

MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078196	AMBONNAY, chemin de Condé	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD			1
078154	AUVE, église Saint Martin	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	8	MA-CON	2
078353	BEINE-NAUROY, La Noue Cochard	Claire PESENTI (EVE)	FPREV	10-14	GAL-HMA-MA-CON	3
078368	BERGÈRES-LES-VERTUS, chemin rural dit Ancien Chemin de Jâlons	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD			4
078254	BÉTHENY, allée du Buisson Sarrazin	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	5
078448	BÉTHENY, La Husselle 1	Sophie BINDER (GR)	OPD	14	CON	5
	BEZANNES, Évolution d'un territoire dans la périphérie rémoise : étude diachronique	Sidonie BUNDGEN (GR) Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	PCR	4-5-10	PAL-PRO-GAL-MA-MOD	50
078223	BOURGOGNE-FRESNE, Le Cri	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	5	FER-CON	6
078332	CAUROY-LÈS-HERMONVILLE, Les Houettes	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	10-14	HMA-CON	7
078431	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, avenue du 29 août 1944, quartier du Verbeau	Michel KASPRZYK (INR)	FPREV	5-10	FER-GAL	8
076844	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 12 quai des Gadz Arts	Arnaud RÉMY (INR)	FPREV	9-10	GAL-MA-MOD	8
078031	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 17-19 rue de la Vallée Saint-Pierre	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	14	CON	8
077813	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, faubourg Saint Antoine	François COUPARD (INR)	FPREV	4-5	MES-FER-GAL	8
078307	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, route de Suippes, Le Mont Bernard	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	5-14	PRO-CON	8
078360	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, rue Juliette Récamier, rue de Prilly	Émilie JOUHET (INR)	OPD	9	GAL-MA-MOD	8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078476	CHÂLONS-SUR-VESLE, R.D. 2, rue de la Garenne	Céline GODARD (INR)	OPD	4-10-14	PAL (?) -MES-GAL-CON	9
078173	CHANGY, Le Village	François COUPARD (INR)	OPD	10	GAL-MA-MOD	10
078284	COMPERTRIX, 33 rue Jules Ferry	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	14	MOD-CON	11
078334	COOLUS, 1 Grande Rue	François COUPARD (INR)	OPD	14	CON	12
077947	CORMONTREUIL, 4 rue Paul Doumer	Émilie JOUHET (INR)	OPD	14	CON	13
078201	CORMONTREUIL, ZAC des Blancs Monts 2	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	4-5-14	NEO-PRO-CON	13
078062	COURCELLES-SAPICOURT, Les Larris	Pascal STOCKER (INR)	OPD	14	IND-CON	14
078266	ÉPERNAY, rue des Forges	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-MOD-CON	15
078298	FAGNIÈRES, rue du Chemin Barre, Les Cerisiers	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5	NEO-PRO	16
078176	FAUX-FRESNAY, Le Haut des Taupinières	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	4-5-7-10	NEO-BRO-HMA-MOD	17
077653	FAUX-VÉSIGNEUL, Le Chemin de Coupetz	Sylvain CANET (INR)	FPREV	4-5	NEO-FER-GAL	18
078406	ISLE-SUR-MARNE, Le Saule Nesle, La Haie Manet, ZD n°6	Michel GAZENBEEK (INR)	OPD	4-5-10	NEO-FER-MOD	19
078446	LA CHEPPE, Camp d'Attila	Hervé BOCQUILLON (INR)	PI	5	FER	20
078445	LA CHEPPE, Camp d'Attila	Hervé BOCQUILLON (INR)	FP	5	FER	20
078373	LA VEUVE, Champ Pertaille	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	4-5-	PAL-MES-BRO-FER	21
075231	LA VEUVE, Les Crayères, ZAC 1	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	FPREV	5-10	FER, MA MOD	21
077795	LA VEUVE, rue de l'Aubépine	Céline GODARD (INR)	OPD	5-14	FER-MOD-CON	21
078290	LOISY-SUR MARNE, L'Accin de la Vieille Vigne	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	5-10	BRO-FER-GAL-MA-MOD-CON	22
078127	MAISONS-EN-CHAMPAGNE, 6 rue de Flancourt	Vincent MARCHASSEAU (INR)	OPD	10	MA-MOD	23
076196	MARCILY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres	Florence DEMARLY-CRESP (EVE)	FPREV	5-10	BRO-FER-GAL	24
078501	MARDEUIL, Les Terres du Pré Cigny	Benoît FILIPIAK (INR)	OPD	4	MES-NEO-IND	25
078143	MAROLLES, rue des Colombiers	François COUPARD (INR)	OPD	5	FER	26
078456	MONCETZ-LONGEVAS, rue Royale, Le Village parcelle AB327	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	27

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078365	MONCETZ-LONGEVAS, rue Royale, Le Village parcelle AB 328	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	27
078403	MONCETZ-LONGEVAS, rue Royale, Le Village, parcelle AB 329	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	27
078380	NORROIS, Le Jardinot	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	10	MOD	28
078152	ORCONTE, La Cornichère	François COUPARD (INR)	OPD	4-5-10	NEO(?)-PRO-FER-GAL	29
078203	POMACLE, entre les deux Chemins de Bazancourt	Guillaume DUPERRON (ARK)	FPREV	10-14	GAL-CON	30
078229	PUISIEULX, rue du Parc	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	10-14	HMA-CON	31
078145	REIMS, 106 rue des Capucins	Pascal STOCKER (INR)	OPD	9	GAL-MOD-CON	32
078134	REIMS, 11 rue de la Goulette	Émilie JOUHET (INR)	OPD	14	CON	32
078296	REIMS, 14 rue Saint Bruno	Émilie JOUHET (INR)	OPD			32
078220	REIMS, 15-21 rue Saint Hilaire	Érica GAUGÉ (Éveha)	FPREV	9	GAL-MA-MOD-CON	32
078183	REIMS, 17-19 rue Lesage	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	FPREV	9	GAL-MOD-CON	32
078205	REIMS, 18 rue Andrieux	Émilie JOUHET (INR)	OPD	9	GAL-MA-MOD	32
078379	REIMS, 18b, 20, 22 rue de la Magdeleine	Michel KASPRZYK (INR)	FPREV	9	GAL-MA-MOD-CON	32
078247	REIMS, 19 rue de Tinquieux	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD	9-10	GAL-MA-MOD-	32
078270	REIMS, 20 rue des Orphelins	Émilie JOUHET (INR)	OPD	9	GAL	32
078288	REIMS, 22 rue d'Oseille, 142 rue du Barbâtre, 3 rue d'Armonville	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	9	GAL-MA-MOD-CON	32
078300	REIMS, 27 rue Soussillon	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD	9	FER-GAL-HMA-MA-MOD CON	32
078200	REIMS, 38 rue de Bétheny	Émilie JOUHET (INR)	OPD	14	CON	32
077909	REIMS, 5 à 11 rue Marie Stuart, 12 rue Diderot et 8, 12, 14 rue des Filles Dieu	Pascal NEAUD (INR)	FPREV	9	GAL	32
078217	REIMS, 74 boulevard Lundy	Pascal STOCKER (INR)	OPD	9	GAL-MA-MOD-	32
078202	REIMS, boulevard Jules César, complexe aqualudique (anciens terrains Sernam)	Magali CAVÉ (INR)	FPREV	9	GAL	32
078462	REIMS, boulevard Jules César, parking silo (anciens terrains SERNAM)	Émilie JOUHET (INR)	FPREV	9	GAL-MA-MOD	32

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078338	REIMS, caves de l'ancien Collège des Jésuites	Jérôme BUTTET	PI	14	CON	32
078271	REIMS, Cité Chemin Vert	Pascal STOCKER (INR)	OPD	9-7-14	GAL-CON	32
078256	REIMS, Les Promenades-Est	Baptiste PANOUILLOT (GR)	OPD	9	GAL-MA-MOD	32
078158	REIMS, parvis de la basilique Saint-Remi	Mathilde ARNAUD (GR)	FPREV	9	GAL-HMA-MA-MOD	32
078497	REIMS, place du Général Gouraud, boulevard Henri Vasnier (jusqu'à la rue Goïot)	Régis BONTROND (GR)	OPD	9	GAL-MA-MOD	32
078147	REIMS, place de la République	Régis BONTROND (GR)	FPREV	9	GAL	32
078233	REIMS, quartier des Épinettes, place Sainte Thérèse	Sidonie RICHEZ (GR)	OPD	9	GAL	32
078337	REIMS, rue Maurice Hollande	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	MOD-CON	32
078292	REIMS, rue Sainte Thérèse	Sidonie RICHEZ (GR)	OPD	14	CON	32
078439	REIMS, Parc de Référence	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	33
078105	SAINT LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, le Bas de la Noue Saint Rémy, zone 12	Céline CHOQUENET (INR)	FPREV	4-5-14	NEO-FER-GAL	33
078272	SAINT LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, le Bas de la Noue Saint Rémy, zone 6	Matthieu MICHLER (INR)	FPREV	5-10	BRO-FER-GAL-MA-CON	33
078240	SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, Les Pâtures Pillées et le Pré Saint Pierre, secteur nord	Angélique SERGENT (EVE)	FPREV	4	MES	34
078324	SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, rue Debin	Sylvain CANET (INR)	FPREV	4-5-10	MES-NEO-BRO-FER-CON	35
078314	SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4-5-10	MES-NEO-FER-MOD	36
078137	SAINT-MÉNEHOULD, La Cense Brûlée	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	OPD	5-14	FER-GAL?-HMA-MOD-CON	37
078234	SARON-SUR-AUBE, Ancien bois de Saron	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO-FER-GAL	38
078265	SARRY, Bout de Moncetz	François COUPARD (INR)	OPD	5-10	BR-FER-GAL	39
078221	SARRY, La Fosse Hallée	Céline GODARD (INR)	OPD	4-5	NEO?-PRO?	39
078099	SÉZANNE, maison de Santé	Céline GODARD (INR)	FPREV	5-14	BRO-CON	40
078056	SOMMEPY-TAHURE, Le Mont Collier	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	41

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078241	SUIPPES, rue du Faubourg Saint-Jacques	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	14	CON	42
078226	THIÉBLEMONT-FARÉMONT, La Carpière	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	10	HMA	43
078514	VAL-DES-MARAIS, 20 bis rue des Hauts-Coligny, parcelle X 200 A	Bastien DUBUIS (INR)	OPD			44
078478	VAL-DES-MARAIS, 20 bis rue des Hauts-Coligny, parcelle X 200 B	Bastien DUBUIS (INR)	OPD	5	PRO	44
077921	VÉLYE, 66 rue Principale	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	4?-5-10	NEO?-BRO-FER-MA-MOD-CON	45
078420	VERT-TOULON, La Crayère	Rémi MARTINEAU (CNR)	SD	4	NEO	46
078475	VERT-TOULON, Les Mache-Fer	Sylvain BAUVAIS (CNR)	FP	5	FER	46
078315	VERTUS, 15 avenue Saint Vincent	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	5	FER	47
078246	VERTUS, 7 rue de la Maison	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD			47
078421	VILLEVENARD, Les Hauts de Congy	Rémi MARTINEAU (CNR)	FP	4	NEO	48
078191	WITRY-LÈS-REIMS, La Grève	Pascal STOCKER (INR)	OPD	10	GAL-CON	49
078422	Habitats néolithiques dans les Marais de Saint-Gond	Rémi MARTINEAU (CNR)	PRT	4	MES-NEO	51

* : cf. carte de répartition des sites.

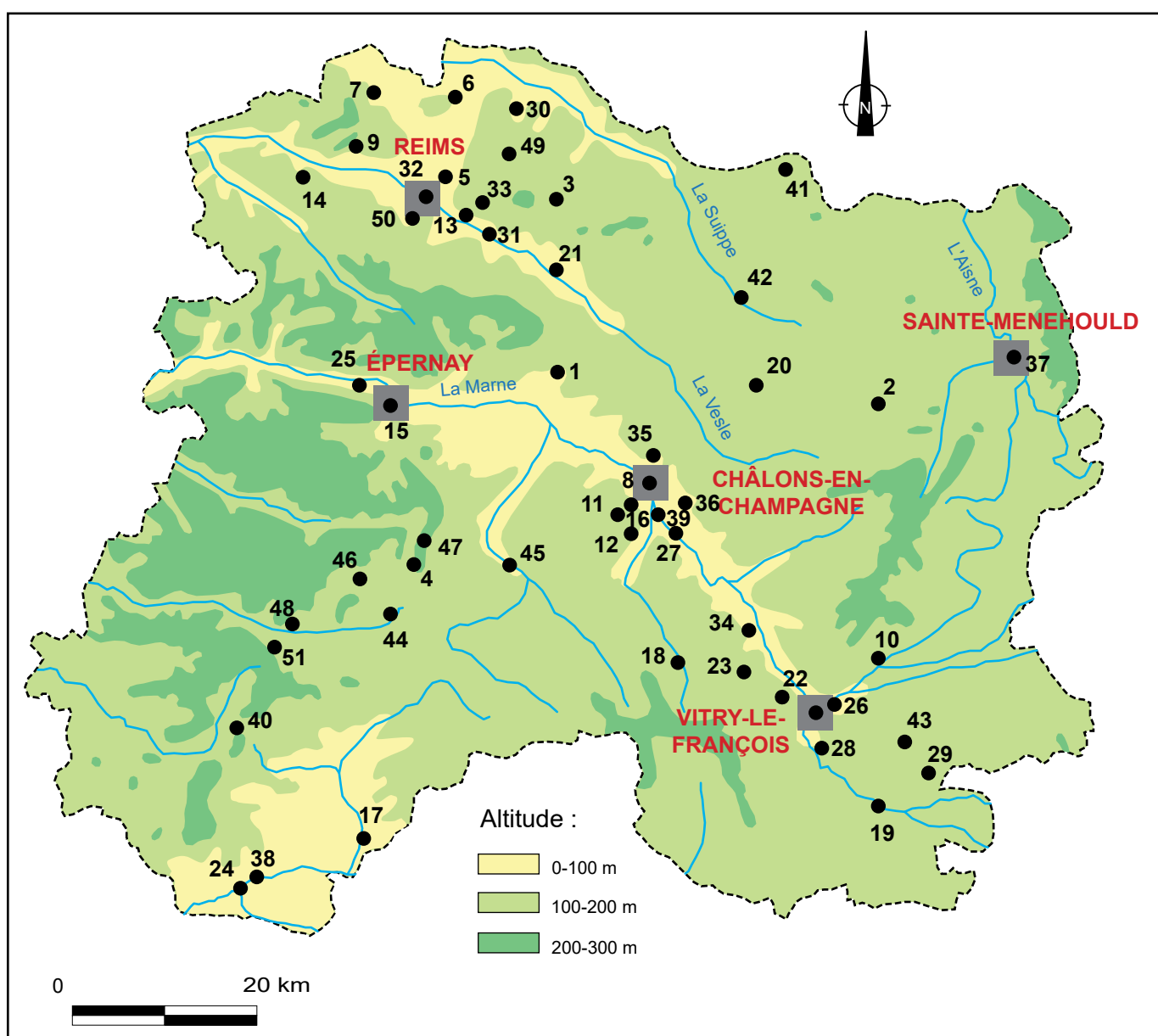
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

AMBONNAY Chemin de Condé

Cette intervention archéologique réalisée en amont d'un projet de lotissement a permis de sonder environ 10 % (soit 1 142 m²) de l'emprise du projet (1,1 ha). Malgré la conservation d'un recouvrement limoneux ancien, aucune structure archéologique n'a été reconnue sur

la parcelle occupant une position dominant les vallées de la Marne et de son affluent, l'Isse, au pied de la Montagne de Reims.

Geert VERBRUGGHE

AUVE Église Saint-Martin

Moyen Âge – Contemporain

La commune se situe au nord-est du département de la Marne, le long de la route départementale R.D. 3, entre Châlons-en-Champagne et Sainte-Menehould.

Des problèmes de stabilité dans l'église paroissiale Saint-Martin, nécessitant des travaux de drainage autour de l'édifice ainsi que des reprises en sous-œuvre au niveau du transept nord, ont entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

La réalisation de tranchées de diagnostic autour de l'église Saint-Martin d'Auve a permis de reconnaître l'existence de niveaux de remblais posés sur un substrat crayeux formant ici une butte naturelle. Peu de mobilier a pu être collecté et la plupart des niveaux de remblais sont contemporains. Toutefois, sur le parvis

de l'église, la fondation au droit du portail, uniquement en blocs de craie, a permis de retrouver les fragments d'un moule à cloche rejeté dans l'unique tranchée de fondation débordante observée.

Une datation radiocarbone indique un comblement entre le dernier quart du XV^e s. et la première moitié du XVII^e s. Toutefois cette datation ne nous permet pas de la corrélérer aux différentes maçonneries de fondations présentant un caractère systématique : fondation de blocs de craie taillés, présentant souvent un mortier terreux ocre déchaussé, surmonté par une fondation (et parfois une élévation) en blocs de calcaire dur et meulière liés au même mortier. Il faudrait supposer une reprise en sous-œuvre de l'ensemble des fondations de l'église. Plus anecdotiques, les fondations en béton

de la restauration postérieure à la Première Guerre mondiale (Tr. 1) et de la construction de la sacristie (Tr. 6) ont également été mises au jour.

Le substrat crayeux des tranchées 1 et 4 s'est révélé meuble et humide (présence d'une source ?), sans doute à l'origine des problèmes de stabilité de l'édifice au niveau du chœur.

La réalisation d'un sondage manuel dans le transept nord a permis de retrouver les bases de deux autels sous la forme de maçonneries en blocs de craie taillés, liés à la terre. Des os provenant d'une sépulture bouleversée ont également été collectés au sein d'un creusement trop partiellement reconnu pour en apprécier la fonction première. La datation radiocarbone d'un ossement est centrée sur le XIV^e s. et suggère la présence de sépultures médiévales dans l'édifice.

Vincent MARCHAISSAU

BEINE-NAUROY

La Noue Cochard

Gallo-romain – Haut
Moyen Âge – Moyen Âge –
Contemporain

Le site de la Noue Cochard se développe en bordure et au sud de Beine-Nauroy, à une quinzaine de kilomètres de Reims. Il est placé en bas de pente, dans un vaste vallon délimité par différents monts et cours d'eaux. Un diagnostic archéologique a été réalisé sur près de 1,6 ha préalablement à la création d'un lotissement locatif et d'une maison médicale. Il a permis de mettre au jour 138 structures et 31 impacts d'obus. Si la majorité des vestiges était datée du haut Moyen Âge, des tessons de céramique protohistoriques et antiques indiquaient des occupations plus anciennes sur le site ou à proximité. Ces découvertes ont motivé une prescription de fouille pour la présente opération qui a eu lieu à l'automne 2018 sur une surface de 1,37 ha.

Quelques tessons de céramique résiduelle et un fragment de bracelet gaulois témoignent d'une occupation de la fin de la Protohistoire sur le haut du versant et à proximité du site, déjà bien attestée par photographies aériennes.

À partir du I^{er} s. apr. J.-C., une vaste enceinte quadrangulaire abrite une petite unité domestique composée d'une petite construction sur poteaux, d'un cellier ou d'une cave, de quelques cabanes excavées et de fosses. Du II^e s. jusqu'à la fin de l'Antiquité

tardive, l'occupation est matérialisée par des cabanes excavées, quelques fosses et de rares silos.

L'occupation s'intensifie au cours du premier haut Moyen Âge. Le site est traversé du sud-ouest au nord-est par un alignement de cabanes excavées et deux alignements parallèles de silos. Deux unités d'exploitation ont été repérées sur la frange est de l'emprise de fouille. Des silos, des cabanes excavées et un puits s'organisent autour d'un grand bâtiment sur poteaux. Un espace est dédié au pacage du bétail à l'extrémité nord-ouest du site. Un bâtiment de plus de 200 m², des constructions plus modestes et des palissades sont à signaler. Deux puits, deux fours culinaires, des fosses et des fosses d'extraction complètent également cette occupation. Le site est caractéristique des zones d'activités spécialisées. Il pourrait avoir été placé sous l'autorité de l'abbaye Saint-Remi de Reims attesté au IX^e s. À partir du XI^e s., l'occupation s'efface avec quelques cabanes excavées et silos ainsi qu'une petite aire consacrée au travail de la métallurgie. Le site est complètement abandonné au XII^e s.

Le site est réinvesti au cours de la Première Guerre mondiale puisqu'il est placé entre deux tranchées et à seulement quelques kilomètres au nord du front.

Claire PESENTI



BEINE-NAUROY, La Noue Cochard
Plan général des vestiges du site au 1/1000
(topographie : A. MONTÈS ; mise au net : J. LACHAUD, C. PESENTI)

BERGÈRES-LES-VERTUS

Chemin rural dit Ancien
Chemin de Jâlons

Cette intervention archéologique a permis de sonder presque 18 % (189 m²) de la surface d'environ 1 600 m² concernée par un projet de construction. Aucune structure archéologique et/ou aucun indice de leur destruction n'ont été reconnus à l'intérieur de la surface sondée, malgré la proximité d'indices d'occupation de l'âge du Bronze reconnus en 2017 (Guiblais-Starck, Monnier 2017). La craie cryoturbée,

recouverte localement par un limon crayeux jaune clair, et une structure de type chablis permettent en effet de conclure à la préservation du terrain de phénomènes d'arasement en profondeur, malgré la position dominante du terrain par rapport à la vallée de la Berle.

Geert VERBRUGGHE

BÉTHENY

Allée du Buisson Sarrazin

La création d'un bâtiment artisanal avec des bureaux sur une emprise de 2 625 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic. Trois sondages ont été effectués. Ceux-ci couvrent une surface de 381 m², soit 14,5 % de la surface accessible du projet. C'est un total de quatre faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic :

deux sépultures de faune et deux trous d'obus. Ces quatre structures sont soit de la Grande Guerre soit postérieures à celle-ci.

Bruno DUCHÊNE

BÉTHENY

La Husselle 1

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Bétheny, lieu-dit *La Husselle 1*, sur une emprise de 13 000 m².

La surface a été sondée à l'aide de 17 tranchées, soit un total de 1 070 m². L'ouverture atteinte est de 8,2 % de la totalité de l'emprise. L'emplacement des ouvertures a été contraint par la présence d'une ligne à haute tension et une végétation très abondante. Le terrain a aussi servi de décharge de produits domestiques divers.

Des vestiges de la Grande Guerre ont été observés, il s'agit de deux tranchées dont le mobilier fait état de fragments de métal, verre, cuir et bois.

Des zones d'impacts nombreuses sont concentrées dans la partie sud-ouest de l'emprise. Liées à l'une des deux guerres, elles auraient semble-t-il été exploitées dans un second temps comme décharges. Des matériaux divers, très fragmentaires cités

précédemment, ponctuent ces niveaux de remblais extrêmement denses et compacts.

Les vestiges testés et avérés de la période de la Seconde Guerre mondiale, datés par un mobilier peu abondant mais caractéristique (couteau US ARMY, gamelle etc.), font état d'aménagements en dur, sous forme de solins ou de sablières basses. Une structure de chauffe a également été testée. Ces aménagements auraient fonctionné également avec une portion d'enceinte mise au jour lors du diagnostic à l'image de celles fouillées sur les sites de La Glacière (Early 2013) et Coyolles (Desplanques *et al.* 2015).

S'agit-il présentement d'autres quartiers liés au camp de prisonniers établi en Mai 1945 et que les fouilles au « Champ de Manœuvre » ont mis en lumière ? (Garmond dir., 2015). Une fouille viendra confirmer ces analyses.

Sophie BINDER

Les nombreuses interventions d'archéologie préventive réalisées depuis plus d'une dizaine d'années sur la commune de Bezannes ont motivé la mise en place conjointe entre le Service Archéologie du Grand Reims (SAGR) et l'Inrap d'un projet collectif de recherche à partir de l'année 2018. Ce territoire dans son ensemble a joué un rôle central depuis le Néolithique et jusqu'à l'Époque moderne. Il s'agira ici d'exploiter les résultats issus de chaque intervention afin d'obtenir une vision spatiale et diachronique des occupations. Une approche pluridisciplinaire permettra d'analyser l'ensemble des résultats en s'appuyant sur les nombreuses études réalisées dans le cadre des opérations de terrain.

Ce projet a pour objectif d'aborder différents aspects de l'occupation des sols depuis la Préhistoire jusqu'à la période moderne sur le territoire compris entre les vallées de la Muire et du Rouillat. Le cadre chronologique permettra d'appréhender les différentes phases d'occupation de ce secteur et de comprendre la structuration de l'habitat, les modes d'exploitation des ressources et d'analyser les modes de consommation et l'assise économique des occupations au cours des différentes périodes chronologiques. Basé sur une approche pluridisciplinaire, ce projet traitera des marqueurs de l'occupation de ce secteur en s'appuyant sur les résultats des diagnostics et des fouilles archéologiques. Les principaux sites étudiés ont fait l'objet de plusieurs années de recherches dans le cadre des rapports de fouilles. D'emblée, la nécessité de synthétiser les données sous la forme d'une publication commune aux deux services est apparue.

Cinq axes d'étude ont été proposés aux participants afin de permettre la création de groupes de travail restreints plus à même de fournir de bonnes conditions de travail mais toujours dans une optique pluridisciplinaire et diachronique.

Axe 1 : bilan documentaire, la recherche archéologique à Bezannes

Cet axe nécessite de rassembler l'ensemble de la documentation disponible concernant le territoire de Bezannes (essentiellement des rapports d'archéologie préventive). Il comprend la mise en place d'un SIG permettant des requêtes multiples sur une base cartographique. Un gros travail de cartographie et d'inventaire est à prévoir afin de rendre cet outil rapidement disponible pour que les membres des

autres axes puissent l'utiliser comme support de leurs travaux.

Axe 2 : paléo-environnement et géo-archéologie, la nature du paysage et l'impact de l'Homme sur le milieu

On dénombre 32 études réalisées dans le cadre de l'archéologie préventive et ayant trait ou procurant des informations sur le paléo-environnement et la gestion des ressources naturelles par l'Homme. Le PCR permettra de faire le point sur ces différentes études et le cas échéant de réaliser des analyses complémentaires afin d'essayer d'obtenir une vision globale du territoire envisagé et des relations entretenues par les hommes avec leur environnement au cours des siècles.

Axe 3 : la structuration de l'espace, entre trame viaire et habitat

L'archéologie préventive a permis d'identifier un nombre conséquent d'occupations, attribuables dans leur grande majorité à de l'habitat. L'enjeu de cet axe de recherche sera de comprendre les rythmes de création et d'abandon des sites, la structuration de ces habitats au cours des périodes, leurs interactions avec leur environnement, l'exploitation des ressources naturelles, les modes de productions agropastorales et artisanales ainsi que les modes de consommation, tout cela en lien étroit et en interaction avec les autres axes de recherche développés dans le PCR.

Axe 4 : produire et consommer à l'échelle du site et du territoire

Les interventions archéologiques ont fourni un nombre conséquent de vestiges matériels. L'analyse fine des contextes dans lesquels ces éléments ont été recueillis, associée à des cartes de répartition des différents types de mobilier sur chaque site, devrait permettre de mieux cerner les lieux de production et les espaces de consommation. Il conviendra aux spécialistes de chaque type de mobilier de porter un nouveau regard sur les ensembles mis au jour en les appréhendant non plus individuellement mais à l'échelle du territoire retenu. Ensuite, il sera nécessaire de croiser ces regards avec les spécialistes des autres types de mobilier dans une optique globale, d'un point de vue spatial et chronologique. Dans tous les cas, les corpus de mobilier devront toujours être appréhendés en regard

de leur contexte de découverte, de leur répartition infra-site et infra-période mais aussi de façon plus globale, à l'échelle du territoire et de la fourchette chronologique retenus.

Axe 5 : l'archéologie de la mort

Les différentes fouilles réalisées sur le territoire du PCR ont livré 113 structures funéraires réparties sur 11 opérations archéologiques qui s'étendent chronologiquement entre le Hallstatt jusqu'à la Renaissance. Cet axe a deux principaux objectifs : d'une part, caractériser les pratiques funéraires et les populations inhumées en fonction des périodes chronologiques représentées et, d'autre part, mettre en lien les différents ensembles avec les occupations contemporaines tant au point de vue de l'habitat que des activités économiques et du système viaire.

L'objectif final du PCR est de permettre la publication pluridisciplinaire et multiscalaire des résultats obtenus collégialement. Cette publication prendra la forme de volumes de synthèse qui sanctionneront la fin du projet collectif de recherche. Toutefois divers articles en lien avec ces travaux et pointant des problématiques précises seront proposés durant le calendrier concerné par le PCR, selon l'avancement des recherches et l'aboutissement de telle ou telle problématique. Il convient ici de rappeler que ce projet n'a pas vocation à la publication de monographies de sites, laissées à la charge des responsables d'opération mais qu'il peut toutefois les y aider (ou y contribuer).

Sidonie BÜNDGEN et
Marie-Caroline CHARBONNIER

BOURGOGNE-FRESNE

Le Cri

Âge du Fer – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de la création d'une unité de méthanisation. L'emprise de ce projet s'étend sur 43 000 m². 54 tranchées ont été effectuées. Celles-ci couvrent une surface de 5 928 m², soit 13,8 % de la surface accessible du projet. Leurs profondeurs varient entre 0,35 m et 0,70 m, le recouvrement est constitué de limon argileux brun clair reposant sur le substrat de craie.

On dénombre 93 faits mis au jour. Trois périodes semblent se distinguer sur l'emprise :

- La plus ancienne est une occupation funéraire du Hallstatt D3/La Tène A-B (21 faits),
- La seconde est une occupation d'habitat datée de La Tène C2 au début de La Tène D1 (52 faits)
- Et une troisième, contemporaine, matérialisée par des faits liés à l'exploitation céréalière (20 faits).

Pour l'occupation la plus ancienne on dénombre cinq enclos de forme quadrangulaire à irrégulière, un fossé d'enclos (?), quatre inhumations, une sépulture (à encoches et trous de poteau ?) et neuf trous de poteau associés aux enclos.

On précisera que le mobilier découvert lors du test de la sépulture 12-02 dans son comblement est résiduel

et peu dense, son attribution au Hallstatt D3/La Tène A-B doit être prise avec la prudence nécessaire. La comparaison de cet enclos avec ceux de Brienne-sur-Aisne *La Croizette* et celui de Matougues *La Grosse Haie* datés de La Tène ancienne apporte un second argument de datation. De cette période on peut également comparer la sépulture à encoches de Witry-les-Reims *La Comelle* avec celle du site St.28-04. Néanmoins, les différentes orientations des inhumations et les différentes formes d'enclos peuvent laisser supposer plusieurs périodes ou occupations.

Pour la seconde période, l'occupation d'habitat de La Tène finale se situe dans le quart nord-ouest de l'emprise. Si l'on soupçonne plusieurs plans de bâtiments à travers les alignements de poteaux, seul un décapage de cette occupation permettra de s'en assurer. Le mobilier « assez conséquent » découvert dans les grandes fosse/silo (St.42-02 et 54-04) donne une datation de La Tène C2 au début de La Tène D1. Néanmoins, cette occupation de La Tène moyenne à finale se prolonge au nord et à l'ouest de l'emprise.

Quant à l'occupation contemporaine, hormis le réseau des boues de la sucrerie de Bazancourt, les autres faits sont des traces de l'exploitation agricole de ce secteur.

Bruno DUCHÊNE

À l'intérieur de cette surface, diagnostiquée préalablement à l'aménagement d'un lotissement sur une emprise de 16 187 m², les sondages couvrent une surface de 1 456 m², soit 9 % de l'emprise accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,80 m et 1,80 m. Le recouvrement est constitué de limon sableux brun-orangé de 0,30 à 1,10 m d'épaisseur, reposant sur un limon sableux beige très compact.

C'est un total de 26 faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic : tous sont de la période contemporaine et plus particulièrement de la Grande Guerre. On dénombre : 21 impacts d'obus (présence de cailloux

et éclats), trois sections de tranchées ou boyaux, une tranchée de section de voie ferrée et un sondage géotechnique contemporain.

Hormis un tessou de céramique résiduel (daté du VIII^e-IX^e s. apr. J.-C.), aucun indice d'occupation ancienne n'a été mis au jour. Néanmoins la présence de celui-ci, comme ceux mis au jour dans le diagnostic de la parcelle voisine (*Les Los Fonds*) réalisée par E. Jouhet (Jouhet, 2017), atteste de la présence d'un établissement du haut Moyen Âge proche.

Bruno DUCHÊNE

L'opération de fouille réalisée avenue du 29 août 1944 a permis l'étude de vestiges menacés de destruction par le projet de construction d'une zone commerciale. Elle s'est déroulée du 27 août au 5 octobre 2018 sur une superficie totale de 900 m². Elle a permis la mise au jour de deux occupations successives de la fin de l'âge du Fer et de l'Époque romaine, situées à 1 500 m au sud-est de l'agglomération antique de *Durocatalaunum*/Châlons.

La phase de l'âge du Fer est documentée par trois fosses et 26 trous de poteaux qui se concentrent dans la partie centrale de la fouille. Il est probable que d'autres structures aient été détruites par les aménagements d'Époque romaine. Le mobilier, peu abondant mais caractéristique, suggère une attribution à La Tène D.

La principale occupation concerne un établissement gallo-romain du Haut-Empire qui occupe 900 m² de la surface sondée au diagnostic, situé en périphérie de l'agglomération antique de *Durocatalaunum*/Châlons. Il est assuré par les observations de terrain et par les diagnostics postérieurs que l'occupation se développe largement en dehors de l'emprise de la fouille.

La partie occidentale de la fouille est occupée par une série de maçonneries et tranchées de récupération qui matérialisent une construction très arasée. L'ensemble de ces fondations et « murs fantômes » délimite sept espaces qui doivent correspondre à des salles dont le sol a disparu. Bien que l'arasement des vestiges et la récupération poussée des maçonneries ne permette pas d'observation des élévations, des éléments architecturaux trouvés en position de rejet permettent d'évoquer la nature des architectures de cette construction. Parmi les éléments les plus significatifs, on signalera la présence de fragments de placages en roches décoratives colorées et d'enduits peints qui ont été retrouvés dans le comblement de la tranchée de récupération d'un puits. Sur ces bases, il est possible d'écarter l'hypothèse d'une construction à vocation économique au profit d'un bâtiment résidentiel appartenant à une population relativement aisée. Passé ce constat, il est difficile de dire plus de l'organisation architecturale de l'ensemble, eu égard au fait que le bâtiment s'engage sous la limite sud-ouest de la fouille et que nous ne disposons, sans doute, que d'une faible partie du plan général. La datation de cet ensemble est problématique en l'absence de sols conservés ou de mobilier datant dans les maçonneries.

Les comparaisons disponibles suggèrent de l'attribuer à la période du Haut-Empire, sans plus de précisions.

La moitié orientale de la fouille est occupée par une vaste surface bétonnée, entourée de tranchées de récupération, qui semble correspondre à un bassin long d'au moins 31 m et large de 9,50 m. La surface de béton hydraulique porte de nombreuses traces d'un dallage en pierre qui a fait l'objet d'une récupération à la fin de l'Antiquité. Plusieurs coupes permettent d'étudier la mise en place de cette importante structure, qui se développe hors emprise, à l'est. La présence de bassins de plan rectangulaire situés à l'extérieur d'un bâtiment est régulièrement attestée dans des établissements ruraux antiques de grandes dimensions (« villae ») de la moitié nord de la Gaule.

La bordure nord-occidentale de la fouille est traversée par un creusement rectiligne d'orientation nord-est/sud-ouest, large de 1,80 m en moyenne, à parois verticales et fond plat, qui incise le substrat sur une profondeur moyenne de 0,55 m. Il a été observé sur une longueur supérieure à 25,75 m, de l'extrémité occidentale du bassin à la limite du décapage. Bien que cet aménagement soit extrêmement dégradé par une tranchée de récupération, son lien évident avec le bassin et le fait qu'il pointe en direction du cours

actuel de la Moivre, suggèrent de l'interpréter comme étant un aménagement hydraulique. La présence de deux maçonneries encadrant un conduit à fond plat, les traces de mortier hydraulique observées à la base suggèrent que le fond du conduit était recouvert d'un revêtement hydraulique incluant, peut-être, des dalles en pierre qui pourraient être la cause de la récupération tardive.

Les vestiges du Haut-Empire mis au jour lors de la fouille semblent difficiles à caractériser étant donné la faible emprise de la fouille et la vision très partielle du site. Le contexte archéologique et la nature des vestiges permettent, toutefois, de proposer qu'il s'agisse d'une partie de la résidence d'un établissement rural de type villa.

L'établissement antique connaît une profonde transformation à partir de la seconde moitié du III^e s. On observe l'abandon et la récupération des matériaux du bassin et de l'aqueduc. L'absence d'éléments mobiliers clairement postérieurs aux deux premières décennies du IV^e s. suggère que le site est abandonné vers 320 apr. J.-C. au plus tard.

Michel KASPRZYK



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, avenue du 29 août 1944
Plan général des vestiges
(DAO : M. KASPRZYK)

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

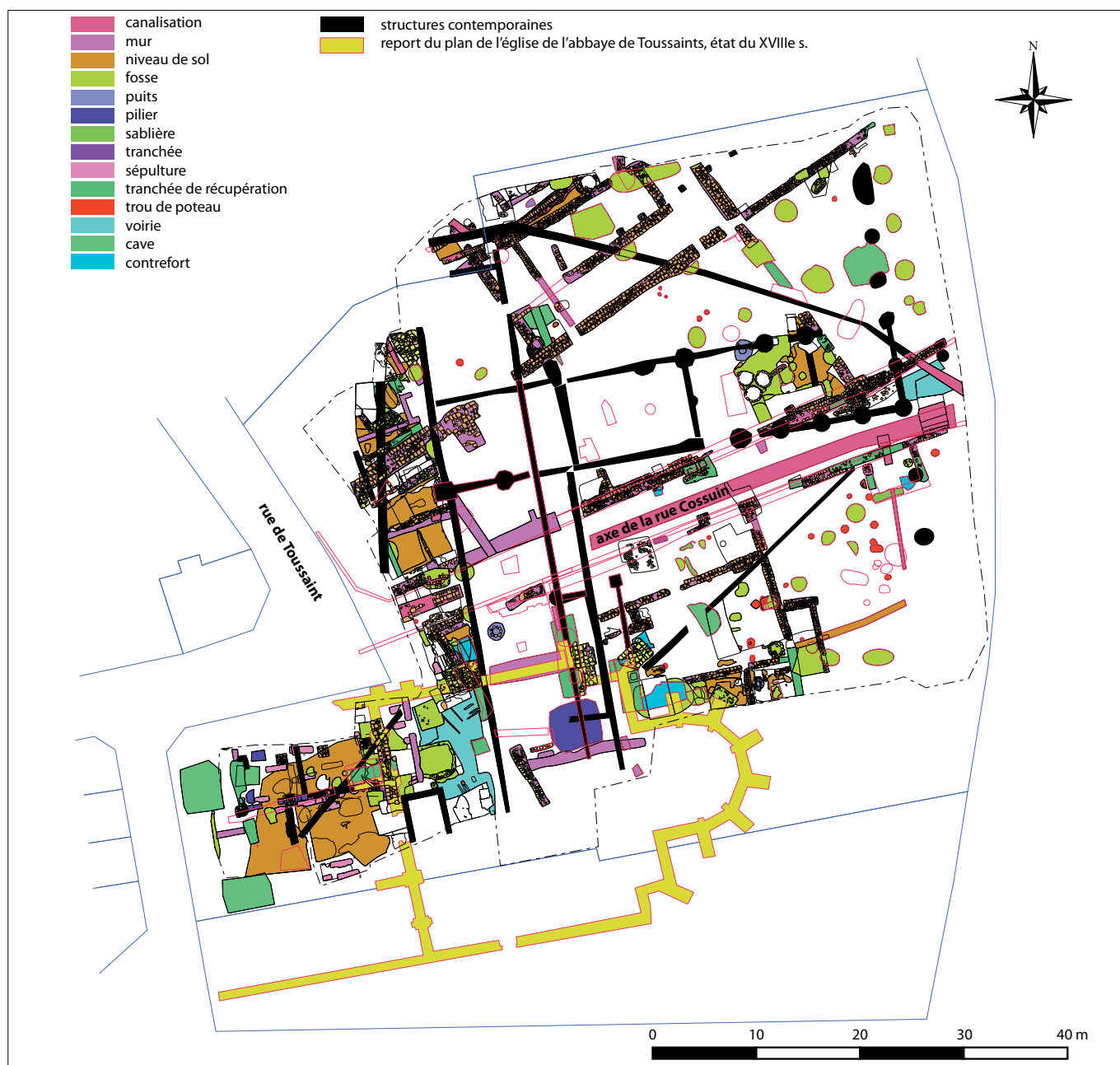
12 quai des Gadz Arts

Gallo-romain – Moyen Âge –
Contemporain

Préalablement à la construction d'une résidence par la société NACARAT SAS, une fouille a été menée à Châlons-en-Champagne, place de l'école des Arts. L'opération de fouille s'est déroulée en deux phases. Une première a eu lieu du 22 mars au 31 juillet 2018 et une seconde entre le 10 septembre et le 2 octobre 2018. La superficie explorée avoisine 3 500 m². Près de 550 faits ont pu être documentés.

Contexte

L'emprise explorée correspond partiellement à l'emplacement de l'église abbatiale de l'abbaye de Toussaint. Initialement, l'abbaye de Toussaint fondée au XI^e s. se situait hors des murs de la ville de Châlons-en-Champagne, à l'ouest de celle-ci. Elle fut rasée au début du XVI^e s., lors de la guerre de la Ligue. La



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 12 quai des Gadz Arts
Plan d'ensemble non phasé de l'opération
(DAO : D. MARTINS, A. RÉMY, F. AVIVAL, D. DUDA)

maison abbatiale est déplacée au début du XVI^e s. rue Rodragon (rue de Toussaint à partir de 1760), avant que ne soit reconstruite à ses côtés, entre 1545 et 1553, la nouvelle abbaye et son église. Ce secteur (ban de Toussaint ou ban de l'île) correspond à une « île » bordée au nord-est par le Mau, au sud-est par le Nau, au nord-ouest par le canal Saint-Martin (creusement après 1334) et au sud par un bras de la Marne comblé en 1567 au niveau de l'actuelle rue Saint-Dominique. À la fin du XVIII^e s. les bâtiments seront dévolus à l'école d'artillerie puis à l'IUFM avec la construction de nouveaux bâtiments impactant fortement les parcelles étudiées.

Résultats

Plusieurs phases d'occupation ont pu être mises en évidence. L'étude de ce site étant toujours en cours, celles-ci sont toutefois susceptibles d'être quelque peu modifiées par la suite.

Pour la période gallo-romaine, seul un « bruit de fond » est perceptible. Celui-ci se traduit par la présence de mobilier résiduel dans les niveaux médiévaux mais aussi par la mise en évidence d'un apport massif de remblais à la période romaine sur la limite orientale de l'emprise fouillée. Ces remblais, probablement en lien avec le

Mau (aménagement des berges, rehaussement, etc.) n'ont été qu'entr'aperçus et le mobilier archéologique se limite à quelques terres cuites architecturales.

Les premiers éléments tangibles d'une fréquentation du secteur sont datés du milieu du XIII^e s. au milieu du XIV^e s. Cette phase est discrète : quelques fosses, trous de poteau, peut-être une ou deux sablières arasées. Deux structures attirent toutefois l'attention. Une fosse quadrangulaire tapissée d'argile pour laquelle aucune fonction précise n'a encore été identifiée. Une relation avec une activité artisanale est pressentie. Enfin en limite nord de la parcelle, un solin décrivant l'angle d'une construction mais se poursuivant hors emprise a été décelé.

Les indices d'une densification du ban de l'île sont datés du milieu du XIV^e s. début XV^e s. Deux voiries ont été identifiées : la rue Cossuin dont l'origine remonte à minima au XV^e s. et la rue de Toussaint. Les deux axes sont globalement perpendiculaires. Le long de la rue de Toussaint, des vestiges d'unité d'habitation (niveaux de sol, murs) largement tronqués par l'implantation au XIX^e s. des bâtiments de l'IUFM ont pu être étudiés. Cette rue, large de 7 m minimum, est constituée de plusieurs séquences de réfections témoignant d'une utilisation sur une longue durée. Elle est bordée d'un



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 12 quai des Gadz Arts
Coupe de la rue de Toussaint
(cliché : A. RÉMY)



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 12 quai des Gadz Arts
Système de cuvelage avec canalisation peut-être
en relation avec l'irrigation des jardins
de l'abbaye de Toussaint
(cliché : A. RÉMY)

mur sur son côté ouest. D'autres structures telles que des canalisations, des puits ou puisards, des fosses ont également été découvertes. De part et d'autre de la rue Cossuin, l'occupation est moins dense. Au nord de la parcelle on observe la mise en place d'une habitation équipée de puits. En limite sud de la fouille, plusieurs niveaux de sols et de nombreux murs indiquent également une occupation de ce secteur à la fin du XV^e s.

Au cours de la seconde moitié du XVI^e s. l'édification de l'église de l'abbaye de Toussaint modifie la topographie du quartier. L'église, qui comprend une nef courte à deux travées, s'implante en partie sur la rue de Toussaint qu'elle recoupe. Les habitations antérieures, mises au jour au sud de la fouille, sont abandonnées, le chevet de l'église venant les recouper. De part et d'autre de la rue Cossuin se développent vraisemblablement les jardins de l'abbaye. Un aménagement en moellons calcaires associé à un système de canalisation était peut-être lié à l'irrigation de ce secteur.

L'église s'ouvre sur un petit parvis autour duquel une vingtaine de sépultures ont été découvertes. Celles-ci sont vraisemblablement datées des XVI^e-XVII^e s. et fonctionnent avec le dernier état de l'église. Leur étude montre que les défunts (femmes, homme et quatre immatures) ont été inhumés dans des cercueils reposant sur des os longs disposés perpendiculairement à ces derniers, permettant ainsi un retrait aisé des cordages utilisés pour descendre ces cercueils.

Démantelée à la fin du XVIII^e s., les bâtiments de l'abbaye seront d'abord dévolus à une école d'artillerie puis à un IUFM. Cette mutation s'accompagnera de la construction de deux vastes constructions sur la parcelle.

Arnaud RÉMY



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE,
12 quai des Gadz Arts
Fondation du contrefort nord-est
de l'église abbatiale de Toussaint
(cliché : G. CABILLE)

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

17-19 rue de la Vallée Saint-Pierre

Contemporain

Ce nouveau diagnostic a permis de sonder 205 m² représentant 11,6 % du projet immobilier (1 800 m²) en bordure d'un vallon sec qui a entaillé la rive droite de la Marne au nord-est de la ville médiévale. Il a révélé des structures liées à l'habitation démolie en amont de cette intervention. La présence d'un recouvrement

limoneux/argileux brun/rouge permet de conclure à un impact destructif limité à ces structures sans véritables indices d'arasement sur le reste de la surface sondée.

Geert VERBRUGGHE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Faubourg Saint Antoine

Mésolithique – Âge du Fer –
Gallo-romain

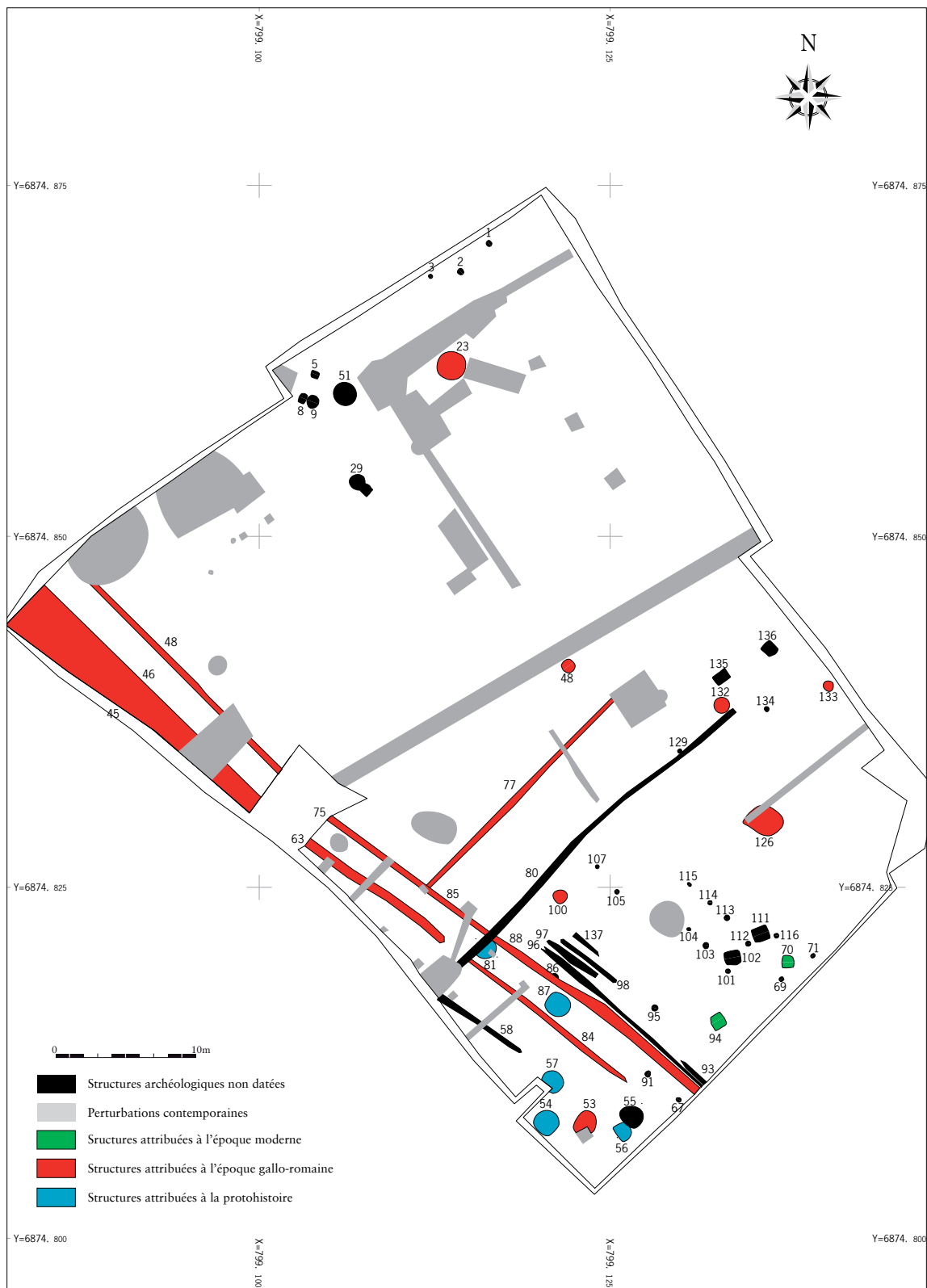
L'opération de fouille menée, ici, concerne la parcelle AD 406 pour un terrain d'une surface de 3 072 m², rue du Faubourg Saint Antoine à Châlons-en-Champagne. La première occurrence anthropique découverte lors de la fouille consiste en une fosse qui semble s'inscrire typologiquement dans les fosses dites « à téton ».

Quelques éléments céramiques dispersés dans les faits de la partie nord de l'emprise attestent un bruit de fond Bronze final, voire Hallstatt A-C. Aussi, un lot de petits tessons en position secondaire dans une fosse suggère une datation au premier âge du Fer, notamment le Hallstatt D2-D3.

Les indices d'une occupation protohistorique sur l'emprise se poursuivent avec, en particulier, un ensemble cohérent de céramique attribué à La Tène ancienne dans une fosse recoupée par des structures postérieures. D'autres éléments piégés dans différents creusements du site suggèrent aussi le second âge du Fer sans autres indices associés ou plus de précisions. Notons que cette hétérogénéité avec, sans doute, plusieurs phases pour la Protohistoire (au moins trois, voire plus) et un corpus limité, interdit toute approche globale.

L'occupation se poursuit ensuite ponctuellement à la période antique, au cours du I^{er} s. Les principaux ensembles mobiliers se concentrent dans des structures fossoyées de type fosses et silos. On observe de manière récurrente une présence de matériaux en terre cuite de tradition protohistorique. Les structures fossoyées mises au jour en limite sud-

ouest de l'emprise forment un axe de circulation où des ornières sont identifiées ponctuellement en plan. Un fossé de parcellaire, perpendiculaire à la voie semble contemporain. L'ensemble des structures fossoyées, en dehors d'un fossé de parcellaire recoupant la voie, pourrait avoir été comblé entre la période augustéenne et le début de la période flavienne. La majorité pourrait même être remblayée sur un temps court, au milieu du I^{er} s./début de la période flavienne. C'est également à cette période que les silos sont comblés et les puits abandonnés. Le mobilier en terre cuite découvert sur l'emprise figure ici en contexte de rejet après utilisation comme en témoignent les différentes traces observées sur les parois. On observe notamment une bonne représentation des conteneurs de type *dolia* avec, au moins, une dizaine d'exemplaires inventoriés. Cette proportion, spécifique des horizons pré-flaviens des sites mis au jour sur la commune de Châlons-en-Champagne confirme le caractère résidentiel et domestique du secteur. Le stockage se faisait dans les habitats. De plus, on note une bonne représentation des récipients à usage collectif dans le domaine culinaire ou dans le service et stockage des denrées solides et liquides. Cet aspect domestique s'exprime également par un nécessaire de toilette, une petite perle annulaire et des clous de menuiserie découverts dans les différents creusements de cette période sur le site. Ainsi, le bâtiment découvert sur l'emprise (et probablement le début de bâtiment à proximité) dont l'orientation paraît normée par l'axe de circulation et le fossé de parcellaire, pourrait appartenir à cette phase d'occupation. Un *hiatus* apparaît ensuite où seul un vase métallescent d'Argonne évoque le milieu du III^e s.,



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Faubourg Saint Antoine
Plan général phasé, échelle 1/250
(DAO : Inrap)

a minima. L'occupation du site semble extrêmement limitée après cette période dans l'emprise investiguée.

Enfin, l'étude du cadastre napoléonien et son géoréférencement a permis d'identifier une limite parcellaire traversant l'axe de circulation, seul fossé ne présentant pas d'indice évoquant un remblaiement à l'Époque gallo-romaine. Un second fossé de parcellaire identifié sur le cadastre semble parcourir le tracé de l'actuelle canalisation, constituant la limite entre les deux secteurs de décapage et n'est donc pas mis au jour. La trame parcellaire, probablement romaine, est donc conservée. L'occupation continue donc probablement en dehors de l'emprise car aucun indice de peuplement

continu entre ces périodes n'est relevé sur le site. Le fossé identifié dans le secteur 2 coupe toutes les structures qu'il rencontre, hormis les perturbations contemporaines, et se poursuit en dehors de l'emprise. Or, l'étude du cadastre atteste de la conservation de l'axe de circulation, se décalant vers le sud-ouest, en limite d'emprise. Il bifurque quelques dizaines de mètres plus loin pour rejoindre la rue du Faubourg Saint-Antoine. Cette section n'existe cependant plus actuellement.

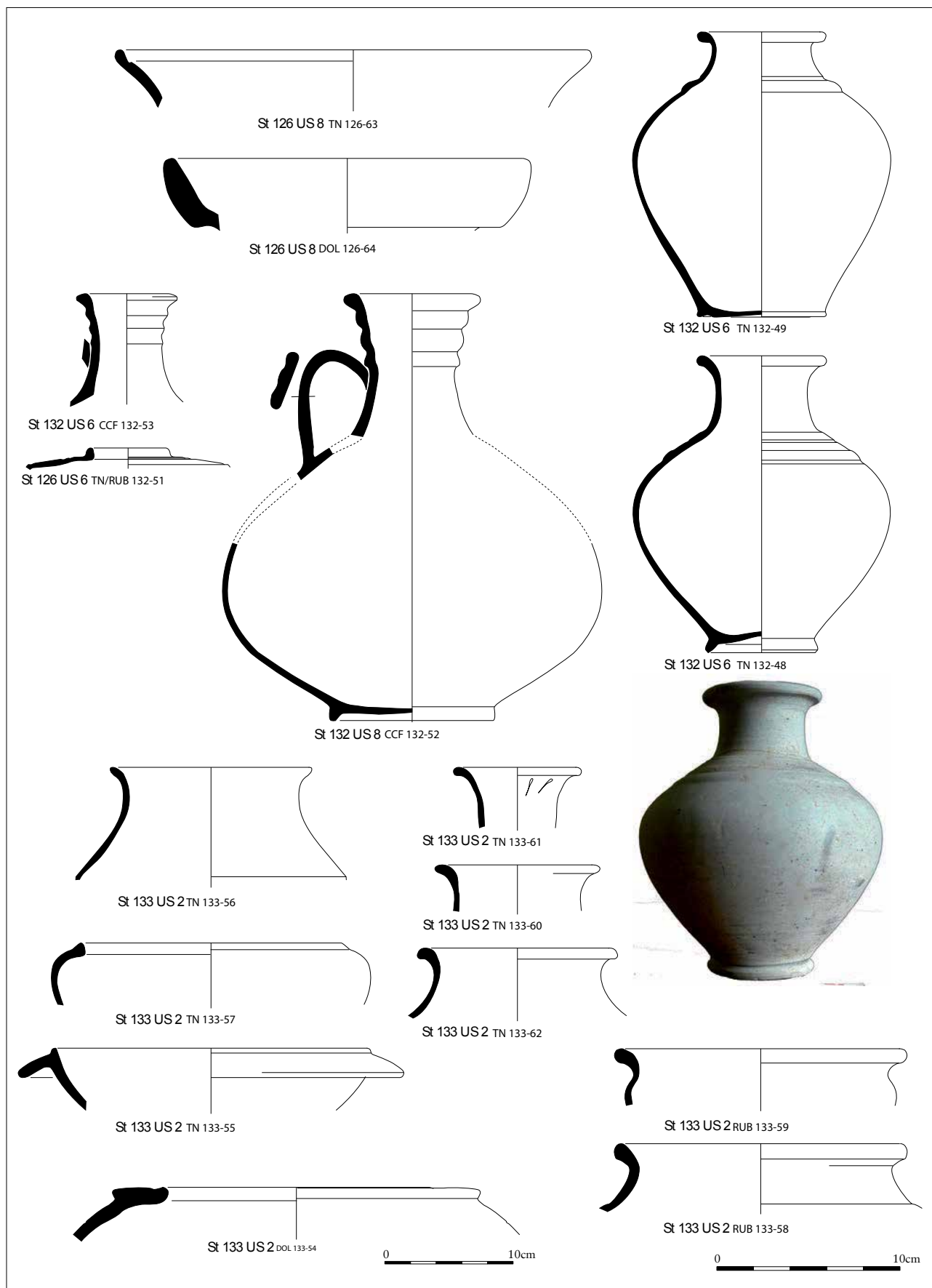
François COUPARD



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE,
Faubourg Saint Antoine
Vue du bâtiment, secteur 2
(cliché : Inrap)



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE,
Faubourg Saint Antoine
Vue de l'axe de circulation
en secteur 1
(cliché : Inrap)



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Faubourg Saint Antoine
 Planche de céramique gallo-romaine 4
 (DAO et cliché : Inrap)

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Route de Suippes, le Mont Bernard

Protohistoire – Contemporain

Un diagnostic a été réalisé sur l'emprise d'un projet de restructuration de bâtiments industriels de 5 197 m².

Six tranchées ont permis d'ouvrir environ 400 m², soit 8 % de la surface prescrite à l'est des substructions d'une *villa* gallo-romaine fouillée dans les années 70 sous la direction de M. Chossenot au centre du complexe agricole du Mont Bernard.

Outre un obus et des réseaux, elles ont révélé, sous la recharge crayeuse de ce terrain de football désaffecté :

un tronçon d'un possible fossé parcellaire et une structure indéterminée dont le comblement supérieur a livré une céramique non tournée attribuable à la période protohistorique.

Geert VERBRUGGHE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Rue Juliette Récamier, rue de Prilly

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moderne

L'opération de diagnostic a porté sur les rues Juliette Récamier et de Prilly concernées par un projet d'aménagement de voirie après reprises de réseaux enterrés sur une surface de 3 200 m². 119 m² ont été sondés soit 3,7 % de la surface du projet d'aménagement.

40 US et 19 Faits ont été recensés au sein de quatre tranchées réalisées et implantées entre 86,04 et 85,57 m NGF. Ces quatre tranchées ont révélé l'existence sous 0,35 m à 1,05 m de couches stériles d'au moins 0,96 m à minimum 1,44 m de couches archéologiques jusqu'entre 84,63 et 83,56 m NGF.

Les vestiges découverts correspondent, tout d'abord, à des niveaux de remblais de « terres noires » datés entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, mais surtout de la période carolingienne. Ils ont été relevés sur au moins 0,40 m d'épaisseur jusqu'entre 83,73 et 83,56 m NGF.

Au-dessus de ces remblais, l'essentiel des vestiges dégagés prend la forme de murs et de caves maçonnés en moellons de craie liés au mortier jaune. Datés de la période moderne, ils sont modifiés au cours du XIX^e s. avant d'être détruits lors de la création de la rue Récamier.

Émilie JOUHET

CHÂLONS-SUR-VESLE

R.D. 2, rue de la Garenne

Paléolithique – Mésolithique –
Gallo-romain – Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique prend place en amont de la construction d'un

lotissement. L'intervention a porté sur une emprise de 19 691 m². Les sondages ont permis

de découvrir 18 756 m², soit 9,5 % de la superficie prescrite.

Cette opération a permis de mettre au jour 58 structures diachroniques. Les indices les plus anciens identifiés au sein de l'emprise se rapportent cependant à trois éléments lithiques taillés découverts hors structure.

Deux d'entre eux se rattachent au Paléolithique moyen tandis que le troisième pourrait se rattacher à des séries paléolithiques ou mésolithiques. Leur localisation isolée, couplée aux dynamiques de colluvionnement sur la parcelle, ne permet pas d'attester d'une occupation préhistorique au sein de l'emprise mais illustre la présence d'une industrie lithique à proximité et probablement remaniée avec les sables tertiaires.

L'intervention a également mis en évidence la présence de vestiges construits du Haut-Empire (murs, bases de poteaux en craie, aménagements divers) se concentrant dans la partie orientale de l'emprise (et se développant probablement au-delà, vers l'est).

Le mobilier céramique récolté illustre, au moins, deux phases d'occupation, l'une à la fin du I^{er} s. av. J.-C. – première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., l'autre au III^e s. apr. J.-C. Les structures apparaissent toutefois fortement dégradées par les processus érosifs.

Le diagnostic a également livré plusieurs fossés, adoptant majoritairement deux orientations distinctes (nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest). La datation de ces structures reste indéterminée, bien que deux de ces fossés pourraient se rattacher à l'Antiquité (leur mobilier céramique reste cependant trop ténu pour en attester).

Enfin, des indices de la Première Guerre mondiale ont été identifiés, sous la forme de fosses dépotoirs, potentielles tranchées militaires et anciens trous d'obus d'artillerie. La découverte de ces vestiges vient confirmer et compléter les informations cartographiques dont nous disposons pour cette période.

Céline GODARD

CHANGY

Le Village

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne

La présente opération de diagnostic est localisée en limite nord de la plaine du Perthois, sur une surface de 6 835 m², concernée par un permis d'aménager au sein desquels 911,4 m² ont été sondés, menant ainsi à la mise au jour de 57 faits. Parmi ces découvertes, un axe de circulation probablement mis en place à l'Époque médiévale et fréquenté jusqu'au milieu du XX^e s. La présence d'un axe de circulation pour la période médiévale semble étayée par les occurrences de cette période sur la carte archéologique attestant, entre autre, de la présence d'une léproserie au XIII^e s. sur la commune.

Dans la moitié nord du site, un niveau fortement anthropisé s'inscrit dans les observations pédosédimentaires. Il s'agit d'un niveau contenant une importante quantité de mobilier fragmenté datant des I^{er} et II^e s. apr. J.-C. Cet horizon surplombe des faits archéologiques et pourrait être interprété comme un probable niveau de démolition des vestiges antérieurs. Au sein de ce niveau, des trous d'ancrage de poteaux ont pu être identifiés, participant hypothétiquement au démantèlement ou à la récupération des matériaux issus des aménagements antérieurs.

Ces aménagements prennent notamment la forme d'un probable bâtiment. Plusieurs fosses contenant d'importantes quantités d'artefacts archéologiques ont également été mis au jour dans l'emprise du projet. La fouille de quelques-unes de ces structures a permis la découverte de faune attestant d'une consommation alimentaire *in situ* ainsi que de fragments de *tegulae* et de TCA témoignant de la présence de bâtiments dans les environs immédiats.

Deux dépôts de *dolia* en pleine terre ont pu être identifiés. Le premier appartiendrait à la première phase d'occupation gallo-romaine du site. La présence d'un service à boire permet d'envisager qu'il pourrait s'agir d'un vase de stockage associé à un vase destiné à puiser à l'intérieur. Un autre dépôt du même type a été découvert dans le niveau de démolition évoqué précédemment.

L'importante quantité de mobilier découverte sur le site concerne l'occupation gallo-romaine. Ainsi, les différents éléments céramiques mis au jour suggèrent une installation domestique consommatrice de produits locaux, régionaux et susceptible d'être alimentée en produits du grand commerce traditionnel comme les

amphores à huile et les sigillées mais aussi en capacité d'acquérir des produits plus rares comme l'amphore levantine. Le niveau de démolition compte une série particulièrement hétérogène de mobiliers en terre cuite attribuables aux I^{er} et II^e s. apr. J.-C. De plus, le petit corpus de meules prélevées à l'occasion de ce diagnostic montre un ensemble composé de meules de provenances diverses et presque uniquement extra-régionales. Ces matériaux forment ici un ensemble

cohérent très proche de ceux observés à Reims et montrent une affinité nord-ouest par rapport au site de découverte. On peut, d'ailleurs, noter l'absence totale des matériaux souvent observés dans le sud ou l'est de l'ancienne région Champagne-Ardenne. Enfin, la découverte d'un fragment de creuset antique permet de poser l'hypothèse d'une activité artisanale sur le site.

François COUPARD

COMPERTRIX

33 rue Jules Ferry

Moderne – Contemporain

L'opération archéologique prend place sur le territoire de la commune de Compertrix localisée au sud-ouest de l'agglomération de Châlons-en-Champagne, dans le cadre d'un projet de construction individuelle. La parcelle concernée occupe une surface de 798 m².

Une unique tranchée de 51 m de long (112 m² ouverts) a permis de sonder 11,11 % des terrains.

Le diagnostic archéologique a mis en évidence les vestiges d'un axe de circulation d'époque indéterminée (Époque moderne à contemporaine) et les traces de pratiques viticoles.

Nathalie ACHARD-COROMPT

COOLUS

1 Grande Rue

Contemporain

Le diagnostic archéologique concerne une surface de 290 m² dans le cadre du projet de construction d'une crèche. Sur les 205 m² disponibles, 22,60 m² soit 11 % de la surface ont été sondés.

L'actuel projet est localisé dans la vaste plaine alluviale de la Marne, au sein d'une vallée peu profonde avec des flancs évasés, descendant en pente douce jusqu'au lit de la Coole, un des affluents de la Marne. Peu d'opérations d'archéologie préventive se sont déroulées sur cette commune. La surface disponible lors de notre intervention a limité la fenêtre d'observation à une unique tranchée au sein de laquelle

sept faits ont été mis au jour. Ceux-ci regroupent un puits d'infiltration très récent, ainsi que des fosses et un ancien trottoir. Ces différentes structures mettent en évidence une séquence pédosédimentaire bouleversée par les aménagements récents. Des blocs de pierre calcaire taillés ont cependant été retrouvés en position secondaire dans le comblement d'une grande fosse, témoignant très probablement du démantèlement d'un bâtiment plus ancien à proximité immédiate de l'intervention.

François COUPARD

CORMONTREUIL

4 rue Paul Doumer

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit à Cormontreuil, aux 4 rue Paul Doumer et 5 rue de la Paix, dans une zone aux occupations protohistoriques, gallo romaines et médiévales reconnues.

Réalisé préalablement à la création d'immeubles et de maisons d'habitation, il a porté sur les parcelles cadastrées AI n° 56, 58pp, 521 et 813 de la commune.

Sept sondages, profonds de 0,20 à 1,20 m, ont été réalisés sur une surface à évaluer de 5 621 m².

Les tranchées effectuées ont seulement permis de mettre au jour une structure à rattacher à la période contemporaine, certainement en lien avec le premier conflit mondial.

Émilie JOUHET

CORMONTREUIL

ZAC des Blancs Monts 2

Néolithique – Protohistoire –
Contemporain

Une prescription de diagnostic archéologique a été émise dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un ensemble commercial aux lieux-dits *Les Somniers*, *Les Goisses*, *Le Chemin de Puisieulx* et *Les Blancs Monts* sur une surface de 243 233 m².

368 tranchées ont été réalisées, représentant une surface ouverte de 25 036 m², soit 10,3 % de la superficie. La stratigraphie rencontrée sur l'emprise de diagnostic se caractérise par un limon de recouvrement de 0,3 à 1,4 m reposant soit sur la craie, soit sur la graveluche limoneuse.

C'est un total de 82 faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic. On dénombre deux bâtiments de stockage sur poteaux, deux fosses en « V » et deux fosses dont les usages sont indéterminés ; néanmoins, ces deux structures ont livré quelques fragments de céramiques que l'on pourrait dater du Néolithique récent au Hallstatt. Une analyse d'un charbon de la

fosse 1024 a donné deux datations du Néolithique moyen, la première est de 3 637 – 3 509 BC (82,4 %), la seconde est de 3 426 – 3 382 BC (13 %).

La majorité des autres faits est constituée d'éléments parcellaires et de chemins attribuables à l'Époque contemporaine.

Bien que le canevas de tir de 1918 ne montre aucun vestige de la Grande Guerre, des segments de tranchées et boyaux ont été mis au jour ainsi que deux sapes et un réseau électrique.

En conclusion, les vestiges mis au jour lors de cette opération d'une emprise de 24 ha sont assez modestes.

Bruno DUCHÊNE

COURCELLES-SAPICOURT

Les Larris

Indéterminé – Contemporain

Le projet porte sur la création d'un lotissement concernant une emprise de 33 197 m² de terre en friche. Les terrains présentent une hétérogénéité des substrats qui s'explique par la situation géo-topographique du lieu sur le flanc sud de la Vesle concernée par les formations tertiaires.

Durant l'opération 37 sondages ont été réalisés, couvrant 3 143 m², soit 9 % de l'emprise du projet. 12 anomalies récentes ont été mises au jour, matérialisées par des zones d'extractions, des fosses et un réseau de la Grande Guerre. Par ailleurs, plusieurs impacts d'obus

sont à signaler sur l'ensemble de l'emprise

Les parcelles sont marquées par une pente sud/nord en direction de la vallée de la Vesle à une altitude comprise entre 127 m et 151 m NGF, une dénivellation de 24 m sur une distance de 200, ce qui présente une hétérogénéité des substrats par la situation géo-topographique du lieu sur le flanc sud de la Vesle concernée par les formations tertiaires.

Pascal STOCKER

ÉPERNAY

Rue des Forges

Néolithique – Âge du Bronze –
Âge du Fer – Moderne –
Contemporain

Ce diagnostic, réalisé en amont d'un projet de construction d'un bâtiment industriel sur une emprise de 4 700 m², a permis de sonder 434 m² (soit 9,2 % de la surface) à proximité du cours actuel du Cubry, affluent de la Marne avant son entrée dans la ville d'Épernay. Les cinq tranchées réalisées ont révélé une fosse multiple ou polylobée, des trous de poteau attribuables, soit à des constructions légères de type grenier, soit à une construction d'accès au niveau d'une interruption de l'enclos palissadé d'une surface dépassant les 2 000 m². Ces structures permettent d'identifier un établissement rural caractéristique de la fin de l'âge du Bronze et/ou du premier âge du Fer. Cette interprétation n'est pas contredite par le mobilier céramique mis au jour dans le comblement d'une fosse. Une scie à encoche de la fin de la période néolithique, a priori en position secondaire dans un trou de poteau, apporte

un nouveau témoignage de l'occupation dès cette période conformément aux résultats des interventions préventives récentes en amont de la vallée du Cubry. Après la batterie de silos fouillée au sud de la ferme (et moulin) des Forges (Hugon 2009), ce diagnostic archéologique apporte un nouvel indice de l'occupation entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer au pied de la nécropole des Jogasses (Chossenot, 2004, pp. 344-348).

Des structures linéaires liées à l'ancien « Chemin des Forges » et des éléments fossoyés – parcellaires et/ou de drainage – complètent les structures reconnues lors de ce diagnostic.

Geert VERBRUGGHE

FAGNIÈRES

Rue du Chemin Barre, Les Cerisiers

Néolithique – Protohistoire

Cette intervention archéologique a permis de sonder 697,5 m², représentant environ 14 % de la surface du projet de construction d'un bâtiment artisanal (4 869 m²) au sud-ouest du village.

Outre un fossé arasé et des creusements indéterminés, elle a révélé une structure profonde assimilable à une fosse de piégeage pré- ou protohistorique à profil

en « U ». Elle apporte un nouveau témoignage des pratiques de chasse sur le plateau crayeux de cette partie de la rive gauche de la Marne, conformément à ce qui a pu être observé lors de deux diagnostics dans la partie orientale du territoire communal (Charbonnier 2013 ; Untereiner, 2014).

Geert VERBRUGGHE

FAUX-FRESNAY

Le Haut des Taupinières

Néolithique – Âge du Bronze –
Haut Moyen Âge – Moderne

Cette opération de diagnostic archéologique a été initiée par un projet d'installation de postes électriques sur un terrain 173 000 m² qui correspond à des parcelles agricoles, localisé à 1,5 km à l'est du village de Faux, en bordure de la rivière du Salon. Sa limite sud est longée par la R.D. 53, reliant Sézanne au village de Salon.

Globalement, l'ensemble du terrain présente une physionomie plane et régulière. On note, tout de même, un léger pendage dirigé vers le sud avec une pente d'environ 1 %.

La stratigraphie rencontrée correspond à celle attendue pour ce genre de terrain dont le relief amène un phénomène de colluvionnement et de versement des éléments en bas de pente.

Les couches stratigraphiques apparaissent restreintes et relativement peu développées. Cinq unités stratigraphiques furent reconnues avec des épaisseurs n'excédant pas 0,5 m. Les strates subissent un fort colluvionnement, phénomène accentué par un substrat peu perméable aux eaux de pluie. Ce dernier est constitué d'un substrat crayeux. Ces grès résultent de l'altération physico-chimique et mécanique des dépôts crétacés ponctuellement remobilisés sur les pentes au cours du Pléistocène. Elles se présentent sous la forme de limon à texture sableuse à granuleuse, mélangé à des fragments de craie pluridécimétriques.

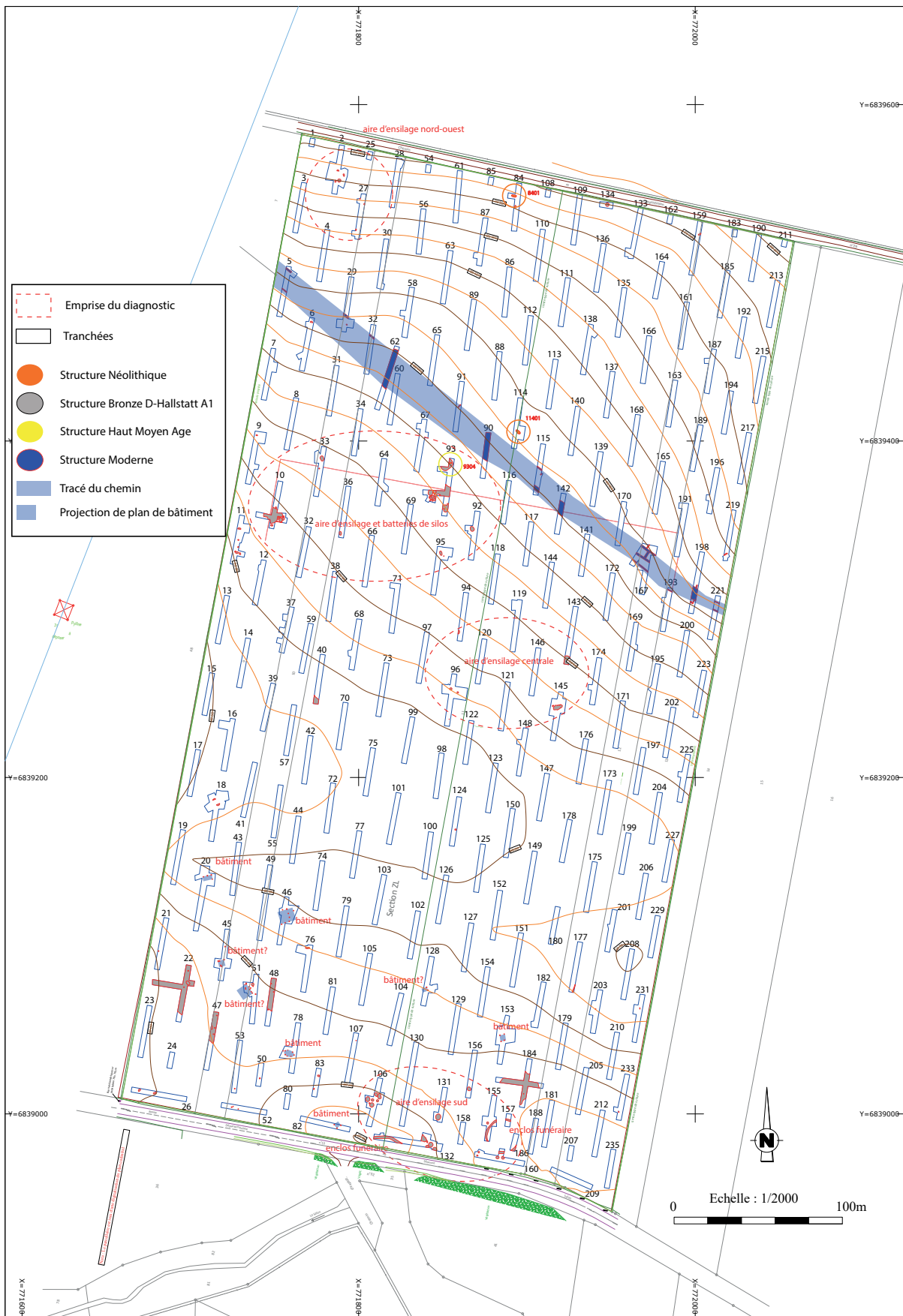
224 ouvertures ont permis de diagnostiquer l'ensemble des parcelles (20 723 m² ouverts, soit 12 % de l'emprise

du projet). 64 d'entre-elles ont révélé la présence de nombreux vestiges anciens (184 structures) illustrant l'occupation des parcelles sur quatre périodes chronologiques différentes : Néolithique récent, Bronze final (Bronze D-Hallstatt A1), haut Moyen Âge (VIII^e-IX^e s.) et période moderne (XIX^e s.).

La présence de ces structures archéologiques a été constatée sur l'ensemble du terrain. Néanmoins, des concentrations et des ensembles cohérents de vestiges se dessinent permettant ainsi d'en définir un zonage.

Deux fosses au profil en « V », distantes de 140 m l'une de l'autre, furent reconnues dans la moitié nord de l'emprise. Habituellement, ce type très particulier de structure est reconnu comme des fosses de piégeage. L'une d'elles contenait dans son comblement inférieur des restes osseux d'aurochs, qui furent datés par radiocarbone (3341 à 3030 avant notre ère). La datation annoncée permet donc d'inclure cette fosse dans la sphère du Néolithique récent. Ces deux fosses présentant une forme similaire (plan et profil), une même orientation ainsi qu'une même fonction peuvent être considérées dans un même ensemble. Peut-être font-elles parties d'un alignement de fosses-pièges, comme ce fut le cas sur le site de *La Maladrerie* à Sézanne par exemple ?

La période du Bronze final (Bronze D-Hallstatt A1) apparaît comme la phase la plus dense en terme de structures recensées. Cette densité de vestiges (158 faits) confère à ce site un aspect inédit au niveau



FAUX-FRESNAY, Le Haut des Taupinières
 Plan du diagnostic, 1/2 000
 (DAO : F. AVIVAL, cellule topographique, O. BAILLIF)

régional voire national. La grande majorité des sites fouillés de cette période se résume souvent à une fosse isolée ou à de petits ensembles de structures. Peu de sites présentent une véritable structuration des espaces où le nombre moyen de vestiges retrouvés s'élève à 17 par site fouillé au niveau régional.

L'occupation ouverte, à caractère agricole, mise au jour sur le site de Faux-Fresnay montre une véritable hiérarchisation des espaces occupés. La partie nord du terrain semble dévolue à une fonction de stockage alors que la partie sud, secteur montrant la plus grande densité de structures, apparaît réservée à une fonction d'habitat.

Trois aires d'ensilage furent définies dans la partie nord. Une petite aire, dans l'angle nord-ouest de l'emprise, est constituée d'au moins sept silos. Au centre du terrain, une seconde l'est par quatre silos et une fosse polylobée. La troisième aire, dans la partie ouest de la partie médiane du terrain, se présente sous la forme d'une association de deux grandes fosses polylobées (144 m² pour l'une et au moins 220 m² pour l'autre partiellement décapée), très riches en mobilier de la période du Bronze D-Hallstatt A1.

Un test mécanique dans chacune d'entre-elles a permis de montrer que ces fosses sont, en réalité, l'assemblage d'une multitude de fosses-silos proches les unes des autres et parfois se recoupant. Par extrapolation, ces deux batteries de silos devraient comprendre plusieurs dizaines d'individus.

Une quatrième aire d'ensilage fut délimitée dans la partie sud de l'emprise, aux abords de la zone d'habitat. Sur 5 000 m², 18 silos et une fosse polylobée furent répertoriés.

La fouille ou le nettoyage de ces structures de stockage a livré du mobilier, essentiellement céramique, typique des productions de la période du Bronze D-Hallstatt A1. De la faune fut également reconnue, la plupart du temps, dans le comblement inférieur de ces structures. Il est intéressant de relever que ces restes fauniques appartiennent à la fois au cheptel domestique (bœuf, porc, caprin, équidé) mais également à la sphère sauvage (aurochs, cerf, sanglier). La présence de cette faune domestique confère à l'occupation une image agro-pastorale où la chasse apparaît comme une activité ponctuelle, comme semble l'indiquer le rapport des restes fauniques retrouvés (69,2 % domestique, 30,7 % sauvage).

Ces silos présentent des aspects étonnants pour cette période archéologique. En effet, ces derniers apparaissent avec des dimensions très variables, allant de 0,5 m de diamètre pour le plus petit à 3,6 m de diamètre pour le plus grand. Habituellement, les silos du Bronze final sont tous calibrés sur une taille moyenne comprise entre 1 m et 1,5 m. L'apparition de silos en

batterie est également un élément peu fréquent. C'est dans les périodes plus récentes du second âge du Fer que l'on voit habituellement ce type de regroupement.

Ces structures sont-elles toutes synchrones ? Doit-on y voir le signe d'une occupation sur une longue période de l'âge du Bronze voire plus récente ? Contrairement à ce qu'annonce l'ensemble du mobilier céramique qui forme un lot chronologiquement homogène et rattaché à la seule période du Bronze D-Hallstatt A1.

La moitié ouest de la partie méridionale du terrain est marquée par la présence de 72 trous de poteau. Ces derniers annoncent la présence d'au moins huit bâtiments, dont trois possèdent un plan complet : deux greniers rectangulaires sur quatre poteaux et un bâtiment ovale sur sept poteaux (6 m x 4 m).

Deux tranchées ont livré de nombreux trous de poteau sans disposition apparente, ce qui laisse penser à la présence d'une superposition de bâtiments à ces endroits.

De vastes épandages de limon noir, relativement riches en mobilier céramique de la période Bronze D-Hallstatt A1, ont été mis au jour dans six tranchées. Ce type d'épandage est fréquemment retrouvé sur les sites de cette période. Dans le cas de Faux-Fresnay, des structures (fosses et trous de poteau) apparaissent sous les niveaux de ces limons. Sont-elles scellées par ces derniers ou bien fonctionnent-elles de manière contemporaine mais n'y sont pas discernables car possédant un comblement identique ?

La destination de ces épandages reste encore sujette à caution. Sont-ils des restes de niveaux de sols ? des niveaux mis en place par des rejets liés à l'occupation de l'âge du Bronze ? ou bien sont-ils des niveaux d'occupation pris au piège dans des micro-reliefs, de type cuvette, et ont ainsi été préservés de l'érosion des sols ?

La sphère funéraire est également représentée par la découverte de deux enclos circulaires, situés à la limite de l'aire d'ensilage sud. L'un d'eux est partiellement appréhendable puisqu'il se développe sous la route départementale longeant la limite sud de l'emprise. Le tronçon de fossé mis au jour nous permet, tout de même, de restituer sa forme de 32 m de diamètre.

Le second, d'un diamètre de 20 m, a été entièrement circonscrit. Son fossé taillé en V possède un surcreusement sur le fond, qui annonce probablement un fossé palissadé.

Du mobilier céramique a été prélevé à la surface de ces deux ensembles fossoyés qui annonce une chronologie similaire au reste de l'occupation du Bronze final. Cependant, ces éléments de datation pourraient être considérés comme intrusifs. En effet, il

apparaît étonnant que ces ensembles funéraires soient si proches de la zone d'habitat (65 m par rapport au premier bâtiment « habitable »). À ces périodes, on constate une distinction claire des espaces notamment funéraires.

Nous devons donc envisager que ces ensembles funéraires appartiennent à une autre phase chronologique.

La période du haut Moyen Âge s'inscrit sur le terrain avec la présence d'une sépulture, apparemment isolée. Cette tombe, creusée dans une fosse de l'âge du Bronze final, se présente avec un plan rectangulaire, orienté selon un axe est/ouest. Le crâne d'un jeune individu, situé à l'extrémité ouest de la sépulture, a été observé. Quelques fragments furent prélevés et permirent une datation par radiocarbone (692 à 887 apr. J.-C.).

La période moderne s'incarne dans un chemin traversant transversalement l'ensemble du terrain diagnostiqué. Ce chemin se présente sous la forme de deux fossés parallèles, présentant une orientation ouest-nord-ouest/est-sud-est, dont l'écartement varie entre 12 et 23 m. De nombreuses traces d'orniérage ont été relevées à l'intérieur de cette bande ainsi définie.

Une superposition avec le cadastre napoléonien (levé en 1841) permet d'identifier ce chemin avec celui inventorié sur le cadastre ancien sous le nom de « Grand chemin de Sézanne ».

Toutefois, nous devons nous interroger sur sa chronologie. En effet, bien que sa datation moderne ne fasse plus de doute, un élément peut le faire apparaître beaucoup plus ancien.

La sépulture du VIII^e-IX^e s. est très proche de son tracé (10 m). Est-ce une coïncidence, quand on sait qu'il est d'usage pendant la période du haut Moyen Âge d'utiliser des repères topographiquement visibles dans la campagne (tertre, colline, chemin, etc.) pour y implanter de petites nécropoles dites « en plein champs ». Ne serait-ce pas le cas ici ?

Les résultats de ce diagnostic confirment bien le passé ancien de la campagne de Faux-Fresnay. Ils apparaissent surtout comme la mise au jour d'un site majeur pour la compréhension du mode de vie des populations de l'âge du Bronze final, période relativement indigente en terme de sites.

Cette période correspond à une transition des influences du mode de vie des peuples de la région où l'on voit s'estomper un mode de vie dit « atlantique » au profit d'un mode de vie aux influences culturelles orientales. Cette période voit régionalement une phase d'expansion agricole sans précédent où l'on constate une colonisation progressive de la plaine crayeuse de l'Aube et de la Marne, à partir d'une trame d'habitats densifiée dans les grandes vallées. Ce site en serait un parfait exemple où l'on perçoit une véritable hiérarchisation des espaces amenant à une véritable gestion du terroir.

Olivier BAILLIF

FAUX-VÉSIGNEUL

Le Chemin de Coupetz

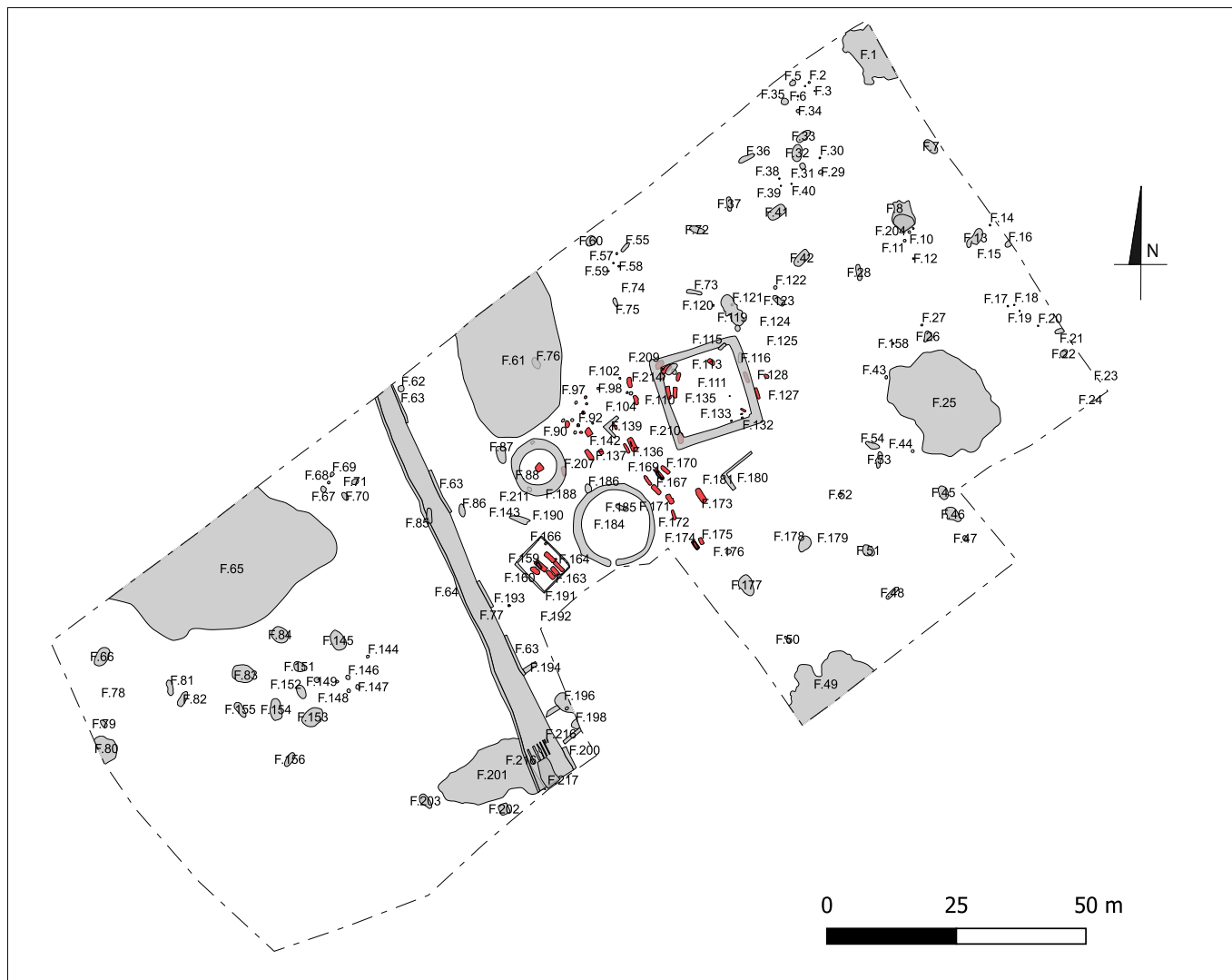
Néolithique – Âge du Fer –
Gallo-romain

À Faux-Vésigneul, Chemin de Coupetz, dans la vallée de la Coole, un projet de création de bâtiments agricoles destinés à l'élevage a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique, réalisé du 13 au 17 octobre 2014 (Lameran, 2015). Au vu de la densité de vestiges découverts, l'aménageur a modifié l'assiette de son projet et un nouveau diagnostic a été prescrit, réalisé du 20 au 25 novembre 2014, sur une surface de 2 ha (Langry-François, 2015).

Ces deux opérations ont permis la découverte de 120 structures, appartenant à plusieurs types d'occupations : plusieurs fosses en « Y » du Néolithique, des silos, des fosses polylobées, quelques bâtiments ainsi qu'un

enclos palissadé appartenant à une occupation à vocation agricole du premier âge du Fer, une nécropole du second âge du Fer, une fosse polylobée contenant une inhumation datée de la fin du Hallstatt et du début de La Tène et un chemin antique bordé de deux fossés latéraux.

L'objectif de la fouille prescrite sur une partie de l'emprise du second diagnostic est de comprendre l'organisation et la chronologie de l'espace funéraire impacté par l'emprise du projet d'aménagement. Il s'agira également de caractériser le chemin antique et de tenter de comprendre son articulation, le cas échéant, avec l'espace funéraire précité.



FAUX-VÉSIGNEUL, Le chemin de Coupetz
Plan de la fouille
(relevé topographique : F. AVIVAL ; DAO S. CANET)

L'opération s'est déroulée du 25 juin au 3 août 2018 sur une superficie totale de 17 000 m². Elle a permis la mise au jour d'une nécropole protohistorique à enclos connue par photographie aérienne. Celle-ci est localisée en bas de versant sur une petite éminence topographique localisée entre deux vallons secs, connectés perpendiculairement à la vallée de la Coole en rive gauche.

L'espace funéraire, relativement arasé, est matérialisé par deux enclos circulaires dont l'un est ouvert au sud et deux enclos quadrangulaires. Une aire dévolue à des inhumations et une aire privilégiant les incinérations sont organisées entre les enclos, probablement par petits noyaux. L'ensemble fouillé dénombre 35 inhumations, 14 incinérations et quatre incinérations douteuses. Certaines fosses interprétées comme probables sépultures sont vides, d'autres présentent des traces ostensibles de pillage ancien ou plus récent. La chronologie des enclos circulaires pose problème.

Le mobilier céramique issu du comblement des fossés est en effet trop indigent et une seule sépulture non datée côtoie du mobilier tardif. La nécropole pourrait cependant être fondée par ces monuments circulaires réputés plus anciens. L'étude du mobilier métallique précise la chronologie proposée jusque-là. Les inhumations datées par ce mobilier se répartissent entre La Tène B1 et La Tène C2 avec un noyau fort centré sur La Tène B2/C1. Le mobilier accompagnant les incinérations évoque une chronologie entre La Tène D2a et l'Époque augustéenne.

La nécropole n'est pas fouillée dans son intégralité puisqu'un enclos circulaire et un petit enclos quadrangulaire, mis en évidence par le diagnostic et les photographies aériennes se trouvent hors emprise au sud. Par ailleurs des fossés situés en limite d'emprise peuvent évoquer au moins un autre enclos quadrangulaire. L'extension de la nécropole au nord et à l'est est en revanche mieux circonscrite. À l'ouest elle

est limitée par une voie de circulation orientée nord/sud. Aucune structure anthropique contemporaine de la nécropole n'est mise au jour au-delà de la voie. Celle-ci, très arasée, est matérialisée par deux fossés bordiers que l'on suit de manière discontinue. Elle prend, notamment dans sa partie méridionale, la forme d'un berceau formant un chemin creux. Localement, une recharge de craie présente des traces d'ornières. Le mobilier mis au jour sur cet axe est peu abondant et très lâche chronologiquement. Il est encore fréquenté après la dernière phase d'occupation attestée de la nécropole à la fin de la Tène finale-Époque augustéenne. Son origine est plus problématique. Son tracé au-delà de l'emprise, parallèle au cours de la Coole, pourrait border d'autres implantations protohistoriques et rejoindre au sud-est le camp militaire de Faux-Vésigneul probablement contemporain de la dernière phase d'occupation de la nécropole. Ce camp est recoupé par la voie Langres-Reims qui traverse la Coole à Faux et file en rive droite vers Châlons. Dès lors, la voie mise au jour sur la fouille correspond-elle à la version ancienne de cet axe majeur ou s'agit-il d'un axe secondaire empruntant la vallée de la Coole ?

Deux fosses polylobées transition premier/second âge du Fer, une structure isolée considérée comme une potentielle incinération ou dépôt associé regroupant plusieurs vases datés de la transition Bronze/Fer, un ensemble d'une quarantaine de fosses profondes à profil varié (« V, W, Y » ou autre), traditionnellement interprétées en lien avec des activités cygénétiques, complètent le panel des structures anthropiques. Deux de ces fosses ont fait l'objet de datation radiocarbone, sur un reste d'aurochs déposé dans la partie supérieure du remplissage pour l'une, et sur des charbons pour l'autre. Les résultats sont cohérents et indiquent l'étape finale du Néolithique récent. Ces fosses pourraient être organisées sur des axes de passage du gibier, autour de dépressions naturelles, de la proximité de ponts d'eau et à l'articulation de milieux différents (ouvert/boisé).

Sylvain CANET

ISLE-SUR-MARNE

Le Saule Nesle, La Haie Manet, ZD n° 6

Néolithique – Âge du Fer –
Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune d'Isle-sur-Marne au lieu-dit *Le Saule Nesle* a eu lieu dans le cadre d'une demande de création d'une carrière d'extraction de gravier et de sable. L'intervention correspond à une première phase d'exploration portant sur 14 ha sur une superficie totale prévue de 25 ha. Le terrain à diagnostiquer, de cette phase I, est situé sur une terrasse alluviale.

Au total, 334 tranchées ont été creusées. Le taux d'ouverture a été de 13,5 % (18 827 m²) et 28 tranchées ont livré des structures archéologiques antérieures à l'Époque moderne, soit un taux positif de 8 %.

Ces vestiges concernent plusieurs phases d'occupation pré- et protohistoriques. Le vestige le plus ancien est

une inhumation datée par ¹⁴C du Néolithique final. Une concentration de trous de poteaux et de fosses, dans la partie sud-est du terrain diagnostiqué, peut être datée par la céramique du Hallstatt moyen et de la transition Hallstatt – La Tène ancienne. Enfin, un puits dans la partie nord de la parcelle et qui semble isolé, a pu être daté par dendrochronologie de la phase de transition La Tène ancienne/La Tène moyenne (La Tène B2/C1).

Ce puits a livré un important spectre carpologique conservé par imbibition.

Des traces de plantations de vignes, probablement du XIX^e s., ont été rencontrées dans 27 tranchées.

Michel GAZENBEEK

Présentation de l'opération et aspects de méthode

Les travaux 2018 s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche interinstitutionnel initié en 2009 dans le cadre de l'association « Autour du Camp d'Attila », avec le soutien du ministère de la Culture et de la commune de La Cheppe. Pour cette année, une opération de fouille programmée a été menée sur une surface de 904 m² au cœur de l'enceinte. Elle s'inscrit dans le prolongement, vers le nord, de la fouille de 2016 et, au total 1 495 m² ont été décapés dans l'enceinte de l'*oppidum*. L'intervention s'est déroulée sur deux semaines, du 6 au 19 août 2018. Le travail de post-fouille et les études spécialisées ont été achevés en 2019 (Bocquillon *et al.*, 2018-2019). L'emprise dessine un « L » dont le grand côté est orienté est/ouest. La fouille manuelle des structures a été réalisée par une équipe d'une vingtaine de fouilleurs bénévoles.

Le recouvrement de terre végétale varie entre 0,30 m et 0,35 m sur le substrat composé de craie altérée et gélifracée (graveluche). En surface, le repérage des

structures a été rendu complexe par la sécheresse des sols et la présence de grandes taches grisâtres aux contours irréguliers déjà abordées en 2016 (Bocquillon *et al.* 2016, p. 21). Ces perturbations sont sans doute au moins pour partie liées aux fouilles napoléoniennes et il est possible que certains éléments n'aient pas été perçus lors de la fouille 2016 en raison de ces zones perturbées. En 2018, le choix s'est porté sur un décapage un peu plus appuyé, de quelques centimètres, au niveau de ces grandes taches ce qui a permis de révéler des structures sous-jacentes. Par ailleurs, une grande nappe traversée par une structure linéaire (fait 74) perçue en 2016 a été décapée sur une plus grande partie au nord-ouest de l'emprise. Cette vaste unité (fait 108) – sans doute déjà ponctuellement abordée à l'occasion des fouilles napoléoniennes (Letaudin, 1869, p. 74) – a fait l'objet d'un sondage mécanique qui a permis de révéler des structures et de couper le chemin 97 correspondant au prolongement du fait 74. Cette grande unité est interprétée comme une vaste dépression naturelle qui, au cours de l'occupation de la ville, a fait l'objet d'un comblement (notamment par du limon crayeux grisâtre et de la craie blanche)



LA CHEPPE, Camp d'Attila
Plan des vestiges mis au jour en 2016 et 2018
(DAO : H. BOCQUILLON, P. MÉNIEL)

pour l'implantation d'un nouvel état de construction dont quelques éléments ont pu être perçus (faits 105, 106 et 109 et construction UA 3). Les structures apparues dans le sondage ont été fouillées manuellement mais les faits 163 et 164 perceptibles dans le comblement de la dépression vers l'ouest n'ont pas été explorés.

Une soixantaine d'autres faits ont été mis au jour. La fosse 129 s'est avérée être une structure moderne peut-être en rapport avec le conflit de 1914-1918 (lot de clous forgés de fabrication mécanique postérieure à 1830 *cf.* étude M. Pieters). Les faits rattachés à la fin de l'âge du Fer correspondent à : 33 trous de poteaux d'interprétation plus ou moins assurée correspondant à au moins trois constructions (UA1 à UA3) ; un chemin (fait 97) ; un puits (fait 90, au moins fouillé anciennement dans la partie supérieure) ; de petites fosses, caves et celliers (groupe 101/145/151, faits 102, 104, 110, probablement fouillés anciennement ; faits 105, 106, 147, 157) ; des fosses allongées (fosse 132 fouillée anciennement ; fosses 109, 128 et 159) ; des chablis (faits 98, 100, 142, 148) de datation incertaine et faits indéterminés. Dans deux cas d'aménagements architecturaux (UA1 et UA2), les trous de poteaux sont associés à de petites tranchées et la relation est complexe à analyser et sera discutée au cas par cas.

Le puits a été exploré sur quatre mètres de profondeur et la fouille a été arrêtée pour des raisons de sécurité. La plupart des faits fouillés anciennement (*cf. infra*) ont fait l'objet d'une exploration, le plus souvent intégrale, mais dans le groupe de faits 101/145/151, la fosse 151 a été explorée à moitié et une probable cave anciennement fouillée (fait 170) située en bordure de la grande nappe n'a pu être traitée. La priorité a été donnée à la fouille intégrale des structures non perturbées. Toutefois, mise en évidence à la suite d'un orage, la fosse 169 comblée de craie en surface a fait l'objet d'un test limité au sud. Dans le même secteur, la cave 157 a été fouillée à demi et la fosse 128 dont les limites ont été reconnues n'a pu être traitée en totalité en raison de la présence de la berme. Enfin la probable cave 149, se prolongeant sous la berme est n'a pas été abordée. Les vestiges non traités sont concentrés dans la partie nord-est dans l'optique de faciliter une intervention ultérieure.

L'identification des faits fouillés anciennement

Seules les structures d'une certaine envergure sont concernées par les fouilles anciennes : le témoignage de P.-H. Letaudin et les observations faites sur le terrain convergent sur ce point (Letaudin, 1869).



LA CHEPPE, Camp d'Attila
Vue depuis le nord sur l'unité architecturale UA2
(cliché P. MÉNIEL)



LA CHEPPE, Camp d'Attila
Corne de béliér en terre cuite de la structure 109
(cliché : S. LOISEAU)

Si l'on considère le comblement et l'analyse des mobiliers, les indices sont parfois contradictoires et les caractéristiques du comblement constituent sans doute le meilleur argument. Des fosses ont une stratigraphie bien caractérisée et souvent relativement complexe, alors que d'autres ont un comblement plus homogène constitué de quelques unités faiblement caractérisées et souvent plus meubles si l'on excepte les niveaux de surface en général plus indurés. Les galeries de fousseurs semblent plus souvent repérées dans les premières (anciennes galeries perturbées lors des fouilles anciennes). La perturbation du terrain en surface des faits peut confirmer le diagnostic mais le lien ne paraît pas systématique.

La relation avec les observations faites sur le mobilier (poids moyen des restes de céramique ou d'amphore et question des connexions anatomiques de la faune) n'est pas univoque. Pour exemple la proportion de dents isolées de porcs et de caprinés est élevée dans des structures très probablement déjà fouillées et dans des structures sujettes à discussion mais également dans des faits superficiels sans doute non touchés et évoquant des chablis au mobilier très détritique (étude P. Méniel). Par ailleurs, cette part est limitée dans des structures aux niveaux assurément en place mais aussi dans des fosses qui paraissent avoir connu une intervention ancienne. Concernant le poids moyen des restes d'amphore dans les ensembles d'au moins 20 restes, il atteint ses valeurs les plus élevées avec les lots des grandes structures présentant des comblements bien caractérisés aux unités sans doute en place (étude M. Saurel). Toutefois, des valeurs moindres (toutes de moins de 90 g) pourraient être en rapport avec un

mobilier au caractère détritique accentué et ne sont sans doute pas systématiquement en lien avec une intervention ancienne. La fosse 128 se rapproche par différents critères des fosses anciennement fouillées (part élevée de petites dents isolées et poids moyen très réduit des restes d'amphore) mais la fouille de parties anatomiques en connexion témoigne de niveaux en place.

La trame urbaine

L'organisation orthonormée est pleinement confirmée. Le chemin, les unités architecturales et grandes structures fouillées en 2016-2018 s'inscrivent presque parfaitement dans un schéma global suivant deux axes perpendiculaires d'orientation nord-nord-ouest et est-nord-est. L'orientation des cinq fosses allongées est quasi identique, notamment pour les quatre fosses se situant dans la partie est de l'emprise, la fosse 109 au fond de la dépression, au nord-ouest de l'emprise étant à peine plus orientée vers l'ouest. On peut considérer que les quatre premières font partie d'une même unité urbaine incluant également l'unité architecturale UA2, alors que la dernière, implantée de l'autre côté du chemin, appartenait sans doute à une autre section de l'habitat. Par ailleurs, on observe le regroupement d'entités de fonctions similaires. Ainsi, si l'on considère le sud du chemin, les traces de constructions d'une certaine envergure se concentrent vers l'est, les fosses, fosses/silos et caves, dans la partie médiane et les puits vers l'ouest. On retrouve ainsi les composantes reconnues entr'autres dans les unités d'habitation de l'*oppidum* de Condé-sur-Suippe (Pion, 1996).

Les données chronologiques

Les mobiliers du corpus 2018 s'inscrivent dans la fourchette chronologique reconnue de manière générale au travers du mobilier des prospections et des fouilles. Le faciès monétaire suggère une occupation allant principalement de la fin du II^e s. avant notre ère jusqu'aux environs de la guerre des Gaules et cet ancrage est confirmé par le corpus de la fouille composé exclusivement de monnaies gauloises dont une majeure partie attribuée aux Rèmes. L'apport plus nouveau de la fouille sur le plan de la datation du site concerne notamment la fin de l'occupation avec l'ensemble de la cave 157 dont le lot céramique comportant des productions campaniennes bien caractérisées s'inscrit dans les années 50-30 av. J.-C. (voire autour de 50-40 av. J.-C. ?). Par ailleurs, des données de chronologie relative sont perceptibles notamment dans le secteur de la grande dépression 108 au travers des éléments abordés dans le sondage. Dans le cas de la fosse 109 et du remblai 107, on dispose d'une superposition avec plusieurs hypothèses possibles. Soit le fait 107, c'est à dire la masse crayeuse et les remblais surmontant la fosse allongée 109, correspond à la dernière phase du remblaiement d'une même structure, englobant la fosse 109 et des aménagements la surmontant, implantée profondément dans la dépression comblée, soit la dépression créée au-dessus de la fosse 109 à la suite du tassement des éléments a exigé un apport de matériaux adapté, blocs lithiques et masse crayeuse, pour combler et stabiliser le terrain afin d'implanter de nouvelles structures. Le sondage ne donnant qu'une vision partielle et les trous de poteaux de l'UA 3 indiquant des aménagements attenants côté est permettent d'envisager des interprétations plus complexes qui demanderaient un dégagement plus large et des moyens adaptés.

Mobilier et données fonctionnelles

Le mobilier est abondant, détritique et diversifié conformément aux autres *oppida*. Certaines tendances sont à signaler. La fosse 147, avec trois fonds de céramiques en réemploi à dépôt blanchâtre et une rondelle perforée présentant un même type de dépôt ouvre la question de l'usage potentiel de la chaux dans les activités au sein de l'*oppidum* (étude M. Saurel). L'étude de la faune (P. Méniel) permet de mettre en évidence des déchets de consommation, des activités de boucherie, de charcuterie et de pelleterie. En parallèle, certains éléments assez particuliers paraissent très présents de façon générale dans le secteur fouillé en 2016-2018 comme des boulettes de matériaux d'origine organique ou, concernant le travail des métaux (étude M. Pieters), certains déchets spécifiques comme les contreplaques à rivets découvertes en grand nombre désignant

une activité liée au travail du métal (fabrication et/ou réparation voire autre ?). L'analyse des objets en verre et de leurs compositions (étude J. Rolland, B. Gratuze) a, par ailleurs, permis de mettre en évidence des objets dispersés, perles en verre bleu et bracelets en verre pourpre, dans différentes structures, mais fabriqués dans un même fragment de verre brut « voire d'un seul creuset et dans un même moment ». On peut encore signaler les nombreux jetons et rondelles perforées en céramique, des rouelles, de rares fragments de pesons en craie, un possible fragment de moule à petite barre métallique, quelques éléments d'éventuelles parois en matériau calcaire et un probable fragment de chenet à tête de bœuf. Nombre d'interrogations émergent ainsi, avec une tendance globale qui suggère un mobilier non spécifiquement raccordé à un environnement élitare mais plutôt à différentes activités de type artisanal et/ou commercial dont la nature précise reste à analyser.

D'après les clichés aériens réalisés par B. Lambot, des fosses en tranchées, étroites et très profondes, rythment la partie médiane de l'*oppidum*. Quatre d'entre elles ont été fouillées en 2018 dont deux non ouvertes au XIX^e s. Le positionnement des fosses allongées les place assez clairement en relation avec les unités architecturales et, en fonction des cas, elles paraissent se situer à une petite distance des parois ou à la hauteur d'une paroi, voire à l'intérieur d'une construction. En outre, l'uniformité de ces fosses – longueur de 4,80 à 7 m, largeur de 0,75 à 1,07 m, profondeur de 0,65 à 1,70 m, parois quasi verticales – est notable, qu'elles soient simples ou d'aspect tripartite. Leur grand nombre, une certaine tendance à l'alignement et des colmatages avec de la craie font partie des paramètres à prendre en compte pour les interpréter. Si aucune trace n'assure la présence d'aménagement des parois, la faible lisibilité des comblements et une certaine instabilité du substrat incitent à la prudence. Ainsi, dans l'attente d'une étude plus approfondie et en l'absence de parallèles avérés, on gardera volontairement ouverte la question de l'interprétation fonctionnelle (Bocquillon *et al.*, à paraître) : fosses liées au stockage/à la conservation au frais ? fosses liées à la gestion des eaux et/ou à des pratiques d'assainissement/d'hygiène en rapport avec un contexte urbain et avec les espaces de vie ? (certains déchets comme les coprolithes suggèrent une hypothèse de fosses d'aisance/latrines, mais les résultats des analyses parasitologiques « semblent compatibles avec une utilisation comme fosse dépotoir, même si la fonction de latrines reste possible du fait des problèmes de taphonomie », étude B. Dufour et M. Le Bailly) fosses en relation des activités artisanales ? etc.

Hervé BOCQUILLON
et Marion SAUREL

LA VEUVE Le Champ Pertaille

Paléolithique – Mésolithique –
Âge du Bronze – Âge du Fer

L'opération de diagnostic réalisée sur la commune de La Veuve, au lieu-dit *Le Champ Pertaille*, fait suite à une demande volontaire de diagnostic émise par la CCI Marne en Champagne. Le terrain d'assiette de 76 860 m² est cadastré YC n°13 et s'inscrit dans la continuité de l'aménagement du Parc d'Activités de La Veuve. La commune de La Veuve est localisée dans le département de la Marne, à huit kilomètres au nord-ouest de la ville de Châlons-en-Champagne. Elle se trouve essentiellement entourée de terrains à vocation agricole.

86 tranchées de diagnostic d'une longueur moyenne de 50 m ont été implantées sur la parcelle. Le taux de sondage atteint 14,3 %, à l'issue des vérifications (11 010 m²).

135 faits ont été découverts. Les trous de poteau représentent 70,2 % du corpus global, contre 14,9 % pour les fosses (tous types compris) et 5,97 % pour les fossés augmentés des enclos funéraires. À ces faits, il convient d'ajouter l'observation, à quatre reprises, dans les tranchées 16, 38, 45 et 72 (?) d'un horizon humifère ancien.

Spatialement, on observe une concentration importante de vestiges dans le quart sud-ouest de la parcelle. Des aménagements plus dispersés ont été observés dans le quart sud-est de la zone sondée. Enfin de rares structures, apparaissant isolées, ont été remarquées dans la moitié nord.

Un paléosol daté par radiocarbone de l'Épipaléolithique a été observé à plusieurs reprises dans l'emprise du vallon sec, sans mobilier associé.

Les deux structures cynégétiques mises au jour correspondent potentiellement aux plus anciens vestiges (du Mésolithique à l'âge du Bronze ?) anthropiques en présence. Le diagnostic n'a pas permis de préciser la

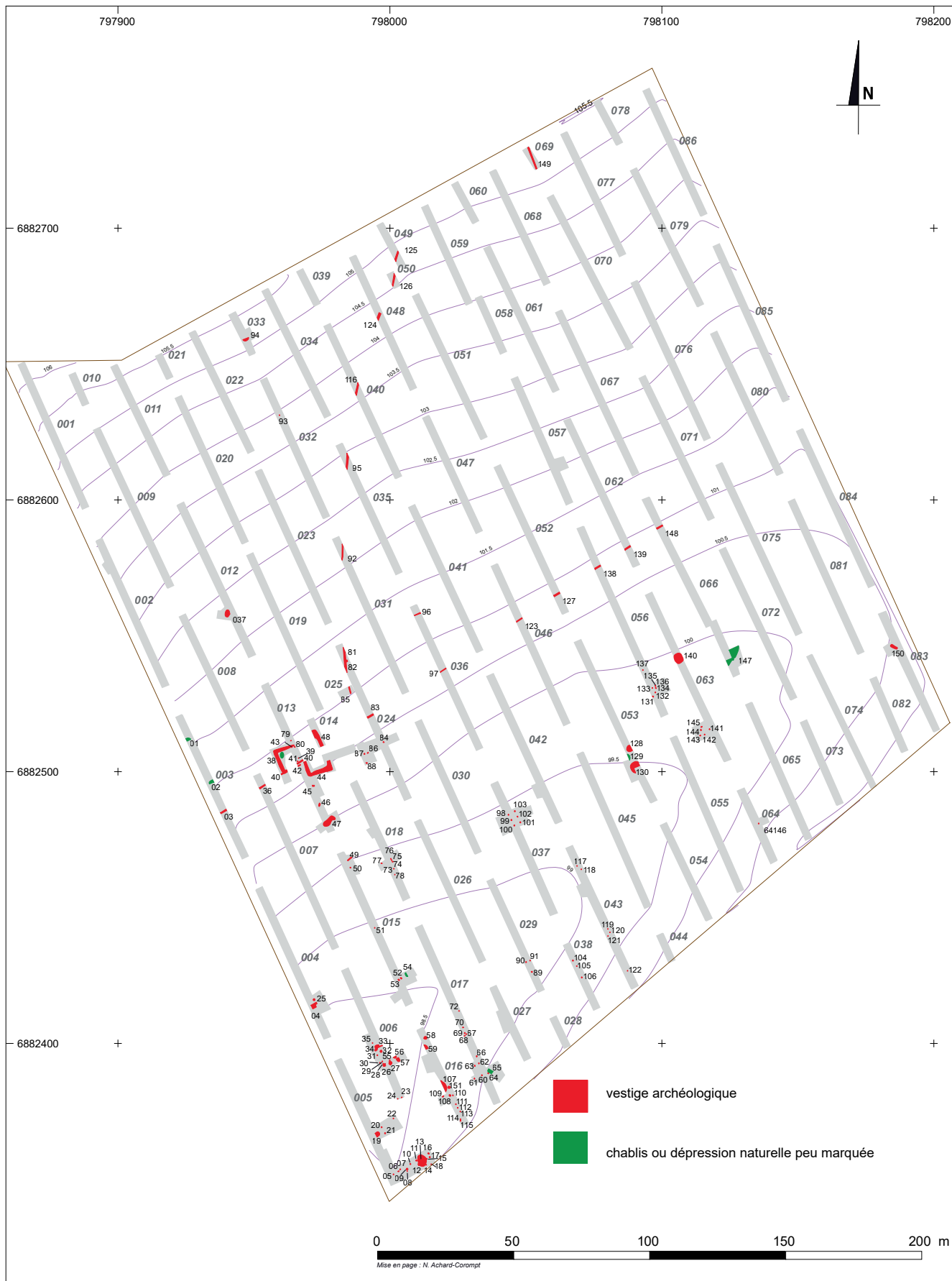
date de leur installation, ni d'établir un fonctionnement simultané des pièges au sein d'un ensemble structuré.

La majorité des faits anthropiques découverts signalent une installation de La Tène finale répartie en deux pôles distincts spatialement, l'un funéraire et le second, plus vaste, relatif à une (ou des) occupation(s) domestique(s). Le premier comprend un enclos rectangulaire sur lequel vient se greffer un enclos en forme d'agrafe. Ils pourraient avoir été fondés antérieurement à l'installation domestique durant La Tène D1 d'après l'urne funéraire observée. Quoiqu'il en soit, une fréquentation, si ce n'est une utilisation de la nécropole contemporaine de l'habitat, est attestée par le mobilier céramique en provenance des ultimes niveaux de remplissage des enclos.

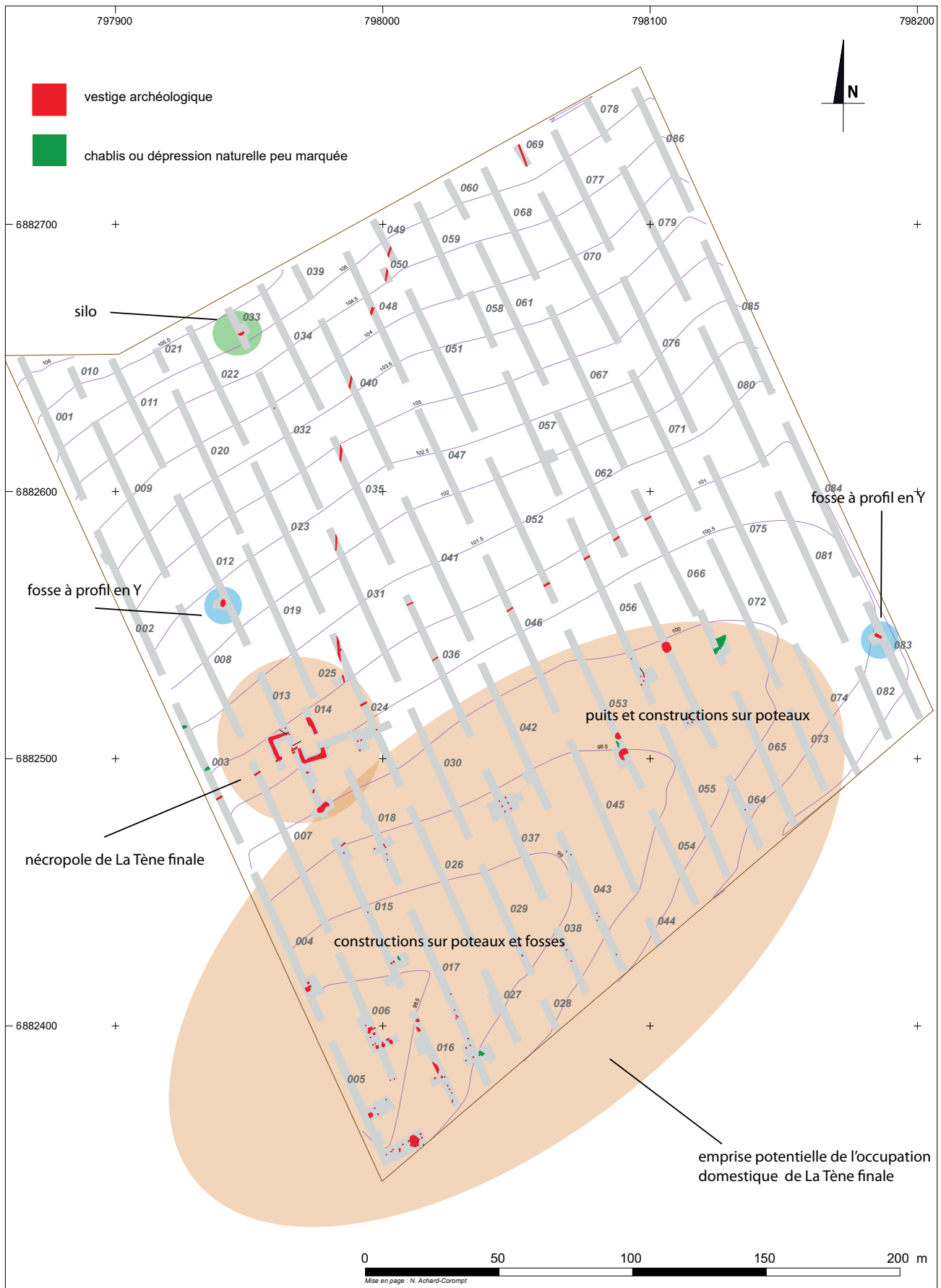
L'habitat se développe dans la partie sud-ouest de la parcelle investiguée. Il comprend des constructions sur poteaux dotées, pour certaines, de structures de stockage souterraines, de fosses et au moins d'un puits implanté sur la frange est de l'occupation. L'occupation n'apparaît pas structurée ou circonscrite par des fossés. La densité des vestiges peut être assez élevée (Tr 05, 06 et 15). Le tout a été repéré sur une emprise d'environ 1,5 ha. Seules les limites nord et est de l'installation ont été reconnues. La distribution spatiale des structures atteste d'une poursuite de l'occupation à l'ouest et au sud de la parcelle sondée. Les restes céramiques provenant des aménagements domestiques se rattachent principalement aux phases D1b et D2a de La Tène finale.

L'état de conservation des vestiges est bon car ils ont été protégés de l'érosion par un important colluvionnement. La conservation ponctuelle d'un niveau de circulation laténien est envisagée.

Nathalie ACHARD-COROMPT



LA VEUVE, Le Champ Pertaille
Plan masse des sondages et des vestiges archéologiques
(DAO : N. ACHARD-COROMPT, F. AVIVAL)



LA VEUVE, Le Champ Pertaille
Les différentes installations découvertes
(cliché : N. ACHARD-COROMPT)

L'opération de fouille réalisée sur la commune de La Veuve, au lieu-dit *Les Crayères* fait suite à un diagnostic archéologique effectué en 2005 sous la direction de P. Laloo (Laloo, 2005) à la demande de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons-en-Champagne. Les parcelles concernées (ZE 292pp secteur D et 293 secteur C), non contiguës, sont inscrites au sein de parcelles déjà loties. L'intervention archéologique de 2005 avait révélé plusieurs installations de stockage du second âge du Fer.

En définitive, 14 550 m² ont été décapés et 284 faits ont été enregistrés dont 70 structures d'origine anthropique.

Les vestiges laténiens

Des structures de stockage

Les vestiges fouillés au lieu-dit *Les Crayères* sur le territoire de La Veuve correspondent à une partie d'une installation agricole, plus précisément celle dédiée au stockage des productions. Elle a fonctionné et a été abandonnée entre la fin de La Tène A et le début de La Tène B1a, soit du dernier quart du V^e s. jusqu'au début du second quart du IV^e s. av. J.-C.

L'installation est constituée de silos et de fosses à parois verticales établies non loin des habitations au vu des rejets observés dans les comblements des structures. L'implantation en deux pôles distincts est fortement suggérée mais ne peut être prouvée, les décapages archéologiques n'étant pas contigus. Les fosses à parois verticales forment un groupe à l'est (décapage C), bordés à l'ouest et au sud-ouest de silos. Un second pôle constitué uniquement de silos prend place à 120 m à l'ouest (décapage D). La disposition spatiale de structures et les opérations archéologiques conduites dans ce secteur suggèrent une poursuite de l'occupation vers le nord, vraisemblablement vers l'est et l'ouest. À 120 m au sud du décapage C, un diagnostic a révélé deux structures dont une fosse à parois évasées et fond plat comportant un fragment céramique attribué à La Tène A/B1. Elles marquent potentiellement l'emplacement d'un troisième pôle d'occupation laténien dans le secteur. L'établissement des crayères à l'Époque moderne (?) a certainement entraîné la disparition d'infrastructures protohistoriques.

Les structures de stockage représentent un volume utile cumulé d'environ 39 m³ ; 14 m³ pour une conservation en atmosphère confinée et 24,30 m³ disponibles

pour un stockage à usage quotidien. Des indices suggèrent une mise en place et une utilisation de ces aménagements échelonnés dans le temps. Il faut donc pondérer la capacité de stockage disponible à un instant T. Il n'est pas possible d'estimer l'importance de l'installation car la fouille a concerné seulement une partie de l'occupation.

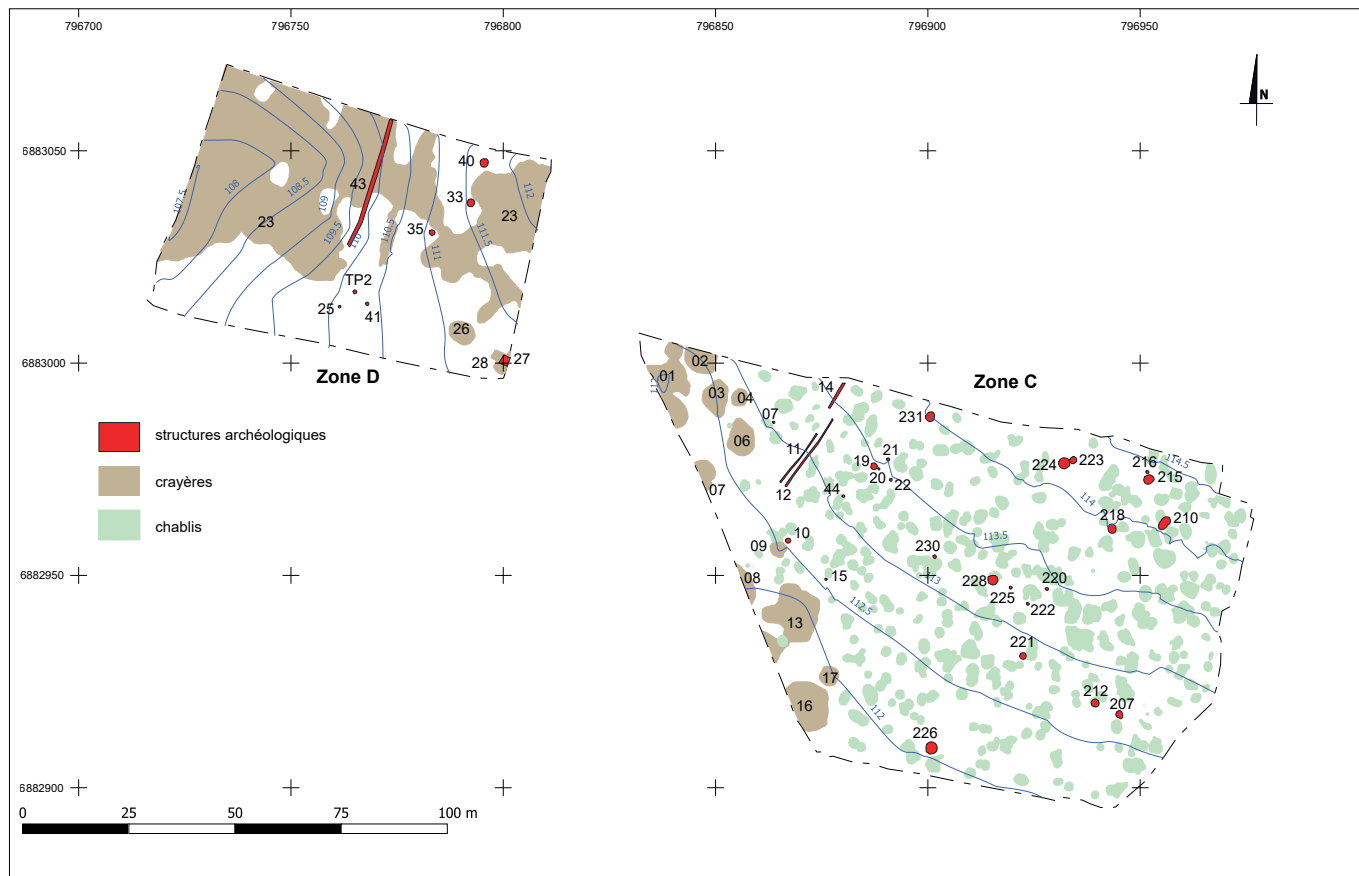
Plusieurs éléments conduisent à proposer un fonctionnement échelonné des structures. En effet, il est possible que les matériaux issus des creusements de certains aient participé au colmatage d'autres. À partir du mobilier présent dans les comblements (étude céramologique d'A. Monnier), il est possible d'assurer un comblement durant l'intervalle fin de La Tène A-B1a pour 13 structures (st.07, 21, 22, 25, 35, 207, 212, 220, 221, 223, 224, 228 et 05-01), de l'envisager fortement pour deux autres (st.33, 210) et de le considérer comme possible pour les autres.

Les productions agricoles et les denrées consommées

L'étude carpologique réalisée par G. Daoulas a révélé un corpus restreint de macrorestes végétaux carbonisés. Malgré cela, elle fournit des données directes sur les céréales et légumineuses consommées. L'orge polystique vêtue est l'espèce la plus fréquemment attestée (78 % des caryopses) ce qui apparaît sans surprise pour ce secteur géographique et pour cette séquence chronologique (Matterne, 2009, p. 48). Les autres céréales sont par importance du nombre de restes, l'engrain, l'épeautre, l'avoine et le millet. Les légumineuses représentent 5 % des carpores (pois, lentilles, fèves des marais et ers), les fruits (prune) et les plantes sauvages 1 % (brome seigle, vrillée liseron, gaillet gratteron et fromental). Les blés nus, l'épeautre et les lentilles sont après l'orge les macrorestes les plus fréquemment observés dans les faits (de trois à cinq structures) mais leur nombre reste très modeste.

La faune

Les échantillons recueillis sont issus uniquement de rejets domestiques (étude archéozoologique d'A. Bandelli). À l'instar du mobilier céramique, ils illustrent davantage l'alimentation carnée que l'activité d'élevage même s'il existe forcément un lien entre les deux. Les restes de bœuf, suivis de ceux des caprinés et du cheval sont prépondérants. En revanche, le porc est étonnamment peu présent. Le chien pourrait avoir



LA VEUVE, Les Crayères
Plan masse des vestiges archéologiques
(DAO : N. ACHARD-COROMPT, F. AVIVAL, D. DUDA, orthophotographie : Cartodrone)

été consommé. Le lièvre et le cerf représentent une consommation anecdotique. L'assemblage faunique des Crayères s'intègre parfaitement dans les ensembles laténiens régionaux connus. L'alimentation carnée s'appuie principalement sur des espèces domestiques.

La présence d'une fusaiolle témoigne du travail de la laine. Toutefois, l'étape intermédiaire du prélèvement n'est pas illustrée.

Des échanges à moyenne distance

« Les matériaux employés pour la fabrication des outils de mouture sont systématiquement d'origine extrarégionale, issus d'affleurements localisés à près de 200 km au sud du site dans la région de Semur-en-Auxois pour l'un (leucogranite) et à un peu plus de 100 km au nord du site pour le second (grès du Dévonien) [...]. L'utilisation du grès de Macquenoise est courante pour la confection des outils de mouture va-et-vient du Hallstatt et du début de La Tène pour les sites champenois situés au nord de la vallée de la Marne, ainsi que dans la vallée de l'Aisne. La diffusion des granites du Morvan est moins bien connue et se limite pour la Champagne aux vallées de l'Aube et de la Seine » (étude de l'outillage macro-lithique L. Jaccotey). Bien

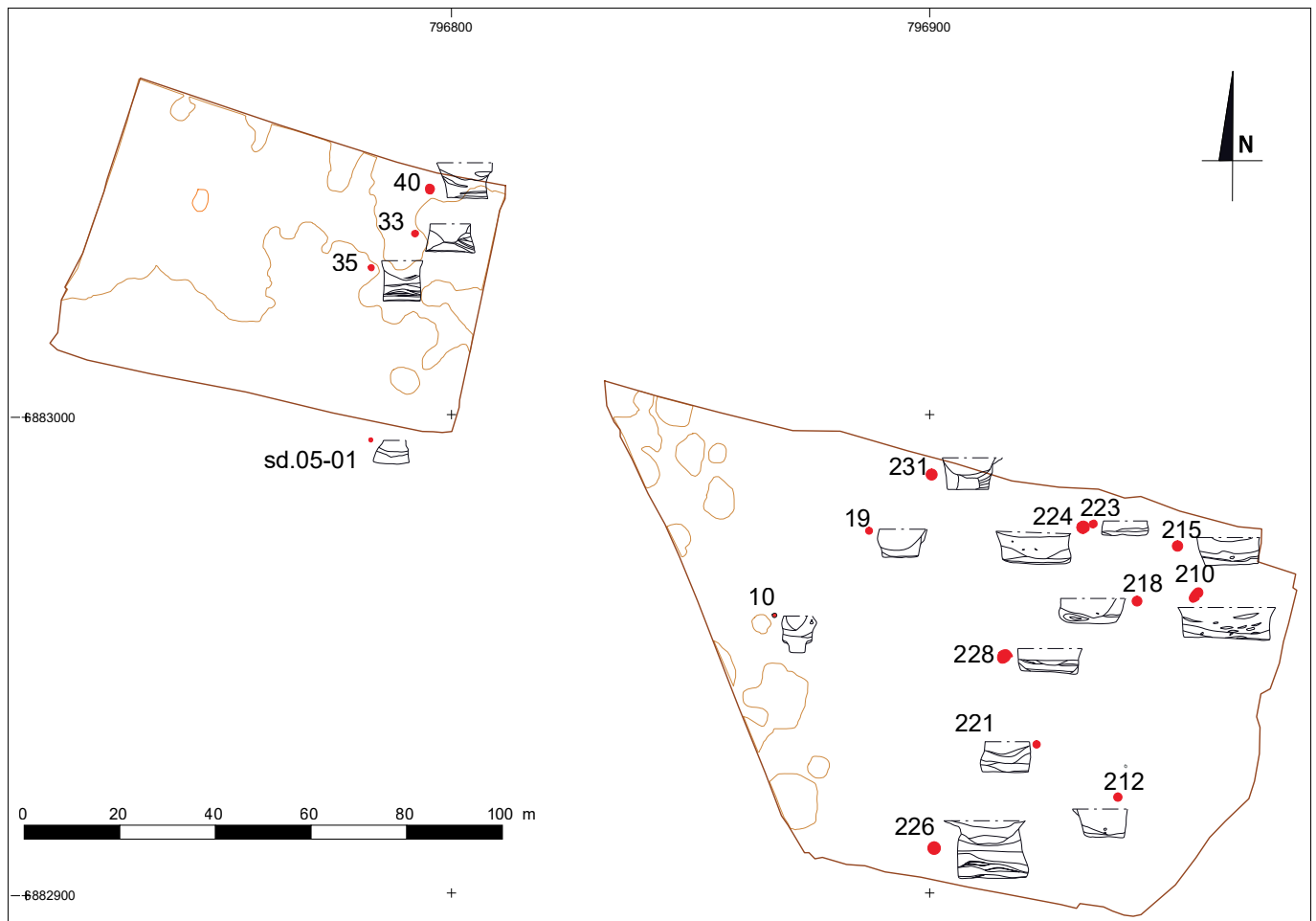
qu'issue de régions assez éloignées, la présence de ces éléments n'assure pas un statut particulier à l'installation.

De rares tessons céramiques comportent des dégraissants (coquille fossile, fragments de silex) exogènes au secteur de La Veuve. Leur provenance n'a pu être déterminée.

Le site laténien de La Veuve Les Crayères dans son contexte

Sur le territoire de La Veuve, en plus de l'installation des *Crayères*, deux autres points de découvertes de vestiges d'habitat datés de La Tène ancienne ont été reconnus. D'autres indices signalent des nécropoles dites gauloises sans plus de précision. On possède un repère chronologique pour la nécropole des *Vignettes* localisée à plus de 3 km au sud des emprises fouillées (sur la commune de Juvigny). Des objets métalliques assureraient un fonctionnement durant la phase ancienne de La Tène A. La durée d'utilisation de cette nécropole demeure malheureusement inconnue.

Des vestiges d'une installation datée de La Tène A/B ont été découverts au lieu-dit *Champ Pertaille*, lors d'un



LA VEUVE, Les Crayères
Localisation des structures de stockage
(DAO : N. ACHARD-COROMPT, E. VAUQUELIN)

diagnostic (Spies *et al.*, 2015) qui fut suivi d'une fouille (fouille 2019, Achard-Corompt en cours). Ils suggèrent un second pôle d'habitat comportant également de nombreuses structures de stockage localisées à environ 900 m de celui des *Crayères*.

À 480 m au sud du décapage C, une fosse de 2 m de diamètre en surface (1,3 à 1,40 au niveau du fond) et d'une profondeur de 1 m contenant un important mobilier de La Tène IA a été découverte 1978 (Chossenot et Chossenot, 1987) lors des travaux d'aménagement de la zone d'activités. À environ 200 m à l'ouest du décapage D, « une fosse circulaire de 0,60 m de diamètre, profonde de 0,20 m (soit 0,50 m sous le niveau du sol) fut fouillée le 5 janvier 1975 » (Chossenot *et al.*, 1977, p. 20). Elle renfermait 26 tessons céramiques attribués à La Tène I.

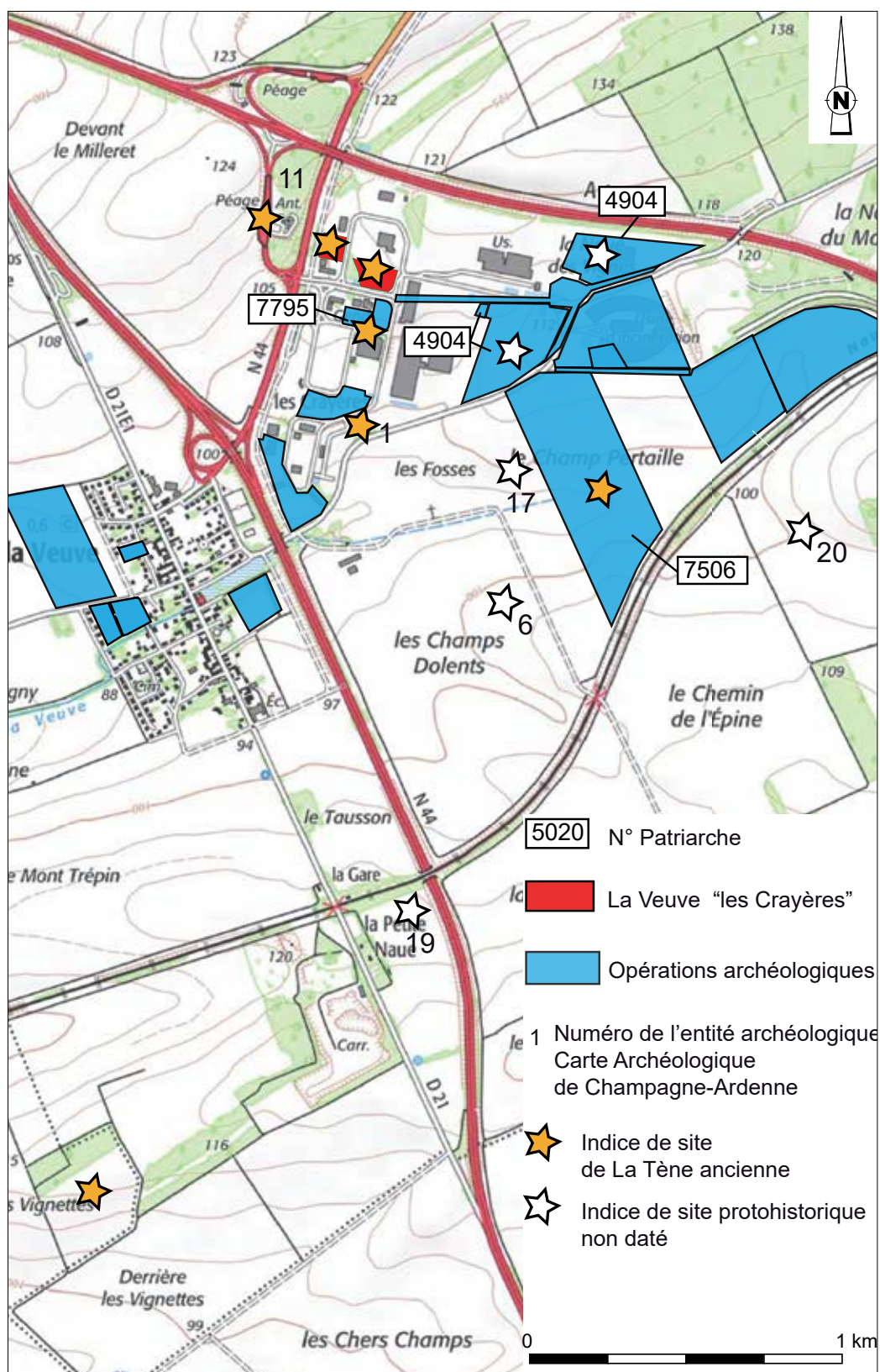
En définitive, il est difficile d'appréhender l'occupation du sol à la fin de La Tène ancienne à partir des éléments actuellement à notre disposition. Il semble assuré que deux installations agricoles ont fonctionné concomitamment à moins d'un kilomètre de distance à la fin de La Tène ancienne. Elles regroupent de

nombreuses structures de stockage attestant d'une production importante. La structuration et l'assiette des occupations demeurent inconnues. L'extension de la zone d'activités notamment au lieu-dit *Champ Pertaille* pourrait permettre de cerner un de ces deux pôles contrairement aux aménagements fouillés aux *Crayères* jouxtés de parcelles loties.

Des carrières de craie à La Veuve

La fouille a mis en lumière les vestiges d'extraction de craie. Les différentes interventions archéologiques conduites sur le secteur ainsi que les recherches en archives attestent que ces installations se poursuivent au-delà des limites de décapage en direction du nord et du sud. Hors les carrières observées lors de la fouille, les plus anciennes mentions d'extraction de craie sur le territoire actuel de La Veuve remontent au XIV^e s. et concernaient le lieu-dit *La Fosse* que l'on peut rapprocher du lieu-dit actuel *Les Fosses*, localisé à 750 m au sud du décapage C (étude documentaire de C. Roms).

Nathalie ACHARD-COROMPT



LA VEUVE, Les Crayères
 Probabilité de fonctionnement des installations de La Veuve,
 Les Crayères entre la fin de La Tène A et La Tène B1a
 (DAO : N. ACHARD-COROMPT)

LA VEUVE

Rue de l'Aubépine

Âge du Fer – Moderne –
Contemporain

L'opération fait suite à une demande volontaire de diagnostic archéologique dans la continuité de l'aménagement du Parc d'Activités de La Veuve. L'intervention a porté sur une emprise de 9 262 m². La surface ouverte par les sondages est de 1 369 m², soit environ 14 % de la superficie accessible.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour 15 structures se rapportant essentiellement à un ancien axe de circulation (matérialisé par des ornières et par deux fossés bordiers). Ce dernier se rattache à un ancien chemin rural, dont le cadastre de 1826 fournit un *terminus ante quem* à sa mise en œuvre. Les photographies

aériennes permettent, quant à elles, d'observer que ce chemin disparaît entre 1958 et 1965.

Trois fosses ont également été mises au jour durant l'opération, dont l'une, au profil tronconique, a livré deux éléments céramiques se rapportant à La Tène ancienne. L'un de ces éléments comporte un décor au peigne et pourrait se rattacher plus précisément à La Tène A/B1. Le rattachement chronologique de la structure à cette période reste cependant très incertain en l'absence d'éléments complémentaires.

Céline GODARD

LOISY-SUR-MARNE

L'Accin de la Vieille Vigne

Âge du Bronze – Âge du Fer –
Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Ce diagnostic a permis de sonder 12,3 % de la surface d'un projet de lotissement au sud du « château de Montmorency », en limite nord-est du village de Loisy-sur-Marne. Il a révélé des indices de plusieurs phases d'occupations successives depuis la fin de l'âge du Bronze sur cette partie de la rive gauche de la Guénelle, affluent de la Marne en aval de la ville de Vitry-le-François. De la céramique attribuable à une phase médiane du Bronze final (étude : M. Saurel) a été mise au jour dans les comblements successifs d'une vaste dépression et d'un trou de poteau dans l'angle nord-ouest du projet et dans la dépression dans sa partie sud-est). Une deuxième phase d'occupation protohistorique concerne le Hallstatt D1 reconnue au moins dans deux structures circulaires dont une à proximité d'une structure d'ensilage d'après les caractéristiques de son comblement. Ce dernier a livré du mobilier céramique attribuable sans plus de précisions à la fin de l'âge du Bronze et/ou au premier âge du Fer, tout comme une dizaine d'autres structures réparties sur les deux tiers occidentaux de la surface sondée. Avec certaines des structures encore non datées, elles sont les témoins d'installations agricoles caractéristiques de cette période (cf. terroir de Longchamp, commune de Perthes, 2002, 2004 etc).

Ces installations détectées complètent les données recueillies récemment sur cette période sur le territoire communal, aussi bien sur la ZAC de la Haute Voie (2007-2012) ou à l'ouest du village (2006).

Une autre phase d'occupation concerne ensuite le début de notre ère, reconnue dans deux structures dans la partie méridionale du projet, voire un fossé détecté dans sa partie orientale. Le mobilier d'autres structures est le témoin direct d'une occupation de la fin de la période gallo-romaine et/ou alto médiévale (étude : A. Delor-Ahü).

Ces mobiliers concernent surtout une vaste structure à l'extrémité occidentale de la tranchée 4 et un vaste trou de poteau à calage dans l'angle sud-est du projet, mais concernent potentiellement tout l'espace sondé à l'est du fossé cité. Ils apportent également un témoignage complémentaire aux découvertes faites dans cette partie de la vallée de la Marne, sur les deux rives opposées, aussi bien pour la période gallo-romaine (Couvrot, 2004 ; Soulanges, 2009 ; Loisy-sur-Marne, ZAC de la Haute Voie, 2007-2012) que alto-médiévale (Loisy-sur-Marne, 2006 et 2011).

Un fond fragmenté d'un récipient céramique en usage au X^e s. et XI^e s. (étude : P. Testard) permet de dater une construction quadrangulaire sur poteaux d'une surface d'au moins 15 m² au centre du projet à partir de cette période.

Pour la fin de la période médiévale, les découvertes concernent deux structures toutes proches, une fosse ovale peu profonde, un tronçon de fossé et une inhumation dans la partie occidentale de la surface sondée. La datation directe du défunt par la méthode ¹⁴C permet, après calibration, de situer la date de l'enfouissement du défunt à l'intérieur d'une fourchette chronologique comprise entre la fin du XIII^e s. et la fin du XIV^e s. La position inhabituelle du défunt, sur le ventre face à terre (étude : C. Baillif-Ducros) et son

isolement par rapport au cimetière paroissial en font un nouveau témoignage de la gestion des défunts en dehors des espaces consacrés à la fin de la période médiévale. L'enfouissement de cadavres d'un grand chien immature et d'au moins deux oies adultes (identification : A. Bandelli) a été mis en évidence à proximité immédiate. Ces structures ont été mises au jour devant le « château de Montmorency », à proximité de l'allée qui le relie au village. Ce diagnostic apporte ainsi un nouveau témoignage des structures associées à ce type de sites fossoyés, conformément à ce qui a pu être fait autour du château de Longchamp (commune de Perthes, 2002 à 2016).

Geert VERBRUGGHE

MAISONS EN CHAMPAGNE

6 rue de Flancourt

Moyen Âge – Moderne

La commune de Maisons-en-Champagne se situe le long de la R.N. 4 entre Sommessous et Vitry-le-François, à environ 7 km au nord-ouest de Vitry. Cette partie de la Champagne crayeuse est encore assez mal connue d'un point de vue archéologique car le nombre d'opérations dans cette zone est très réduit. Aussi, le projet de construction d'un pavillon individuel en plein cœur du village de Maisons, à quelques dizaines de mètres de l'église, était une opportunité rare de mieux connaître les origines et le développement de celui-ci. La superficie prescrite est toutefois limitée à 1 200 m², restreignant la possibilité de généralisation à l'échelle du village.

Bien que limitée à la fois par la superficie et par les différentes contraintes rencontrées sur le terrain, cette opération a permis de mettre au jour 23 structures dont plusieurs se rapportent à la fin du Moyen Âge et à l'Époque moderne. Les types d'occurrences (cellier, fondations, fosses, peut-être silos...) suggèrent des occupations domestiques le long de la rue de Flancourt. Des niveaux de remblais, non datés, mais pouvant se rapporter à la période moderne, suggèrent des travaux importants le long du ruisseau et pourraient marquer le changement de vocation du secteur. En effet, le cadastre de 1823 donne l'image d'une église isolée au milieu des canaux du ruisseau de la Grande

Fosse où l'on retrouve de grandes parcelles pouvant être interprétées comme des pâtures (les fameux communs ?) ou comme des jardins (toponyme des « Grands Jardins » à l'est de l'église). Des habitations pouvaient se situer plus près, au moins entre le XIV^e s. et le XVII^e s. sur la parcelle investiguée.

Une fosse et un radier de fondation en craie ont livré des éléments céramiques centrés sur le XVII^e s. ; une concentration de fosses et de trous de poteaux à proximité plaide en faveur d'une occupation domestique moderne.

Enfin, plusieurs structures contemporaines sont venues perturber la zone (tuyau en PVC, vide-sanitaire, plots béton).

La profondeur d'apparition des structures se situent, en moyenne, à 0,35 m sous le niveau actuel.

Des niveaux de remblais (TR 2 et 3) non datés mais pouvant se rapporter à la période moderne suggèrent des travaux importants le long du ruisseau et pourraient marquer le changement de vocation du secteur.

Vincent MARCHAISSEAU

MARCILLY-SUR-SEINE

La Pièce des Lièvres

Âge du Bronze – Âge du Fer –
Gallo-romain

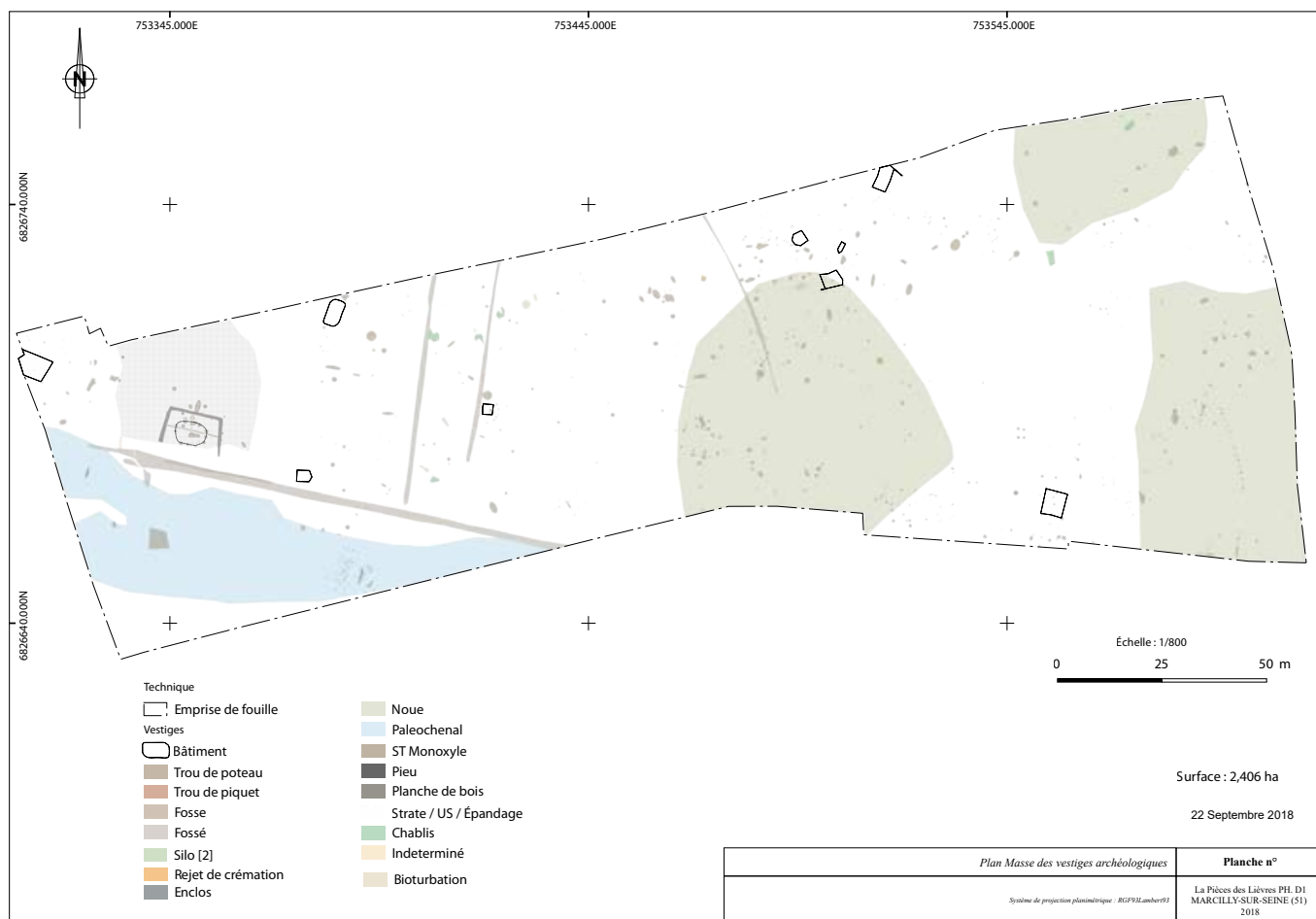
La fouille archéologique menée sur le site de *La Pièce des Lièvres* – phase D1 à Marcilly-sur-Seine a été réalisée par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de F. Demarly Cresp. Elle intervient dans le cadre du projet de l'extension d'une carrière de granulats de la Société des Carrières de l'Est, Établissement Morgagni.

La totalité des terrassements concerne 24 060 m² de la parcelle cadastrale AE 23. Ce décapage a permis la mise au jour de 924 faits anthropiques et naturels.

Ces investigations font suite au diagnostic archéologique *La Pièce des Lièvres* tranche 2 réalisé par G. Deborde (Inrap) en 2008. La surface étudiée était de 10 ha (Deborde, 2008).

La tranche 1 de ce diagnostic avait été réalisée sur les parcelles contiguës à l'est par N. Pouget (Éveha) en 2006. Les parcelles se situant en limite septentrionale ont été diagnostiquées en 2010 par F. Langry-François (Inrap) sur un terrain de 437 100 m² (Langry-François, 2011).

Plusieurs fouilles archéologiques ont été conduites sur ces parcelles. Ainsi, A. Letor (Éveha) a dirigé en 2012 la fouille *La Pièce des Lièvres* Zone B révélant la présence de plusieurs occupations anthropiques entre le V^e s. av. J.-C. et le IX^e s. apr. J.-C. (Letor, 2015). En 2016, G. Cartron (Éveha) a conduit la fouille de *La Pièce des Lièvres* Zone C (Cartron, 2018). Plusieurs installations ont été mises en évidence sur cette opération,



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres
Plan masse des vestiges archéologiques, à 1/800
(topographie et mise au net : S. POUDROUX)



MARCILLY-SUR-SEINE,
La Pièce des Lièvres
Vue en coupe du remplissage du paléochenal
(cliché : A. JEZUITA)

couvrant des horizons chronologiques compris entre le Mésolithique ancien et l'Époque romaine.

Les découvertes mises en évidence lors de cette fouille préventive au sein de cette carrière de granulats permettent de répondre à certaines problématiques et offrent des perspectives de recherches concernant ce site et son environnement local. De plus cette fouille s'intègre et complète les données de l'archéologie micro-régionale.

Ainsi, l'approche diachronique du site met en exergue l'évolution sociale et culturelle de ce site occupé dès la fin de l'âge du Bronze. Dès cette phase, les éléments morphologiques et décoratifs identifiés et datés sont cohérents avec le mobilier céramique découvert localement. De nombreuses analogies sont notées avec les sites de Pont-sur-Seine *Le Gué Dehan*, zone 2, Barbuise – La Saulsotte *Les Gargoulottes*, la *Large Noue*, *Les Hayes* – Zone II et La Villeneuve-au-Châtelot, *Les Champieux*. L'occupation de ce site d'habitat lié à des activités agro-pastorales semble présenter un hiatus au premier âge du Fer, l'activité s'étant déplacée à proximité, toujours sur *La Pièce des Lièvres*.

Ce terroir connaît à nouveau ces usages lors d'une seconde phase d'occupation qui concerne la transition entre le premier et le second âge du Fer. Les activités menées à cette période présentent des parallèles avec les sites de Pont-sur-Seine, *La Gravière*, La Villeneuve-au-Châtelot, *Les Communes*, *La Pièce des Quarante*, Perigny-la-Rose *Pampleine*, et, régionalement, Bazoche-Les-Bray *Le Canton*, *La Nasmotte* et *Le Midi de la Grande Pièce*.



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres
Vue en coupe de deux pieux mis
en évidence dans le paléochenal
(cliché : F. DEMARLY)



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres
Remplissage du chenal à l'extrémité ouest de l'emprise
(cliché : G. GEORGES)

La fouille du paléochenal a mis en évidence un niveau de tourbe préservant différents éléments organiques et permis la mise au jour d'une soixantaine de pieux et piquets en bois gorgés d'eau attribuables à plusieurs essences (notamment chêne).

Les prélèvements réalisés ont été ciblés en vue des études spécialisées ultérieures à la fouille. Un échantillonnage des dépôts organiques compris dans le niveau de tourbe (branchages, feuilles, graines, malacofaune) a été effectué (visée : malacofaune, carpologie, palynologie, etc.). De même, des prélèvements et levé topographique des bois en place, verticaux et horizontaux, ont été réalisés.

L'aménagement repéré semble localisé sur une surface d'environ 15 x 5 m et orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, c'est à dire perpendiculairement au chenal. Les différentes études paléoenvironnementales et archéologiques permettront l'apport de données sur l'évolution morphologique de ce chenal et les activités humaines liées. Elles permettront également de resserrer l'intervalle chronologique concerné par l'activité de cette installation sur pieux en bois ainsi que sa fonction. Les principales hypothèses suggèrent la présence d'un aménagement de bord de berge ou une

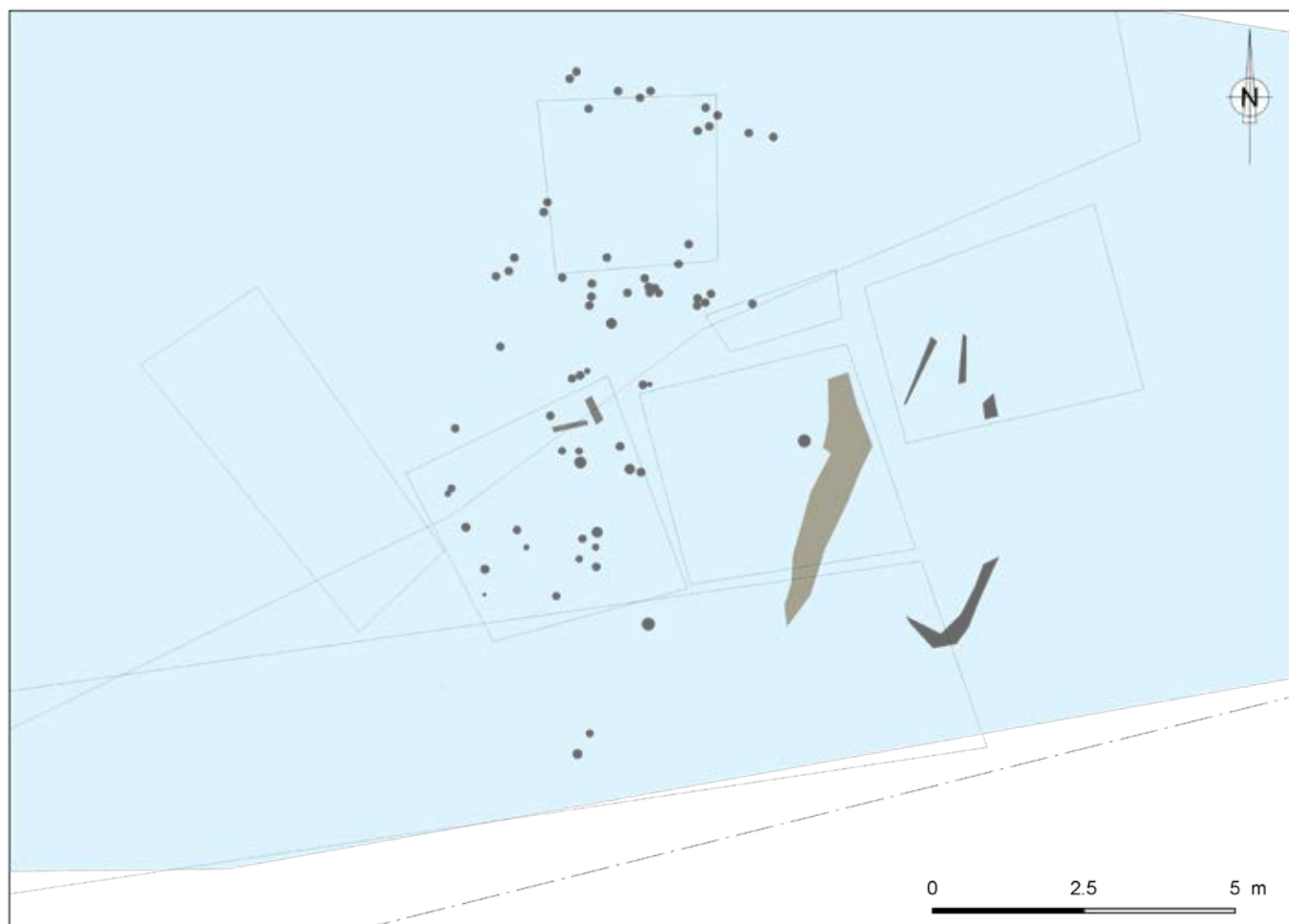
potentielle activité de pêche protohistorique.

Une faible quantité de mobilier datant, notamment pour les périodes protohistoriques, a été récolté lors de la fouille. Toutefois, le traitement des prélèvements des séquences de remplissage des vestiges pourrait pallier ce manque, via des datations par le radiocarbone. De plus, en confrontant les données du diagnostic et de la fouille, plusieurs phases d'occupation anthropique du site sont d'ores et déjà mises en évidence.

Ainsi, des fragments de céramique attribuables à la transition Hallstatt final/La Tène ancienne ont été recueillis dans le comblement d'une noue.

La période de La Tène est illustrée par un fossé parcellaire alors que l'intervalle chronologique de l'âge du Fer *lato sensu* concerne un petit ensemble de trous de poteaux, fosses et fossé.

Il apparaît plus aisé de circonscrire l'occupation principale antique du Haut-Empire (I^{er} s.). En effet, le mobilier céramique, métallique et faunique retrouvé dans les vestiges concernés est sensiblement plus abondant et mieux conservé. Cette installation principale du site suggère la pratique de diverses activités sur ce



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres

Zoom sur le plan de l'aménagement sur pieux et piquets mis au jour dans le remplissage du paléochenal (topographie et mise au net : S. POUDROUX)

terroir : habitat, activités domestiques, activités agropastorales, occupation funéraire ou cultuelle.

Ainsi, plusieurs bâtiments sur poteaux ont été identifiés et associés à des fosses de stockage mises au jour à étroite proximité.

Cette occupation est marquée par la présence de l'enclos en agrafe. Celui-ci présente une homogénéité sur sa chronologie. Il en est de même concernant les structures attenantes. L'assemblage de mobilier est tout à fait caractéristique des niveaux 50/75 de la Bassée mis en évidence par J.-M. Séguier. Le mobilier est très varié et comporte toute une variété des catégories, formes et proportions.

L'enclos couvre une aire de 125 m² dont 100 m² pour l'espace interne au sein duquel un bâtiment ovalaire sur poteaux en bois d'une surface de 30 m² (11 trous de poteaux ont été identifiés) a été mise en évidence. Au centre de cet espace, une fosse quasi rectangulaire (2,5 m de long et 1,2 m de large) a été mise au jour. Présument une sépulture (hypothèse basée essentiellement sur sa

localisation et sa morphologie), une fouille fine de cette fosse a été engagée. Malheureusement celle-ci semble avoir été curée au préalable et n'a livré aucun élément permettant de confirmer l'hypothèse.

Notons que trois fosses de rejet charbonneux ont été repérées à proximité. Celles-ci ont été fouillées avec précaution en fonction de leur potentiel funéraire. À l'issue de leur fouille manuelle à 100 %, deux d'entre elles évoquent des dépôts de rejet de crémation illustrés par la présence d'esquilles osseuses. La troisième fosse présente, certes, un comblement très charbonneux mais aucune esquille n'a été appréhendée lors de l'observation macroscopique du comblement. L'intégralité du remplissage de ces trois fosses a fait l'objet de prélèvements.

La fouille manuelle des segments du fossé d'enclos a révélé deux grandes séquences de remplissage, l'une évoquant la phase d'utilisation de la structure, l'autre évoquant la phase d'abandon, illustrée par un comblement charbonneux présent sur une partie du fossé. Une quantité moyenne de mobilier céramique



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres
 Vue depuis le sud d'une UA mise en évidence
 au centre de l'emprise contre le pan septentrional
 (cliché : C. MASURE)



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres
 Vue d'un bâtiment sur poteaux depuis le sud-ouest, à 50 m d'altitude
 (cliché : S. POUDROUX)

a été mise en évidence dans ce fossé avec une prédominance au sein du tronçon nord comportant la séquence de remplissage charbonneuse. Il est intéressant de noter la présence de poteaux accolés au fossé d'enclos sur sa paroi externe.

L'interprétation de cette structure fait l'objet de deux hypothèses principales : vocation funéraire et/ou cultuelle ? En effet, des travaux ont présenté des exemples de sites où les espaces funéraires et cultuels coexistent ou se substituent (Castella, Meylan-Krause, 2008). L'étude du corpus céramologique pourra peut-être confirmer un rattachement à ces contextes.

Cet enclos est traversé par un fossé arasé, installé postérieurement à cette occupation.

La fouille et les études interdisciplinaires permettent de répondre aux problématiques liées à la présence d'un enclos rattaché à ce dernier intervalle chronologique. L'hypothèse principale suggère la présence d'un fossé d'enclos de création d'un sanctuaire. Cette dernière offre des perspectives d'études novatrices pour ce secteur. Elle ouvre également la voie au travail de collectes des données archéologiques sur ce territoire de *La Pièce des Lièvres* afin de pouvoir observer l'évolution chronologique de cet établissement via l'observation des structures de datations différentes qui pourraient correspondre à des phases antérieures ou postérieures.

Ces établissements aux fonctions variées sur des périodes rattachées à la Protohistoire et à l'Antiquité apportent de nouveaux éléments et complètent le paysage de l'archéologie micro-régionale.

En effet, les apports des recherches menées sur ce site sont multiples. Les données récoltées et les études interdisciplinaires permettront de combler le faciès paléoenvironnemental de ce secteur mais également de mettre en lumière la gestion et la maîtrise de ce territoire. L'exemple de l'occupation du chenal via l'établissement d'une structure sur bois est à mettre en parallèle avec les données du territoire au sein duquel *La Pièce des Lièvres* s'intègre parfaitement, notamment pour ses occupations protohistoriques.

De même, la contribution des recherches menées sur l'enclos du I^{er} s. apr. J.-C. et sa remise en contexte va permettre de contribuer à l'étude de la répartition de ce type de vestige dans l'espace. Si sa vocation de création d'un sanctuaire est confirmée, ces investigations apporteront leur concours au développement des données culturelles et permettront de relancer les débats et d'ouvrir des perspectives de recherches sur un domaine d'études qui reste méconnu sur ce territoire à cette période.

Florence DEMARLY-CRESP



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres

Vue oblique depuis le sud d'une fosse de stockage mise en relation avec une UA mise au jour au centre-nord de l'emprise. Le mobilier céramique mis en évidence dans le comblement suggère une attribution à l'Antiquité. La coupe sera reprise mécaniquement (cliché : S. ES-SAFI)



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres
 Vue en plan de l'enclos du I^{er} s., depuis le nord
 (cliché : S. ES-SAFI)



MARCILLY-SUR-SEINE, La Pièce des Lièvres
 Vue en coupe du tronçon est du fossé de l'enclos
 (cliché : G. GOMES)

MARDEUIL

Les Terres du Pré Cigny

Mésolithique – Néolithique –
Indéterminé

La commune se situe 3 km à l'ouest de la ville d'Épernay, dans la vallée de la Marne. Le terrain concerné est localisé en rive gauche de la rivière, à l'interface entre les alluvions modernes holocènes et les formations de versant, à une altitude moyenne de 70 m environ. Les alluvions modernes sont largement présentes dans la plaine alluviale sous la forme de dépôts limoneux et argileux beiges à bruns d'une épaisseur irrégulière de 1 à 3 m en moyenne, et les formations de versants quant à elles, sont généralement constituées de calcaires, d'argiles et de marnes.

La commune de Mardeuil a déjà fait l'objet de deux opérations d'archéologie préventive dont une réalisée sur la parcelle voisine, juste à l'est, ayant mis en évidence un important réseau fossoyé, quelques structures d'habitats de la protohistoire, ainsi que de possibles fosses pré/protohistoriques destinées à la pratique de la chasse. Quelques découvertes anciennes complètent les connaissances archéologiques du secteur, notamment pour la période gallo-romaine, le second âge du Fer ou encore le Moyen Âge et la période moderne.

Les 14 tranchées réalisées dans le sens de la pente représentent une surface ouverte de 871 m², soit un taux de 10,64 % de la surface bornée (8 184 m²). Les observations stratigraphiques montrent globalement une certaine homogénéité du terrain naturel à savoir un sous-sol très épais constitué d'un sédiment sableux dans lequel apparaissent quelques structures. Ce

dernier est recouvert d'un horizon plus argileux (colluvions/dépôts de pente) ayant parfois piégé du mobilier. Il est lui-même recouvert par la terre arable en surface. Quelques éléments grossiers (pierres, silex) charriés depuis la pente sont présents dans certains sous-horizons de ces grands ensembles.

Lors du diagnostic, 11 entités ont été relevées et enregistrées. Elles se rapportent en réalité à quatre faits archéologiques avérés, au moins trois fosses et une portion de fossé. Il faut ajouter à cela un contexte ayant subi l'action du feu et quatre anomalies naturelles. Enfin du mobilier archéologique non rattaché à ces faits a été exhumé en provenance de sept tranchées.

Les structures archéologiques, potentiellement les plus anciennes découvertes, se présentent sous la forme de fosses aux profils réguliers et aux comblements indurés voir carbonatés. Elles pourraient remonter par analogie de forme et de remplissage au Mésolithique (creusement cylindrique) et au Néolithique (profil longitudinal en « W »). Il faut ajouter à cela une portion de fossé non datée. Quant au mobilier piégé comprenant de la faune, du silex, des fragments de meules et de la céramique, une convergence des quelques éléments datant pour le Néolithique (ancien, moyen et récent) doit être soulignée. La présence d'implantations humaines relatives à ces séquences peut donc être envisagée dans un périmètre proche du terrain sondé.

Benoît FILIPIAK

MAROLLES

Rue des Colombiers

Âge du Fer

Le présent diagnostic conduit sur une parcelle de 4 938 m², faisant l'objet d'un projet de lotissement, au sein desquels 724 m² soit 14,7 % de la surface totale ont été décapés a mené à la découverte de deux structures ayant livré de la céramique protohistorique relativement bien conservée.

Ces deux entités sont situées à moins d'un mètre l'une de l'autre au centre de l'emprise et témoignent de rejets à une période comprise entre le Hallstatt D1/D2 et le Hallstatt D3, soit du dernier quart du VI^e s. au premier quart du V^e s. avant notre ère. Cependant, aucune structure révélatrice de bâtiments n'a été découverte dans l'emprise investiguée. Or, le mobilier découvert est

issu de la sphère domestique. Il est donc très probable qu'une occupation soit comprise entre les tranchées du diagnostic ou juste en dehors de l'emprise. Il s'agirait donc, potentiellement, d'un habitat dispersé, sans doute peu dense.

La plaine alluviale de la Marne et celle de la Saulx ont révélé de nombreuses occupations protohistoriques, notamment sur la commune de Marolles et les

communes limitrophes. Ainsi, les opérations de *La Flûte* et *Les Traits* situées à 1 km environ témoignent d'une occupation dispersée au Hallstatt s'étendant au nord de la commune de Marolles. Ce type d'occupation semble, cependant, difficile à caractériser du fait de la dispersion des structures sur les emprises diagnostiquées.

François COUPARD

MONCETZ-LONGEVAS

Rue Royale, Le Village
parcelle AB 327

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

L'emprise de la présente opération se situe sur la commune de Moncetz-Longevas, dans le centre du département de la Marne, à environ 7 km au sud-est de l'agglomération de Châlons-en-Champagne.

La parcelle concernée et cadastrée section AB n° 327, occupe une surface de 920 m². Elle est localisée, rue Royale, lieu-dit *Le Village* à environ 150 m à l'est de l'église.

Une tranchée de diagnostic a été implantée sur la parcelle amenant le taux de sondage à environ 11,5 % (105 m²).

Concomitamment à AB327, les parcelles adjacentes AB 328 et AB329 ont également été diagnostiquées.

Le secteur d'étude se place en Champagne crayeuse, en rive droite de la Marne, à environ 1 700 m de son cours actuel. Selon la carte géologique, les terrains concernés sont localisés sur les alluvions anciennes (Fx, moyenne terrasse), actuelles et subactuelles (Fy) qui correspondent au couloir fluvial de la Marne.

La parcelle est établie à 90 m d'altitude, à 220 m au nord-ouest du ruisseau de la Blaise, ru à faible débit

vestige d'un cours d'eau ancien plus imposant comme le montre le paléovallon noté CF sur la carte géologique.

L'unique sondage réalisé a livré deux structures linéaires orientées nord-ouest/sud-est.

Le fossé 1 mesure 1,15 m de large et est conservé sur 0,70-0,80 m de profondeur (1,50 m environ par rapport au niveau du sol actuel).

Il présente un profil en V à fond plat d'environ 0,75 m de large à sa base. Sa largeur à l'ouverture varie de 1,20 m (TR3, parcelle AB329) à 2,90 m (TR2, parcelle AB328). Le remplissage homogène est constitué d'un limon brun parsemé de nodules de craie, légèrement plus induré en fond de structure. Aucun aménagement spécifique n'a été remarqué.

Le fossé a été observé au niveau des parcelles adjacentes (AB328 et 329).

Des restes de faune ont été découverts dans le remplissage. Au niveau des tronçons observés dans les tranchées 2 et 3 implantées sur les parcelles voisines, un fragment d'objet en fer, un tessou de céramique tournée à pâte rouge, ainsi que des restes de faune ont été ramassés.

Nathalie ACHARD-COROMPT

MONCETZ-LONGEVAS

Rue Royale, Le Village
parcelle AB 328

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

L'emprise de la présente opération se situe sur la commune de Moncetz-Longevas, dans le centre du département de la Marne, à environ 7 km au sud-est de l'agglomération de Châlons-en-Champagne. La parcelle concernée et cadastrée section AB n° 328 occupe une surface de 903 m². Elle est localisée, rue Royale, lieu-dit *Le Village* à environ 150 m à l'est de l'église. Son lotissement programmé a initié la prescription d'un diagnostic archéologique. Concomitamment, les parcelles adjacentes AB 327 et AB329 ont été diagnostiquées. Le taux de sondage est 15,8 %.

Le secteur d'étude se place en Champagne crayeuse en rive droite de la Marne à environ 1 700 m de son cours actuel. Selon la carte géologique, les terrains concernés sont localisés sur les alluvions anciennes (Fx, moyenne terrasse), actuelles et subactuelles (Fy) qui correspondent au couloir fluvial de la Marne. La parcelle est établie à 90 d'altitude, à 220 m au nord-ouest du ruisseau de la Blaise, ru à faible débit, vestige d'un cours d'eau ancien plus imposant comme le montre le paléovallon noté CF sur la carte géologique

Deux tranchées ont été réalisées sur la parcelle. Le sondage orienté nord-ouest/sud-est se poursuit sur la parcelle voisine AB329.

Les trois fossés découverts sont orientés nord-ouest/sud-est. Un chemin d'époque récente, illustré par deux ornières parallèles orientées nord-est/sud-ouest a été observé en limite de parcelle. Les fossés ne figurent pas sur le cadastre de 1811, ni sur la carte de l'état-major, ni sur le cadastre actuel. Ils ne sont pas observables

sur les clichés aériens de l'IGN consultables sur le site « Remonter le temps », peut-être masqués par l'horizon 2.

Aucun aménagement n'a été observé dans l'espace séparant les fossés 3-3bis et le fossé 4. Le fossé 3 est plus ancien que le fossé 3bis et le fossé 4 est antérieur à l'axe de circulation.

Cette succession de structures linéaires de gabarit et de tracé semblables ou proches indique potentiellement une destination commune. Ils s'intègrent parfaitement dans la trame générale du réseau viaire contemporain et actuel, sans, toutefois, être strictement parallèles aux tracés de la « rue Royale » et de la départementale n° 60. Cette orientation commune serait le seul indice signalant un éventuel rattachement des fossés à un réseau parcellaire antérieur à celui levé en 1811.

Les éléments céramiques découverts dans le fossé 4 sur la parcelle adjacente nous orientent vers un fonctionnement à la fin de la période médiévale ou durant l'Époque moderne. Cependant, les rares indices mobiliers recueillis ne permettent pas de valider cette datation. Une concentration de restes fauniques dans le ¼ sud-ouest de la tranchée 1 implantée sur la parcelle localisée au nord-ouest suggère la présence du fossé 4. À l'image des fossés 3 et 3bis, il traverserait les parcelles AB327 à 329 de part en part.

Nathalie ACHARD-COROMPT

MONCETZ-LONGEVAS

Rue Royale, Le Village
parcelle AB 329

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

L'emprise de la présente opération se situe sur la commune de Moncetz-Longevas, dans le département de la Marne, à environ 7 km au sud-est de l'agglomération de Châlons-en-Champagne. La parcelle concernée et

cadastrée section AB n°329 occupe une surface de 910 m². Elle est localisée, rue Royale, lieu-dit *Le Village* à environ 150 m à l'est de l'église. Son lotissement programmé a initié la prescription d'un diagnostic

archéologique. Concomitamment, les parcelles adjacentes AB 327 et AB 328 ont été diagnostiquées. Le taux de sondage est de 16 %.

Le secteur d'étude se place en Champagne crayeuse en rive droite de la Marne à environ 1 700 m de son cours actuel. Selon la carte géologique, les terrains concernés sont localisés sur les alluvions anciennes (Fx, moyenne terrasse), actuelles et subactuelles (Fy) qui correspondent au couloir fluvial de la Marne. La parcelle est établie à 90 d'altitude, à 220 m au nord-ouest du ruisseau de la Blaise, ru à faible débit, vestige d'un cours d'eau ancien plus imposant comme le montre le paléovallon noté CF sur la carte géologique

Deux tranchées ont été réalisées sur la parcelle. Le sondage orienté nord-ouest/sud-est se poursuit sur la parcelle voisine AB329.

Les deux fossés découverts sont orientés nord-ouest/sud-est. Un chemin d'époque récente, illustré par deux ornières parallèles orientées nord-est/sud-ouest a été observé aux extrémités est et ouest de la parcelle.

Les fossés ne figurent pas sur le cadastre de 1811, ni sur la carte de l'état-major, ni sur le cadastre actuel. Ils ne sont pas observables sur les clichés aériens de l'IGN, peut-être masqués par l'horizon 2.

Aucun aménagement n'a été observé dans l'espace séparant le fossés 5 et le fossé 6. Ce dernier est antérieur à l'axe de circulation.

La succession de structures linéaires de gabarit et de tracé semblables ou proches indique potentiellement une destination commune. Ils s'intègrent parfaitement dans la trame générale du réseau viaire contemporain et actuel, sans, toutefois, être strictement parallèles aux tracés de la « rue Royale » et de la départementale n° 60. Cette orientation commune serait le seul indice signalant un éventuel rattachement des fossés à un réseau parcellaire antérieur à celui levé en 1811.

Les éléments céramiques découverts dans le fossé 6 nous orientent vers un fonctionnement à la fin de la période médiévale ou durant l'Époque moderne. Cependant, les rares indices mobiliers recueillis ne permettent pas de valider cette datation.

Nathalie ACHARD-COROMPT

NORROIS

Le Jardinot

Moderne

Le diagnostic a été initié par un projet de carrière de granulats sur une emprise de 164 450 m². 17 045 m² ont été sondés, soit 10,4 % de la surface du projet.

Six tronçons de fossé ont été mis au jour, dont trois sont associés à un même ensemble. Aucun n'a livré d'élément

de datation mais certains suivent l'orientation de fossés de parcellaire figurés sur le cadastre napoléonien de 1833 et pourraient avoir la même fonction.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

ORCONTE

La Cornichère

Néolithique – Protohistoire –
Âge du Fer – Gallo-romain

En raison d'une demande d'autorisation unique d'exploitation d'une carrière sur la commune d'Orconte, au lieu-dit *La Cornichère*, un diagnostic a été conduit sur une emprise de 81 152 m². La surface ouverte

par les sondages est de 8 814 m² soit 11 % de la surface prescrite. Les anomalies apparaissent très majoritairement dans le gravier entre 40 et 60 cm de profondeur.

Un total de 84 tranchées ont été réalisées sur l'emprise du diagnostic d'Orconte *La Cornichère* et 256 structures ont été mises au jour. 59 tranchées ont livré au minimum un fait, soit 70 % des tranchées réalisées sur l'emprise. Les structures sont essentiellement réparties dans la moitié nord du site. Il s'agit essentiellement de creusements réalisés dans le substrat Lao ou dans les formations alluviales grossières (nFy).

Les occurrences les plus anciennes sur la parcelle semblent être des fosses oblongues, à profil en Y. Celles-ci sont très probablement liées à une pratique cynégétique connue dans la région (bilan sur les fosses en Y). L'absence de charbons de bois dans leur remplissage n'a pas permis d'établir de datation absolue.

La seconde occurrence temporelle est probablement l'enclos quadrangulaire découvert sur la moitié est de la parcelle. L'imposant fossé d'enclos se fait couper par une voie, d'orientation est-ouest, qui est donc plus récente. Celle-ci semble rejoindre les enclos trapézoïdaux découverts sur la moitié ouest de la parcelle. Au nombre hypothétique de quatre, ces enclos s'enchevêtrent du plus ancien et plus grand, au plus petit et plus récent. La voie semble ainsi rejoindre l'enclos 1 et/ou 2, desquels elle pourrait être contemporaine.

Des fosses d'extraction, des trous d'ancrage de poteau témoins d'anciennes constructions en terre et bois et probablement des structures de stockage ont été mises au jour, sans qu'il soit possible de déterminer à quelle phase d'occupation elles appartiennent. Néanmoins, une dernière phase d'occupation semble se distinguer. En effet, en dehors des enclos précédemment cités, une zone de plus de 5 500 m² abrite de très nombreux trous d'ancrage de poteau carrés à rectangulaires en plan, présentant parfois encore le négatif du poteau. Cette zone semble donc quadrillée par des structures espacées de manière régulière mais où deux orientations, au moins, semblent se distinguer et donc révéler des réaménagements au cours du temps. D'autres trous d'ancrage de poteau quadrangulaires ont également été mis au jour un peu partout sur la parcelle. Ainsi, après l'occupation prenant la forme d'enclos trapézoïdaux, un habitat ouvert semble émerger.

Bien qu'aucun indice ne permette d'attribuer l'une ou l'autre phase d'occupation avec certitude, on constate cependant que le mobilier céramique glané dans différentes structures du site, s'étale chronologiquement entre le Hallstatt C2-D1 et le III^e s. apr. J.-C.

François COUPARD

POMACLE

Entre les deux Chemins de Bazancourt

Gallo-romain – Contemporain

La fouille préventive conduite au lieu-dit *Entre les deux chemins de Bazancourt* sur la commune de Pomacle s'est déroulée en mai et juin 2018, suite au diagnostic réalisé en 2017 par B. Duchêne (Duchêne, 2017, BSR 2017, pp. 185-186) et préalablement à la réalisation par le Conseil Départemental de la Marne d'un aménagement routier (liaison entre la R.D. 31 et la R.D. 74). L'emprise prescrite, d'une surface avoisinant 15 000 m², prend la forme d'une bande d'environ 20 m de largeur sur une longueur de près de 800 m. La principale phase d'occupation reconnue lors de cette opération correspond à la période romaine. Elle est matérialisée par les vestiges de deux établissements ruraux distants d'environ 500 m. Fortement arasées, les structures mises au jour semblent dans les deux cas occuper la périphérie de ces sites.

À l'extrémité orientale de l'emprise, un ensemble d'une vingtaine de fondations de murs en craie compactée marque la présence d'un bâtiment s'étendant sur une vingtaine de mètres de longueur, pour lequel trois

états peuvent être distingués. Il comporte des pièces rectangulaires dont les surfaces sont comprises entre 10 et 40 m². Malheureusement, nous ne disposons que d'une vision partielle du bâtiment, les vestiges se développant au-delà des limites de la fouille. Il est bordé d'une vingtaine de fosses généralement circulaires, de dimensions très variables mais certaines de grande taille, qui témoignent sans doute d'une activité d'extraction. Dans un second temps, un autre bâtiment à fondations de craie est installé sur le comblement de certaines d'entre-elles, mais sa conservation extrêmement lacunaire ne permet pas de restituer son plan et ses dimensions. Bien que peu abondant, le mobilier céramique découvert sur cet établissement indique une occupation principalement au cours de la seconde moitié du III^e s. La seule activité clairement identifiée est la métallurgie du fer. Toutefois, les quantités de déchets mises au jour sont assez faibles et l'extrême rareté des battitures suggère que la forge était assez éloignée de cette partie du site.



POMACLE, Entre les deux chemins de Bazancourt
Orthophotographie du bâtiment à fondations de craie à l'extrémité orientale de l'emprise
(cliché : C. BEAUCHAMP)

À environ 500 m à l'ouest, un second établissement antique est constitué de quatre bâtiments quadrangulaires sur poteaux plantés, dont trois sont dotés d'un creusement quadrangulaire central. Ils se caractérisent par de faibles dimensions, de l'ordre d'une dizaine de m². Quelques fosses sont également associées à cette occupation, qui semble concerner principalement la seconde moitié du III^e s. et peut-être le début du IV^e s. Les mobiliers sont très peu abondants. La seule activité clairement identifiée est l'élevage, attestée par une sonnaile et une lame de force.

Les seuls autres vestiges anthropiques reconnus lors de l'opération appartiennent à l'Époque contemporaine, plus précisément à la Première Guerre mondiale. Les structures se rapportant à cette période se sont avérées peu nombreuses. Elles se résument à quelques tranchées, un abri souterrain et de rares fosses livrant des objets métalliques caractéristiques. On sait que le secteur de Pomacle était situé à une dizaine de kilomètres de la ligne de front et que de manière générale les vestiges de ce conflit y sont rares.

Au final, cette opération a apporté une contribution modeste à la connaissance des campagnes antiques de la cité des Rèmes. Elle a livré de nouveaux exemples de types de bâtiments bien connus dans cette région et confirmé la densité de son peuplement rural durant le III^e s. En revanche, la documentation matérielle demeure insuffisante pour appréhender véritablement les activités économiques de cette population.

Guillaume DUPERRON



POMACLE, Entre les deux chemins de Bazancourt
Vue de deux des bâtiments sur poteaux de l'établissement situé à l'ouest de l'emprise
(cliché : G. DUPERRON)

PUISIEULX

Rue du Parc

Haut Moyen Âge –
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de la création d'un lotissement. À l'intérieur de l'emprise de 5 245 m², trois tranchées ont été effectuées. Les sondages couvrent une surface de 838 m², soit 16 % de la surface accessible du projet. Leurs profondeurs varient entre 0,3 m et 0,6 m, le recouvrement est constitué de limon argileux brun clair reposant sur le substrat de craie.

Les trois tranchées réalisées dans ce diagnostic sont toutes positives. On dénombre 90 faits, qui ont été mis au jour : 24 dans le sondage 1 (1 chemin creux, 6 fonds de cabane, 6 fosses, 5 trous de poteau et 6 faits récents datés de la Grande Guerre), 29 dans le sondage 2 (un chemin creux, un fond de cabane, six fosses, 12 trous de poteau, 2 puits, 5 trous de poteau appartenant à un bâtiment, 1 fosse dépotoir et 1 impact d'obus de la Grande Guerre) et 37 dans le sondage 3 (un chemin creux, 5 fonds de cabane, 11 fosses, 16 trous de poteau, 1 sépulture animale et 3 impacts d'obus de la Grande Guerre).

Malgré une concentration assez dense de vestiges, peu de mobilier datant a été découvert, dont des tessons mis

au jour au décapage et en surface du fond de cabane (st. 113) dans le sondage 1, ceux-ci sont datés du haut Moyen Âge sans plus de précision, tandis que ceux du fond de cabane (st. 122) seraient datés plus précisément du VIII^e-IX^e s. Dans le sondage 2, les fosses 129, 138 et un poteau 133 ont livré en surface des tessons du haut Moyen Âge. Seuls les tessons provenant du décapage au-dessus du fond de cabane 135 et au-dessus du puit 126 sont datés plus précisément du VII^e-IX^e s. En surface du fond de cabane 174 du sondage 3, un tesson du haut Moyen Âge a été mis au jour.

La présence d'un chemin creux à l'est de l'emprise, la présence d'un possible plan de bâtiment de grande taille, de nombreux fonds de cabanes et autres structures en creux confirmerait également une occupation du haut Moyen Âge. Ce type d'occupation peut être mis en relation avec la fouille de Sillery *Le clos Harlogne* (Achard-corompt, 2009) et le diagnostic et la fouille de Beine-Nauroy, *La Noue Cochard* (Duchêne, 2017).

Bruno DUCHÊNE

REIMS

106 rue des Capucins

Gallo-romain – Moderne –
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit à l'occasion du projet de construction d'un immeuble. La parcelle concernée se trouve dans une zone à fort potentiel archéologique, notamment pour la période antique.

Cette intervention confirme la présence d'une occupation antique illustrée par des vestiges d'habitat (fondations de mur et sols).

La coupe stratigraphique permet d'identifier quatre états pour la période gallo-romaine :

- la première occupation apparaît sous la forme de petites installations en matériaux légers aménagés dans la couverture de sédiment hydromorphe qui tapisse le substrat. Ces vestiges ne permettent pas

d'affirmer la présence d'un habitat mais peuvent témoigner d'aménagements liés au contexte de la rivière et exposés aux crues ;

- ensuite, au I^{er} s. apr. J.-C., à l'abandon de l'état précédent, ce secteur semble connaître à nouveau des expositions « ouvertes » identifiées par une succession de niveaux de sol en craie et de couches limono-argileuses. Celles-ci semblent témoigner d'un contexte hydromorphe ;
- c'est à partir du troisième état reconnu d'après la lecture de la coupe stratigraphique que les premières constructions d'un habitat apparaissent matérialisées par des fondations de mur et des niveaux de sol ;

- le quatrième état correspond à des réfections et des modifications au cours des II^e et III^e s., notamment par une fondation de mur construite en craie compactée de 0,90 m de large qui laisse supposer la présence d'un bâtiment de type *domus*. Les fragments de mortier de tuileau identifiés dans la couche de démolition peuvent attester cette hypothèse.

Il est probable que ce secteur soit abandonné au cours du III^e s. apr. J.-C.

En effet, le mobilier céramique recueilli dans la couche limoneuse (US 1002) annonce que ce secteur connaît un recouvrement de nature hydromorphe probablement associé à des crues de la rivière Vesle.

C'est seulement au cours de l'Époque moderne/récente que ce secteur est à nouveau urbanisé. De nouvelles constructions de mur en moellons de craie sont relevées.

Pascal STOCKER

REIMS

11 rue de la Goulette

Contemporain

Réalisée préalablement à la création d'un lotissement, l'opération a porté sur 1 371 m². Trois tranchées profondes de 1,55 m en moyenne ont été réalisées, soit 147 m² représentant 11 % de l'emprise. Une d'entre elles a permis de mettre au jour des ornières mais le mobilier récolté à proximité les rattache aux périodes

moderne ou contemporaine. Par ailleurs, des restes métalliques identifiés comme des fragments d'obus signalent que le terrain évalué a été impacté par le premier conflit mondial.

Émilie JOUHET

REIMS

14 rue Saint Bruno

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la création de trois maisons individuelles. Une tranchée profonde de 1,60 m en moyenne a été mise en œuvre sur une surface à évaluer de 431 m². 41,2 m², soit 9,6 % de l'emprise ont été sondés. À cette profondeur, aucun

vestige archéologique n'a été mis en évidence ; seuls des remblais récents ont été mis au jour.

Émilie JOUHET

REIMS

15-21 rue Saint Hilaire

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

La fouille des 15-21 rue Saint-Hilaire à Reims a pris place à l'arrière des anciens bâtiments des Assedic. La prescription s'est basée sur le diagnostic réalisé par E. Jouhet (Inrap Grand Est) consistant en sept carottages ayant livré des couches témoignant d'une occupation comprise entre l'Antiquité et l'Époque moderne. Ces indices ont motivé la réalisation d'une fouille sur environ 350 m². Une cote de fond a limité la fouille à 85,53 m NGF à un endroit de la ville où le substrat est à environ 84,70 m NGF.

L'opération s'est déroulée dans le centre historique de Reims à environ 500 m au nord-est de l'extrémité méridionale du forum. Elle est située *intra-muros*, dès la fortification de l'agglomération gauloise. Au centre

de la ville augustéenne, le secteur se retrouvera en bordure de la muraille du *castrum* au Bas-Empire puis en périphérie du cœur de ville médiévale. La parcelle concernée par la fouille se situe également à proximité immédiate de l'église Saint-Hilaire, dont la paroisse est l'une des plus riches de la ville durant l'Ancien Régime.

Au total, ce sont six grandes phases (I^{er} s., II^e-III^e s., III^e-IV^e s., Moyen Âge, Moderne et Contemporain) qui ont été identifiées regroupant à la fois structures en creux et bâties, remblais et niveaux de circulation et qui ne se succèdent pas sans discontinuer. Néanmoins, force est de constater que les éléments de datation sont ténus sur ce site et parfois mal calés chronologiquement.



REIMS, rue Saint-Hilaire
Le bâtiment en cours de fouille
(cliché : É. GAUGÉ)

L'acquisition des données spatiales et temporelles, même si elles ne sont parfois que partielles, a permis de restituer l'histoire de ce secteur en cœur d'îlot depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

À l'Époque antique

L'occupation antique de la rue Saint-Hilaire s'étale, dans l'état de nos connaissances, depuis le I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'au IV^e s. Ce site s'intègre parfaitement dans le phénomène observé dans l'hyper-centre de Reims précocement occupé dès la seconde partie du règne d'Auguste. Ce secteur était peut-être colonisé dès le I^{er} s. avant notre ère ou même avant mais la côte de fond imposée par l'aménageur n'a pas permis de le mettre en lumière.

Les premiers états du Haut-Empire ne sont que très peu connus : apparus uniquement dans des sondages ponctuels. Un puits suivi de niveaux de sol et d'un mur témoignent des premières installations au I^{er} s. apr. J.-C. La construction de deux bâtiments y succède rapidement : le premier comprenant au minimum deux pièces aux sols en terre battue est recouvert par un autre dont les murs possèdent des semelles en craie pilée, type de fondation récurrente à Reims. Ce dernier semble être utilisé sur plusieurs siècles avec réfection de sa décoration peinte. Ces bâtiments aux contours mal définis n'ont pas livré de mobilier ou aménagement permettant d'identifier leur fonction. Il pourrait s'agir d'habitations en cœur d'îlot, comprises entre plusieurs voies.

La seconde grande phase est datée des II^e et III^e s. et voit une plus grande colonisation de l'espace. Un bâtiment est ajouté au sud de celui mentionné précédemment et peut-être encore occupé. La reconstruction de son mur méridional suggère le passage d'une architecture de matériaux périssables ou mixte en murs uniquement maçonnés. Ce bâtiment est doté de sol en béton de tuileau et des enduits peints recouvrent un de ses refends. Il est contemporain d'un mur en moellons de calcaire roux avec soubassement de carreaux de terre crue situés quelques mètres plus à l'ouest. Ce mur, aux matériaux de construction différents, en limite d'emprise, devait former un autre bâtiment à la fonction indéterminée (habitat, stockage... ?).

Par la suite, le bâtiment au sol de béton de tuileau est réoccupé et un passage (*ambitus*?) est créé afin de desservir les différents espaces de l'îlot. Un nivellement de la zone permet la construction d'un dernier bâtiment qui ne reprend aucun des murs précités. L'orientation de celui-ci est conforme à la trame viaire mise en place dans la ville du Haut-Empire (30° et 120° ouest ; Neiss, 2010, 68). Il est conservé sur 70 m² séparés en deux pièces aux sols en terre battue. Ses fondations sont composées de moellons calcaires dont plusieurs assises sont disposées en *opus spicatum*. Elles suggèrent des élévations en dur, supportant plusieurs étages.

Sans pouvoir parler de « monumentalisation » de l'espace comme celle observée rue Saint-Symphorien (Sindonino, 2006), rue Desteuque (Sindonino, 2005) et dans une moindre mesure rue Ponsardin (Cavé, 2017), on note une volonté de pérennisation du bâti. Toutefois, il semblerait que ce nouvel habitat soit abandonné rapidement, pour une raison inconnue, peut-être la construction de la muraille du Bas-Empire.

Dans la troisième phase antique, le site de la rue Saint-Hilaire se retrouve englobé dans l'enceinte du castrum. La destruction du bâtiment aux assises en *opus spicatum* n'a laissé que peu de témoignages, signifiant une récupération des matériaux, peut-être destinés à l'édification de la muraille aux alentours de 330-350. Le remblaiement du secteur permet l'établissement de très nombreuses fosses dont les fonctions ne sont que rarement identifiées. Elles ont toutefois livré des restes fauniques issus d'étals destinés au commerce carné, dont la viande de bonne qualité témoigne d'un statut élevé des consommateurs. En parallèle, des scories de verre et des rejets secondaires de tabletterie attestent d'autres activités artisanales. Ces structures sont comblées, d'après le mobilier céramique et l'*instrumentum*, aux III^e et IV^e s. L'occupation antique prend ainsi fin au IV^e s. Un grand nombre des *domus* alentours est abandonné à cette même époque (6 rue Ponsardin (Cavé, 2017), 7 rue de Pouilly (Stocker, 2011), 6 rue des Fuseliers (Balmelle, Sindonino, 2004), rue Saint-Symphorien (Sindonino, 2006), rue Desteuque (Sindonino, 2005)) mais dans la plupart des cas, les sites sont occupés jusqu'au V^e ou VI^e s. Dans le cas de la rue Saint-Hilaire, la proximité du mur du *castrum* ne doit pas être étranger à cette précocité de l'abandon qui est d'ailleurs visible sur d'autres sites proches de la muraille (72 rue Ponsardin (Rabasté, 2016) – 13 rue Diderot, 30 boulevard de la Paix (Jouhet, 2017)). Le mur de ce *castrum*, qui n'a pas été retrouvé dans l'emprise de fouille, se situe probablement un peu plus à l'est vers la rue Andrieux.

Au Moyen Âge

Dès le XI^e s., la paroisse Saint-Hilaire connaît un développement de son urbanisation. Des îlots de peuplement apparaissent alors entre les églises Saint-Pierre du Temple et Saint-Hilaire à la suite de la mise en place de marchés sur l'ancien forum. S'il ne s'agit pas du quartier le plus peuplé du centre-ville. Il n'est pas totalement délaissé, comme le laisserait supposer la quasi-totale absence de structures de cette époque. Seules quatre fosses peuvent y être attribuées grâce à la céramique médiévale (VIII^e-IX^e s., XI^e-XII^e s., XII^e-XIII^e s., fin XIII^e-XIV^e s.) et aucune terre noire n'illustre les dynamiques socio-environnementales de cette période.

Divers arguments, sources historiques, occupations alentours, absence de latrines ou de fosses dépotoirs, concordent vers l'hypothèse que les installations



REIMS, rue Saint-Hilaire
La structure 1012-1013 après tentative
d'ouverture à la pelle mécanique
(cliché : C. CHOIMET)

de la zone ont été effacées. Si effacement de très grande envergure il y a eu, il ne pourrait être dû qu'à d'importants événements, peut-être la construction de l'enceinte aux XIII^e-XIV^e s.

À l'Époque moderne

L'Époque moderne voit à nouveau le lotissement bâti de la zone. Les successions de constructions (caves témoignant de bâtiments), et bâtiments, laissent toujours vide un espace central, cour, jardin ou ruelle permettant la circulation. La densification du bâti est illustrée par la construction d'un grand bâtiment dont les murs soignés sont en carreaux de craie. Ce bâtiment est doté d'une glacière, faite de carreaux de craie doublés d'une couronne de briques de terre cuite et enduite d'un mortier d'étanchéité. Il témoigne de la richesse des paroisses Saint-Pierre et Saint-Hilaire qui conservent leur statut aisé durant l'Époque moderne.

Bilans et perspectives

L'analyse spatiale des vestiges est très limitée au vu de la petite fenêtre d'observation. L'intérêt de cette opération est, plus que de restituer l'histoire d'un secteur de Reims – impossible sur une si petite superficie –, de compléter les études menées depuis de nombreuses années par les acteurs de la recherche archéologique rémoise. Ce secteur, le nord-est de la ville du Bas-Empire, est encore assez méconnu, peu d'opérations archéologiques n'y ayant eu lieu mais le dynamisme des aménagements dans le centre-ville de Reims permet un accroissement constant des connaissances. Si cette fenêtre d'observation n'est pas suffisamment grande pour qu'elle soit représentative du quartier, on peut toutefois en tirer quelques pistes de réflexion sur l'évolution urbaine de Reims depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Érica GAUGÉ

REIMS

17-19 rue Lesage

Gallo-romain – Moderne –
Contemporain

La fouille archéologique a été réalisée dans la commune de Reims, sur un terrain situé au 17-19 rue Lesage. Le projet, situé à un carrefour, portait sur une surface initiale de 1 559 m². Seuls 489 m² furent finalement accessibles, le reste de la zone étant classé comme zone polluée et donc exclu de la prescription. La parcelle concernée par l'opération présente une emprise quadrangulaire bordée à l'est par la rue Landouzy et au sud par la rue Lesage. Le terrain était jusqu'à présent occupé par un parking en enrobé et un bâtiment démoli avant notre intervention.

Cette opération intervint suite à une demande anticipée de diagnostic, déposée par Bouygues Immobilier. Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé du 31 août au 1^{er} septembre 2016 par P. Stocker

(Stocker, 2016, BSR 2016, p. 145). Il avait permis de mettre en évidence des vestiges antiques possédant une puissance stratigraphique conservée entre 0,80 et 1,20 m. De plus, la localisation du projet dans un secteur situé à proximité du *cardo maximus* justifiait une intervention archéologique.

Peu attractif avant le début de notre ère, ce secteur semble d'abord exploité pour son terroir avant de disparaître au passage de notre ère, au profit de l'urbanisation de ce secteur de la ville marqué par la construction d'une rue orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est puis progressivement par la délimitation de l'espace public. L'occupation antique bien conservée s'organise le long d'un axe dont trois phases (huit états) ont été identifiées.



REIMS, 17-19 rue Lesage
Phasage des vestiges (états 1 à 10)
(DAO : P. HUART, M.-C. CHARBONNIER)

La phase la plus ancienne remonte à la période augustéenne. Elle est matérialisée par la présence de vestiges en creux et la mise en place d'un axe de circulation de type rue installée directement sur le substrat crayeux. L'espace situé à l'ouest de la rue est délimité par un trottoir. Durant la phase 2, la rue est équipée de bandes de circulation « en dur » composées de craie et de cailloutis (états 3 et 4) extrêmement compacts. La gestion des eaux pluviales est caractérisée par la présence de caniveaux successifs, de puits et d'aménagements hydrauliques situés le long de la rue (états 3, 4 et 5). Le quartier continue d'évoluer durant toute la phase 3 avec l'apparition d'un ensemble de constructions interprétées comme des boutiques donnant sur la rue, et le développement d'un îlot d'habitation à l'ouest. À la fin du III^e s. et le

début du IV^e s., le quartier entame une mutation avec la disparition des bâtiments. L'occupation semble être limitée au début du IV^e s. et ne réapparaîtra qu'à la période moderne et contemporaine (phase 5) sous la forme de bâtiments construits avec des moellons de pierres calcaires. L'apparente désertion du quartier à la phase 4 donne lieu à de profonds remaniements réalisés au cours des phases précédentes. Seul l'axe de la rue antique sera conservé (l'actuelle rue Landouzy) aux époques postérieures. Entre la phase 4 et la phase 5, ce secteur est abandonné et recouvert par un niveau de terre végétale. À partir de la phase 5, une réorganisation totale du secteur du bâti s'opère et de nouvelles constructions apparaissent.

Marie-Caroline CHARBONNIER

REIMS

18 rue Andrieux

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne

L'opération de diagnostic a porté sur les parcelles BE n° 37pp et 379pp du 18, rue Andrieux à Reims concernées par un projet d'extension des bâtiments du lycée Jean XXIII sur une surface de 950 m².

31 US ont été recensées au sein de quatre sondages carottés et de la tranchée réalisés. Elles correspondent toutes à des niveaux de remblais datés entre l'Antiquité et la période moderne. Ils ont été relevés sur 6,30 m à au moins 11,75 m d'épaisseur jusqu'entre 82,38 et 77,32 m NGF. Compte tenu de la stratigraphie et de

l'épaisseur des couches rencontrées sur les opérations aux alentours (plutôt entre 4 et 5 m de couches antiques, médiévales et moderne), il reste peu de doute quant à l'affiliation des niveaux fouillés dans le cadre de ce diagnostic. Ils peuvent certainement être mis en lien avec le comblement ou le rebouchage d'un ou de plusieurs fossés liés aux fortifications de la ville médiévale, sans exclure, pour autant, ceux situés en avant de la courtine de l'enceinte de l'Antiquité tardive.

Émilie JOUHET

REIMS

18b, 20, 22 rue de la Magdeleine

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Dans le cadre du projet de création d'une résidence avec sous-sols, une opération de diagnostic a été prescrite par la DRAC Grand Est et réalisée par A. Troublard (service archéologique de la communauté urbaine du Grand Reims) au 18b, 20, 22 rue Magdeleine. La présence d'une rue antique et la proximité de la Vesle et de l'église de la Magdeleine et de son cimetière ont conduit le service régional de l'archéologie à prescrire une fouille sur une surface de 650 m². Compte tenu des

paliers de sécurité, la surface en fond de fouille est de 375 m².

126 structures archéologiques et 374 unités stratigraphiques datables du début du I^{er} s. à l'Époque contemporaine ont été étudiées, les principaux vestiges datant du Haut-Empire (I^{er}-III^e s.) et de l'Époque médiévale (XIII^e-XVI^e s.).



REIMS, 18b, 20, 22 rue de la Magdeleine
Plan des principaux vestiges mis au jour
(DAO : M. KASPRZYK)

Les premières traces d'urbanisation (phase 1), datables de l'extrême fin du I^{er} s. av. J-C. correspondent à des fosses et fossés qui ont livré peu de mobilier. Elles sont implantées dans un secteur humide, situé en bordure de la Vesle, comme en témoigne un sol ancien de type tourbeux sur le substrat crayeux.

Durant la phase 2 (premier quart du I^{er} s.), on observe la mise en place d'un espace de circulation le long du grand côté nord de la fouille, le creusement d'un fossé qui lui est parallèle et l'aménagement de structures probablement domestiques sur le côté sud de la fouille. C'est à cette époque que se met en place le schéma directeur de l'occupation de ce quartier au Haut-Empire, en oblitérant les structures de la phase 1.

La phase 3 (second quart du I^{er} s.) voit l'apparition des premières structures maçonnées dans l'angle sud de la fouille et une réfection de l'axe de circulation. Des puits et des latrines sont aménagés en bordure de la rue.

La phase 4 (seconde moitié du I^{er} s.) voit une reconstruction du bâtiment situé au nord-est de la fouille sur le côté sud de la rue. Il est bordé au nord d'une rangée de plots de fondation qui doivent révéler la présence d'un portique. D'autres plots de fondation de portiques ont été observés plus à l'ouest. Ils doivent

indiquer la présence de bâtiments situés en dehors de l'emprise de fouille au sud. Les sols des constructions de la phase 4 sont arasés ou absents et il est difficile de retracer l'évolution de l'occupation au cours du Haut-Empire.

La phase 5 (seconde moitié du III^e-IV^e s.) est essentiellement documentée par des activités de récupération des matériaux des bâtiments que l'on supposera ruinés et le dépôt d'une couche limoneuse sur l'ancien trottoir du Haut-Empire. Quelques rares creusements observés sur l'ancien trottoir sont, peut-être, à attribuer à cette phase. Suite à l'abandon du quartier à la fin de l'Antiquité, on assiste au dépôt progressif (ou à la formation) d'une couche de limon grisâtre compact contenant des inclusions de nodules de craie, qui scelle la stratigraphie antique sur une épaisseur de l'ordre de 0,75 m.

Les indices d'occupation réapparaissent à la phase 6 qui débute dans le courant du XIII^e s. et se poursuit jusqu'au XVI^e s. Elle est matérialisée par une dizaine de fosses qui doivent probablement être associées à une occupation domestique située en bordure de la rue actuelle.

Michel KASPRZYK

REIMS

19 rue de Tinquieux

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne

Le projet de construction d'un programme immobilier neuf au 19 rue de Tinquieux à Reims a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le projet prévoit la création d'habitations sur plusieurs niveaux, sur une parcelle de 1 912 m² bordée au nord de la rue de Tinquieux. La démolition des deux maisons situées en façade de rue et séparées par un porche d'accès n'ayant pas été réalisée avant l'opération, et le relief de la parcelle concernée avec la présence d'un haut talus dans son angle sud-ouest, nous ont amenés à ouvrir trois tranchées qui ne représentent que 6 % de la surface prescrite (111 m²), mais 11 % de la surface réellement disponible. Toutes les zones accessibles ont été couvertes et la craie naturelle a été atteinte dans chacune des tranchées.

En dehors de quelques indices contemporains mineurs – vestiges de fondations à proximité de l'habitat non démolé dans l'angle nord-est et probable(s) tranchée(s) de réseau au sud – l'opération a mis en évidence le passage d'un chemin creux dans le tiers nord de la parcelle, suivant une orientation sud-est/nord-ouest décalée par rapport à l'axe de la rue de Tinquieux actuelle. Cette grande cuvette aux parois évasées et dont le niveau supérieur est colmaté avec du limon orangé compact a été observée sur près de 6 m de

long. Elle mesure en moyenne 0,80 m de profondeur. Elle est également associée à un fossé bordier et un niveau d'ornières ponctuellement conservées dans une alternance de craie et de limon gris clair compact riche en craie.

Ce chemin pourrait correspondre au tracé de l'ancienne voie romaine Reims-Soissons par Fismes, probablement encore empruntée aux époques médiévale et moderne. Dans l'ensemble, la structure de la bande de roulement identifiée, en dépit d'un assez mauvais état de conservation, ne semble pas convenir pour une voie de cette importance. En conséquence, nous proposons d'envisager ce chemin creux comme une bande de circulation secondaire accolée à l'espace principal de circulation à rechercher au nord-est de la parcelle diagnostiquée.

La monnaie et les rares fragments de céramique découverts en surface du niveau de colmatage du chemin creux permettent de proposer un *terminus ante quem* fixé au XV^e s. en ce qui concerne les derniers états d'utilisation de cet espace de circulation.

Magali CAVÉ

REIMS

20 rue des Orphelins

Gallo-romain

L'opération de diagnostic a porté sur les parcelles CY n° 701 et 702 du 20, rue des Orphelins à Reims concernées par un projet d'aménagement immobilier sur une surface de 382 m².

Neuf US et deux Faits ont été recensés au sein de la tranchée réalisée à l'est de l'emprise. Implantée entre 86,32 et 85,99 m NGF, elle a révélé l'existence sous 2,10 m de couches stériles d'au moins 0,40 m de

couches archéologiques jusqu'entre 84,15 et 83,77 m NGF.

Les vestiges découverts correspondent à des niveaux de remblais (de démolition sans doute), à un sol en terre battue et à un mur visible sous la forme d'une fondation en craie pilée compactée et d'une tranchée de récupération, tous datés du Haut Empire.

Émilie JOUHET

REIMS

22 rue d'Oseille, 142 rue du Barbâtre,
3 rue d'Armonville

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de la création de logements et d'un groupe scolaire. Cet arrêté concerne les terrains situés à Reims « 22 rue d'Oseille, 142 rue du Barbâtre, 3 rue d'Armonville », section et cadastre CZ 433, 434 et 269. L'emprise de ce projet s'étend sur 2 177 m². À l'intérieur de l'emprise de 2 177 m², seuls les deux emplacements de cours de récréation étaient accessibles à la réalisation de sondages. D'une surface de 650 m² pour les deux cours, seule la plus grande de 450 m² s'est révélée accessible car la plus petite comprenait plusieurs réseaux privatifs aériens et souterrains en activité. Dans cet espace de récréation, deux sondages ont été effectués (le premier de 68 m² et le second de 30 m²). Les sondages couvrent une surface de 98 m², soit 4,44 % de la surface totale ou 21,8 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,90 à 1,20 m, le recouvrement est constitué d'enrobé bitumineux et de remblais, de niveaux de constructions de sols, de terre grise et de craie.

Au total, deux tranchées ont révélé la présence de 30 faits. La distinction chronologique des vestiges mis au jour sur l'ensemble du projet d'aménagement est fondée principalement sur la stratigraphie et le mobilier recueilli en surface des structures ou dans le comblement de celles testées. Ainsi, plusieurs grandes périodes ont pu être identifiées : de la période gallo-romaine à la fin de l'Époque médiévale et moderne. Le mobilier céramique étant assez hétérogène et résiduel, il n'est qu'un élément chronologique indicateur dans ce diagnostic mais ne date pas clairement l'occupation des vestiges.

La première phase est antique. Elle est représentée par un espace funéraire dont six sépultures ont été mises au jour, ainsi que deux fosses de forme circulaire. Le mobilier céramique résiduel serait du III^e s. apr. J.-C.

La phase 2 est constituée de deux têtes de crayère dans la tranchée 1 et d'une entrée dans la tranchée 2. En surface de leurs comblements, dans le niveau d'abandon qui scelle cette entrée, trois tessons de céramique attribuables au XIV^e-XV^e s. ont été collectés.

La phase 3 est constituée de trois pièces d'habitats, d'une cheminée, d'un ou deux puits, de sols et niveaux d'occupation dans la tranchée 1 et de plusieurs murs dans la tranchée 2. Seules les comparaisons avec des sites de références dateraient ces vestiges du XVI^e s.

La phase 4 est constituée de la cheminée 30 qui par sa position stratigraphique reposant sur la tranchée de récupération du mur M5 correspondrait à une pièce à feu d'une date postérieure, soit du XVII^e-XVIII^e s.

La dernière phase est attribuable à la période contemporaine. Elle est matérialisée par deux fosses détritiques dans les tranchées 1 et 2 qui apparaissent directement sous l'enrobé et le remblai récent.

La fouille de cet espace diagnostiqué en 2018 permettrait d'appréhender et de cerner l'espace funéraire du III^e s. regroupé au sud du *cardo maximus*. De même, elle fournira des informations afin de mieux comprendre l'organisation de ces deux parcelles bâties, vraisemblablement conservées depuis la fin du Moyen Âge.

Bruno DUCHÊNE

REIMS

27 rue Soussillon

Âge du Fer – Gallo-romain
Haut Moyen Âge – Moyen
Âge – Moderne –
Contemporain

Le projet de construction d'un programme immobilier neuf au 27 rue Soussillon à Reims sur 1 733 m²

(parcelles cadastrales 180 et 182pp, section AS) a induit la réalisation d'un diagnostic archéologique les 5 et 6

décembre 2018. Il s'inscrit dans un vaste programme de transformation du secteur industriel rémois du Port Colbert et des îlots voisins en bord de Vesle.

Les quatre tranchées qui affectent l'ensemble de l'emprise représentent 18,4 % de la surface totale prescrite. Ce taux d'ouverture s'explique par l'épaisseur importante et la nature extrêmement instable des remblais contemporains non compactés, présents partout dans l'emprise du diagnostic.

Les quatre tranchées réalisées documentent la stratigraphie sur une profondeur de 2,75 m en moyenne et allant de 2,15 m à plus de 3,70 m. Elles montrent un très fort impact des remblais contemporains sur au minimum 1,35 m de haut et pouvant atteindre jusqu'à 2,50 m de haut, après un probable nivellement de la parcelle.

Le substrat géologique a pu être atteint dans trois sondages. Il se présente en surface sous une forme relativement altérée. Le toit de la craie géologique n'est pas plat mais décrit une pente qui, de 75,58 m NGF d'altitude au nord de la parcelle, passe à moins de 74,24 m NGF d'altitude au sud-est, sur une trentaine de mètres de distance. Le colmatage d'une cuvette par une accumulation de niveaux de limon argileux gris d'aspect hydromorphe, en lien avec la proximité de la Vesle, est peut-être ici à l'œuvre.

Dans la partie ouest de la parcelle sondée, la craie géologique présente toute une série d'anomalies qui se limitent à une bande orientée nord-ouest/sud-est et d'environ 6 m de large. L'étude des coupes stratigraphiques et l'homogénéité du mobilier céramique associé nous amènent à proposer l'hypothèse d'un paléochenal comblé au I^{er} s. apr. J.-C.

Trois semelles de fondations en craie et deux trous de poteau installés dans la craie naturelle et un fossé

comblé par un sédiment tourbeux et installé dans des niveaux d'argile grise ne sont pas datés.

En définitive, les structures archéologiques les mieux caractérisées (puits, fondations de cuve ou de cave, fosses) sont à rattacher aux Époques moderne et contemporaine mais elles sont antérieures aux niveaux de remblais qui doivent remonter à l'époque de l'installation sur le site d'un dépôt de charbon dans les années 1920.

Conformément aux données archéologiques disponibles, les résultats de ce diagnostic confirment le faciès hydromorphe des terrains situés entre le lit de la Vesle et le quartier de la gare SNCF et qui s'étendent sur une longueur d'environ 500 m du sud-ouest vers le nord-est. Ce secteur est effectivement considéré comme marécageux et inondable pendant l'Antiquité. Le diagnostic de la rue Soussillon fait partie des opérations archéologiques récentes les plus proches de la rivière dans le quart nord-ouest de la ville du Haut Empire, et les moins élevées en termes de cotes altimétriques du substrat.

Si le mobilier céramique antique mis au jour est présent en quantité non négligeable, la nature des vestiges associés ne plaide pas en faveur d'un véritable îlot d'habitat urbanisé, même occupé de manière très lâche. L'origine anthropique de certaines anomalies repérées sur la craie est même quelquefois incertaine. À l'échelle de la ville antique, les premiers témoignages d'un tissu urbain antique plus dense sont à rechercher au nord-est, rues E. Mignot et G. Boyer, boulevard Joffre, rue Maucroix ou plus au sud rue de la Magdeleine où des niveaux tourbeux ont également été repérés ponctuellement.

En revanche, aucun vestige funéraire n'est à dénombrer, malgré la localisation de la parcelle en bordure sud de la nécropole antique du lieu-dit *Clairmarais*.

Marie-Caroline CHARBONNIER

Contemporain

REIMS

38 rue de Bétheny

L'opération de diagnostic a porté sur les parcelles BK n° 91pp et 456pp du 38, rue Bétheny à Reims concernées par un projet d'extension des bâtiments d'un EHPAD sur 4 200 m².

23 structures ont été détectées au sein des six tranchées réalisées. Cependant, leur mode de construction ou le mobilier qu'elles ont livré permettent de les rattacher à la période contemporaine. Il s'agit de

tranchées de la Première Guerre mondiale, de réseaux, d'anciens aménagements paysagers ou de fondations de bâtiments du XX^e s.

Aucune trace du fossé de l'enceinte du Haut-Empire ni aucune sépulture n'ont été mises en évidence.

Émilie JOUHET

REIMS

5 à 11 rue Marie Stuart, 12 rue Diderot
et 8, 12, 14 rue des Filles Dieu

Gallo-romain

Une fouille archéologique a été prescrite par le service régional de l'archéologie suite à un diagnostic réalisé en 2016 par le service archéologique de Reims Métropole (dorénavant Grand Reims) sur des parcelles ceintes par les rues Marie-Stuart, Diderot et des Filles-Dieu à Reims, et localisées à environ 350 m à l'est de la cathédrale Notre-Dame de Reims. La fouille réalisée par une équipe de l'Inrap s'est déroulée du 23 juillet 2018 au 18 janvier 2019. La reprise en sous-œuvre a, par ailleurs, donné lieu à deux courtes interventions en mars et en avril. Il s'agit de résultats préliminaires car les études sont en cours.

Prescrite sur une surface de 2 300 m², l'opération a permis l'observation de vestiges et niveaux archéologiques accumulés sur une épaisseur d'environ 4,50 m. Hormis l'Époque contemporaine, le mobilier

datant (ainsi que trois datations par le radiocarbone) permet de définir trois grandes périodes d'occupation : la Protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Âge.

Les vestiges protohistoriques ont été perçus sur le toit de la craie naturelle. Compte tenu de son niveau d'apparition, cette occupation n'a été que partiellement observée mais la présence de sablières basses associées à des trous de poteau oriente l'interprétation vers un espace d'habitat. L'étude préliminaire du mobilier céramique permet d'attribuer cette installation à La Tène D2. Des ornières orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est incisant le terrain géologique pourraient indiquer l'existence d'un axe de circulation contemporain de cette occupation. Toutefois, l'hypothèse d'un premier axe antique ayant été décalé par la suite n'est pas à écarter.



REIMS, rue Marie Stuart
Aménagements en creux protohistoriques (sablière basse et trous de poteau),
vus du sud-ouest (mire : 1 m)
(cliché : P. NEAUD)



REIMS, rue Marie Stuart
 Vue en coupe du sud est du *cardo* (mires : 1 m et 5 m)
 (cliché : P. NEAUD)



REIMS, rue Marie Stuart
 Vue en coupe du nord est du *decumanus* (mires : 0,50 m, 1 m et 5 m)
 (cliché : P. NEAUD)

L'occupation antique est prépondérante et concerne le Haut-Empire et l'Antiquité tardive. L'emprise du site est essentiellement concernée par deux rues bordées de portiques et orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est pour l'une (*cardo*), est-nord-est/ouest-sud-ouest pour l'autre (*decumanus*). Le carrefour formé par ces deux axes de circulation a été entièrement détruit par la construction d'un bâtiment au XX^e s. qui est toujours en élévation aujourd'hui. Le mobilier céramique indique que ces rues dont l'origine remonte *a priori* à la période augustéenne ont fonctionné jusqu'au III^e s. Le *cardo* est implanté sur la craie alors que le *decumanus* prend place sur l'horizon de terre végétale ancienne. Conservées sur une épaisseur similaire d'environ 1,70 m, les rues

présentent plusieurs états définis par une succession de couches de circulation. Les contextes bordant ces rues (habitat et boutiques) ont fait l'objet d'observations limitées compte tenu, d'une part, de leur localisation en bordure d'emprise, d'autre part, des contraintes de sécurité liées à une fouille en contexte urbain puissamment stratifié et de la présence d'immeubles et d'habitations mitoyens. Néanmoins, le démontage d'un parking souterrain a permis d'enregistrer une importante séquence stratigraphique, même si la situation exacte au sein de l'habitat est inconnue. Il est probable que ce sondage documente le contexte des boutiques. De plus, l'angle nord-ouest défini par les deux rues s'est révélé particulièrement bien conservé,



REIMS, rue Marie Stuart
Stratigraphie de l'habitat ou des boutiques bordant le *cardo* à l'ouest,
vue de l'est (mires : 0,50 m, 1 m et 3 m)
(cliché : P. NEAUD)



REIMS, rue Marie Stuart
Pilastres mis au jour sous le cimetière médiéval, vus du nord est (mire : 3 m)
(cliché : P. NEAUD)



REIMS, rue Marie Stuart
Fondations d'un bâtiment monumental (mires : 1 m et 5 m)
(cliché : P. NEAUD)

probablement en raison de l'implantation d'un cimetière au Moyen Âge. Un monument caractérisé par quatre imposantes bases de pilastres formant un angle y a été mis au jour. Sa fonction reste à définir mais il pourrait s'agir d'un temple réinvesti postérieurement par l'habitat. Dans le courant de l'Antiquité tardive (III^e-IV^e s.), le secteur est restructuré et marqué par la construction de deux imposants bâtiments dont il ne subsiste que les fondations larges de 1,70 à 2,60 m. Situés de part et d'autre du *cardo* et se poursuivant hors emprise, leur fonction est indéterminée. Toutefois, leur monumentalité suggérerait peut être des bâtiments publics, d'autant que l'un des bâtiments condamne totalement le *decumanus*.

Après l'Antiquité, les indices d'une nouvelle occupation remontent au IX^e s. et elle se signale par quelques fosses mais surtout par la récupération des matériaux de construction des édifices monumentaux. Le site a donc vraisemblablement servi de carrière avant d'accueillir un cimetière implanté au XI^e s. et utilisé jusqu'au XIII^e-XV^e s. Dans l'emprise de fouille, ce cimetière insoupçonné devait se développer à l'origine

sur une surface approximative de 350 m² mais il a été complètement arasé sur la moitié de sa superficie par l'immeuble contemporain et son parking souterrain. Au total, 126 sépultures à inhumation primaires individuelles ont été découvertes et les sujets sont tous orientés ouest/est. Les tombes sont alignées et disposées en rangées selon un axe nord/sud et espacées d'environ 1 m. Quatre niveaux successifs de dépôts d'inhumation ont pu être attestés. Par ailleurs, des réductions traduisent l'importance des déplacements et manipulations volontaires des os issus des sépultures qui sont regroupés en ossuaire. Le contexte urbain de ce cimetière et les observations biologiques préliminaires plaident en faveur d'un cimetière paroissial. Toutefois, sa localisation dans les jardins de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-les-Dames (détruite durant la période révolutionnaire) ainsi que le mobilier liturgique associé à certaines tombes nous permet d'émettre l'hypothèse d'un cimetière paroissial mais probablement aussi abbatial.

Pascal NEAUD



REIMS, rue Marie Stuart
Individus inhumés en rangées
selon un axe est/ouest avec la tête
à l'ouest (dont un individu avec la tête
à l'est), vue zénithale
(cliché : P. HUARD)



REIMS
REIMS, rue Marie Stuart
Exemple d'ossuaire vu de l'est
(cliché : I. LE GOFF)

REIMS

74 boulevard Lundy

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne

Suite à la demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique par SARL ISENGO, une opération de diagnostic s'est déroulée en deux temps pour des raisons techniques non adaptées.

L'aménageur ne souhaitait pas démolir le bâtiment existant avant le diagnostic car les résultats de celui-ci risquaient, en fonction d'une éventuelle prescription, de remettre en question le projet immobilier. En conséquence cette opération s'est déroulée à l'intérieur du bâtiment encore en élévation occupant une surface au sol de 463 m². Au total, sur l'ensemble de la zone prescrite quatre tranchées ont été réalisées au cours de l'opération en fonction où l'implantation était possible en raison de l'accessibilité des engins de terrassement dans les locaux.

Elles apportent des informations sur une occupation qui remonte à la période du Haut-Empire matérialisée par une rue décumane reconnue au nord de l'emprise, à 1,7 m sous le terrain actuel (altitude moyenne de 87,3 m NGF), scellée par des couches médiévales et de l'Époque moderne.

Des restes humains recueillis dans une tranchée localisée en bordure du Boulevard Lundy peuvent

appartenir à une ancienne nécropole de l'Antiquité tardive mentionnée dans ce secteur (Chevalier, 2005) qui aurait connu un bouleversement lors de la mise en place de l'enceinte du XIV^e s.

Une autre hypothèse est à envisager sur la présence d'un ossuaire qui aurait un rapport avec celui découvert sur la fouille du secteur 3 du Tramway (Sindonino, en cours). Cette théorie expliquerait également l'absence des vestiges d'habitat de l'Époque antique.

Réalisée à l'intérieur du bâtiment en élévation et en partie dans une cave, l'intervention, réalisée en deux temps, a permis d'ouvrir quatre tranchées.

Ces dernières ont permis de mettre au jour les vestiges d'une rue gallo-romaine et des couches de l'Époque médiévale et moderne.

Le substrat a été atteint dans la tranchée 4, à 2,2 m sous le terrain actuel.

Les vestiges modernes apparaissent sous la dalle de béton actuelle et les vestiges antiques apparaissent à 1,7 m sous le terrain actuel, dans la tranchée 3.

Pascal STOCKER

REIMS

Boulevard Jules César, complexe aqualudique (anciens terrains Sernam)

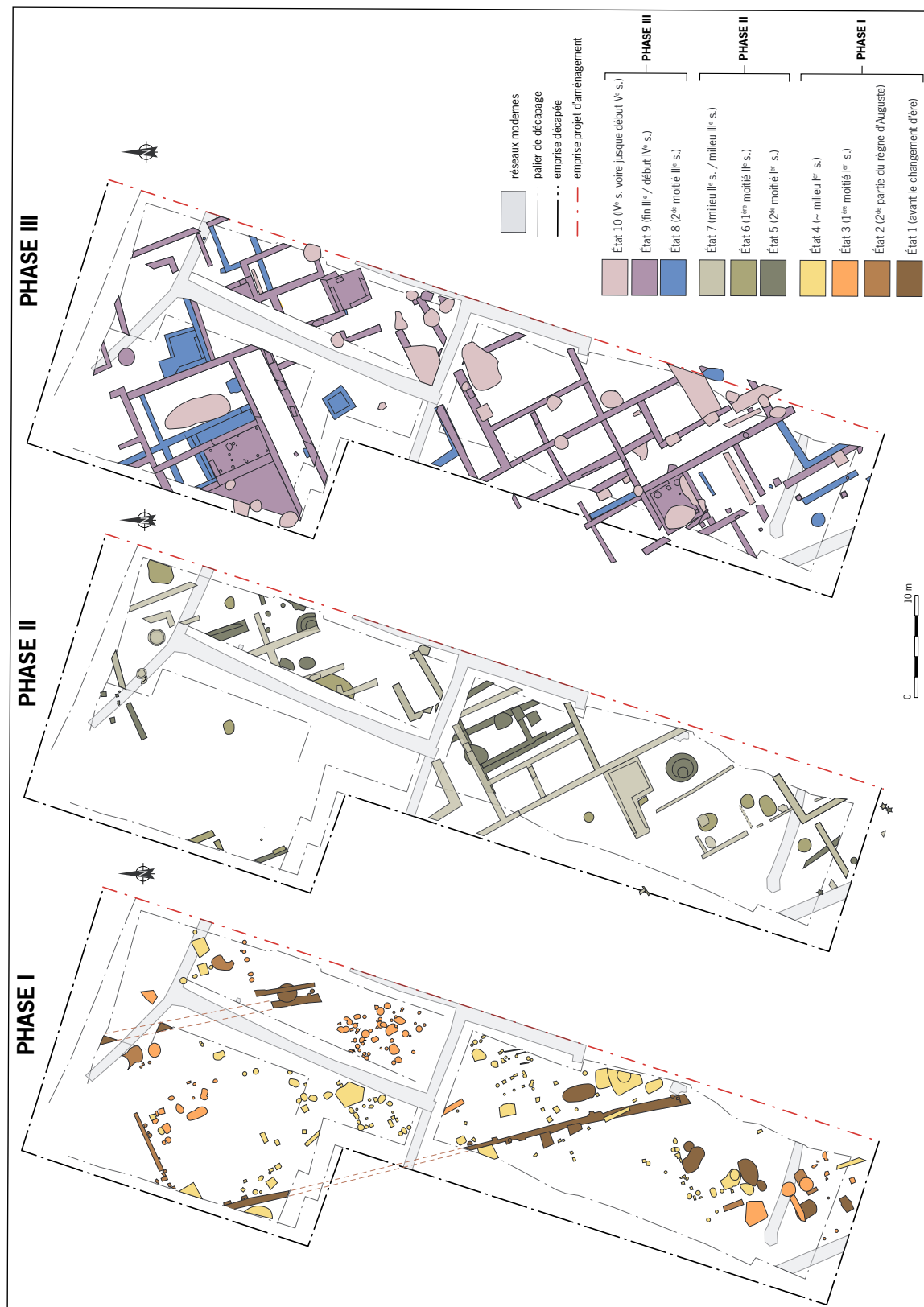
Gallo-romain

Le projet d'aménagement d'un complexe aqualudique (baptisé depuis l'UCPA Sport Station Grand Reims) a nécessité la réalisation d'une fouille archéologique, dirigée par une équipe de l'Inrap en groupement avec le service archéologique du Grand Reims, du 29 janvier au 5 juillet 2018. Les parcelles concernées (cadastrées n° 322de la section AW et n° 83p de la section BD) occupent la pointe sud-ouest des anciens terrains Sernam, à l'angle du boulevard Jules César et de la place de la République.

Ce projet fait partie d'un vaste programme de création d'un nouveau quartier urbain de près de

7 ha, composé également de nouvelles voiries, d'un parking-silo, d'une salle événementielle et d'immeubles de logements et de bureaux.

Le contexte archéologique du secteur, renseigné par des découvertes anciennes et une trentaine de diagnostics et de fouilles archéologiques préventives, s'avère particulièrement riche, surtout pour l'époque antique. Le site se trouve à l'extérieur du fossé de l'*oppidum* et à l'intérieur du fossé délimitant la ville de *Durocortorum* au Haut-Empire, à seulement 50 m à l'est du *cardo maximus* et environ 200 m au nord de l'arc de la Porte de Mars, qui deviendra l'entrée septentrionale de la ville



REIMS Boulevard Jules César, Complexe aqualudique
Plan phasé de la zone A sud (fond de plan P. HUARD, B. MARIÉ, M. CAVÉ, Inrap)

tardive avant d'être intégré aux fortifications médiévales.

Les vestiges archéologiques n'étant pas menacés de destruction sur la totalité de la surface du projet d'aménagement (13 246 m²), seuls 3 100 m² ont été fouillés en aire ouverte, dont un peu plus de la moitié décapée jusqu'à 1 m de profondeur (avant l'apparition

des dernières occupations antiques) et le reste jusqu'au substrat (« zone A sud »). La surface restante a été traitée par le biais de neuf sondages complémentaires.

Les résultats ainsi obtenus sont venus confirmer les données du diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap dix ans plus tôt, c'est-à-dire la présence

de vestiges antiques sur toute l'emprise de fouille, organisés en un tissu urbain dense et continu, suivant une puissance stratigraphique d'au maximum 3 m.

Seule la « zone A sud », fouillée jusqu'à la craie géologique, a pu faire l'objet d'un véritable phasage chronologique des vestiges. L'occupation antique y est scindée en trois grandes phases d'aménagement qui regroupent chacune de trois à quatre états. Elle s'étale du changement d'ère à la fin du IV^e s. voire jusqu'au début du V^e s. apr. J.-C.

La phase I comprend des structures en creux (trous de poteau, fosses, fossés, puits) et quelques couches d'occupation ou de circulation relativement ténues, installées dans la craie naturelle ou parfois repérés quelques centimètres plus haut dans le paléosol ou les très rares remblais qui coiffent le substrat. Elles touchent l'ensemble de la zone fouillée avec une densité qui s'accroît à chaque état. Si des indices d'un habitat précoce sur poteaux se détachent localement, il n'est toutefois pas possible d'en restituer le plan complet.

Les autres alignements de poteaux ainsi que quelques fossés linéaires (dont certains d'orientation divergente) définissent des limites parcellaires dont l'orientation sera, pour certains, reprise ultérieurement par des fondations de mur. L'installation de l'espace de circulation situé en limite nord remonte à cette première phase. S'il se présente d'abord comme un chemin orniéré orienté nord-sud et vraisemblablement peu fréquenté, il deviendra assez rapidement une sorte de desserte dans l'îlot.

Le début de la phase II est marqué par l'installation des premiers murs en dur entre 40/45 et 65/70 apr. J.-C.,

après le remblaiement de nombreuses structures en creux. Celle-ci témoigne de la véritable urbanisation du quartier et de la pérennisation de l'habitat. La plupart des murs sont fondés en craie et quelques-uns ont conservé leur soubassement de pierres calcaires liées au mortier de chaux. Les sols contemporains de ces murs ne sont pas tous conservés en raison de l'impact quelquefois important des vestiges postérieurs. L'aménagement de deux fours de verrier dans l'extrémité nord du site, bordés d'au moins trois murs et peut-être associés à une cave et un puits, signale la fin de l'utilisation de l'espace extérieur comme simple zone de circulation. Ils sont remblayés à la fin de la phase II.

Si un nombre assez important de transformations est déjà à l'œuvre dans l'habitat au début de la phase III, les plus grandes modifications interviennent par la suite, dont le développement des équipements de confort (installation d'un système de chauffage par le sol) et la refonte du répertoire décoratif (sols de type *terrazzo* et mosaïques) qui semblent caractériser une demeure d'élite. Quelques réfections mineures sont encore attestées à la fin de la phase, mais cette période correspond surtout à une continuité de l'occupation, avant la désaffectation du site. La séquence de démolition est prégnante à partir de la seconde moitié du III^e s. et s'intensifie à la fin du III^e s. et dans le courant du IV^e s. apr. J.-C. ; quelques indices pourraient également remonter au début du V^e s. apr. J.-C. Elle précède la récupération quasi systématique des élévations et des matériaux de construction réutilisables. Aucune structure attribuable avec certitude à la période médiévale ou moderne n'a été relevée.

Magali CAVÉ

REIMS

Boulevard Jules César, parking silo
(anciens terrains SERNAM)

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne

La fouille du boulevard Jules César (parking silo) à Reims se trouve dans le quart nord-est de la ville du Haut-Empire mais en dehors des enceintes protohistorique de l'Antiquité tardive et médiévale.

Elle a couvert une surface de près de 3 000 m² sur 1 à 3 m de stratigraphie.

Pour la période antique, elle a porté sur une portion d'îlot urbain limité au sud par une rue décumane dont seule la moitié septentrionale était observable dans l'emprise de fouille (trottoirs nord, piles de portique nord, caniveaux du nord et une partie de la bande de roulement).

Les vestiges en bordure et en intérieur d'îlot se présentent d'abord sous la forme de structures en creux fondées au niveau du substrat géologique (palissades, *horreum*, fosses diverses dont certaines ont servi à extraire de la craie) jusqu'à la fin du I^{er} s. apr. J.-C., puis de diverses pièces aux murs maçonnés (fondés en pierre au II^e s. apr. J.-C., puis en blocaille de craie au III^e s. apr. J.-C) et aux sols en craie damée principalement. Le quartier semble avoir une vocation largement artisanale avec la présence notamment de fours de métallurgie au III^e s. apr. J.-C, de restes de tabletterie et de nombreuses caves (celliers puis caves maçonnées).

Au début de l'Antiquité tardive, désormais située hors les murs, la partie d'îlot étudiée connaît, comme souvent pour les sites de ces secteurs excentrés de la ville, une importante campagne de récupération des

matériaux, d'où l'aspect des murs rencontrés sur le site (principalement visible sous la forme de tranchées de récupération). Par ailleurs, des inhumations éparses

sont installées dans les tranchées et au travers des démolitions du quartier abandonné.

Par la suite, le site est remis en culture (entre l'Antiquité tardive et le Moyen Âge), ce qui se matérialise par la présence d'importants niveaux de « terres noires ».

Pour la fin de la période médiévale et la période moderne, un chemin creux bordé de fossés traverse l'emprise de fouille d'est en ouest. Son aménagement a, d'ailleurs, largement perturbé les vestiges antiques.

Émilie JOUHET

Contemporain

REIMS

Caves de l'ancien collège des Jésuites

La visite des souterrains de l'ancien Collège des Jésuites de Reims s'est déroulée le 6 mars 2018. Elle avait pour objectif d'inventorier d'éventuels graffiti de la Grande Guerre afin de savoir si les souterrains, comme les crayères, servirent de cantonnement à la troupe ou d'abris à la population. En cas de présence de graffiti, il s'agissait également de les comparer à ceux trouvés dans les crayères et caves de Reims.

L'entrée dans le souterrain s'effectue par la première cour sous le bâtiment ouest. Tous les couloirs ont été prospectés. Les graffiti de la période 1914-1918 se résument à quatre inscriptions trouvées pour les deux premières dans la cave voûtée et maçonnée avant de descendre dans le souterrain. Les deux autres se situent à l'entrée du souterrain dans un élargissement après l'escalier qui y descend. Le plus ancien graffiti rencontré remonte à 1632.

Inscriptions relevées

« 1914 » sur un moellon à côté d'années plus anciennes (« 1713 »)

« 1918 » sur un moellon

« Guerre de 1914 / Allemands sont battus / DUMAY / 1914 » (dans le vestibule du souterrain)

Pas une seule trace militaire ou de soldat n'apparaît (numéro de régiment, classe ou nom exogène au département accompagné de l'année). Les couloirs des souterrains étant peu larges, le cantonnement semble y avoir été impossible. Les graffiti des années de guerre peuvent s'expliquer par une forme de mimétisme. En effet, ils côtoient des années plus anciennes et l'inscrire dans un moellon aux contours bien définis permet de les mettre en valeur. Aucune des autres années de guerre n'apparaissent. « 1914 » correspond certes au début de la guerre mais aussi à l'époque éphémère victorieuse du recul des armées allemandes et de la libération de Reims le 13 septembre 1914.

« 1918 » est une année de guerre particulière par l'intensité des combats et des bombardements, l'évacuation des civils de Reims en mars, la fin du siège de la ville par les Allemands et l'avance victorieuse des troupes alliées en direction des Ardennes. Enfin, la forme des chiffres, surtout le 9 avec une barre droite correspond davantage à une écriture anglo-saxonne, anglaise ou américaine.

Les deux autres évoquent le ressenti de la guerre par un ou une civil(e). Manifestement, l'endroit fut fréquenté par des civils rémois venus s'y réfugier. Le patronyme « DUMAY » est par ailleurs bien représenté à Reims. L'inscription est celle d'un enfant ou d'une femme car les hommes sont partis sur le front. La datation exacte n'est pas possible mais étant donné le texte « Allemands sont battus », on peut la situer au moment de la libération de Reims aux alentours des 11-13 septembre 1914. L'intérêt majeur de cette inscription est tout d'abord micro-chronologique car elle transcrit ce sentiment de soulagement patriotique des civils sur une courte durée (le bombardement de la cathédrale de Reims intervient le 19 septembre). Les Rémois virent les préparatifs de retraite des Allemands, leur départ, les avant-gardes françaises et les prisonniers capturés

par les Français (Albert Chatel, *Reims, ville des sacres, 1914 -1918*, Paris, 1951). Contrairement aux carrières de l'Aisne où les traces de civils sont très rares puisqu'elles étaient occupées par la troupe, les lieux souterrains rémois (caves, crayères et souterrains) révèlent les témoignages des habitants, particulièrement des femmes comme R. Faillon dans les caves Taittinger. Enfin, d'une manière générale, les graffitis, comme les tatouages, constituent des marques effectuées à des moments importants afin d'en conserver le souvenir. Certes, les inscriptions sont tout aussi nombreuses en surface dans certains lieux, mais le souterrain ou la cave agissent comme des lieux protecteurs à l'abri des destructions de la guerre et du temps.

Jérôme BUTTET



REIMS, caves de l'ancien collège des Jésuites
« 1914 »
(cliché : J. BUTTET)



REIMS, caves de l'ancien collège des Jésuites
« 1918 »
(cliché : J. BUTTET)



REIMS, caves de l'ancien collège des Jésuites
« Guerre 1914 »
(cliché : J. BUTTET)



REIMS, caves de l'ancien collège des Jésuites
« Allemands sont battus / Dumay / 1914 »
(cliché : J. BUTTET)

REIMS

Cité du Chemin Vert

L'opération se situe au sud-est de l'agglomération de Reims, dans le quartier de la Cité du Chemin Vert prescrite sur le domaine public concernant les voies, les trottoirs et parkings sur une superficie atteint 29 415 m². Le sous-sol fortement occupé par des réseaux humides et secs et la présence de réseaux aériens n'ont pas permis d'intervenir dans plusieurs secteurs par mesure de sécurité.

Durant l'opération 28 sondages ont été réalisés sur l'ensemble de la surface prescrite. 27 anomalies ont été mises au jour, matérialisées pour la plupart, par des réseaux de tranchées de la Grande Guerre, mais surtout par des sépultures reconnues au sein d'un espace funéraire de l'Époque gallo-romaine déjà recensé et qui ont permis d'apporter des informations sur l'extension de cette nécropole.

Pascal STOCKER

REIMS

Les Promenades-Est

Le projet de réaménagement des Promenades Est a occasionné la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 2,6 ha. Ce diagnostic s'insère dans un contexte archéologique fort et sensible dont témoignent les nombreuses opérations archéologiques récentes ou les découvertes des XIX^e s. et XX^e s. Ce contexte archéologique trouve en grande partie sa raison du fait de la proximité immédiate d'éléments structurants forts que sont les systèmes défensifs (portes et fossés) ou le *cardo maximus* pour la période antique.

De fait, les huit tranchées réalisées se sont avérées positives. Si l'état de conservation est globalement bon, la répartition des vestiges est inégale en fonction des périodes. Au final, la période gallo-romaine compose la grande majorité des vestiges mis au jour. Cela se justifie à la fois par les contraintes ayant limité la réalisation de sondages profonds, par la situation *extra-muros* du secteur à partir de l'Antiquité tardive et par l'impact des aménagements récents (fosses de plantations et réseaux) sur la stratigraphie supérieure.

Lorsque la craie a pu être atteinte (deux tranchées sur huit), le paléosol a été repéré. Aucune occupation associée n'a pu être formellement identifiée mais son épaisseur localement constatée autorise d'envisager un tel cas de figure.

Concernant l'Époque antique, les vestiges indiquent une urbanisation forte du secteur, matérialisée par des voies bordées d'occupations riveraines. Ponctuellement, des murs dont la largeur excède 1m témoignent d'une volonté de monumentaliser certains îlots. La présence d'éléments de colonne dans les murs plus tardifs renforce cette impression ou témoigne tout du moins du soin accordé aux espaces publics (portiques) ou privés (péristyle).

Les phases de démolition communément rencontrées sur les sites rémois sont recoupées par des stigmates d'activités (fosses, foyers) qui leurs sont contemporaines ou qui témoignent de maintien d'occupations dans cet espace de la ville.

Les périodes plus récentes sont représentées mais de façon moins diverse. Ainsi, seuls des éléments liés aux systèmes défensifs médiévaux puis modernes renseignent cette période. Cependant, différents états ou remaniements ont pu être mis en évidence autour, notamment, des aménagements liés à la porte Buiron puis Neuve. Enfin, les derniers vestiges rencontrés sont liés à la création des Promenades, au XVIII^e s., ainsi qu'à leurs réaménagements successifs.

Baptiste PANOUILLOT

REIMS

Parvis de la basilique Saint-Remi

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge – Moderne

La fouille s'est déroulée de mars 2018 à mars 2019 sous la direction de M. Arnaud (service archéologique du Grand Reims) avec la collaboration de l'Inrap (S. Thiol, anthropologue ; M.-C. Truc, responsable adjointe).

Le site, d'une surface d'un hectare environ, est divisé en quatre zones se répartissant le long des flancs sud (zone 1 et 2), est (zone 3) et ouest (zone 4) de la basilique Saint-Remi. La parcelle est située en dehors des enceintes antiques mais accolée à la limite de la ville du Haut-Empire. Elle est, en revanche, sise dans limites du bourg médiéval de Saint-Remi puis dans celle de la ville de Reims lors de l'édification de l'enceinte au XIV^e s.

La zone 1 a livré les vestiges d'un îlot d'habitation occupé du Moyen Âge à l'Époque contemporaine. Il pourrait s'agir de l'emplacement de l'ancienne aumônerie Saint-Laurent, dépendant de l'abbaye Saint-Remi et mentionnée sur des plans du XVII^e s., mais très fortement détruite par des caves contemporaines.

La zone 2 est occupée par un cimetière où ont été fouillées environ 1300 sépultures en position primaire auxquelles s'ajoutent de très nombreuses réductions et ossements résiduels qui augmenteront considérablement le NMI. La durée d'utilisation du

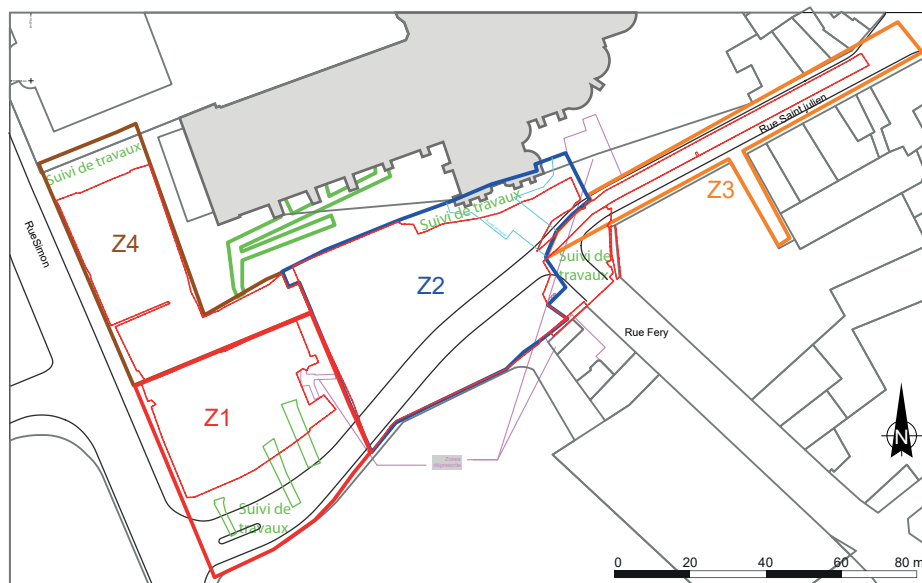
cimetière s'étend de la période mérovingienne au début de l'Époque moderne. Cinq grandes phases découpées en six états de fonctionnement et de gestion ont pu être identifiées grâce à l'analyse de la stratigraphie et des pratiques funéraires.

La zone 3 a révélé quelques tombes et un possible ossuaire, des vestiges de caves et maçonneries récentes en façade de rues, ainsi que des maçonneries appartenant au transept sud de l'église Saint-Julien, édifice toujours partiellement en élévation et situé à une dizaine de mètres à l'est du chevet de la basilique.

La zone 4, enfin, correspond à une occupation antique et mal conservée à prédominance artisanale (bâtiments excavés et sur poteaux, probables petits ateliers métallurgiques, fosses diverses, fosses d'extraction). La parcelle évolue ensuite avec l'implantation de bâti médiéval à moderne (murs, quelques caves, trous de poteaux, puits et latrines). L'ensemble est en partie détruit par les habitations contemporaines déjà mises en évidence sur la phase 1 contiguë.

Les vestiges reconnus sont rattachés à cinq grandes phases chronologiques inégalement représentées que ce soit spatialement ou quantitativement.

REIMS, parvis de la basilique
Saint-Remi
Zonage de la fouille archéologique
du parvis Saint-Remi
(1/1000^e)
(DAO : Service Archéologique
CUGR)



La phase 1 : Antiquité (I^{er}-III^e s.)

La phase 1 a pu être subdivisée en deux états, du fait des recoupements stratigraphiques et de la thématique des occupations reconnues. La faiblesse du corpus mobilier et son bouleversement par les occupations ultérieures et les nombreux réseaux n'ont permis de préciser que faiblement les contours chronologiques de ces états.

Le premier état d'occupation semble précoce du fait des occurrences répétées de céramique relative à la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Il se manifeste par des structures excavées (fosses, puits, fond de bâtiments) et des ensembles sur poteaux (annexes ou palissades). La présence de fossés d'enclos ou de palissades traduit une organisation en petites unités structurales centrées sur la réalisation d'activités

artisanales de faible envergure. Au moins une activité de forge a été établie tandis que la présence d'un four de potier en limite d'emprise rappelle que ce secteur est principalement centré sur la production céramique.

Le second état correspond à une restructuration du petit atelier métallurgique et à l'acquisition de matériaux générant de vastes fosses polylobées.

La phase 2 : La période médiévale

Au début de la période médiévale (état 1, V^e-VII^e s.) une occupation peu dense se manifeste par quelques fosses à la vocation indéterminée et par du mobilier résiduel.

Sur la zone du cimetière (zone 2), un certain nombre de sépultures (dont des sarcophages en plâtre datés des



REIMS, parvis de la basilique Saint-Remi
Plan d'ensemble des différentes phases funéraires de la zone 2 (1/500°)
(DAO : Service Archéologique CUGR)

V^e-VI^e s.) sont disposées en rangées le long du flanc sud de la basilique et de la limite sud-ouest de l'emprise. Le phénomène est difficile à qualifier, compte tenu du recoupement intense par les états de fonctionnement successifs mais l'existence de noyaux distincts révèle des phénomènes attractifs divers liés aux nombreux édifices religieux qui maillent le secteur.

Le deuxième état (VIII^e s.-X/XI^e s.) correspond au début de l'urbanisation progressive du secteur. Un bâti mal conservé se développe en zone 4 et des bâtiments excavés témoignent d'activités artisanales. La parcelle est desservie par une voie ou chemin au nord-est (zone 3) bordant également l'ancienne église Saint-Julien dont une partie des fondations du transept a été reconnue.

En parallèle, l'emprise dévolue aux inhumations se développe et les pratiques se diversifient : contenants en bois superposés dans des fosses profondes flanquées de banquettes latérales (blocage de craie), sarcophages calcaires et remplois de sarcophages

en plâtre, utilisation de marqueurs, logette céphalique etc. Les dépôts de mobilier sont pratiquement absents. Aucune limite spatiale ne se dégage tandis que, de nouveau, des groupes distincts traduisent des influences diverses.

Le troisième état (XI^e-XIII^e s.) ne se distingue vraisemblablement que sur la partie funéraire où un début de rétractation semble se manifester. Les sépultures ont, en tout cas, tendance à se concentrer le long de la basilique générant des saignées du fait des recoupements importants entre elles. La limite ouest de la zone 2 n'est plus exploitée tandis qu'au sud, les occurrences relèvent surtout des remplois de fosses ou de cercueils. Sur les parcelles voisines, l'occupation est difficile à caractériser, bien que la présence de mobilier résiduel des XI^e-XIII^e s. dans les structures postérieures exclut un véritable hiatus. Cette absence semble pouvoir s'expliquer par une forme de refondation du quartier autour d'un découpage parcellaire nettement visible lors des phases suivantes. En zone 4, un imposant mur en pierre se développe selon un axe nord/sud puis



REIMS, parvis de la basilique Saint-Remi
Le mur nord/sud en zone 4 délimitant la basilique
(cliché : Service Archéologique CUGR)



REIMS, parvis de la basilique Saint-Remi
Diversité des pratiques funéraires
(cliché : Service Archéologique CUGR)

accuse un retour est/ouest vers le mur de la basilique. Mal daté, il semble cependant témoigner de la volonté de limiter l'extension du bâti au niveau de la façade de la basilique. C'est en effet plus vers le sud (zone 1) que les occupations se développeront par la suite.

La phase 3 : Fin de la période médiévale/début de l'Époque moderne

Deux états ont été distingués pour cette phase d'occupation couvrant le XIV^e s. et le début du XVI^e s.

Le premier état correspond à une redéfinition de l'organisation parcellaire du quartier. Cela se traduit par l'apparition d'une voie est/ouest sur la zone 1 et 2, par de nombreux fossés en zone 2 et par l'implantation d'un vaste bâtiment en zone 1, le long du carrefour formé par la nouvelle voie. Ce bâti imposant, interprété comme l'aumônerie de la basilique connaît au moins deux états de fonctionnements (création de nouvelles pièces, déplacements des espaces extérieurs). Le cimetière, quant à lui, se contracte davantage, de par le développement du réseau parcellaire (état 1) et le déplacement de voies (état 2). Au cours de l'état 1, les tombes sont souvent plus profondes et comblées de blocaille de craie, résultant du terrain encaissant. Dans l'une des tombes, un défunt a été inhumé avec des

besicles et une gourde crapaud. Il s'agit d'une des rares inhumations ayant reçu un dépôt de mobilier.

L'espace cimetériel se resserre davantage au cours du second état, avec l'installation d'un chemin creux reprenant le découpage fossoyé précédemment implanté. La gestion de l'espace funéraire se modifie et les tombes sont implantées longitudinalement, les unes par rapport aux autres. Leur densité et les recoupements sont tels qu'ils finissent par dessiner des saignées continues, étroites et parallèles les unes aux autres. L'orientation générale est influencée au sud par la voie et au nord par la basilique. Les espaces vides entre ces alignements matérialisent sans doute le tracé d'anciennes allées.

Les phases 4 et 5 : Époque moderne (XVII^e-XVIII^e s.) à contemporaine

Au cours de l'Époque moderne, la trame générale du quartier évolue peu. Les modifications portent essentiellement sur la nature de l'occupation interne des îlots. Le cimetière Saint-Remi est abandonné et transformé en une place, visible sur des plans du XVIII^e s. La voie est/ouest qui le délimitait est de nouveau décalée vers son emplacement actuel (avant la fouille). Elle est bordée sur son flanc sud de plusieurs



REIMS, parvis de la basilique Saint-Remi
 Détail de l'accès du bâtiment dit de l'Aumônerie
 (cliché : Service Archéologique CUGR)

maçonneries dont certaines, récupérées, sont à mettre en relation avec le nouveau cimetière qui sera abandonné à la Révolution. Seule une infime partie de cet ensemble a été appréhendée dans le cadre de la fouille.

La zone 4 est toujours peu lotie, tandis qu'en zone 1, le vaste bâtiment de la phase précédente est remblayé et remplacé par un nouvel îlot d'habitat (Phase IV) se développant sous les rues actuelles. Ce sont donc, essentiellement, les espaces extérieurs de ces maisons qui ont été mis au jour. Cet îlot se développe cependant au cours des XIX^e s. et XX^e s. (Phase V), des caves, notamment, grignotant le cœur des parcelles, impactant

en partie les occupations antérieures.

La fouille du parvis Saint-Remi a ainsi permis d'ouvrir une fenêtre de grande taille, offrant un témoignage rare de 2000 ans d'occupation aux abords de l'abbaye Saint-Remi et documentant ainsi l'évolution du quartier et du cimetière. L'étude de ce dernier, toujours en cours, apportera de nombreuses données sur les pratiques funéraires, la gestion de l'espace funéraire tout en constituant une occasion rare de documenter la population de Reims médiévale et moderne.

Mathilde ARNAUD

REIMS

Place du Général Gouraud, boulevard
Henri Vasnier (jusqu'à la rue Goïot)

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne

Ce diagnostic a été prescrit dans le cadre des travaux de réaménagement de la place Gouraud et du boulevard Vasnier, portant sur une superficie de 10 300 m². Il s'est déroulé en deux phases. La première a concerné la chaussée de la place Gouraud. Dans un second temps ont été effectuées les tranchées de sondage sur le boulevard Vasnier.

11 tranchées ont, au total, été ouvertes, représentant un taux d'ouverture légèrement supérieur à 2 %. Le substrat de craie a été mis en évidence dans plus de la moitié d'entre elles malgré les contraintes techniques ayant limité les possibilités d'effectuer des sondages profonds.

Les vestiges les plus précoces concernent la période antique. Le seul fait identifié doit correspondre au fossé de l'enceinte dite augustéenne dont le tracé devait effectivement traverser l'emprise. Le mobilier retrouvé

apparaît relativement brassé, mêlant une majorité d'éléments du I^{er} s. apr. J.-C. avec des marqueurs de l'Antiquité tardive.

Les éléments mis au jour pour les périodes médiévale et moderne concernent, pour l'essentiel, le dispositif défensif urbain. Le fossé d'enceinte, comblé au milieu du XIX^e s., a ainsi été identifié dans près de la moitié des tranchées. Un second fossé pourrait indiquer un doublement du dispositif dont les textes médiévaux laissent entrevoir la possibilité. Le creusement était bordé d'un boulevard extérieur dont deux tronçons ont pu être documentés.

Enfin, quelques structures peuvent être attribuables à une activité d'extraction de la craie à l'Époque moderne, particulièrement intense dans ce secteur de la ville.

Régis BONTROND

L'aménagement d'un vaste secteur d'environ 6,5 ha en périphérie immédiate du centre de la ville de Reims a engendré la prescription de plusieurs opérations de fouilles. L'opération place de la République est la première à avoir été engagée et concerne les futurs espaces publics (voiries, places) destinés à desservir ce nouveau quartier. Elle se présente par conséquent sous la forme de sections linéaires scarifiant la totalité de l'emprise, sur une superficie avoisinant 2,7 ha.

L'opération s'est déroulée sur une durée d'un an pour s'achever en août 2018. Avant l'intervention, ce secteur était occupé par des voies de chemin de fer et des entrepôts, qui ont scellé et relativement préservé les vestiges sous-jacents.

Pour la période protohistorique, le site se trouve à l'extérieur de l'enceinte de *l'oppidum*, à une trentaine de mètres au nord, pour la partie de l'emprise la



REIMS, place de la République
Fosses d'extraction de matériaux
(cliché : SAGR)

plus proche. Aucun vestige de cette période n'a été clairement mis en évidence. Toutefois, l'analyse du site n'étant pas encore terminée, on ne peut formellement certifier qu'il n'en existe aucun.

Les premières occupations actuellement recensées relèvent de l'urbanisation du site à partir de l'Époque augustéenne et de son développement au cours du Haut-Empire. Six îlots ont pu faire l'objet d'observations plus ou moins détaillées, desservis par des rues d'axe nord/sud ou est/ouest. Trois *cardines* et deux *decumani* ont ainsi été localisés. Ils s'inscrivent dans le quadrillage viaire déjà reconnu dans le reste de la ville et présentent une structuration habituelle de recharges de craie parfois surmontées d'un galetage, alternant avec des niveaux d'occupation argileux. Ils sont bordés de trottoirs dont ils sont séparés par des caniveaux parfois planchiés. Le *cardo* situé en limite orientale de l'emprise est en revanche doté sur son côté ouest, en lieu et place de l'habituel caniveau, d'un large et profond fossé peut être lié à une spécificité topographique (présence d'un talweg ?). Ces rues principales, pour autant qu'on puisse en juger du fait de l'étroitesse des ouvertures, ont toutes été équipées de portiques venant couvrir leurs trottoirs après une certaine durée de fonctionnement. Ce schéma urbanistique apparaît similaire à celui observé dans le reste de la ville. La desserte du cœur des îlots était assurée par des chaussées secondaires plus étroites, également constituées de bandes de roulement en craie. Elles ne semblent en revanche pas comporter de trottoirs. Trois voire quatre de ces dessertes ont pu être identifiées et partiellement fouillées.

Les premiers aménagements perceptibles au sein des îlots semblent se matérialiser par des alignements de poteaux pouvant correspondre à des délimitations parcellaires. Diverses fosses de taille variable, dont certaines doivent manifestement être attribuées à une activité d'extraction de craie, peuvent par ailleurs témoigner d'une demande significative en matériaux consécutive à la construction des premières unités d'habitation. Tous les îlots fouillés ne présentent pas un même degré d'urbanisation : ceux situés le plus au sud, donc les plus proches du *cardo maximus* et du cœur de la ville, ont manifestement fait l'objet d'une occupation dense et continue au cours du Haut-Empire. Ceux en revanche qui en sont les plus éloignés, au nord-est de l'emprise, paraissent avoir connu un développement beaucoup plus limité. Il est ainsi envisageable que certaines portions d'îlots aient fait l'objet d'un découpage, à l'intérieur duquel toutes les parcelles n'ont pas été finalement bâties et/ou occupées.

La structuration des habitations partiellement mises au jour ne peut pour le moment être détaillée, mais elle paraît suivre des schémas classiques à l'échelle de la ville : les fondations de murs sont constituées de pierres ou de craie compactée, tandis que les élévations sont usuellement édifiées en carreaux de terre crue, parfois

recouverts d'enduits peints. Les zones fouillées n'ont pas permis de localiser de *domus* plus particulièrement richement décorée. Plusieurs caves encore dotées de leurs maçonneries et de leurs aménagements (niches, soupiraux) ont toutefois pu être mises en évidence. Elles paraissent avoir été le plus souvent accessibles uniquement à l'aide d'une échelle. Le comblement de l'une d'entre elles a livré plusieurs fragments de colonnes pouvant provenir de l'habitation qui l'abritait. Plusieurs hypocaustes ont également été partiellement fouillés. Parmi les éléments mobiliers recueillis sur le site figurent les restes d'un probable autel domestique, représenté par plusieurs statuettes en alliage cuivreux (bouc, coq, lare) et de colonnettes qui en agrémentaient l'architecture.

Les occupations domestiques se révèlent plus particulièrement denses le long des axes de circulation mais peuvent également se développer en cœur d'îlot. Ceux-ci accueillent toutefois également d'autres types d'aménagement. Une portion d'un verger a ainsi pu être mise en évidence, par la suite investie par différentes structures bâties dont une cave. D'autres activités ont pu être documentées au sein de ces quartiers. Deux secteurs au moins, dans des îlots distincts, ont livré des



REIMS, place de la République
Vue des fosses de plantation du verger
(cliché : SAGR)



REIMS, place de la République
Cave dotée d'une niche sur trois de ses murs
(cliché : SAGR)

indices d'activité métallurgique (présence de foyers et de nombreuses scories et battitures). Quelques déchets de tabletterie et quelques fours dont la fonction n'a pas encore été déterminée sont également à signaler.

Le quartier est abandonné au cours de l'Antiquité tardive, manifestement au moment où l'enceinte urbaine défensive est construite. Une seule monnaie récoltée sur le site est ainsi postérieure à la fin du III^e s. Ce secteur se trouve alors à l'extérieur de l'enceinte, et sa désaffectation est illustrée notamment par la récupération des matériaux et la réutilisation opportuniste des tranchées creusées à cette occasion pour y pratiquer des inhumations. La découverte d'un trésor monétaire,

conservé dans une céramique commune, devrait permettre de préciser la chronologie de cette phase d'abandon.

Le site est par la suite très marginalement réoccupé. Dans la partie sud du chantier, un possible niveau de terre noire a pu être observé sur quelques dizaines de mètres. Un chemin d'ornières d'axe nord/sud est par ailleurs utilisé au cours de la période médiévale et/ou moderne. Aucun autre aménagement n'a pu être mis en évidence pour ces périodes, au cours desquelles ce secteur n'est manifestement plus urbanisé.

Régis BONTROND

REIMS

Quartier des Épinettes, place Sainte Thérèse

Gallo-romain

Le projet de réaménagement de la Place Sainte Thérèse au cœur de la zone urbanisée de Reims, quartier des *Épinettes*, a concerné une superficie de 11 323 m².

La surface sondée à l'aide de neuf tranchées est de 478 m² soit une ouverture qui atteint 4,2 % de la totalité de l'emprise. Ce faible pourcentage est dû aux voiries présentes sur l'emprise qui n'ont pas été concernées

par le diagnostic. Aucun vestige antérieur à la période contemporaine n'a été mis au jour. Du mobilier gallo-romain a, cependant, été observé dans une couche de remblai contemporain en tranchée 11, indiquant une probable occupation antique à proximité.

Sidonie RICHEZ

REIMS

Rue Maurice Hollande

Moderne – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été initié dans le cadre de la création d'un bâtiment industriel à Reims, rue Maurice Hollande, section et parcelle EO n° 430. L'emprise de ce projet s'étend sur 39 390 m². 45 sondages ont été effectués. Ceux-ci couvrent une surface de 3 504 m², soit 10,3 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,40 m et 1,80 m. Le recouvrement est constitué de remblais de 0,30 à 1 m d'épaisseur, reposant sur un limon argileux brun et le substrat de craie.

C'est un total de huit faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic : quatre concernent un chemin (St. 105 à 108) et quatre sont des faits récents (un réseau électrique st.101, une fosse détritique, une dalle de béton st.103 et un fossé de drainage st.104). Hormis le chemin repéré sur le canevas de tir de 1918, les autres faits sont liés à l'industrie récente.

Bruno DUCHÊNE

REIMS

Rue Sainte Thérèse

Le projet de construction d'une maison de quartier dans le secteur des *Épinettes* a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. Il a été mené par le service archéologique du Grand Reims dans un périmètre conscrit par la route de Witry et par les rues Sainte Thérèse et René Henriot, et a concerné une superficie de 4 174 m².

La surface sondée à l'aide de trois tranchées est de 112 m² soit une ouverture qui atteint 2,7 % de la totalité de l'emprise. Ce faible pourcentage est dû aux nombreux réseaux ainsi qu'aux vestiges d'une ancienne barre d'immeuble datant des années 60 et démolie en 2007.

Aucun vestige antérieur à la période contemporaine n'a été mis au jour. Il s'agit des fondations de l'ancienne

construction, ainsi que de remblais dont la profondeur atteint plusieurs mètres.

Sidonie RICHEZ

Gallo-romain – Contemporain

SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS Parc de Référence

Un arrêté préfectoral portant prescription d'un diagnostic archéologique a été notifié suite à l'instruction d'une demande volontaire de diagnostic initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims-Épernay pour l'extension du Parc de Référence à Cernay-lès-Reims et Saint-Léonard. Cet arrêté concerne la tranche 3 « phase D », section et parcelle ZW n° 21, 22 et 23. L'emprise de ce projet s'étend sur 96 614 m². À l'intérieur de cette emprise, 148 sondages ont été effectués.

Les sondages couvrent une surface de 9 678 m², soit 10 % de la surface accessible du projet.

Leur profondeur moyenne se situe entre 0,30 m et 2,65 m. Le recouvrement est constitué de limon brun de 0,30 à 2,60 m d'épaisseur reposant sur de la graveluche et le substrat de craie.

C'est un total de 54 faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic : seuls 12 faits présentent, soit des caractéristiques anthropiques, soit sont des colluvionnements ayant piégé du mobilier.

- Huit concernent deux vallons, celui de l'est (faits : 8002 à 8005, 8020 9005 et 9006) et celui de l'ouest (fait 9011). Le mobilier correspond pour celui de l'est à l'Antiquité. Quant à celui de l'ouest,

- deux colluvions ont été mis au jour. Dans la plus ancienne, des tessons rattachés du Hallstatt D et de La Tène ancienne ont été découverts et des tessons de l'Antiquité dans le colluvionnement supérieur.
- Une fondation non datée d'un bâtiment antique ou de la Grande Guerre (fait 8008)
- Une fosse ? avec du mobilier piégé de l'Antiquité au XIV^e s. (fait 9025)
- Un fossé de parcellaire (fait 9030)
- Une fosse ou trou d'homme de la Grande Guerre (fait 9002)

Les 42 autres faits enregistrés se décomposent comme suit :

- 21 anomalies naturelles ou indéterminées (un grand nombre de celles-ci ont été testées et ont révélé des profils d'aspects naturels)
- 21 impacts d'obus (présence de caffûts, billes de shrapnell ou éclats).

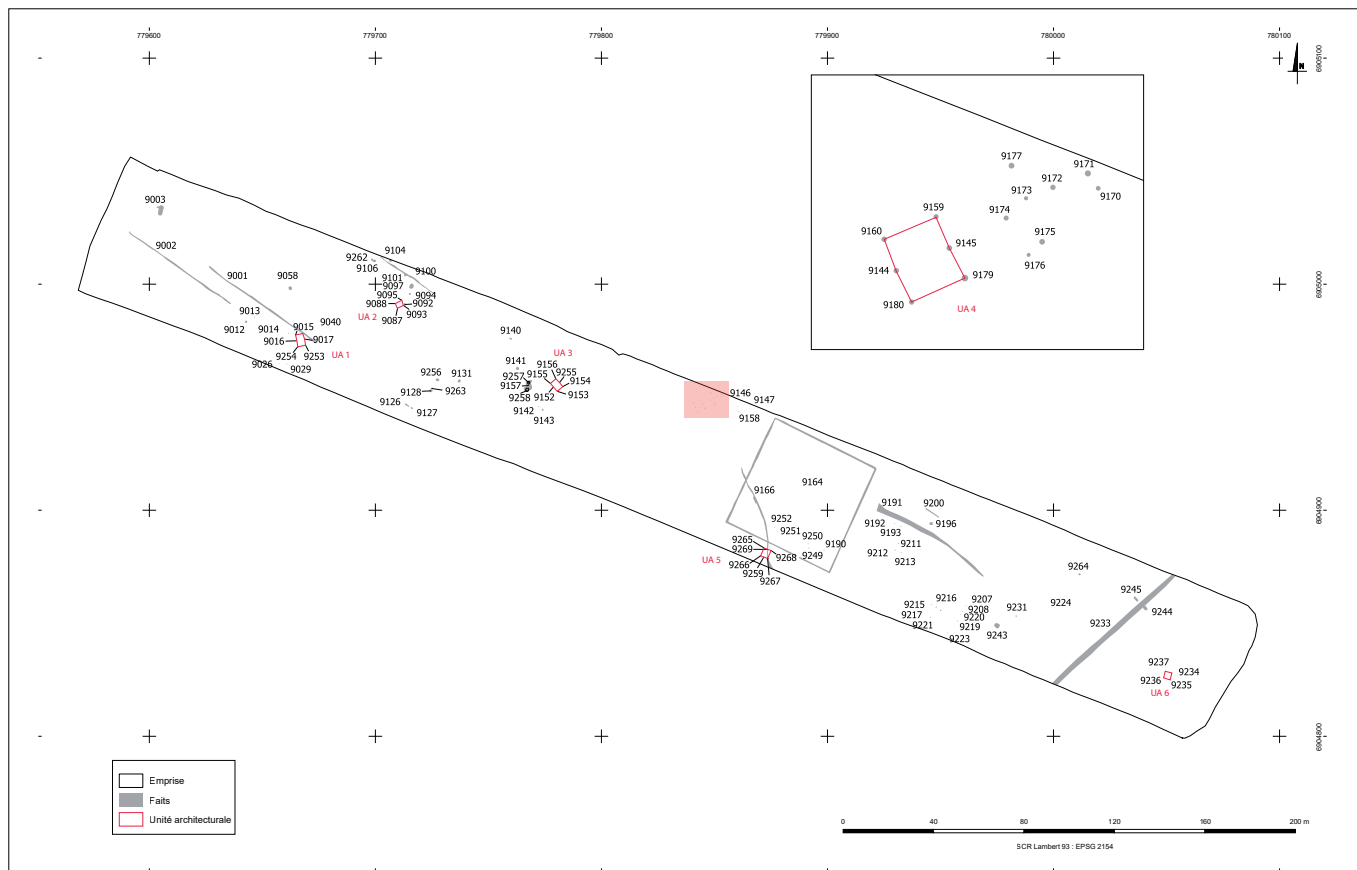
Bruno DUCHÊNE

Néolithique – Âge du Fer –
Gallo-romain

SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS Parc de Référence, le Bas de la Noue Saint Rémy, zone 12

Les données issues de la fouille réalisée sur la commune de Cernay-lès-Reims s'insèrent très bien dans son environnement archéologique immédiat. En

effet, les fouilles réalisées dans un rayon de moins de 400 m sont similaires en type de vestiges mais aussi de datation.



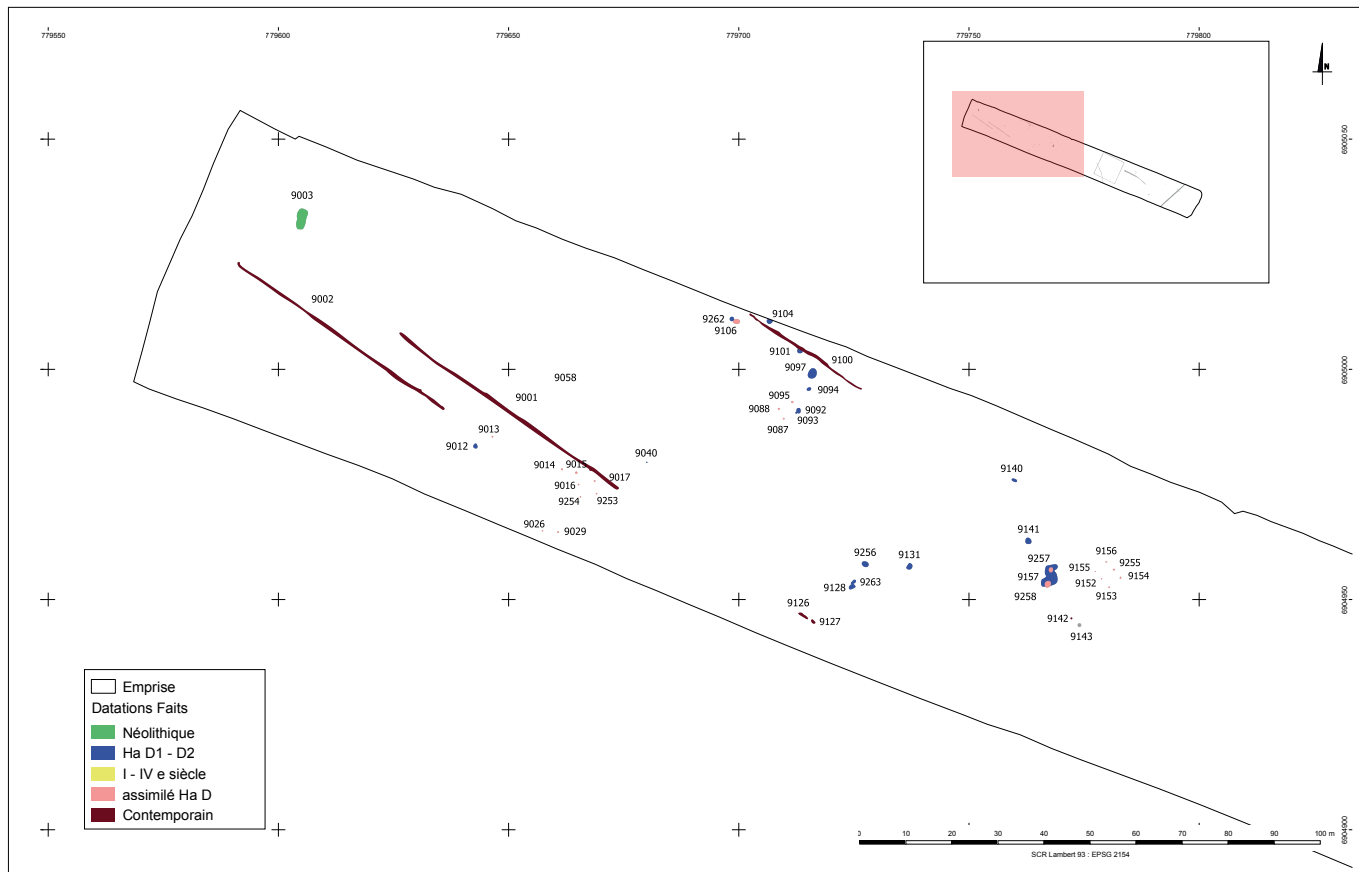
SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 12
Plan général de la fouille au 1/2500
(DAO : C. CHOQUENET)

La première occupation de la zone date du Néolithique final et se compose d'une unique structure de type « fosse en Y ». Aucune autre structure ou aucun autre mobilier de cette période ancienne n'a été découverte sur ce site ou à proximité.

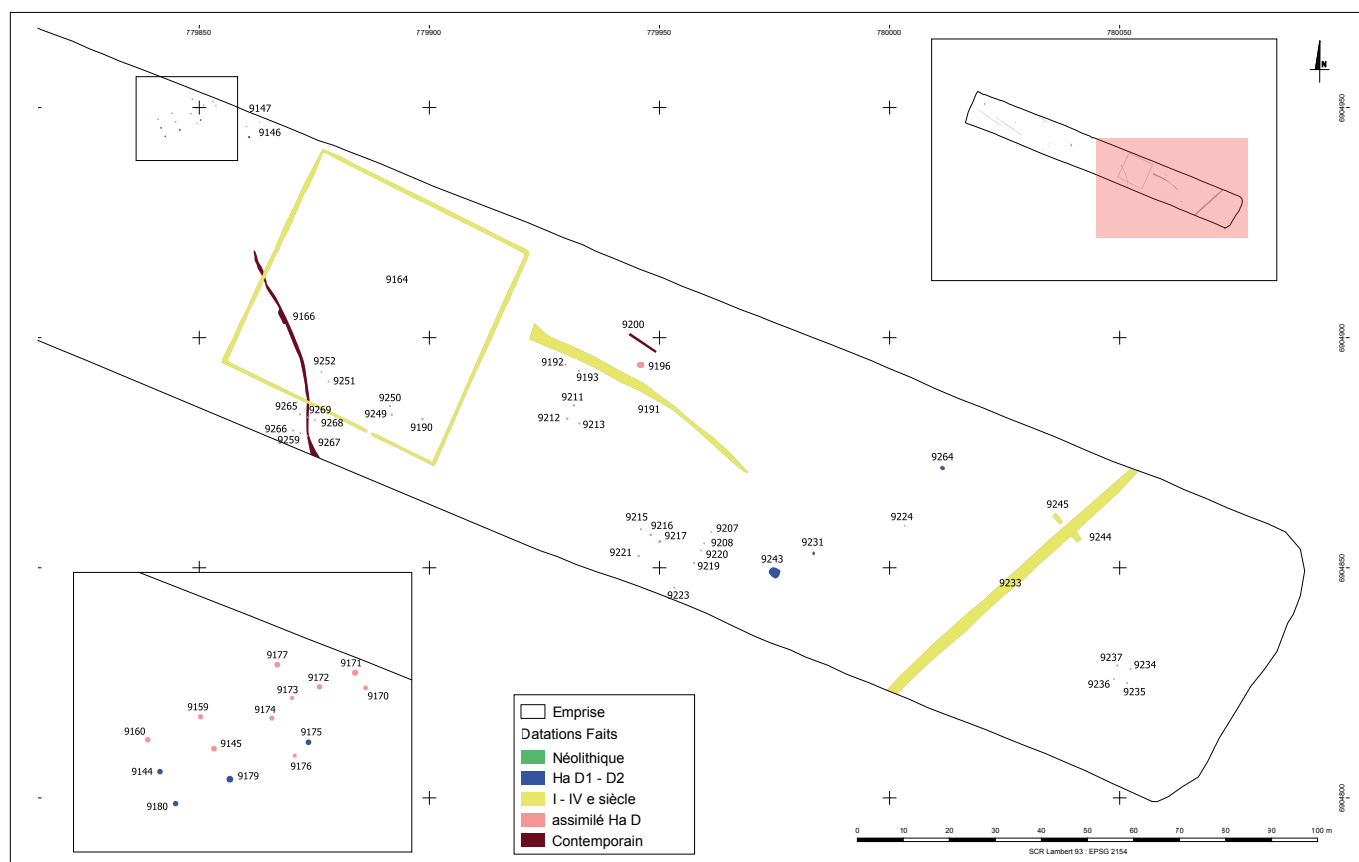
La seconde occupation est également la plus importante. Elle correspond à une zone de stockage datée du Hallstatt D1/D2. Elle se compose de silos groupés (16 silos) mais aussi de bâtiments sur poteaux de type grenier au nombre de quatre. Hormis dans le cas d'un silo isolé, cette zone, d'environ un hectare, s'insère dans une zone de stockage plus large mise au jour sur les deux fouilles avoisinantes et datée de la même période. La coexistence de stockage aérien et souterrain se retrouve sur la zone voisine (Zone 11), néanmoins, en plus faible proportion, mais pas sur la zone 06 pourtant accolée, où seuls des greniers sur poteaux ont été découverts (Michler, 2019). De nombreux sites contemporains ont fourni des exemples de co-activité de ces structures de stockage. Cependant, il semble que la tendance au cours du Hallstatt moyen-final soit à une prédominance du stockage aérien sur le stockage souterrain (Desbrosse *et al.*, 2009, p. 423). Ce qui expliquerait éventuellement l'absence de silos sur la zone 6. L'unique fosse polylobée de notre site trouve écho sur le site voisin (zone 6) où un plus grand

nombre de ces fosses sont présentes. Cette zone de fouille (zone 6) pourrait avoir été destinée plus particulièrement à de l'extraction contrairement à notre secteur destiné à du stockage.

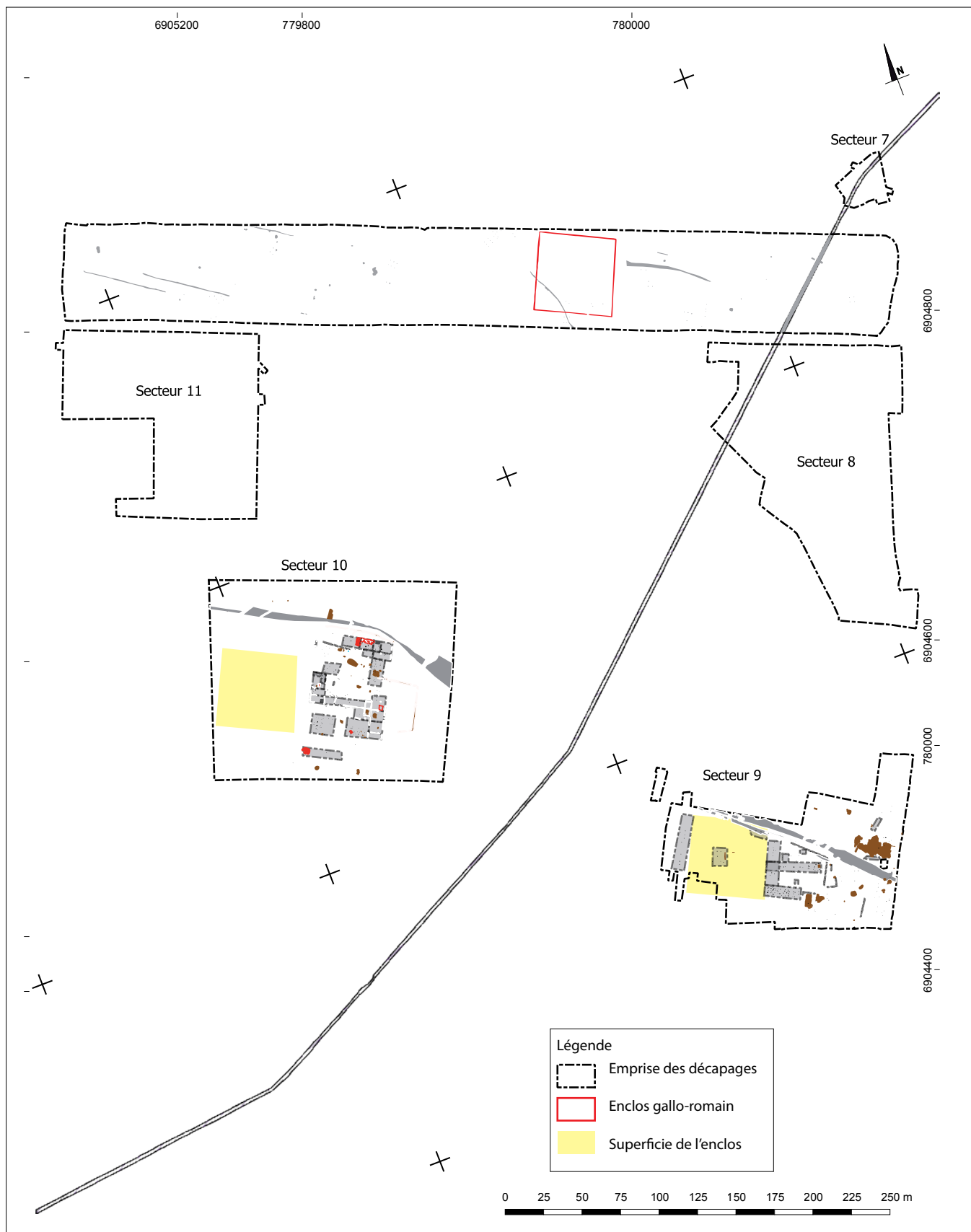
Enfin, la dernière occupation correspond à des aménagements gallo-romains. Ceux-ci se composent d'un aqueduc et d'un enclos de type parage. Cet aqueduc a fait l'objet de plusieurs études sur la zone d'aménagement, notamment lors de la fouille de la zone 07 avoisinant le tronçon situé sur notre fouille. Deux structures ont été découvertes le long du tronçon de l'aqueduc et correspondent à des fosses de récupération de matériaux. Des études ont montrées que la récupération de cet édifice a dû intervenir peu de temps après l'abandon de l'aqueduc qui a fonctionné entre le III^e et le IV^e s. (Ardhuin, Rabasté, 2011). L'autre aménagement gallo-romain présent sur la fouille correspond à un enclos de 50 m de côté pouvant être assimilé à un enclos de parage. Des analyses chimiques indiquant des taux de phosphate plus importants dans l'enclos renforcent cette théorie. Un bâtiment sur six poteaux ainsi que des alignements de poteaux pourraient compléter cet ensemble sans qu'il soit possible d'en être certain en l'absence de datation. L'apparent isolement de cet enclos est relatif puisqu'à 300 m au sud-ouest deux occupations gallo-



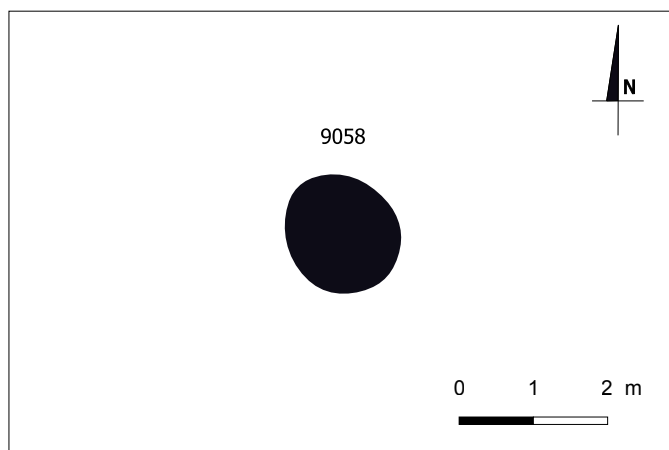
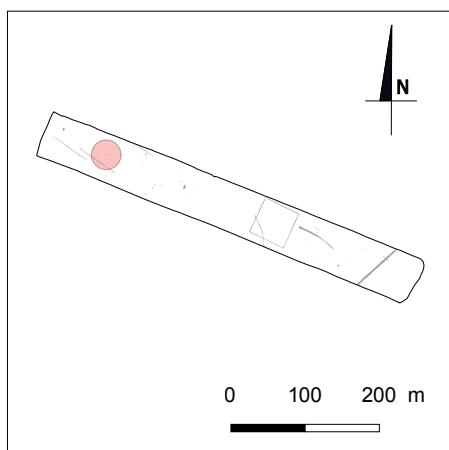
SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 12
Plan daté de la partie nord-ouest de l'emprise au 1/1250
(DAO : C. CHOQUENET)



SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 12
Plan daté de la partie sud-est de l'emprise au 1/1250
(DAO : C. CHOQUENET)

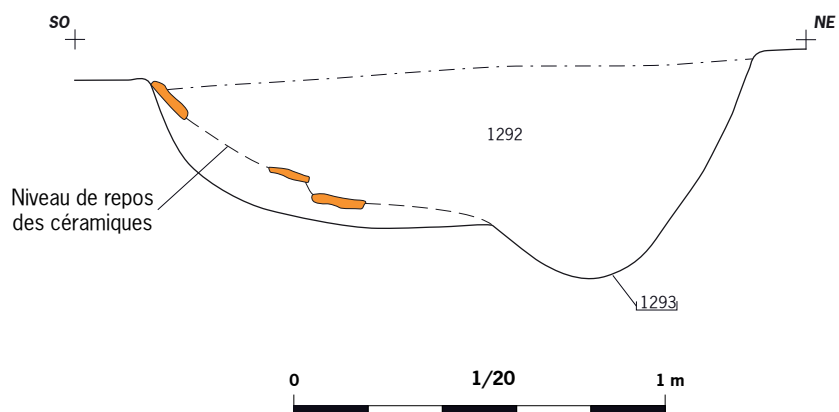


SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 12
 Localisation de l'enclos dans son contexte archéologique immédiat
 (DAO : C. CHOQUENET)



N° Fait	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Diamètre (en m)	Profondeur (en m)
9058	1.7	1.5		0.6

St. 9058



SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 12
La Structure 9058
(DAO : Inrap)

romaines ont été fouillées. L'orientation générale ainsi que les dimensions des certaines parties plaident en faveur d'une contemporanéité de l'ensemble. L'enclos est éloigné des zones de vie tout en restant assez proche ; cette organisation est comparable sur le site de moindre taille de Bouxières-sous-Froidmont où une ferme antique possédait à 45 m au nord-est un enclos de parcage (Deffressigne, Boulanger, 2012, pp. 271-274). D'autres exemples d'enclos ayant pu servir à du parcage existent également. Néanmoins, le manque de données physico-chimiques ou d'aménagement particulier rend l'interprétation le plus souvent hypothétique.

Ainsi cette fouille aura permis de compléter les données sur l'occupation de cette zone déjà bien documentée en découvertes archéologiques. Cette opération s'inscrit entièrement dans l'aménagement de ce terroir. Ainsi on note une première implantation au cours du premier âge du Fer avec une zone de stockage (silos, greniers) sans que l'habitat n'ai pu être appréhendé. Par la suite une occupation agropastorale s'implante au nord-est de deux secteurs d'habitat au début de notre ère sous la forme d'un enclos de parcage et de possibles aménagements sur poteaux. Cette zone n'est plus occupée ensuite, hormis la présence d'un chemin plus récent mais sans datation précise et quelques impacts d'obus de la Première Guerre mondiale.

Céline CHOQUENET



SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 12
Céramiques du Hallstatt D1/D2 - troisième quart du VI^e s. av. J.-C.
(DAO : Inrap)

Âge du Bronze – Âge du Fer –
Gallo-romain – Moyen Âge –
Contemporain

SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS

Parc de Référence, le Bas de la Noue
Saint Rémy, zone 6

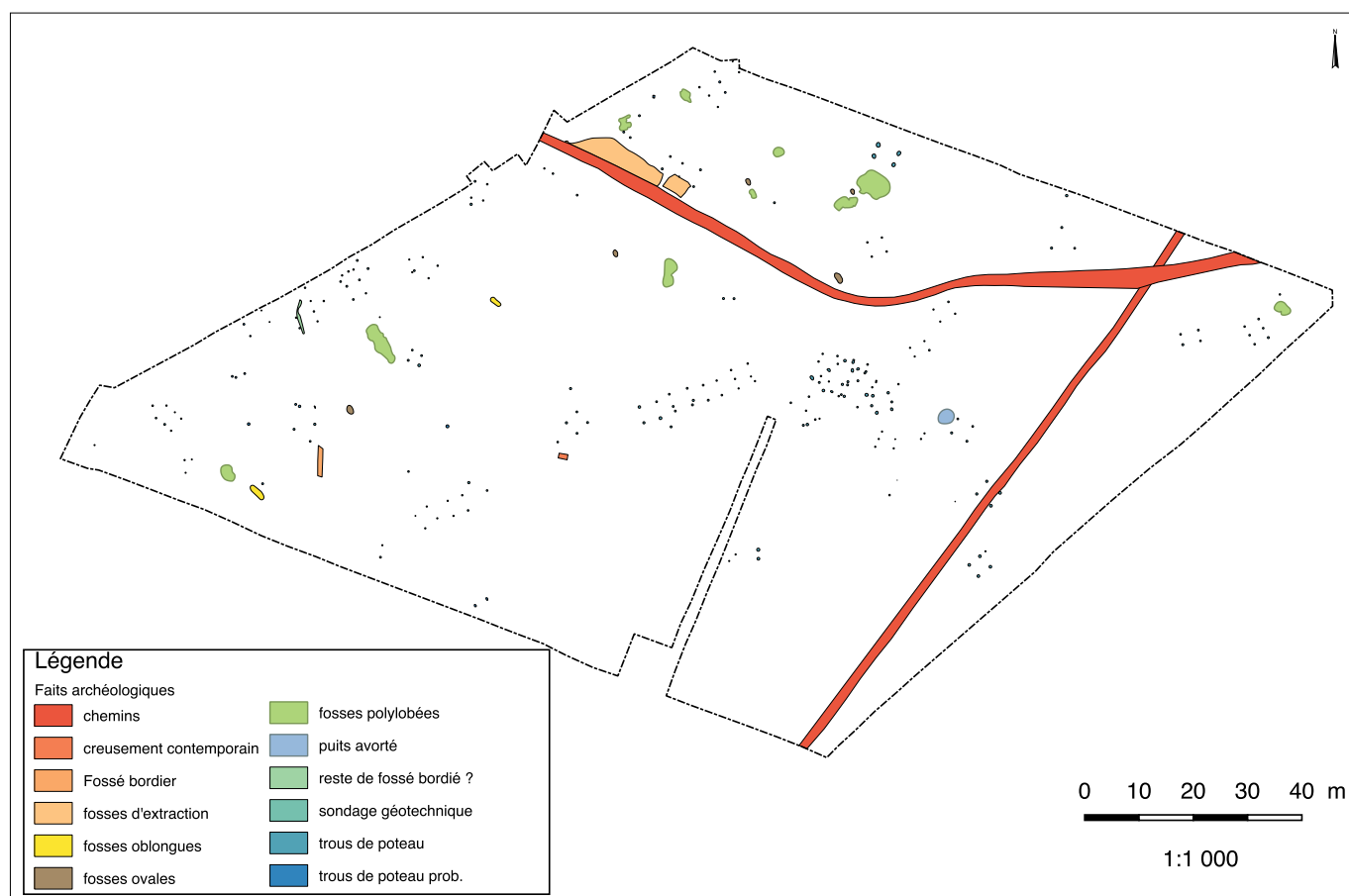
Les communes de Saint-Léonard et Cernay-lès-Reims sont localisées dans le département de la Marne et jouxtent la ville de Reims. La fouille fait suite à un diagnostic archéologique sur le projet du Parc de Référence, à proximité immédiate de la ZAC Croix Blandin. Le secteur 6 jouxte le secteur 12, fouillé la même année, et situé en bas de pente à un kilomètre environ de l'A34.

Sur les 1,6 ha décapés dans le cadre de la fouille, 263 faits archéologiques, principalement des trous de poteaux et des fosses, ont été mis en évidence. Plusieurs occupations difficiles à distinguer nettement se succèdent, potentiellement, du Bronze ancien à l'Époque médiévale avec une phase mieux appréhendée au VI^e s. av. J.-C. (Hallstatt D1-D2). Ces résultats

confirment le potentiel et la richesse archéologiques de ce secteur fouillé depuis de nombreuses années et qui a livré de nombreux sites sur cette commune toute proche de Reims.

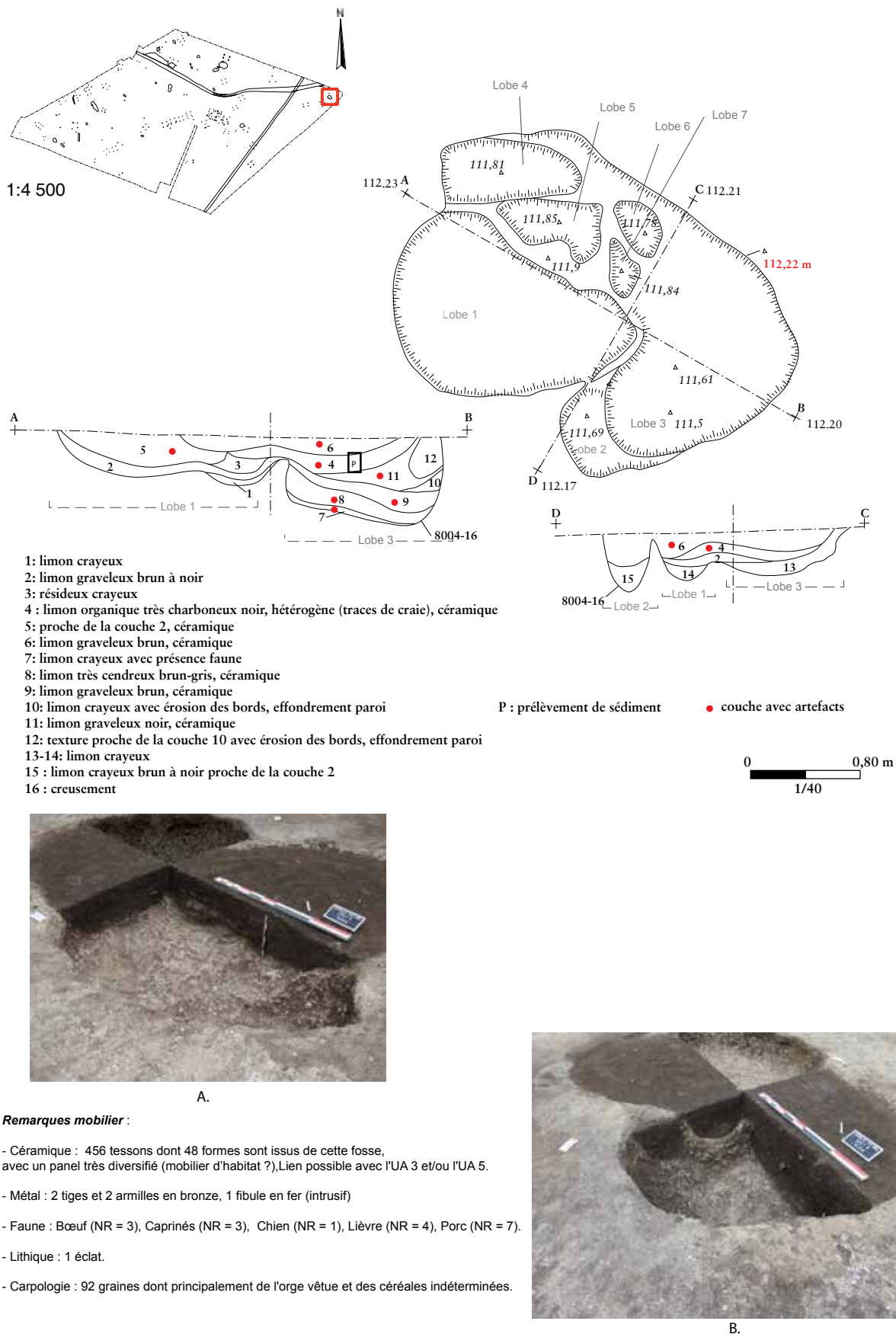
Rappelons que malgré les datations possibles sur certaines structures, grâce entre autres à l'étude du mobilier céramique et des datations radiocarbone, la part de structures non datées reste majoritaire (environ 80 %). Toutefois, les périodes de l'âge du Bronze (Bronze final principalement), la fin du premier âge du Fer et le Moyen Âge classique sont représentés.

Une paléosurface d'une épaisseur de 0,30 m environ s'étend sur quasiment toute la surface de l'emprise et s'inscrit dans un talweg. Ce niveau serait probablement



SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 6
Plan général du site avec le type de structure rencontré
(DAO : P. HUARD, M. MICHLER)

Fosse 8004



SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 6
Planche récapitulative de la fosse 8004
(DAO : F. JODRY, M. MICHLER)

contemporain de l'occupation du premier âge du Fer suggérant une exploitation plus intensive des versants.

Au total, 36 unités architecturales ont été identifiées sur le site ainsi que 17 structures de types fosses. 23 unités architecturales à quatre poteaux s'apparentent à des greniers, tout comme quelques bâtiments à six poteaux. 10 unités architecturales présentent de cinq à sept poteaux et ont un plan rectangulaire (un bâtiment circulaire possible). Au moins trois bâtiments présentent un nombre de poteaux plus élevé et pourraient correspondre à des habitations dont deux se concentrent au centre de l'emprise à la croisée de deux alignements.

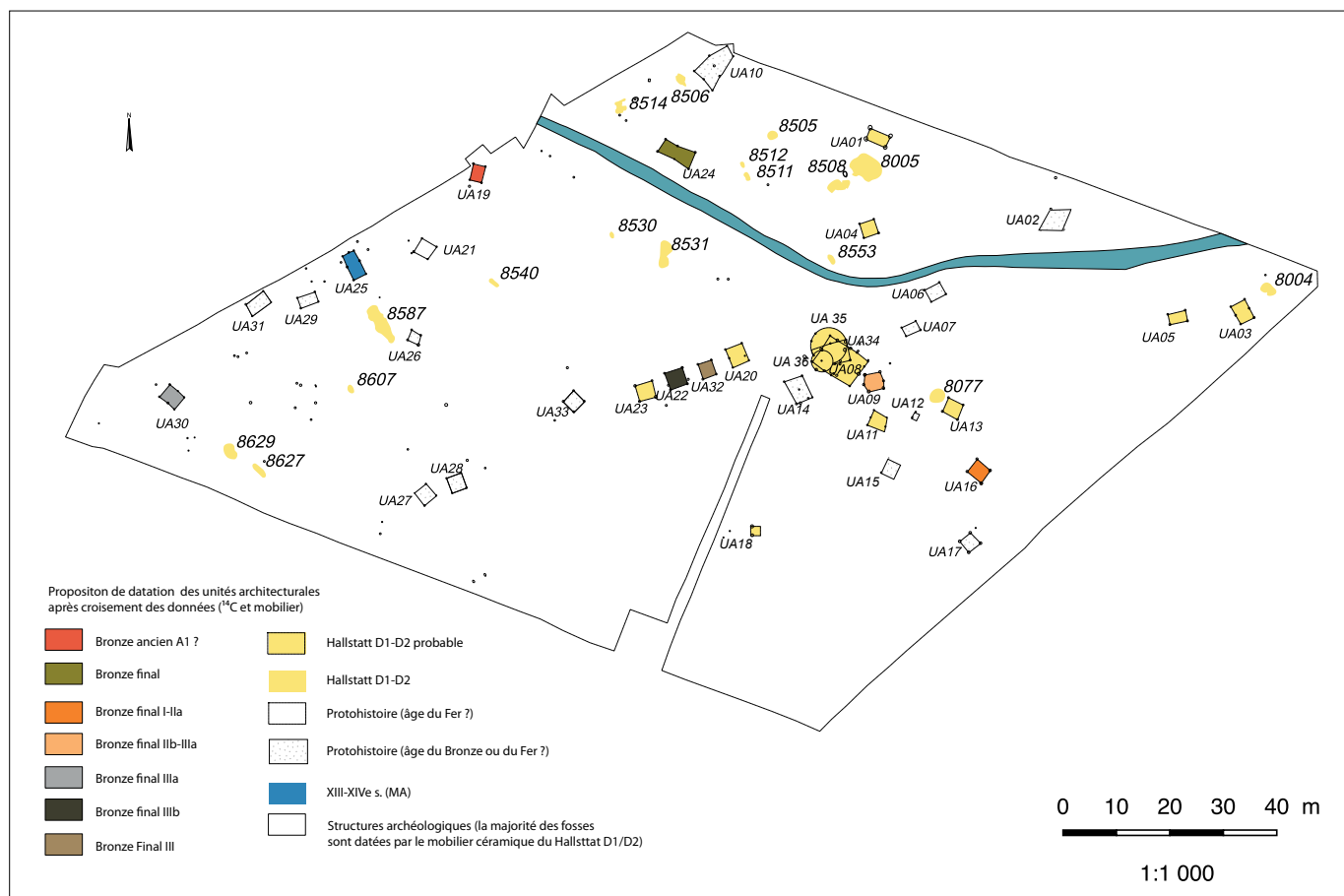
Plusieurs greniers et un bâtiment rectangulaires pourraient dater du Bronze final I au Bronze final IIIb alors que le mobilier céramique de cette période mise au jour dans les fosses est limité et très probablement résiduel (occupation du BF IIb sur le secteur 8 fouillé en contrebas). Un petit bâtiment au nord (UA 19) pourrait ainsi dater du Bronze ancien I, mais aucun artefact de cette période n'a été découvert sur l'emprise ni plus largement sur le secteur.

La phase du Hallstatt D1/D2 (troisième quart du VI^e s. av. J.-C.) est la plus assurée et la plus représentée sur l'emprise. Elle regroupe à la fois des plans de bâtiments et la majorité des fosses mises au jour.

Il s'agit d'un établissement rural structuré à fonction domestique et agricole composé de petits bâtiments de stockage et, potentiellement, de trois bâtiments à fonction domestique plus vaste et d'un puits avorté.

Les orientations des bâtiments de l'alignement central (globalement est/ouest) sont assez constantes, tout comme celles de l'alignement nord/sud. Les fosses d'extractions sont, quant à elles, principalement situées dans la partie nord du site ce qui suggère une zone d'activité différente dans la partie sud qui n'a pas laissé de vestiges (traitement des récoltes ?). Elle peut être mise en lien avec les éléments synchrones sur les secteurs 11 et 12.

Les vestiges mobiliers de cette phase tout comme la faune et l'assemblage des macrorestes, sont comparables à des sites contemporains de la fin du premier âge du Fer.

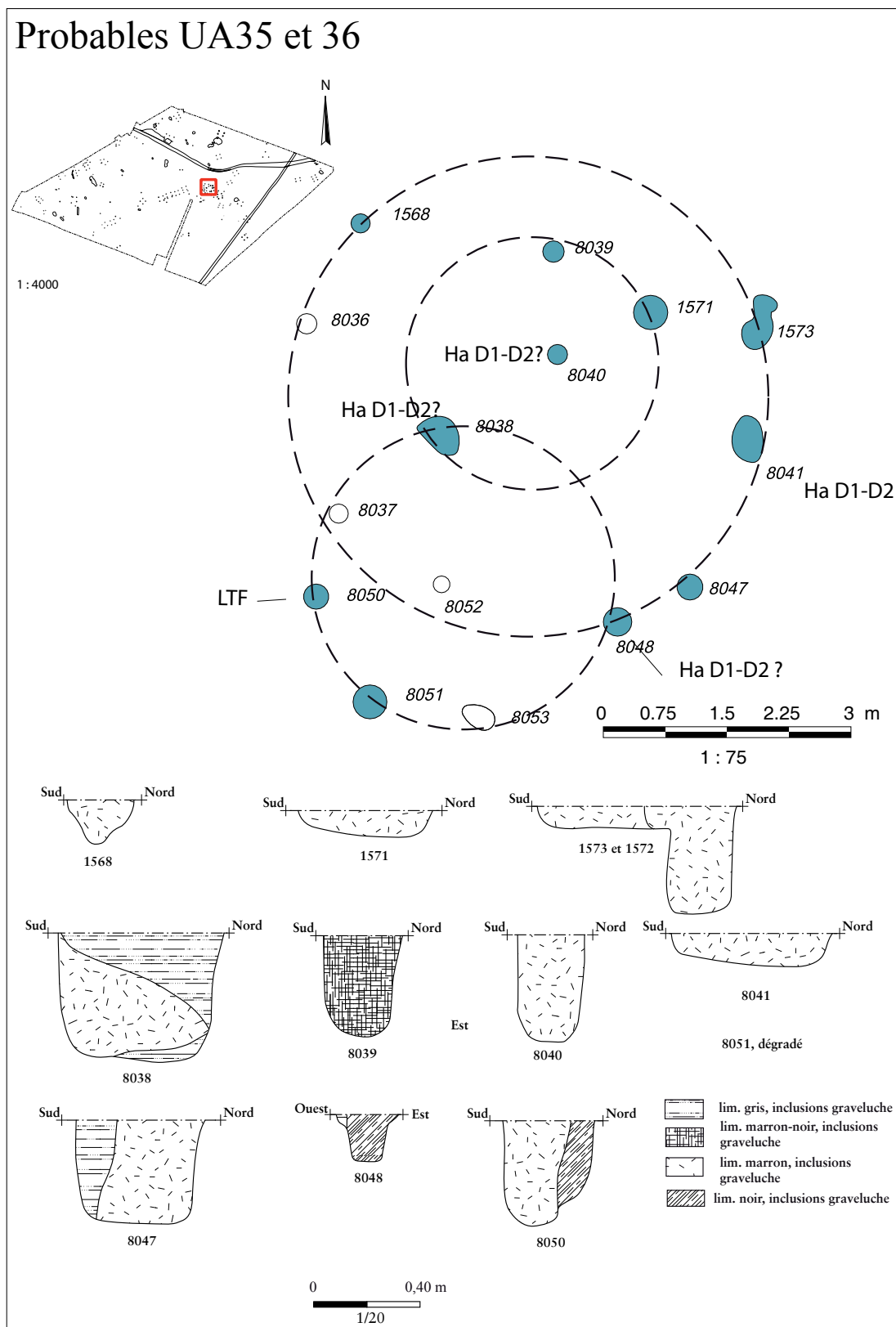


SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 6
Plan général avec les propositions de datation pour les unités architecturales
(DAO : M. MICHLER)

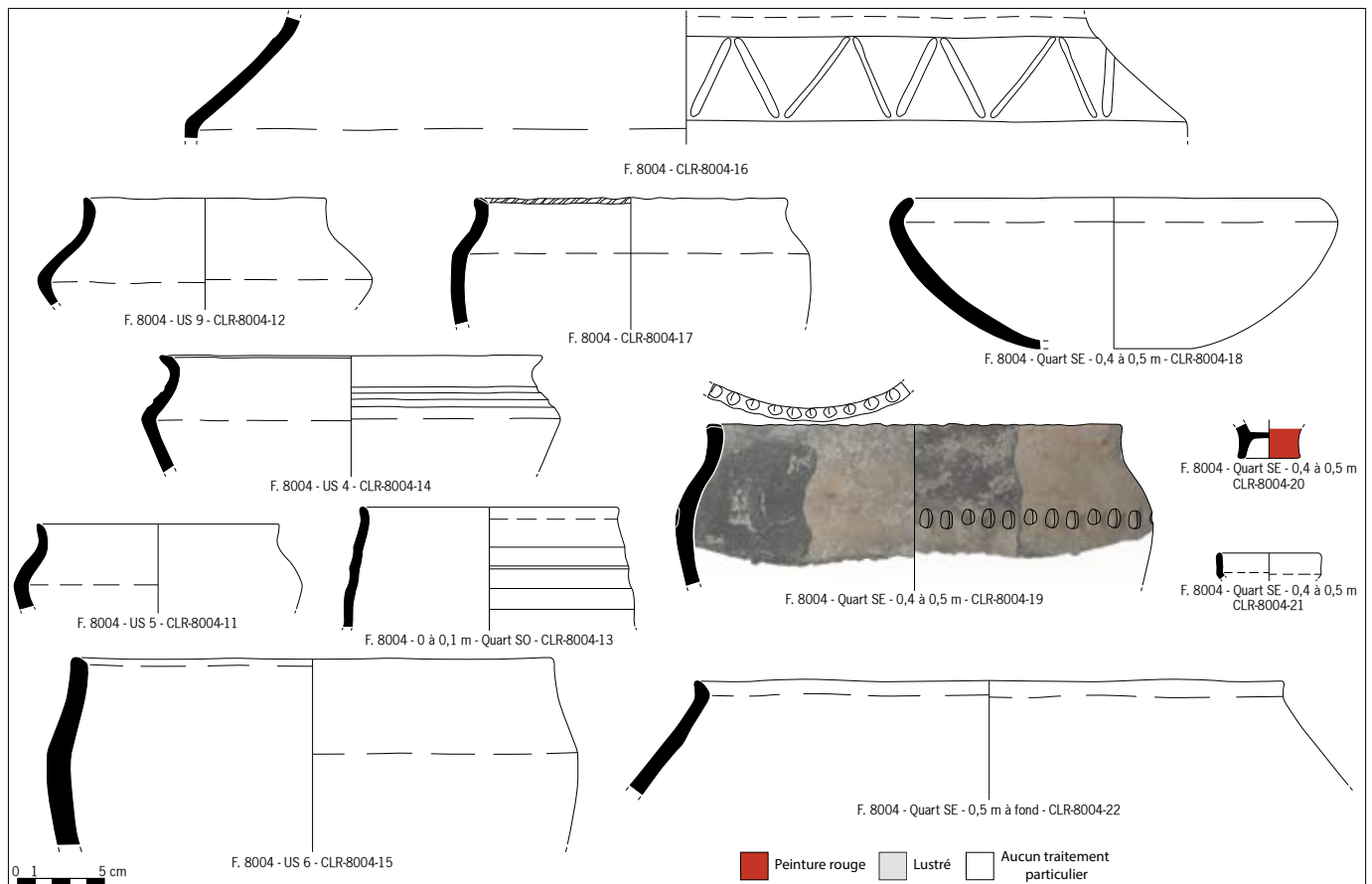
Les structures archéologiques les plus récentes correspondent à des vestiges de deux chemins médiévaux (XI^e-XIII^e s.) et un reste de fossé bordier. Des ornières, comme des éléments de ferrures, soulignent

le passage répété de chariots et plusieurs phases de réfections.

Matthieu MICHLER



SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 6
 Planche synthétique des unités architecturales 35 et 36
 (DAO : M. MICHLER)



SAINT-LÉONARD, CERNAY-LÈS-REIMS, Parc de Référence, zone 6
Céramiques du Hallstatt D1/D2-troisième quart du VI^e s. av. J.-C. faits 8004
(cliché : A. MONNIER)

Mésolithique

SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS

Les Pâtures Pillées et le Pré Saint-Pierre, secteur nord

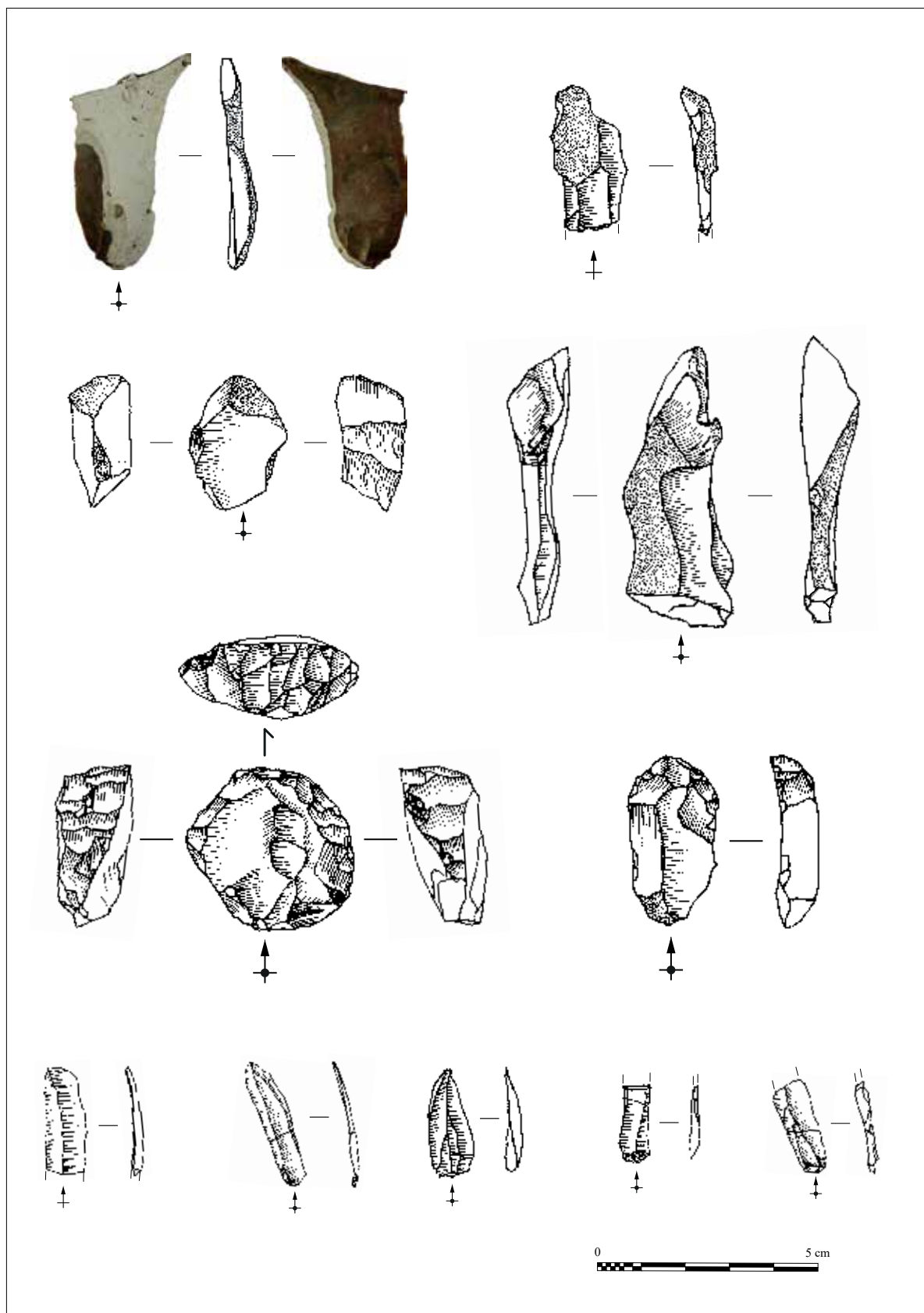
La première tranche de fouille des parcelles *Le Pré Saint-Pierre* et *les Pâtures Pillées* s'est déroulée à la fin de l'été 2018, du 10 septembre au 18 octobre.

L'ouverture de près de 6 500 m² a permis de mettre au jour un tronçon de paléochenal sous forme de noue dans lequel subsistaient quelques centimètres de tourbe. Sur le versant menant à la dépression, une nappe de mobilier est découverte. Elle se compose en très grande partie de mobilier lithique en silex. Cependant, quelques éléments fauniques mal conservés sont présents, également, ainsi qu'un possible tessou (argile cuite à dégraissant fin calcaire).

Un petit fragment de percuteur en galet provient aussi de cette nappe. Le mobilier en silex offre une datation au premier Mésolithique. La tourbe, quant à elle, est revenue après analyse radiocarbone avec une proposition au Mésolithique final.

Sur le reste de l'ouverture, quelques traces de brûlis ou de feux de forêt sont certainement à mettre en relation avec la période préhistorique. L'origine anthropique ou naturelle de ces entités ne peut être établie.

Angélique SERGENT



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, Les Pâtures Pillées et le Pré Saint-Pierre, secteur nord
Échantillon du mobilier lithique
(cliché : Éveha)



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, Les Pâtures Pillées et le Pré Saint-Pierre, secteur nord
La noue et sa tourbe en cours de décapage
(cliché : Éveha)

SAINT-MARTIN-SUR- LE-PRÉ Rue Debin

Mésolithique – Néolithique –
Âge du Bronze – Âge du Fer –
Contemporain

La fouille de Saint-Martin-sur-le-Pré, rue Debin, portait sur une emprise réduite d'environ 3 500 m².

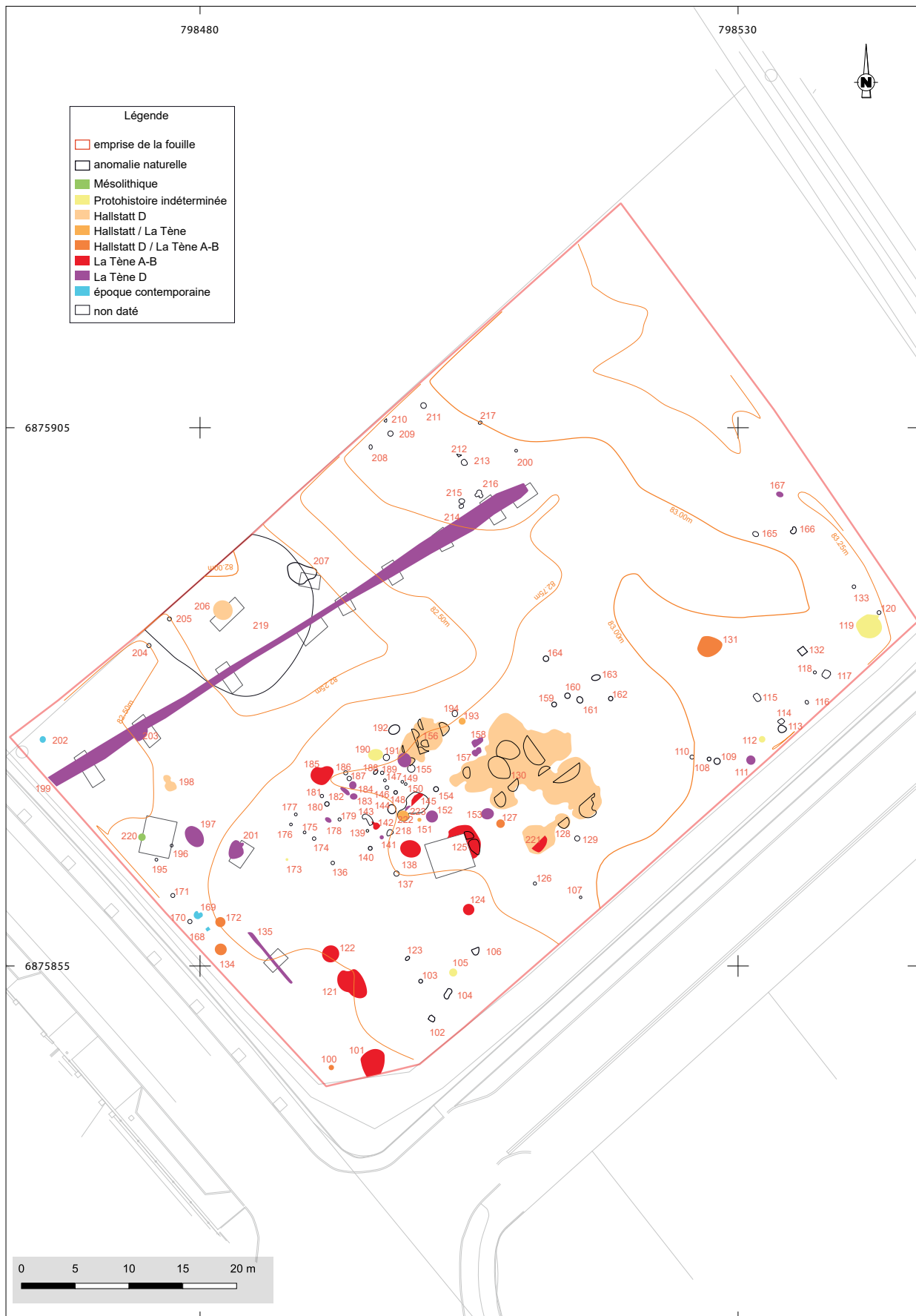
Un total de 124 anomalies a été enregistré dont 24 sont interprétées comme des anomalies naturelles (placages de limon, anomalie végétale, chablis).

Parmi les 100 anomalies restantes figure une dépression naturelle dont l'analyse du colmatage montre l'existence de plusieurs phases de dépôts et d'au moins deux périodes de réincision des colluvions.

Cette dépression est en grande partie comblée avant l'implantation des occupations protohistoriques mises en évidence sur l'emprise.

Plusieurs phases de fréquentation et d'occupation ont, en effet, été mises en évidence :

- Une fosse, peut-être faussement isolée, est attribuée au milieu du Mésolithique ancien par datation radiocarbone sur un charbon prélevé dans la partie basale de la structure. Elle appartient



SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, rue Debin
Plan phasé de la fouille
(relevé: F. AVIVAL ; DAO : S. CANET)

au type 1 des structures mises en évidence régionalement et dont l'interprétation comme des fosses de stockage ou en lien avec une activité cynégétique suscite encore des discussions.

- Des indices céramiques et lithiques de fréquentation au Néolithique (Néolithique moyen II ?) sont enregistrés au sein des remplissages de structures postérieures. De la même façon, quelques tessons de céramique évoquent le Bronze final.

Les trois phases principales d'occupation se succèdent au cours de l'âge du Fer.

Une phase attribuée au Hallstatt D1b/D2 est attestée par la présence de mobilier céramique issus de deux fosses polylobées. La datation d'un silo et d'une fosse sont à considérer avec prudence. L'image de cette occupation est probablement lacunaire : grand nombre de structures non datées, mobilier céramique en mauvais état, mal discriminé entre Hallstatt et La Tène, arasement dû aux occupations postérieures et faible ancrage initial des constructions. Quoi qu'il en soit, elle témoigne plutôt d'un secteur en marge de l'occupation principale et dédié à des activités particulières (extraction, stockage) dans une phase de création d'établissements plus modestes occupant les zones interstitielles, se déplaçant, parfois, de quelques centaines de mètres par rapport aux occupations regroupant habitat et zones de stockage au sein d'enclos palissadés du début du Hallstatt. Le répertoire des formes du mobilier céramique, d'origine détritique, traduit une belle diversité fonctionnelle et les techniques décoratives alimentent les discussions chronologiques autour du passage entre les deux âges du Fer ou les aires de diffusion. Par ailleurs, quelques marqueurs d'activités habituels en contexte domestique peuvent être signalés (probables pesons en terre cuite, fusaïole) témoignant de la proximité d'un habitat.

Une phase attribuée à La Tène A-B1a concerne un groupe réduit de structures (cinq silos et cinq fosses) attestant une occupation domestique à vocation agricole. L'occupation possède les caractéristiques fréquemment rapportées pour les sites d'habitat de cette période, parfois difficiles à appréhender : petites unités sans délimitation au sol (absence d'enclos, structures architecturales moins ancrées), apparition de zones dévolues au stockage. La fouille de Saint-Martin-sur-le Pré, rue Debin, constitue un jalon intéressant dans la vallée de la Marne. L'habitat de La Tène ancienne reste encore, en effet, relativement méconnu comparé aux ensembles funéraires, dans une phase chronologique plutôt marquée par des abandons de sites. Des marqueurs d'activités sont à signaler. Un culot de forge et une scorie sont assez anecdotiques. Des fragments de roches de provenance lointaine attestent d'échanges à longue distance et d'une certaine spécialisation de l'activité de mouture par des outils de bonne facture. Les objets liés à une activité autour du textile paraissent

plus nombreux (fusaïoles, dévidoirs et pesons en terre cuite, possibles lissiers en pierre), surtout au regard de la faible empreinte fouillée et de la quantité très moyenne de mobilier. S'il faut rester prudent, puisque ces objets peuvent appartenir également à la phase antérieure, ils sont mis au jour en contexte de dépotoir et laissent présager d'un nombre plus important d'objets. Une activité supérieure à un artisanat d'appoint n'est donc, peut-être, pas à exclure dans ce secteur. Le mobilier céramique de cette phase présente un intérêt particulier en soi car il n'est pas si fréquent en contexte d'habitat pour cette période. L'analyse spatiale du répertoire des formes et des familles de récipients permet notamment d'approcher la distribution de l'occupation. Le corpus est assez varié et livre des informations sur les techniques décoratives, sur la diffusion d'un atelier actif dans la vallée de la Marne à La Tène A, déjà connue en amont de l'agglomération châlonnaise ou encore sur la période de transition avec le Hallstatt. Deux fragments de parure (fibule et perle en verre) complètent le petit panorama de la culture matérielle. Les données sur l'économie agricole sont modérées. La faune montre une prépondérance des ruminants (caprinés et bœuf) et dénote un élevage tourné vers la pratique pastorale, au dépens du porc quasi absent. Ce mode de subsistance est assez peu commun sur les sites laténiens régionaux. Les macrorestes, peu abondants dans les silos, témoignent d'une culture très majoritaire des céréales vêtues (orge polystique vêtue, puis millet commun et enfin épeautre et engrain) nécessitant un long traitement post-récolte mais plus résistantes aux parasites. Blé d'hiver et d'été alternaient pour pallier les effets d'une mauvaise récolte.

Une phase attribuée à La Tène D est marquée par la présence d'un fossé orienté nord-est/sud-ouest qui ne semble pas faire partie d'un enclos. Sa vocation de limitation peut être proposée : limite d'occupation domestique, séparation d'aires fonctionnelles ou encore limite de parcellaire agricole ? En surface du remplissage, des concentrations, voire des « dépôts » de parties de carcasse animales, peuvent résulter d'une pratique bouchère discriminant les portions au moindre intérêt alimentaire en les rejetant dans le fossé. Pourtant, le reste du mobilier issu du remplissage, notamment céramique, est indigent et très fragmenté. Il n'évoque pas un dépotoir massif. Dès lors, l'interprétation de ces restes fauniques pourrait revêtir un caractère plus intentionnel et symbolique, comme témoins d'un bornage parcellaire, en surface d'un fossé déjà partiellement comblé et dont la trace dans le paysage tend à disparaître. Un silo apparemment isolé, dix fosses, cinq trous de poteau et une sablière ou petite palissade complètent le corpus de structures. Ces vestiges d'occupation semblent opérer un léger glissement vers le nord par rapport à l'occupation de la phase précédente. La photographie de cette phase est certainement lacunaire au regard du grand nombre de structures non datées, notamment des trous de poteau. Pourtant, aucun plan lisible de bâtiment d'habitation

n'a pu être mis en évidence. Le cœur de l'habitat est probablement décalé par rapport à l'emprise de la fouille, peut-être au nord du fossé ou encore vers le sud-ouest. La culture matérielle n'offre pas le même potentiel que pour la phase précédente. Il évoque une chronologie marquée à La Tène D1b-D2a. Les marqueurs d'activité sont très rares : possibles fragments de peson en terre cuite et fragments de roches de provenance lointaine attestant une activité de mouture et des échanges à longue distance. Les données sur l'économie agricole de l'occupation (faune, macrorestes) sont peu abondantes. Peu représentatives statistiquement, elles offrent une image assez conforme aux données régionales pour l'âge du Fer.

Enfin, quelques indices erratiques de fréquentation, très anecdotiques, sont présents de la période romaine à la période contemporaine.

Au total, la fouille de Saint-Martin-sur-le-Pré, malgré une emprise réduite, son arasement et son pluri-phasage d'occupations, apporte son lot d'informations sur ce secteur privilégié qu'offre une terrasse de la Marne où un foyer de peuplement assez dense, parfois au recrutement assez élitiste, semble bien implanté aux travers des époques. La parcelle située au nord de l'emprise de cette fouille rue Debin livrera sans doute un précieux complément à la compréhension des vestiges mis au jour ainsi qu'à cette vue d'ensemble.

Sylvain CANET

SAINT-MEMMIE

Rue Jacques Simon

Mésolithique – Néolithique –
Âge du Fer – Moderne

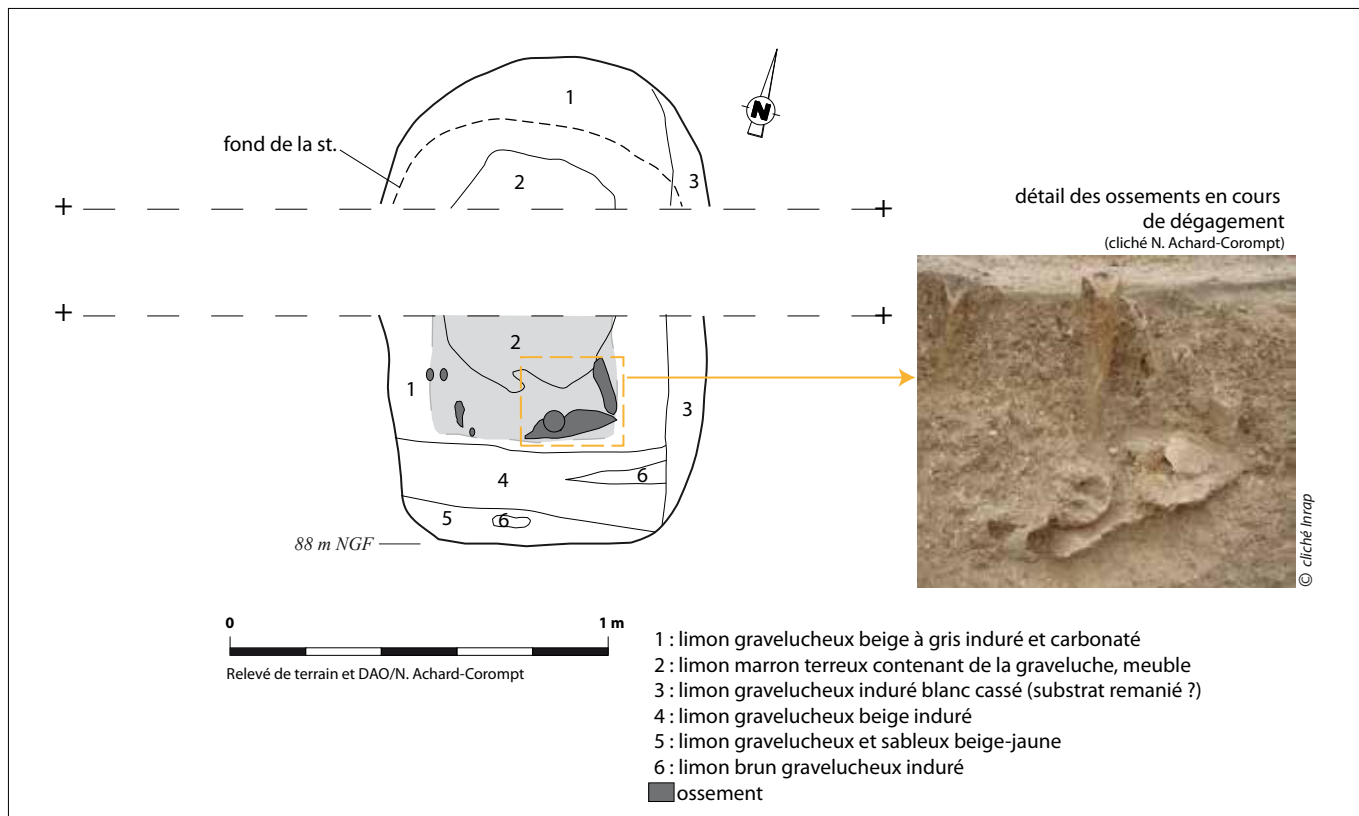
Cette intervention archéologique a permis de sonder 997 m², soit environ 11 % de la surface accessible du projet au sud du centre de Saint-Memmie. Elle a révélé une fosse préhistorique, un ensemble funéraire du début de second âge du Fer, quatre tronçons de fossés et de vastes structures à comblement composé d'alluvions anciennes au nord d'une ancienne carrière documentée par la première étude géotechnique réalisée en 2017 sur ce projet de construction.

Une fosse cylindrique modeste apporte une donnée « nouvelle » par la découverte inattendue d'une inhumation double dans le comblement crayeux induré de cette première. Ce comblement et la morphologie de la fosse sont des caractéristiques qui permettent de l'identifier à un type de structures dont les datations radiocarbone démontrent l'utilisation au cours de la période mésolithique d'après une recherche récente. Ici, ce comblement fut recréusé pour un dépôt funéraire d'un adulte et d'un enfant dans une position particulièrement contrainte sur une largeur d'une cinquantaine de centimètres (étude : I. Le Goff). Une datation ¹⁴C sur un reste osseux situe ce dépôt funéraire au cours du Néolithique moyen II (4064-3964 cal BC). Cette datation archéométrique l'approche nettement d'une découverte auboise, malgré les spécificités de cette dernière (Nogent-sur-Seine, *Les Guignons* : F. Dugois,

1995), alors que la position contrainte s'avère surtout documentée au cours de la période mésolithique dans l'état actuel de la recherche. Cette nouvelle découverte soulève donc des interrogations quant à la date de la mise en place de la fosse cylindrique et de son recréusement que seules de nouvelles données chronologiques sur les prélèvements (charbon et sédiment) permettront d'approfondir.

À l'est de la fosse préhistorique, trois sépultures ont été mises au jour, l'une à côté de l'autre, au centre de la partie septentrionale du projet. Parallèles, elles sont orientées nord-nord-ouest/sud-sud-est, la tête au sud-sud-est pour les deux sépultures dont des ossements des membres inférieurs ont été reconnus. La taille de la fosse démontre la présence d'un jeune individu à l'ouest des autres. À l'est, la troisième fosse sépulcrale s'avère perturbée *a posteriori* comme en témoigne un fragment de panse en verre, reconnue contre l'une des deux céramiques mises au jour le long de la partie fouillée du côté sud-ouest. Ces deux récipients en céramique permettent de dater cet ensemble funéraire entre la deuxième moitié du V^e s. et le début du IV^e s. avant notre ère (La Tène A2, voire B1a, étude : M. Saurel).

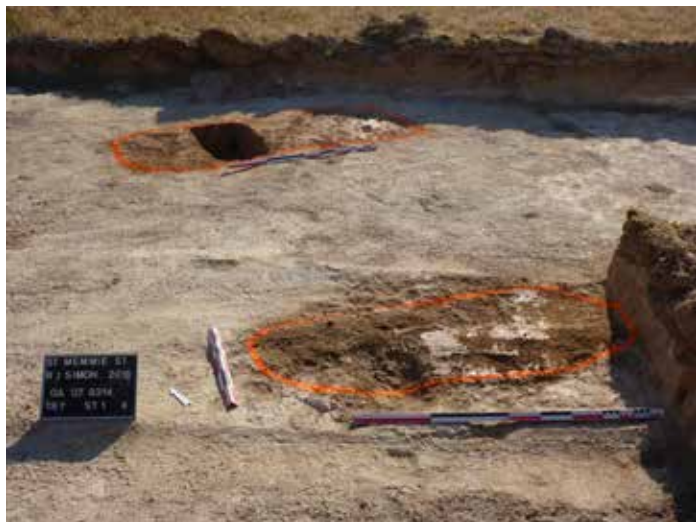
Geert VERBRUGGHE



SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon
Plan et coupe de la moitié fouillée de la fosse 9.01 avec un détail des ossements de l'individu adulte en cours de dégagement
(cliché : N. ACHARD-COROMPT)

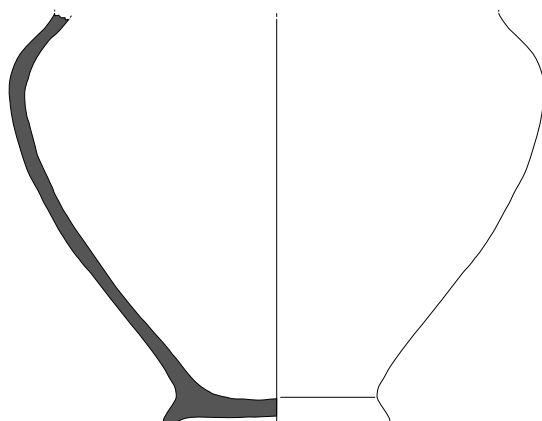


SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon
Fragment distal d'un éclat en silex patiné mis au jour au contact des ossements du dépôt funéraire de la structure 9.01, et microlithe trapézoïdale découvert dans les labours à proximité
(cliché : Inrap)

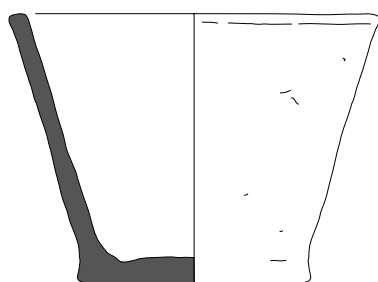


SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon
Vues des sépultures de la tranche 7
(clichés P. TESTARD et I. RICHARD)

Céramique de la sépulture à inhumation 7.05 (tranchée 7, fait 5)



Diag SME rjs 7.05-3001
Tranchée 7, st. 5, en place et "dans le comblement"
(en particulier le seul fragment limité d'épaule/col)



Diag SME rjs 7.05-3002
Tranchée 7, st. 5, en place
et "dans le comblement" (un petit fragment de bord)



0 5 cm

Dessin, DAO et clichés : M. Saurel, Inrap

SAINT-MEMMIE, rue Jacques Simon
Céramique de la sépulture à inhumation 7.05
(cliché et DAO : M. SAUREL)

SAINTE-MENEHOULD

La Cense Brûlée

Âge du Fer – Gallo-romain –
Haut Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

La commune de Sainte-Menehould se situe à environ 42 km au nord-nord-est de la ville de Châlons-en-Champagne. L'extension de la zone d'activités des « Accrues » a initié la réalisation d'un diagnostic au sud-ouest du territoire communal, au lieu-dit *La Cense Brûlée*, à la sortie de l'échangeur autoroutier de Sainte-Menehould. L'assiette des parcelles sondées avoisine les 32 048 m². Les 49 sondages sont distribués en 10 lignes orientées principalement nord-nord-est/sud-sud-ouest. Deux autres lignes implantées en limite orientale de la parcelle sont orientées nord-ouest/sud-est. Le taux d'ouverture est de 14 % (4 461 m²).

Le diagnostic a révélé la présence de vestiges archéologiques de l'Époque romaine (?), du haut Moyen Âge et des périodes moderne à contemporaine. Ces derniers appartiennent à la ferme de *La Cense brûlée*

qui aurait été fondée à la fin du XVII^e s. ou durant le XVIII^e s. et dont la destruction est assurée en 1938.

Si l'on excepte les structures possiblement liées au réseau parcellaire, les tranchées de diagnostic ouvertes dans la partie nord des parcelles diagnostiquées et plus précisément dans l'angle nord-ouest, ont permis d'observer une série d'aménagements dont certains sont attribuables à la période chronologique comprise entre le V^e s. et le X^e s. apr. J.-C.

Le diagnostic a également mis au jour du mobilier céramique protohistorique en position résiduelle. Il est néanmoins envisageable que des structures incluses dans la concentration de vestiges susmentionnée aient été fondées durant l'âge du Fer.

Nathalie ACHARD-COROMPT

SARON-SUR-AUBE

Ancien bois de Saron

Néolithique – Âge du Bronze –
Âge du Fer – Gallo-romain

La commune de Saron-sur-Aube se situe immédiatement en amont de la confluence Aube-Seine. L'extension d'une carrière de granulats a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 14,6 ha. Cette opération a permis de reconnaître le potentiel archéologique de cette zone, déjà en grande partie démontré par le diagnostic contigu au nord, réalisé en 2010 par B. Duchêne.

Le Néolithique ne transparaît ici qu'au travers d'un mobilier lithique résiduel et, peut-être, de fosses profondes, dites à profil en « Y, V, W ».

Une occupation du Bronze final se matérialise sous la forme de trous de poteau et de fosses au sein de deux concentrations spatialement distinctes.

Une fosse isolée laténienne (La Tène B/C1) pourrait témoigner d'une occupation plus longue que ce que l'indigence du mobilier prélevé ne laisse entrevoir.

L'occupation gallo-romaine semble également se répartir en deux pôles différents : une première concentration de structures (poteaux, fosses de stockage ?) le long d'un grand fossé linéaire ayant, sans doute, des fonctions de drainage et de limite parcellaire ; un second regroupement comprend presque exclusivement des trous de poteau, sans doute sous la forme de palissades, ainsi peut-être qu'un petit bâtiment servant d'annexe agricole (16,20 m²).

Nous pourrions être, ici, aux marges d'un domaine antique, dans une zone dévolue à l'élevage et au stockage (?) des productions céréalières, à l'image des établissements des I^{er}-II^e s. fouillés à *La Pièce des Lièvres*, sur la commune voisine de Marcilly-sur-Seine.

Enfin, quelques fossés de drainage semblent se rapporter à la période moderne ou contemporaine.

Vincent MARCHAISSÉAU

SARRY

Bout de Moncetz

Âge du Bronze – Âge du Fer –
Gallo-romain

Le diagnostic archéologique de Sarry, *Bout de Moncetz*, mené sur la parcelle AE 112pp lot A concerne une surface prescrite de 383 m² au sein desquels 30,8 m² soit 8,2 % de la surface totale ont été décapés.

La commune de Sarry est située à 5 km au sud-est de Châlons-en-Champagne, dans la plaine alluviale de la Marne, en rive droite de son cours et de celui de la Blaise, un affluent de la Marne. Les zones investiguées sont localisées au sud-est de la commune.

La surface disponible lors de la présente intervention a limité la fenêtre d'étude à une unique tranchée dans laquelle deux grandes jattes du Bronze final ou du Hallstatt ont été découvertes. Ce mobilier mis au jour dans une couche argilo-limoneuse brun

sombre, à environ 1,50 m de profondeur par rapport à l'horizon actuel, pourrait correspondre à un sol en place, au sens pédologique. Il pourrait potentiellement conserver des traces d'une occupation anthropique protohistorique, bien que cette hypothèse ne puisse être confirmée sans le concours d'un spécialiste en micromorphologie. Néanmoins, ce mobilier et quelques éléments attribuables à l'Époque gallo-romaine sont autant de marqueurs d'une occupation à proximité immédiate de l'emprise de l'actuel projet. Plusieurs opérations d'archéologie préventive ayant eu lieu aux antipodes de la commune avaient permis d'attester une occupation protohistorique, avec, entre autre, une zone d'habitat du Bronze final (Durost, 2003) et antique.

François COUPARD

SARRY

La Fosse Hallée

Néolithique – Protohistoire

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur la commune de Sarry au lieu-dit *La Fosse Hallée*. Elle prend place en amont de la réalisation d'un lotissement.

L'intervention portait sur une emprise prescrite de 53 093 m². La surface ouverte par les sondages est de 6 295 m², soit 12 % de la superficie prescrite.

Le diagnostic a permis de mettre au jour un petit nombre de structures anthropiques, principalement localisées sur la partie nord-ouest et sud de l'emprise diagnostiquée, au sein de trois tranchées distinctes. Ces vestiges se rapportent à un bâtiment quadrangulaire sur poteaux ainsi qu'à deux fosses. L'une d'entre elle, de plan allongé et dotée d'un profil transversal en

« V », pourrait correspondre à une fosse de chasse potentiellement néolithique. L'absence de mobilier datant au sein du comblement des structures ne permet pas ici de proposer une attribution chronologique pour les différents vestiges découverts.

Ce diagnostic s'inscrit, cependant, dans la continuité des opérations menées sur les parcelles mitoyennes au sud-ouest en 2008 et 2009 et permet de circonscrire les occupations protohistoriques et antiques découvertes lors des précédentes interventions.

Céline GODARD

SÉZANNE Maison de Santé

Âge du Bronze –
Contemporain

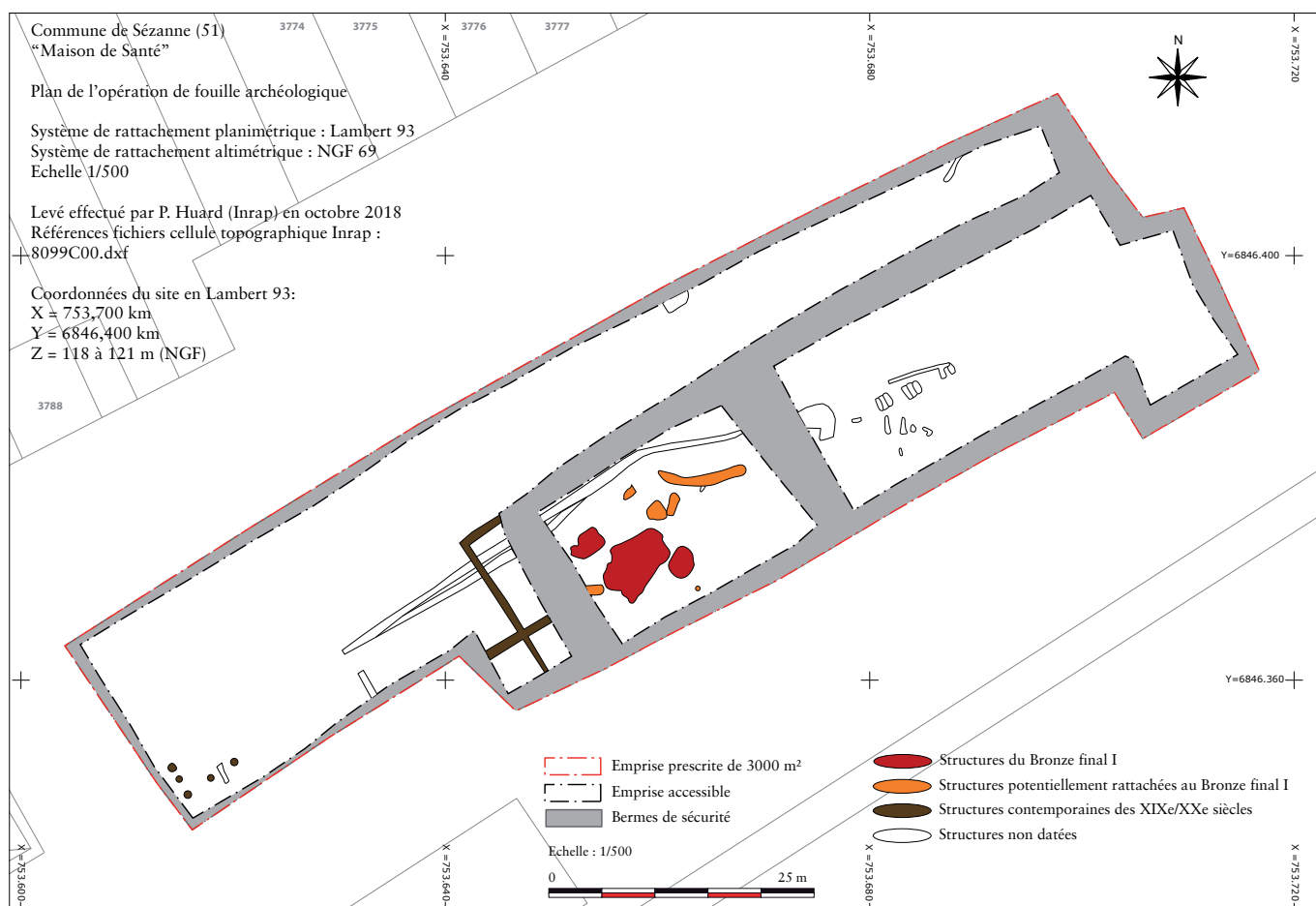
L'opération de fouille archéologique précède l'aménagement d'une maison de santé initié par la Communauté de communes de Sézanne-sud-ouest-Marnais.

L'emprise de fouille, d'une superficie de 2 913 m², était située à l'emplacement de l'ancienne gare ferroviaire de Sézanne. Une première journée de décapage a été réalisée le 3 juillet 2018. L'opération s'est, ensuite, déroulée sans discontinuer du 25 septembre au 16 octobre 2018.

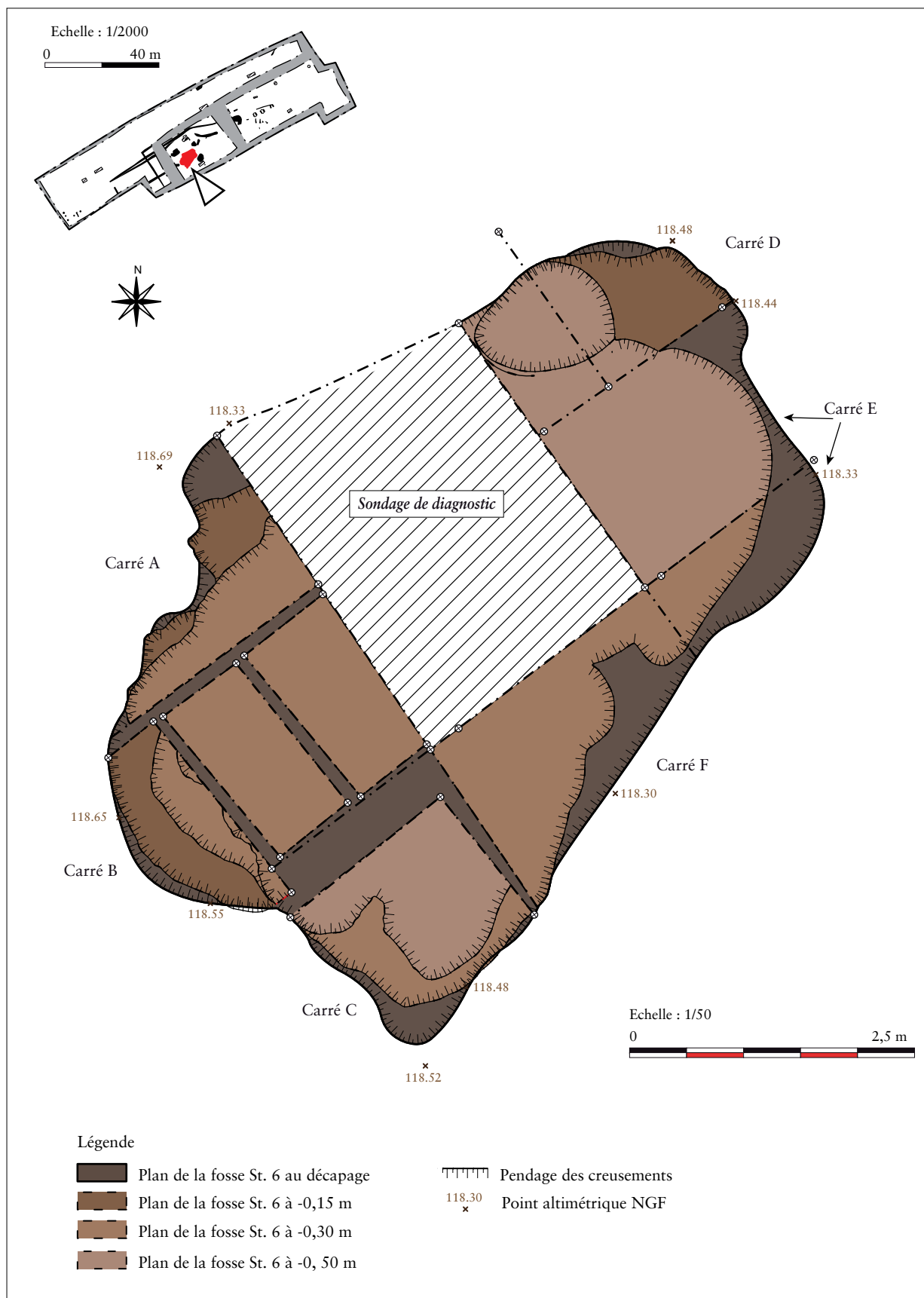
Deux phases d'occupation ont ainsi été mises au jour, la première se rapportant au Bronze final (et plus précisément au Bronze final I), la seconde étant rattachée au passé contemporain de la gare.

L'occupation du Bronze final est principalement matérialisée par une vaste fosse polylobée, cœur de la prescription de fouille. Très probablement destinée à l'extraction d'altérites de craie (pouvant entrer dans la fabrication de torchis, briques, fours ou encore plaques foyères), la structure a, par la suite, été comblée massivement par le reliquat du matériau extrait, mêlé de rejets opportunistes. La fosse a, en effet, fait l'objet d'une action de rejets détritiques en grande quantité, une fois l'activité d'extraction réalisée.

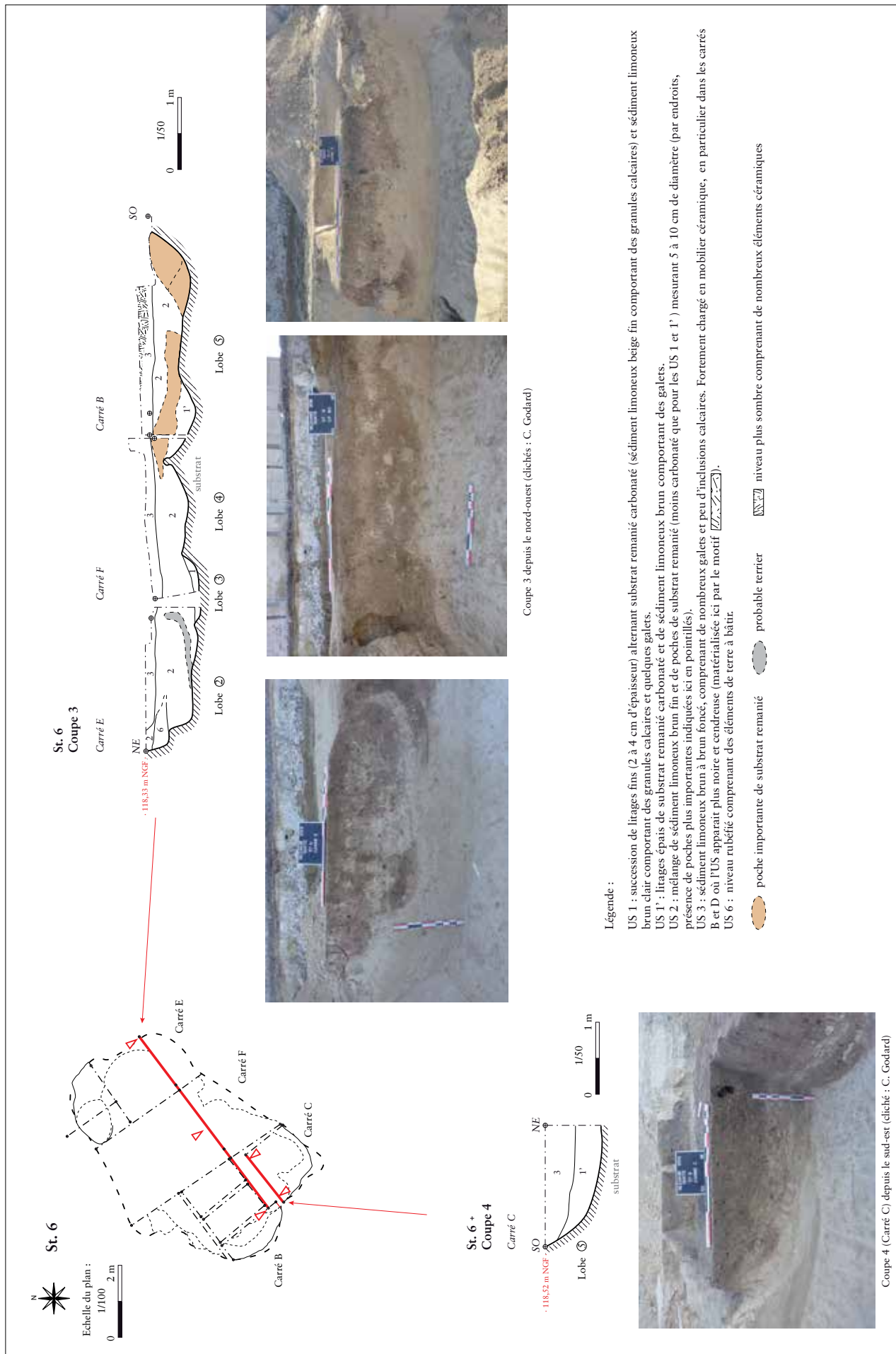
Le mobilier archéologique mis au jour se compose d'éléments céramiques, fauniques, de carporesses et de fragments de terre à bâtir, ainsi que de plus rares éléments lithiques et métalliques. Un total de 1756 tessons de céramiques ont ainsi été récoltés :



SÉZANNE, Maison de Santé
Plan masse de l'opération de diagnostic avec proposition de phasage chronologique
(levé topographique : P. HUARD, DAO : C. GODARD)



SÉZANNE, Maison de Santé
Relevé en plan à différents niveaux de profondeur de la fosse St 6
(DAO : C. GODARD)



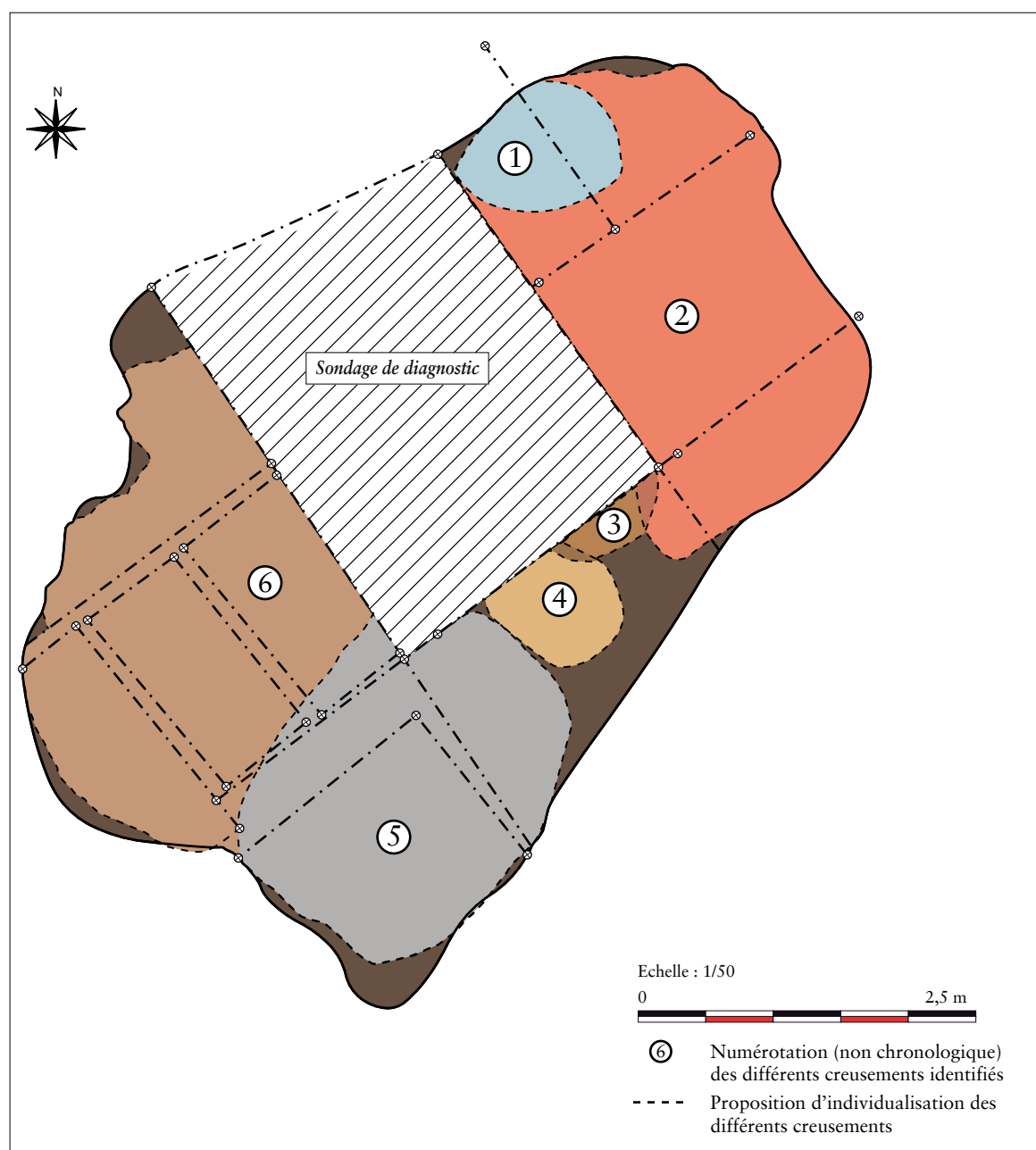
SÉZANNE, Maison de Santé
Relevés et clichés des coupes 3 et 4 de la fosse St 6
(DAO : C. GODARD)

ils constituent un ensemble homogène de l'étape initiale du Bronze final (Bronze final I), issu de la sphère domestique, se composant de gobelets, jattes, écuelles, pots à col et pots à bord court.

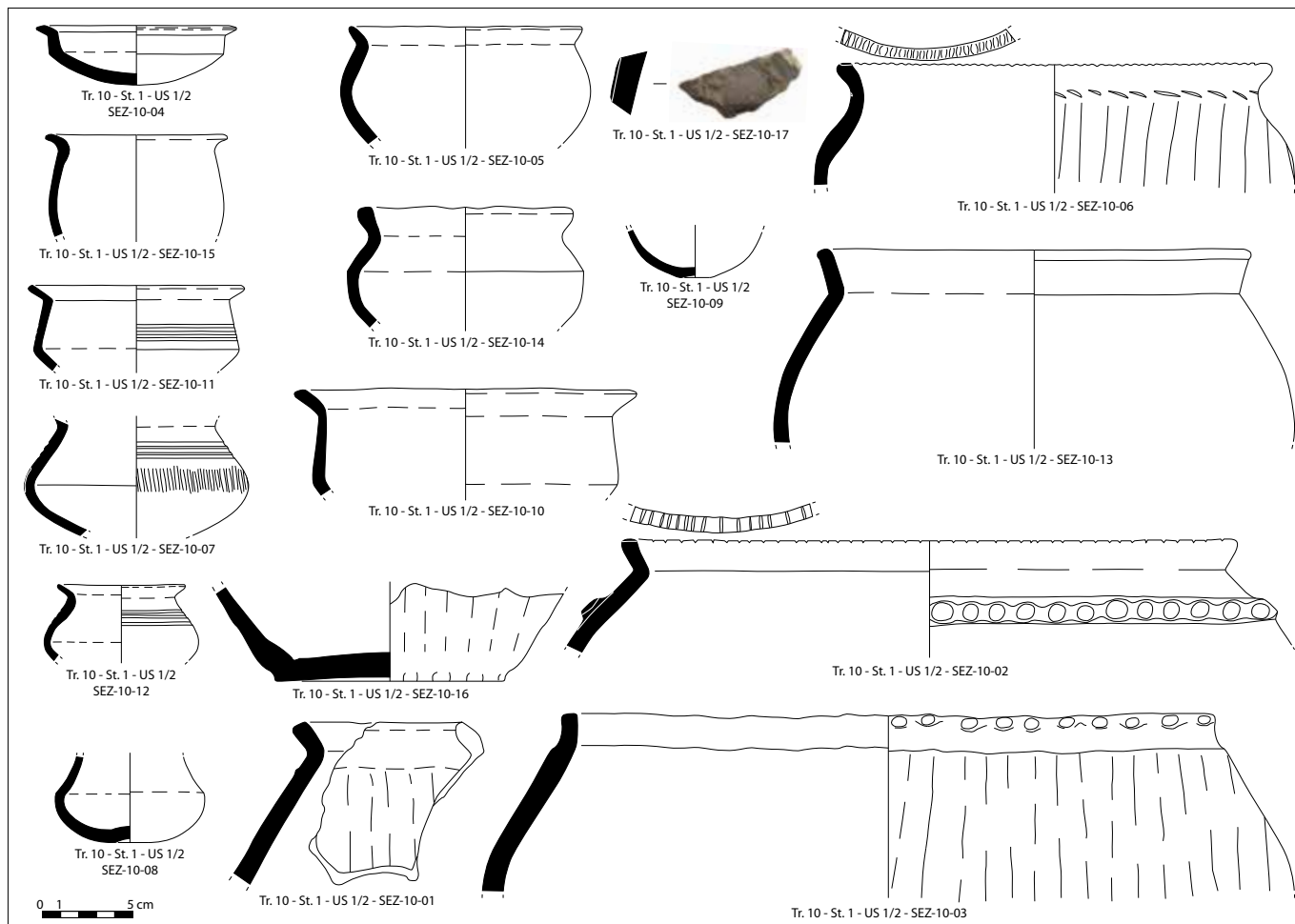
Outre l'alimentation du corpus céramique local pour cette phase du Bronze final, l'analyse pétrographique menée sur ce mobilier via la réalisation de lames minces a également fourni de nouvelles pistes de réflexion sur les potentielles sources d'approvisionnement. En effet, la distinction de plusieurs groupes de pâtes (ici majoritairement à inclusions de quartz, quartz sableux ou silex pilés) permet d'envisager une production céramique locale puisque les terres et argiles décrites

ainsi que les inclusions détectées lors de cette analyse se trouvent à moins de deux kilomètres du site (notamment les argiles du Sparnacien et les Meulières de Brie). Le mode de réalisation de ces céramiques semble, de plus, être l'œuvre de personnes spécialisées, à l'exception d'un pot comprenant de la chamotte : ce dernier, à la mise en œuvre plus grossière, pourrait être issu d'une production domestique occasionnelle voire opportuniste, éclairant *de facto* les modes de productions céramiques possibles pour cette période chronologique.

Enfin, l'étude des carpoïrestes en rejets au sein de la fosse polylobée dont l'assemblage comprend 95 %



SÉZANNE, Maison de Santé
Numérotation et proposition d'individualisation des différents lobes composant la fosse St 6
(DAO : C. GODARD)



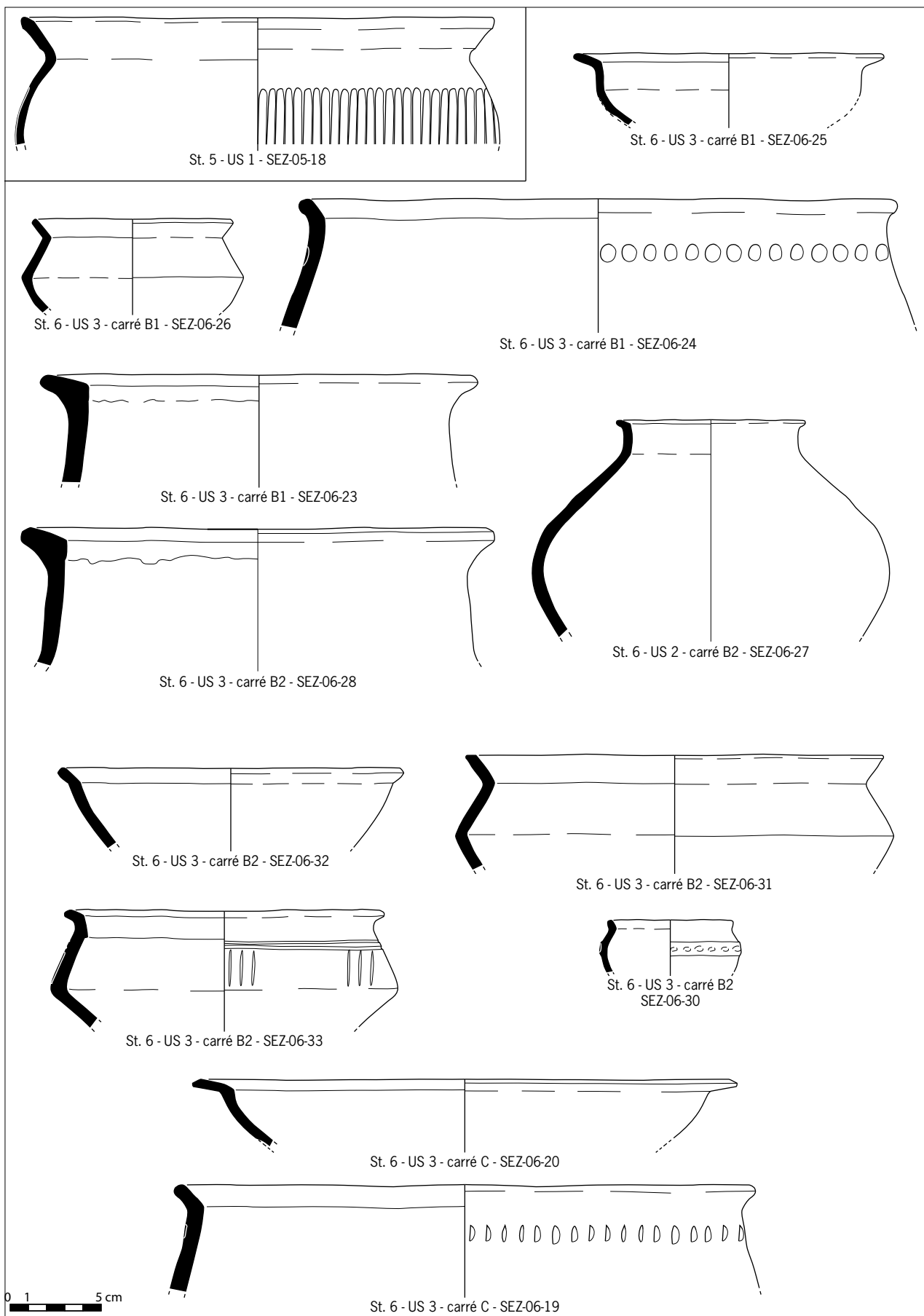
SÉZANNE, Maison de Santé
Céramiques issues du diagnostic et datées du Bronze D2-courant du XIII^e s. av. J.-C.
(cliché : C. GODARD)

de céréales (dont majoritairement des restes d'orge polystique et de millet) semble indiquer l'existence d'une polyculture céréalière *in situ* et vient compléter les données encore lacunaires sur les céréales cultivées à l'âge du Bronze final dans la Marne.

La seconde phase d'occupation se rapporte, quant à elle, au passé ferroviaire de la gare de Sézanne

mise en place entre 1837 et 1866. Les vestiges se rapportent à deux réseaux d'évacuation des eaux pluviales et d'alimentation en eau, non détruits lors du démantèlement des installations ferroviaires, ainsi qu'à un bâtiment sur poteaux situé en bordure de quai.

Céline GODARD



SÉZANNE, Maison de Santé
Céramiques issues du diagnostic et datées du Bronze D2-courant du XIII^e s. av. J.-C.
(DAO : Inrap)

SOMMEPY-TAHURE

Le Mont Collier

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un lotissement, situé sur la commune de Sommepy-Tahure au lieu-dit *Le Mont Collier*, une zone encore peu explorée dans le domaine de l'archéologie préventive.

Le diagnostic concerne une surface de 18 783 m² sur un terrain en friche. Les sondages représentent près de 6 % de l'emprise (1 109 m²). La moitié sud de l'emprise est marquée par un remblai relativement instable

épais sur 3 m d'épaisseur en moyenne. En effet, ces remblais soulignent une topographie artificielle du terrain aménagée pour une ancienne voie ferrée. En revanche, la partie nord présente 0,40 m d'épaisseur pour atteindre le terrain géologique matérialisé par de la craie. Les seuls vestiges rencontrés sur cette opération correspondent à des empreintes de la Grande Guerre.

Bruno DUCHÊNE

SUIPPES

Rue du Faubourg Saint-Jacques

Contemporain

Le diagnostic mené à Suippes sur une emprise de 9 734 m² a été motivé par un projet de lotissement. 15 tranchées ont été réalisées. Elles ont permis de sonder 1 118 m² (11 % de l'emprise disponible) et de mettre au jour trois structures. Il s'agit de fosses détritiques contemporaines ayant livré en surface du mobilier récent (faïence, tuiles, fragments de métal). L'opération a aussi permis de documenter la puissance stratigraphique

de l'emprise, avec la présence sous la terre végétale d'un niveau de limon sableux gris comprenant des éclats de craie, qui repose sur le substrat constitué de limon sableux beige mêlé de graveluche atteint à une profondeur comprise entre 0,50 m et 1,15 m sous la surface actuelle.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

THIÉBLEMONT-FARÉMONT

La Carpière

Haut Moyen Âge

Le diagnostic mené à Thiéblemont-Farémont au lieu-dit *La Carpière* sur les parcelles cadastrales 9pp, 10pp, 11pp et 179pp de la section ZN (9 074 m²) a été motivé par un projet de construction de crématorium. 14 tranchées ont été réalisées (12 % de l'emprise) et ont permis de mettre au jour 13 structures. La tranchée 1 a livré trois trous de poteau et un fond de cabane, identifié grâce à ses empreintes de poteau au centre

de chaque petit côté. La céramique recueillie dans son comblement est associée à la période mérovingienne (V^e-VI^e s.). Un des trous de poteau a livré deux tessons de datation similaire.

Trois trous de poteau, un fond de cabane et une fosse sont apparus dans la tranchée 7. Ils ne sont pas datés mais une association au haut Moyen Âge est privilégiée,

les fonds de cabane étant fréquemment associés à cette période.

Enfin, trois sépultures ont été mises au jour dans la tranchée 14. L'une d'elles se poursuit hors emprise. Leur emplacement, dans l'angle nord-est de l'emprise, empêche de connaître l'étendue spatiale exacte de cette occupation funéraire. Une des sépultures a été fouillée. Elle a livré le squelette d'une femme de plus de 30 ans ainsi que des ossements d'immatrice en dépôt secondaire. La datation au ¹⁴C d'un ossement du sujet

adulte donne l'intervalle chronologique 773-968 cal. AD, soit la fin du VIII^e s. et à la fin du X^e s. apr. J.-C.

Les vestiges mis au jour sont peu denses et apparaissent groupés en trois ensembles. Ils témoignent, toutefois, d'une occupation médiévale de l'emprise sondée, *a priori*, lors d'au moins deux périodes différentes (V^e-VI^e s. et VIII^e-X^e s.). Les trous de poteau suggèrent une potentielle fonction d'habitat tandis que les sépultures attestent d'une vocation funéraire.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

VAL DES MARAIS

20 bis rue des Hauts-Coligny,
parcelle X 200 A

Le diagnostic n'a pas révélé d'occupation humaine ancienne. Seule une anomalie non datée a été identifiée.

Bastien DUBUIS

VAL DES MARAIS

20 bis rue des Hauts-Coligny,
parcelle X 200 B

Protohistoire

Ce diagnostic a permis de documenter un monument funéraire circulaire protohistorique identifié auparavant en prospection aérienne.

L'absence d'autres données funéraires sur l'emprise du diagnostic comme d'après la vue aérienne tend à percevoir ce monument comme isolé dans le paysage.

Bastien DUBUIS

VÉLYE

66 rue Principale

Néolithique – Âge du Bronze –
Âge du Fer – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Ce diagnostic a permis de sonder la surface d'un projet de lotissement (24 167 m²) dans la partie sud-est du

village de Vélye, sur la rive gauche de l'actuel cours de la Somme-Soude. Il a révélé plusieurs zones basses

avec un recouvrement pouvant atteindre 1,30 m. À la base du versant, de l'une d'entre elles, une fosse de piégeage pré- ou protohistorique a été mise au jour

Une fosse polylobée, des fosses et des trous de poteau, dont certains sont déjà attribuables à des constructions sur poteaux constituent les découvertes attribuables à une ou plusieurs installations de la fin de l'âge du Bronze, voire du (début du) premier âge du Fer. L'absence d'éléments datables de l'étape moyenne de la fin de l'âge du Bronze a en effet conduit à proposer deux phases d'occupation distinctes. Ces indices

s'ajoutent à ceux mis au jour sur la rive droite de cette vallée secondaire de la Somme-Soude sur le territoire de la commune de Germinon (Bocquillon, 2009).

Dans la partie méridionale du diagnostic, un fossé arasé témoigne, *a priori*, de l'ancienneté du parcellaire en place, potentiellement dès la période médiévale.

Malgré un cordon de végétation dense, rendant inaccessible les abords immédiats de la rue Principale, ont été reconnus des aménagements à l'arrière d'un corps de ferme figurant sur le plan cadastral de 1829



VÉLYE, 24 rue Principale
Vue en plan sur la partie
dégagée de la fosse
polylobée 27.02 à comblement
gris foncé à noir
(cliché : P. TESTARD)



VÉLYE, 24 rue Principale
Vue sur le niveau d'apparition
du dépotoir de la fosse poly-
lobée 27.02 après réalisation de
l'extension de la tranchée 27
(cliché : P. TESTARD)

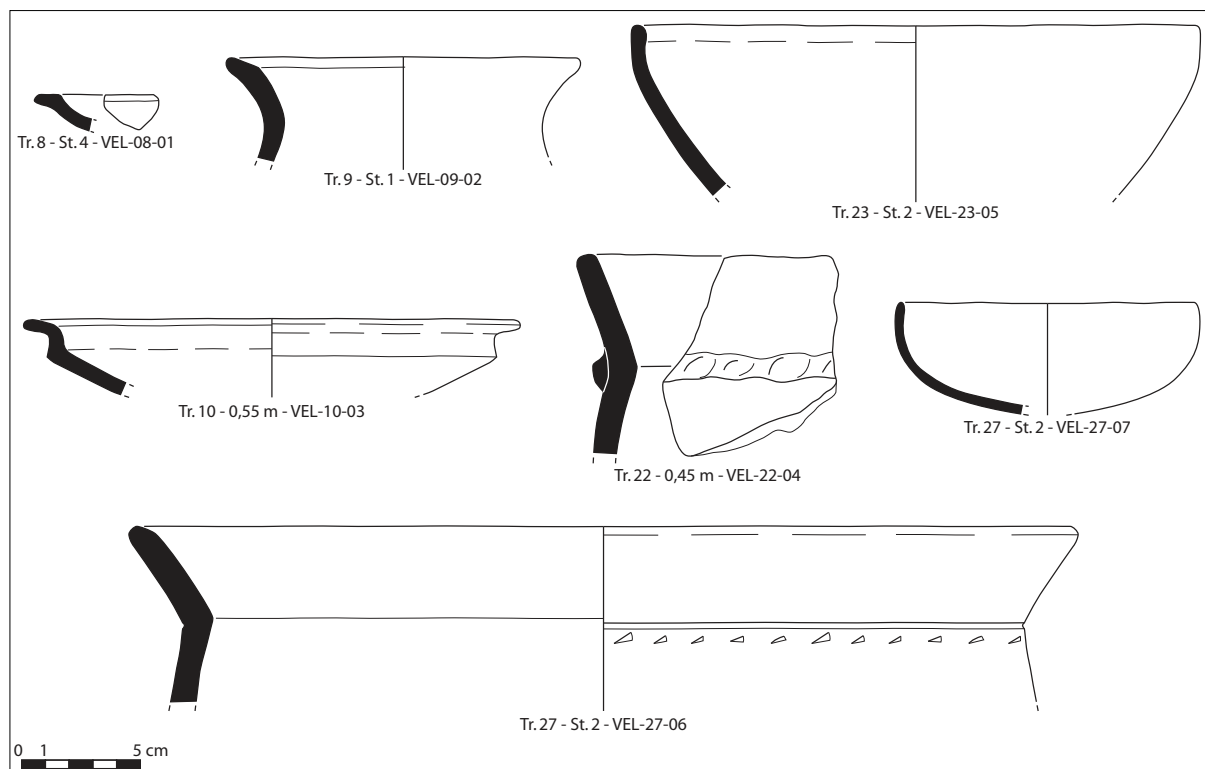
dans l'angle nord-ouest du projet. Avec l'extrémité d'une tranchée dans l'angle nord-est, ils témoignent du nivellement du terrain naturel, conformément à ce qui peut encore être observé au niveau des anciens bâtiments mitoyens. Dans la partie méridionale du

diagnostic, des trous de poteau alignés non datés et une fosse dont le comblement a livré des tuiles industrielles complètent les découvertes.

Geert VERBRUGGHE



VÉLYE, 24 rue Principale
Éléments de torchis avec traces de clayonnage mis au jour
dans le dépotoir de la fosse polylobée 27.02
(cliché : G. VERBRUGGHE)



VÉLYE, 24 rue Principale
Sélection de formes céramiques du Bronze final
(DAO : A. MONNIER)

Puits et chambres d'exploitation du silex à Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) La Crayère

Le site de Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) La Crayère a fait l'objet de sept campagnes de fouilles et de sondages, de 2013 à 2017, puis en 2019 et 2020 (Martineau *et al.*, 2013a, 2013b, 2015, 2016, 2018). Le positionnement topographique et altimétrique des différentes exploitations et des rognons encore en place a permis de restituer l'organisation spatiale de trois bancs de silex sur la butte de Toulon.

Une tranchée d'extraction a été identifiée à l'altitude 186 m, laissant supposer la présence d'un banc de silex. Un autre, situé à 192 m, a fait l'objet d'une intensive exploitation mise en évidence au cours de cinq campagnes de fouilles. C'est aussi à ce niveau que

se situent les trois hypogées conservés. Un troisième banc de silex a été mis en évidence à 201 m d'altitude. C'est l'exploitation de celui-ci qui fait l'objet de cette contribution.

À 192 m d'altitude le banc de silex a été majoritairement exploité en front de taille mais aussi en puits et en fosses peu profondes (Martineau *et al.* 2018, 2019a et 2019b). Le système d'exploitation y est très original puisqu'il prend la forme de longues tranchées orientées est/ouest. La colline de craie a été creusée sur une largeur de 2 à 5 m afin d'y dégager les dalles et les rognons de silex.

En 2019 un sondage (SD 2019-3) a été réalisé plus au sud, dans un secteur situé entre 203 et 209 m d'altitude. C'est entre l'altitude 203 et 205 m que quatre structures



VERT-TOULON, La Crayère

L'ensemble des puits à silex en fin de fouilles.

Une tranchée centrale a été creusée entre les puits afin de faciliter et sécuriser l'accès

(cliché : R. MARTINEAU)

(St 31, St 32, St 36 et St 40) ont été interprétées comme des puits à silex (Martineau *et al.* 2019c). En 2020 le décapage de cette zone a permis de mettre au jour 12 structures. Du 15 au 31 juillet 2020, cinq puits à silex et une fosse ont été fouillés manuellement par une équipe de six personnes. Des tranchées d'1 m de profondeur ont été aménagées entre les structures, ce qui a permis de percer les puits latéralement pour faciliter l'accès et fouiller dans de bonnes conditions de sécurité. Les puits sont répartis tous les 4 m environ, ce qui représente un maillage assez serré.

Les puits à silex présentent une ouverture circulaire qui mesure entre 1,1 et 1,4 m de diamètre. L'un d'entre eux (St 36) présente une ouverture ovale (1,9 par 1,2 m) et comporte une marche qui permet ainsi d'accéder à son ouverture circulaire, semblable à celle des autres puits. Dans plusieurs puits, des traces de pics en bois de cerf sont visibles sur les parois de craie.

Des déchets de taille du silex ont été retrouvés en quantité, ainsi que quelques fragments de bois de cerf, de faune et des charbons de bois qui permettront de dater les structures. Il faut aussi noter la présence exceptionnelle dans ce type de structure, de deux tessons. En complément de l'étude déjà réalisée lors des fouilles précédentes, une étude anthracologique sera également menée sur cette partie du site.

Creusés à partir du niveau situé entre 203 et 204 m d'altitude, les puits descendent sur 1,5 m de profondeur avant de rejoindre les chambres d'exploitation qui sont presque entièrement comblées. Des espaces de 20 à 40 cm de haut sont encore partiellement vides sous les plafonds. Les chambres communiquent entre elles, probablement par des galeries ou des passages séparés par des piliers, sur le modèle de ce qui a été observé dans les deux puits situés à 192 m d'altitude, malheureusement déjà explorés en 1873.

Les chambres d'exploitation du silex n'ayant pas été fouillées, on suppose qu'elles mesurent entre 0,5 m et 1,5 m de haut, permettant ainsi d'accéder au banc de silex situé à 201 m d'altitude. Vers le nord, avant la forte rupture de pente, ce même banc de silex a été décapé en 2017 sur une surface de 40 m². Dans cette partie septentrionale, cet affleurement, enfoui à seulement 30 cm de profondeur, n'a pas été exploité au Néolithique, ce qui contraste avec l'exploitation en puits située 50 m au sud.

Une fosse (St 38) très étroite et sans forme particulière a également été fouillée en 2019. De nombreuses marques et traces d'outils y sont visibles sur les parois. Située à proximité des puits à silex, cette structure pourrait correspondre aux premières étapes de creusement d'un puits d'extraction de silex, arrêté en cours de route.

Une des structures (St 39) s'est avérée être une fosse de 0,9 m de profondeur, comportant une perforation centrale. À proximité immédiate un effondrement a été observé dans la craie à 1,5 m de profondeur. Le remplissage a été vidé sur 0,5 m d'épaisseur sans qu'il soit possible de mettre en évidence des parois ou une voûte. Il n'a donc pas été possible d'interpréter ce vide. Il est toutefois possible qu'il corresponde à l'effondrement d'une chambre ou d'une galerie d'exploitation du silex.

Rémi MARTINEAU



VERT-TOULON, La Crayère

Coupe est-ouest du puits St 76 en cours de fouille. La stratigraphie présente, de haut en bas : un bouchon de limon, un sédiment limono-argileux avec des inclusions de craie, un comblement crayeux (cliché : J.-J. CHARPY)

Parmi les sites de production de fer prospectés en 2017 (cf. BSR 2017), le site de Vert-Toulon Les Mache-Fer semblait le plus propice pour une poursuite d'étude, notamment quant au nombre et à l'apparente conservation des ferriers ainsi que pour des raisons d'accessibilité (zone boisée). Une campagne préalable de prospection visant à mesurer la susceptibilité magnétique volumique réalisée au Bartington a permis de sélectionner les zones d'implantation des tranchées de sondage qui ont révélé que les ferriers n'étaient pas aussi bien conservés et que des exploitations du XIX^e s. ont bien été pratiquées, comme sur l'ensemble des autres sites de la région. De plus, une intervention dans l'année par le propriétaire du terrain, a en partie détruit les informations provenant d'un des secteurs du site.

L'ouverture de six sondages sur les différents points d'intérêt en partie haute et médiane du site a, néanmoins, permis de mettre en évidence une élévation de ferrier plutôt réduite, avec la présence de structures excavées (fosses et trous de poteaux sous une couche

inférieure à 1 m). Elles laissent entrevoir un espace de production relativement bien structuré autour de deux espaces relevant d'activités distinctes : le traitement et la réduction du minerai d'une part et une zone peut-être davantage liée à des activités de post-réduction.

Dans la partie orientale du site, au plus haut dans la pente, se trouve un ensemble de structures dédiées aux étapes précédant immédiatement la réduction : une fosse de rejet de cendres et de charbon comblée par les restes de la préparation d'un minerai pisolithique grillé (tranchée 2) et une fosse de stockage d'argile particulièrement plastique (tranchée 5), laissant présager la présence d'un espace de travail à proximité ainsi qu'un éventuel bas fourneau. Plus bas dans la pente, au nord-ouest de la zone étudiée, les indices sont plus ténus mais attestent d'aménagements probablement en lien avec les étapes postérieures à la réduction comme en témoignent les traces de rubéfaction observées dans une fosse et la présence d'un fragment de loupe, qui ne présente, toutefois,



VERT-TOULON, Les Mache-Fer
Coupe de la tranchée 2 montrant la puissance du ferrier
et le creusement d'une fosse remplie de minerai grillé (en bas à gauche)
(cliché : J.-C. MÉAUDRE)



VERT-TOULON, Les Mache-Fer
 Tranchée 2, structure 1 : fosse remplie de poudre de minerai grillé
 reposant sur un lit de scories et de charbons
 (cliché : J.-C. MÉAUDRE)



VERT-TOULON, Les Mache-Fer
 Coupe de la tranchée 5 montrant une fosse de décantation d'argile remplie d'argile jaune compacte
 (cliché : J.-C. MÉAUDRE)



VERT-TOULON, Les Mache-Fer
 Fragment de loupe non compacté découvert dans une fosse avec parois
 légèrement rubéfiées (tranchée 4, structure 2)
 (cliché : S. BAUVAIS)

aucune trace de compactage. La présence de trous de poteaux pourrait, en outre, signifier l'existence d'espaces couverts même sommairement, pour abriter ces activités.

Deux charbons provenant des structures excavées de la tranchée 4 et deux autres provenant de la structure remplie de minerai grillé (tranchée 2) ont fait l'objet d'une datation au radiocarbone. Ces datations viennent compléter celles réalisées suite à la campagne de prospections 2017 concernant des charbons issus de scories piégées prélevées dans les amas retrouvés en bord de champ en partie basse du site. L'ensemble

des datations se situent entre le début du deuxième et le milieu du I^{er} s. avant notre ère, confirmant une occupation datant de la fin de l'âge du Fer (La Tène C ou D). Ces datations viennent renforcer l'intérêt majeur de ce site et incitent à ouvrir des fenêtres plus larges autour des structures mises en évidence afin de comprendre l'organisation du site dans son ensemble et de poursuivre également les recherches en partie basse du site, occupée par un roncier.

Sylvain BAUVAIS
 et Maxime L'HÉRITIER

VERTUS

15 avenue Saint Vincent

Le diagnostic mené à Vertus au 15 avenue Saint-Vincent sur la parcelle cadastrale 80 de la section BW (1 100 m²) a été motivé par un projet de construction de maison individuelle. Deux tranchées ont été réalisées soit des ouvertures de 155 m², 14 % de l'emprise du projet).

Une fosse quadrangulaire présentant des ossements humains à différents endroits à sa surface a été mise au jour dans la tranchée 1, au fond d'une dépression naturelle occupant la partie centrale de l'emprise. Trois individus, tous immatures, ont été identifiés en phase d'étude, dont deux sont très partiellement conservés. Les circonstances du dépôt de ces ossements restent imprécises : il n'est pas possible d'après les données

recueillies sur le terrain de déterminer s'il s'agit d'une fosse non-funéraire ayant servi à redéposer des individus ou si nous sommes en présence d'une sépulture remaniée. Le mobilier céramique issu du comblement de la fosse évoque les phases précoces de La Tène, voire le Hallstatt final, mais ne semble pas tout à fait homogène.

Une anomalie de sol a également été observée dans la tranchée 2. Le test à la pelle mécanique a permis d'observer un profil irrégulier qui oriente l'interprétation vers un chablis.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

VERTUS

7 rue de la Maison

Le diagnostic mené à Vertus, au 7 rue de la Maison, sur les parcelles cadastrales 78 p2, 81 et 84 de la section ZT (10 000 m²) a été motivé par un projet de construction de centre logistique. L'opération, avec 9 % de la surface sondée (899 m²), n'a pas permis de mettre au jour de vestiges anthropiques, ni

de recueillir de mobilier. Trois anomalies de sol ont été observées, coupées et se sont avérées être d'origine naturelle.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

VILLEVENARD

Les Hauts de Congy

Le site de Villevenard *Les Hauts de Congy*, situé en rebord de plateau, est connu depuis les années 1920 par les prospections pédestres effectuées par A. Roland, puis par R. Doublet et P. Charpentier. La collection Roland-Hu comporte une série de silex

taillés et un broyon issus de ces ramassages. En 2015, de nouvelles prospections ont permis de ramasser plus de 1 900 silex sur une parcelle de 16 ha. En 2017, l'évaluation archéologique sur l'ensemble de cette surface a mis au jour plusieurs grandes fosses et des



VILLEVENARD, Les Hauts de Congy
Vue aérienne des structures décapées en cours de fouilles
(cliché : B. LAMBOT)

trous de poteaux dont l'organisation laissait suspecter la présence de bâtiments.

En 2018, un décapage sur 1 500 m² a livré 520 structures. Quelques fosses ont pu être datées, grâce à du mobilier, du Bronze final III, mais, pour l'essentiel, les structures sont attribuables à la période néolithique. Quatre bâtiments trapézoïdaux caractéristiques de la culture de Blicquy Villeneuve-Saint-Germain ont été restitués (Martineau *et al.*, 2018). Ces maisons, orientées est/ouest, mesurent une trentaine de mètres de long. Quelques recoupements entre des trous de poteaux et certaines fosses latérales laissent à penser que le site comporte au moins deux phases.

Six portions de fosses latérales attenantes à ces maisons ont été fouillées, ainsi qu'une partie des trous de poteaux constituant les tierces. Les fosses latérales ont été fouillées manuellement, par carré, permettant de relever de nombreuses coupes et de fournir une vue en trois dimensions des comblements.

Des zones de vidanges de foyers sont identifiables par des concentrations de cendres et de charbons de bois, localisées au niveau des extrémités de certaines fosses latérales. Celles-ci ont également livré des milliers de silex taillés, de nombreux percuteurs en silex, des dizaines de fragments de bracelets en roches métamorphiques, de la terre cuite, des fragments de torchis, des meules et des broyeurs.

Le corpus céramique comprend majoritairement des éléments de la culture de Blicquy Villeneuve-Saint-Germain ainsi que quelques tessons attribuables au Rubané. Ce phénomène a aussi été observé dans le corpus céramique de l'habitat de Tinquex *La Haubette* (Marne) qui comprend des tessons comparables au Rubané final de Lorraine (Hachem *et al.*, 2007, Meunier, 2012). L'association de ces deux types de poterie pose de nombreuses questions. Les prochaines campagnes permettront de montrer si d'autres fosses latérales sont concernées par cette association.

Rémi MARTINEAU



VILLEVENARD, Les Hauts de Congy

Rejets de foyers de la fosse latérale St 14 (coupe ZA-ZB, US 104, carrés 1 et 2). Les couches de cendres et de charbons correspondent sans doute à des vidanges successives
(cliché : Z. NIKOLOVA)

WITRY-LÈS-REIMS

La Grève

Gallo-romain – Contemporain

Un diagnostic a été réalisé antérieurement à la création d'un lotissement sur une emprise de 5 936 m², situé dans un environnement archéologique riche, mis en évidence par les différentes découvertes ayant eu lieu sur plusieurs agglomérations installées en bordure et sur le territoire de la commune de Witry-lès-Reims.

L'opération, avec une surface ouverte de 559 m² (8,7 % de l'emprise), a permis de compléter les connaissances du tracé de la voie antique Reims-Trèves par la mise au jour du chemin creux latéral nord de la chaussée centrale.

Il présente des particularités identiques à celles étudiées sur les opérations archéologiques de Witry-lès-Reims aux lieux-dits *La Comelle* et *Le Village* dirigé par R. Jemin, du Barreau Est par A. Koehler et par Y. Rabasté au lieu-dit *La Comelle* et *La Grève*.

Toutefois, aucun fossé bordier n'a été identifié au cours de cette opération.

Pascal STOCKER

HABITATS NÉOLITHIQUES DANS LES MARAIS DE SAINT-GOND

Mésolithique – Néolithique

Prospections pédestres et études des corpus lithiques

Le programme d'étude du Néolithique de la région des Marais de Saint-Gond comporte depuis 2011 un volet consacré aux prospections archéologiques et gîtologiques. Ce court bilan concerne principalement les actions menées entre 2016 et 2018, tout en assimilant les résultats des prospections antérieures (Martineau, 2016).

Depuis 2011, les prospections pédestres ont concerné une grande partie de cette région. Les parcelles prospectées ont été choisies en fonction de l'accessibilité des terrains et de leur état (terre retournée, labourée, hersée). Les prospections gîtologiques ont intégré des prospections archéologiques mais sans caractère systématique.

Les prospections réalisées dans cette région depuis 1866 par plusieurs générations de chercheurs ont été prises en considération. Les décomptes du nombre de pièces ont été intégrés chaque fois que possible. Ils permettent de donner un ordre d'idée de l'importance des vestiges répartis sur le sol.

Des prospections archéologiques systématiques ont été réalisées sur 102 parcelles réparties sur 19 communes. Au total 120 sites ont livré du mobilier lithique. 12 700 silex taillés ont été étudiés par A. Augereau. Leur caractérisation typo-technologique a pour but de préciser, autant que faire se peut, la nature et la chronologie des indices de sites ainsi détectés.

Villevénard *Les Hauts de Congy* a livré 1 904 pièces en silex et Toulon-la-Montagne *La Charbonnière* plus de 3 000 pièces. Les vestiges lithiques provenant des autres sites correspondent à 7 311 objets en silex. Le corpus comprend plus de 10 000 éclats de débitage, principalement en silex secondaire, 566 nucléus à éclats et 421 pièces retouchées sur éclats (grattoirs, denticulés, éclats à retouche irrégulière, burins, tronçatures).

Le Mésolithique est attesté par d'assez nombreux éléments lithiques (petits nucléus à lames, à plans de frappe parfois inclinés et souvent en position bipolaire opposée sur la table laminaire). Des occupations de cette période ont ainsi été mises en évidence à Toulon-la-Montagne *La Charbonnière*, Vertus *Sainte*

Madeleine, Courjeonnet *Grande Perthe* et Villevénard *Les Hauts de Congy*.

La fouille de l'habitat de Villevénard *Les Hauts de Congy* a confirmé les indices du Rubané et du Blicquy Villeneuve-Saint-Germain mis en évidence à partir des lames débitées en percussion indirecte provenant des prospections. Des indices d'occupations du Néolithique ancien sont également présents à Broussy-le-Petit *La Croix Véron*, à Coizard *Pente de Chenevry* et à Vert-la-Gravelle *Les Chênes* et *Le Bas des Vignes*. Ce dernier emplacement mérite d'être noté dans la mesure où il s'agit aussi de la zone de localisation de la sépulture de Vert-la-Gravelle, caractérisée par une parure exceptionnelle et jusqu'à présent restée isolée (Chertier 1988).

Le Néolithique moyen au sens large tel qu'il est défini à l'échelle du Bassin parisien et, en particulier, la culture de Cerny et le Chasséen septentrional qui lui succède, ainsi que le groupe de Noyen (Augereau et Hamard 1991, Augereau et Bostyn 1997, Augereau et Bostyn 2008, Augereau 1997 et 2004, Augereau *et al.* 2016a et b), est présent à Villevénard *Les Hauts de Congy*. Des fragments de haches polies s'insèrent aisément dans cet ensemble, mais elles ne se rencontrent que dans les contextes du Néolithique moyen II. Il en est de même pour une armature perçante. Des occupations de ces périodes doivent être présentes dans cette parcelle, mais n'ont pas été identifiées lors de l'évaluation.

À Toulon-la-Montagne *La Charbonnière*, le débitage d'éclats, les tranchets, les grattoirs et les pics évoquent les contextes d'enceinte et d'habitat du Néolithique moyen du Bassin parisien (Cerny, Chasséen septentrional ou groupe de Noyen). Surtout, des armatures de flèches foliacées et des lames débitées en percussion indirecte semblent indiquer le Michelsberg.

Le Néolithique moyen au sens large est signalé par quelques rares pièces tels que des tranchets et des talons de haches polies. Ces pièces ont été découvertes sur les sites de Coizard *Lessard*, *Les Petites Varies* et *Haie Jeanneton*, de Courjeonnet *Les Corniers*, de Congy *Pierre-Frite* et de Vert-la-Gravelle *Le Boitet*.

Les données topographiques et les caractéristiques chronologiques et quantitatives de l'industrie lithique ont été intégrées dans la base de données du SIG sur la région des Marais de Saint-Gond. Ces données

pourront être cartographiées et apporteront des éléments de discussion pour la mise en place de nouveaux projets de sondages.

Prospections gîtologiques

Les prospections gîtologiques menées dans la région des Marais de Saint-Gond depuis 2012 ont pour objectif de déterminer le potentiel en ressources siliceuses de la craie campanienne de la région. Près de 110 affleurements de silex ont été identifiés et échantillonnés sur les versants de la cuesta d'Île de France et de différentes buttes témoins. Plusieurs minières ont par ailleurs été détectées et fouillées sur ces versants depuis la fin du XIX^e s. (Martineau *et al.*, 2014). Les silex échantillonnés ont été étudiés pétrographiquement et la variation de leur faciès sédimentaire a été déterminée. Le faciès sédimentaire « Saint-Gond » a été défini et cinq sous-faciès ont été déterminés plus précisément. Cette caractérisation fine permet d'identifier les diffusions des productions des nombreuses minières connues dans la région (Imbeaux *et al.*, 2018).

Entre 2016 et 2018 les prospections des silex de la craie ont été poursuivies dans la partie nord de la région des Marais de Saint-Gond. De grandes dalles ont notamment été observées dans la carrière de craie du Mont Jay à Givry-les-Loisy. Ces dalles sont de dimensions et de qualité comparables à celles qui ont été exploitées dans la mine de Vert-la-Gravelle La Crayère.

Les niveaux bartoniens de la vallée du Petit Morin ont également été prospectés en 2017 et 2018. Ces prospections ont été réalisées selon un maillage étendu entre Villevenard et Montmirail. Malheureusement aucun affleurement de dalles en place dans les calcaires bartoniens n'a pu être identifié pour le moment. Cependant ces dalles ont bien été observées en plusieurs endroits dans des tas d'épierrement en bordure de champs ou dans des déblais d'anciennes carrières. Les fronts de taille de l'ancienne carrière de Talus-Saint-Prix feront l'objet d'une prospection approfondie. Nous y avons trouvé des tas de déblais constitués uniquement de ces dalles de silex bartoniens aux dimensions très importantes (plus d'1 m de diamètre pour plusieurs dizaines de centimètre d'épaisseur pour les plus grandes).

Cette découverte ouvre de nombreuses perspectives. La détection des affleurements de silex bartoniens sera poursuivie dans la vallée du Petit Morin. Les autres vallées qui incisent le plateau de Brie dans le sud-ouest de la Marne seront également prospectées. Cela permettra de constituer un référentiel de ce matériau à l'échelle régionale et d'en étudier la diversité.

Rémi MARTINEAU, Marie IMBEAUX,
Anne AUGEREAU, Anthony DUMONTET



Les occupations néolithiques de la région des Marais de Saint-Gond
Dalles de silex crétacés (campanien supérieur) de la carrière de Givry-les-Loisy Mont Jay
(cliché : R. MARTINEAU)



Les occupations néolithiques de la région des Marais de Saint-Gond
Dalles de silex bartonien de la carrière de Talus-Saint-Prix *La Garenne*
(cliché : R. MARTINEAU)

HAUTE-MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078412	ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau	Claire SERRANO (CD52)	SD	10	GAL	1
077966	BAYARD-SUR-MARNE, 7, 9 route de Bienville	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD		IND	2
078352	BETTANCOURT-LA-FERRÉE, 7 route de Bar le Duc	Patrice PERNOT (INR)	OPD			3
078192	BREUVANNES-EN-BASSIGNY, Pré Gillot	Olivier BAILLIF (INR)	OPD			4
078274	CHÂTEAUVILLAIN, 14 rue de Penthère	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	11	MA-MOD-CON	5
078299	CHAUMONT, faubourg Saint Aignan	François COUPARD (INR)	OPD	14	CON	6
078347	DONJEUX, La Carrière et Thiébeuval	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	14	CON	7
078083	DONJEUX, Le Milieu de la Salle, phase 8	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	14	CON	7
078263	DOULEVANT-LE-CHÂTEAU, 10 rue des Tilleux	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	8
078328	LANGRES, rue des Ageottes	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	9	GAL	9
078235	LEVÉCOURT, HÂCOURT, SOULAU COURT-SOUS-MOUZON, GONCOURT, aménagements hydrauliques de la Meuse	Jérémy DOLBOIS (INR)	OPD	4	NEO-MOD-CON	10
078402	MONTIER-EN-DER, avenue de Champagne	Patrice PERNOT (INR)	OPD	10	MA-MOD-CON	11
077773	NULLY, Les Bruyères	Sylvain CANET (INR)	OPD			12
078432	PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	Benoît ROUZEAU (BEN)	FP	8-14	MA-MOD	13

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
078277	POULANGY, R.D. 107 de Poulangy à Nogent	Laurent VERMARD (INR)	OPD	10	MOD	14
078268	SAINT-DIZIER, 3 boulevard Salvador Allende	Sébastien CHAUVIN (INR)	OPD	14	MOD-CON	15
078444	SAINT-DIZIER, Les Crassées	Raphaël DUROST (INR)	FP	4-7-10	GAL-HMA	15
078295	SAINT-DIZIER, rue Godard Jeanson	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	14	MOD-CON	15
078353	SAINT-DIZIER, rue Godard Jeanson	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	14	MOD-CON	15
078280	SAINT-MAURICE, Pré Poteau	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	14	CON	16
078329	VILLEGUSIEN-LE-LAC, rue de l'Église	Michel KASPRZYK (INR)	OPD	14	MOD-CON	17

* : *cf.* carte de répartition des sites.

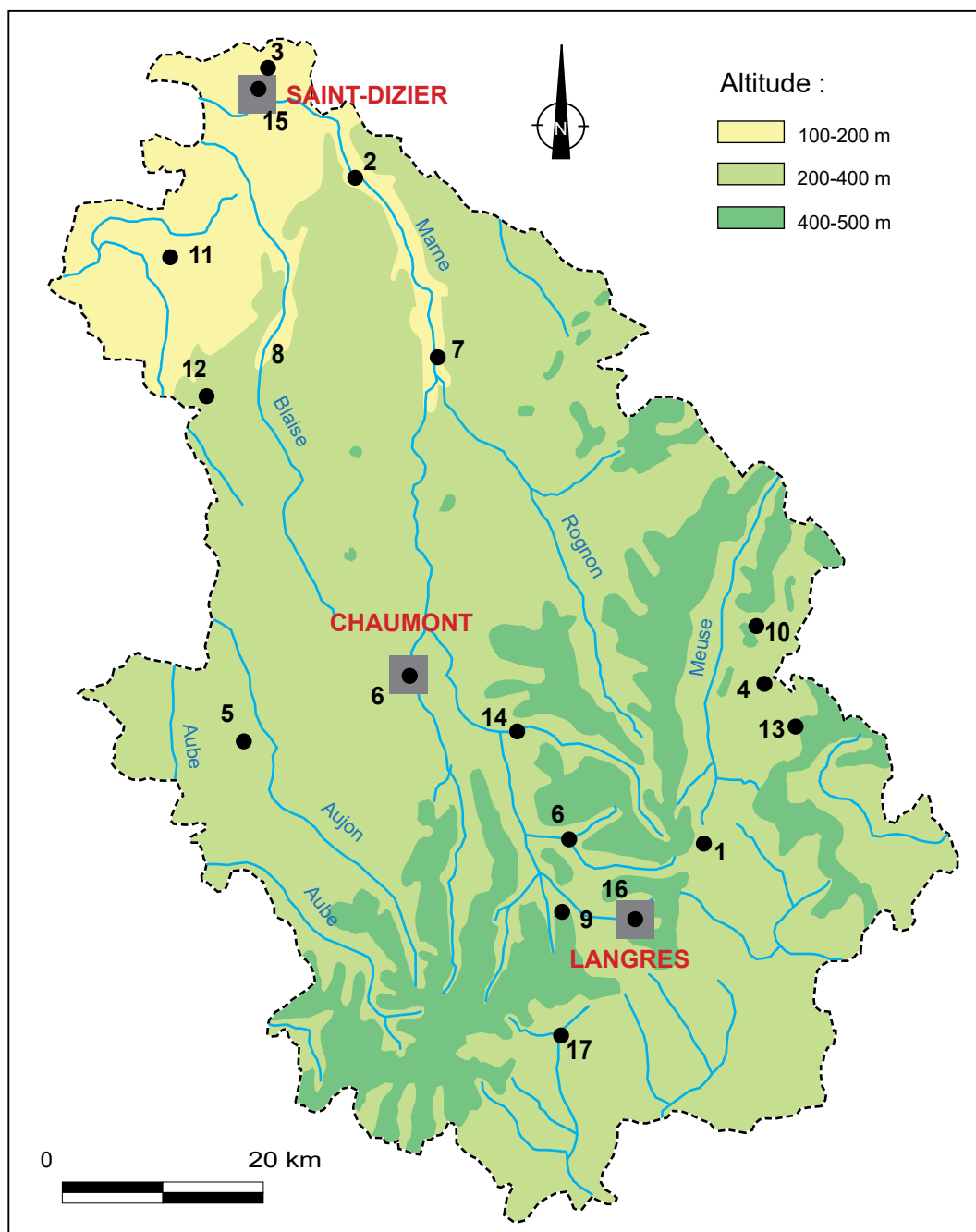
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

HAUTE-MARNE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



HAUTE-MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

ANDILLY-EN-BASSIGNY Charge d'Eau

Gallo-romain

L'activité archéologique en 2018 sur le site archéologique d'Andilly-en-Bassigny a été consacrée à une trentaine de sondages très restreints en superficie avec une équipe limitée à quelques personnes. L'objectif, atteint, était de terminer toutes les observations nécessaires avant le travail de synthèse des anciennes fouilles et

l'élaboration du phasage pour la publication scientifique. On a ainsi cherché à documenter systématiquement les premiers états et à récolter du mobilier pour des datations ^{14}C dans la *pars urbana* de la *villa*, mal connue en raison du caractère expéditif des fouilles des années 1960.



ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau
Sondage 49/03, mise au jour d'un drain fouillé en 1991, appartenant aux derniers états d'occupation antique, portique de la *pars urbana* (cliché : CD52)



ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau
Fragment de gobelet en verre soufflé dans un moule,
scène de course de char dans un cirque (sondage 12)
(cliché : CD52)

La recherche a porté sur la stratigraphie relative de murs mal datés, la localisation d'anciens sondages (par exemple un drain passant dans le portique, sondage 49/03, ou les niveaux des tombes T119 et 120 sur le secteur 199).

Dans la partie centrale de la *pars urbana*, les résultats ont confirmé des modifications importantes où l'on passe de bâtiments indéterminés d'une première période, détruits, à une occupation résidentielle en deux temps, avec reconstruction à l'identique ou presque (sondage 10/02). Cela avait été observé également dans la partie nord du site dans les sondages des années précédentes.

Les fondations d'aspect variable témoignent d'ajouts successifs sur un site occupé pendant une longue période : on ne connaît pas encore exactement la limite du site sauf au nord. En dehors de rares éléments de faune ou de céramique, les sondages n'ont pas fourni de mobilier hormis deux éléments remarquables : un fragment d'enduit peint figuratif de qualité représentant un personnage vêtu d'une tunique, stylistiquement datable de l'Époque sévérienne (sondage 10/02) et un fragment de gobelet à scène de cirque (sondage 12). Concernant l'Époque mérovingienne (120 tombes connues anciennement, chiffre approximatif), on a mis au jour une sépulture mérovingienne arasée par les anciennes fouilles et anciennement rouverte (T121). Il s'agit d'un individu d'environ 15 à 20 ans, de sexe



ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau
Sondage 10/02, centre de la *pars urbana*, structures arasées d'un premier état recouvertes par une élévation qui elle-même prend appui sur une fondation arasée d'un second état
(cliché : CD52)

archéologique féminin : une dizaine de perles et un ferret simple en bronze qui devaient lui être associés permettent de proposer une datation MA3–MR1 pour cette inhumation très dégradée mais conservant

encore une certaine logique anatomique (orientation est/ouest).

Claire SERRANO

BAYARD-SUR-MARNE

7, 9 route de Bienville

Indéterminé

Le diagnostic mené dans le cadre de la construction de logements individuels sur une emprise de 4 400 m² sondée à près de 10 % (419 m² ouverts) a permis de mettre au jour une fosse de datation et de fonction

indéterminées, ainsi que cinq tronçons de drains, également non datés.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

BETTANCOURT-LA-FERRÉE

7 route de Bar le Duc

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un bâtiment commercial sur la commune de Bettancourt-la-Ferrée, une opération de diagnostic archéologique s'est déroulée sur une emprise de 3 804 m², qui représente un îlot resté intact au cœur de l'immense zone pavillonnaire et commerciale située au nord de la communauté d'agglomération de Saint-Dizier. Une surface de 148 m² a été ouverte, soit 4,6 % de l'emprise du projet.

Lors de l'intervention archéologique, plusieurs éléments ont conditionné l'implantation des tranchées : plusieurs corps de bâtiments occupant le centre de la parcelle, ainsi qu'une forte densité de végétation et de réseaux souterrains au sud, à l'est et à l'ouest des bâtiments.

Les six sondages réalisés jusqu'à deux mètres de profondeur ont permis de saisir des informations d'ordre stratigraphique. À la base, une couche d'argile assez sombre, de nature hydromorphe, est directement au contact des alluvions anciennes pléistocènes.

Plusieurs couches naturelles complètent la séquence jusqu'à la terre végétale actuelle. Malgré un contexte archéologique localement très favorable, aucun témoin matériel associé à une présence humaine n'a été mis au jour.

Patrice PERNOT

BREUVANNES-EN-BASSIGNY

Pré Gillot

Indéterminé

Cette opération de diagnostic archéologique a été initiée suite au projet d'aménagement d'un lotissement sur une surface de 18 974 m². Le potentiel archéologique a été testé par la réalisation de 30 ouvertures disposées en quinconce qui ont permis de sonder 11,38 % de la superficie du projet.

Cet ancien champ est actuellement laissé en jachère. Il est localisé au nord-est immédiat du centre du village de Breuvannes-en-Bassigny. Les bords sud et ouest sont limités par la présence de haies de jardins d'habitation et du terrain de sport communal.

La topographie du terrain présente un relief marqué par une pente dirigée vers le nord-ouest. Cette déclivité perceptible dans la moitié est du terrain est de 2,1 % pour s'accroître dans la partie ouest avec un pendage de 6,9 %.

La stratigraphie rencontrée correspond à celle attendue pour ce genre de terrain à fort relief.

Les couches stratigraphiques apparaissent restreintes et peu développées. En effet, les strates subissent un fort colluvionnement, phénomène accentué par un substrat imperméable aux eaux de pluie. Ce dernier est constitué d'un calcaire du Lias, qui se présente sous la forme d'une matrice marno-argileuse jaunâtre altérée, contenant des blocs calcaires grisâtres de taille pluri décimétrique. Ces marnes gardent une structure massive et sont relativement compactes.

Ces terres subissent donc pleinement les phénomènes d'érosion, notamment pluviale, et sont donc peu propices à la conservation des vestiges anciens.

Olivier BAILLIF

CHÂTEAUVILLAIN

14 rue de Penthèvre

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

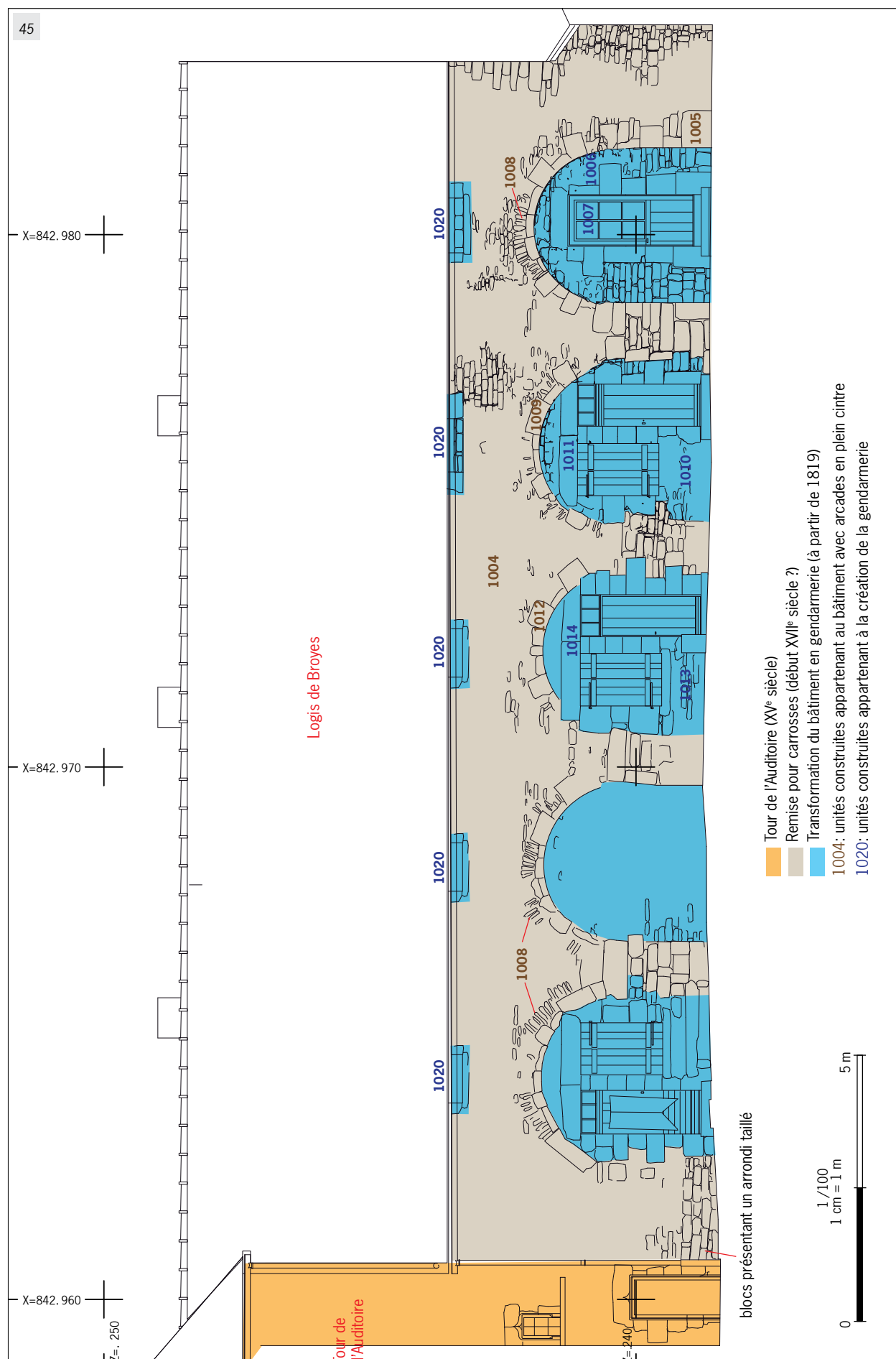
La commune de Châteauvillain, chef-lieu de canton du département de la Haute-Marne, se trouve dans la vallée de l'Aujon, à environ 20 km au sud-ouest de la ville de Chaumont. En limite occidentale du plateau de Langres, le village se situe sur une colline dominant une boucle de la rivière, à une altitude de 237 m NGF. La cour et un bâtiment de l'ancien château, appelé « logis de Broyes » et qualifié d'écurie, devant faire l'objet de travaux de mise en valeur dans le cadre d'un projet d'espace muséal porté par la mairie, un diagnostic archéologique fut réalisé. La surface ouverte, 31,5 m², correspond à 5,9 % de la surface concernée par le projet (538 m²).

L'histoire et les différentes évolutions du « logis de Broyes » semblent désormais mieux cernées. Si le mur d'enceinte, en liaison avec la tour de l'Auditoire, est sans doute un chantier du XV^e s., le bâtiment encore en élévation résulte d'une reconstruction d'Époque moderne. La présence de portes dans l'escalier de la tour, désormais bouchées mais ouvrant vers l'actuel logis, suggère l'existence d'un bâtiment contre le mur de courtine dès le XV^e s. Cette chronologie résulte d'une

datation radiocarbone sur un charbon issu du mortier du fourreau d'un trou de boulin. Une reconstruction complète aurait eu lieu vers le début du XVII^e s. avec la construction d'un bâtiment ouvrant par cinq arcades en plein cintre sur la cour : il s'agirait de la remise pour les carrosses du duc de Vitry. Quelques documents d'archives et un plan évoquent un changement de fonction pour ce bâtiment vers la fin du XVIII^e s. : il sert alors d'écuries et un mur de refend le sépare en deux. Dernière transformation majeure : le bâtiment est converti en gendarmerie et en logements à partir de 1819. Les grandes arcades sont alors bouchées et des portes et fenêtres sont créées. C'est l'aspect que conserve encore actuellement cet édifice.

Les trois tranchées réalisées dans la cour du 14 rue de Penthèvre n'ont pas permis de retrouver d'éléments antérieurs à la période moderne. Signalons la présence de zones pavées et d'un mur qui doivent appartenir à une petite venelle et à un manège pour chevaux lorsque le bâtiment sert effectivement d'écuries.

Vincent MARCHAISSEAU



CHÂTEAUVILLAIN, 14 rue de Penthière
 Phasage chronologique de la façade nord du « Logis de Broyes »
 (cliché : Atelier Archipat, V. MARCHAISSEAU)

CHAUMONT

Faubourg Saint Aignan

Le présent diagnostic est localisé sur la commune de Chaumont, à moins de 500 m de la Marne. Il intervient dans le cadre d'un projet de construction d'une animalerie, sur emprise de 1 200 m², localisée au nord-est de la commune.

Les tranchées réalisées sur la parcelle (93 m², soit 7,8 % de la surface du projet) ont mené à la découverte d'une séquence pédosédimentaire prenant la forme

d'une forte accumulation en pied de pente, résultant de processus érosifs notamment par le biais de mouvements de masse de type solifluxion. Ces dépôts ont scellé un horizon antérieur, probablement composé de lœss ruisselés, au sein duquel aucune trace de fréquentation anthropique n'a été mise au jour.

François COUPARD

DONJEUX

La Carrière et Thiébeuval

Contemporain

Cette opération de diagnostic archéologique a été initiée suite au projet de l'extension d'une carrière sur une emprise d'environ 70 000 m². Le potentiel archéologique a été testé par la réalisation de 105 ouvertures disposées en quinconce avec un taux d'ouverture de 7,6 % (5 190 m² ouverts).

Cet ancien champ, actuellement laissé en jachère, est localisé à 2 km au sud du centre du village de Donjeux. Les bords ouest et sud des parcelles sont longés par l'actuelle carrière en activité. Le côté nord des parcelles ZK 24 et 25 est bordé par une route de service desservant la carrière. La topographie du terrain présente un relief marqué par un vallon traversant les parcelles en leur milieu.

Ce vallon constitue en réalité les vestiges d'un paléoméandre perché de la Marne dessinant ainsi le relief d'un vallon à large fond, aujourd'hui déconnecté de la Marne et totalement sec.

La stratigraphie rencontrée correspond à celle attendue pour ce genre de terrain à fort relief.

Le long du versant exposé au sud-ouest, aucune formation sédimentaire n'a été piégée. Le calcaire jurassique se rencontre immédiatement sous l'horizon de labours.

A contrario, une épaisse formation sédimentaire limoneuse a été identifiée au pied et le long du versant

exposé au nord-est. Cette séquence s'apparente à un épais placage lœssique. Ce contexte de versants en pente douce exposés au nord-nord-est est un facteur de conservation préférentielle des dépôts lœssiques puisque ces versants abrités ne sont pas soumis aux processus de déflation.

Cette séquence lœssique se développe sur une épaisseur d'environ 5 m et présente plusieurs horizons synonymes d'une pédogenèse active depuis leur mise en place.

Deux niveaux de gleys de toundra furent identifiés. Ils correspondent à des paléosurfaces peu végétalisées, régulièrement affectées par l'humidité et par des conditions rigoureuses de type périglaciaire. Ils se manifestent par des traits d'hydromorphie et des glosses dans leur partie basale.

En l'absence d'élément datant, il n'est toutefois pas possible de déterminer la période à laquelle ce gley de toundra se développe. À titre comparatif, les plus anciens gleys de toundra datés en Allemagne se mettent en place autour de 32 000 ans. Leur installation a été corrélée aux cycles de Dansgaard-Oeschger, correspondant à des cycles interstadias de réchauffement climatique très courts et très brutaux depuis l'Eemien à l'échelle globale.

Ces séquences bien développées n'ont toutefois pas révélé de traces de fréquentation anthropique, que ce

soit au sein des horizons de gley de toundra, ou au sein des horizons de loess pédogénisés.

Sur les 105 tranchées réalisées, seules quatre ont pu mettre en évidence des traces anthropiques qui se sont révélées être les vestiges d'un ancien chemin, orienté selon un axe nord/sud. Le nettoyage de surface d'une partie de cette voie n'a livré aucun élément datant.

Néanmoins, l'examen de la carte d'état-major levée en 1845 pour la région de la Haute-Marne nous a permis de l'identifier comme un chemin vicinal reliant une colline arborée au village de Donjeux.

Olivier BAILLIF

DONJEUX

Le Milieu de la Salle, phase 8

Contemporain

Cette opération de diagnostic archéologique a été initiée suite au projet de l'extension d'une carrière de calcaire sur une emprise de 38 447 m². 54 tranchées de sondage disposées en quinconce ont permis d'ouvrir 3 040 m², soit 8,3 % des terrains accessible (36 473 m²).

Cet ancien champ, actuellement laissé en jachère, est localisé à 1 km au sud du centre du village de Donjeux. Les bords ouest et sud de cette parcelle sont longés par des chemins vicinaux liés à l'exploitation de la carrière de la Cemex.

La topographie du terrain présente un relief marqué par une double pente dirigée vers l'ouest et l'est.

La stratigraphie rencontrée correspond à celle attendue pour ce genre de terrain à fort relief où peu de formations sédimentaires ont été conservées. Le

calcaire jurassique se rencontre immédiatement sous l'horizon de labours.

Sur les 54 tranchées réalisées, seules trois ont pu mettre en évidence des traces anthropiques qui se sont révélées être les vestiges d'un ancien chemin, orienté selon un axe nord/sud. Le nettoyage de surface d'une partie de cette voie n'a livré aucun élément datant.

Néanmoins, l'examen de la carte d'État-Major levée en 1845 pour la région de la Haute-Marne nous a permis de l'identifier comme un chemin reliant le village de Donjeux au bois du même nom.

Olivier BAILLIF

DOULEVANT-LE-CHÂTEAU

10 rue des Tilleux

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

La commune de Doulevant-le-Château, anciennement dénommée Blaiserives, se situe dans la vallée de la Blaise à 23 km au sud-ouest de Joinville. La création d'un groupe scolaire en périphérie du village a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 3 924 m².

Notre taux de sondage s'établit à 11,3 % de la surface accessible, soit 3 195 m² (surface ouverte : 361 m²).

L'intervention archéologique, en marge méridionale du village, n'a pas permis de retrouver d'occupation antérieure à la fin du Moyen Âge. Entre le milieu du

XIV^e s. et le tout début du XVI^e s., une occupation ponctuelle, une fréquentation des lieux serait-on tenté de dire, transparait au travers d'au moins cinq fosses ovales contenant des restes d'animaux domestiques en connexion (veaux, porcs et moutons essentiellement, mais aussi quelques restes de chiens et de chevaux). Cette zone apparaît comme une seule et même grande parcelle au XIX^e s. appelée *Le Grand Jardin* renvoyant à un secteur en périphérie du village ; une utilisation comme pâture semble plausible. Deux poteaux et une grande fosse circulaire se rapportent également à cette occupation.

On ne retrouve ensuite que des structures contemporaines (XIX^e ou XX^e s.) sous la forme d'un muret de parcellaire, de fosses dépotoirs ou même d'une canalisation en béton.

Quelques vestiges demeurent non datés, dont deux segments de fossés (parcellaire et drainage).

Vincent MARCHAISSEAU

Gallo-romain

LANGRES

Rue des Ageottes

Cette opération d'archéologie préventive a été initiée suite au projet d'installation d'une usine de méthanisation sur la commune de Langres, rue des Ageottes, au lieu-dit *La Corvée* sur une emprise de 19 200 m².

Les parcelles impactées par cette implantation se situent à l'est du plateau de Langres. Ces champs, toujours en activité aujourd'hui, présentent un double relief. La majeure partie des parcelles est marquée par une faible pente dirigée vers le sud-est de l'ordre de 3 %. Cette déclivité s'accroît (30 %) en atteignant les bords du vallon, creusés par le ruisseau de la Béchelle, la limite sud des parcelles.

Le potentiel archéologique de ces parcelles a été testé par la réalisation de 27 tranchées, disposées en quinconce, qui ont permis d'explorer 14 % de la surface accessible (18 296 m²).

La région de la ville de Langres fait partie géologiquement du Bassin parisien dont elle occupe le côté sud-est et se situe entre la Côte de Moselle et la cuesta turonienne de la Côte de la Meuse.

Depuis l'ère secondaire, cette zone n'a pas présenté de forte activité tectonique et l'ensemble des reliefs apparaît façonné par l'érosion, et ce depuis la période tertiaire.

Le *substratum* du site est défini comme des grès médiolasiens dont la formation remonte à la période du Domérien supérieur (sous-étage du Jurassique, 186-182 Ma). Ces grès se présentent sous la forme de

calcaire marneux détritiques, grès-micacés et friables dont l'altération laisse place à un limon ferrugineux épais.

La stratigraphie du site correspond pleinement à celle attendue sur ce genre de terrain dont le relief amène un versant en bas de pente des éléments, déplacement d'autant plus accéléré par un substrat imperméable aux eaux de pluie. Les étages stratigraphiques apparaissent peu développés et seules trois couches stratigraphiques ont été individualisées. La séquence-type observée sur ce terrain voit la succession de niveaux de grès médiolasiens (Ag) à faciès très argileux, fortement marqués par de nombreuses précipitations ferriques où se mêlent de gros blocs de grès altéré, de niveaux d'un limon beige (Lb) mélangé à des poches d'argile grise apparaissant de manière discontinue, et considérés comme un niveau d'interface et d'un niveau sommital anthropoturbé (Lab).

Sur les 27 tranchées réalisées sur l'ensemble des parcelles (2 554 m² ont été ouvertes, soit 14 % des terrains), 20 ont permis l'observation de 78 structures archéologiques, apparaissant pour la plupart sous le niveau de terre végétale. Bien que des structures fussent observées sur l'ensemble des trois parcelles, on note une nette concentration de ces dernières dans le quart sud-ouest du terrain.

Ces vestiges révèlent le plan partiel d'un bâtiment que l'on peut reconnaître comme étant la partie résidentielle (*pars urbana*) d'une *villa* du Bas-Empire.



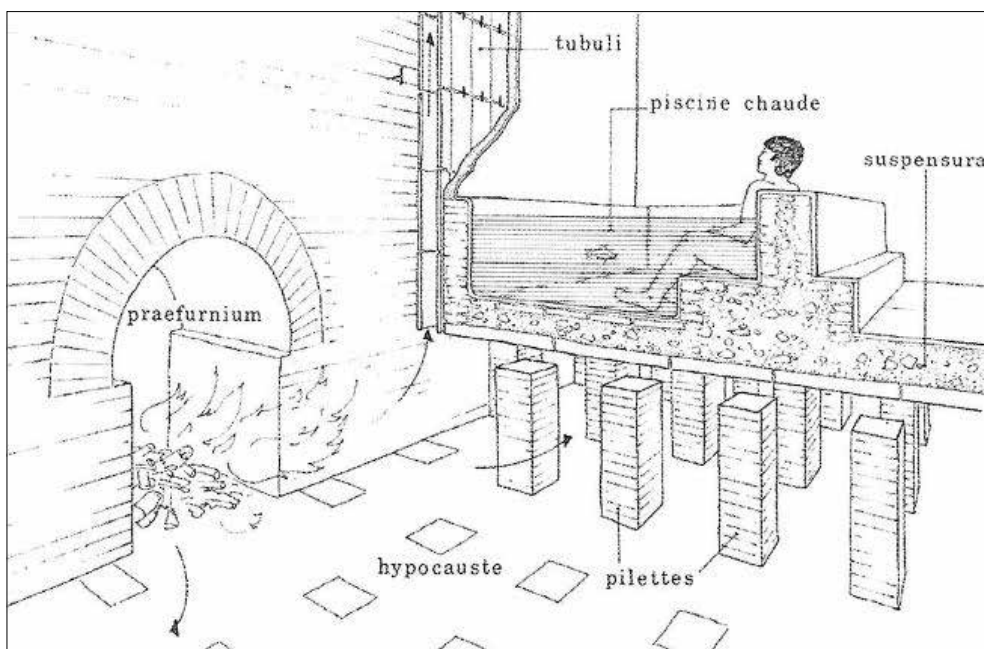
LANGRES, rue des Ageottes
Vue zénithale des restes de l'hypocauste 1408,
vue vers l'est
(cliché : O. BAILLIF)

Des tests en profondeurs, sous les niveaux d'apparition des structures de la seconde moitié du II^e-début du V^e s., nous ont permis de mettre au jour quelques structures (une cave, un fossé et deux trous de poteau) contenant de la céramique du I^{er}-II^e s. apr. J.-C.

L'existence de ces vestiges nous permet d'envisager une première occupation du Haut-Empire, qui fut transformée et masquée par des aménagements plus récents qui furent abandonnés au début du V^e s.

Le site antique semble être limité à l'est par l'existence d'un chemin, orienté selon un axe nord/sud, vers la voie romaine reliant Langres au Jura.

Dans la partie nord des parcelles, quelques canalisations en pierre et deux tronçons de murs furent reconnus mais c'est dans le quart sud-ouest des parcelles que se concentre la grande majorité des structures. Ces dernières dessinent le plan partiellement reconnu d'un



LANGRES, rue des Ageottes
Restitution d'un bain avec hypocauste
(cliché : J.-P. ADAM)



LANGRES, rue des Ageottes
Exemple de tesselles retrouvées lors du diagnostic
(cliché : O. BAILLIF)

bâtiment de forme rectangulaire qui se déploie sur neuf tranchées, soit sur 52 m de long sur 19,60 m de large. L'extrémité est de ce bâtiment semble dévolue à une fonction balnéaire comme le prouve la salle avec système d'hypocauste mis au jour.

Des cloisons internes nous permettent de projeter le plan d'au moins deux autres pièces dont les sols conservés apparaissent en béton. Les artefacts, liés à la décoration intérieure (enduits peints, plaquages de marbre, de schiste et de calcaire fin, tesselles de mosaïque), laissent entrevoir un luxe que l'on ne reconnaît que dans les plus grandes *villae*, fruits de l'investissement des élites locales.

Cette construction présente une façade principale orientée sur le nord, en s'ouvrant sur une cour, probablement entourée d'un péristyle dont le seuil semble avoir été découvert. Les murs délimitant cet espace sont doublés par une canalisation taillée dans de monumentaux blocs de calcaire servant probablement à récolter les eaux de pluie des toits dans un système faisant écho à l'*impluvium*, élément typique des *domus* italiques.

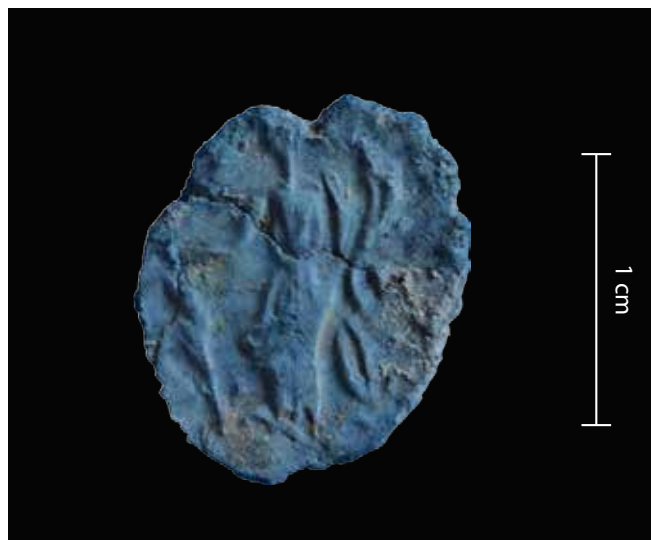
La largeur des murs extérieurs (1 m) et celles des cloisons internes (0,60 m) suggèrent la possibilité d'un étage. En effet, ces éléments porteurs sont assez puissants pour soutenir une telle architecture.

Cette dernière s'adapte par ailleurs très bien à son environnement puisque l'on constate que la pente naturelle du terrain est gommée par l'utilisation d'une architecture en palier à l'image de la *villa* d'Andilly-en-Bassigny.

La partie sud du terrain est marquée par la présence d'une série de murs très puissamment bâtis avec des largeurs allant de 1,40 m à 2,00 m. Deux murs parallèles sont reliés à intervalle régulier par un mur perpendiculaire dont l'extrémité nord se poursuit par deux absides.

Cette association d'absides se poursuivant par un mur boutant dans l'axe de la pente fait écho à un système de terrasses connu sur des ensembles monumentaux des sanctuaires à terrasse du Latium, tel que le sanctuaire de la Fortuna Primigenia à Praeneste, ou bien pour des contextes publics, tel que sur le plateau de Byrsa à Carthage. Plus localement de tels systèmes ont été reconnus au sanctuaire de Mercure sur le sommet du Puy de Dôme, à Bourges sur un portique à absides ainsi qu'à Langres avec un mur de soutènement, découvert au sud du Parc Sous-Bie.

Il est bien évident que ces résultats sont à mettre en perspective avec ceux obtenus, lors d'une précédente opération de diagnostic réalisée en 2003 par J.-J. Thévenard, sur les parcelles voisines ainsi qu'avec les fouilles programmées de M. Joly (1999-2000) sur

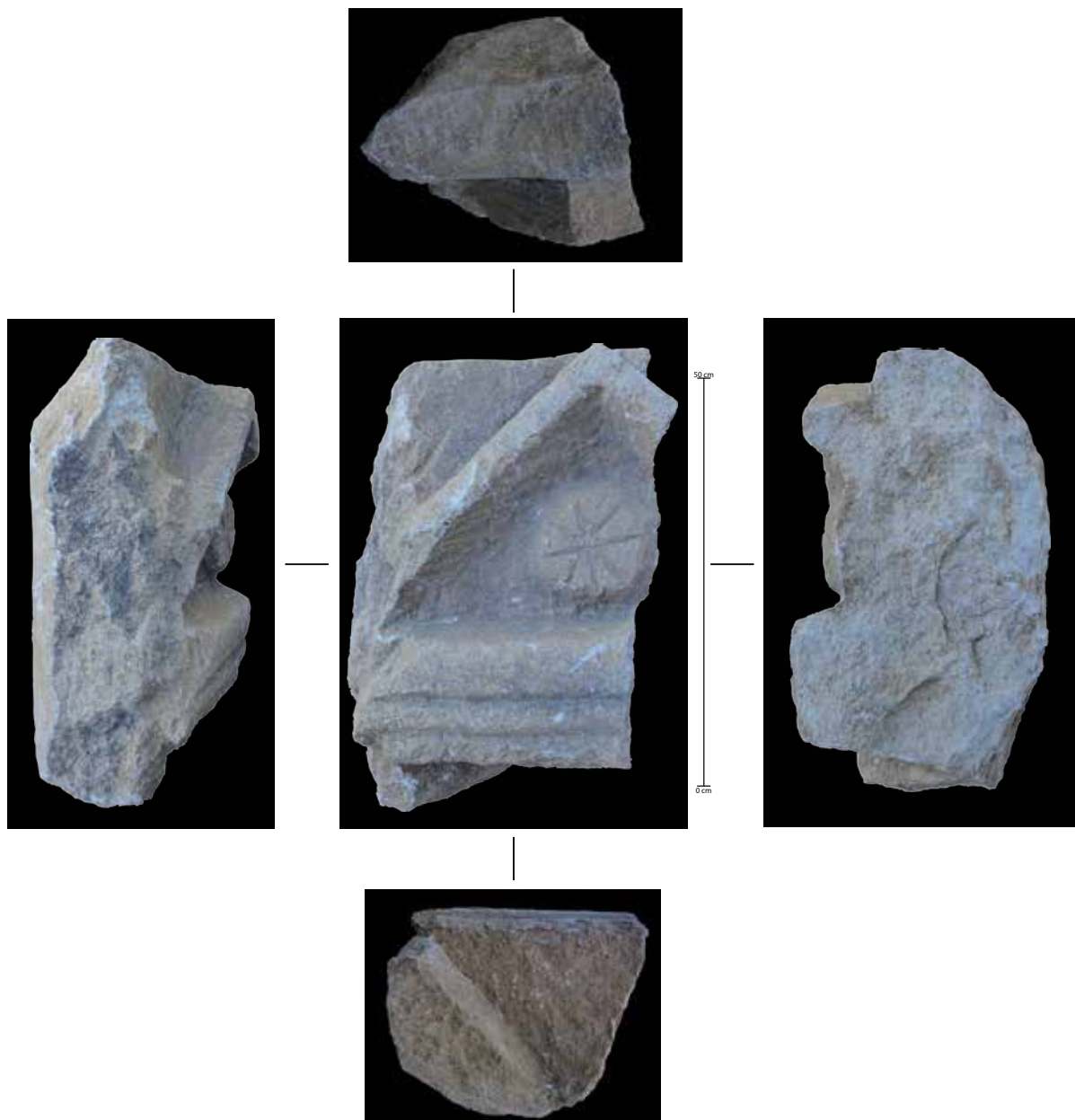


LANGRES, rue des Ageottes
La monnaie de Tetricus
(clichés : O. BAILLIF)

le site du relais-routier de l'usine Freudenberg, situé immédiatement au nord.

Les vestiges découverts sont donc la suite de ceux découverts en 2003. Ces deux opérations de diagnostic ont ainsi pu mettre en lumière les restes de la *pars urbana* d'une *villa*. On peut estimer que le complexe résidentiel mis au jour s'étend sur une longueur de 104 m pour une largeur maximale du bâtiment (sans compter les cours) de 33 m. Cette *villa* s'étendrait donc sur une superficie de près de 3 430 m².

Le corps principal du bâtiment s'ouvrirait de ce fait vers le nord sur deux cours. Un bâtiment bordant la cour principale de la *villa*, découvert en 2003, semble marquer l'amorce d'un nouvel aménagement vers le nord. Un des murs de cet édifice apparaît aligné à un tronçon de mur découvert en 2018 dans la partie nord de l'emprise. Nous pouvons clairement suggérer que la *villa* se poursuit vers le nord, peut-être avec des bâtiments plus restreints qui formeraient les communs et la *pars rustica*.



LANGRES, rue des Ageottes
 Vue des faces de la stèle
 (clichés : O. BAILLIF)

Au bord de la voie antique reliant la ville d'*Andemantunnum* au Jura, un ensemble de bâtiments dont un *fanum*, enclos par un mur d'enceinte et prenant place autour d'une cour, ont été découverts et interprétés comme un relais routier ou *mansio*.

On remarque que l'orientation de ce complexe correspond à celle de la *villa* et que la position des limites ouest du relais est identique à celle de la *villa*.

Nous savons par l'étude du mobilier que ces deux ensembles ont fonctionné de manière synchrone du I^{er} au V^e s. apr. J.-C. L'orientation générale est sans nul doute dictée par la position de la *via* mais il serait

tout de même séduisant d'envisager que ces deux ensembles n'en formaient en réalité qu'un seul. Nous aurions dès lors un vaste et luxueux établissement rural ayant comme activité annexe celle de relais-routier à l'image du site des Buissières à Panossas dans l'Isère.

La période du Haut-Empire et celle du début du Bas-Empire correspond au développement d'une classe rurale raffinée, adoptant par mimétisme des caractères communs issus de l'acculturation romaine.

L'adoption de ces traits communs est visible dans nos campagnes par l'édification de vastes établissements luxueux, fruits de l'investissement des élites locales.



LANGRES, rue des Ageottes
Plan général des vestiges découverts en 1999-2000, 2003 et 2018 sur le lieu-dit *La Corvée*
(DAO : O. BAILLIF)

La mise en œuvre de ces programmes architecturaux fastueux est l'expression concrète de l'affirmation de la puissance économique et terrienne de cette catégorie sociale. La cité des Lingons n'en fait pas exception et la *villa* mise au jour au lieu-dit *La Corvée* en est un parfait exemple. Le luxe de ces établissements tend à se renforcer à partir de la fin du III^e s., alors que parallèlement, le nombre de fermes au statut inférieur

périclité. Cet état de fait prouve le dynamisme des campagnes et de son élite sociale au début de l'Antiquité tardive. Cet état de grâce n'aura qu'un temps, puisque la seconde moitié du IV^e s. voit une désertification des campagnes par les élites rurales, matérialisée par l'abandon des parties résidentielles des établissements ruraux.

Olivier BAILLIF

LEVÉCOURT, HÂCOURT, SOULAUCOURT-SOUS- MOUZON, GONCOURT

Aménagements hydrauliques
de la Meuse

L'opération de diagnostic archéologique réalisée précède un projet d'aménagement hydraulique d'envergure sur le bassin versant de la Meuse/amont visant à protéger les secteurs urbanisés contre les crues et à améliorer la qualité écologique des cours d'eau dans les départements de la Haute-Marne et des Vosges.

Les terrains sondés se situent à moins de 1,5 km au sud du petit bourg actuel de Levécourt, de part et d'autre de la Meuse, et concernent une surface de 12 775 m². La surface ouverte par les sondages est de 1 152 m², soit 9 % de la superficie. 29 tranchées de diagnostic ont été installées sur les parcelles. La profondeur des sondages réalisés oscille entre 0,6 m et 2,8 m.

Les seuls vestiges anthropiques mis au jour concernent des drains d'Époque moderne et contemporaine.

Le diagnostic a toutefois permis de reconnaître, au sein de la tranchée 13, la bordure de ce qui a été interprété comme un paléochenal. Aucun indice anthropique n'a été mis au jour en lien avec cette structure. Toutefois, le sondage opéré dans les niveaux d'argiles comblant cette structure a permis de recueillir un tronc de chêne (*Quercus* sp.) subfossile non travaillé. Celui-ci a été confié à un spécialiste pour une datation dendrochronologique. Le résultat obtenu, 3038 ± 10 av. J.-C., situe le comblement de ce chenal au Néolithique Final. Une validation par le biais d'une datation radiocarbone, non réalisée dans le cadre de cette opération, reste toutefois envisageable.

Jérémy DOLBOIS

MONTIER-EN-DER

Avenue de Champagne

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un lotissement par la municipalité de Montier-en-Der, un diagnostic a été réalisé sur l'emprise de 28 430 m² concernée. Ces parcelles sont situées avenue de Champagne, à environ 0,5 km au nord-ouest du centre ancien. Hormis une ligne à haute tension qui a induit quelques précautions, aucun élément technique n'a contraint l'opération.

Le terrain investi dévolu au pâturage présente un pendage assez net vers le sud-ouest. 72 tranchées disposées en quinconce ont permis de tester 9 % de sa surface accessible (28 090 m²). Le substrat du Crétacé (Albien supérieur) a été atteint sur l'essentiel de l'emprise. Seule la partie aval présentait une

accumulation d'argile et de limons. Un fossé très délicat à mettre en évidence a été reconnu dans ce périmètre. Son tracé parallèle à la route actuelle peut signaler un creusement récent, ce que semblent confirmer les fragments de tuiles mécaniques recueillis dans son comblement. Phénomène étonnant, un tessou du haut Moyen Âge cohabitait avec ces débris.

À l'opposé, à la limite nord-est de l'emprise, deux fragments de borne sont les témoins d'un parcellaire ancien antérieur aux derniers remembrements (Époque moderne à XX^e s. ?).

Patrice PERNOT

NULLY

Les Bruyères

Un diagnostic a été réalisé suite à une demande d'autorisation d'exploiter une carrière, pour une surface d'environ 28 700 m².

Au total 45 tranchées ont été ouvertes, soit 2 200 m². Cela représente un taux d'ouverture de 7,7 % de la surface prescrite ou 8,7 % de la surface réelle disponible (25 382 m²).

Aucun fait anthropique ancien n'a été observé.

Une petite concentration de tuiles plates à pâte semi fine très cuite avec des gros nodules ferreux a été observée en surface à l'extrémité occidentale de la TR 29. Aucune structure n'y est associée et ces restes consistent plutôt en remblais ou mobilier erratique.

La séquence stratigraphique observée varie très peu sur l'ensemble de l'emprise. On y rencontre une assez faible épaisseur de terre végétale, qui peut être plus épaisse et plus noire sur la zone boisée, avec une base déjà très chargée en graviers calcaires. L'altération du substrat prend la forme de petits blocs de calcaire grossier dans une matrice crayeuse blanchâtre à jaune pâle voire brune. Localement on rencontre des placages d'argiles brun roux, notamment où se trouve le couvert boisé, ainsi que des passées dépourvues de petits blocs calcaires avec une composante plus fine, plus sableuse.

Très rarement, et sur quelques mètres seulement, le toit du substrat est plus franc et dense. Ce calcaire est exploité pour la construction et l'aménagement de pistes.

Sylvain CANET

PARNOY-EN-BASSIGNY

Abbaye de Morimond

Moyen Âge – Moderne

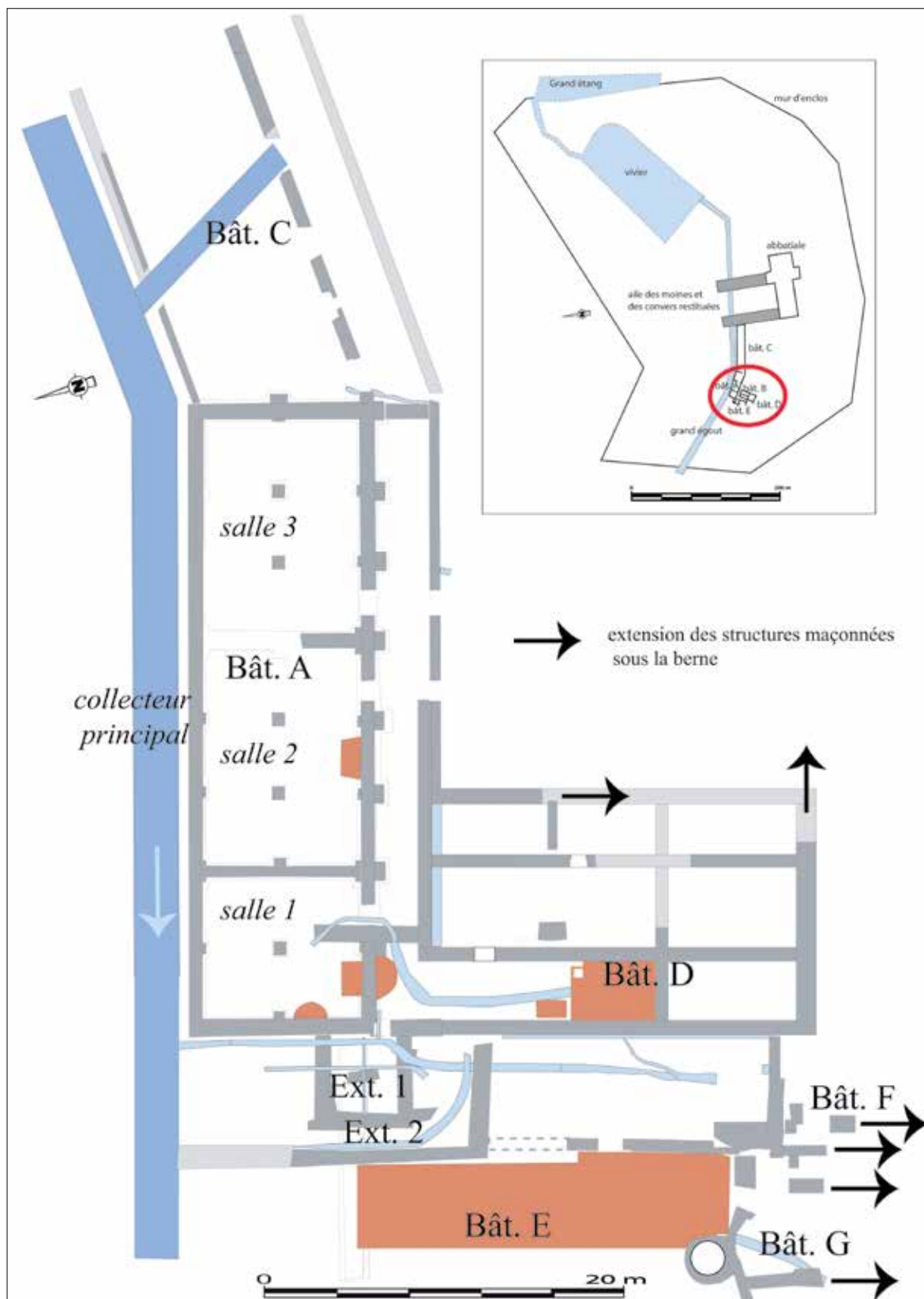
L'hôtellerie de l'abbaye de Morimond, état des lieux 2018, nouvelles données chronologiques

La CTRA Grand Est a autorisé une nouvelle campagne de fouille de 15 jours en 2018 à Parnoy-en-Bassigny sur le site de l'ancienne abbaye de Morimond. Le service régional de l'archéologie et l'Association des Amis de Morimond ont contribué financièrement à l'opération qui s'est déroulée du mercredi 25 juillet au mercredi 8 août.

La fouille de 2018 avait trois objectifs principaux. Tout d'abord, au niveau du bâti ancien (XII^e-XIII^e s.), il s'agissait de faire progresser l'excavation d'un bâtiment du complexe de l'hôtellerie mis au jour ces 10 dernières années. Cet édifice est, en fait, la partie perpendiculaire du premier bâtiment fouillé de l'hôtellerie (les zones ouvertes en 2018). D'anciennes zones de fouilles sont reprises. Le sol du centre du bâtiment D (salle 1) et sa partie est (salle 2 et 3) sont eux aussi excavés, avec pour programme d'en finir la fouille en 2019. L'objectif

est de mieux en comprendre la stratigraphie, les axes de circulation et la conservation. De la même manière, nous avons pour objectif de finaliser la fouille d'un bâtiment situé à proximité de la porterie reconstruite. L'angle sud-est du bâtiment E a été mis au jour en 2016, et sa partie nord en 2012 et 2013. Il est important de préciser l'organisation de sa partie sud-ouest. Le second objectif est de poursuivre la fouille de structures mises au jour en 2017, particulièrement une, de forme semi-circulaire, prise dans la berne. Le dernier objectif doit mettre l'accent sur les structures hydrauliques internes à la zone partiellement fouillée les années précédentes.

La fouille a permis de répondre dans une très large mesure à ces objectifs en précisant le contour des structures partiellement dégagées, les années précédentes, mais aussi en mettant au jour de nouvelles structures au sud-ouest. L'ensemble de la structure circulaire a été excavée avec le mur qui la supporte. Ce mur semble un mur de talus lié à la reconstruction du XVIII^e s. et la mise en place de la plate-forme qui



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
 Plan général des zones fouillées en 2018
 (DAO : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Le four à chaux appuyé sur le mur de terrasse d'après
un cliché pris par drone
(cliché : L. THOMAS)

supporte aujourd'hui la porterie et la chapelle des étrangers. Ce mur se poursuit, d'ailleurs, vers l'ouest sur 6 m. Seule sa façade extérieure est grossièrement parementée. Adossé à cette structure, le bâtiment circulaire partiellement identifié en 2017 a été dégagé. Il a un diamètre externe de 2,8 m et un diamètre interne de 2 m. Nous avons associé ces restes à un four à chaux, récupérant les calcaires des bâtiments démontés pour assurer la fabrication de chaux pour les enduits de la porterie toute proche. Cela nous semble être confirmé par la margelle observée où le grès a un peu chauffé. Cette margelle supportait la voûte que l'on refait après chaque cuisson.

Dans la même zone et partiellement recouvert par cette structure, l'angle sud-ouest du bâtiment E (20 m de long par 5 m de large) a été mieux compris. En effet, la connexion entre l'assise de fondation et le sol en dalle de terre cuite a été dégagée. Ces deux éléments fonctionnent en plus avec le mur est et le drain en bois de chêne traversant le dallage du sud au nord, identifié en 2017. L'assise de fondation sud mesure 1 m de large sur 4,25 m long. Aucun mur n'a été identifié à l'ouest, ce qui renforce notre hypothèse que ce bâtiment a été un hallier en avant, à l'ouest de l'hôtellerie, délimité par un mur uniquement sur trois côtés, nord, ouest et sud. L'étude systématique de ce sol a révélé, en plus des jeux de marelle identifiés en 2013, une série de



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Le pieu de fondation daté par dendrochronologie de 1145
(cliché : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
La porte ouest du bâtiment D
(cliché : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
La stratigraphie du drain en bois passant sous le bâtiment E
(cliché : B. ROUZEAU)

tuiles plates en remploi non loin du drain. Les tuiles en remploi sont positionnées juste à proximité du drain ce qui indique qu'il a pu être réparé à plusieurs reprises. Le plus grand module mesure 50 cm de long. Il restera une partie de l'assise de fondation et du sol en dalle de terre cuite à dégager lors du démontage du four à chaux qui recouvre partiellement ce niveau.

Au sud de ce bâtiment, pas moins de six murs orientés nord/sud se développent en direction de l'actuelle route d'accès et de la porterie. Ces murs ont une largeur comprise entre 0,4 m et 1 m. Une partie d'entre eux s'enfoncent sous la berne du bord de la fouille. Leur puissance stratigraphique n'a pas été complètement évaluée. En l'attente des datations ¹⁴C sur un niveau d'incendie, il semble néanmoins grâce à la superposition stratigraphique (1,2 m sous l'humus) et à certains mobiliers dont une base de colonne en grès, que certains sont associables à des structures du XII^e-XIII^e s., au vu de l'emplacement à la structure de la porterie dont l'ont sait qu'elle peut être assez imposante au vu des investigations menées sur d'autres sites cisterciens à travers la France et l'Europe.

À proximité de la porterie, dans l'angle sud-ouest de la zone excavée, à moins de 50 cm sous l'humus, précédant la reconstruction des années 1730, un bâtiment du XVII^e s., dégagé uniquement sur sa partie orientale, a préexisté.

À l'est, les murs du bâtiment D de l'hôtellerie (35 x 11 m) se dégagent progressivement. Le bâtiment est subdivisé en quatre salles. Les murs gouttereaux sont pour certains conservés à moins de 40 cm du sol actuel, mais d'autres sont complètement arasés jusqu'au niveau des fondations. Le travail réalisé sur les fondations du mur pignon sud ont permis de mettre au jour un pieu en chêne taillé à la hache enfoncé dans la couche géologique. Ce pieu de bois a été daté par dendrochronologie de 1145 (Tegel, 2018). Cette datation fait remonter un peu plus dans le temps la phase de construction de cette hôtellerie que les seules hypothèses de datations radiocarbone, artistiques et textuelles suggéraient jusqu'alors. Dans ce bâtiment la salle la plus au sud semble complètement arasée par le chantier de récupération de moellons, alors que la salle la plus au nord a conservé dans son mur gouttereau est une porte de communication mise au

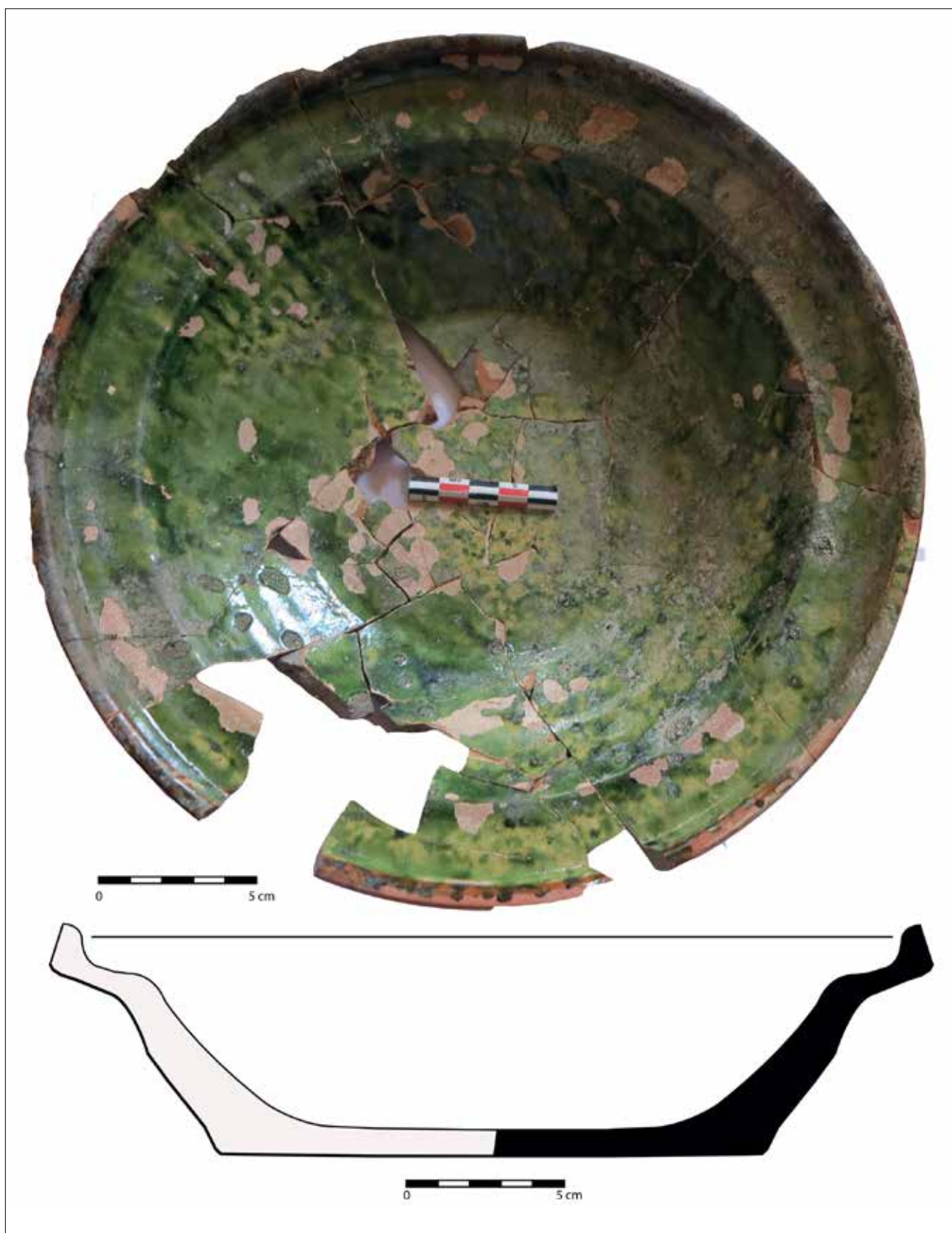
jour. L'angle sud-est fouillé en 2018 révèle que ce mur gouttereau n'est pas chaîné avec le mur pignon mais qu'il vient s'appuyer contre. L'objectif sera de finaliser cet ensemble en 2019. Dans la salle 1, le sol en tuiles plates posées de champs, repéré en 2013, le long du mur gouttereau ouest, est conservé jusqu'au mur central du bâtiment D.

La zone fouillée en 2018 a révélé de nombreuses structures hydrauliques. Au centre de la fouille plusieurs drains en pierre ont été étudiés. Ils se superposent et se croisent, passent sous le mur gouttereau du bâtiment D. Dans la partie sud-ouest de la fouille, deux petits drains en pierre ont été mis au jour (15 x 15 cm). Le plus récent, sans doute lié aux travaux de la porterie, comprend à sa base une tuile plate. Le drain en bois traversant le centre du hallier (bâtiment E) a été plus largement fouillé. Il est constitué de deux montants surmontés d'un linteau. L'ensemble est lié par des chevilles traversant le bois. Les essences utilisées sont l'aulne et le chêne. Deux linteaux en chêne ont été datés par dendrochronologie de 1238 +/- 10 ans (Tegel 2018). Ce qui fixe dans le temps la construction de cette extension de l'hôtellerie et montre, oh combien, que la gestion de l'eau fut un souci majeur des Cisterciens des XII^e et XIII^e s.

La fouille 2018 a livré peu de mobilier. L'ensemble est très fragmentaire, associé à des unités stratigraphiques de démolition. Il s'agit principalement de fragments de clous en fer provenant des différents espaces de la fouille. Les deux jetons monétaires trouvés ne sont pas identifiables. Concernant le mobilier céramique les tessons sont très fragmentaires, eux-aussi, comme lors des années précédentes. Le mobilier intéressant est associable à des formes fermées, cruches ou pichets datables du XIII^e au XV^e s. Pour l'Époque moderne, un magnifique plat creux avec de la glaçure verte, daté de la fin du XVII^e s., a été mis au jour dans l'unité stratigraphique de comblement juste au-dessus du mur pignon sud du bâtiment D.

L'objectif est de revenir fouiller la dernière partie de l'hôtellerie durant l'été 2019 pour obtenir un plan complet de la structure d'accueil.

Benoit ROUZEAU



PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond
Plat creux en glaçure verte (XVII^e s.), dernière phase d'occupation du bâtiment D
(cliché : B. ROUZEAU)

POULANGY

R.D. 107 de Poulangy à Nogent

En amont d'un projet de construction d'une station d'épuration, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 5 300 m². 15 sondages ont été tassés dans l'emprise du diagnostic pour un taux d'ouverture de 9 % de la surface piquetée par l'aménageur (4 627 m²). Si sept sondages ont révélé des anomalies de terrain, il faut pondérer ces résultats en fonction de la nature de ces découvertes, entre celles qui sont naturelles, et celles qui sont anthropiques. Dans la zone nord-est, les anomalies de terrain observées dans quatre sondages semblent correspondre à des

phénomènes naturels. Dans la zone sud-ouest, les sondages dits positifs ont bien un caractère anthropique, mais qui correspond au remblaiement de l'ancien lit de la rivière, avant son déplacement en 1983/1984. Reste tout de même, que dans cette zone, la découverte d'un alignement de piquets époutés révèle la présence d'un aménagement de bord de berge qui a pu être daté du XVII^e s. Il illustre un entretien des rives de la Traire dans ce secteur à cette époque.

Laurent VERMARD

SAINT-DIZIER

3 boulevard Salvador Allende

La construction d'un bâtiment de production d'énergie a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une emprise de 2 214 m². 321 m² ont été sondés, soit 14,5 % de la surface du projet.

Trois numéros de structures ont été attribués sur le terrain. Ces numéros représentent deux fossés dont l'un à fonction de drainage avec un remplissage de scorie/mâchefer.

Les structures mises au jour sur le diagnostic apparaissent sur le substrat argileux entre 0,65 m et 0,50 m de profondeur. Les structures sont datées de l'Époque contemporaine ou moderne.

Le terrain a sûrement été remanié lors des terrassements inhérents à la construction du lycée Blaise Pascal. Mais les fossés et le drain pourraient avoir été installés sur un horizon pouvant receler des occupations antérieures, hors de notre emprise.

Sébastien CHAUVIN

SAINT-DIZIER Les Crassées

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge

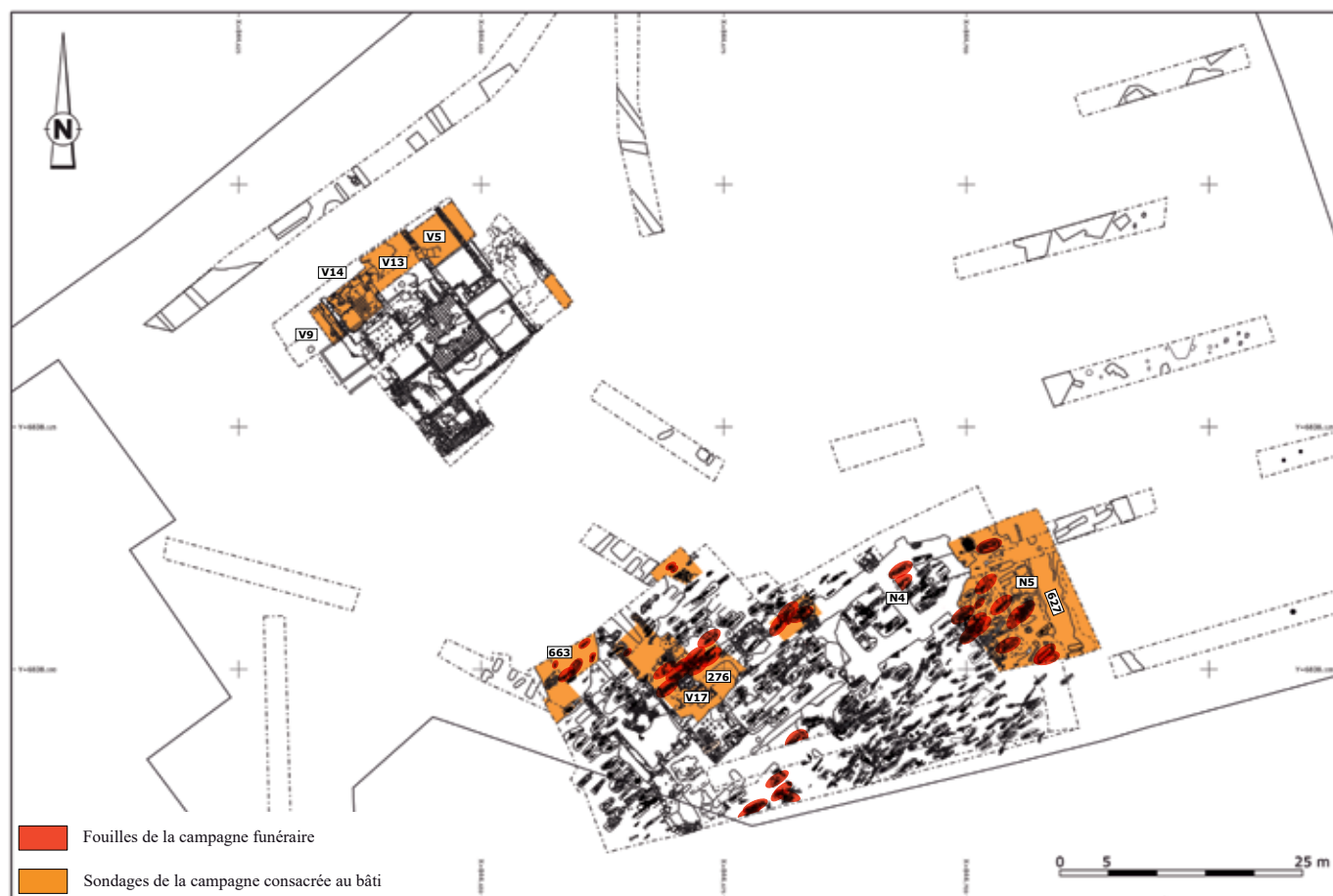
La campagne de 2018 s'est déroulée pendant cinq semaines, du lundi 4 juin au vendredi 6 juillet, avec une équipe de 40 bénévoles.

Le travail s'est consacré aux deux secteurs de fouille déjà entamés, au sud dans la nécropole médiévale installée sur le bâtiment résidentiel antique et au nord dans les bains privés antiques. Au sud, il s'agit des deux vastes dépressions décapées depuis 2014 et restées en majorité inexplorées (US 276 et 663) et de N5, secteur important, cette année, puisque 55 m² supplémentaires ont été décapés vers l'est afin de préciser des hypothèses chronologiques. La campagne archéo-anthropologique s'est concentrée sur 52 structures funéraires dans ces deux mêmes secteurs sud. Le travail n'est pas achevé aussi bien du point de vue sépulcral que bâti, et devra donc se poursuivre en 2019. Au nord, le travail s'est concentré

dans la bande d'environ 5 m à l'intérieur du bâtiment antique, ayant la particularité de ne pas avoir été fouillé antérieurement, ni en 1902 ni dans les années 1960. L'importante épaisseur des couches archéologiques en ce bas de coteau s'est confirmée puisque les cinq semaines n'ont permis d'atteindre les sols que dans deux des trois salles. La fouille a également continué à explorer les strates de la cour arrière (V9) et a permis d'achever celles de la partie du *praeformium* (V 13) entamée dans les années 1960.

L'occupation gallo-romaine

Les résultats de cette campagne sont dans le prolongement de ceux des campagnes antérieures. Ils illustrent l'investissement foncier et immobilier de l'élite gallo-romaine locale, dans deux bâtiments résidentiels successifs. Le plan du plus ancien, au sud au sommet du



SAINT-DIZIER, Les Crassées
Plan des sondages et des fouilles de la campagne 2018
(DAO : collectif de fouille)



SAINT-DIZIER, Les Crassées

Sarcophage trouvé vide (sp. 731), en surface de la pièce profonde (V17) du bâtiment antique, vu depuis le sud. Les éléments du long côté et du couvercle gisant au premier plan témoignent de son pillage par le côté, et non depuis la surface (cliché : L. VIANA-CORREA)

versant, se précise et se complique. La pièce excavée V17 s'étend plus à l'est que prévu. La conservation de son radier est une bonne nouvelle et augure un bon état de conservation des parties épargnées par la destruction du XVI^e s. (US 276).

La découverte du passage d'une source aménagée à un peu plus d'1 m de profondeur dans la fosse US 663, en haut de pente, offre, quant à elle, des solutions nouvelles à la localisation des bains initiaux.

Dans le bâtiment nord, où les bains sont construits au plus tôt à la fin du II^e, les salles chauffées par hypocauste sont désormais au nombre de trois, dans une architecture soignée, et la découverte d'un alandier dans le mur nord de la pièce la plus au nord, V14, implique qu'un second *praeformium* se trouve à cet endroit, sous la berme actuelle. Dans la galerie de façade V5, l'effondrement de la toiture, fouillé cette année, ne recouvre pas comme attendu, hélas, le dallage de la pièce. Ce dernier est donc récupéré avant l'effondrement.

Ces résultats précisent la nature des travaux réalisés dans le second état des bains : il est acquis que la réorganisation concerne surtout les salles chauffées et leur source de chauffage : les hypocaustes sont isolés les uns des autres et leur chauffage ne vient plus que d'un seul *praeformium*, V13. Dans ce dernier, l'escalier d'accès est remanié, rejeté à l'extérieur, dans la pièce voisine, la galerie de façade.

L'occupation médiévale

L'occupation religieuse

La découverte d'un mur postérieur à l'Antiquité, à l'aplomb de la pièce antique la plus profonde, V17, est particulièrement intéressante. Des tombes étant installées sur le site au moins depuis le début du VI^e s., la vocation de ce mur a probablement un lien avec les cultes funéraires pratiqués sur place. Rappelons à cet égard que la tombe aristocratique, sépulture la plus ancienne de la nécropole mérovingienne à ce jour, se situe à 3,80 m au sud du mur, en bordure de la pièce antique excavée. La découverte d'un nouveau



SAINT-DIZIER, Les Crassées
Secteur nord, *area* de pièce chauffée par le second *praeforium*, V14, vue depuis le nord
(cliché : R. DUROST)

sarcophage contre ce mur, par ailleurs pillé par le côté au XVI^e s., illustre l'attraction suscitée par ce secteur. Ce mur pourrait donc constituer une partie d'un édifice de culte plus ancien que ceux connus, utilisant la pièce antique enterrée comme un espace funéraire privilégié. Le court de tronçon d'un autre mur, de même facture (c'est-à-dire privé de maçonnerie), qui lui est perpendiculaire, pourrait, lui aussi, participer à cette construction. L'extension des recherches dans les strates de la pièce est la seule solution pour préciser toutes ces hypothèses.

L'occupation en périphérie est du cimetière

Les campagnes 2017 et 2018 ont permis de mettre en évidence un niveau de circulation à l'est de l'église du XII^e s. (N4), l'US 627. Attribuable à une période allant de la moitié du XI^e s. au XIII^e s., ce niveau pourrait trouver son utilité dans sa proximité avec le lieu de culte. Dans une situation topographique favorable à un écoulement

des eaux vers le bâtiment, son réseau de fossés permet de rediriger une partie des eaux vers le nord, vers la vallée de la Marne.

Cet épandage de scories de fer ne constitue probablement pas le premier niveau de circulation mis en place. Un autre, de composition proche, et un empierrement pourraient former un axe de circulation antérieur, comme le suggèrent trois sépultures implantées à proximité, selon une orientation atypique.

Ce secteur contient également des structures de combustion attribuables aux XI^e-XII^e s. Leur état d'arasement avancé exclut hélas de pouvoir les interpréter.

Raphaël DUROST, Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE, Mikaël SÉVÈRE

SAINT-DIZIER

Rue Godard Jeanson

Ce diagnostic, réalisé dans le cadre d'un projet de construction de logements collectifs sur une emprise de 8 000 m² a permis de sonder 622 m², soit 7,8 % de la surface prescrite du projet, implanté sur le site de l'ancien CHU. Sous les constructions démolies en 2012, ont été reconnues des fosses et une incision des graviers alluviaux. Malgré l'orientation, *a priori* nord/sud de cette dernière, son comblement sableux permet d'avancer le caractère alluvial. Du charbon de

bois prélevé dans son comblement, voire quelques restes malacologiques, sont susceptibles d'apporter des indices chronologiques quant à ce paléochenal. Au centre du projet, trois structures quadrangulaires sont interprétables comme des fosses de plantation pouvant remonter au moins à celles figurant sur le plan cadastral de 1859 dans cette partie de la ville.

Geert VERBRUGGHE

SAINT-DIZIER

Rue Godard Jeanson

Ce diagnostic, effectué préalablement au projet de constructions et de parking sur une emprise de 16 573 m² a permis de sonder 756 m², représentant 4,8 % de la surface accessible dans le cadre d'une demande volontaire de diagnostic sur le site de l'ancien CHU de la ville bragarde.

Sous les constructions démolies en 2012 et des réseaux liés, ont été reconnues non seulement d'anciennes incisions des graviers alluviaux (paléochenal ?), mais également quelques rares structures, notamment un trou de poteau et le tronçon d'un fossé moderne d'une orientation différente de celle du parcellaire en place depuis, au moins, le milieu du XIX^e s.

Geert VERBRUGGHE

SAINT-MAURICE

Pré Poteau

Un projet de création d'une unité de méthanisation portant sur une emprise de 11 079 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. 13 tranchées ont été réalisées sur l'emprise de ce diagnostic avec une superficie d'ouverture s'élevant à 1 033 m², soit 10 % de la surface accessible (10 305 m²). La profondeur moyenne des tranchées est de 0,8 m, avec quatre sondages plus profonds pouvant atteindre 2,4 m.

Une unique structure archéologique a été mise en évidence sur l'emprise.

Cette opération a néanmoins permis de compléter les informations pédosédimentaires sur ce secteur du plateau de Langres. Un luvisol holocène développé aux dépens de lehms dans une zone de conservation de ces dépôts en contexte de pied de versant a ainsi été identifié. De rares tessons protohistoriques ont été

récoltés dans ce niveau mais leur hétérogénéité et leur mauvais état de conservation ne permettent pas de les associer à une occupation.

Enfin, une structure d'irrigation, probablement récente, a été mise au jour.

Sandrine VISTEL

VILLEGUSIEN-LE-LAC

Rue de l'Église

Moderne – Contemporain

Une superficie de 34 152 m², occupée par des prés et un verger, située de part et d'autre de la rue de l'Église, est concernée par une opération de diagnostic menée en amont d'un projet de d'aménagement de lotissement et d'un bassin de réception des eaux pluviales.

40 tranchées d'une superficie cumulée de 3 382 m², soit un taux de sondage de 10,7 % du terrain, ont été réalisées.

Ces ouvertures ont permis d'observer huit segments de fossés en bordure de la route R.D. 292. Il semble s'agir pour l'essentiel de creusements de délimitation parcellaire de la fin de l'Ancien Régime ou de l'Époque contemporaine.

Michel KASPRZYK

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1310911	AUTREVILLE-SUR-MOSELLE, carrière EQIOM et GSM, Gras Lieux	Olivier FAYE (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	1
1310887	AVRIL, rue de la Lys	Nadège RAMEL (INR)	OPD			2
1310943	BACCARAT, 43 rue Sainte-Catherine, Lidl	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD			3
1311077	BARBONVILLE, Corvée de Manglais, L'Embanie, Le Breuil, Prés Latille, Prés Bouxas, Nanglais, phase 1	Luc SANSON (INR)	OPD	10-14	GAL-HMA-MA-MOD-CON	4
1310951	CERVILLE, LENONCOURT, Panneau Est, Bois Saint-Jean, Bois Brouillard, Bois Juré et Les Hauts Journaux	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	5-10-14	PRO-CON	5
1310999	CHAMPENOUX, Linchamp Bas	Laurent FORELLE (INR)	OPD	14	CON	6
1310897	CHAVIGNY, parc d'Activités Brabois Forestière, Le Clocher de Vézelize, Fontaine Charlemagne	Michaël LANDOLT (SDA)	SD	5	FER	7
1311034	COSNES-ET-ROMAIN, rue du Béarn, Entre deux Chemins	Franck GÉRARD (INR)	OPD			8
1310914	CRÉVÉCHAMPS, VELLE-SUR-MOSELLE, carrière GSM, tranche 7, Savelon et Haut-Saussy	Virgile RACHET (INR)	OPD	14	CON	9
1311009	DOMMARTIN-LÈS-TOUL, rue du 8 ^e bataillon de Chasseurs à Pied	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	14	CON	10
1310997	DONCOURT-LÈS-CONFLANS, Le Village, lotissement de l'Aérodrome, rue Adrien Mangin	Magali MONDY (INR)	OPD			11
1310886	EULMONT, 78 rue du Château	Yannick MILERSKI (INR)	OPD	14	MOD-CON	12
1311056	FRAIMBOIS, Le Grand Blanc, carrière Fraimbois Granulats	Sitâ ANDRÉ (SDA)	SD	10	GAL	13
1310930	HEILLECOURT, Les Prés Maloutrés	Luc SANSON (INR)	OPD	5-14	PRO-CON	14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1311029	LANDRES, R.D. 156, route de Verdun	Laurent VERMARD (INR)	OPD	4-10-14	NEO-GAL-MOD	15
1310888	LEMAINVILLE, lotissement communal, chemin des Voissieux	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD			16
1311043	LONGUYON, rue Émile Zola, Champs Lattés	Franck GÉRARD (INR)	OPD			17
1310919	LUNÉVILLE, cinéma, 37-39-41 rues de la République et du Rempart	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	FPREV	10-14	GAL-HMA-MA-MOD-CON	18
1310944	MARS-LA-TOUR, Sur le Pré Labarre	Luc SANSON (INR)	FPREV	5	FER	19
1310998	MÉHONCOURT, chemin du Breuil	Karine BOULANGER (INR)	OPD	14	MOD	20
1311008	MOYEN, station d'épuration, La Corvée	Michiel GAZENBEEK (INR)	OPD			21
1311071	NANCY, cour d'appel, 2 place Carrière	Sitâ ANDRÉ (SDA)	SD	14	MOD-CON	22
1311003	PONT-À-MOUSSON, avenue de Metz	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD			23
1311026	PONT-À-MOUSSON, passage du pont Gélot	Patrice PERNOT (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	24
1310846	RÉHON, ZAC de Harange II, phase 3	Olivier FAYE (INR)	OPD			25
1311040	SAINT-NICOLAS-DE-PORT, Le village, lotissement allée Nelson Mandela, tranche 1	Sébastien JEANDE-MANGE (INR)	OPD	9-14	MA-MOD	26
1310985	THOREY-LYAUTEY, station de retraitement des eaux usées, Sur le Clos	Karine BOULANGER (INR)	OPD	9-14	MA-MOD	27
1311050	TOMBLAINE, lotissement Les Terrasses de la Meurthe, rue Jean Jay	Thierry KLAG (INR)	OPD			28
1311051	TOUL, 20 avenue Albert 1 ^{er}	Sébastien JEANDE-MANGE (INR)	OPD	9-14	MA-MOD	29
1310945	TOUL, clinique des Boucles de la Moselle, R.D. 960B	Nadège RAMEL (INR)	OPD			30
1310896	TOUL, LPR du Toulais, site NJ, Cugnot, rue Qui Qu'en Grogne, quai de la Glacière	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	9-14	GAL-MA-MOD-CON	31
1310974	TOUL, 40 passage A, 7 rue Béranger	Laurent VERMARD (INR)	OPD	9-14	MOD-CON	32
1311028	VILLERS-LA-CHÈVRE, rue du 251 ^e RA, rue Jacques Brel	Sébastien JEANDE-MANGE (INR)	OPD	10-14	CON	33
1310848	VITERNE, Sur la Reine, carrière Vicat, phase 8	Laurent FORELLE (INR)	OPD	4	NEO	34
1311004	VITRIMONT, route de Crévic, La Barre	Magali MONDY (INR)	OPD	10-14	CON	35

* : cf. carte de répartition des sites.

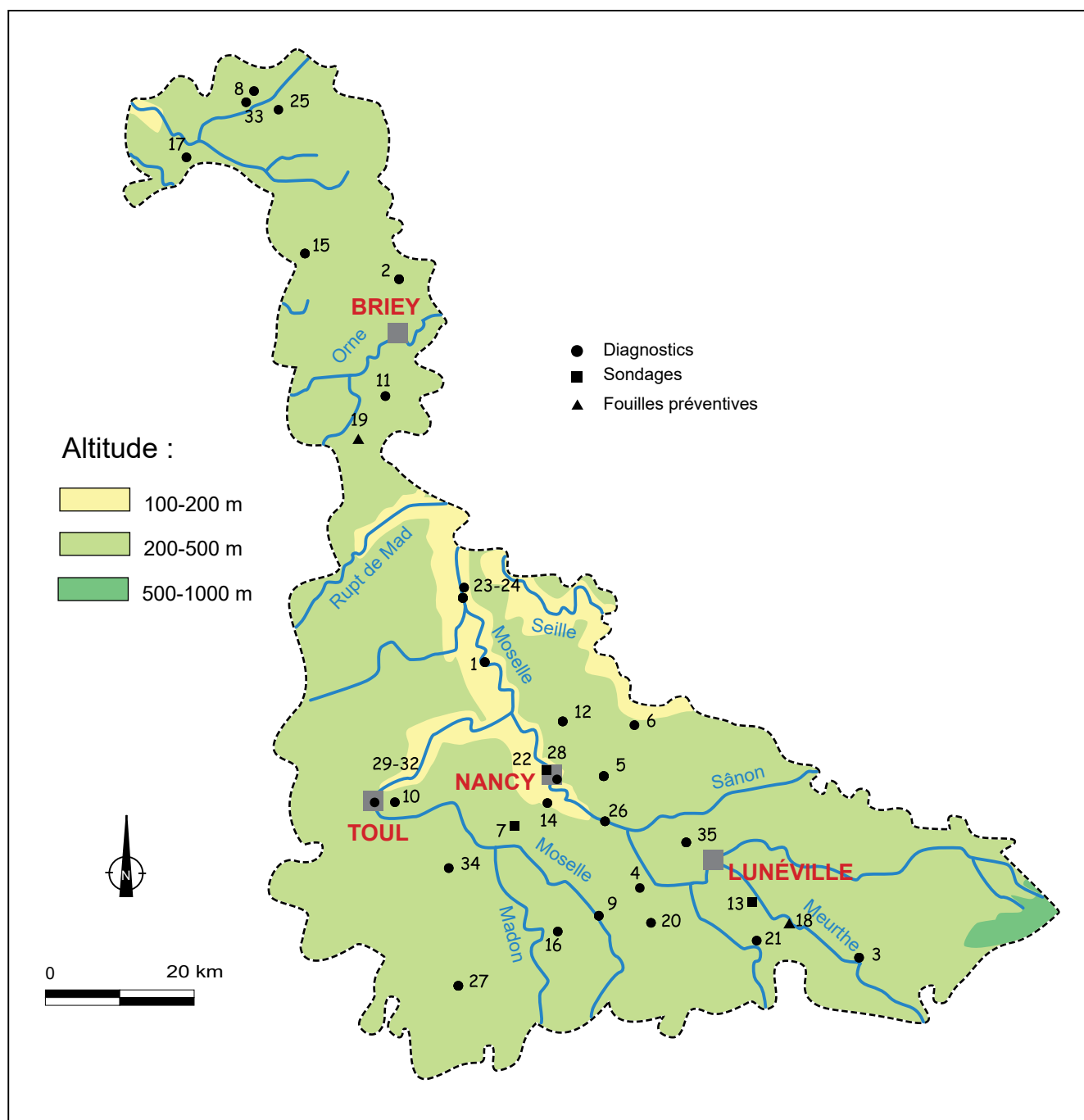
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

Gallo-romain – Contemporain

AUTREVILLE-SUR- MOSELLE Carrière EQIOM et GSM, Gras Lieux

Le diagnostic, réalisé sur un ensemble de 108 000 m² de parcelles agricoles, se situe au nord de la commune, sur la rive droite du lit majeur de la Moselle. Ce secteur a déjà été largement exploité pour l'extraction de granulats faisant place à un ensemble d'étangs. La zone diagnostiquée est située dans un coude formé par le lit de la Moselle, fermé à l'est par la voirie autoroutière (A31) et les coteaux. La stratigraphie du sous-sol correspond à des apports alluviaux, sur une puissance moyenne de 2 m, qui contiennent des fragments de charbons de bois, de terre cuite et de tuiles canal. Un fragment d'*imbrex* gallo-romain y a également été recueilli. À la

base de la couche végétale apparaissent les traces de fossés linéaires orientés nord-sud, en lien avec les limites parcellaires des plans cadastraux, récents ou plus anciens, visibles sur les vues aériennes de 1930 à 1965. Sur ce même niveau, quelques structures excavées indéterminées et récentes ont été également relevées. Le diagnostic confirme la présence d'apports alluviaux consécutifs à l'alternance de phases érosives et de dépôt lors des crues de la Moselle.

Olivier FAYE

AVRIL Rue de la Lys

Le projet d'aménagement de parcelles à lotir concerne un terrain agricole situé au sud du village. L'emprise totale du projet s'étend sur 11 065 m². Ainsi, 35 sondages ont été réalisés à une profondeur variant de 0,5 à 0,9 m. Ces niveaux correspondent à la profondeur d'apparition

du substrat calcaire. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Nadège RAMEL

BACCARAT

43 rue Sainte-Catherine

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée au nord de l'agglomération dans la zone industrielle de Baccarat, a été prescrite suite au dépôt du projet d'aménagement d'un bâtiment commercial. Pour des raisons de pollution et d'accessibilité, seules deux parcelles ont fait l'objet de sondages (17 730 m² prescrits, 329 m² diagnostiqués). Aucune structure archéologique n'y a été mise en évidence.

Les parcelles ont fait l'objet de trois tranchées de diagnostic. Aucune structure archéologique n'a été découverte. L'ensemble des terrains a été remblayé à l'issue de l'opération.

Perrine TOUSSAINT

BARBONVILLE

Corvée de Manglais, l'Embanie, le Breuil, Prés Latille, Prés Bouxas, Nanglais, phase 1

Gallo-romain – Haut
Moyen Âge – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Le diagnostic réalisé à Barbonville, aux lieux-dits *l'Embanie* et *Manglais*, a permis de caractériser le recouvrement sédimentaire sur la parcelle et de proposer une restitution du cours ancien de la Meurthe, suivant un tracé en « Y », du sud-est vers le nord-ouest.

Différents systèmes parcellaires ont également été mis en évidence, depuis l'Antiquité jusqu'à l'Époque contemporaine.

Mais c'est durant l'Époque moderne que le plus grand nombre de systèmes parcellaires a été mis en évidence. Différents systèmes semblent se superposer avec le temps, chacun avec sa logique spatiale propre. Quelques structures éparses et non datées, comme un petit foyer à galets, complètent les résultats de ce diagnostic.

Luc SANSON

CERVILLE, LENONCOURT

Panneau Est, Bois Saint-Jean, Bois Brouillard, Bois Juré et Les Hauts Journaux

Protohistoire – Contemporain

L'opération de diagnostic (66 116 m²) a été prescrite dans le cadre d'un projet d'aménagement de pistes pour une future exploitation de mines de sel et s'est déroulée sur les territoires de Lenoncourt et de Cerville, deux communes situées à une dizaine de kilomètres à l'est de Nancy, au sud-ouest du plateau lorrain. Le diagnostic a mis en évidence quelques traces de fréquentation remontant à la Protohistoire. Ces dernières prennent

la forme de mobilier céramique découvert dans des niveaux de colluvions mais également d'une petite structure foyère vraisemblablement isolée. Les autres vestiges (drains et fossés) sont tous à rattacher à la période contemporaine.

Perrine TOUSSAINT

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur le territoire de la commune de Champenoux, préalablement au projet d'extension d'un lotissement industriel au lieu-dit *Linchamps Bas*. Le diagnostic couvre une surface de 9 300 m².

Ce diagnostic n'a révélé aucun indice d'occupation ancienne.

Laurent FORELLE

CHAVIGNY

Parc d'Activités Brabois Forestière, Le Clocher de Vézelize, Fontaine Charlemagne

Suite à la découverte réalisée par un prospecteur clandestin en 2017 de parures de l'âge du Fer, une fouille archéologique extensive a été menée en 2018 par le service régional de l'archéologie en partenariat avec le Musée d'histoire du fer de Jarville-la-Malgrange et le Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Les observations de terrain ont confirmé la présence d'une nécropole de l'âge du Fer constituée d'au moins quatre sépultures. Les limites des fosses sépulcrales étaient difficilement identifiables en raison des similitudes entre le substrat et le comblement des fosses. Comme c'est généralement le cas en Lorraine pour la Protohistoire, la présence de mobilier métallique a permis leur identification en l'absence de conservation des ossements.

La sépulture 1 correspond à une remarquable tombe à inhumation en chambre (2,2 x 3,7 m) où les traces du plancher de la chambre et d'un cercueil en bois étaient très bien conservées. Une céramique tournée à décor de baguette, une fibule et un exceptionnel torque à disques, tampons et décor de cabochons de corail proviennent de la sépulture attribuable à La Tène B. Les restes d'une vraisemblable crémation, dont l'identification reste à confirmer, ont été retrouvés dans le comblement de la fosse sépulcrale. Cette association avec une inhumation pourraient témoigner de pratiques funéraires originales encore inédites dans la région.

Les limites de la sépulture 3 n'ont pas pu être mises en évidence et les ossements n'étaient pas conservés. L'individu inhumé était paré d'un bracelet filiforme ouvert en alliage cuivreux à chaque bras ainsi que d'une



CHAVIGNY, parc d'Activités Brabois Forestière,
Le Clocher de Vézelize, Fontaine Charlemagne
Vue générale de la sépulture 1
de La Tène B avec le cercueil
(cliché : M. LANDOLT)



CHAVIGNY, parc d'Activités Brabois Forestière, Le Clocher de Vézelize, Fontaine Charlemagne
 Vue générale de la sépulture 1 de La Tène B avec le cercueil
 (cliché : M.I LANDOLT)

paire d'anneaux de cheville tubulaire dans le même métal. L'assemblage funéraire est caractéristique des ensembles funéraires lorrains féminins du Hallstatt D.

Le creusement de la sépulture 6/7 a pu être observé de manière très partielle et les ossements de l'inhumation n'étaient pas conservés. L'assemblage funéraire se compose d'un torque filiforme, d'une paire de bracelets ouverts à décor incisé en alliage cuivreux et d'une fibule à timbale en alliage cuivreux. L'ensemble peut être attribué au Hallstatt final.

La sépulture 18 correspond à une inhumation en cercueil dans une fosse oblongue étroite où les ossements n'étaient pas conservés. La parure de l'individu est constituée d'une paire de bracelets massifs ouverts de type lorrain associés à des bracelets en matière noire fossile modelée sur de la cordelette, d'un anneau de cheville tubulaire en alliage cuivreux et d'une perle en ambre. La tombe, datée du Hallstatt D1, est caractéristique des ensembles funéraires lorrains de cette période et présente par exemple des similitudes avec la nécropole d'Haroué.

L'observation des objets par une restauratrice (C. Proust, MAN) a permis d'observer trois types de restes organiques : de la peau humaine (torque de la sépulture 1), de la matière végétale (anneaux de chevilles de la sépulture 3) et du textile (fibule de la sépulture 6/7).

Un fragment de fossé pourrait correspondre à un enclos funéraire mal conservé. Par ailleurs, quelques fosses dont une rectangulaire non datée, au comblement constitué de fragment de dalles de calcaire, ont également été fouillées.

L'étude du mobilier funéraire permet de déterminer une perdurance de la nécropole entre le Hallstatt D1 et La Tène B, c'est à dire entre la fin du VII^e s. et le début du III^e s. av. J.-C., période où le site princier fortifié de Messein, Cité d'Afrique, situé à environ 1,7 km au sud-est, est également occupé.

Michaël LANDOLT



CHAVIGNY, parc d'Activités Brabois Forestière, le
Clocher de Vézelize, fontaine Charlemagne
Vue générale de la sépulture 3 du Hallstatt D1
avec le cercueil
(cliché : M. LANDOLT)



CHAVIGNY, parc d'Activités Brabois Forestière, le
Clocher de Vézelize, fontaine Charlemagne
Détail des bracelets de la sépulture 3 du Hallstatt D1
(cliché : M. LANDOLT)

COSNES-ET-ROMAIN

Rue du Béarn, Entre deux Chemins

La commune de Cosnes-et-Romain est située dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle, sur le Haut Plateau Lorrain. Le projet de lotissement est implanté dans une prairie au sud de la commune et porte sur une superficie de 9 998 m².

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

Contemporain

**CRÉVÉCHAMPS,
VELLE-SUR-MOSELLE**
Carrière GSM, tranche 7, Savelon et
Le Haut-Saussy

Un diagnostic archéologique a été réalisé à Velle-sur-Moselle, *Le Haut Saussy*, sur une surface de 2,1 ha, dans la cadre de la tranche 7 de l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires par la société GSM. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une

ancienne carrière de sable et gravier en activité au début des années 1950 et comblée à la fin de cette même décennie.

Virgile RACHET

Contemporain

DOMMARTIN-LÈS-TOUL
Rue du 8^e bataillon de Chasseurs
à Pied

L'opération de diagnostic (7 603 m²) a été réalisée dans le cadre du projet d'aménagement d'un centre équestre à une vingtaine de kilomètres à l'est de Nancy. Les sondages archéologiques ont concerné un terrain occupé par des cultures qui présente une légère déclivité vers le nord-ouest. Le diagnostic

archéologique n'a pas mis en évidence d'occupation ancienne. Seuls quelques vestiges contemporains témoignent de la mise en culture de la parcelle.

Perrine TOUSSAINT

Contemporain

**DONCOURT-LÈS-
CONFLANS**
Le Village, lotissement de
l'Aérodrome, rue Adrien Mangin

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Doncourt-lès-Conflans, rue Adrien Mangin, lieu-dit *Le Village*, lotissement de l'Aérodrome, a porté sur une superficie de 6 287 m². Les ouvertures ont été réalisées dans un verger en bordure du village, à l'arrière d'une ferme. Le terrain concerné par le projet présente aujourd'hui une pente importante et une surface régulière recouverte par une couche de terre végétale sur 0,3 m d'épaisseur. Le mobilier découvert lors de cette opération, notamment de la tuile mécanique, des ossements de faune, du verre, des tessons de

vaisselle, de la faïence et des douilles, est très récent. Dans la partie nord-est, le terrain est recouvert par un remblai de 0,5 m d'épaisseur également très récent (tuile mécanique) en recouvrement de la dalle calcaire et des argiles. Les parcelles ont donc fait l'objet d'un remaniement, vraisemblablement après la Deuxième Guerre mondiale, lors de la construction de la ferme. Cette opération de diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

EULMONT

78 rue du Château

L'opération de diagnostic réalisée à Eulmont, au sein de la propriété de la *Franche Moïtresse*, a eu lieu dans un bâtiment annexe, qui fait l'objet d'une mesure de protection au titre des Monuments Historiques (inscription en totalité en date du 29 juin 1993).

Trois sondages ont permis d'établir un profil stratigraphique transversal, de la façade avant à la façade arrière, de la remise. Ils ont également mis en évidence trois séquences d'occupation.

La première phase d'occupation est antérieure au XVIII^e s. L'occupation humaine la plus ancienne (d'un point de vue stratigraphique) est attestée par la présence d'un mur qui a fait l'objet d'un démontage partiel. La découverte de deux niveaux de circulation (un sol en terre battue et un sol pavé), postérieurs à ce mur, et accompagnés de niveaux d'occupation charbonneux, témoigne d'une seconde phase d'occupation au sein de cette séquence.

La seconde phase d'occupation, datée du XVIII^e s., est marquée par un apport massif de remblais, témoignage d'une reconfiguration importante des lieux. Elle est également caractérisée par de nombreux niveaux de circulation (seuils en place ou récupérés, sol en terre battue, pavage, sol maçonné).

La troisième phase d'occupation est caractérisée par des aménagements relativement récents, au cours du XX^e s. Un nouveau rehaussement du sol de la remise a été effectué lorsque les ouvertures, notamment une porte charretière, ont été profondément modifiées. Les niveaux de circulation observés pour chaque séquence témoignent tous d'un bon état de conservation des vestiges.

Yannick MILERSKI

FRAIMBOIS

Le Grand Blanc, carrière Fraimbois Granulats

En octobre 2018, l'entreprise Fraimbois Granulats a alerté le service régional de l'archéologie de la découverte, lors des travaux d'extraction de matériaux, d'une cruche gallo-romaine en alliage cuivreux au lieu-dit au *Gué des Bœufs*, à Fraimbois. Deux agents du service ont suivi la poursuite des travaux sur le site. Cette dernière a livré des pièces de bois taillées de grand gabarit provenant probablement d'un aménagement hydraulique tel qu'un moulin ou un bief. Des structures de ce type avaient d'ailleurs été identifiées en 2017 à proximité immédiate du site de découverte, en aval le long de la Meurthe. Pour des raisons techniques, les pièces de bois n'ont pas fait l'objet de prélèvement.

La cruche, à panse large et à col étroit, présente une anse ornée d'un médaillon à décor mythologique, sous une palmette : on y reconnaît Apollon, nu et portant une cithare dans sa main droite. Le rattachement de l'anse

à la lèvre présente un poucier encadré par deux têtes de canards. L'objet est dans un état de conservation assez exceptionnel, si l'on met de côté les quelques déchirures visibles et le coup (de pelle ?) qui l'a enfoncé sur sa face avant. Son passage prolongé dans les sédiments du lit de la rivière a permis en particulier la préservation de la majeure partie de sa surface dorée, à l'exception de l'anse.

Il s'agit d'un type de cruche dont plusieurs dizaines d'exemplaires ont été découverts dans le bassin méditerranéen, essentiellement dans sa partie occidentale. Ils présentent tous la même forme et les mêmes caractéristiques techniques, notamment le liseré sur l'épaule. Cependant le décor de l'anse est toujours différent et présente le plus souvent une scène mythologique, bachique ou en lien avec Apollon, voire Harpocrate. Il s'agit du second exemplaire découvert



FRAIMBOIS, Le Grand Blanc,
carrière Fraimbois Granulats
Cruche vue de côté
(cliché : service régional de l'archéologie)

dans le Grand Est, après celui trouvé sur le site de Bliesbruck en 2010.

Le lieu de production de ce type de cruche est habituellement situé en Campanie, bien que l'hypothèse d'ateliers provinciaux soit parfois mentionnée, et sa datation proposée assez large, entre le I^{er} et le III^e s. apr. J.-C. Il est difficile de faire le lien entre cette découverte et son environnement archéologique, la rivière ayant pu charrier l'objet sur plusieurs kilomètres depuis son lieu de dépôt initial (intentionnel ou non).

Sitâ ANDRÉ, Tanguy LE BOURSICAUD

FRAIMBOIS, Le Grand Blanc,
carrière Fraimbois Granulats
Détail de l'anse
(cliché : service régional de l'archéologie)



HEILLECOURT

Les Prés Maloutrés

Le diagnostic mené à Heillecourt (14 344 m²), *Les Prés Maloutrés*, a permis d'observer quelques structures contemporaines en lien avec l'exploitation agricole de la parcelle, antérieur à son état boisé, d'avant l'intervention archéologique. Une section de fossé vraisemblablement protohistorique, si l'on se fie au

mobilier céramique retrouvé dans son comblement, a également été mise en évidence. Toutefois, son tracé se perd et, malgré les extensions réalisées, il n'a pas été possible de l'identifier tout le long de son parcours.

Luc SANSON

LANDRES

R.D. 156, route de Verdun

Dans le cadre du projet de construction d'un supermarché sur la commune de Landres, le long de la R.D. 156, route de Verdun, un diagnostic archéologique, d'une surface de 10 847 m², a été prescrit. Sur les 34 sondages réalisés dans l'emprise du diagnostic, neuf renfermaient des anomalies de terrain ou indices archéologiques. Parmi l'ensemble de ces traces, il a été possible d'identifier six entités archéologiques distinctes et trois grandes périodes. Parmi celles-ci,

la période néolithique a été effleurée uniquement par la découverte hors structure d'un fragment de meule. Quant à l'Époque gallo-romaine, cette dernière a été observée à travers le tracé d'un fossé isolé, comblé de nombreux tessons de céramique, très fragmentés et datés du Haut-Empire.

Laurent VERMARD

LEMAINVILLE

Lotissement communal, chemin des Voissieux

L'opération de diagnostic s'est déroulée à Lemainville, commune située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Nancy. Les sondages archéologiques ont été réalisés sur un terrain situé à l'ouest du village, à une altitude comprise entre 255 et 251 m NGF, sur un

terrain légèrement pentu. Aucun vestige archéologique n'a été mis en évidence sur la parcelle diagnostiquée.

Perrine TOUSSAINT

LONGUYON

Rue Émile Zola, Champs Lattés

La commune de Longuyon est située dans le nord du département de la Meurthe-et-Moselle, à environ 7 km de la frontière belge et à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Longwy. La ville fait partie intégrante de l'unité paysagère du Pays-Haut, vaste plateau au relief peu marqué qui surplombe la vallée de la Moselle. La commune est installée à la confluence de la Crusnes et de la Chiers, ce qui confère à la commune une topographie particulière, marquée par une incision des côtes calcaires et la formation d'une vallée étroite et encaissée.

Le projet de lotissement est situé au lieu-dit *Champs Lattés*, au nord de la rue Émile Zola, et porte sur une superficie de 7 061 m².

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

LUNÉVILLE

Cinéma, 37-39-41 rues de la République et du Rempart

Gallo-romain – Haut
Moyen Âge – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Un projet d'aménagement d'une salle de cinéma dans le cœur historique de Lunéville a conduit à la prescription d'une opération de diagnostic archéologique en 2016 (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2016*, pp. 209-211).

Portant sur une surface de 3 521 m², la campagne de sondages s'est déroulée entre le 19 septembre 2016 et le 12 juillet 2017 selon deux phases.

Au vu des résultats, une fouille a été prescrite sur une superficie de 400 m² qui correspond à une contraction de la zone d'emprise du diagnostic. L'opération de fouille s'est déroulée du 18 avril au 8 juin 2018 et a permis la mise au jour de plus de 150 structures ou anomalies.

Les terrains concernés par le projet se trouvent au cœur de ville de Lunéville à l'intérieur d'un îlot cantonné par la rue de la République vers l'est, la rue Pacatte au nord, la rue du Rempart à l'ouest et la rue Hargaut au sud. Nous désignerons cet îlot sous le terme générique « Pacatte-Hargaut » du nom des deux rues qui le délimitent au nord et au sud. Ces parcelles, donnant sur la rue de la République et ouvrant sur la rue du Rempart, se situent à 200 m au sud du château de Lunéville.

La zone concernée par la prescription de fouille était, au préalable, occupée par un parking et un jardin en friche. Elle s'inscrit dans un quadrilatère de 27 m sur

16 m de dimensions maximales dont l'orientation nord-est/sud-ouest suit le découpage parcellaire.

La prise en compte des données de terrain (stratigraphie, morphologie des structures, organisation spatiale, analyse du bâti, etc.) ainsi que les éléments de datation fournis par le mobilier ont permis la mise en évidence de sept grandes phases chronologiques aux représentativités très inégales et qui correspondent, par commodité, à des intervalles chronologiques à l'échelle du siècle.

La Phase 1 (Antiquité)

Des tessons de céramique, recueillis en position remaniée dans le paléosol et l'horizon de « terres noires » sus-jacent ou dans des structures plus récentes, attestent une occupation anthropique de cette zone topographique dès la période gallo-romaine. Ce lot se compose de 435 tessons parmi lesquels 30 formes ont pu être identifiées.

La Phase 2 (haut Moyen Âge)

Cette phase chronologique, entre le V^e et la fin du X^e s., est renseignée par des tessons de céramique en position remaniée dans le paléosol et l'horizon de « terres noires ». Ceux-ci se rattachent, presque exclusivement, à la période VIII^e-fin IX^e s. ; un seul



LUNÉVILLE, cinéma, 37-39-41 rues de la République et du Rempart
 Orthophotographie avec mise en évidence de l'îlot (en bleu) et des emprises
 du diagnostic (en rouge) et de la zone à fouiller (en jaune).
 Date du cliché : 2018, après démolition de bâtiments et en cours de fouille
 (réalisation : © Géoportail avec annotations J.-J. THÉVENARD)

tesson de panse portant un décor de petits casiers quadrangulaires appliquées à la molette évoque plutôt le VI^e–VII^e s.

Sur le fond de fouille, on observe un sable jaune clair assez grossier présentant des indurations rougeâtres d'oxydation (Fe/Mn ?) qui correspond à un sol alluvial alimenté par des apports de sédiments issus de la Vezouze qui est surmonté d'un paléosol. A. Gebhardt, dans le cadre de cette intervention, a procédé à l'étude de deux profils stratigraphiques sur le terrain, tout d'abord, mais aussi en laboratoire à travers l'observation microscopique de lames minces issues des colonnes sédimentaires prélevées.

Les « terres noires » de Lunéville ont en commun avec l'ensemble des analyses menées sur la région Lorraine, la forte bioturbation. Dans un premier temps, la séquence semble peu organique avec seulement quelques déchets minéraux dans ce qui laisse suggérer un milieu extra-urbain ou périphérique à la ville comme une zone de parcelles jardinées, peu amendées. La seconde partie de la séquence se rehausse en une zone de rejet minéral et de vidange de fosses d'aisance.

Un paléosol composé d'un sédiment sablo-argileux de couleur brun-noir incluant quelques matériaux organiques associés à quelques fragments de céramique, surmonte ce substrat alluvial dont la partie supérieure est striée de biogalleries verticales comblées sombres.

Un horizon de « terres noires », dont l'épaisseur semble atteindre 1,5 m, recouvre ce paléosol.

Les « terres noires » urbaines semblent constituer un important potentiel d'information. Elles contiennent parfois les traces de structures archéologiques conséquentes d'habitat, de production artisanale ou encore liées à la circulation, en plus d'un mobilier riche.

Afin de mieux caractériser cet important horizon de « terres noires » et le paléosol sous-jacent, conformément au cahier des charges et au projet scientifique, un carroyage de 2 m de côté a été défini pour permettre, d'une part, la préservation de témoins stratigraphiques mais aussi, d'autre part, le traitement par passes mécaniques de 0,1 à 0,15 m pour collecter le matériel dans les rejets de terrassement ou bien veiller au prélèvement en masse - en sacs à gravats de 1,5 m³ - des sédiments de certains carrés à la mini-pelle.

Les 35 prélèvements sédimentaires, affectant le terrain sur une épaisseur d'environ 0,5-0,6 m, à la base de la stratigraphie « des terres noires » et le paléosol sous-jacent, ont concerné 25 polygones du carroyage de référence (en totalité ou partiellement selon la configuration du chantier). Ils ont permis de prendre en compte une surface au sol de 80 m² soit 20 % des 400 m² fouillés.

Le tamisage des prélèvements en big bags, représentant un volume global de l'ordre de 52 m³, à l'issue de la phase terrain, a permis de récolter, un lot de 390 tessons datables de la période romaine parmi

lesquels 22 formes ont pu être identifiées, le Moyen Âge classique (XI^e-XIII^e s.) n'ayant pas livré d'indices.

La Phase 3 (bas Moyen Âge)

Il faut attendre le bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e s.), pour constater les prémices d'une occupation pérenne et ponctuelle des lieux qui semble renseignée par un bâtiment associant solin empierré et trous de poteaux.

Il apparaît, toutefois, que l'essentiel du site semble concerné par des parcelles cultivées ou jardinées qui se situent sur la frange de la nouvelle enceinte de la ville, vers 1340, qui marque l'extension de la ville de Lunéville vers l'ouest en incluant d'anciens faubourgs et terrains cultivés. La rue du Rempart qui cantonne l'assiette du projet, vers l'ouest, a conservé une centaine de mètres de cette nouvelle courtine.

Le mobilier céramique se rapportant à cette période a été retrouvé en position remaniée dans le paléosol, l'horizon de « terres noires » et le niveau de « terres de jardin » qui le recouvre mais aussi dans des structures plus récentes, datables du XVIII^e s. (fosse de plantation, tranchée de récupération de maçonnerie, terres de comblement d'une fosse d'inhumation).

La Phase 4 (Époque moderne, XVII^e-XVIII^e s.)

Cette phase a été divisée en deux séquences.

Au cours de la Phase 4A (XVII^e s.-début XVIII^e s.), la zone d'étude correspond à une zone de jardins,



LUNÉVILLE, cinéma, 37-39-41 rues de la République et du Rempart
Fin de la phase de décapage ; niveau d'apparition des structures archéologiques ;
vue vers le nord-est, prise depuis l'angle sud-ouest de l'emprise
(cliché : J.-J. THÉVENARD)

pouvant accueillir diverses structures d'équipement (puits, puisards, latrines, dépotoirs, fosses diverses), qui se situe en arrière de corps de logis ayant leur façade sur la rue de la République selon un schéma dont rendront bien compte les documents graphiques réalisés au cours du XVIII^e s. ainsi que le cadastre napoléonien (1825).

Cette séquence s'achève par un phénomène massif d'extraction de « bonnes terres », portant sur les parcelles jardinées, que le contexte historique permet de rattacher aux campagnes d'agrandissement et d'embellissement des jardins du château ducal, à partir des années 1710, qui ont nécessité des apports conséquents de terres.

La Phase 4B (milieu et deuxième moitié du XVIII^e s.) qui correspond à une restructuration de l'îlot, est marquée par des apports de terres afin d'aménager un jardin qui relève de la Congrégation Notre-Dame qui s'est installée en 1671 dans une maison proche (actuellement 45 de la rue République). Les religieuses ont investi progressivement le bâti existant alentour dans cet îlot avant de construire de nouveaux espaces conventuels à partir 1719 qui voient l'entame de la construction de l'église achevée en 1722.

La Phase 5 (les aménagements de la période contemporaine, fin XVIII^e-1918)

Les données historiques et les vestiges rencontrés montrent que la topographie et le fonctionnement parcellaire de notre zone d'étude sont marqués par la vente de la Congrégation Notre-Dame au titre des Biens nationaux en 1792 puis la transformation progressive des bâtiments/aménagements qui en dépendaient et qui sont achetés par des privés qui vont continuer à les doter de structures d'équipement (puisards, latrines, etc.).

Dans l'îlot, les parcelles disposées transversalement, en « lanière », se composent toujours d'une maison avec façade sur rue, mais désormais souvent fondée sur cave, pourvue d'une cour intérieure et d'un jardin accueillant de nombreuses structures d'équipement (latrines, puisards et puits), selon un schéma dont rend parfaitement compte le cadastre napoléonien (1825).

La Phase 6 (les aménagements post Première Guerre mondiale - 2018)

Cette phase illustre une refonte importante de cette partie d'îlot initiée notamment par l'installation d'un cinéma en 1929 (« Le Splendid » puis « L'Impérial ») qui sera fermé, pour vétusté, en 2017, des anomalies et remaniement très récents, liés notamment aux travaux de démolition/arasement de bâtiments en 2017, préalablement à la campagne de diagnostic archéologique, étant à mettre en exergue.

Un important mobilier céramique (hors mobilier issu des « terres noires »)

La fouille a livré un total de 12 575 tessons qui proviennent d'une tranchée de récupération, dont seule une partie au moment où ces lignes ont été rédigées. Elle a été mise au jour dans des structures et contextes très différents : fosses de plantation, fosses d'extraction, fosses indéterminées, comblements d'une latrine et de puits, niveaux de « terres noires » et de jardins ou de remblais.

Une seule forme complète a été observée et 141 formes archéologiquement complètes ont été restituées. Cinq périodes chronologiques se distinguent : le premier Moyen Âge (VI^e s. à la fin du XII^e s.), le bas Moyen Âge (XIII^e s. à la fin du XV^e s.), une période comprise entre le XVI^e s. et le début du XVIII^e s., du XVIII^e s. au début du XIX^e s. et du XIX^e s. au début du XX^e s.

Menée au cœur de la ville historique, la fouille archéologique de la rue de la République (préalablement à la construction du nouveau cinéma de Lunéville), corrélée avec les sources documentaires, apporte des renseignements inédits sur la dynamique urbaine et le développement d'une portion d'îlot.

Elle nous renseigne en premier lieu sur la fréquentation des lieux au cours de l'Antiquité et du premier Moyen Âge, avant leur incorporation dans la seconde enceinte médiévale, au début du XIV^e s.

Les investigations archéologiques nous renseignent en second lieu sur l'organisation et le développement de ce quartier à l'Époque moderne. Elles ont, notamment, mis en évidence un processus organisé d'extraction de terre végétale en 1715, en liaison avec le projet d'aménagement paysager du château de Lunéville (souhaité par l'archiduc Léopold) nécessitant l'apport de « bonnes terres ».

Enfin, les fouilles ont contribué à documenter les conditions de vie d'une communauté religieuse aux XVII^e s. et XVIII^e s., en restituant le cadre de vie, les pratiques culinaires, alimentaires et sanitaires de la Congrégation Notre-Dame (1671-1792).

Les informations archéologiques sur les origines et le développement topographique de cette portion d'îlot ainsi que l'établissement d'un corpus de référence pour le mobilier archéologique vont contribuer à une meilleure compréhension du développement de la ville médiévale et moderne de Lunéville. Cela amènera à des comparaisons avec le site de l'îlot du palais de justice d'Épinal (Vosges), fouillé en 1995 et 1999 et qui fut marqué par l'installation et le développement d'un couvent de la Congrégation Notre-Dame entre 1619 et la Révolution.

Jean-Jacques THÉVENARD

MARS-LA-TOUR

Sur le Pré Labarre

Âge du Fer

La fouille s'est déroulée durant le mois de juin 2018 à Mars-la-Tour, au lieu-dit *Sur le pré Labarre*. Elle fait suite au diagnostic prescrit sur 5 000 m² en 2015 au cours duquel un fossé d'enclos laténien avait été mis au jour.

La fouille précède un projet de lotissement et a permis d'identifier, deux occupations principales datées du Hallstatt C/D et de La Tène B/C. Il faut également savoir qu'à l'heure où sont écrites ces lignes, l'aménageur a refusé de payer la fouille. Devant le contentieux ainsi créé, il a été décidé de suspendre la phase de post-fouille de cette opération. Les études des spécialistes n'ont pas encore pu être réalisées et les résultats présentés sont forcément affectés par cette interruption de la phase d'étude.

L'occupation du Hallstatt

Cette occupation archéologique n'est caractérisée, à Mars-la-Tour, que par deux petites fosses comprenant du mobilier céramique de relativement bonne qualité.

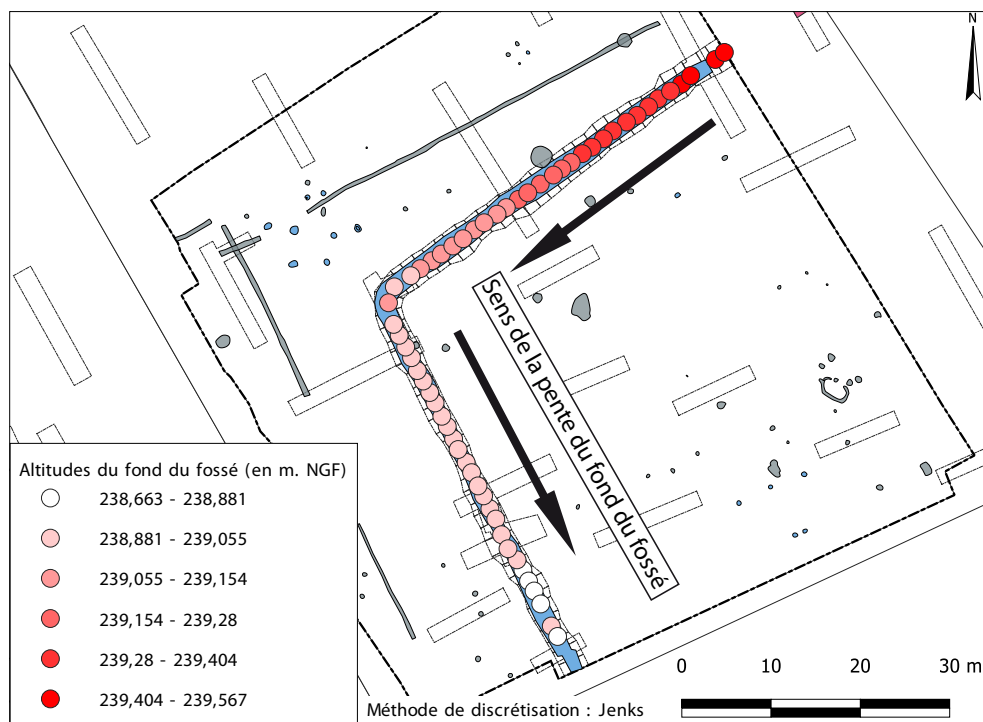
Les deux fosses, de forme ovale irrégulières, et d'environ 1 m de diamètre maximum, sont profondes

de 0,5 m environ. Elles sont distantes l'une de l'autre de 50 m environ.

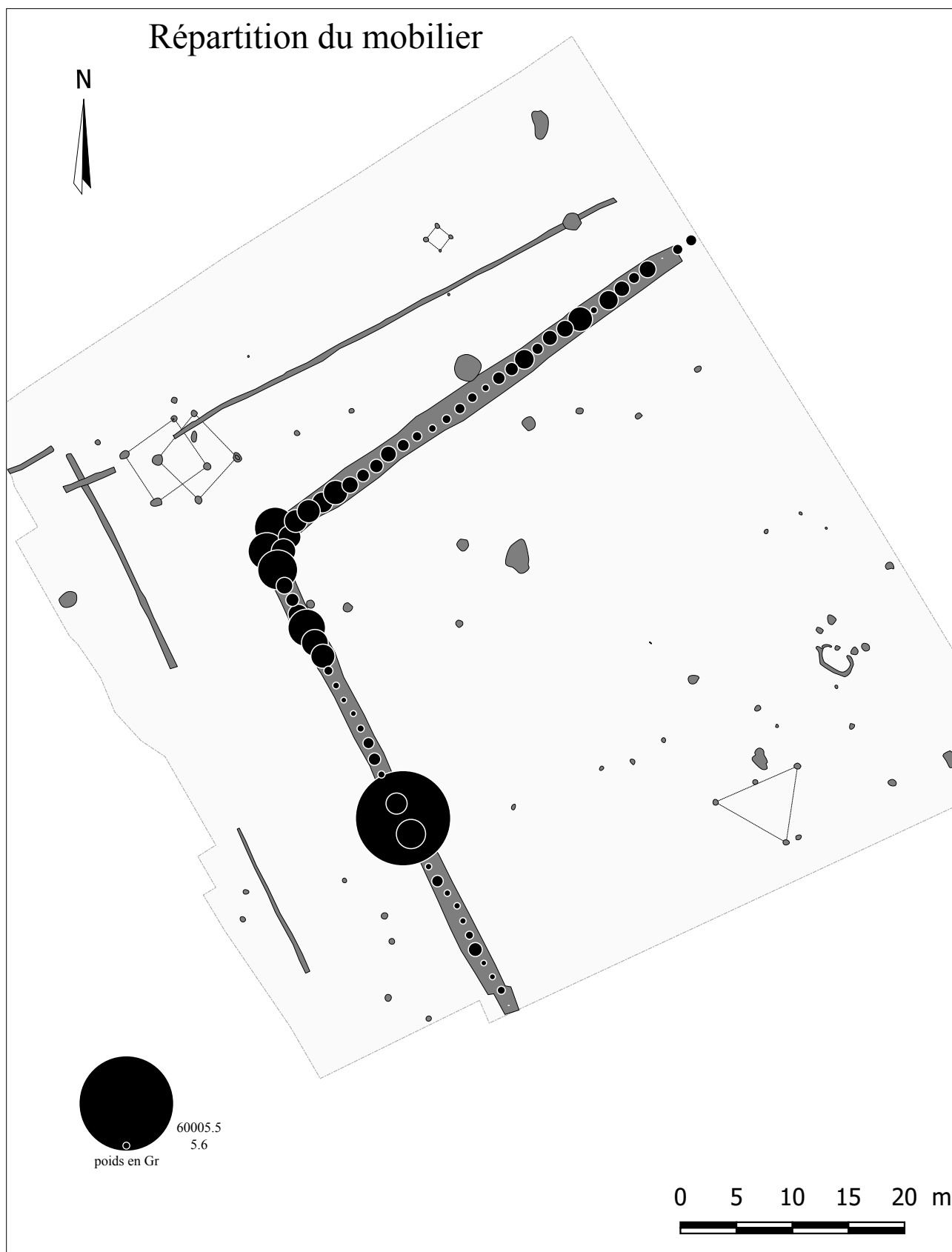
Une des céramiques mise au jour, de profil archéologiquement complet, est caractérisée par sa forme fermée et un décor géométrique excisé occupant des registres bien délimités sur le haut de la panse et la jonction avec le col.

Deux datations au radiocarbone ont également été entreprises sur des graines et des charbons de bois provenant de ces structures. L'intervalle de probabilité calculé à 95 % (deux écarts-type) donne une fourchette comprise entre 554 et 401 av. J.-C., malgré un effet de plateau qui a tendance à « tirer » ce résultat vers des dates plus anciennes (jusqu'à 746 av. J.-C.), mais sans certitude toutefois. Le principal résultat de la datation au radiocarbone permet donc de rattacher le comblement de ces structures au Hallstatt C/D.

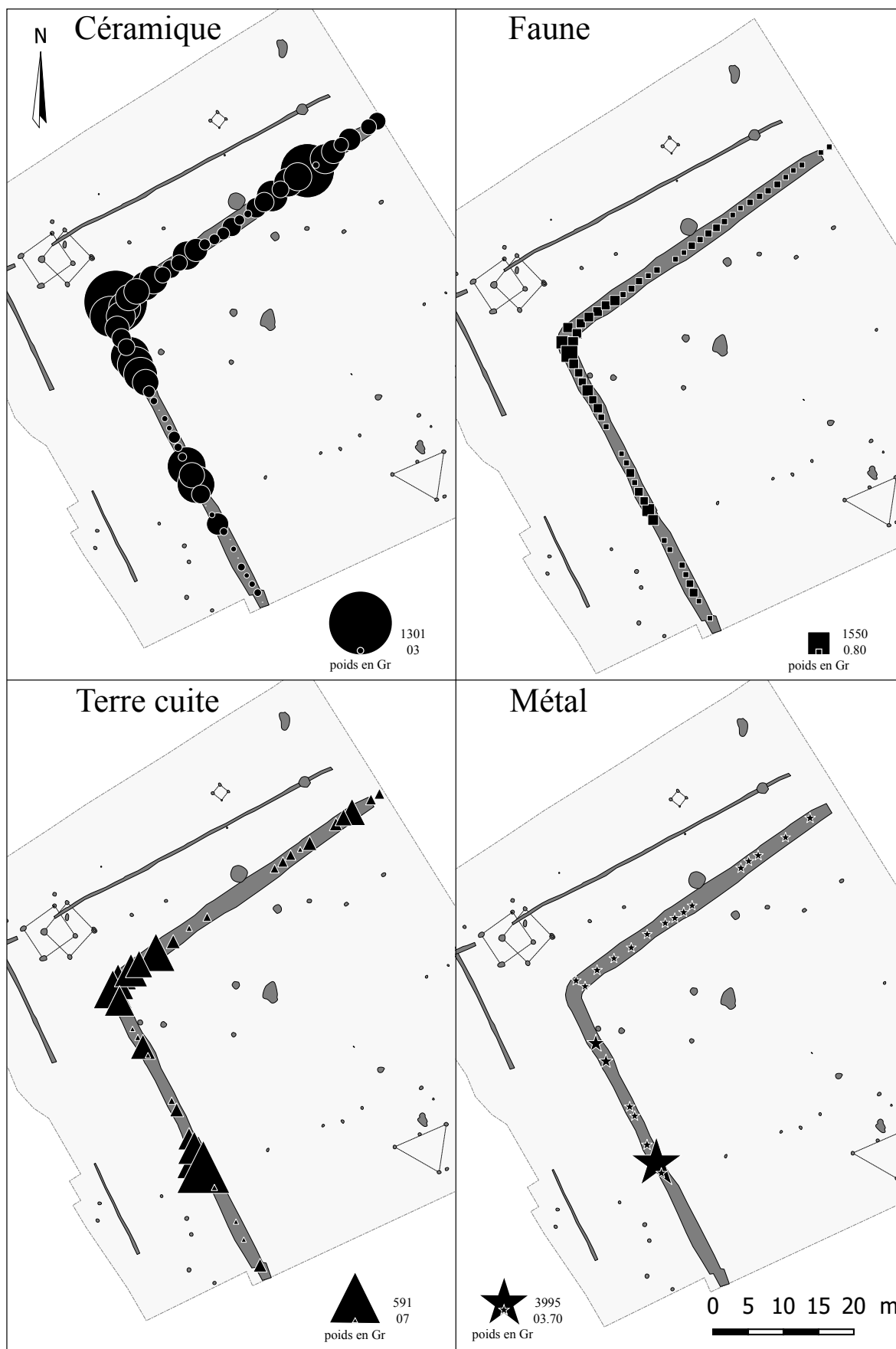
Ce type d'occupation, très lâche et très modeste, se retrouve ailleurs en Lorraine. En 1993, à Morsbach, on avait pu mettre en évidence quelques fosses isolées, sans réelle trace d'habitat proprement dite, mais avec de la céramique de bonne qualité et très comparable



MARS-LA-TOUR, Sur le Pré Labarre
Les altitudes prises au fond du fossé
(DAO : Inrap)



MARS-LA-TOUR, Sur le Pré Labarre
La répartition globale du mobilier dans le fossé
(DAO : Inrap)



MARS-LA-TOUR, Sur le Pré Labarre
La répartition catégorisée (Céramique, Faune, Terre-cuite, Métal) du mobilier dans le fossé
(DAO : Inrap)

à celle retrouvée à Mars-la-Tour. À Jouy-aux-Arches, avait également été mis en évidence ce même type d'occupation modeste, accompagnée de céramique au même type de décor.

La ferme laténienne

L'autre occupation présente à Mars-la-Tour est composée de plusieurs structures définissant une ferme laténienne.

Le fossé, tout d'abord, forme un angle de 98° et est profond de 0,7 m en moyenne. Il présente un fond plat, très régulier et des bords droits. Aucune des coupes réalisées n'a permis d'observer un changement particulier dans la technique de creusement du fossé, hormis une interruption ménageant une ouverture, au sud-ouest du tracé.

Les altitudes du fond du fossé nous montrent un léger pendage se dirigeant vers le nord. Il est probable qu'un système d'évacuation de l'eau se trouve au-delà de la limite décapée.

Si aucun trou de poteau, ni aucun indice de palissade accompagnant ce fossé n'a pu être mis en évidence, on peut supposer qu'un talus interne existait, d'une part par l'espace interne libre de toute structure archéologique, et, d'autre part, par l'aspect légèrement asymétrique observé dans le sédiment de comblement du fossé.

Le mobilier rejeté dans le fossé permet de proposer des pistes sur l'occupation de l'espace. Les zones de rejet les plus importantes sont situées à l'angle et également au milieu de la section sud. Une partie de la section nord a également livré un mobilier abondant. Les études spécialisées étant interrompues, on ne peut pas davantage catégoriser les espaces (par exemple par espèces de faune ou par type de céramique).

D'autres éléments de la ferme ont également été mis en évidence, comme deux plans de bâtiments à quatre poteaux, un petit grenier de stockage, un silo et, enfin, un dispositif triangulaire de séchage de grains, si l'on en croit les comparaisons trouvées à ce stade.

La restitution globale de cette ferme donne, en plan, un enclos qui n'est pas parfaitement carré, ni orthogonal. On pourrait peut-être y voir ici un des principes de la diagonale fondatrice dans l'arpentage gaulois.

La fouille permet donc d'apporter de nouvelles informations à l'image du peuplement gaulois dans la cité des Médiomatriques et de compléter les premiers essais de modélisation et de hiérarchie du peuplement réalisés notamment par C. Féliu en 2008. Le secteur de Mars-la-Tour étant susceptible de faire l'objet d'autres projets de lotissement, la suite de cette ferme laténienne sera très probablement observée dans les années qui vont suivre.

Luc SANSON

Moderne

MÉHONCOURT Chemin du Breuil

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont de l'aménagement d'une unité de méthanisation, sur la commune de Méhoncourt, au lieu-dit *chemin du Breuil*. La parcelle concernée, d'une superficie de 4 340 m², n'a pas livré de vestige archéologique prépondérant. Il convient cependant de signaler la présence de deux

fossés empierrés enterrés attestant d'un drainage d'Époque moderne, ainsi qu'un lambeau d'aire empierrée non daté.

Karine BOULANGER

MOYEN

Station d'épuration, La Corvée

Une opération de diagnostic archéologique, qui a porté sur 7 500 m², a été réalisée sur le territoire de la commune de Moyen, préalablement à l'aménagement d'une station d'épuration, au lieu-dit *La Corvée*. Le diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique. Des

limons recouvrent le substrat calcaire ou de marnes sur 0,2 m d'épaisseur en moyenne. Plusieurs drains modernes traversent les parcelles.

Michiel GAZENBEEK

NANCY

Cour d'appel, 2 place Carrière

Moderne – Contemporain

Dans le cadre de travaux dans la cour secondaire de l'hôtel de Craon, actuel Cour d'appel de Nancy situé au 2 place Carrière, une tour a été découverte à l'emplacement d'un futur ascenseur. Implantée à l'angle nord de la petite cour, les maçonneries avaient déjà fait l'objet d'un démontage partiel avant l'arrivée de l'agent du service régional de l'archéologie. La tour était préservée sur 1,55 m de hauteur sous un réseau de chauffage contemporain. Sa maçonnerie était composée de moellons non assisés liés à un mortier de chaux ocre présentant de grosses inclusions de graviers. Ses fondations étaient posées sur un limon argileux brun de 0,24 m de hauteur, lui-même reposant sur le substrat naturel. La tour devait probablement servir d'escalier d'accès à une cave située au nord-est

en dehors de l'emprise des travaux, comme l'indique une baie bouchée dans cet axe par des gros blocs de calcaire appareillés liés par un mortier de chaux. Servant de mur de cave, le mur nord-est de la cour vient s'appuyer contre la tour et le mur sud-est de la cour. Il est composé de gros moellons de calcaire et de grès lié à un mortier de chaux dur ocre à grosses inclusions. Sa fondation est visible sur environ 0,8 m de hauteur et présente un ressaut large de 7 cm. Malgré les perturbations contemporaines, il est probable que cet ensemble corresponde aux premières phases d'occupation de l'hôtel de Craon au XVIII^e s.

Sitâ ANDRÉ

PONT-À-MOUSSON

Avenue de Metz

L'opération de diagnostic s'est déroulée à Pont-à-Mousson, commune située à 25 km au sud de Metz et au nord de Nancy. Les sondages archéologiques s'implantent au nord du centre-ville, sur la rive droite de la Moselle, dans un terrain formant l'angle des avenues de Metz et Georges Guynemer. La partie nord du site ouvrant sur l'avenue de Guynemer est occupée

par des locaux commerciaux encore partiellement en activité, tandis qu'au sud, nous nous situons dans d'anciens jardins de ville. Le diagnostic, qui a porté sur une surface de 10 357 m², n'a pas révélé d'occupation ancienne. Dans la partie sud, en bas de pente, seuls quelques fragments de céramique protohistorique ont été collectés dans le comblement d'une dépression. On

notera également la présence de deux aménagements qui pourraient correspondre à un ancien chemin. Cependant, cette interprétation est à considérer avec prudence. Au nord, au niveau du parking, c'est une zone de remblais contemporains qui a été mise en

évidence sur environ 1 m de profondeur. De ce côté, aucun vestige ancien n'a été mis en évidence.

Perrine TOUSSAINT

PONT-À-MOUSSON

Passage du pont Gélot

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Afin de sécuriser la circulation des piétons au débouché du pont Gélot, sur la rive droite de la Moselle, la municipalité de Pont-à-Mousson a planifié l'aménagement d'une passerelle longeant la rivière et passant sous le pont. Le périmètre concerné par les travaux est conséquent (40 m de long au nord du pont pour 130 m de long côté sud pour une surface de 1 647 m²) puisque l'équipement envisagé comprendra de chaque côté plusieurs accès (escalier et rampe). Les six sondages réalisés observent un maillage correct (trois de chaque côté du pont), bien que conditionnés par de nombreuses contraintes techniques (réseaux, etc.).

Les témoins les plus anciens peuvent remonter à la fin du Moyen Âge. Dans le sondage 3, le plus septentrional, deux états d'une maçonnerie renvoient à la courtine édifiée le long de la Moselle (XIV^e s.) et rénover postérieurement. Les alluvions de la rivière

atteintes, à cet endroit, apportent en outre un élément de topographie urbaine pour ce secteur de fond de vallée.

À proximité, dans les sondages 1 et 2, plusieurs maçonneries, niveaux de sol et remblais concernent du bâti, non daté, et les caves d'un grand édifice d'habitation construit au XVII^e ou XVIII^e s. Un aménagement technique (sas d'étanchéité) paraît être en lien avec la création d'un barrage au XIX^e s. en aval de la ville.

Les sondages méridionaux 4 à 6 ont été réalisés dans l'environnement d'un ancien moulin attesté dès le Moyen Âge et détruit en 1944. L'état reconnu, notamment l'impressionnante maçonnerie en grand appareil du bief, évoque une réalisation de facture moderne.

Patrice PERNOT

RÉHON

ZAC de Harange II, phase 3

Moderne – Contemporain

Le diagnostic archéologique prescrit sur la commune de Réhon concerne la troisième et dernière phase d'opération sur la ZAC Harange II, et couvre une superficie de 117 722 m².

Le terrain présente une légère pente orientée sud-nord. Le substrat est constitué d'argile marron claire sur laquelle se développe un limon argileux marron orange

avec quelques pierres calcaires d'une puissance variable de 0,25 m à 0,40 m. La couche supérieure marron noirâtre constitue la terre végétale et son épaisseur est en moyenne de 0,25 m. Aucun vestige archéologique n'a été relevé lors de cette opération.

Olivier FAYE

SAINT-NICOLAS-DE-PORT

Le Village, lotissement allée Nelson
Mandela, tranche 1

Moyen Âge – Moderne

Sur une surface de 4 726 m², la tranche 1 du diagnostic entrepris à Saint-Nicolas-de-Port, allée Nelson Mandela, au lieu-dit *Le Village*, a permis la mise au jour de vestiges présents dans la plupart des tranchées archéologiques. Une première occupation, circonscrite à une tranchée archéologique, se présente sous forme de quatre grosses structures – de type poteau – fortement ancrées dans le sol et associées à une couche d'abandon riche en mobilier archéologique. D'après les fragments de céramique les plus anciens découverts dans le comblement supérieur des structures et la couche d'abandon scellant ces dernières, l'origine des vestiges pourrait remonter à la fin du Moyen Âge (XV^e s.). Quant à leur abandon, il intervient au plus tôt au début du XVII^e s. La nature de cette implantation humaine demeure mal qualifiée. Toutefois, la présence d'une quantité non négligeable de céramique culinaire, de céramique liée au confort (pots de poêle, fragment d'une figurine zoomorphe : sifflet en forme de cheval), faune, verre (verre de vitre et bouteille) et métal (épingle en alliage cuivreux) semble bien plaider en faveur d'un habitat. Une seconde série de vestiges se matérialise par des fosses de plan oblong, quadrangulaire ou circulaire, localisées dans la moitié nord du terrain, et découvertes dans cinq tranchées archéologiques. Si certaines ont une fonction supposée (fosses de prélèvement de terre ?), les autres sont de nature inconnue : structures liées à un habitat ? fosses de plantation ? Seulement deux

fosses ont révélé du mobilier dans leur comblement, daté respectivement des XV^e s.-XVI^e s. et des XVI^e s.-XVII^e s. Dans ces conditions, ces fosses pourraient être contemporaines des premiers vestiges décrits. Le reste des vestiges consiste en des éléments parcellaires découverts sur l'ensemble du terrain investigué. Il s'agit de fondation d'un mur maçonné, de tranchées de récupération de mur ainsi que de fossés-drainants. L'origine de l'ensemble du parcellaire découvert demeure imprécise. Toutefois, un mur parcellaire scelle un poteau de la première occupation décrite plus haut. Or, l'abandon de celle-ci intervient au plus tôt au début du XVII^e s. Dans ces conditions, la mise en place du mur parcellaire intervient au plus tôt à partir du début du XVII^e s. (*terminus post quem*). Les périodes de fonctionnement puis d'abandon du parcellaire sont connues grâce à l'étude du mobilier céramique croisée à l'analyse du cadastre napoléonien. Le plan de 1808 figure certains murs parcellaires découverts dans le cadre du présent diagnostic archéologique. D'après la céramique contenue dans l'une des tranchées de récupération, ces murs semblent démantelés à partir de la fin du XIX^e s. Les autres murs parcellaires découverts ne figurent plus sur le plan napoléonien. La poterie contenue dans les tranchées de récupération de certains de ces murs atteste d'une destruction de ces derniers à partir du XVIII^e s.

Sébastien JEANDEMANGE

THOREY-LYAUTEY

Station de retraitement des eaux
usées, Sur le Clos

Moyen Âge – Moderne

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont de l'aménagement d'une station de traitement des eaux usées, sur la commune de Thorey-Lyautey, au lieu-dit *Sur le Clos*. La parcelle concernée, d'une superficie de 2 150 m², n'a pas livré de vestige archéologique ancien en place. Cependant, quelques tessons résiduels échantillonnés dans la tranchée la plus au sud-ouest de l'emprise permettent de documenter une occupation du bas Moyen Âge, qui pourrait être en relation avec

le village disparu de Thorey localisé à proximité. Par ailleurs, une série de fossés empierrés a pu être mise en évidence. D'orientations diverses, ces structures correspondent à un système de drainage superficiel et profond que le mobilier céramique associé permet de dater de l'Époque moderne.

Karine BOULANGER

TOMBLAINE

Lotissement Les Terrasses de la
Meurthe, rue Jean Jay

Moyen Âge – Moderne

Préalablement à la construction d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été réalisé à Tomblaine, rue Jean Jay. L'emprise de la zone diagnostiquée, d'une surface de 8 622 m², a pu être étudiée dans son intégralité.

Sur le sommet de la parcelle, qui présente une faible pente, des alluvions siliceuses apparaissent directement sous la terre végétale. En contrebas de ce replat, les colluvions s'épaississent rapidement pour atteindre plus de 3 m de puissance. La pente est marquée (15 %). Quelques fragments de céramique protohistorique sont

présents dans les sédiments. Le bas des terrains, situé en zone inondable, est relativement plat. Les sondages y ont été poussés à des profondeurs de 1,6 m à 3,9 m sans que le substrat n'ait été atteint. Un lit fossile de la Meurthe apparaît à 3,3 m de profondeur dans certains sondages. Des bois y sont également présents mais ne portent pas de traces de travail.

Aucun site ou vestige de site n'a été mis au jour lors de cette opération.

Thierry KLAG

TOUL

20 avenue Albert I^{er}

Le diagnostic entrepris sur une surface de 3 377 m² à Toul, 20 avenue Albert I^{er}, a permis la mise au jour de vestiges maçonnés et en creux, situés à proximité immédiate du site de l'abbaye Saint-Mansuy, déjà attestée au X^e s.

Une première occupation, circonscrite à deux tranchées archéologiques, consiste en des vestiges maçonnés localisés en bas de pente, côté rue, sous forme de murs ou solins, de tranchées de récupération de mur, de niveaux de sol et de démolition, d'empierrements, d'une fosse et d'une probable inhumation. La nature de cette implantation demeure mal qualifiée. Toutefois, la présence de 37 fragments de céramique domestique, représentée principalement par des pots, des pots ansés, des pichets, des cruches, une écuelle, un couvercle et un couvre-feu, semble bien plaider en faveur d'un habitat. D'après la céramique la plus ancienne associée à ces découvertes, l'origine des vestiges remonterait au plus tôt à la fin du Moyen Âge (XV^e s., *terminus ante quem*). Une épaisse séquence limoneuse vient sceller cette occupation. Le mobilier céramique le plus récent contenu dans cette couche de

limon atteste d'un abandon du site au plus tôt à partir du XVII^e s. (*terminus ante quem*). Les plans anciens des XVIII^e s. et XIX^e s. ne figurent plus aucune occupation construite sur la parcelle diagnostiquée.

Une seconde série de vestiges se matérialise par des structures en creux (une fosse « à galets », deux poteaux et un fossé) découvertes dans deux tranchées archéologiques. Le comblement d'un poteau a révélé un unique fragment céramique de panse à pâte à inclusions de calcaire coquillier pulvérisé. Toutefois, la datation de cette occupation demeure indéterminée : Protohistoire ? Moyen Âge ?

Le reste des vestiges se compose de deux fosses de plantation d'arbres découvertes dans deux tranchées. Leur faible niveau d'apparition laisse penser qu'elles sont de datation contemporaine. Le cadastre napoléonien de 1815 et la carte d'état-major de 1866 figurent la parcelle étudiée en tant que verger.

Sébastien JEANDEMANGE

TOUL
40 passage A, 7 rue Béranger

Dans le cadre d'un projet de construction d'un garage à Toul, 40 passage A, un diagnostic archéologique d'une surface 80 m² a été prescrit.

Compte tenu de la surface, un seul sondage a été réalisé. Les contraintes d'accès n'ont permis de travailler qu'avec une petite mini-pelle qui, du reste, a dû être aéroportée sur le terrain avec un engin de levage. La hauteur et la surface du sondage se sont trouvées limitées en raison de la petite taille de la pelle mais également par le foisonnement des déblais. Fort de toutes ces contraintes, le sondage a pu être excavé sur une profondeur de 2,4 m sur une longueur de trois mètres et une largeur de un mètre. Ce terrassement a

toutefois permis de mettre en évidence le fait que les niveaux d'occupation des XVII^e-XVIII^e s se trouvent à 2,1 m sous le niveau de circulation de l'actuel terrain étudié, et qu'il s'agissait de jardins. Au-dessus, ces derniers sont scellés sur toute la hauteur par des remblais dont le mobilier diachronique ne dépasse pas le XVIII^e s. Quid de la datation de ces remblais entre le milieu du XIX^e s, peut-être pour l'aménagement de jardin d'agrément, et 1950, lors de la reconstruction du quartier après les destructions liées au deuxième conflit mondial ?

Laurent VERMARD

TOUL
Clinique des Boucles de la Moselle,
R.D. 960B

Le projet de construction d'une clinique dénommée Clinique des Boucles de la Moselle, le long de la R.D. 960B, concerne des pâtures situées au sud-ouest de la ville historique. L'emprise totale du projet s'étend sur 47 150 m². Le terrain se situe à environ 240 m d'altitude, installé sur l'ancienne terrasse alluviale se rattachant à l'Ingressin, affluent de la Moselle. Il présente un léger pendage vers le nord-nord-ouest.

Ainsi, ce sont 57 tranchées de diagnostics qui ont été réalisées au mois de juin 2018 pour une surface totale de 37 729 m², les zones de friches et les zones clôturées n'ayant pas été impactées par les sondages (soit environ 9 421 m² de surface). La profondeur des tranchées varie de 0,50 m à 1,45 m, ces niveaux correspondant à la profondeur d'apparition des alluvions de la Moselle. Aucun vestige archéologique n'a été rencontré.

Nadège RAMEL

TOUL
LPR du Toullois, site NJ, Cugnot, rue
Qui Qu'en Grogne, quai de la Glacière

Le diagnostic archéologique a été prescrit en amont de la réalisation d'un projet immobilier de la Région Grand Est, dans l'emprise du Lycée professionnel N. J. Cugnot,

mitoyen du quartier classé au titre des Monuments Historiques du Palais Épiscopal et de la cathédrale. D'une emprise de 2 100 m², cette opération a permis la

découverte, d'une part, de vestiges bâtis révélés dans la partie sud-est de la cour de service du lycée, d'autre part, sur le reste du terrain, de remblais d'anciens fossés humides, comblés lors de l'extension de la ville de Toul, réalisée après les travaux de fortifications de Vauban vers 1700. L'emprise se situe dans un quartier *extra-muros* qui s'est développé tardivement le long de la rue Qui Qu'en Grogne, ou « rue du Bois Fûer » au début du XVIII^e s., prolongement de la rue des Tanneurs qui longeait le cours de l'Ingressin au Moyen Âge. Les plans anciens montrent un développement progressif de l'habitat au cours de la première moitié du XVIII^e s., en relation avec la transformation de l'îlot du Palais de l'Évêque, entre 1737 et 1744. Les bâtiments, redécouverts en sondage, correspondent à des annexes de l'évêché, et sont reconnus comme étant des écuries, une bergerie, des remises et hangars, ainsi que des logements pour le personnel, le tout organisé autour de deux cours, dont une « première cour » et une « basse-cour à fumiers », d'après les plans d'archives. Ils sont associés, à l'arrière, à des parcelles encloses de jardins et prairies installées sur les terrains drainés et remblayés des anciens fossés d'enceinte urbaine, détruite vers 1700. Les biens nationaux ont été vendus durant la période révolutionnaire et au XIX^e s., les anciens bâtiments ont été repris par l'Armée pour les transformer en arsenal d'artillerie de la place forte. Les derniers bâtiments encore debout après 1945 ont, eux, été détruits durant les années 1950, lors de la construction du lycée professionnel du Toulinois.

Le diagnostic a permis d'identifier des indices témoins de la présence antique gallo-romaine dans le comblement inférieur de la zone humide du fossé médiéval, ainsi que quelques rares indices médiévaux. Son comblement de sédiments argileux d'origine hydromorphe se développe sur environ 2 m d'épaisseur, sur les alluvions de la Moselle. Ce niveau est recouvert par une couche de pierre déposée après drainage de la zone humide abandonnée lors des travaux de fortifications de l'extrême fin du XVII^e s. Le terrain, encore déprimé par rapport à la topographie environnante, est ensuite remblayé progressivement durant le début du XVIII^e s. par l'apport volontaire de terres de jardin, destiné à combler la zone encore non constructible. Ce n'est que vers 1737-1739 que la partie est du terrain devient constructible, avec l'établissement des nouvelles cours et écuries annexées au nouveau palais épiscopal. La partie ouest reste cependant occupée par des jardins et prairies qui servent également de zones de dépotoirs où sont enfouis régulièrement, dans de vastes fosses, des déchets domestiques contenant de la vaisselle abondante, des artefacts usagés, ainsi que des déchets de boucherie et d'atelier métallurgique non ferreux. Le comblement a atteint également 2 m de puissance, en un siècle.

Jean-Denis LAFFITE

VILLERS-LA-CHÈVRE

Rue du 251^e RA, rue Jacques Brel

Contemporain

Sur une surface de 10 105 m², le diagnostic entrepris à Villers-la-Chèvre, rue du 25^e RA et rue Jacques Brel, a permis la mise au jour de structures attribuables à l'Époque contemporaine, sous forme de piquets de parc et d'une carcasse d'une vache (*Bos taurus*). Un trou de poteau et un chablis non datés complètent

les découvertes. En outre, deux fragments roulés de céramique de facture protohistorique ont été exhumés des limons de colluvionnement.

Sébastien JEANDEMANGE

VITERNE

Sur la Reine, carrière Vicat, phase 8

Néolithique

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le territoire de la commune de Viterne, préalablement à un projet d'extension de carrière, au lieu-dit *Sur la Reine*. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 25 620 m² pour un taux d'ouverture de 10 %, a permis de mettre au jour un habitat appartenant à la période du Néolithique final. Des trous de poteaux appartiennent, selon toute vraisemblance, à un seul bâtiment daté par le radiocarbone de 4080 ± 40 BP, soit du Néolithique final II, représenté en Lorraine principalement par le Groupe mosellan qui constitue un faciès occidental de la culture du Cordé. La céramique recueillie, dans les trous de poteau et les chablis alentour lors des sondages,

est peu caractéristique mais, de ce point de vue, en conformité avec le mobilier de la période, difficilement identifiable. Les habitats recensés jusqu'ici en Lorraine, pour le Néolithique final II, se limitent, pour la plupart, à des aires de rejets conservées dans des situations topographiques particulières, quelques silos ou petits fours et des puits à eau isolés. Le site de Viterne, *Sur la Reine*, constitue une découverte remarquable, puisqu'il présente l'opportunité rare d'étudier un habitat du Néolithique final II possiblement attribuable au Cordé occidental pour lequel les constructions sur poteaux sont aujourd'hui inconnues sur les sites terrestres.

Laurent FORELLE

VITRIMONT

Route de Crévic, La Barre

Contemporain

L'opération de diagnostic réalisée à Vitrimont, rue de Crévic, au lieu-dit *La Barre*, dans un terrain privé, a été réalisée à l'emplacement de la construction de futures maisons, sur une superficie de 6 795 m². À cette occasion, la dépouille d'un soldat bavarois de la Première Guerre mondiale a été mise au jour dans un trou d'obus dont il épousait les bords. La présence d'une balle française au niveau du thorax est sans doute la cause de la mort. La plaque d'identification, très altérée, a été radiographiée, ce qui a permis de déterminer qu'il s'agit d'un soldat de la 4^e compagnie

de chasseurs du 1^{er} corps de réserve bavarois sous les ordres du général d'infanterie Karl von Fasbender de la VI^e armée du Kronprinz Rupprecht de Bavière. Ce soldat a combattu dans les forces allemandes qui se sont confrontées à l'armée française de la fin du mois d'août jusqu'au 12 septembre 1914 lors de la bataille du Grand Couronné au début de la Première Guerre mondiale, et plus précisément sur la butte du Léomont.

Magali MONDY

MEUSE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 8**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1310882	AMEL-SUR-L'ÉTANG, rue Maucourant	Nadège RAMEL (INR)	OPD	10-14	GAL-HMA-MA	1
1310949	AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON, SPINCOURT, l'agglomération antique de Senon-Amel et son environnement	Simon RITZ (UNI)	PT	10	GAL	2
1311030	ANCEMONT, carrière des fours à chaux de Dugny	Laurent VERMARD (INR)	OPD	5	PRO	3
1311014	ANCERVILLE, rue de la Forêt	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD			4
1311015	BAR-LE-DUC, ferme de Popey	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			5
1310881	BAR-LE-DUC, parking Sébastopol, rue Sébastopol	Lonny BOURADA (INR)	OPD	9-14	CON	6
1310834	BOULIGNY, Amermont	Laurent VERMARD (INR)	OPD		IND	7
1310947	BOVIOLLES, Au Prillot	Guillaume ENCELOT (MM)	SD	5	FER	8
1310946	BOVIOLLES, NAIX-AUX-FORGES, SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, mutations urbaines à Nasium (I ^{er} s. av. J.-C.-I ^{er} s. apr. J.-C.)	Bertrand BONAVENTURE (ARC)	PCR	5-9	FER-GAL	9
1310932	COMMERCEY, prieuré du Breuil	Rachel BERNARD (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	10
1310933	COMMERCEY, rue Cochard Mourot	Rachel BERNARD (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	11
1311070	COMMERCEY, usine Saint-Michel, Les Nacelles et Les Montants des Chauds	Franck GÉRARD (INR)	OPD			12
1310963	ÉTAIEN, carrière Eurovia	Nadège RAMEL (INR)	OPD	14	CON	13
1310920	FRESNES-EN-WOËVRE, À la Vaux	Lonny BOURADA (INR)	OPD	5-10-14	BRO-GAL-MA-MOD	14
1311017	GEVILLE, église Saint-Léger	Laurent VERMARD (INR)	OPD	14	MOD-CON	15
1310931	L'ISLE-EN-RIGAULT, À Nerra, lotissement communal	Franck GÉRARD (INR)	OPD	10	HMA	16
1310844	LAVOYE, rue Jean Larcher	Nadège RAMEL (INR)	OPD	10	CON	17

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1310965	LION-DEVANT-DUN, côte Saint-Germain	Laurent FORELLE (INR)	OPD		IND	18
1310924	LION-DEVANT-DUN, carrière Christaens, zone 2, La Haute Borne	Laurent VERMARD (INR)	OPD	5-10	BRO-MA-MOD-CON	19
1310925	LION-DEVANT-DUN, carrière Christaens, zone 4, tranche 2, L'Aiguillon	Laurent VERMARD (INR)	OPD	5	BRO-IND	20
1310962	MECRIN, GAEC du Moulin à Pierre	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD	5-14	BRO-CON	21
1310948	NAIX-AUX-FORGES, Nasium, Les Soylières	Marion LEGAGNEUX (ARC)	FP	10	GAL	22
1310843	NETTANCOURT, route de Clermont, Cub SIVU de la voie romaine	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	14	CON	23
1310961	NEUVILLE-SUR-ORNAIN, Bois de Fraicul, carrière Calcia	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD	10	GAL	24
1310891	SAINT-MIHIEL, avenue Pierre de Coubertin, COSEC	Thierry KLAG (INR)	FPREV	4	NEO	25
1310845	SAINT-MIHIEL, rue du docteur Vuillaume	Franck GÉRARD (INR)	OPD			26
1311013	SAINT-MIHIEL, camp des Romains, projet Polmard	Laurent FORELLE (INR)	OPD	14	CON	27
1310950	SENON, 3 place de l'Église et Le Bourge, castrum	Simon RITZ (UNI)	SD	9	GAL	28
1310929	SENON, LiDAR	Simon RITZ (UNI)	PT	9	GAL	29
1311041	SPINCOURT, cimetière provisoire de la Grande Guerre, rue du Mont	Michel SIGNOLI (UNI)	FP	14	CON	30
1311018	VERDUN, Sainte-Catherine, phase 2 (cour), Saint-Sauveur	Laurent VERMARD (INR)	OPD	7-9-14	GAL-HMA-MA-MOD-CON	31
1311019	VERDUN, SCI des Augustins	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	9-14	MOD-CON	32
1311016	VERY, À la Plante	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	14	CON	33
1310959	VOID-VACON, Sous Voinet, la Gravière, lotissement communal	Rachel BERNARD (INR)	OPD			34
1310960	VOID-VACON, Côte des Vignes, lotissement communal	Rachel BERNARD (INR)	OPD			35

* : cf. carte de répartition des sites.

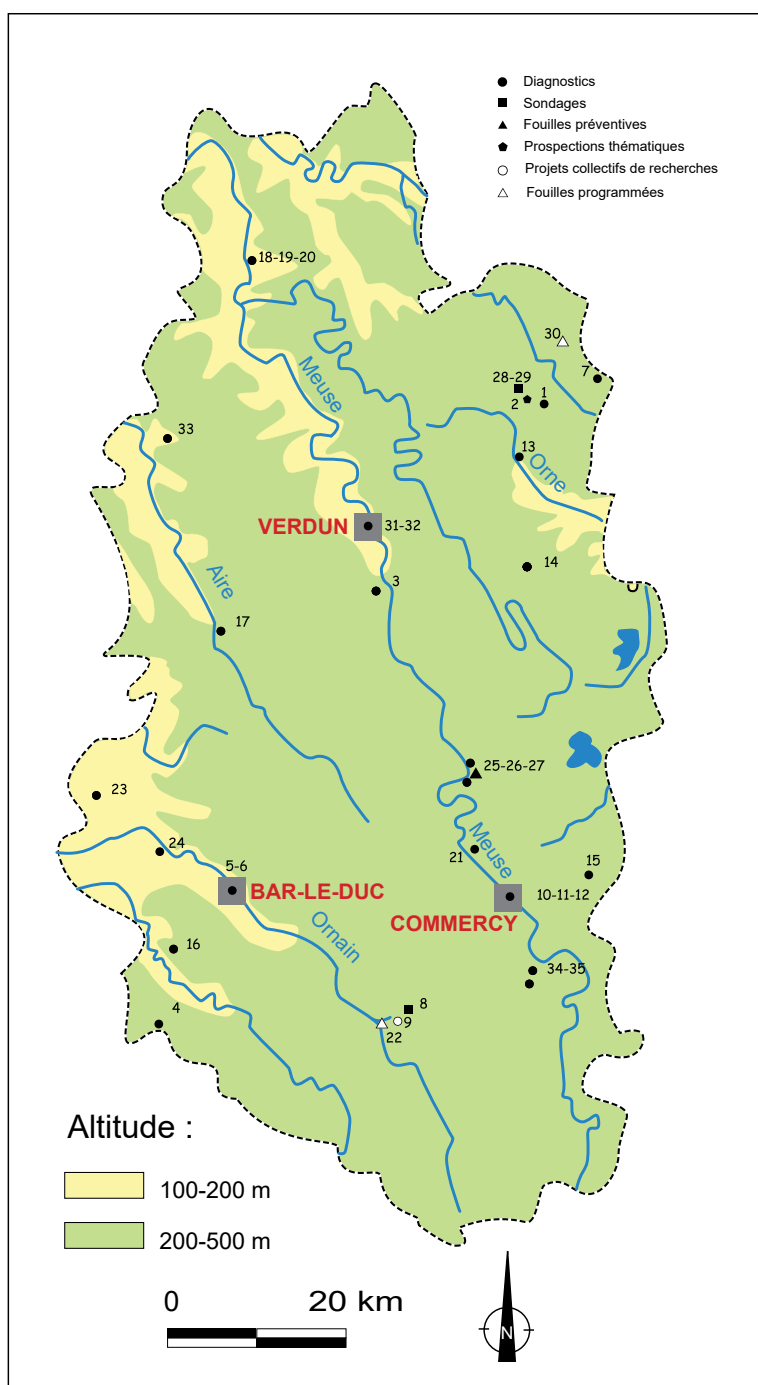
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 8

AMEL-SUR-L'ÉTANG
Rue Maucourant

Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge

La réalisation d'un diagnostic archéologique en amont d'un projet de construction d'une maison individuelle à Amel-sur-l'Étang, rue Maucourant, a permis la mise en évidence de structures archéologiques réparties sur l'ensemble de la parcelle prescrite (2 000 m²). Celles-ci apparaissent à des profondeurs variables comprises entre 0,5 m et 0,8 m, selon le degré de pendage du terrain. Elles s'inscrivent dans le niveau naturel de plaquette calcaire. La zone la plus complexe semble se concentrer dans le quart nord-ouest de l'emprise, où la puissance de recouvrement est la plus importante (jusqu'à 0,8 m). Plusieurs niveaux anthropiques en lien avec des structures excavées, des fosses d'implantation de poteau, des solins de pierres et un mur, ont été découverts.

L'échantillonnage du mobilier archéologique concerne des éléments de céramique culinaire en majorité, du petit mobilier métallique remarquable et des éléments de faune permettant de proposer une première datation

comprise entre la fin de l'Antiquité et le premier Moyen Âge, traduisant alors une pérennité de l'occupation. Les nombreuses recherches réalisées ces dernières années sur Amel permettent de cerner l'occupation antique et d'en comprendre son organisation spatiale. L'hypothèse d'une occupation médiévale était soulevée par l'étude des collections de mobilier collectées lors des différentes campagnes de prospections archéologiques mais aucun site d'habitat pour cette époque n'était localisé jusqu'alors sur le territoire communal. Une étude plus poussée des vestiges découverts lors du diagnostic permettrait de compléter les données, aussi bien spatiales que chronologiques, comme par exemple : l'extension du site antique à l'est de l'esplanade cultuelle (jusqu'à présent cerné au nord et à l'ouest de celle-ci), confirmer la pérennité de l'occupation au premier Moyen Âge, et tenter d'en définir les fonctions (domestique, agricole, artisanale, etc.) aux époques concernées.

Nadège RAMEL

AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON, SPINCOURT

L'agglomération antique de Senon-Amel et son environnement

Dans le cadre du programme de prospection thématique pluriannuel (2015-2018) *L'agglomération antique de Senon-Amel (Meuse) et son environnement*, une mission d'acquisition de données LiDAR a été réalisée en février 2018 par la société Opsia, sur un territoire de 13 173 ha couvrant les principaux massifs forestiers autour de Senon-Amel. Le projet a fait l'objet d'un partenariat financier, scientifique et technique entre l'association des Amis de Senon et du pays de Spincourt (AASPS), l'Office national des forêts (ONF) et le service régional de l'archéologie du Grand Est, site de Metz, qui sont, tous trois, co-propriétaires des données collectées. À l'origine, cette mission LiDAR a été mise en place à l'initiative de l'ONF qui souhaitait effectuer un nouveau relevé LiDAR de la forêt domaniale de Verdun (tranche 1) après une première acquisition réalisée en 2013. Le service régional de l'archéologie et l'AASPS se sont associés au projet pour imager une zone complémentaire (tranche 2) centrée sur la forêt domaniale de Spincourt, attenante à l'ouest à la forêt

de Verdun et bordant à l'est l'agglomération antique de Senon-Amel. En imageant une surface totale d'environ 24 000 ha, cette collaboration a permis de réaliser de substantielles économies d'échelle sur le financement du projet et de mettre en commun l'expertise scientifique ou technique de chacun des partenaires.

Seules les données de la seconde tranche des travaux, centrée sur l'agglomération de Senon-Amel, ont été exploitées dans le cadre de ce programme de prospection thématique. Comme dans d'autres régions du nord de la Gaule, le LiDAR a révélé de nombreuses anomalies microtopographiques d'origine anthropique ou naturelle conservées sous le couvert forestier ancien, susceptibles de contribuer à la reconnaissance de l'environnement de l'agglomération antique de Senon-Amel. Il a notamment permis de détecter une dizaine d'axes routiers anciens inconnus auparavant et de confirmer ou de compléter de nombreux tracés déjà connus par d'autres sources. Dans tous les grands



AMEL-SUR-L'ÉTANG, SENON, SPINCOURT,
l'agglomération antique de Senon-Amel et son environnement
Mardelles et vestiges de parcellaire ancien révélés par le LiDAR en forêt de Spincourt
(cliché : S. RITZ)

massifs situés dans l'emprise du relevé, le LiDAR a révélé de nombreux vestiges de structures agraires et de systèmes de parcelles anciens, reconnus sur une surface de plus de 40 km² et une longueur cumulée de 320 km. Quelques établissements ruraux antiques inédits ont également été détectés sous le couvert forestier et viennent grossir un corpus qui comptait déjà près de 300 sites repérés en prospection pédestre ou aérienne. Le LiDAR a aussi révélé des vestiges d'exploitation du sous-sol, notamment cinq ferriers de bas fourneaux, ainsi que des carrières de calcaire et d'argile présumés antiques. On recense en outre près de 1 300 plateformes de charbonnage, qui évoquent une forte pression sur la ressource forestière, mais dont la chronologie reste presque entièrement à préciser. Le LiDAR a enfin permis de recenser 2 639 dépressions humides fermées (mardelles) ; des structures dont l'origine anthropique ou naturelle reste discutée, mais qui sont susceptibles d'offrir des archives paléoenvironnementales (pollens, macrorestes végétaux, microfossiles, traces de contaminations fécales, etc.) dont l'intérêt a été amplement démontré pour l'étude des paysages anciens en Lorraine. Jusqu'à présent, l'étude de ces structures s'est essentiellement limitée à une série d'analyses spatiales (cartographie

exhaustive selon un protocole normalisé, analyses de distribution spatiale et des contextes d'implantation, relations planimétriques avec d'autres types de vestiges mieux datés [voirie et établissements ruraux antiques], etc.) dont la méthodologie et les résultats sont exposés en détail dans le mémoire de doctorat récemment consacré à l'agglomération antique de Senon-Amel.

On mesure, au travers de ce court bilan, combien le LiDAR a renouvelé l'état des connaissances sur l'environnement anthropique et naturel de l'agglomération antique de Senon-Amel. Cependant, de nombreuses questions restent inaccessibles au travers d'une analyse exclusivement spatiale et nécessitent désormais de collecter de nouvelles données archéologiques et paléoenvironnementales sur le terrain : prospections de vérification sur les établissements ruraux, sondages des vestiges de parcelle, carottage d'une mardelle, prélèvements de charbonnières et de bas-fourneaux. Ces actions sont planifiées dans le cadre des prochaines campagnes du programme de prospection thématique pluriannuel.

Simon RITZ

ANCEMONT

Carrière des fours à chaux de Dugny

Protohistoire

L'opération de diagnostic s'est déroulée sur les communes d'Ancemont et de Dugny-sur-Meuse, communes situées à une dizaine de kilomètres au sud de Verdun et ce, dans le cadre d'un projet d'extension de la carrière des fours à chaux de Dugny. Les sondages archéologiques ont été réalisés sur des terrains situés en contre-haut des fronts de tailles de la carrière, sur des parcelles à usage agricole ou boisées. Le terrain présente une forte déclivité vers le nord et vers le sud, marquant la présence d'un vallon orienté selon un axe est-ouest. L'opération a permis de préciser la dynamique

et la chronologie de comblement de ce vallon. Celui-ci est représenté sur les cartes géologiques. Il semble encore actif à la période Protohistorique ou Antique car il est comblé de limon fin gris contenant des restes charbonneux ainsi que de rares éléments céramiques. Ils sont les indices d'une occupation non observée sur la zone. Par la suite, ce vallon est comblé par l'apport de colluvions stériles composés de grouines calcaires liées par un limon argileux brun.

Laurent VERMARD

ANCERVILLE

Rue de la Forêt

Protohistoire

Préalablement à la construction d'un bâtiment de type industriel, une opération de diagnostic a été prescrite

par le service régional de l'archéologie sur la commune d'Ancerville, rue de la Forêt, sur une superficie de

10 000 m². Les parcelles concernées correspondent à des champs cultivés laissés, en partie, libres de plantation avant l'intervention archéologique. Aucun vestige n'a été mis au jour. Seul un rognon de silex

gris exogène aux formations géologiques du site a été collecté dans le recouvrement supérieur du terrain.

Enora BILLAUDEAU

BAR-LE-DUC

Ferme de Popey

Un diagnostic archéologique, qui a porté sur 5 003 m², a été réalisé au sud-est de l'agglomération de Bar-le-Duc, à moins de 100 m de la voie romaine qui reliait Reims à Metz. Il a été procédé à 15 sondages dans le cadre de cet aménagement. Aucun site ou indice

de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Sylvie THOMAS

BAR-LE-DUC

Parking Sébastopol, rue Sébastopol

Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé rue Sébastopol a été prescrit sur 6 300 m², en amont de la création d'une aire de stationnement/pôle échange de la gare SNCF.

Le projet s'étend entre la rue Sébastopol au sud, un immeuble au sud-est et les lignes de chemin de fer, la gare SNCF et ses accès au nord et à l'est. Il est situé plus ou moins à équidistance de l'Ornain, au sud, et du canal de la Marne au Rhin, au nord.

La présence de réseaux et de perturbations récentes liées à la construction et démolition d'un centre de tri postal ont limité l'intervention sur 3 800 m². Cette surface a été évaluée au travers de huit sondages, deux sur un axe nord-est/sud-ouest et six nord-ouest/sud-est.

Les sondages 4 et 5, au nord, ont touché le secteur fortement bouleversé par le centre de tri. En revanche, les autres tranchées ont pu faire apparaître, sur le substrat, des séquences sédimentaires qui témoignent de terrains à usage agricole encore au XIX^e s.

Dans la seconde moitié de ce siècle, le développement industriel que connaît la ville change radicalement la physionomie du secteur. Il s'exprime ici par la mise en service du canal de la Marne au Rhin, de la gare et de la première ligne de chemin de fer. Les sondages ont permis de relever la mise en place d'une plateforme à l'aide de remblais provenant vraisemblablement du creusement du canal. Ce rehaussement explique la bonne conservation de la séquence stratigraphique.

Lonny BOURADA

BOULIGNY Amermont

Indéterminé

Dans le cadre du projet de construction d'une unité de méthanisation à Boulogny, *Amermont*, un diagnostic archéologique a été prescrit. La prescription concerne les 15 000 m² occupés par le projet.

Le piquetage réalisé par l'aménageur réduit de plus d'un tiers (37 %) la surface prescrite. Dans cette surface piquetée, 31 sondages ont été effectués, pour un taux d'ouverture 8,6 % de la surface diagnostiquée. Tous

ont été terrassés jusqu'au substrat géologique. Un seul d'entre eux renferme un vestige structuré. Il s'agit d'un drain en pierre qui n'a par ailleurs pas pu être daté.

Laurent VERMARD

BOVIOLLES Au Prillot

Âge du Fer

L'opération de sondage, d'une superficie de 433 m², s'est déroulée sur l'éperon calcaire de Châtel qui domine la confluence de l'Ornain et de la Barboure. Les sondages sont localisés au lieu-dit *Au Prillot*, dans la partie sommitale du plateau entre 366 et 369 m d'altitude, dans un secteur actuellement boisé de l'enceinte et à proximité immédiate du rempart.

La fouille du *Prillot* constitue le second volet du programme de fouille prévu dans le cadre du projet collectif de recherche et s'inscrit dans un programme de recherche visant à comprendre le processus d'urbanisation ayant conduit l'essor de l'agglomération de *Nasium*.

Cette campagne de fouille a donc pour premier objectif de cerner le comportement du réseau viaire dans la partie sommitale de l'*oppidum* et sa relation avec le système de fortification. Un second objectif est de caractériser la présence – ou l'absence – d'aménagement pour compléter les connaissances sur la topographie urbaine de l'agglomération gauloise et son évolution. Enfin, un dernier objectif est d'identifier un éventuel noyau d'occupation qui aurait pu perdurer malgré l'abandon du plateau au début de l'Époque augustéenne.

Hormis une fosse détritique contemporaine, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de la campagne 2018. La quantité de mobilier archéologique collectée est également infime. Cette opération a toutefois donné l'occasion de documenter les séquences sédimentaires de la partie sommitale de

l'enceinte ainsi qu'un pierrier et une terrasse agricole présents dans la partie boisée.

Les questionnements motivant une intervention dans l'espace boisé situé au sommet de l'*oppidum* avaient pour but de répondre à plusieurs inconnues quant à la structuration et à l'évolution de l'agglomération gauloise dans un secteur jusque-là inexploré. Pour rappel, le premier objectif visait à cerner le comportement du réseau viaire à l'approche des fortifications. Sur l'emprise des sondages effectués en 2018, l'absence de fossé bordier, de chaussée conservée ou encore d'un alignement de structures marquant la présence d'un élément structurant, indique qu'aucune voirie ne se développe dans l'espace sondé. Cette information laisse préjuger que les axes de communication connaissent une modification de leur tracé dont les modalités n'ont pas pu être documentées mais devant intervenir entre les sondages effectués et la limite de l'espace boisé à l'ouest. L'interruption des sondages, au niveau du chemin actuel, n'a pas permis de vérifier l'existence d'une voirie dans l'axe direct de la porte gauloise. Cet élément, en canalisant les flux de circulation vers l'extérieur de l'enceinte, revêt sans doute un caractère morphogénétique et joue certainement un rôle dans l'implantation de la voirie et de son tracé. Étant l'unique accès à l'*oppidum* depuis l'est, il est envisageable que seul un axe de circulation y conduise. Il est donc envisageable que le réseau de voirie se réduise à un seul axe et que celui-ci coïncide dans ce secteur avec le tracé du chemin moderne. L'importance de ce chemin pour l'activité agricole n'autorisant pas sa condamnation, même temporaire, l'hypothèse que le

réseau de voirie soit circonscrit à un unique tracé n'a donc pas pu être vérifiée mais être supposée.

Un second objectif, par la caractérisation de la présence ou l'absence d'aménagement, était destiné à compléter la topographie urbaine de l'agglomération gauloise. Il s'avère qu'aucune structure en lien avec l'occupation gauloise n'a été documentée, absence à laquelle s'ajoute l'absence de mobilier. L'existence d'un espace vide à proximité immédiate des fortifications peut dès lors s'envisager en tenant évidemment compte de la faible surface explorée et des biais que cela induit.

Enfin, un dernier objectif reposait sur l'identification d'un éventuel noyau d'occupation qui aurait pu durer au-delà de l'abandon généralisé du plateau au début de l'Époque augustéenne. Les sondages menés en 2018 sur l'un des pierriers se développant dans la

partie boisée a montré que l'origine de ces formations n'est pas liée à un noyau d'occupation postérieur mais est le résultat de la mise en culture du plateau. De même, aucun élément mobilier n'accrédite l'hypothèse d'une continuité de l'occupation à l'époque romaine. Le mobilier collecté, hormis les artefacts contemporains, concordent avec l'occupation de La Tène finale (potin, amphore italique).

Les perspectives qui s'ouvrent à la suite de cette campagne reprennent en partie les problématiques déjà développées. Une exploration plus poussée du secteur actuellement boisé devrait permettre de répondre aux principales interrogations liées au développement et à l'organisation de l'agglomération gauloise.

Guillaume ENCELOT

**BOVIOLLES,
NAIX-AUX-FORGES, SAINT-
AMAND-SUR-ORNAIN**
Mutations urbaines à *Nasium* (I^{er} s.
av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.)

Âge du Fer – Gallo-romain

Cette deuxième année d'activité du projet collectif de recherches (PCR) a été essentiellement consacrée à deux actions. La première s'inscrit dans l'axe 4 du PCR, qui visait à documenter la période de mise en place du réseau viaire et des premières formes d'urbanisation de l'agglomération antique. Engagée en 2017 par l'ouverture d'un sondage au lieu-dit *Les Soylières* (sous la responsabilité de M. Legagneux), cette fouille a dû être poursuivie en 2018 afin d'atteindre les niveaux les plus précoces. Elle fait l'objet d'une notice spécifique dans le présent volume.

La seconde action se rattache à l'axe 1 du PCR, dont l'objectif était de compléter les données acquises sur l'*oppidum* suite aux travaux de T. Dechezleprêtre. Plusieurs sondages, placés sous la responsabilité de

G. Encelot, ont ainsi été ouverts dans la partie boisée de la fortification gauloise. Il s'agissait de réaliser un diagnostic de ce secteur qui marque le sommet topographique de l'*oppidum*, et sur lequel la couverture boisée a interdit toute application des méthodes de prospection géophysique. Sur les six sondages réalisés, aucun n'a livré de structure archéologique. Le mobilier se limite à deux potins au sanglier et trois tessons d'amphores italiques. Si les conditions de conservation et/ou le positionnement des sondages pouvaient expliquer cette absence de vestige, l'hypothèse d'un espace vide (lieu de rassemblement ?), situé à l'arrière du *murus gallicus*, peut également être envisagée.

Bertrand BONAVENTURE

COMMERCY
Prieuré du Breuil et
rue Cochard Mourot

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique menée à Commercy, rue Cochard Mourot, a été réalisée dans

l'enceinte de l'ancien jardin botanique du prieuré bénédictin fondé au XI^e s. sur une superficie de 3 050 m².

Elle a permis de mettre au jour, sous les niveaux de terre cultivée, une série de murs implantés sur une ancienne zone humide (cours d'eau ou mare ?). Quelle que soit la nature de cette construction, elle semble avoir été érigée avant 1831, date de réalisation du plan du cadastre napoléonien de Commercy sur lequel elle est absente. Caractéristiques de la présence d'une zone humide (peut-être un bras mort du ruisseau du Breuil), les niveaux envasés sous-jacents ont conservé des aménagements sur pieux de bois. La céramique découverte dans ce même contexte est attribuable aux XIII^e-XV^e s.

Des analyses de macro-restes végétaux ont révélé un spectre carpologique riche et diversifié, marquant la présence d'une végétation fortement anthropisée à proximité du prieuré bénédictin, mais également d'une zone ayant servi de lieu de purge des foyers domestiques traduit par les nombreux restes céréaliers carbonisés issus d'une agriculture bien diversifiée. Le site semble donc avoir été occupé sous diverses formes, d'abord par des constructions puis dédié à des activités agricoles, *a minima*, depuis le XIII^e s. jusqu'à nos jours.

Rachel BERNARD

COMMERCY

Usine Saint-Michel, Les Nacelles et Les Montants des Chauds

Le projet d'aménagement se trouve au sud de la commune au lieu-dit *Les Montants des Chauds*, en rive gauche de la Meuse à quelques centaines de mètres du cours actuel. Le sous-sol est composé de calcaire appartenant à l'Oxfordien moyen (j5-6). Ces niveaux de nature calcaire offrent potentiellement des affleurements de roches siliceuses employées dans les industries préhistoriques, ce dont témoigne au moins

un gisement d'extraction situé à Bussy-la-Côte sur les flancs de coteaux à la périphérie ouest de la ville de Commercy. Au total, 399 sondages archéologiques ont été réalisés sur la surface prescrite de 192 591 m². Aucun site ou indice de site n'a été mis au jour lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

ÉTAIN

Carrière Eurovia

Contemporain

Les projet d'extension d'une carrière au lieu-dit *Le Rond Poirier* à Étain, concerne des parcelles agricoles situées au nord de la commune. L'emprise totale s'étend sur 123 000 m². La prescription archéologique porte sur la totalité de la surface puisque les terrains visés sont situés à moins de deux kilomètres au nord-est de la ville d'Étain, petite agglomération installée sur les bords de l'Orne et née d'un bourg fortifié d'époque médiévale, et située à environ 5 km au sud-est de l'agglomération secondaire antique d'Amel-Senon. Cette dernière phase de diagnostic archéologique, pour le projet de carrière par la société Eurovia, a permis de mettre au jour des structures d'Époque contemporaine de nature variée.

Une fosse de grande dimension atteste de l'activité d'exploitation de calcaire au début du siècle dernier. Des tranchées de la Grande Guerre, ainsi que l'inhumation d'un cheval probablement utilisé pour l'effort logistique, sont à mettre en relation avec la bataille de Buzy-Étain. Des vestiges militaires recensés non loin de la zone d'étude, et dans les environs lors de diagnostic et de fouilles préventives, ne sont pas rares dans la région et surtout en Meuse. Ils témoignent encore aujourd'hui de ces épisodes tragiques bouleversant le XX^e s.

Nadège RAMEL

FRESNES-EN-WOËVRE

À la Vaux

Âge du Bronze – Gallo-romain – Moyen Âge – Moderne

En préalable à l'aménagement au lieu-dit *À la Vaux*, à Fresnes-en-Woëvre, d'un local commercial et de stations de lavage et à carburants, un diagnostic archéologique a été prescrit.

Le village de Fresnes-en-Woëvre prend place dans la plaine de la Woëvre de part et d'autre du Longeau, petit ruisseau orienté ouest/est.

L'aménagement projeté s'étend au sud de la R.D. 904, sur une parcelle rectangulaire de 10 429 m² (85 x 110 m) orientée nord-est/sud-ouest. Ce terrain à usage agricole est délimité au sud par un chemin communal et à l'est par une rangée de maisons privées. Le relief présente un léger pendage vers le Longeau dont le cours actuel est à environ 150 m au sud-ouest.

Le terrain naturel, sur ces anciennes terrasses, est constitué d'alluvions qui prennent la forme de graviers. Sa cote d'apparition varie entre 0,50 m et 1,35 m dans la partie nord du site où il est scellé par des séquences d'argiles de décalcification.

Le terrain a été évalué au travers de 40 sondages ouverts en quinconce au sein de huit lignes orientées nord-est/sud-ouest. Des trous d'obus de la Première Guerre mondiale ont été relevés dans presque tous les

sondages. Dans l'angle nord-est, un réseau de drains a été perçu sous la forme de fossés empierrés au sein de cinq sondages.

Les indices d'occupations plus anciennes, périodes protohistorique, antique et médiévale, ont été mis au jour dans la partie sud de l'emprise. En limite, quatre sondages ont révélé une densité de structures en creux, fosses d'installation de poteau, solins et tranchée de récupération, relativement importante et une séquence sédimentaire complexe associant des niveaux d'occupation et de démolition.

En périphérie de cette zone, du mobilier céramique datant de la Protohistoire a été prélevé dans un sondage au sein de deux structures en creux.

Confronté à nos connaissances historiques, l'essentiel des indices archéologiques doit pouvoir correspondre aux vestiges du hameau de Suzémont attesté dès le XIV^e s. et abandonné au XVII^e s. lors de la Guerre de Trente ans. Le relevé cadastral réalisé en 1819 fait d'ailleurs figurer la parcelle sondée entre les lieux-dits *À Suzémont* et *À Soncourt*.

Lonny BOURADA

GEVILLE

Église Saint-Léger

Moderne – Contemporain

En amont d'un projet d'assainissement et de pose d'un drain le long du bas-côté sud de l'église Saint-Léger de Gironville-sous-les-Côtes, commune regroupée de Geville, un diagnostic archéologique a été prescrit sur 96 m². Il a porté sur la partie sud de l'église paroissiale et a permis de localiser une partie de l'ancien cimetière et d'évaluer sa profondeur d'enfouissement. Cinq sondages ont été pratiqués entre les contreforts. Tous renfermaient des sépultures. Dans tous les sondages, les sépultures apparaissent à partir d'environ 0,2 m sous le niveau de circulation actuel. Neuf inhumations en position primaire ont été observées. Trois d'entre elles ont livré au moins un artefact permettant de les

dater des XVIII^e s. au XIX^e s. Dans la mesure où la consigne était de ne pas fouiller les sépultures mais de se limiter aux données altimétriques et chronologiques, et vu la densité des tombes, il n'a pas été possible de creuser plus profondément, entre les inhumations, pour déterminer l'épaisseur du cimetière et son origine. La très faible hauteur d'apparition des squelettes, qui coïncide avec la cote de dérasement de la maçonnerie qui sert de fondation au mur de clôture, pourrait résulter d'un décapage global lors d'une phase de reconstruction dudit mur de clôture, à l'Époque contemporaine.

Laurent VERMARD

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée sur la commune de L'Isle-en-Rigault, dans la vallée de La Saulx, à mi-chemin entre Bar-le-Duc et Saint-Dizier. Le projet immobilier est situé au lieu-dit *À Nerra*, sur un promontoire qui domine le village ancien et la rivière. Il occupe une surface de 20 713 m².

47 sondages ont été réalisés sur l'ensemble de la zone sondée (taux d'ouverture réel de 11,8 %). Près de 3 000 m² n'ont pu être diagnostiqués pour des raisons techniques liées à la présence de vergers, de chemins et d'une à ligne haute tension.

L'occupation mise au jour est datée du haut Moyen Âge. Elle se caractérise par une série d'au moins trois cabanes excavées associées à des poteaux. On répertorie au moins deux systèmes architecturaux différents caractérisés par un poteau unique central et

l'association de deux poteaux faitiers et quatre poteaux corniers.

L'occupation se situe sur la partie sommitale du projet à une altitude de 187 m environ. Elle est implantée à la rupture de pente observée dans la topographie à la hauteur de la ligne d'arbres fruitiers conservés dans le paysage.

Tous les vestiges sont implantés dans une séquence de calcaire pulvérulent appartenant à la formation (J9a) de calcaire du Portlandien (aujourd'hui dénommé Tithonien supérieur). Les vestiges apparaissent directement sous la terre végétale à une profondeur moyenne comprise entre 0,3 m et 0,4 m.

Franck GÉRARD

Le projet d'aménagement de parcelles à lotir à Lavoye, rue Jean Larcher, concerne d'anciens jardins et une pâture, situés au sud-est du village historique. L'emprise totale du projet s'étend sur près de 5 349 m². Le terrain culmine à environ 206 m d'altitude et présente un léger pendage vers l'ouest, en direction de *L'Aire*.

Ainsi, 15 sondages ont été réalisés au mois de mars 2018. La proximité de la rivière, à l'ouest de la zone prescrite, ainsi que la présence d'une maison, de son mur de clôture et de dépendances, ont contraint à réduire la surface à diagnostiquer à 3 657 m².

La profondeur des sondages varie de 0,6 m à 1,7 m selon le pendage du terrain. Ces niveaux correspondent à la profondeur d'apparition du substrat correspondant aux alluvions et au niveau d'apparition de l'eau. Seule une fondation de mur a été mise au jour. Grâce à la superposition du cadastre ancien (carte de l'état-major de 1820-1866), il apparaît qu'elle correspond à la fondation d'un mur appartenant à une bâtisse, aujourd'hui disparue et dont le niveau de démolition a pu être observé sur la majorité des parcelles prescrites. Aucun autre vestige archéologique n'a été rencontré.

Nadège RAMEL

LION-DEVANT-DUN

Côte Saint-Germain

Indéterminé

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le territoire de la commune de Lion-devant-Dun, préalablement à l'aménagement d'une piste forestière. La prescription du diagnostic porte sur une surface de 3 500 m² correspondant à un linéaire d'environ 850 m et a été réalisée par prospection pédestre.

présence de carrières avec le tracé du chemin en contrebas du plateau. Les matériaux ont été utilisés pour créer un talus d'environ trois mètres de largeur créant ainsi un chemin. Les excavations sont situées tout du long de ce chemin et tendent à disparaître.

Laurent FORELLE

Cette opération a permis de mettre en relation la

LION-DEVANT-DUN

Carrière Christaens, zone 2, La Haute Borne

Âge du Bronze – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Dans le cadre d'un projet global d'exploitation d'une sablière à Mouzay et Lion-devant-Dun, un diagnostic archéologique d'une surface de 54 340 m² a été prescrit à Lion-devant-Dun, *La Haute Borne*.

des foyers d'essartage datables du bas Moyen Âge à l'Époque contemporaine et quatre sont identifiées comme des chablis et sont non datées.

Sur les 154 sondages effectués sur l'emprise du diagnostic, 38 (24 %) renfermaient des anomalies. Après étude, et éviction des vestiges contemporains récents, le nombre de sondages archéologiques est passé à 25 (16 %), pour un nombre total de 49 structures. Parmi celles-ci, 35 sont potentiellement protohistoriques, constituées de fosses d'implantation de poteau ou de fosse indéterminées, 10 sont interprétables comme

Il en ressort que deux types d'occupations ont pu être identifiées dans l'emprise de ce diagnostic. La première correspond à une occupation domestique protohistorique, voire de l'âge du Bronze moyen ou final. La deuxième est liée à l'agriculture et à la technique agraire de l'essartage aux périodes historiques.

Laurent VERMARD

LION-DEVANT-DUN

Carrière Christaens, zone 4, tranche 2, L'Aiguillon

Âge du Bronze – Indéterminé

Dans le cadre d'un projet global d'exploitation d'une sablière à Mouzay et Lion-devant-Dun, un diagnostic archéologique, portant sur une surface de 6 000 m², a été prescrit à Lion-devant-Dun, *L'Aiguillon*.

Beaucoup de traces détectées semblent douteuses ou indéterminées, mais ce diagnostic a tout de même permis de définir au moins deux types d'occupations. La première correspond à une occupation domestique qui a pu être datée de l'âge du Bronze final. La deuxième est liée à l'agriculture et à l'essartage sans qu'il soit possible d'en préciser la ou les dates.

Sur les 14 sondages réalisés lors de cette opération, cinq sont positifs pour un total de 12 anomalies dont dix ont été testées (83 %).

Laurent VERMARD

MECRIN

GAEC du Moulinpierre

Âge du Bronze –
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont de la création d'une station de méthanisation au lieu-dit *Moulin à Pierre* à Mécrin. L'opération a couvert une surface de 20 000 m².

L'opération a révélé la présence de plusieurs vestiges d'époque protohistorique et contemporaine. Il s'agit pour la période protohistorique de structures de type fosses. Elles sont les indices d'une occupation humaine non précisée. Leur datation, établie par le mobilier céramique conservé *in situ*, attribue ces aménagements à la période de l'âge du Bronze final IIa à IIb/IIIa. Il est à noter le caractère peu commun de cette découverte, les sites de cette période étant peu

répertoriés sur le territoire meusien.

Concernant la période contemporaine, celle-ci est illustrée par la mise au jour d'un petit bâtiment quadrangulaire excavé. Les quelques éléments mobiliers militaires observés dans son comblement et son absence sur les clichés aériens de 1931 nous laissent envisager sa destruction entre 1915 et 1931. Ce vestige rappelle l'impact qu'a subi ce territoire durant la Première Guerre mondiale, ultime front contre l'avancée de l'armée allemande.

Enora BILLAUDEAU

NAIX-AUX-FORGES

Nasium, Les Soylières

Gallo-romain

L'opération menée au lieu-dit *Les Soylières* est consacrée à la poursuite de la fouille programmée engagée en 2017 dans le cadre du projet collectif de recherches (PCR) *Mutations urbaines à Nasium*. Elle avait permis de documenter une partie d'une *domus* ainsi que l'axe viaire qui la borde. Cet établissement s'inscrit dans la trame urbaine d'un quartier résidentiel de la ville antique de *Nasium*, dont on estime la superficie à 120 ha. Par ailleurs, *Nasium* constitue la première capitale de cité du peuple Leuque, la seconde étant située à Toul/*Tullum*.

La fouille occupe une superficie de 281 m² et s'inscrit dans la plaine alluviale de l'Ornain, dont le cours actuel se situe à une centaine de mètres. Les vestiges sont particulièrement bien conservés puisqu'ils apparaissent à une vingtaine de centimètres sous la terre arable. Néanmoins, une grande partie de l'emprise est perturbée ponctuellement par des fosses d'épierrement modernes et contemporaines. Ces dernières concernent près de 15 % de la superficie totale de cette opération. Le plan reconnu a permis d'identifier la partie sud-est d'une *domus*, jouxtant une voie qui semble dicter la trame urbaine de ce quartier d'habitation. L'édifice a subi de nombreux remaniements et réaménagements durant son occupation.

Le site est occupé dès la période augustéenne, pour laquelle un premier édifice en matériaux périssables a pu être identifié. Il se matérialise par des tranchées de sablières basses ou solin, ne comportant pas de poteaux porteurs. Le plan général de ce bâtiment n'est pas connu. L'état romain et maçonné qui prendra place par la suite, ainsi que la taille réduite de l'emprise, ne permettent pas de reconnaître les parois principales du bâtiment. Cependant, les cloisons internes identifient trois espaces distincts. La fouille de l'un d'entre eux a permis de restituer une élévation en torchis sur clayonnage orné d'enduit peint blanc à décor de bandes rouges et ocres. Le négatif du clayonnage est resté imprimé au revers de ces plaques picturales.

Au cours du I^{er} s. apr J.-C., les premiers aménagements maçonnés sont reconnus. On retrouve tout d'abord un premier ensemble constitué d'une cave. Peu avant le II^e s. apr J.-C., l'édifice connaît une restructuration et une monumentalisation importantes : ce bâtiment, qui longe la voie romaine, s'organise alors autour d'une large cour de plan carré qui semble présenter les caractéristiques d'un péristyle à colonnade orné d'un décor pictural végétalisé dont de rares fragments d'enduit peint nous sont parvenus. Au sud de cette cour s'ouvre une grande salle rectangulaire dont 75 m² ont



NAIX-AUX-FORGES, *Nasium*, Les Soylières
 Vue aérienne du site à la fin de la campagne 2018
 (cliché : J.-C. SZTUKA)

été reconnus. À l'est, une pièce sur hypocauste mixte par canaux radiants et *suspensura* a ainsi été dégagée avec son *praeformium*. Au sud de cette salle à manger d'hiver, la cave est également restructurée. Alors que son accès se faisait, à l'origine, par un système de trappe depuis le plancher du rez-de-chaussée, un escalier de blocs monolithes en marne verte est aménagé. Enfin, le caractère ostentatoire du bâtiment est renforcé par la toiture de dalles sciées ornée d'un acrotère figuratif représentant un buste féminin visible depuis la rue. Des aménagements postérieurs, comme la mise en œuvre

d'un puits présent dans la cour centrale, viennent témoigner de la longévité de l'occupation de la demeure.

Enfin, c'est au milieu du III^e s. apr J.-C. que cette *domus* est abandonnée et détruite par le feu, phénomène qui semble se généraliser à l'ensemble de ce quartier d'habitation et qui fait échos aux découvertes réalisées sur le temple de Mazeroie distant de 415 m. L'état des recherches tend à témoigner d'un abandon général et massif de *Nasium*, au profit de *Tullum* au cours de la seconde moitié du III^e s. apr J.-C.

Marion LEGAGNEUX

NETTANCOURT

Route de Clermont,
Cub SIVU de la voie romaine

Contemporain

L'opération de diagnostic s'est déroulée à Nettancourt, route de Charmont, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un futur groupe scolaire. Les sondages archéologiques ont concerné un terrain d'environ 0,9 ha situé au nord-ouest du village. Ce dernier est bordé par la R.D. 137C au sud et par des zones boisées, sur les côtés est et ouest. L'emprise s'implante sur une parcelle occupée par une prairie et des cultures. La topographie du lieu est assez

plane. Nous nous situons au pied de la vallée de Fouquignon à une altitude moyenne de 152 m NGF. Les structures mises au jour correspondent à des éléments de drainage et de parcellaires qui prennent la forme de fossés. Ces derniers suivent globalement les orientations du découpage parcellaire observées sur le cadastre napoléonien.

Perrine TOUSSAINT

NEUVILLE-SUR-ORNAIN

Bois de Fraicul, carrière Calcia

Gallo-romain

L'opération de diagnostic s'est déroulée sur la commune de Neuville-sur-Ornain, à 12 km au nord-ouest de Bar-le-Duc.

Deux opérations de diagnostics ont eu lieu sur le site. La première a été réalisée en août 2018 mais il s'est avéré à son issue que les parcelles mises à disposition par l'aménageur ne correspondaient pas aux parcelles faisant l'objet de la prescription. Une seconde opération a donc été programmée en juillet 2019 afin de remédier à ce problème. Les sondages archéologiques ont été réalisés sur des surfaces respectives de 10 246 m² et 12 312 m² sur un coteau situé au sud-ouest du village. L'opération a permis de mettre au jour des vestiges attribuables à la période antique.

Ces structures sont de deux natures et témoignent de l'histoire ancienne de ce territoire. Il s'agit tout d'abord de creusement de type trous de poteau et fossés liés

vraisemblablement à une vaste occupation de type *villa*, parfaitement identifiée en prospection pédestre, ainsi que d'un remblai dont la vocation première semble être le nivellement de cet espace situé en rupture de pente. Celui-ci contient du mobilier entre autres céramique lié à une occupation domestique et attribuable au II^e s. apr J.-C. D'autre part, cette opération a permis la mise au jour d'un paléovallon. Celui-ci semble être comblé, en partie haute et sud des sondages, dès l'époque antique. Il est vraisemblablement encore ouvert en bas de site. À l'issue de l'opération archéologique, tous les sondages ont été rebouchés.

Ces vestiges sont voués à disparaître lors de la future exploitation des terrains à usage de carrière.

Enora BILLAUDEAU

SAINT-MIHIEL

Avenue Pierre de Coubertin, COSEC

Néolithique

Consécutive aux opérations de diagnostic et de décapage, une fouille a été réalisée à Saint-Mihiel,

au lieu-dit *Côte de Bar*, préalablement aux travaux d'extension du COSEC. Couvrant une surface de

600 m² environ, elle a permis de reconnaître neuf fosses et carrières d'extraction du silex oxfordien et les restes d'un petit atelier de débitage.

Les datations radiocarbone (calibrées à sigma), réalisées sur sept d'entre-elles et sur le petit atelier de taille, montrent que la minière est exploitée dès le Néolithique ancien et se poursuit durant toute la période.

On constate également une variation dans les types de produits ébauchés. Ainsi, dans une structure, datée du Néolithique ancien, l'exploitation est exclusivement tournée vers la production de nucléus à lames. Pendant la deuxième moitié du V^e millénaire, l'extraction est principalement destinée à la production de nucléus à lames larges et les premières ébauches de haches apparaissent. Au Néolithique final, l'exploitation est orientée essentiellement vers l'obtention d'ébauches de haches mais des nucléus à éclats sont également

produits de façon marginale. L'apogée de l'exploitation du silex de l'oxfordien meusien est atteinte durant le Néolithique final II et peut être mise en parallèle avec le développement, en Lorraine du nord, du Groupe Mosellan Cordé (GMC) qui semble servir de vecteur pour la diffusion des haches en silex de la Meuse française.

À l'issue de l'opération, l'ensemble des vestiges localisés dans l'emprise initiale a été fouillé. Néanmoins, une partie d'une structure, localisée hors emprise, reste conservée sous l'enrobé du parking. Par ailleurs, des observations faites durant la fouille dans des tranchées (pose de réseau) montrent que des fosses d'extraction sont présentes, à faible profondeur (0,5 m environ), en direction du nord-est et de l'ouest, en direction des zones explorées entre 1972 et 1986.

Thierry KLAG

SAINT-MIHIEL

Rue du docteur Vuillaume

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à l'emplacement du projet d'aménagement d'un supermarché, rue du Docteur Vuillaume, à Saint-Mihiel, n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges archéologiques. Aucun site ou indice de site n'a été identifié lors de cette campagne de diagnostic.

L'intervention portait sur une superficie totale de 9 431 m² et était justifiée par l'importance du contexte Néolithique enregistré sur la commune de Saint-Mihiel.

Franck GÉRARD

SAINT-MIHIEL

Camp des Romains, projet Polmard

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur le territoire de la commune de Saint-Mihiel, préalablement à un projet de construction d'un hangar agricole au lieu-dit *Camps des Romains*. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 2 137 m², avec un taux d'ouverture de 19,5 %, a permis de retrouver des vestiges du premier conflit mondial : un réseau

de tranchées, une casemate, ainsi que les traces d'un bombardement. La position des différentes constructions (tranchée et casemate) laisse à penser que nous sommes à l'intérieur du saillant de Saint-Mihiel, position tenue par les Allemands.

Laurent FORELLE

SENON

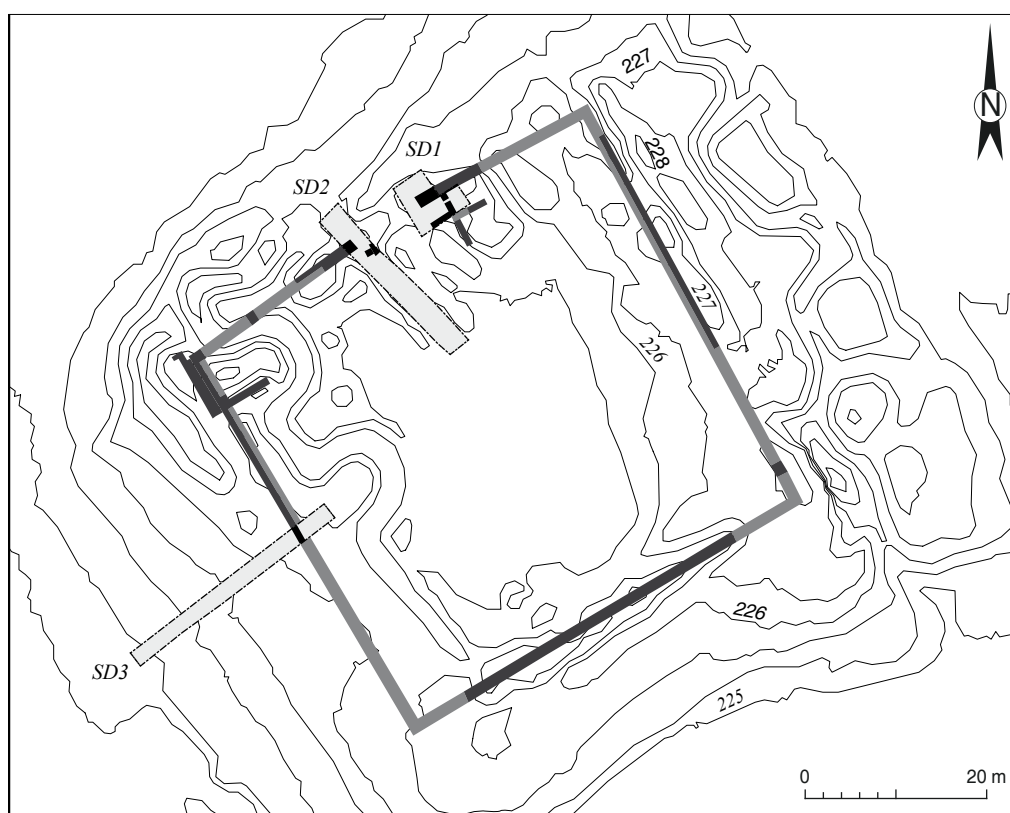
3 place de l'Église et le Bourge,
castrum

Dans le cadre du programme de prospection thématique pluriannuel (2016-2018) *L'agglomération antique de Senon-Amel et son environnement*, de nouvelles recherches ont été conduites sur la fortification tardo-antique du Bourge à Senon, qui avait déjà fait l'objet de fouilles en 1917 et en 1970. Les sondages réalisés du 25 juin au 7 juillet 2018 avaient pour objectif de compléter la documentation et d'évaluer la stratigraphie, sommairement décrite lors des précédentes interventions. Le projet a consisté à ouvrir à nouveau deux sondages non remblayés après la fouille de 1970, auxquels on a ajouté une tranchée supplémentaire sur la façade occidentale de la fortification. Malgré leur petite surface (137 m²), ces sondages ont apporté de nombreuses données nouvelles, dans différents domaines.

L'état de conservation du site est satisfaisant : la fortification a conservé des niveaux de sols sur souvent plus d'un mètre d'élévation. Mais surtout, la construction de l'ouvrage militaire n'a pas totalement détruit les contextes antérieurs, puisque des maçonneries ont été repérées sous les fondations de la fortification. Ces

structures n'ont été que très partiellement explorées, mais il semble s'agir des élévations d'un habitat du Haut-Empire. Alors que le substrat géologique n'a pas été atteint, l'épaisseur de la séquence stratigraphique s'élève déjà à près de 2 m, ce qui fait du Bourge un des secteurs les mieux conservés de la ville antique.

L'architecture de l'édifice était connue dans ses grandes lignes depuis 1917. Il s'agit d'une enceinte carrée d'une cinquantaine de mètres de côté, reliant vraisemblablement quatre tours d'angle selon le modèle du *quadriburgium*. Ce point a pu être confirmé, non pas par la fouille, mais par l'étude documentaire : la carte des Naudin figure effectivement quatre tours d'angle. La chronologie d'un hypocauste déjà vu en 1970 a été révisée : il est désormais établi que cet équipement est contemporain de la fortification. Il s'agit sans doute d'un petit édifice balnéaire comme à Schaan (Liechtenstein), où un ensemble similaire a été mis au jour dans un *quadriburgium* de dimensions comparables. Le dispositif de fondation du rempart n'est pas uniforme : la tranchée de fondation est comblée par un simple hérisson de dalles calcaires le



SENON, 3 place de l'Église et le Bourge, castrum
Plan des sondages réalisés en 2018 sur la fortification
tardo-antique du Bourge à Senon (DAO : S. RITZ)

long du mur ouest, tandis que l'élévation du mur nord repose sur des blocs de grand appareil remployés. Cette fondation plus puissante semble servir à soutenir les charges importantes du dispositif d'accès à la fortification. Les comparaisons indiquent qu'il s'agissait probablement d'une tour-porche, mais celle-ci a été entièrement récupérée. D'autres blocs de moyen ou grand appareil découverts dans les niveaux de démolition de l'édifice présentent des feuillures ou des logements d'encastrement pour des poutres. Ils indiquent un large emploi d'ossatures en bois dans la construction, peut-être pour des casernements en matériaux périssable, comme le suggèrent les comparaisons et la découverte de plusieurs socles de poteaux en 1917. La façade extérieure du rempart est munie de joints regarnis, tirés au fer et peints en rouge. Cette technique présente un intérêt sanitaire, mais indique aussi qu'une préoccupation esthétique intervient dans la construction de ce type d'ouvrage.

La chronologie de l'édifice a pu être précisée. Les découvertes céramiques et numismatiques indiquent que la fortification a eu une durée de vie courte, comprise entre 275 et 330 apr. J.-C. La comparaison du mobilier avec celui de contextes régionaux bien datés réduit encore cet intervalle et suggère que l'occupation se limite aux années 280/290 à 310/320 apr. J.-C. La militarisation de l'agglomération semble donc intervenir au tournant du IV^e s. plutôt que dans les années 260-270, comme on le pensait jusqu'à présent.

La contextualisation des découvertes souligne leur importance au niveau local et régional. L'ouvrage semble s'inscrire dans une ligne de fortifications routières, destinée à sécuriser la liaison entre les voies Reims-Metz et Reims-Trèves, sur laquelle se trouve également la fortification de Saint-Laurent-sur-Othain. Cette mise en défense de l'*hinterland* marque le début du déclin du réseau urbain secondaire des cités du nord-est de la Gaule, dans la mesure où elle entérine la disparition des équipements collectifs de ces villes : les grands blocs remployés en fondation proviennent des nécropoles et édifices publics de Senon et indiquent que ceux-ci n'étaient déjà plus en usage lors de la construction de la fortification. L'habitat se maintient encore pendant au moins une génération après la destruction de la fortification, jusque dans les années 350 apr. J.-C. à Senon et jusqu'à la période valentinienne dans le site voisin d'Amel. Au niveau régional, on observe parallèlement l'émergence de nouveaux centres : Verdun, plus facile à défendre et située sur un axe fluvial important – crucial dès lors que le réseau viaire n'est plus sûr, est promue au rang de chef-lieu d'une nouvelle cité autonome, sans doute au moment de la partition de la Gaule Belgique sous Dioclétien ou Constantin.

Simon RITZ

SENON LiDAR

Gallo-romain

Dans le cadre du programme de prospection thématique pluriannuel (2015-2018) *L'agglomération antique de Senon-Amel et son environnement*, une mission d'acquisition de données LiDAR a été réalisée en février 2018 par la société Opsia, sur un territoire de 13 173 ha couvrant les principaux massifs forestiers autour de Senon-Amel. Le projet a fait l'objet d'un partenariat financier, scientifique et technique entre l'association des Amis de Senon et du pays de Spincourt (AASPS), l'Office national des forêts (ONF) et le service régional de l'archéologie Grand Est (SRA), site de Metz, qui sont tous trois copropriétaires des données collectées. Au départ, cette mission LiDAR a été mise en place à l'initiative de l'ONF, qui souhaitait effectuer un nouveau relevé LiDAR de la forêt domaniale de Verdun (tranche 1), après une première acquisition réalisée en 2013. Le SRA et l'AASPS se sont associés au projet pour imager une zone complémentaire (tranche 2) centrée sur la forêt domaniale de Spincourt,

attenante à l'ouest à la forêt de Verdun et bordant à l'est l'agglomération antique de Senon-Amel. En imageant une surface totale d'environ 24 000 ha, cette collaboration a permis de réaliser de substantielles économies d'échelle sur le financement du projet et de mettre en commun l'expertise scientifique ou technique de chacun des partenaires.

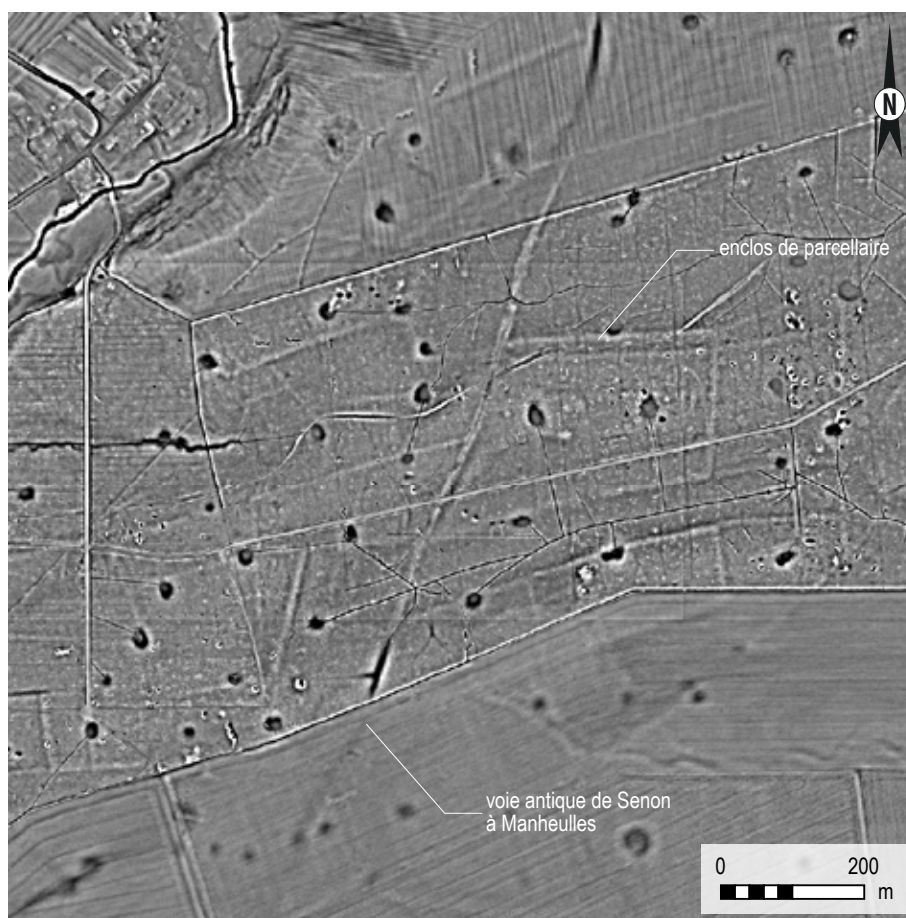
Seules les données de la seconde tranche des travaux, centrée sur l'agglomération de Senon-Amel, ont été exploitées dans le cadre de ce programme de prospection thématique. Comme dans d'autres régions du nord de la Gaule, le LiDAR a révélé de nombreuses anomalies micro-topographiques d'origine anthropique ou naturelle conservées sous le couvert forestier ancien, qui sont susceptibles de contribuer à la reconnaissance de l'environnement de l'agglomération antique de Senon-Amel. Il a notamment permis de détecter une dizaine d'axes routiers anciens inconnus auparavant

et de confirmer ou de compléter de nombreux tracés déjà connus par d'autres sources. Dans tous les grands massifs situés dans l'emprise du relevé, le LiDAR a révélé de nombreux vestiges de structures agraires et de systèmes de parcelles anciens, reconnus sur une surface de plus de 40 km² et une longueur cumulée de 320 km. Quelques établissements ruraux antiques inédits ont également été détectés sous le couvert forestier et viennent grossir un corpus qui comptait déjà près de 300 sites repérés en prospection pédestre ou aérienne. Le LiDAR a également révélé des vestiges d'exploitation du sous-sol, notamment cinq ferriers de bas fourneaux, ainsi que des carrières de calcaire et d'argile présumés antiques. On recense en outre près de 1 300 plateformes de charbonnage, qui évoquent une forte pression sur la ressource forestière, mais dont la chronologie reste presque entièrement à préciser. Le LiDAR a enfin permis de recenser 2 639 dépressions humides fermées (mardelles) ; des structures dont l'origine anthropique ou naturelle reste discutée, mais qui sont susceptibles d'offrir des archives paléoenvironnementales (pollens, macrorestes végétaux, microfossiles, traces de contaminations fécales, etc.) dont l'intérêt a été amplement démontré pour l'étude des paysages anciens en Lorraine. Jusqu'à présent, l'étude de ces structures s'est essentiellement

limitée à une série d'analyses spatiales (cartographie exhaustive selon un protocole normalisé, analyses de distribution spatiale et des contextes d'implantation, relations planimétriques avec d'autres types de vestiges mieux datés [voirie et établissements ruraux antiques], etc.) dont la méthodologie et les résultats sont exposés en détail dans le mémoire de doctorat récemment consacré à l'agglomération antique de Senon-Amel.

On mesure, au travers de ce court bilan, combien le LiDAR a renouvelé l'état des connaissances sur l'environnement anthropique et naturel de l'agglomération antique de Senon-Amel. Cependant, de nombreuses questions restent inaccessibles au travers d'une analyse exclusivement spatiale et nécessitent désormais de collecter de nouvelles données archéologiques et paléoenvironnementales sur le terrain : prospections de vérification sur les établissements ruraux, sondages des vestiges de parcelle, carottage d'une mardelle, prélèvements de charbonnières et de bas-fourneaux. Ces actions sont planifiées dans le cadre des prochaines campagnes du programme de prospection thématique pluriannuel.

Simon RITZ



SENON, LiDAR

Vestiges de parcelle adossés à une voie antique révélés par le LiDAR dans la forêt communale d'Amel-sur-l'Étang (cliché : S. RITZ)

SPINCOURT

Cimetière provisoire de la Grande Guerre, rue du Mont

Contemporain

En 2017, la fouille d'un cimetière provisoire de la Grande Guerre, réalisée sur ce secteur, avait identifié des sépultures primaires (cf. *Bilan scientifique régional Grand Est 2017*, pp. 333-334). À la demande de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), ces inhumations ont donc fait l'objet d'une fouille programmée.

Avant même que la fouille ne débute, un certain nombre d'observations, qui avaient pu être faites sur le terrain comme en archives, plaident pour une utilisation funéraire de cet espace aux lendemains de la bataille de Spincourt du 25 août 1914.

Le décapage de la zone prescrite a permis de mettre au jour 50 cercueils : 14 étaient vides de tout ossement et 36 contenaient un ou plusieurs individus. Sur ces 36 cercueils, 6 ne présentaient que quelques petits ossements, vestiges oubliés lors du transfert des corps, 11 cercueils contenaient un seul individu, 19 cercueils contenaient les restes de plus d'un individu (jusqu'à 4) et des os surnuméraires pouvant être attribués à des fragments anatomiques.

Deux rangées de cercueils ont été installées de part et d'autre d'une allée centrale. L'orientation des sépultures est unique selon un axe est-ouest et la position des individus varie en fonction de l'emplacement par rapport à l'allée, soit tête vers l'est, soit la tête vers l'ouest.



SPINCOURT, cimetière provisoire de la Grande Guerre, rue du Mont

Vue générale des tombes mises en évidence lors de l'opération réalisée en octobre 2018
(cliché : M. SIGNOLI)

L'ensemble des artefacts retrouvés dans les cercueils objectivent l'inhumation de soldats français morts durant les premiers mois du conflit. Ainsi, tous les objets exhumés appartiennent à l'équipement militaires français : boutons d'uniformes, boucle de ceinturon, cartouchières, pantalon en drap de laine garance, baïonnette modèle 1886, brodequins réglementaires. Seules des cartouches françaises pour fusil Lebel ont été retrouvées sur le site et les marquages observés sur les étuis attestent d'une fabrication antérieure à 1914. Quelques objets « civils » ont également été retrouvés : médaille religieuse et monnaies.

Seulement deux éléments permettent d'avoir des précisions sur l'identité et/ou les affectations régimentaires de ces soldats. Dans la sépulture 501 a été retrouvée la plaque d'identité d'un soldat. Dans la sépulture 512, ont été exhumées les pattes de collet portant le numéro du 130^e régiment d'infanterie. Ces numéros, brodés en cannetilles, correspondent au col de la veste d'un officier.

Concernant l'étude des traumatismes, une origine balistique a pu être confirmée pour 11 individus et deux individus présentent des traumatismes par arme blanche de type baïonnette.

Les soldats retrouvés à Spincourt ont également fait l'objet d'une étude microbiologique pour tenter d'appréhender leur état sanitaire, ce qui a permis de montrer que l'un d'entre eux était porteur de *Clostridium septicum* en lien avec une blessure infectée et une septicémie en cours et que d'autres portaient les traces de virus de la grippe.

Cette opération archéologique a permis de clôturer ce dossier complexe et sensible en restaurant l'accessibilité du terrain à son propriétaire, tout en respectant une approche scientifique interdisciplinaire : anthropologie, archéologie, histoire, etc. Enfin, et cela est tout aussi essentiel, cette fouille s'inscrit dans une approche mémorielle en accord avec les missions de l'ONACVG, offrant la possibilité de donner une sépulture perpétuelle aux soldats qui avaient été initialement inhumés sur ce site de façon provisoire.

Michel SIGNOLI

VERDUN

Sainte-Catherine, phase 2 (cour), Saint-Sauveur

Haut Moyen Âge –
Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Le projet d'extension de l'EPHAD Sainte-Catherine de Verdun a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique portant en partie sur du bâti (818 m²) et sur du terrassement (403 m²). La partie qui nous intéresse concerne cette dernière. Un seul sondage a pu être réalisé, d'une surface limitée, en raison de la nécessité de créer des paliers de sécurité. Aussi, si le taux d'ouverture au début du sondage est de 10,1 % de la surface prescrite, il passe très rapidement à 3,8 % après un mètre de terrassement.

Malgré ces contraintes, les résultats obtenus montrent tout l'intérêt de cette intervention. Sur les 3,5 m de stratigraphie étudiée, nous avons pu diviser les vestiges selon quatre grandes phases typologiques d'occupations s'étalant de l'époque mérovingienne à l'époque contemporaine. Vu le mobilier gallo-romain résiduel des premiers niveaux observés et l'étude géotechnique, il est probable qu'une occupation antérieure soit présente sous la cote de fond de fouille.

Si le début de l'époque mérovingienne est peut-être lié à des occupations domestiques, au moins à partir du VII^e s., le secteur semble historiquement constituer un pôle d'inhumations. À partir du milieu du haut Moyen Âge, cette fonction va de pair avec l'édification d'un bâtiment majeur. Le type de construction employé lui confère un caractère public. Il est alors tentant de faire correspondre cet édifice à l'une des phases de la Maison-Dieu Saint-Sauveur que le poète Venance Fortunat fait exister dès le VI^e s. et dont la première mention écrite est datée de 1093.

Les observations faites lors du diagnostic montrent l'abandon de son utilisation comme espace funéraire vers le X^e-XII^e s. Cela correspond à l'édification de l'église paroissiale Saint-Sauveur quelques mètres au sud. Cette construction semble avoir entraîné le déplacement de l'aire sépulcrale de la Maison-Dieu vers le cimetière paroissial.

Le bâtiment public semble faire l'objet d'une reconstruction sur ses bases vers la fin X^e-XII^e s. On est tenté de rapprocher cette étape de l'incendie du quartier mentionné en 1120.

À partir des XIII^e-XV^e s., les vestiges mis au jour montrent une reconstruction d'un hospice plus en harmonie avec l'édification de la Chapelle Sainte-Catherine datée elle aussi du XIV^e s. Le bâtiment de cette époque semble démoli à la fin du Moyen Âge ou peut-être à l'Époque moderne ; il est probablement sacrifié au profit de la construction de l'hospice tel qu'il nous est parvenu.

En dehors de nous renseigner sur la chronologie des événements verdunois, ce diagnostic présente deux intérêts majeurs. Le premier, c'est la découverte d'un établissement hospitalier bien conservé daté du haut Moyen Âge. Le fait est assez rare pour qu'il mérite d'être souligné. Le second intérêt, c'est la mise en évidence, notamment à travers les vestiges mobiliers du haut Moyen Âge, de plusieurs activités artisanales du secteur tel que le travail de l'os mais surtout celui lié à la métallurgie des alliages cuivreux. Pour cette dernière, il s'agit peut-être d'un simple bruit de fond de la présence de ce travail au-delà de l'emprise sondée, notamment dans le quartier de l'impasse Couguay voisin, découverte et fouillée en 2013. Dans tous les cas, les premiers indices de cette activité mis au jour dans ce diagnostic, d'époque mérovingienne, sont bien antérieurs à ceux de la fouille menée en 2013, dont les premiers éléments dateraient du XII^e s. Ce diagnostic a levé une infime partie mais non moins intéressante du voile qui couvre l'histoire de Verdun, notamment au Moyen Âge, et permet d'élargir le champ d'investigations sur les recherches liées à la métallurgie du cuivre et ses alliages.

Laurent VERMARD

VERDUN

SCI des Augustins

Moderne – Contemporain

L'opération archéologique n'a pas pu être effectuée à l'emplacement d'un projet immobilier envisagé sur

un terrain de 1 100 m², au centre-ville de Verdun, sur les bords de la Meuse, les terrassements ayant été

déjà réalisés avant le diagnostic. Le service régional de l'archéologie a par conséquent prescrit un suivi archéologique des travaux de forage des pieux de fondations, dans les sédiments hydromorphes présumés d'Époque moderne, médiévale voire antérieure, stratifiés, situés en tête d'île entre deux bras de canaux (canal des Augustins et Meuse). Cette localité est connue pour la forte densité de vestiges archéologiques découverts lors de différents aménagements de la ville, notamment pour les périodes médiévales et gallo-romaine.

Le suivi de trois forages, en cours de réalisation le long de la rue, n'a pas techniquement permis de faire des observations utiles à l'archéologie des niveaux profonds. Le reste de la parcelle avait déjà été décaissé et remblayé par une plateforme empierrée sur environ 1 m d'épaisseur, sans surveillance archéologique et environ un tiers des pieux de fondations avaient déjà été forés et coulés.

Les terrassements effectués sur plus de 2,5-3 m de profondeur par rapport au niveau supérieur situé le

long de la rue Schleiter, ont permis néanmoins la découverte, sur le flanc sud-est du terrain, en coupe, d'un ancien mur de quai qui a pu correspondre à un état XVIII^e s. de quai de la Meuse, ainsi que d'un mur de parcellaire en appui sur le mur de quai précédent, perpendiculairement, suivi d'un mur de bâtiment arasé, sur la limite de propriété.

Le plan cadastral de 1841 montre que la parcelle originelle, qui était bâtie le long de l'ancienne « rue de la Rivière », a été par la suite agrandie sur un tiers de sa superficie, vers la pointe en aval de l'île comprise entre le canal des Augustins à l'ouest et de celui de la Meuse canalisée à l'est. Les anciens plans du XVIII^e s. confirment cet atterrissement.

Très peu de mobilier a été récolté dans les niveaux de démolition et de remblais mis au jour dans cette coupe, mais les quelques éléments pourraient dater ces aménagements des XVIII^e et XIX^e s.

Jean-Denis LAFFITE

VERY À la Plante

Le diagnostic (578 m²) réalisé à Véry, au lieu-dit *À la Plante*, a permis d'observer deux anomalies naturelles sans lien avec l'archéologie.

Sylvie THOMAS

VOID-VACON Sous Voinet, La Gravière, lotissement communal

Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique de Void-Vacon, aux lieux-dits *Sous Voinet* et *La Gravière*, a été prescrite sur une surface de 27 300 m².

Elle a permis de mettre au jour un réseau de tranchées militaires et de drains datant probablement de la Seconde Guerre mondiale au nord-ouest de l'emprise. Ces aménagements pourraient être relatifs aux combats

opérés entre l'armée allemande et l'armée française les 17 et 18 juin 1940 à proximité de la route qui relie les villages de Vacon et de Sauvoy. Des structures et anomalies de type fossés/drains, chablis et piégeage de sédiments d'époques indéterminées ont été également observées dans la partie sud-ouest de la parcelle.

Rachel BERNARD

VOID-VACON

Côte des Vignes,
lotissement communal

L'opération de diagnostic archéologique menée à Void-Vacon, *Côte des Vignes*, a été réalisée sur une surface de 35 350 m². Elle a permis de mettre au jour des aménagements de murs de terrasses et de drains dans un contexte de forte pente naturelle (21 %). Un bâtiment en pierres, couvrant une surface de 13 m², et encore partiellement en élévation dans la parcelle, est

probablement en lien avec des pratiques culturelles ou d'élevage.

Seul le toponyme *Côte des Vignes*, présent sur le plan cadastral napoléonien daté de 1845, apporte des indications sur la pratique de la viticulture *in situ*.

Rachel BERNARD

MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1310903	AMANVILLERS, rue des Carrières	Xavier PETIT (MM)	OPD			1
1310952	ARGANCY, lotissement Le Domaine d'Argancy	Michiel GAZENBEEK (INR)	OPD	5-10	PRO-GAL-HMA	2
1311012	ARS-LAQUENEXY, route d'Aubigny	Francis VORREUX (MM)	OPD		IND	3
1310895	ARS-SUR-MOSELLE, 1 rue du Moulin	Gilles ROLLIER (INR)	FPREV	10	MA-MOD-CON	4
1310902	AUDUN-LE-TICHE, carrière Cogesud, tranche 1, Witum et Hollandroit	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			5
1310763	AUGNY, plateau de Frescaty, pointe sud, tranche 1, phase 1	Élise MAIRE (MM)	OPD			6
1310922	AUGNY, MARLY, plateau de Frescaty	Johann MAUJEAN (MM)	OPD	5-14	BRO-CON	7
1310836	AUMETZ, place du 11 novembre	Marie FRAUCIEL (INR)	OPD	10-14	HMA-MOD-CON	8
1310982	BASSE-RENTGEN, rue de la Fauvette	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD	5	BRO	9
1311006	BLIESBRUCK, agglomération antique	Sonia ANTONELLI (UNI)	PCR	1-2-4-5-9-10-14	PRE-NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD	10
1310937	BLIESBRUCK, lotissement Le Muehlberg, tranche 1	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	5-10-14	FER-GAL-CON	11
1311039	BOULAY-MOSELLE, lotissement d'activités, rue du Général Rascas	Karine BOULANGER (INR)	OPD	14	CON	12
1311068	BUDING, KLANG, VECKRING, route forestière, parcelles 12-13-14-15-30-31-29-28-27-219-10-9-8	Laurent FORELLE (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	13
1310840	BUHL-LORRAINE, SARRE-BOURG, lotissement d'activités économiques bicommunal Arti'Sar, tranche 1 et 2	Luc SANSON (INR)	OPD	5-10-14	PRO-GAL-MOD	14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1311022	CATTENOM, Husange, rue de la Scierie	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	10	HMA-MA	15
1310923	CONDE-NORTHEN, 2 rue des Jardins	Magali MONDY (INR)	OPD			16
1311064	CONTZ-LES-BAINS, Wampesbongert	Renée LANSIVAL (INR)	OPD	4-5-14	NEO-CHA-BRO-MOD-CON	17
1310926	CORNY-SUR-MOSELLE, route de Fey, les Émigrés	Olivier FAYE (INR)	OPD			18
1310841	CORNY-SUR-MOSELLE, rue de la Fontaine	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5-10-14	FER-GAL-HMA-MOD-CON	19
1311067	CORNY-SUR-MOSELLE, zone de compensation du lotissement Le Clos de la Fontaine	Sébastien VILLER (INR)	OPD	10-14	GAL-MA-MOD-CON	20
1310938	COURCELLES-CHAUSSEY, lotissement Les Jardins de Courcelles, tranche 1, À la Lâche, allée des Mimosas, rue des Iris	Franck GÉRARD (INR)	OPD			21
1310939	COURCELLES-CHAUSSEY, lotissement Les Jardins de Courcelles, tranche 2, à la Lâche, rue des Roses	Franck GÉRARD (INR)	OPD			22
1310875	COURCELLES-SUR-NIED, rue des Mésanges	Nadège RAMEL (INR)	OPD			23
1310981	CREUTZWALD, ZAC du Warndtpark, tranche 1, phase 2	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	6-10	GAL	24
1310908	DIEUZE, ZAC de la Sablonnière, La Haute Borne, tranche 1	Michiel GAZENBEEK (INR)	OPD	5-10	PRO-GAL	25
1311053	ENNERY, TRÉMERY, rue Joseph Cugnot	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	5-10-14	PRO-GAL-MA-MOD-CON	26
1311049	FÉY, lotissement Le Pré des Seigneurs II	Élise MAIRE (MM)	OPD			27
1310910	FLORANGE, 7 rue Lavoisier	Sébastien VILLER (INR)	OPD			28
1310892	FLORANGE, rue du Moulin Saint-Pierre	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	4-5	NEO-PRO	29
1311023	FOLSCHVILLER, PONTPIERRE, TRITTELING-REDLACH, Schnec-knetzel-Grossetzel, Waeldchen et Grosshek	Magali MONDY (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	30
1311044	FORBACH, EHPAD, Pfaffenloch	Magali MONDY (INR)	OPD			31
1311011	HAM-SOUS-VARSBERG, rue de Lorraine	Magali MONDY (INR)	OPD			32
1310915	HAMBACH, rue de l'Église	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD			33
1310901	HASELBOURG, 41-42 rue Principale	Magali MONDY (INR)	OPD			34

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1311046	HAUCONCOURT, sablière Hergott, la Raffinerie	Luc SANSON (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO	35
1311058	HETTANGE-GRANDE, rue du Faubourg de La Rastenne	Enora BILLAUDEAU (INR)	OPD	14	MOD-CON	36
1311057	HETTANGE-GRANDE, ZAC de Hettange-Grande, tranche 3, Rutenreiser	Nadège RAMEL (INR)	OPD			37
1310940	IPPLING, lotissement Baechel, tranche 1	Olivier FAYE (INR)	OPD			38
1310916	KAPPELKINGER, lotissement Les Alouettes, Wiesgrub	Magali MONDY (INR)	OPD			39
1310969	KIRSCHNAUMEN, Evendorff, lotissement Saint-Michel	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	14	CON	40
1311052	KNUTANGE, Coteau Sainte-Barbe, tranche 1	Nadège RAMEL (INR)	OPD			41
1310928	LA MAXE, 2 rue de la Grange-aux-Dames	Marianne ESCOFFIER (MM)	FPREV	5-10-14	FER-MA-MOD-CON	42
1310906	LAQUENEXY, groupe scolaire	Élise MAIRE (MM)	OPD			43
1311024	LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, rue des Alliés, abbaye Saint-Martin	Renée LANSIVAL (INR)	OPD	8-14	MA-MOD-CON	44
1310936	LORQUIN, carrière EQIOM, les Grandes Friches	Magali MONDY (INR)	OPD	14	CON	45
1310941	MANOM, maison Rouge	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	14	CON	46
1311031	MARLY, lotissement Les Hameaux de la Roseraie, tranche 1, Les Hauts de Vannonchamps	Michiel GAZENBEEK (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL	47
1310847	MARLY, rue de la ZAC Mermoz	Francis VORREUX (MM)	OPD			48
1310890	METZ, 9-11 place Saint-Louis	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	10-14	MA	49
1311060	METZ, 13 rue du Coupillon, rue du Sansonnet, tranche 1	Élise MAIRE (MM)	OPD			50
1310955	METZ, 150 avenue André Malraux	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	OPD	6-9	GAL	51
1311062	METZ, 150 avenue André Malraux	Arnaud LEFEBVRE (INR)	FPREV	6-9	GAL-MA-MOD	52
1310921	METZ, points d'apport volontaire (PAV), rues Belle-Isle, boucherie Saint-Georges, places Gabriel Hocquard, Saint-Vincent et Saint-Martin	Simon SEDLBAUER (MM)	FPREV			53
1310978	METZ, points d'apport volontaire (PAV), quartier du Sablon	Johann MAUJEAN (MM)	FPREV	6-9-14	GAL-HMA-MA-MOD-CON	54
1311069	METZ, rue de Bourgogne	Xavier PETIT (MM)	OPD			55

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1310905	METZ, ZAC casernes Desvallières, route de Lorry	Francis VORREUX (MM)	OPD	9-11-14	MA-MOD-CON-IND	56
1310954	METZ, Vallière, 64 rue Jean-Pierre Jean	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	4-14	MES-CON	57
	METZ, les sigillées italiques de Metz	Sandrine MARQUIÉ (MM)	PT	9	GAL	
1311020	MITTELBRONN, 24 rue de Phalsbourg	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	14	MOD-CON	58
1310842	MONDELANGE, rue de Metz	Franck GÉRARD (INR)	OPD	4-6-10	NEO-PRO-GAL-HMA	59
1311036	MONDELANGE, rue de Metz	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	FPREV	5-10-14	BRO-FER-GAL-HMA-MOD	60
1311025	MOYEUVRE-GRANDE, ZAC les Jardins de Sainte-Ségolène, site 2, Froidcul	Olivier FAYE (INR)	FPREV	10-14	GAL-CON	61
1311000	NIDERVILLER, La Faïencerie	Michiel GAZENBEEK (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	62
1310993	NORROY-LE-VENEUR, Bois de Jacquemignon	Marc GRIETTE (BEN)	SD	1	PAL	63
1310964	OGY, MONTOY-FLANVILLE, route de Flanville, le Patural	Sébastien VILLER (INR)	FPREV	4-5-7-10-14	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	64
1310968	ORMERSVILLER, rue Almeck	Magali MONDY (INR)	OPD	14	MOD-CON	65
1310927	ORNY, lotissement Le Domaine des Lys, rue du Stade, tranche 1	Rachel BERNARD (INR)	OPD	14	CON	66
1310953	PHALSBOURG, Les Chaudières	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	67
1311037	POMMÉRIEUX, lotissement Le Clos du Verger, tranche 1	Nadège RAMEL (INR)	OPD			68
1311038	POMMÉRIEUX, lotissement Le Clos du Verger, tranche 2	Nadège RAMEL (INR)	OPD			69
1311001	POMMÉRIEUX, Sous les Hayes	Rachel BERNARD (INR)	OPD	14	CON-IND	70
1310980	POUILLY, ruelle du Thym	Christian DREIER (MM)	OPD	4-5-14	CHA-FER-MOD-CON	71
1310979	POURNOY-LA-CHÉTIVE, lotissement Le Clos du Verger	Xavier PETIT (MM)	OPD	5-10-14	BRO-FER-MA-MOD-CON	72
1310907	RAVILLE, rue des Trois Cantons, La Glacière	Yannick MILERSKI (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	73
1310942	RICHEMONT, route de Boussange et rue de Bévange	Nadège RAMEL (INR)	OPD	4-5-14	NEO-FER-CON-IND	74
1311073	ROUSSY-LE-VILLAGE, Wasen	Franck GÉRARD (INR)	OPD			75
1311021	SAILLY-ACHÂTEL, Achâtel, chemin rural	Luc SANSON (INR)	OPD	14	CON	76

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1310967	SAINT-HUBERT, abbaye cistercienne de Villers-Bettlach	Agnès CHARIGNON (INR)	PT	8-10-14	MA-MOD	77
1311065	SAINT-BARBE, 3 rue du Petit Marais	Rachel BERNARD (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	78
1311061	SARRALTROFF, lotissement Les Prunelles	Yannick MILERSKI (INR)	OPD			79
1310899	SARREBOURG, lotissement d'activités des Terrasses, Porte des Vosges, Au-dessus des Étangs	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	FPREV	4-5-10	MES-FER-GAL	80
1310917	SARREGUEMINES, rue des Tirailleurs	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			81
1311010	SARREGUEMINES, rue Jean-Jacques Rousseau	Luc SANSON (INR)	OPD	14	CON	82
1310837	SERÉMANGE-ERZANGE, lotissement sous Longe Côte	Olivier FAYE (INR)	OPD			83
1310838	SILLY-SUR-NIED, 1 rue Principale, tranche 1	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	10-14	GAL-HMA-MOD-CON	84
1311078	SILLY-SUR-NIED, 1 rue Principale, tranche 2	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	10-14	MA-MOD-CON	85
1310839	SILLY-SUR-NIED, rue de l'École	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	14	CON	86
1310900	TÉTING-SUR-NIED, site d'installation de stockage de déchets non dangereux, tranche 1 de fouille, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz	Luc SANSON (INR)	OPD	5-10-14	PRO-FER-MOD	87
1311063	TÉTING-SUR-NIED, site d'installation de stockage de déchets non dangereux, tranche 1 de fouille, Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz	Laurent THOMASHAUSER (INR)	FPREV			87
1310909	THIONVILLE, Élange, lotissement de la Croix Hépich 2	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD	5	PRO	88
1310893	THIONVILLE, Veymerange, route de Florange	Nadège RAMEL (INR)	OPD			89
1311048	VANTOUX, rue Jean-Julien Barbe	Xavier PETIT (MM)	OPD	14	CON-IND	90
1311047	VANY, lotissement Les Jardinaux	Renée LANSIVAL (INR)	OPD	10	GAL	91
1311074	VOLMERANGE-LES-MINES, rue Nicolas Schuller	Rachel BERNARD (INR)	OPD			92
1310894	WOIPPY, rue du Maréchal Fabert, tranche 1	Simon SEDLBAUER (MM)	OPD	10-14	MA-MOD-CON	93
1310996	WOIPPY, ZAC des Chiloux	Florian BONVALOT (EVE)	FPREV	1-4-5-10-14	PAL-MES-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	94

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
1311059	WOIPPY, ZAC des Coteaux 2, tranche 3	Christian DREIER (MM)	OPD	4-5- 10-14	MES-NEO- FER-GAL- CON	95
1310935	XOUAXANGE, carrière EQIOM, Le Champ Renard, La Forge, tranche 1	Laurent FORELLE (INR)	OPD	4-14	NEO-CON	96
1311045	XOUAXANGE, carrière EQIOM, Le Champ Renard, La Forge, tranche 2	Laurent FORELLE (INR)	OPD	14	MOD-CON	97
1310983	YUTZ, impasse Léon Boyer	Jean-Denis LAFFITE (INR)	OPD			98
1311076	YUTZ, ZAC Espace Meilbourg, tranche 4	Magali MONDY (INR)	OPD	4	NEO	99

* : *cf.* carte de répartition des sites.

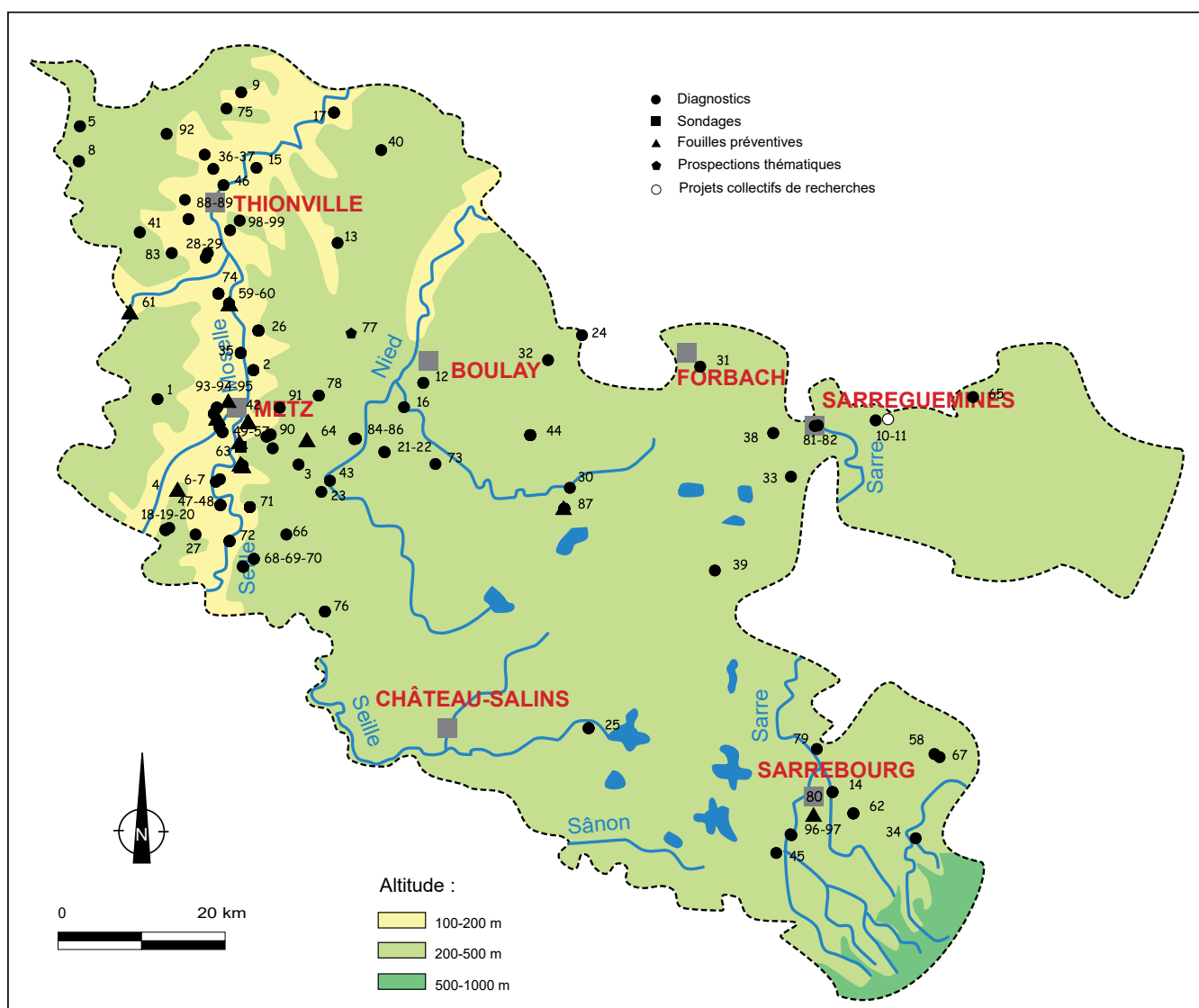
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 8

AMANVILLERS Rue des Carrières

Dans le cadre du projet de construction d'un lotissement de seize habitations, un diagnostic a été prescrit portant sur une superficie de 6 055 m², rue des Carrières, à Amanvillers.

Cette opération a conduit à l'ouverture de treize sondages, dont un profond, couvrant 10,5 % des 6 055 m² de la zone constructible. Seule une fosse, n'ayant livré aucun mobilier, a été mise au jour.

Xavier PETIT

ARGANCY Lotissement Le Domaine d'Argancy

Protohistoire – Gallo-romain –
Haut Moyen Âge

Une opération de diagnostic archéologique (8 400 m²) a été réalisée préalablement à un projet de création du lotissement Le Domaine d'Argancy. Le terrain sondé est adjacent à une fouille qui a eu lieu en 1998 (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine 1998*, p. 54) et qui avait livré des vestiges funéraires de l'âge du Fer, des bâtiments romains et des structures en creux du haut Moyen Âge.

Le diagnostic a révélé, pour la Protohistoire, une incinération et un enclos circulaire fossoyé à fonction probablement funéraire. L'Antiquité est essentiellement attestée par les fondations en pierre d'un bâtiment rectangulaire de même type que ceux de la fouille de 1998. Le haut Moyen Âge, enfin, est représenté par un fond de cabane et des fosses.

Michiel GAZENBEEK

ARS-LAQUENEXY

Route d'Aubigny

Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet immobilier prévoyant la construction de logements collectifs route d'Aubigny, à Ars-Laquenexy.

Le terrain, d'une superficie totale de 3 136 m², est situé en bordure de la route d'Aubigny. Cette dernière correspond à une hypothèse de tracé de la voie romaine Metz-Saverne. Des vestiges d'occupations antiques et médiévales ont par ailleurs été observés à proximité.

Seule une surface de 3 111 m² était accessible et 467,76 m² ont été testés, ce qui correspond à un taux d'ouverture de 14,92 % de la surface totale et 15,04 %

de la surface accessible. La surface non accessible correspond au réseau électrique aérien et au réseau d'assainissement qui longent la bordure ouest de l'emprise.

11 tranchées ont été réalisées qui ont toutes atteint le terrain naturel de marnes et calcaire à gryphées. Les vestiges rencontrés consistent en un foyer ou une fosse de rejet de foyer très érodée et d'une structure indéterminée. Aucun élément datant n'a été mis au jour.

Francis VORREUX

ARS-SUR-MOSELLE

1 rue du Moulin

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

La fouille réalisée à Ars-sur-Moselle, au 1 rue du Moulin, est un des rares cas d'interventions archéologiques permettant de suivre l'évolution d'une installation de meunerie de son origine médiévale à la seconde révolution industrielle. La chance a voulu que les installations les plus récentes n'aient pas trop touché les vestiges les plus anciens. Cela est dû, d'une part à une surélévation progressive ou plus brutale des niveaux des sols, et, d'autre part, au fait que les différentes usines qui se sont succédées au cours du XIX^e s. sont restées de petites installations industrielles, les entrepreneurs se satisfaisant finalement de l'organisation antérieure du site tout en optimisant la potentialité hydraulique de la rivière.

Les installations d'Ars-sur-Moselle offrent des particularismes qui détonent de ceux des autres moulins hydrauliques. Le principal correspond au fait que le coursier ne se trouve pas dans l'axe du lit mineur de cours d'eau mais à la perpendiculaire. Une autre particularité concerne le nombre de modifications successives. L'intervention a permis de mettre en évidence sept états du moulin entre la première installation au XII^e s. et la destruction de la fabrique de pâtes et vermicelles vers 1870.

Le premier état correspond à l'implantation du moulin à la fin du XII^e s. Les datations obtenues par la dendrochronologie placeraient la mise en place de l'installation vers 1080-1090. Les racines d'aulne récupérées sur le flanc oriental du canal où se trouvait les premiers aménagements de roue hydraulique signalent que le dispositif est effectif dans les débuts du XIII^e s. Les vestiges du support de la roue, du coursier et du canal de décharge permettent d'envisager que le moulin était muni d'une roue de l'ordre de 2,8 m à 3 m de diamètre pour une largeur de 0,4 m à 0,5 m. Il n'est pas exclu que la roue ait été alimentée par le dessous et qu'elle ait été installée dans un dispositif essentiellement construit en bois. Si cette possibilité s'avère exacte, ceci est à remarquer dans la mesure où dans la région l'emploi de la roue par-dessus semble avoir été par la suite systématisé. Une autre question est posée avec l'alimentation du moulin. Dès l'origine, le coursier est placé perpendiculairement au flux de la rivière Mance. Il aurait été nettement plus simple de placer la roue, non pas le long du mur oriental du moulin, mais le long du mur sud, parallèlement au lit de la rivière. À partir de là, la question de l'utilisation d'un cours d'eau coulant selon un axe sud/nord, qui pourrait être un bras de la Moselle, est plausible. Quelques



ARS-SUR-MOSELLE, 1 rue du Moulin

Vue depuis le sud des deux sablières permettant de supporter les installations hydrauliques du premier état du moulin daté de la fin du XII^e s. Les deux poutres sont callées contre le mur de tampane et sont fixées dans la grave à l'aide de pieux par assemblage tenon-mortaise aveugle (cliché : N. FROELIGER)

arguments plaident en faveur de cette hypothèse. La Mance est une rivière qui dépose de manière importante des travertins. Or, la base du mur du moulin qui était soumis à la circulation de l'eau n'en porte que très peu. Le dépôt de carbonates, sur 0,2 m à 0,3 m d'épaisseur, n'intervient que plus tardivement dans l'histoire du moulin.

Dès l'origine de l'installation et jusqu'au début du XIX^e s., les installations de meunerie prennent place dans un bâtiment maçonné quadrangulaire de 9,6 m de long selon l'axe est/ouest et 8,6 m de large. Les murs sont larges de 0,65 m à 0,7 m. Le mur de tampane est installé sur des pieux de fondation.

Le deuxième état voit une structuration du coursier avec la mise en place d'un support de chéveceau en maçonnerie et la construction du mur de chute. Le fond du coursier semble avoir été aménagé avec une calade de pierres posées de chant. L'hypothèse la plus probable est d'envisager que la largeur du chenal permettait de faire passer à la fois le coursier où tournait la roue et le canal de décharge. Il est possible

que la roue ait été cette fois alimentée par-dessus. Ses dimensions estimées sont de près de 1,80 m de large pour un diamètre avoisinant 2-2,2 m.

En aval de l'installation hydraulique ont été mis en évidence une sablière basse et un pieu qui pourraient correspondre aux seuls vestiges d'une passerelle en bois.

Les datations dendrochronologiques, au radiocarbone et typo-chronologiques situent l'utilisation de cet état du moulin à partir du XIV^e s. L'installation pourrait avoir perduré avec ce dispositif jusqu'à la période moderne.

Un apport important de graves vraisemblablement liés à des crues qui interviennent dans le courant du XVIII^e s. va avoir comme conséquence une surélévation du fond du coursier et, par voie de conséquence, celle de l'ensemble du moulin.

Les deux états suivants se caractérisent par un changement dans l'activité de l'installation qui, de moulin à farine, devient une filature de draps. La



ARS-SUR-MOSELLE, 1 rue du Moulin
 Orthophotographie des fouilles du moulin dans ses états du XIX^e s.
 (cliché et topographie : T. ERNST)

confrontation entre les documents d'archives et les données archéologiques permet d'identifier deux phases. La première, peu visible sur le terrain, est mise en avant par un procès-verbal de l'ingénieur des ponts et chaussées, daté de 1818, qui donne une description détaillée des installations établies sans autorisation préfectorale. À cette période, l'installation comporte deux moteurs, une roue (la plus proche du mur de chute) de 3,7 m de diamètre permettant le fonctionnement des métiers à tisser et une roue plus petite de 2 m de diamètre faisant tourner un foulon. Ce dispositif est rapidement modifié au profit de systèmes plus complexes qui marquent, du point de vue technique, la première révolution industrielle. Dans le dernier état, la filature dispose de trois roues faisant fonctionner un foulon, deux des trois étant munies d'une roue de transmission par courroie afin, vraisemblablement, d'entraîner les métiers à tisser. Avec cette nouvelle affectation, le bâtiment s'agrandit et se développe vers l'ouest et le nord. Les murs médiévaux ouest et nord

sont détruits alors que le mur de tampane persiste en étant cependant réaménagé. L'ancien mur sud va servir d'appui à une nouvelle maçonnerie construite selon un axe légèrement différent. À partir de ces états, le bâtiment est inclus dans un plan légèrement trapézoïdal de près de 13 m par 16 m.

Si l'on se fie aux textes, la filature ne semble pas avoir perduré longtemps. Ceux-ci indiquent que, dès 1834, existerait à Ars-sur-Moselle une fabrique de pâtes et vermicelles qui prend place dans le moulin. L'appareil productif évolue très vite. En 1838, il n'est question que d'une meule légèrement tronconique que l'on peut assimiler à une harpie et qui est entraînée par une roue hydraulique développant un peu moins de 3 chevaux de puissance. En 1850, en revanche, le moteur est beaucoup plus puissant avec 12 chevaux. Nous savons, par un nouveau rapport de l'ingénieur des Ponts et chaussées daté de 1850, que la fabrique de pâtes ne comporterait qu'une seule roue. L'archéologie

permet d'approcher cette installation et suppose que cette grande roue avait un diamètre de l'ordre de 3,3 m et une largeur comprise entre, au minimum, 3 m et, au grand maximum, 3,45 m. Pour augmenter le rendement et donc la puissance effective, la roue est établie dans une glissière courbe qui empêche les pertes d'eau. Le bâtiment principal change peu par rapport à ce qu'il était au moment où fonctionnait la filature de draps. En revanche, deux ailes en retour sont construites à l'est, sur et au-delà du coursier. Certains aménagements productifs ont pu être retrouvés. Le plus significatif correspond à la base d'une des machines de la fabrique qui peut être le pétrin ou la harpie.

Si le moulin semble avoir été modifié une fois à la fin du Moyen Âge, il ressort de la fouille que les transformations sont nombreuses entre 1810 et 1850, période au cours de laquelle au moins quatre états des moteurs hydrauliques sont reconnus. Les entrepreneurs n'hésitent pas à modifier leur usine pour permettre l'augmentation de la production. Une autre observation concerne la transmission de mouvement aux différents outils. Avant le XIX^e s., une roue ne faisait généralement tourner qu'un outil. Le deuxième état de la filature voit apparaître, d'une part, des roues faisant fonctionner au minimum deux machines aux fonctions différentes (foulon, métiers à tisser) et, d'autre part, l'emploi de la courroie de transmission.

Gilles ROLLIER



ARS-SUR-MOSELLE, 1 rue du Moulin
Vue du support de pétrin ou de harpie de la fabrique de pâtes et vermicelles, milieu du XIX^e s.
(cliché : K. MICHEL)

AUDUN-LE-TICHE

Carrière Cogesud, tranche 1, Witum et Hollandroit

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de carrière, a été prescrit sur une surface de 121 800 m².

Les sondages n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Toutefois, un fragment de silex a été découvert dans le niveau de labour entre les sondages 2031 et 2032 et

trois tessons protohistoriques, sans plus de précision, ont été découverts dans le sondage 1013, dans une petite cuvette. D'abord identifié comme pouvant être un trou de poteau, son test a montré seulement un piégeage de sédiment.

Sylvie THOMAS

AUGNY

Plateau de Frescaty, pointe sud, tranche 1, phase 1

Dans le cadre du projet de reconversion du site de l'ancienne base aérienne de Frescaty, le diagnostic prescrit portait sur une superficie réelle de 551 905 m² pour la tranche 1, à Augny. L'emprise de la déchetterie constitue la tranche 2 du diagnostic. Les superficies couvertes par la piste et ses alvéoles, représentant 133 347 m² n'ont pas été diagnostiquées, ni les zones boisées qui seront sondées lors de la tranche 1, phase 2. Finalement, la surface accessible diagnostiquée a été de 401 644 m² pour la tranche 1, phase 1, en 2017 (cf. *Bilan scientifique régional 2017*, pp. 322-353). Une partie de la piste ayant été démantelée en juin 2018, il a donc été possible de réaliser des sondages

complémentaires à cet endroit, proche du lieu de découverte d'une cave romaine.

Cinq tranchées ont été réalisées et n'ont livré aucun fait archéologique ni mobilier. L'observation de la morphologie du terrain a mis en évidence l'aspect très remanié des couches en place. Les remblais modernes à cet endroit sont épais d'environ 1,3 m.

Élise MAIRE

AUGNY, MARLY

Plateau de Frescaty

Âge du Bronze –
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit, sur une surface totale d'un peu plus de 206 251 m², à proximité de sites protohistoriques et antiques ainsi qu'à l'emplacement d'infrastructures installées dès le début du XX^e s. comprenant un hangar à Zeppelins construit en 1909.

L'opération a vu l'ouverture de 518 sondages, pour un taux d'ouverture de 11,43 % de la surface du terrain. Au total, 32 faits archéologiques ont été mis en évidence malgré un contexte de fouille assez problématique de par l'historique de la zone. Les structures ont été fouillées en totalité afin de récupérer l'ensemble du mobilier s'y

trouvant. Les datations sont relativement homogènes et se rapportent quasiment toutes à l'Époque moderne voire contemporaine. On remarquera néanmoins la

mise au jour d'un tesson de céramique daté du Bronze moyen.

Johann MAUJEAN

AUMETZ

Place du 11 novembre

Haut Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la place du 11 novembre à Aumetz, préalablement à un projet de construction d'une médiathèque. Quatre tranchées ont été réparties sur la place, d'une emprise de 1 875 m². Elles ont révélé la présence, sous des remblais récents, de fondations de plusieurs bâtiments en pierre disposés de part et d'autre d'une rue pavée. L'étude des vestiges, du mobilier recueilli, ainsi que des plans anciens indique une phase de construction possible pour l'ensemble de ces bâtiments au cours de la seconde moitié du XVIII^e s. Après avoir connu des

réfections, ou des reconstructions, ils sont finalement détruits lors de la Seconde Guerre mondiale ; la rue disparaît, laissant la place au square de Bournand. Un mur découvert dans le sondage 1 correspond peut-être à une phase de construction antérieure au XVIII^e s. Quelques indices attestent, dans le même sondage, d'une phase d'occupation plus ancienne, peut-être du haut Moyen Âge, oblitérée par les constructions de la période moderne.

Marie FRAUCIEL

BASSE-RENTGEN

Rue de la Fauvette

Âge du Bronze

Un diagnostic archéologique a été réalisé, sur une surface de 6 609 m², préalablement à l'aménagement d'un lotissement. Cette opération a permis de mettre en évidence un paléochenal, au sud-ouest des parcelles. Celui-ci est comblé d'argile sableuse contenant de rares

éléments céramiques se rattachant à la période du Bronze final I-II B, indices d'une occupation domestique protohistorique non observée sur la zone.

Enora BILLAUDEAU

BLIESBRUCK

Agglomération antique

Préhistoire – Néolithique –
Âge du Bronze – Âge du Fer –
Gallo-romain – Haut Moyen
Âge – Moyen Âge – Moderne

Le territoire d'étude est structuré, sur le plan hydrographique, sur une longueur d'une vingtaine de kilomètres, par le cours inférieur de la Blies et par les affluents de cette rivière qui se jette dans la Sarre à

Sarreguemines ; le territoire englobe aussi une partie du cours de cette rivière. 70 % du bassin-versant de la Blies est situé dans des secteurs d'affleurement du grès, d'où la nature essentiellement sableuse de ses

alluvions. C'est seulement dans la partie inférieure que la rivière rencontre les couches calcaires du Muschelkalk, à partir de Gersheim à 4-5 km du site de Bliesbruck-Reinheim. Le principal affluent de la Blies, le Schwarzbach, sur sa rive gauche, évolue complètement sur des grès à voltzia, ce qui renforce encore la teneur en sable de ses alluvions.

La dénomination des espaces naturels de ce territoire pose difficulté en raison de la différence de structuration et de nomenclature des deux côtés de la frontière. Du côté allemand, le Saar-Blies-Gau jouxte, du côté français, le Plateau Lorrain, selon la terminologie de H. Schneider. Dans cette unité, les grandes vallées sont caractérisées par la suite Muschelkalk inférieur, moyen et supérieur qui a généré des pentes douces et des collines au relief arrondi. La plupart des ruisseaux et rivières ont dans leur cours supérieur un lit au profil en cuvette alors que dans leur cours inférieur elles ont entaillé profondément le sous-sol. Sur les pentes raides apparaissent parfois des rigoles d'érosion. Le grès bigarré supérieur n'apparaît dans les bas de pente que dans la partie nord du territoire. Du côté français, le Plateau lorrain, entre les rivières Sarre et Bickenalb, se caractérise par des reliefs un peu moins marqués, avec de nombreux plateaux de hauteur et des pentes douces. Les autres aspects du paysage sont jusqu'à la confluence de la Sarre et de la Blies identiques à ceux du Saar-Blies-Gau.

Les recherches géoarchéologiques conduites jusqu'à présent par le Département de Géographie Physique et d'Étude de l'Environnement de l'Université de Sarrebruck ont démontré que, jusqu'à l'époque romaine, l'accès à la rive de la Blies n'était pas aussi encaissé qu'aujourd'hui mais qu'une zone en pente douce y permettait un accès facile ; des sédiments se sont déposés après l'époque romaine comblant une vaste cuvette. Aucun ancien lit de la Blies n'a été repéré et on peut considérer que le lit de la rivière n'a pas été modifié depuis la dernière glaciation.

Pour la première année de ce projet collectif de recherches (PCR), le choix s'est donc porté sur la création d'une base de données. On a donc décidé de créer une solution locale construite et implémentée tout d'abord dans le logiciel ACCESS. La base des données est partagée pour l'instant en deux parties, l'une dédiée à la collection de données qui provient de la littérature et des archives et l'autre aux opérations de prospection pédestre.

Une partie importante de cette première année a été consacrée au dépouillement de la documentation existante au service régional de l'archéologie, site de Metz, sur les communes concernées par les travaux du PCR : rapports de fouilles, rapports des prospections aériennes, rapports de prospections géophysiques ainsi que la littérature.

La saisie des données était assez complexe, à la fois en raison de la taille de la zone en question, de la nature des informations, parfois, même si c'est rare, dépourvues de contextualisation. C'est pourquoi, lorsque des découvertes fortuites ont été identifiées dans la bibliographie, il a été décidé de créer un fichier unique pour chaque découverte, en notant cette spécificité dans la zone de texte associée à la description. Une des principales difficultés dans ce cas est certainement la localisation, dont la précision approximative a été spécifiée dans la fiche « localisation ».

De plus, lors de l'archivage des données, les coordonnées ont été indiquées avec des systèmes de référence différents, parfois inexacts et approximatifs, ce qui a compliqué l'homogénéisation des informations contenues dans le SIG.

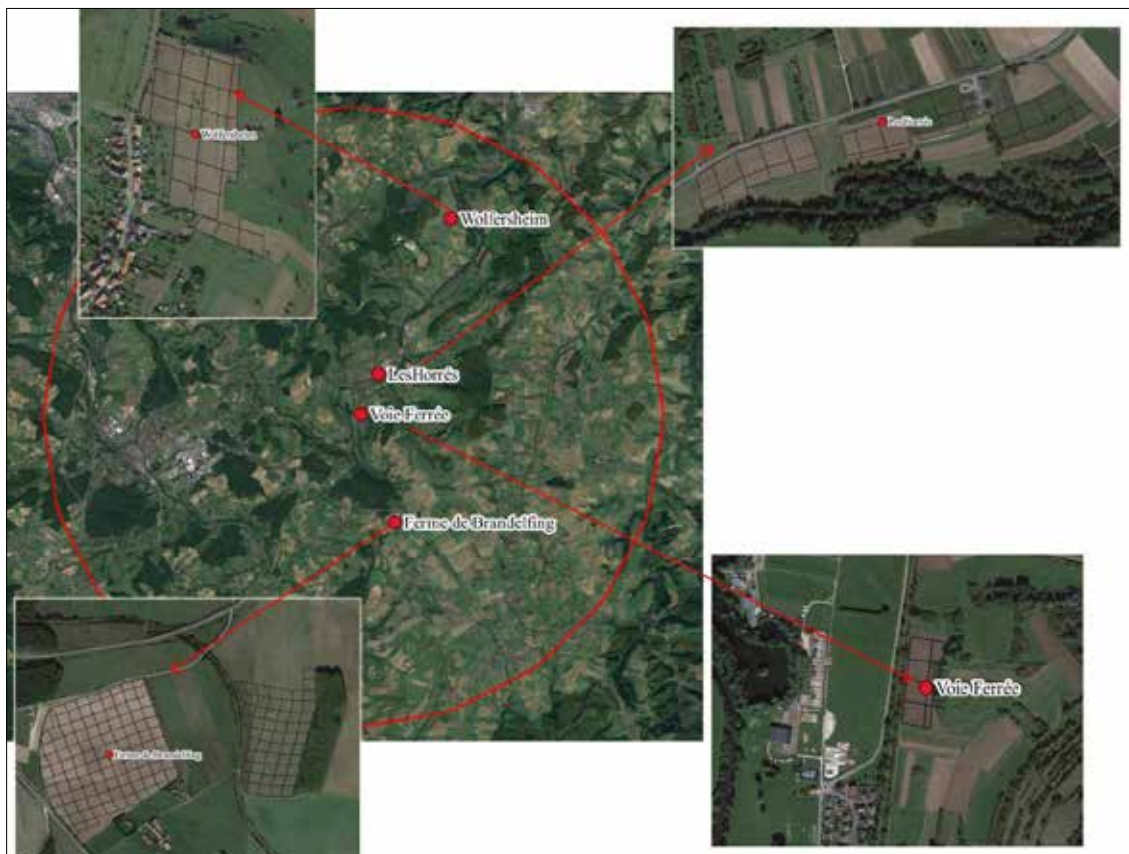
Au total, 726 sites, allant du Paléolithique inférieur à l'Époque moderne, ont été enregistrés. Dans ce total, ont été considérés certains sites qui ne se situent pas correctement dans la zone de recherche de 12 km mais sont proches de celle-ci. Nous avons donc fait le choix de les laisser dans la base de données car ils sont utiles pour comprendre la dynamique et le développement des sites sur le territoire. Au total, 560 sites entrent dans la zone de recherche, 363 pour la partie française et 197 pour la partie allemande.

La connaissance des sites, dans la partie allemande, est moins bonne et une analyse bibliographique supplémentaire est nécessaire.

De plus, l'espace retenu par le Programme Blies Survey représente un secteur favorable pour une étude de la dynamique socio-environnementale et socio-naturelle. Deux raisons à cela : les caractéristiques naturelles de cet espace et les données archéologiques déjà disponibles qui seront largement affinées au cours du projet. Cet objectif nécessite la restitution des caractéristiques et des modifications dues en particulier à son anthropisation, ce qui nécessite une cartographie des données géographiques, pédologiques et sédimentologiques et l'exploitation des données existantes. Un rôle important doit être conféré aux modifications du relief, aux phénomènes d'érosion et aux modifications du réseau hydrographique et des bas-fonds de vallée (Flussaue).

De même, l'établissement d'une courbe climatique régionale adaptée au territoire du projet Blies Survey permettra de réfléchir avec toute l'équipe sur les processus naturels potentiels qui peuvent intervenir ou qui peuvent être amplifiés ou atténués par les activités anthropiques. La couverture végétale des zones non exploitées pourra également être reconstituée.

Au cours de l'année 2018, toutes les données des prospections et de la bibliographie ont été exportées, nettoyées et intégrées dans le Système d'Information



BLIESBRUCK, agglomération antique
Localisation des secteurs de prospection 2018 à l'intérieur du périmètre de 12 km
(DAO : équipe Blies Survey)

Géographique Ouvert QGIS. Le SIG a aussi intégré les données géographiques concernant la région du projet, en particulier les données géomorphologiques, la cartographie transfrontalière, la nature et l'utilisation des sols, la géologie et l'hydrologie qui ont été réalisées par le Département de géographie Physique et d'Étude de l'Environnement de l'Université de Sarrebruck sous la direction du Pr. J. Kubiniok. Le fond de carte est un modèle numérique de terrain (MNT, DEM) réalisé à partir d'une image satellitaire ASTER de la région.

Le stockage des données dans la base de données a été une première étape qui sera le point de départ de l'avancement des travaux dans les années à venir.

L'un des principaux objectifs sera certainement d'approfondir les informations relatives aux différents sites. Plus précisément, la recherche bibliographique sera étendue afin de détailler davantage les sites. Cela sera particulièrement nécessaire pour les découvertes fortuites ; elles ont été enregistrées comme des sites isolés mais il sera nécessaire d'approfondir la recherche sur les lieux d'origine de ces éléments afin d'augmenter et de mieux comprendre la nature et la spécificité de ces résultats.

On procédera à la traduction en français des informations concernant les sites de la partie allemande répertoriés dans la base de données. Ceci sera suivi d'une analyse bibliographique supplémentaire de ces sites, qui ont souffert, lors de la première phase de saisie, d'un manque important de données. La redéfinition des typologies des sites sera très importante et directement proportionnelle à l'approfondissement bibliographique des sites.

Les données bibliographiques recueillies seront intégrées à celles des opérations de reconnaissance sur le terrain, en complétant les données de la littérature par une vérification directe sur le terrain.

Pour la prochaine année, on téléchargera les données sur un serveur partagé et multi-utilisateurs pour faciliter un travail collaboratif en simultané. L'objectif est de créer à la fin du projet une base des données ouverte, selon les dernières directives européennes de recherche.

Différentes investigations ont été également menées sur le terrain en 2018, l'objectif de la prospection systématique restant la compréhension de la logique d'occupation diachronique du territoire sur un espace

donné. La méthodologie adoptée pour la prospection au sol est celle déjà mise en place dans le projet de prospection de la Limagne dans le cadre des recherches sur le développement des territoires des Arvernes et leurs voisins du Massif Central.

Par rapport au projet prévisionnel, il a été nécessaire de procéder à quelques ajustements au cours de la phase d'exécution.

Les prospections ont été réalisées en octobre. Les recherches ont intéressé à la fois des terrains bien labourés comme des terrains où la visibilité était moins claire, pour tester la méthodologie de recherche.

On a donc utilisé deux équipes des cinq prospecteurs. Sur un terrain labouré, les concentrations d'artefacts constituent le principal indice de la présence de sites. Toute l'attention des prospecteurs est focalisée sur la détection d'artefacts et plus encore sur les variations de densité de ces artefacts. Mais d'autres indices peuvent fournir des informations importantes : couleur du sol ; anomalies micro-topographiques ; anomalies végétales ; informations orales fournies par les agriculteurs. Le travail de post-prospection doit être réalisé tout de suite après le travail de terrain, jour après jour, pendant qu'on a encore la situation en tête et pour avoir la possibilité d'y retourner et faire des vérifications sur le terrain en cas de problème. Le travail d'élaboration des données en provenance de chaque unité de concentration permettra, entre autres, d'identifier les différents sites, de définir de manière générale les occupations, auxquels sera attribuée une unité d'occupation (UO). Toutes les données (UP, UC et leurs Matériaux) ont été transférées dans une base de données liée au SIG du projet.

Les données des prospections ont été d'abord collectées sur le terrain et ensuite enregistrées dans une base de données, permettant d'analyser chaque UP ainsi que les éventuelles unités de concentration (UC) repérées sur le terrain.

Dans un premier temps les données des UP et des UC sont enregistrées sur un fichier papier. Deux différentes fiches ont été utilisées : une fiche générique d'UP lorsque le mobilier se présente éparpillé de manière homogène sur l'unité prospectée et une fiche d'UC lorsque le mobilier se présente concentré dans un point précis de l'unité.

Au cours de l'année 2018, 52 ha ont été prospectés en 11 jours de travail sur le terrain avec une équipe de 12 prospecteurs. Les secteurs intéressés par cette recherche ont été au nombre de quatre :

- la ferme de Brandelfing, à Gros-Réderching;
- le lieu-dit *Faul-Allmet*, près de Bliesbruck;
- la *villa* de Wolfersheim;
- le site du lieu-dit *Horres* à Reinheim

Pour cette première campagne de prospections, on a choisi de travailler sur des secteurs déjà identifiés au cours de la phase de recherche bibliographique ou qui avaient fait l'objet de prospections géophysiques ou de prospections anciennes, afin de tester la méthodologie et de croiser les données existantes avec celles provenant des prospections.

Deux secteurs, la ferme de Brandelfing et *Faul-Allmet*, se situent sur le territoire français ; en revanche, la *villa* de Wolfersheim et le site du *Horres*, se trouvent sur le territoire allemand.

Les terrains ont été, au cours des prospections, divisés en (UP) (max. 50 x 50 m) et le mobilier a été collecté suivant deux approches différentes, selon la présence ou pas d'une concentration de mobilier. Dans le premier cas, le mobilier a été enregistré dans les fiches d'UP, alors que dans le deuxième cas, ils ont été enregistrés dans les fiches de concentration (UC).

De plus, des travaux de prospections géophysiques ont été réalisés en septembre 2018 sur cinq sites, romains et médiévaux, connus par des prospections pédestres, des fouilles ou des sources écrites.

Deux techniques ont été utilisées :

- la méthode géomagnétique par l'utilisation de l'appareil RM 85. Les mesures ont été réalisées en appliquant une distance de 0,5 m entre les électrodes.
- la méthode géoradar par l'utilisation de l'appareil IDS MT Hi Mod, en utilisant une antenne de fréquence 200 à 600 Mhz. Les profils ont été relevés à des distances de 0,5 m.

Les activités de ce programme de recherches seront poursuivies au cours de l'année 2019. Elles consisteront en activités terrain (géophysiques, prospections pédestres), d'inventaire et d'enrichissement de la base de données et du SIG, d'analyse des données de fouilles non encore exploitées et des sources écrites et de la littérature historique.

Sonia ANTONELLI

BLIESBRUCK

Lotissement Le Muehlberg, tranche 1

Âge du Fer – Gallo-romain –
Contemporain

Les sondages archéologiques ont été réalisés à l'emplacement d'un projet immobilier, sur une surface d'un peu plus de 17 000 m², situé à l'entrée sud-ouest de Bliesbruck. La localité est connue pour avoir succédé à une agglomération secondaire antique située au nord de celle-ci, réoccupée durant le haut Moyen Âge, et qui a fait l'objet de nombreuses découvertes et recherches archéologiques, essentiellement réalisées par le Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim. La présence protohistorique est également attestée sur les sommets dominant la vallée par quatre nécropoles de *tumuli*, dont certaines sont datées de la période du Bronze moyen, puis du Hallstatt.

47 sondages ouverts ont permis de vérifier, sur l'emprise du projet, qu'il n'existe pas de vestiges structurés en rapport avec ces périodes, protohistoriques, antiques et médiévales. Seuls quelques indices ponctuels et dispersés ont été relevés sur ce terrain, dans l'ouverture de six sondages seulement. Ces éléments,

très fragmentaires de céramiques brisées et de tuile, d'époques protohistorique et antique, proviennent d'un contexte de sols érodés ayant contenu quelques débris ou rejets en épandage (déforestation et occupation agricole probables). Le sol marno-calcaire du versant de la rive gauche de la Blies est stérile du fait d'une forte érosion, mais aussi de la présence de terrassements liés aux travaux de la ligne ferroviaire qui domine et longe le terrain (réalisés à partir de 1863). Cependant, dans la partie nord du site, des vestiges de bâtiments fondés au XIX^e s. et le captage d'une source, sont à mettre en relation avec la ruine d'un habitat associé au moulin bas de la Blies, du lieu-dit *Muehlberg*, dit *Moulin Haas*, transformé en scierie vers 1869 et détruit en 1917. Un de ces bâtiments est encore visible en élévation de l'autre côté de la route de Sarreguemines sur la berge de la Blies.

Jean-Denis LAFFITE

BOULAY-MOSELLE

Lotissement d'activités, rue du Général Rascas

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé en amont de l'aménagement d'une entreprise, sur la commune de Boulay-Moselle, rue du Général Rascas. La parcelle concernée, d'une superficie de 33 655 m², n'a pas livré de vestige archéologique. Il convient cependant

de signaler la présence d'un fossé empierré enterré attestant d'un drainage contemporain.

Karine BOULANGER

BUDING, KLANG, VECKRING

Route forestière, parcelles 12-13-14- 15-30-31-29-28-27-219-10-9-8

Gallo-romain – Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée préalablement à un projet de route forestière. La prescription du diagnostic porte sur un linéaire de 4 350 m. 81 tranchées, correspondant à un taux d'ouverture de 11,38 %, ont été réalisées sur le tracé.

De la céramique, datée du I^{er} au III^e s. apr. J.-C., a été découverte ainsi qu'une voie étroite, liée à l'exploitation de la carrière de gypse de Veckring.

Laurent FORELLE

BUHL-LORRAINE, SARREBOURG

Lotissement d'activités économiques
bicommunal Arti'Sar, tranches 1 et 2

Protohistoire – Gallo-romain –
Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé à Buhl-Lorraine et Sarrebourg, en amont de l'implantation du lotissement d'activités économiques bicommunal Arti'sar, a permis d'observer une section de fossé probablement protohistorique mais également une petite occupation gallo-romaine, caractérisée par des fosses, de probables fossés de délimitation parcellaire, ainsi que quelques trous de poteau (même si leur datation est moins assurée). Cette petite occupation, localisée en périphérie de l'agglomération secondaire de Sarrebourg (*Pons Saravi*), doit également être remise en contexte avec les résultats obtenus par le diagnostic mené par Nicolas Meyer en 2012. Un chemin, probablement

d'Époque moderne, traverse également la parcelle diagnostiquée dans sa partie sud-ouest.

Les vestiges, qui ont subi une érosion impossible à estimer, sont majoritairement représentés par des structures en creux conservées, souvent, sur quelques dizaines de centimètres de profondeur. Aucun niveau de sol associé n'a pu être mis en évidence. Le diagnostic aura donc permis de livrer de multiples témoignages sur l'occupation humaine en périphérie de Sarrebourg, de la Protohistoire à l'Époque moderne.

Luc SANSON

CATTENOM

Husange, rue de la Scierie

Haut Moyen Âge – Moyen
Âge

Les sondages archéologiques réalisés à Cattenom, *Husange*, rue de la Scierie, ont permis de mettre en évidence la continuité de l'occupation de la fin du haut Moyen Âge présente immédiatement au sud-est de l'emprise sondée et qui a fait l'objet d'une fouille en 1996 (cf. *Bilan scientifique régional Lorraine*, p. 60).

Quatre sondages se sont révélés positifs, sur les 12 sondages réalisés, et sont localisés sur la partie sud de l'emprise. Les vestiges apparaissent à des profondeurs variables, comprises entre 0,4 et 0,8 m, et ce, parfois dans un même sondage. L'occupation est matérialisée par la présence de sept cabanes excavées, d'un four domestique, de deux trous de poteau, d'une fosse et de deux structures indéterminées car partiellement dégagées. Les tests effectués dans quelques structures montrent une bonne conservation de ces dernières. L'occupation mise au jour est en parfaite cohérence avec les vestiges fouillés au sud-est en 1996 et datée, comme cette dernière, entre le début du X^e et le XII^e s.

avec une céramique domestique représentée par des pots à encolure étroite, des pots à base rectifiée et par des écuelles à base en piédestal, et témoigne d'un bon état de conservation du mobilier tels que la faune et les macrorestes végétaux carbonisés.

Le secteur sur lequel ont été mis au jour les vestiges occupe une surface d'environ 2 000 m² et il ne semble pas y avoir de vestiges antérieurs ou postérieurs à cette fourchette chronologique.

De même que le site fouillé en 1996, l'occupation est localisée le long de la voirie actuelle et semble suivre la même orientation. Cet axe de circulation, rue de la Scierie, correspond probablement à l'ancienne rue principale du village de Husange.

Sylvie THOMAS

CONDE-NORTHEN

2 rue des Jardins

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Condé-Northen, au 2 rue des Jardins, a porté sur une superficie de 9 230 m². Les ouvertures ont été réalisées dans une pâture en forte pente, à l'emplacement

d'une future unité de méthanisation. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Magali MONDY

CONTZ-LES-BAINS

Wampesbongert

Néolithique – Chalcolithique –
Âge du Bronze – Moderne –
Contemporain

L'opération de diagnostic prescrite à Contz-les-Bains, *Wampesbongert*, préalablement à un projet de lotissement et réalisée en novembre 2018, s'est avérée positive. Sept sondages sur 63 (sur une surface de 21 316 m²) ont révélé des structures archéologiques se rattachant à la période préhistorique/protohistorique : une fosse détritique et quelques poteaux auxquels s'ajoutent des tessons recueillis dans des colluvions. Ont également été mis au jour un gros remblai de pierres ayant livré un fer d'équidé qui renverrait à la période moderne ou contemporaine et deux fonds de structures de combustion qui n'ont livré aucun élément de datation. Ces sondages positifs sont en grande partie localisés dans les parcelles à l'arrière de l'église (n° 24, 25 et 27).

Par ailleurs, une fosse isolée avec les ossements d'un animal et une fosse circulaire et profonde évoquant un puits restent sans attribution chronologique, en l'absence d'artefacts. En ce qui concerne la fosse préhistorique/protohistorique, sa fonction détritique découle de la nature des artefacts recueillis dans son comblement : la faune témoignant du rejet de restes de consommation au sein d'une zone de vidange de foyer (en position primaire ?), ou après un passage partiel au feu (position secondaire) à laquelle se mêlent

un vase et un peson en céramique, un outil façonné sur un bois de cerf et 21 éclats de débitage en silex, chaille, quartzite ou quartz ainsi que des macrorestes (coques de noisettes, etc.). Ces artefacts et structures archéologiques témoignent d'un habitat caractérisé par des activités domestiques (artisanat textile, poste de débitage, etc.) et agro-pastorale (un spectre faunique caractérisé par la triade domestique prédominée par les caprinés et le porc en seconde position ; macrorestes). Cet habitat est situé en partie dans l'emprise du projet ainsi qu'au-delà de la limite orientale de celle-ci.

En ce qui concerne la chronologie, ces vestiges d'occupation peuvent être attribués à la période du Néolithique final au Campaniforme sur la base des études céramique et lithique, datation avec laquelle le peson, le biseau sur bois de cerf, la faune et les macrorestes sont en adéquation. L'intérêt de ce diagnostic est d'avoir révélé pour la première fois sur le territoire communal de Contz-les-Bains une occupation ancienne se rapportant à la Préhistoire/Protohistoire et plus précisément au Néolithique final-Campaniforme.

Renée LANSIVAL

CORNY-SUR-MOSELLE

Route de Fey, Les Émigrés

Suite à une demande de permis de construire pour un ensemble de logements résidentiels (670 m²) à Corny-

sur-Moselle, route de Fey R.D. 66, un diagnostic a été prescrit.

Ces sondages n'ont pas révélé de vestige archéologique. On note, néanmoins, l'épaisse couche de colluvions qui suppose la présence possible d'un obstacle naturel ou

anthropique, qui a pu permettre cette accumulation et qui devrait se situer au nord-ouest de cette parcelle.

Olivier FAYE

CORNY-SUR-MOSELLE

Rue de la Fontaine

Âge du Fer – Gallo-romain – Haut Moyen Âge – Moderne – Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite à Corny-sur-Moselle, rue de la Fontaine, sur une parcelle de 3 123 m². Le projet est localisé au centre-ouest du village, sur la limite ouest de la basse terrasse, et à une centaine de mètres de la rivière. Cet espace est très sensible et correspondrait aux marges du village ancien dont les origines sont attestées depuis le second âge du Fer. La parcelle concernée par le projet, actuellement propriété de la commune, est occupée par un corps de ferme délabré et probablement construit entre les années 1920 et 1930.

L'opération a permis la réalisation de neuf tranchées sur toute la partie nord du complexe agricole. Ici, la topographie primitive des terrains semblait avoir été moins bouleversée.

À l'ouest, un ancien méandre, soupçonné à partir des forages géotechniques, a été confirmé par le biais des sondages. Il a été testé jusque 3 m de profondeur mais n'a livré que des artefacts antiques et médiévaux en position secondaire (tuile, brique, céramique, meule).

Sur les deux tiers de la parcelle restante, la basse terrasse a été mise au jour entre 1 et 2 m de profondeur d'est en ouest (graviers et sable de Moselle). Celle-ci est surmontée de colluvions, de remblais et de niveaux anthropisés remaniés (paléosols) dans lesquels sont inscrits une série de vestiges en creux et quelques

maçonneries appartenant aux phases les plus récentes (Époque moderne/contemporaine). Les structures les plus anciennes font remonter les origines du site à la transition entre le premier et le second âge du Fer (Hallstatt final-La Tène ancienne).

D'autres poteaux sont moins précisément datés mais semblent appartenir à une phase d'occupation comprise entre le second âge du Fer et le début de l'Antiquité. La période gallo-romaine est, quant à elle, représentée par un dense niveau d'abandon (importants fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, de la faune, des scories, des clous et de la céramique datée entre la seconde moitié du I^{er} s. et le début du II^e s. apr J.-C.) qui recouvre un petit foyer à vocation domestique ou artisanale. Nous nous situerions donc sur les marges de l'agglomération secondaire. D'autres négatifs de poteaux ont été identifiés plus haut dans la stratigraphie, dans un niveau de terres noires. Ils traduiraient une perdurance du site, peut-être entre le V^e et le VII^e s. apr J.-C. comme semblent le suggérer de rares indices mobiliers.

L'espace ne semble ensuite réoccupé qu'à l'Époque moderne (édifices attenants au château, écuries ?) et au début du XX^e s. avec la construction d'édifices à vocation agricole.

Sébastien VILLER

CORNY-SUR-MOSELLE

Zone de compensation du lotissement Le Clos de la Fontaine

Gallo-romain – Moyen Âge – Moderne – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie à Corny-sur-Moselle. Cette opération marque la seconde phase d'une première intervention menée à l'emplacement d'un

projet immobilier (*cf. supra*), dans la partie basse du village.

Les sondages de novembre ont eu lieu un peu plus à

l'ouest, sur une parcelle de 3 200 m² située à 80 m de la Moselle. Il s'agit d'un futur espace de compensation des débordements, le projet visant à remodeler le terrain tout en conservant la végétation existante.

Les 12 tranchées pratiquées ont livré des séquences sédimentaires épaisses, les alluvions graveleuses apparaissant entre 2,5 et 3,6 m de profondeur. Les rares artefacts apparus dans la stratigraphie de ces dépôts de nature alluvionnaire (fragments de *tegulae*, de tuile canal, faune, etc.) datent tous d'une période historique. Ils témoignent des mouvements récents et répétés du cours d'eau au contact d'un noyau de peuplement ancien. Le sommet des niveaux est

néanmoins constitué de remblais, à mettre en relation avec l'aménagement du parc du château daté du XVIII^e s. Dans ces couches ont été mises au jour une conduite maçonnée au mortier de chaux, ainsi qu'une « fosse poubelle » de la fin de la Première Guerre mondiale. Cette dernière renfermait de nombreux objets tant civils (céramique, ustensiles divers, flacons en verre, etc.) que militaires (cartouches, nécessaire de couture, éperon, etc.). Ces vestiges sont les témoins du passé récent du village et notamment de l'histoire du château aujourd'hui disparu.

Sébastien VILLER

COURCELLES-CHAUSSY

Lotissement Les Jardins de Courcelles,
tranche 1, À la Lâche, allée des Mimosas
et rues des Iris et des Roses

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à l'emplacement du projet d'aménagement d'un lotissement résidentiel à Courcelles-Chaussy (au sud de la commune) n'a pas permis de mettre en évidence de vestige archéologique. Aucun site ou indice de site n'a été identifié lors de cette campagne de diagnostic.

L'intervention portait sur une superficie totale de 35 166 m² correspondant à deux tranches différentes d'aménagement (tranche 1 de 16 275 m² et tranche 2 de 18 891 m²).

L'ensemble de la zone était fortement impacté par une importante érosion ayant eu pour conséquence un lessivage complet des sols. La couche de terre arable n'excédait que rarement les 0,3 m d'épaisseur. Immédiatement sous la couverture végétale apparaissait le sol géologique composé de marnes bariolées bleues, grises, rouges et violets dans lesquelles quelques affleurements calcaires ont pu être remarqués.

Le substrat a été reconnu dans tous les sondages.

Franck GÉRARD

COURCELLES-SUR-NIED

Rue des Mésanges

Le projet d'aménagement de parcelles à lotir à Courcelles-sur-Nied, rue des Mésanges, concerne des terrains agricoles situés à l'ouest du village historique. L'emprise totale du projet s'étend sur près de 7 927 m².

Le terrain culmine à environ 230 m d'altitude et présente un léger pendage vers le sud-est.

21 sondages ont été réalisés au mois de janvier 2018, sur des terrains gorgés d'eau suite aux fortes pluies de la saison hivernale. Seule la parcelle 195 utilisée en

pâturage n'a pu être diagnostiquée, réduisant la surface à sonder à 7 027 m².

La profondeur des sondages varie de 0,4 m à 1,1 m selon le pendage du terrain. Ces niveaux correspondent à la profondeur d'apparition du substrat argileux.

Aucun vestige archéologique n'a été mis en évidence.

Nadège RAMEL

CREUTZWALD

ZAC du Warndtpark, tranche 1, phase 2

Les sondages archéologiques (40 682 m²) réalisés à Creutzwald, ZAC du Warndtpark, ont permis la découverte d'une occupation gallo-romaine.

Les vestiges découverts consistent en deux sépultures à incinération mise au jour dans le sondage 31. Elles apparaissent à 20 cm de profondeur sous la terre végétale et sont incomplètes. Les urnes ont été déposées dans une fosse, de forme quadrangulaire pour l'une et ovale pour l'autre, dont les limites sont assez peu discernables du substrat sableux encaissant. Probablement altérée par l'érosion et en partie écrêtée lors du décapage à la pelle mécanique, l'étude en laboratoire de la structure 1 a montré que l'urne n'était

représentée que par la partie basse de la panse et le fond. L'amas osseux, fragmenté, est conservé sur une épaisseur maximale de 5 mm et tapisse le fond de la céramique. Il s'agit d'un individu *a priori* adulte, ou grand adolescent, représenté essentiellement par la partie supérieure du corps depuis le crâne jusqu'aux membres supérieurs en passant par quelques fragments de côtes et de vertèbres.

On est, ici, en présence d'une petite aire funéraire renfermant des dépôts cinéraires relativement humbles ne comprenant qu'une urne et les restes du corps.

Sylvie THOMAS

DIEUZE

ZAC de la Sablonnière, La Haute Borne, tranche 1

Une opération de diagnostic archéologique portant sur 76 000 m² a été réalisée sur le territoire de la commune de Dieuze, préalablement à un projet de création de ZAC, au lieu-dit *La Haute Borne*. Le diagnostic a révélé des indices d'une occupation protohistorique très érodée et les vestiges d'aménagements antiques qui s'étendent sur une superficie d'environ 6 000 m². Il s'agit pour ces derniers des fondations d'un possible mur d'enclos mesurant 45 m sur au moins 27 m de

côté. Un petit bâtiment a été localisé directement au nord de la structure. Deux fossés, deux soubassements et quelques trous de poteaux complètent l'ensemble qui est très fortement arasé. Les rares éléments de datation renvoient au III^e s. apr J.-C.

Michiel GAZENBEEK

ENNERY - TRÉMERY

Rue Joseph Cugnot

Les sondages archéologiques ont été réalisés à l'emplacement du projet d'aménagement d'un terrain, sur environ 27 000 m² (16 000 m² accessibles), situé à cheval sur les limites communales nord d'Ennery et sud de Trémery, compris dans le pôle industriel *Garolor* et *Eurotransit* déjà partiellement sondé en 1990.

Le diagnostic de 2018 a permis de confirmer la présence d'un site gallo-romain de plus de 10 000 m² et a permis de le caractériser comme faisant partie d'un établissement rural de type *villa rustica*, occupé depuis le I^{er} s. apr J.-C. (constructions en bois et terre), ainsi qu'aux II^e s. et III^e s. (constructions en pierre et tuile),

avec un prolongement durant la première moitié du IV^e s. (réoccupation de la ruine probable). Le diagnostic n'a cependant pas pu cerner correctement le secteur des bâtiments maçonnés et la suite du site, du fait de la présence d'une voie ferrée désaffectée et d'un important stockage de terre concentré récemment sur la zone la plus dense de l'habitat. 47 sondages ouverts sur les secteurs accessibles ont permis de vérifier le zonage des vestiges, la densité du mobilier éparpillé autour et sur le site, et de caractériser les vestiges structurés débutant avec la Protohistoire (puits, trous de poteaux), mais surtout datables de la période gallo-romaine (fossés d'enclos et parcellaires, drains, tranchées de

fondations de bâtiments aux murs récupérés, couches de tuiles issues des toitures des ruines, bassin, puits, canaux souterrains), avec quelques indices diffus médiévaux et modernes (parcellaire, chemin).

Le site archéologique a été arasé puis scellé par des sols humides d'anciennes prairies drainées lors d'une dernière mise en valeur agricole probable du secteur, vers la fin du XVIII^e s. et au XIX^e s., qui a fossilisé le parcellaire de cette époque récente et les vestiges antérieurs.

Jean-Denis LAFFITE

FÉY

Lotissement Le Pré des Seigneurs II

Dans le cadre du projet de construction d'un lotissement à Féy, un diagnostic a été prescrit par le service régional de l'archéologie portant sur une superficie réelle de 9 705 m².

Lors du diagnostic, 25 tranchées ont été réalisées, correspondant à un taux d'ouverture de 7 %, qui n'ont livré aucun vestige archéologique.

Élise MAIRE

FLORANGE

7 rue Lavoisier

Une prescription du service régional de l'archéologie a porté sur un projet d'usine de décarbonatation à Florange, au 7, rue Lavoisier (ZAC Sainte-Agathe).

a mis en évidence le fort remaniement de ces terrains. Aucun artefact et aucune trace anthropique caractéristique n'ont été décelés.

Un unique sondage de 27 m² a été réalisé à l'emplacement du bâtiment projeté. La stratigraphie

Sébastien VILLER

FLORANGE

Rue du Moulin Saint-Pierre

Néolithique – Protohistoire

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'emplacement d'un projet immobilier de deux maisons

individuelles accompagnées de garages, à réaliser sur une parcelle de 966 m². Aucune structure archéologique

importante n'a été mise au jour, à l'exception d'une petite fosse de prélèvement de sédiments isolée, sans matériel datant, mais qui pourrait être d'époque néolithique ou protohistorique (un fragment de torchis rubéfié pour seul mobilier), ainsi que de deux tronçons de probables fossés drainant faiblement conservés, limités dans

l'espace et de comblement totalement stérile. Vu la faible emprise du projet, l'étroitesse du terrain, ainsi que ces seuls indices très modestes, les recherches se sont limitées à ces sondages.

Jean-Denis LAFFITE

Moderne – Contemporain

FOLSCHVILLER, PONTPIERRE, TRITTELING-REDLACH Schnecknetzel-Grossetzel, Waeldchen et Grosshek

Les opérations de diagnostic réalisées à Folschviller, *Schnecknetzel-Grossetzel*, à Pontpierre, *Waeldchen*, et à Trittelung-Redlach, *Grosshek*, ont été réalisées à l'emplacement de trois futures plateformes d'extraction de gaz de charbon par la société la Française de l'Énergie, sur une superficie respectivement de 15 870 m², 11 760 m² et 12 107 m². L'opération de Folschviller a livré des alluvions d'un ruisseau se versant dans la Nied Allemande, ainsi que des colluvions d'un versant orienté vers l'est. Dans les niveaux les plus bas, elles ont livré de la céramique protohistorique et gallo-romaine, et dans les niveaux supérieurs de la céramique allant du Moyen Âge au XVI^e s. Ce mobilier

archéologique témoigne de la présence d'occupations en amont de l'emprise du projet. Pour la période la plus récente, un village détruit durant la guerre de Trente Ans est attesté au lieu-dit *Aling*, situé à moins de 500 m à l'ouest. L'emprise a également livré un fossé de parcellaire orienté nord-est/sud-ouest daté par la céramique des XVIII^e s. et XIX^e s.

Les deux autres sites explorés à Pontpierre et à Trittelung-Redlach n'ont livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

FORBACH EHPAD, Pfaffenloch

L'opération de diagnostic réalisée à Forbach, au lieu-dit *Pfaffenloch*, a été réalisée à l'emplacement d'un futur EHPAD aménagé par le centre hospitalier intercommunal Forbach – Saint-Avold sur une superficie de 11 107 m².

Cette opération n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

HAM-SOUS-VARSBERG

Rue de Lorraine

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Ham-sous-Varsberg, rue de Lorraine a porté sur une superficie de 20 747 m². Les ouvertures ont été réalisées dans un terrain vague, en partie occupé par des tas de remblais, des arbres et diverses plantes, celles-ci ayant été rasées avant notre intervention. Le terrain concerné par le projet est recouvert de remblais composés d'éléments détritiques (canalisation, tuyaux, tout venant et autres poubelles) étalés sur 1,5 m

d'épaisseur sur toutes les parcelles, y compris celles localisées section 11 de l'autre côté du chemin. Il faut également noter la présence de fondations d'habitations d'une ancienne cité construite au début du XX^e s. et ses remblais associés. Sous ces remblais, apparaissent les sables bariolés du terrain naturel.

Magali MONDY

HAMBACH

Rue de l'Église

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée à l'emplacement d'un projet de construction d'un bâtiment périscolaire attenant au groupe scolaire existant, sur une surface de 850 m², en plein cœur de l'agglomération de Hambach, attestée dès le XI^e s. et au XIV^e s. Seuls trois sondages ont pu être ouverts sur une surface réduite de 58 m², du fait de la présence de nombreux réseaux enfouis (gaz, eau, électricité, assainissement) dans le périmètre du projet. Le sondage SD1 a pu être ouvert dans le jardin longeant la cour de l'école (ancien jardin verger) ; les deux autres sondages SD2 et SD3 ont été implantés

sur un périmètre accessible réduit, sans réseau, de l'aire de stationnement de la place présente au bout de la rue de l'Église. On a pu constater que cette zone a été fortement impactée par une érosion des niveaux supérieurs du sol qui ont, semble-t-il, été terrassés de manière importante, faisant apparaître directement sous la terre végétale du jardin et le radier de la place, les bancs de marne et d'argile grise géologique entièrement stériles.

Jean-Denis LAFFITE

HASELBOURG

41-42 rue Principale

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Haselbourg, au 41-42 rue Principale, a porté sur une superficie de 550 m², et a concerné une partie de la parcelle 166. Les ouvertures ont été réalisées à l'emplacement d'un ancien bâtiment démantelé, dont l'espace est reconverti, dans le projet d'aménagement,

en aire de stationnement gravillonnée. Aucun site ou indice de site n'a pu être identifié lors de cette intervention.

Magali MONDY

HAUCONCOURT

Sablière Hergott, La Raffinerie

Néolithique – Âge du Bronze

Le diagnostic réalisé à Hauconcourt, au lieu-dit *La Raffinerie*, a permis d'identifier deux occupations archéologiques principales, distantes l'une de l'autre de 150 m environ.

La première, en limite sud de l'emprise du diagnostic, est constituée de structures datées de l'âge du Bronze final. Une fosse polylobée, quelques fosses et trous de poteau, ainsi que des lambeaux sédimentaires, vestiges probables de paléosols, d'où provient la majeure partie du mobilier céramique, ont été mis au jour. Cette occupation est localisée en bordure de deux paléochenaux, mais donne l'impression de n'avoir été perçue que dans sa périphérie. La bonne compréhension des liens entre l'occupation archéologique et le style fluvial, ainsi que l'importance de l'érosion restent encore à définir.

La seconde occupation, localisée plus au nord, semble mieux cernée spatialement. Il s'agit d'un petit habitat, caractérisé par des constructions sur poteaux plantés, des éléments d'enclos fossoyés, quelques fosses et un petit lambeau sédimentaire un peu à l'écart. Mais la datation de cet habitat est beaucoup moins précise et peut seulement être rattachée à la Protohistoire.

On peut donc émettre l'hypothèse que cet habitat fonctionne avec l'occupation de l'âge du Bronze final, mais il n'est pas impossible également qu'il soit totalement déconnecté de l'occupation précédente.

Il faut enfin signaler qu'une présence Néolithique est probable sur le diagnostic, en considérant la nature du mobilier lithique récolté, mais certainement de manière très fugace.

Luc SANSON

HETTANGE-GRANDE

Rue du Faubourg de La Rastenne

Moderne – Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée à Hettange-Grande (806 m²) sur deux parcelles à bâtir, a révélé la présence d'une structure de type drain. Elle apparaît à 0,80 m sous le niveau de terre végétale. Ce vestige correspond vraisemblablement

au drainage de la grange située non loin. Il appartient aux aménagements modernes et contemporains de la zone.

Enora BILLAUDEAU

HETTANGE-GRANDE

ZAC de Hettange-Grande, tranche 3, Rutenreiser

La réalisation d'une ZAC, sur la commune d'Hettange-Grande, concerne des parcelles agricoles et des zones de friche, situées au nord de la commune. L'emprise totale du projet s'étend sur près de 150 000 m² et cette

troisième tranche clôture l'intervention archéologique sur une surface restante de 22 280 m².

Ce sont 74 tranchées de diagnostic qui ont été ouvertes dont les profondeurs varient de 0,5 m à 1,8 m selon la

IPPLING

Lotissement Baechel, tranche 1

Une opération de diagnostic archéologique, qui concerne la première tranche d'une prescription qui couvre une superficie de 27 559 m², a été réalisée sur la commune d'Ippling, rue de Sarreguemines. Le terrain présente une légère pente orientée nord-sud. Le substrat est constitué d'argile grise accompagnée de calcaire gris. Sur ce dernier se développe une couche de limon marron correspondant au recouvrement de

terre végétale d'une épaisseur de 0,20 m à 0,25 m contenant quelques artefacts récents. À part la présence de traces diffuses de fossés du parcellaires actuels, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors de cette opération.

Olivier FAYE

KAPPELKINGER

Lotissement Les Alouettes, Wiesgrub

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Kappelkinger, rue des Alouettes, a porté sur une superficie de 7 475 m². Les ouvertures, qui ont été réalisées dans une pâture à l'emplacement d'un futur

lotissement, n'a pas de mettre au jour de site ou indice de site archéologique.

Magali MONDY

KIRSCHNAUMEN

Evendorff, lotissement Saint-Michel

Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique (7 537 m²) réalisée à Kirschnaumen, *Evendorff*, a permis la découverte d'un mur parcellaire au sud de l'emprise.

Il s'agit d'un mur linéaire, large de 0,35 m et conservé sur 0,2 m d'épaisseur, et de sa fondation, tous deux en moellons calcaires, orientés nord-est/sud-ouest, associé à un niveau d'occupation épais de 0,2 m comportant du mobilier tel que des tiges de fer, de la faune, des fragments de tuiles mécaniques glaçurées noires à losange (qui pourraient provenir d'Allemagne)

et de la céramique (grès, faïence, etc.), principalement au sud du mur. Les tuiles et la céramique sont datées du XIX^e s.

Il se situe en limite nord du centre ancien du village d'Evendorff, à environ 40 m de la chapelle Saint-Ulrich construite au milieu du XVIII^e s.

Sylvie THOMAS

KNUTANGE

Coteau Sainte-Barbe, tranche 1

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en amont d'un projet de construction immobilier sur la commune de Knutange. Les terrains visés se situent sur le coteau Sainte-Barbe et concernent d'anciens jardins ouvriers, des friches et des zones boisées, qui ont été défrichées au préalable de l'opération.

L'emprise totale de la tranche 1 de l'opération présente une surface équivalente à 13 391 m².

La réalisation de 38 tranchées de diagnostics n'a pas été aisée en raison de la morphologie du terrain présentant

une forte déclivité et un aménagement en terrasses et talus, de nombreuses souches, de cabanons de jardin, d'un réseau aérien électrique et d'un réseau souterrain de gaz.

La profondeur des sondages varie entre 0,3 m et 6 m selon les parcelles et correspond au niveau d'apparition du substrat naturel.

Aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

Nadège RAMEL

LA MAXE

2 rue de la Grange-aux-Dames

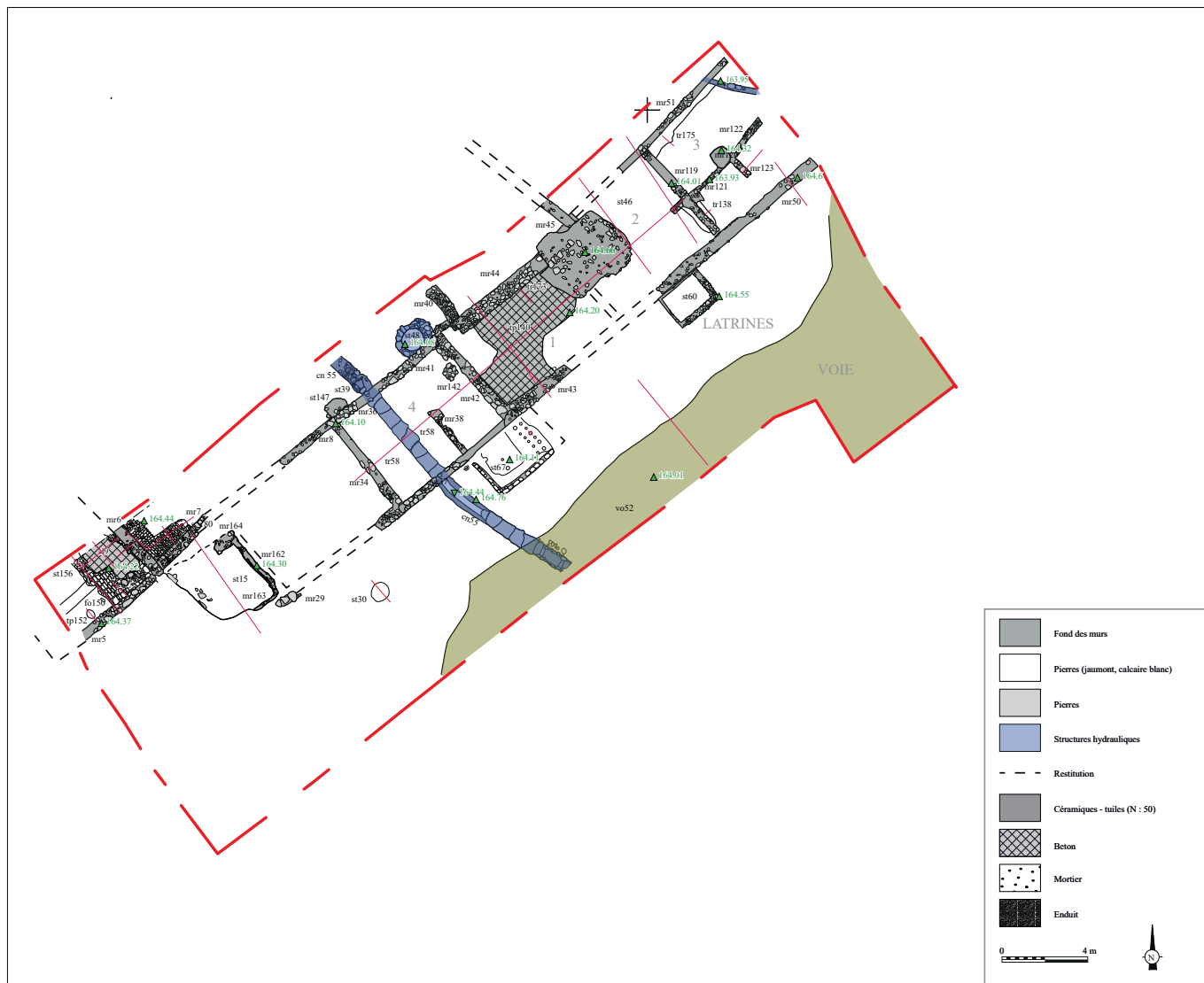
Âge du Fer – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

L'opération réalisée à La Maxe, au 2 rue de la Grange aux Dames, s'est déroulée en amont de la construction de silos à grain au Nouveau Port de Metz. Cette fouille archéologique, prescrite sur une surface de 600 m² intervient à l'emplacement d'une ferme détruite en 1975 et dont une grande partie a déjà fait l'objet d'une opération archéologique.

Les textes évoquent pour les VIII^e s. et XII^e s. l'installation de communautés monastiques successives en un lieu, qui pourrait être la Grange aux Dames. Ce toponyme, par ailleurs, apparaissant au XIII^e s., évoque, lui aussi, une présence monastique, suggérant là une unité agricole du domaine temporel d'une maison de femmes. À partir du XIV^e s., la Grange aux Dames est aux mains de laïcs, appartenant à des familles de notables messins. La documentation iconographique et les témoignages récents montrent que, jusqu'à leur destruction, les bâtiments de la ferme étaient dominés par un édifice rectangulaire à deux étages, desservi par un escalier en vis hors œuvre. Ce dernier était pourvu d'un tympan de porte, aujourd'hui conservé au Musée de la Cour d'Or à Metz, sculpté aux armes de Jacques Desch (1371-1455), un riche patricien messin.

La destruction de la ferme a grandement impacté l'état de conservation des vestiges et a occasionné la disparition d'une très grande partie de la stratigraphie. Un groupe isolé de trois petites structures, mal conservé, témoigne d'une première phase d'occupation durant La Tène. Il s'agit d'une fosse associée à une incinération et à un petit fossé. Aucun vestige attestant une fondation monastique médiévale n'a été découvert. La base d'un bâtiment rectangulaire, de 5 m par 6 m, a été mise au jour, flanquée d'un imposant massif de fondation. Ces vestiges sont ceux de la tour et de son escalier. Autour de cet ensemble, et au-delà de l'emprise fouillée, se développe l'aile sud-est de la ferme moderne et contemporaine. Seuls des niveaux de fondation arasés, ainsi qu'un puits, deux canalisations et des latrines en sont conservés. Cette opération archéologique, en complément de celle de 1999, permet de saisir le développement d'un site occupé sans interruption du XV^e s. au XX^e s., et ainsi le glissement d'une petite demeure élitaires de la fin du Moyen Âge à un grand établissement agricole contemporain.

Marianne ESCOFFIER



LA MAXE
2 rue de la Grange-aux-Dames
Plan général du site
(DAO : Y. DAUNE et L. PRUNEYROLLES)

LAQUENEXY

Groupe scolaire

Dans le cadre du projet de construction d'un groupe scolaire à Laquenexy, le diagnostic prescrit portait sur une superficie réelle de 3 700 m². Une partie du terrain n'était pas concernée par le futur projet ou devait être épargnée (parking existant conservé, arbres, talus de soutènement de la cour d'école et mur du souvenir).

L'observation de la morphologie du terrain a mis en évidence le décaissement d'une moitié du terrain, lors de la construction des anciens terrains de sport. Lors du diagnostic, 10 tranchées ont été réalisées correspondant à un taux d'ouverture de 10,4 % : elles n'ont livré aucun vestige archéologique.

Élise MAIRE

LONGEVILLE-LÈS- SAINT-AVOLD

Rue des Alliés, abbaye Saint-Martin

La campagne de diagnostic archéologique préalable au projet d'aménagement du futur lotissement à Longeville-lès-Saint-Avold, rue des Alliés, s'est déroulée à l'intérieur de la propriété de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Martin de Glandières. Celle-ci est enclose par une enceinte attribuée au XVIII^e s. Trois secteurs sont concernés : le plus important est situé dans le verger de la terrasse inférieure, en contrebas d'un ancien mur d'enceinte probablement de l'abbaye du XVII^e s ; les deux autres, plus éloignés, sont localisés l'un au pied de la tour sud-est (secteur II) et l'autre au nord-est de l'emprise (secteur III).

Sur les 37 sondages pratiqués, 20 d'entre eux sont positifs et ont révélé des structures archéologiques. Parmi ceux-ci, trois ont permis d'observer les fondations de l'enceinte du XVIII^e s. Sur le plan géoarchéologique, quatre zones ont été définies en fonction d'une topographie et sédimentation différentes. Dans la partie ouest du secteur I ont été mis au jour des témoins d'exploitation d'une carrière de grès sous la forme de fronts de taille portant des traces résiduelles du travail d'extraction ainsi que des fosses avec déchets d'extraction. Les autres structures avoisinant les aires de carrière sont des drains isolés, des fosses ovalaires ou quadrangulaires. Par ailleurs, un autre groupe de structures, typologiquement différentes, est localisé directement à l'est de la zone de carrière : il s'agit de trois trous de poteau isolés et d'une structure linéaire s'apparentant à un large fossé. Quelques

drains en pierres et deux fosses de plantation sont isolés dans quelques sondages. Sur le replat, près du bassin actuel, côté ouest, ont été découverts les vestiges d'une citerne ou d'un bassin. Cel(l)ui-ci est abrité(e) à l'intérieur d'une structure ou d'un bâtiment probable délimité par trois tranchées de récupération et un mur ; deux caniveaux constitués de blocs en grès jointifs avec dalle de couverture, sont greffés sur le mur occidental de la citerne. L'alimentation en eau de cette citerne/bassin était vraisemblablement assurée par d'autres caniveaux repérés dans les sondages 25 et 26. Ce type de canalisation peut être rapproché de certaines structures du réseau hydraulique mis au jour au cours de la campagne de fouille de 2016. Ce bassin est installé sur un important remblai qui a permis d'aménager la plateforme ou terrasse se développant au pied des bâtiments de l'abbaye du XVIII^e s. L'indigence du mobilier est à déplorer et les quelques tessons de céramique mis au jour renvoient aux XVIII^e et XIX^e s., voire la seconde moitié du XVIII^e s. en ce qui concerne la citerne/bassin. À ceux-ci se mêlent quelques rares tessons résiduels du bas Moyen Âge et de l'aube de l'Époque moderne. Dans le secteur II, situé en bas de pente, au pied de la tour sud-est de l'enceinte, les sondages sont négatifs mais ont révélé un important phénomène de colluvionnement. Le secteur III n'a pas été sondé pour des raisons de sécurité.

Renée LANSIVAL

LORQUIN

Carrière EQIOM, Les Grandes Friches

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Lorquin, *les Grandes Friches*, R.D. 41), a porté sur une superficie de 350 000 m². Les ouvertures ont été réalisées dans une pâture en double pente, à l'emplacement de l'extension de la carrière. Les seuls éléments observés sont d'Époque contemporaine, comme l'indiquent les fragments de faïence mis au jour

dans un fossé et dans un empierrement. Une borne révèle également le parcellaire contemporain. On relève encore trois anomalies pouvant correspondre à la trace des creusements de piquets de parc.

Magali MONDY

MANOM

Maison Rouge

Contemporain

Les sondages archéologiques réalisés à Manom, *Maison Rouge*, ont permis la découverte d'une tranchée de la guerre. Elle a été observée dans trois sondages, immédiatement sous la terre végétale, et deux autres sondages ont permis de voir son tracé en zigzag. Au vu de ce tracé, il pourrait s'agir d'un boyau, tranchée qui relie les tranchées de première et deuxième ligne ou de deuxième et troisième ligne. Le boyau n'est jamais rectiligne afin d'amortir les effets des obus d'artillerie.

Large de 1,8 à 2,1 m en partie haute et d'environ 1 m en partie basse, elle est conservée sur 1,3 m de hauteur.

Dans un autre sondage, la présence de piquets en bois en bord de tranchée et de bois mal conservé le long de la paroi laisse penser à un aménagement de paroi

de tranchée en clayonnage. Ce type de tranchée était réalisée pendant la Première Guerre mondiale.

Le seul mobilier découvert dans le comblement rapide et hétérogène de la tranchée correspond à des sections de tiges de fer torsadées appartenant probablement à d'anciens barbelés.

Des piquets isolés repérés dans les sondages pourraient être contemporains de la tranchée. En outre, de nombreux drains en terre cuite ont été observés sur toute l'emprise de diagnostic qui était déjà en cultures en 1928.

Sylvie THOMAS

MARLY

Lotissement Les Hameaux de la Roseaie, tranche 1, Les Hauts de Vannonchamps

Néolithique – Âge du
Bronze – Âge du Fer – Gallo-
romain

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Marly, au lieu-dit *Les Hauts de Vannonchamps*, s'est déroulé dans le cadre d'une demande d'aménagement de lotissement. L'intervention correspond à une première phase d'aménagement et couvre une superficie de 42 000 m².

108 sondages ont été creusés. Le taux d'ouverture a été de 8,2 % et huit sondages ont livré des structures archéologiques antérieures à l'Époque moderne, soit un taux positif de 7,5 %. Ces vestiges concernent

plusieurs phases d'occupation. Les vestiges les plus anciens sont trois petites fosses dans la partie sud-ouest de l'emprise et qui datent respectivement du Néolithique moyen, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. La période romaine est représentée par une petite fosse et une grande fosse d'extraction de terre, un épandage de tuiles dont des éléments surcuits puis un fossé parcellaire. La céramique associée aux fosses renvoie au Haut-Empire.

Michiel GAZENBEEK

MARLY

Rue de la ZAC Mermoz

Préalablement à la construction de quarante logements, l'Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine (AFAEDAM) a déposé un permis de construire. Compte tenu de la proximité du terrain assiette de l'opération avec la léproserie Saint-Ladre, fondée au XII^e s., un diagnostic a été prescrit portant sur une superficie de 5 562 m². Cette opération

a conduit à l'ouverture de onze tranchées, dont deux sondages profonds, couvrant environ 11 % des 5 070 m² de la zone accessible. Seul un fossé rectiligne n'ayant livré aucun mobilier a été mis au jour.

Francis VORREUX

METZ

9-11 place Saint-Louis

Moyen Âge

La place Saint-Louis de Metz est attestée dès la première moitié du XII^e s. sous le nom de place du Change. Elle conserve, à l'ouest, une longue série de façades étroites de quatre à cinq niveaux avec, au rez-de-chaussée, une galerie continue, soutenue par des arcades essentiellement en plein cintre. Les analyses dendrochronologiques qui ont pu être effectuées dans les poutres composant le plafond de cette galerie livrent des dates dans la première moitié du XIII^e s.

En raison du caractère hautement patrimonial de cette place, le service régional de l'archéologie (SRA) tente procéder à un suivi des travaux qui affectent le sol et les élévations architecturales qui la composent.

Dans le cadre de son projet d'aménagement d'un restaurant dans les caves et aux rez-de-chaussée des immeubles situés aux n° 9 et 11 de la place, le propriétaire souhaitait pouvoir créer une ouverture reliant les volumes arrières des deux parcelles.

Afin d'éviter tout risque de destruction de vestiges archéologiques, en particulier de type enduit peint, cette ouverture a été réalisée par deux agents du SRA sous forme d'un sondage. Cette intervention a permis de mettre au jour une arcature en plein cintre. Il s'agit d'un élément constitutif du mur mitoyen du n° 9 permettant son élévation sur plusieurs niveaux en limitant son emprise au sol. Aucun enduit peint n'a été observé.

Afin de conserver cette arcature, le service a autorisé le maître d'ouvrage à utiliser cet élément comme ouverture. Aucun vestige n'a été observé sur le mur mitoyen du n° 11. Cependant, on a découvert, en fond de parcelle de ce bâtiment, un volume voûté sur arcatures en plein cintre, fortement remanié, qui a été identifié comme une arche.

Marie-Paule SEILLY

METZ

13 rue du Coupillon, rue du Sansonnet, tranche 1

Dans le cadre du projet de construction d'une résidence de 19 logements à Metz, 13 rue du Coupillon et rue

du Sansonnet, un diagnostic en deux tranches a été prescrit portant sur une superficie de 3 104 m².

Lors de la tranche 1, quatre sondages ont été réalisés correspondant à un taux d'ouverture de 14,5 %, soit 4,76 % de la surface totale. Aucun vestige archéologique

n'a été mis au jour.

Élise MAIRE

Gallo-romain

METZ

150 avenue André Malraux

L'opération de diagnostic portait initialement sur une surface de 5 757 m² à laquelle il a fallu soustraire quelques portions qui étaient inaccessibles. Cela porte la surface à 5 199 m². Au total, 12 tranchées ont été réalisées pour une surface sondée de 545,54 m², ce qui représente 9,48 % de la surface totale et 10,49 % de la surface accessible. Une stratigraphie générale simple a été mise en évidence. Deux tranchées, localisées au nord-ouest de l'emprise sondée, se sont révélées positives. Elles ont livré respectivement sept structures (une grande fosse ou fossé et six petites fosses) sur une surface de 61 m² et deux structures (un fossé et une fosse) sur une surface de 31 m². Les vestiges archéologiques apparaissent entre 0,95 m et 1,75 m sous le niveau de sol actuel soit 167,75 m NGF. Plusieurs structures contenaient du mobilier qui situe ce contexte au début du Haut-Empire (I^{er} s. et II^e s. apr J.-C.). Les structures testées révèlent un bon état de conservation allant de 0,15 m à 0,4 m de profondeur. Un grand creusement, une fosse ou un fossé, orienté ouest/est (long. obs. 3 m ; larg. obs. 4,5 m ; prof. 1,1 m) était rempli de blocs dont certains éléments d'architecture en pierre de Norroy-lès-Pont-à-Mousson. Dès lors, vu la nature du contexte de découverte, on peut légitimement formuler l'hypothèse que cette fosse (ou ce fossé) renfermait des éléments issus du démantèlement d'un contexte funéraire et possiblement d'un mausolée. Quatre fosses de rejets de charbons,

une fosse contenant un dépôt de céramique et une possible tombe (ou un dépôt secondaire de résidus de crémation en fosse) ont par ailleurs été découvertes. Une densité estimée de dix structures pour 100 m² peut être déduite. Bien que les tranchées voisines n'aient pas livré de structures archéologiques, on signalera ici que l'extension autour des sondages n'a pas été possible en raison de la présence au sud de l'allée d'entrée, à l'est des déblais des sondages et des réseaux. Toutefois, trois sondages ont fourni la preuve de la présence d'un niveau d'occupation datant de la période romaine et deux autres renfermaient des tessons de céramique romaine. On peut donc définir une surface sensible d'environ 1 000 m² qui se développe au sud et à l'est des tranchées positives.

Par extrapolation par rapport au diagnostic, une densité d'une centaine de structures est envisageable sur cette emprise.

Le contexte mis au jour au 150 avenue André Malraux offre donc une opportunité rare d'aborder les pratiques funéraires à l'époque romaine dans le *caput civitatis* des *Mediomatrici*. Les autres nombreuses découvertes remontent au début du XX^e s. et les rares fouilles récentes sont peu fréquentes.

Gaël BRKOJEWITSCH

Gallo-romain – Moyen Âge –
Moderne

METZ

150 avenue André Malraux

La fouille, menée au 150 avenue André Malraux sur la commune de Metz, a permis de mettre au jour deux aires funéraires antiques utilisées entre le milieu du I^{er} et la seconde moitié du II^e s. apr J.-C. (zone 1), ainsi qu'une série de plots de fondation sans doute en lien avec un bâtiment agricole médiéval ou moderne (zone 2).

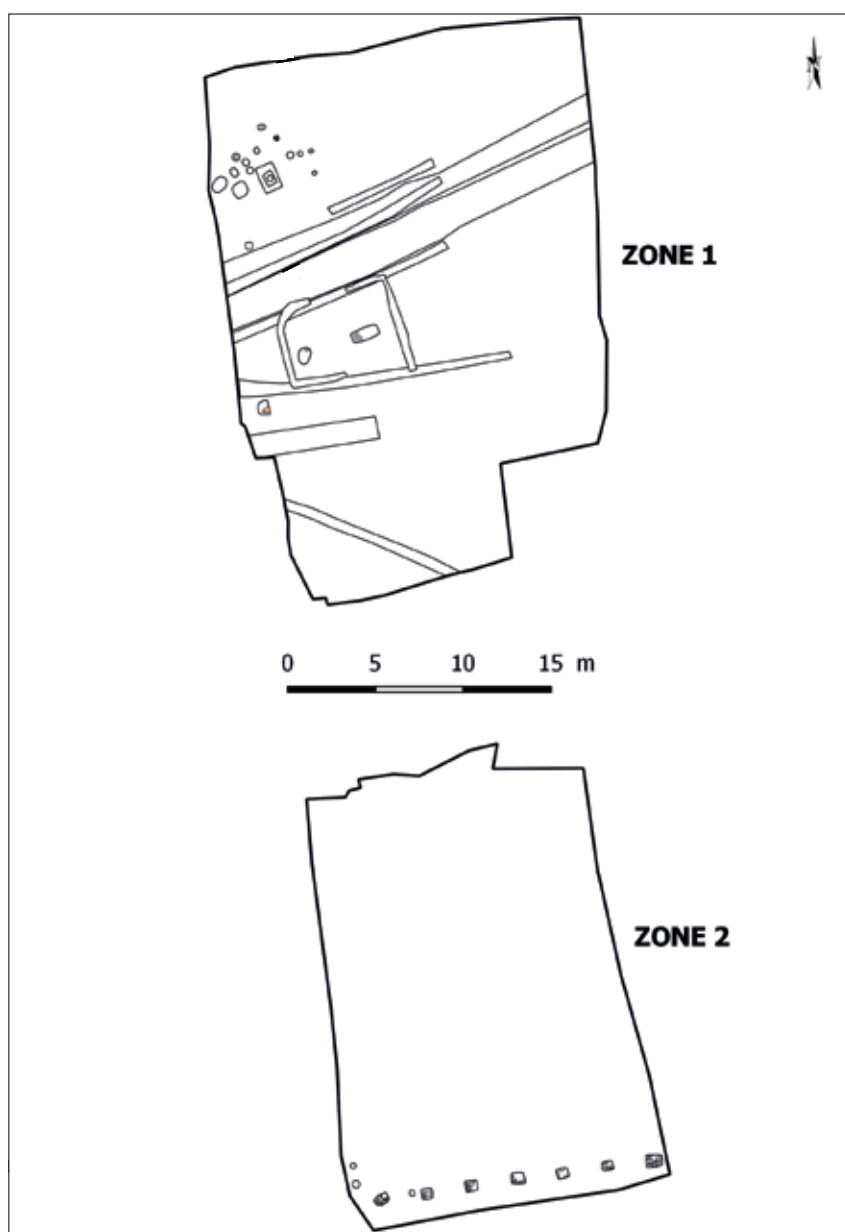
Les deux aires funéraires sont implantées le long de la voie de la Meurthe et sont séparées par au moins un fossé perpendiculaire à cette voie. L'aire située au nord renferme trois dépôts de crémation humaine, en urne et en cuve de pierre. Hormis l'urne cinéraire elle-même, le mobilier d'accompagnement est rare (une lampe à huile). Une fosse dépotoir et une fosse

à offrandes primaires et secondaires ont également été découvertes dans le même secteur, mais ne peuvent être rattachées clairement à l'un des dépôts cinéraires. Enfin, neuf fosses cendreuses, plus ou moins riches en macro-restes, ont été implantées plus tardivement et peuvent représenter les restes de cérémonies commémoratives (repas, libations, etc.). Si l'aire funéraire sud renferme également un dépôt en urne, elle se démarque par la richesse du mobilier d'accompagnement (un couvercle d'encrier en métal), ainsi que par l'association des autres dépôts. En effet, un enclos fossoyé vient ceindre un dépôt de rejet de bûcher et une fosse dépotoir. De nombreuses cruches servant aux libations ont été retrouvées cassées dans le fossé d'enclos, tandis que les deux autres dépôts

renfermaient plusieurs objets liés à l'écriture (couvercle d'encrier, stylet, reste potentiel de tablette à cire), au commerce (plateaux de balance, suspensions, etc.), ainsi que des restes d'aliments méditerranéens (figues, olives, dattes).

En zone 2, sept plots de fondations composés de pierres et de mortier ont été découverts. Alignés selon un axe ouest/est, ils sont perpendiculaires à la voie de la Meurthe. Leur position en bordure de l'emprise et l'absence de mobilier associé ne permettent pas de proposer une datation fiable. Il peut s'agir d'une partie d'un bâtiment agricole.

Arnaud LEFEBVRE



METZ, 150 avenue André Malraux
Plan général du site
(DAO : A. LEFEBVRE)

METZ

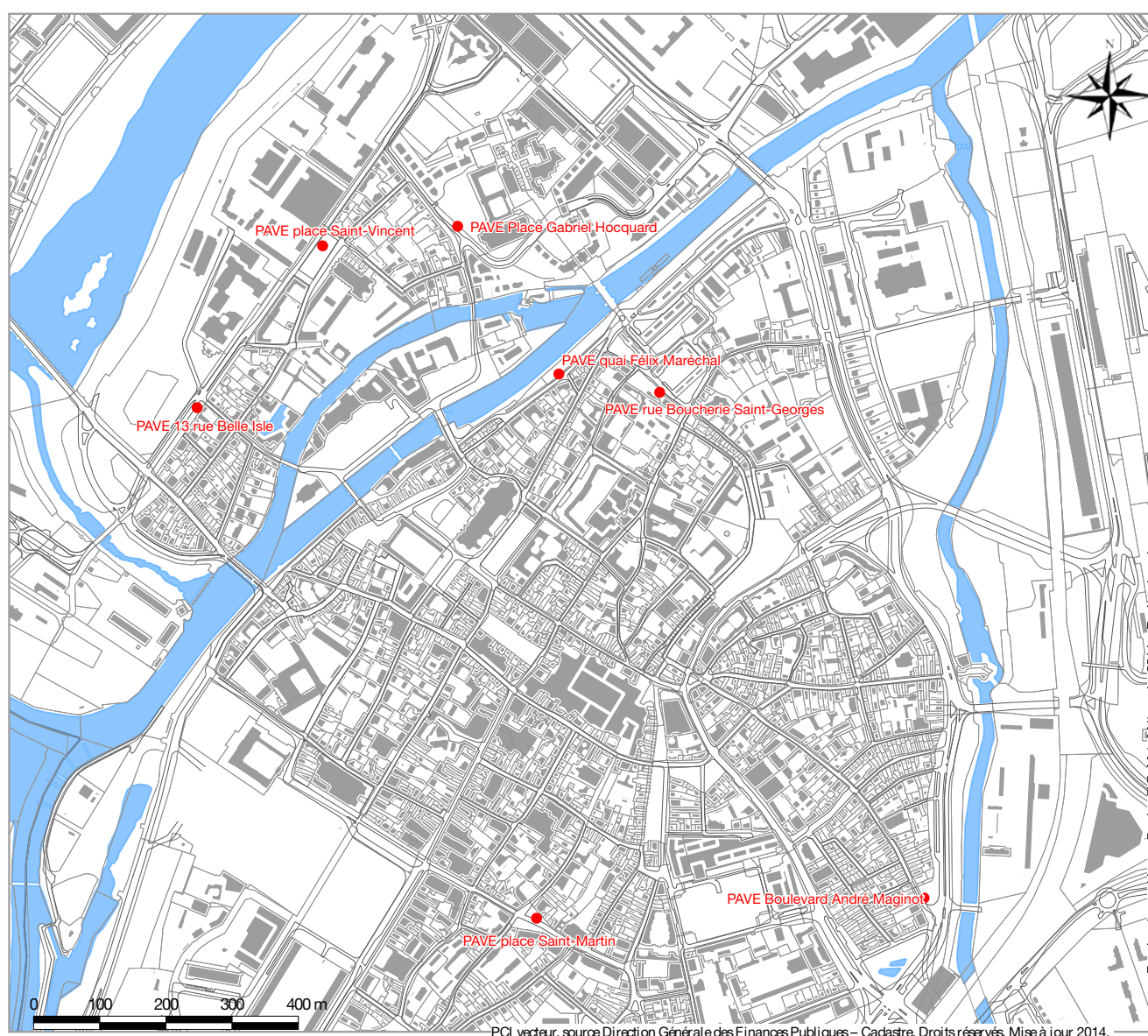
Points d'apport volontaire enterrés (PAVE), rues Belle-Isle, boucherie Saint-Georges, places Gabriel Hocquard, Jean-Cocteau, Saint-Vincent et Saint-Martin

Gallo-romain – Haut
Moyen Âge – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

Une opération de fouille préventive, préalable à la mise en place de sept conteneurs enterrés en centre-ville de Metz, a eu lieu durant l'année 2018. La mise en place de sept Points d'Apport Volontaire Enterrés a donné lieu à autant d'intervention dans des secteurs sensibles : place Saint Vincent, place Gabriel Hocquard, rue Boucherie Saint-Georges, 13 rue Belle Isle, boulevard André Maginot, place Saint Martin, quai Félix Maréchal.

Les fenêtres d'étude varient en fonction de la nature des projets d'enfouissement entre 30 et 50 m².

Parmi les principaux résultats, deux *loci* ont livré des vestiges de la période antique attribuables à des habitations. Un sol d'*area* en béton de tuileau sur lequel gisaient encore quelques pilettes d'hypocaustes marque l'emplacement d'un système de chauffage



METZ, points d'apport volontaire enterrés (PAVE), rues Belle-Isle, boucherie Saint-Georges, places Gabriel Hocquard, Jean-Cocteau, Saint-Vincent et Saint-Martin
Localisation sur le plan cadastral de Metz des sept interventions
(DAO : Metz Métropole)



METZ, points d'apport volontaire enterrés (PAVE),
rues Belle-Isle, boucherie Saint-Georges, places
Gabriel Hocquard, Jean-Cocteau, Saint-Vincent et
Saint-Martin

Hypocauste mis au jour rue Belle-Isle
(cliché : Metz Métropole)

au niveau de la rue Belle-Isle. Place Saint Martin, d'autres sols en mortier hydraulique, séparés par une maçonnerie, étaient associés à des panneaux d'enduit peint, dont seules les amorces des décors étaient conservées. Enfin des niveaux d'habitat romains incendiés et recouverts d'une couche de démolition attribuables à l'Antiquité tardive sont venus condamner les sols. Ces éléments pourraient appartenir à des demeures antiques du Haut-Empire mais l'extension des sondages, fort limitée, ne permet pas de l'assurer. Sous la place Jean Cocteau, un mur, un fossé et des niveaux de galets damés ont été mis en évidence et se rapportent quant à eux à une voie romaine. Compte

tenu de sa localisation, on peut rattacher cette rue à la voie Metz-Strasbourg, dite voie de la Seille, dont le tracé bien connu empruntait le rue Mazelle. Un autre tronçon avait été abordé, plus en aval, lors de la mise en place d'un autre PAVE.

Trois secteurs ont livré des indices d'occupation médiévale. Sous la rue Belle-Isle, plusieurs fosses du haut Moyen Âge perçant le sol en béton de tuileau d'un hypocauste romain ont été relevées. Recouvrant ces dernières, une importante sédimentation urbaine de type « terres noires » a eu cours entre le haut Moyen Âge et le Moyen Âge classique. L'intervention menée place Jean-Cocteau a, pour sa part, livré les réaménagements successifs de l'urbanisme messin entre le Moyen Âge classique et l'Époque moderne. Plusieurs litages de galets constituant les recharges d'une voie attribuable au Moyen Âge classique. Associé à cette voie, dont l'orientation est analogue à celle de la trame viaire actuelle, un possible fossé bordier de datation similaire a été dégagé. C'est au début de l'Époque moderne qu'un mur d'enceinte est installé, sur la voie antérieure. Un mur d'orientation sud-est/nord-ouest pourrait appartenir à la fortification contre laquelle un ensemble de celliers ou réduits voûtés, au nombre de six, est appuyé. Différents réaménagements pourraient évoquer l'établissement d'une plateforme défensive probablement édifée au XVII^e s. au-dessus des structures précédentes. Sous la place Saint-Martin, un important niveau de « terres noires » a été observé. Il comportait du mobilier du haut Moyen Âge et de la fin du Moyen Âge classique. Au bas Moyen Âge, des latrines sont construites, détruisant tous les niveaux antérieurs. Ces dernières sont comblées entre le XVI^e s. et le XVII^e s. et livrent un mobilier abondant.

Les sept sondages ont également permis de mettre au jour des vestiges modernes. Il s'agit principalement de fosses, de maçonneries ou de structures liées à la trame viaire de la ville.

Malgré sa superficie très restreinte, cette opération a fourni des résultats significatifs qui permettent ainsi de mieux comprendre l'occupation de la ville depuis l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine et confirment le potentiel archéologique de ces secteurs.

Gaël BRKOJEWITSCH
pour Simon SEDLBAUER (†)



METZ, points d'apport volontaire enterrés (PAVE), rues Belle-Isle, boucherie Saint-Georges, places Gabriel Hocquard, Jean-Cocteau, Saint-Vincent et Saint-Martin
Vue générale du PAVE de de la place Saint-Martin
(cliché : Metz Métropole)

METZ

Points d'apport volontaire (PAV), quartier du Sablon

Gallo-romain – Haut
Moyen Âge – Moyen Âge –
Moderne – Contemporain

La prescription en date du 19 juin 2018 prévoyait onze sondages dans diverses zones du quartier du Sablon.

Au total, neuf PAV ont été réalisés sur une période allant du mois de juin au mois d'octobre 2018. Deux ouvertures au 41 rue Saint-Pierre et au carrefour des rues Paul Diacre et de la Chapelle n'ont pas été réalisées en raison de l'abandon de l'implantation des conteneurs. L'ensemble des ouvertures représentent une surface avoisinant les 400 m². Elles ont permis de mieux appréhender l'organisation spatiale de la zone du Sablon connue pour être une zone de nécropole à l'Époque antique.

Le PAV à l'intersection de la rue de la Chapelle et de la rue Jules Lagneau a vu la découverte de structures

en creux. L'élément le plus remarquable est un fond de cabane retrouvé dans la partie sud du sondage. Cette occupation est datée par la céramique au haut Moyen Âge. La fouille au carrefour de la rue Gabriel Pierné et de la rue Saint Pierre a vu la découverte de trois structures modernes. Il s'agit d'une fosse, d'une canalisation ainsi que d'une structure de fonction indéterminée.

Au 3 rue Sente à My, l'opération fortement impactée par les nombreux réseaux a permis de mettre au jour une stratigraphie relativement simple présentant trois US de remblais moderne et contemporain. Au 15 rue Sente à My, nous avons pu mettre en évidence un mur parcellaire contemporain composé de blocs calcaires disposés de chant et de plots en béton servant d'appuis à des pieux en bois encore conservés.

Par ailleurs, quatre structures excavées ont été mis au jour. Le mobilier retrouvé dans leurs comblements nous permet de les dater du III^e s. apr J.-C.

Au 52 rue sente à My, ce sont six structures qui ont pu être caractérisées. De forme identique, il s'agit de creusements linéaires formant un quadrillage. Très peu de mobilier a été retrouvé dans leurs comblements si bien qu'une datation précise n'est pas possible. Néanmoins, au vu de la stratigraphie générale de la fouille, elles doivent être ramenées à l'époque moderne.

À l'angle de la rue Kellermann et de la rue Saint-Pierre, trois structures modernes ont été retrouvées. Deux trous de poteaux, directement sous la couche d'enrobé et de préparation du trottoir, ont été caractérisés. Sous l'US 509, une tranchée d'implantation d'un réseau d'eau potable complète les découvertes.

Sur la place Saint-Livier, une nécropole datée par radiocarbone de la seconde moitié du III^e s.-début du IV^e s. apr J.-C. a été mis au jour. Au total, 28 structures funéraires ont été fouillées. L'étude anthropologique menée par A. Coudrin a mis en évidence une mixité quant à l'âge et le sexe des individus. Le fait le plus marquant est l'absence systématique d'offrande accompagnant les défunts. Malheureusement, la fouille

étant restreinte, nous n'avons pas pu circonscrire l'étendue effective de cette nécropole.

Au niveau du carrefour Auguste Prost et de la rue Kellermann la fouille n'a pas permis de trouver de vestige archéologique. Enfin, la fouille sur le square Graouilly nous a apporté des éléments sur les modifications de la zone à l'Époque moderne et contemporaine.

La seconde prescription datée du 3 octobre 2018 prévoyait l'ajout de trois fouilles supplémentaires 2018. Sur les trois ouvertures prévues, seules deux ont été réalisées. En effet, le point d'apport volontaire rue André Malraux a été abandonné. La fouille de la rue Dietz n'a pas permis de retrouver de vestige archéologique. La coupe réalisée le long de la berme nord-ouest nous renseigne uniquement sur la mise en place de la route actuelle. Elle s'accompagne de réseaux recréant des niveaux de remblais. Le second, rue Dom Calmet, a permis la mise au jour d'indices d'une occupation moderne. Ainsi, sous un mur de béton contemporain liée selon toute vraisemblance à une ancienne limite de parcelle, un mur moderne a été retrouvé. Il se superpose à des fosses dont la fonction reste indéterminée. Le matériel retrouvé lors de la fouille de ces dernières permet de les dater de l'Époque moderne.

Johann MAUJEAN

METZ

Rue de Bourgogne

Préalablement à la construction d'un lotissement, un diagnostic a été prescrit sur une superficie de 5 178 m² rue de Bourgogne, à Metz.

Dans ce cadre, 11 sondages ont été réalisés représentant un taux d'ouverture de 10,31 % de la surface accessible. Ils n'ont livré aucun vestige archéologique.

Xavier PETIT

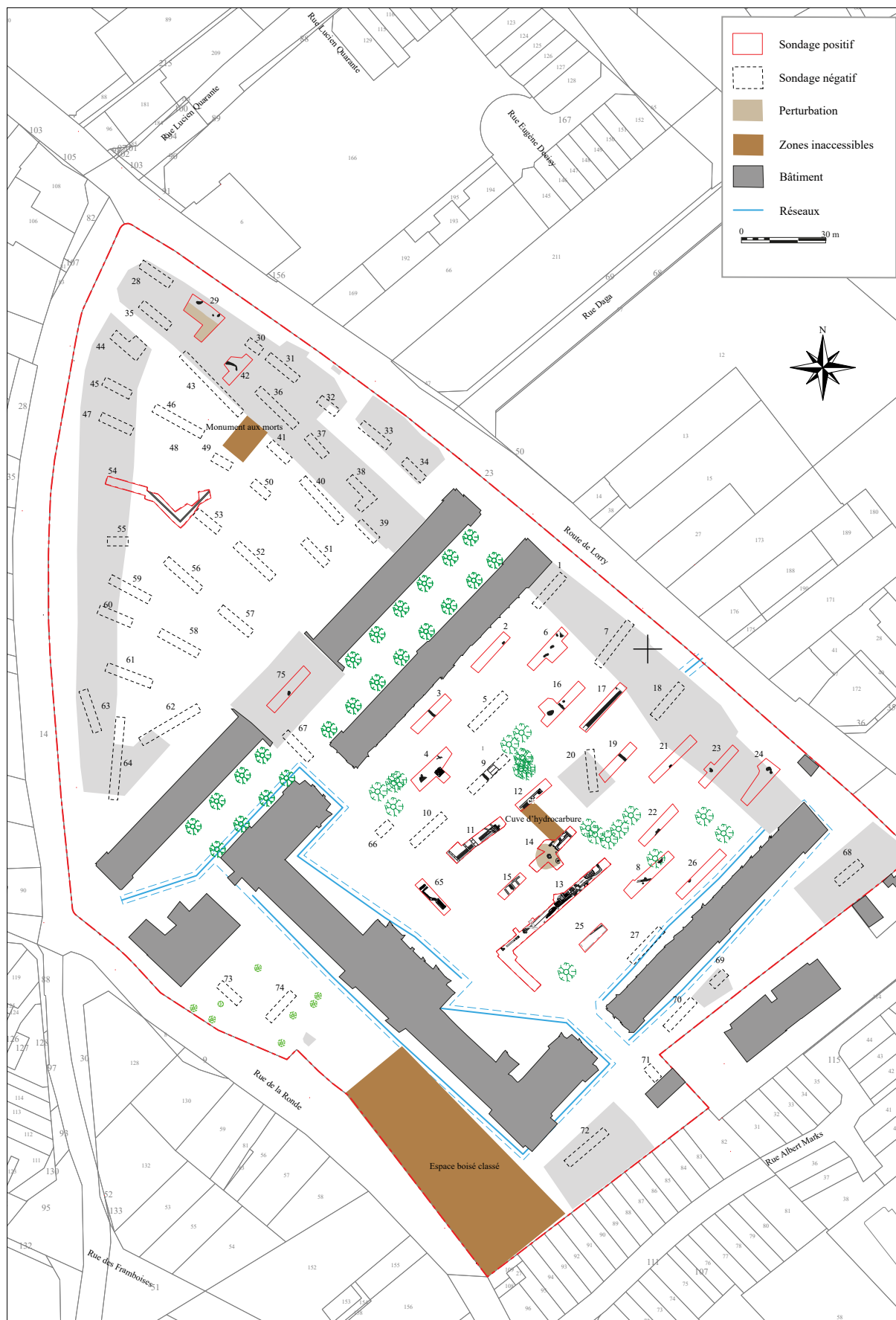
METZ

ZAC casernes Desvallières, route de Lorry

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain – Indéterminé

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne caserne Desvallières, la Mairie de Metz s'apprête à créer une ZAC dans le quartier de Devant-lès-Ponts. Le diagnostic

a porté sur une emprise de 61 200 m, dont seule une surface de 46 363 m² était accessible. 4 198,71 m² ont été testés ce qui correspond à un taux d'ouverture



METZ, ZAC casernes Desvallières, route de Lorry
Plan général du diagnostic (DAO : Y. DAUNE)

de 6,8 % de la surface totale et 9 % de la surface accessible. 75 tranchées ont été réalisées dont 72 ont atteint le terrain naturel. La profondeur des sondages atteint jusqu'à 2,5 m, hors sondages profonds réalisés pour mieux apprécier la géologie locale. Le substrat, d'origine alluviale grano-décroissant, en forme la base tandis qu'une succession de niveaux rapportés en occupe la partie supérieure. Le phasage relatif des vestiges s'appuie sur cette stratigraphie d'autant plus précieuse que le mobilier collecté s'est avéré rare et peu caractéristique.

Des foyers de déforestation et une fosse de rejet de four ou de foyer

La phase 1 correspond aux structures encaissées dans la couche d'argile limoneuse grise du terrain naturel et scellées par le limon de recouvrement. La fosse de rejet de four ou de foyer, non datée, est la seule structure avérée témoignant d'une occupation humaine. Le second type de vestige rattaché à cette phase correspond à de nombreux foyers de déforestation quasi totalement localisés dans la place d'armes. L'analyse radiocarbone d'un échantillon provenant d'une structure est en cours. Les structures de la phase 1 apparaissent dans le terrain naturel et sont scellées par un limon de recouvrement qui encaisse des structures du bas Moyen Âge ou du début de l'Époque moderne. Elles s'inscrivent donc dans un temps long susceptible de couvrir plusieurs millénaires et aucun élément ne permet d'en affirmer la contemporanéité.

Un réseau parcellaire médiéval ou moderne

La phase 2 correspond aux vestiges situés chronologiquement entre le dépôt du limon de recouvrement et l'installation du château au tout début du XVII^e s. Les structures rattachables à cette phase se situent sous la place d'armes. Outre un chablis ayant livré un tesson protohistorique résiduel, plusieurs fossés interprétés comme les vestiges du parcellaire structurant l'activité agricole et maraîchère reconnue à cette période sur le territoire de Devant-lès-Ponts ont été mis au jour. Ces fossés ont restitué de petits fragments de céramique glaçurée qui rattachent ces vestiges au bas Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne.

Une demeure de l'Époque moderne

La phase 3 correspond à l'installation et à l'occupation du château La Ronde. Cette phase est bien définie stratigraphiquement et chronologiquement puisqu'elle débute vers 1600 avec l'apport d'un niveau préparatoire et se termine dans les années 1870 avec les niveaux de remblai précédant l'élévation de la caserne. Le château figure dès 1610 sur le plan Fabert.

Le château

La phase d'installation du château se manifeste tout d'abord par l'apport d'un niveau de limon sableux brun roux qui couvre le centre de la place d'arme. Les cartes Molina et des Naudins, datées de la première moitié du XVIII^e s., figurent l'ensemble de l'édifice sous une forme en T. La différence dans la représentation, notamment entre espaces bâtis et non bâtis, rend la comparaison délicate tandis que leur imprécision ne permet pas une projection des vestiges à des fins de comparaison.

Les observations de terrain et le plan cadastral de 1840-1850 se superposent avec une grande précision, restituant le château dans ce qui est sans doute son dernier état. Le château y apparaît composé de trois bâtiments distribués autour d'une cour centrale fermée. Le bâtiment 1, composé de deux corps de bâtiment formant un L, ferme l'angle est de l'ensemble et le bâtiment 2, composé de deux corps de bâtiment formant un T, ferme l'angle ouest. À l'angle nord se trouve le bâtiment 3. Ces éléments de l'édifice sont reliés par des murs d'enclos qui finissent de ceindre la cour dont le seul accès par l'extérieur semble être l'étroit passage entre les bâtiments 1 et 2 au sud. Un aménagement interprété comme les vestiges d'un système de fermeture, mis au jour dans le sondage 13, permettait d'isoler totalement cet espace. Il semblerait donc bien qu'un remaniement d'importance touche l'ensemble au cours de la seconde moitié du XVIII^e s. ou au début du XIX^e s.

Les jardins

Les jardins du château sont localisés sur la carte Molina au sud-ouest de la demeure. Ils semblent se développer en direction de l'actuelle rue de la Ronde. L'allée n'est pas figurée. Si cette représentation semble trahir une organisation orthonormée, le jardin ne présente pas les traits du jardin tel qu'il a pu être observé au château de Lunéville. Ce dernier, créé en 1620, est de dimension modeste et est refermé sur lui-même. Très régulier mais apparemment ouvert et linéaire, il présente des aménagements hydrauliques. Ces caractéristiques semblent le rapprocher du jardin classique typique du XVII^e s. L'espace concerné correspond en grande partie aux zones inaccessibles au diagnostic, à savoir le bâtiment de la caserne et les réseaux qui le longent, l'espace boisé classé et la voirie. Le seul sondage implanté à l'endroit correspondant a mis au jour un bassin conservé sur au moins 0,8 m relié au système d'adduction d'eau par des canalisations maçonnées. Le plan cadastral de 1809 accorde plus d'attention aux aménagements extérieurs. Le jardin d'agrément représenté sur la carte Molina semble perdurer mais son organisation n'est pas figurée. Il se développe toujours en direction de la rue de La Ronde, de part et d'autre d'une allée qui se dirige vers le château et dessert deux espaces, probablement des cours, au sud-ouest et au sud-est de l'édifice. Seule une fosse de

plantation a été mise au jour, ce qui semble exclure la présence d'un verger. Les espaces enclos de modeste dimension localisés au sud-est pourraient correspondre à des jardins d'utilité ou potagers.

Après 1870, le domaine est acquis par le gouvernement allemand afin d'y bâtir en 1877 une caserne de cavalerie pour le 9^e régiment de dragons. La destruction du château a été réalisée par dérasement des seules élévations – dont certains éléments ont ponctuellement été observés en remploi – jusqu'au sol, à une cote moyenne de 166,5 m NGF. Les fondations des murs, les niveaux de sols, les pièces semi-enterrées, les

aménagements hydrauliques ou encore les niveaux superficiels alentour ont été épargnés puis scellés par un remblai qui a fossilisé les vestiges.

Le site présente donc un état de conservation remarquable malgré les nombreuses perturbations contemporaines. La préservation de la partition des espaces comme de la stratigraphie présente d'intéressantes perspectives de recherche pour cette demeure du XVIII^e s.

Francis VORREUX

METZ

Vallière, 64 rue Jean-Pierre Jean

Mésolithique – Contemporain

Le diagnostic archéologique, réalisé préalablement à la construction de logements, a permis la découverte de vestiges archéologiques attribués au XIX^e s. et d'une fosse qui, par comparaison, pourrait être attribuée au Mésolithique. Sur les huit sondages réalisés, quatre se sont révélés positifs. La fosse, découverte dans le sondage 1, apparaît à 1,35 m de profondeur sous un épais niveau de colluvions. D'un diamètre de 1,25 m, elle est conservée sur 0,76 m de profondeur. Son comblement, argileux et homogène, est dépourvu de mobilier et n'inclut que de très rares charbons de bois et quelques petites coquilles d'escargots. Ce type de structure pourrait s'apparenter aux fosses que l'on trouve au Mésolithique, bien connues et datées notamment en Champagne.

Les vestiges datés du XIX^e s. correspondent à trois murs parcellaires, deux drains et cinq fosses de plantation. Ils apparaissent à des profondeurs comprises entre 0,3 et 0,6 m dans un niveau anthropisé de terres à jardin.

Les murs parcellaires ont la même orientation que le découpage parcellaire actuel. Les fosses de plantation et les drains attestent de l'occupation, déjà au XIX^e s., de ces parcelles comme jardin.

Sylvie THOMAS

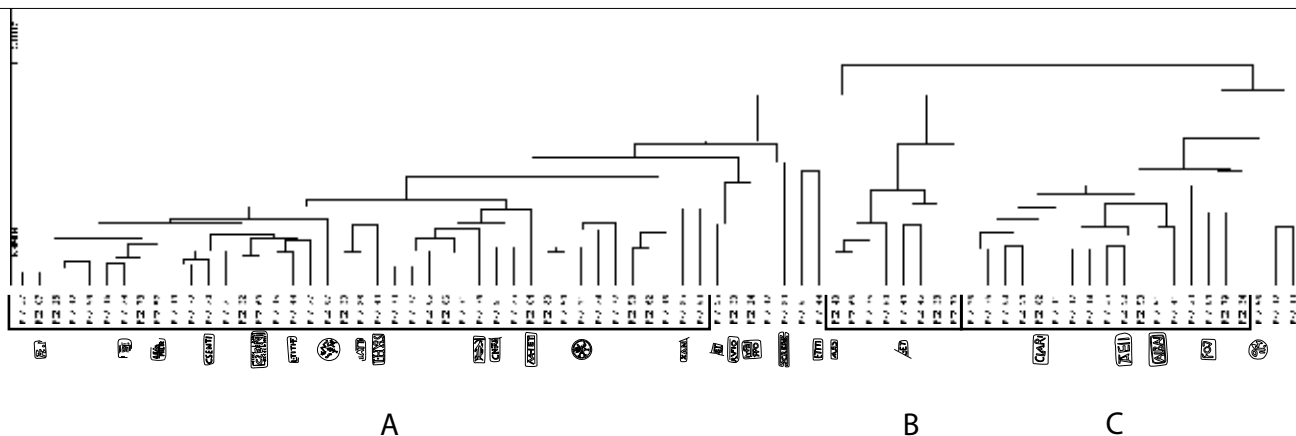
METZ

Les sigillées italiques de Metz (PT)

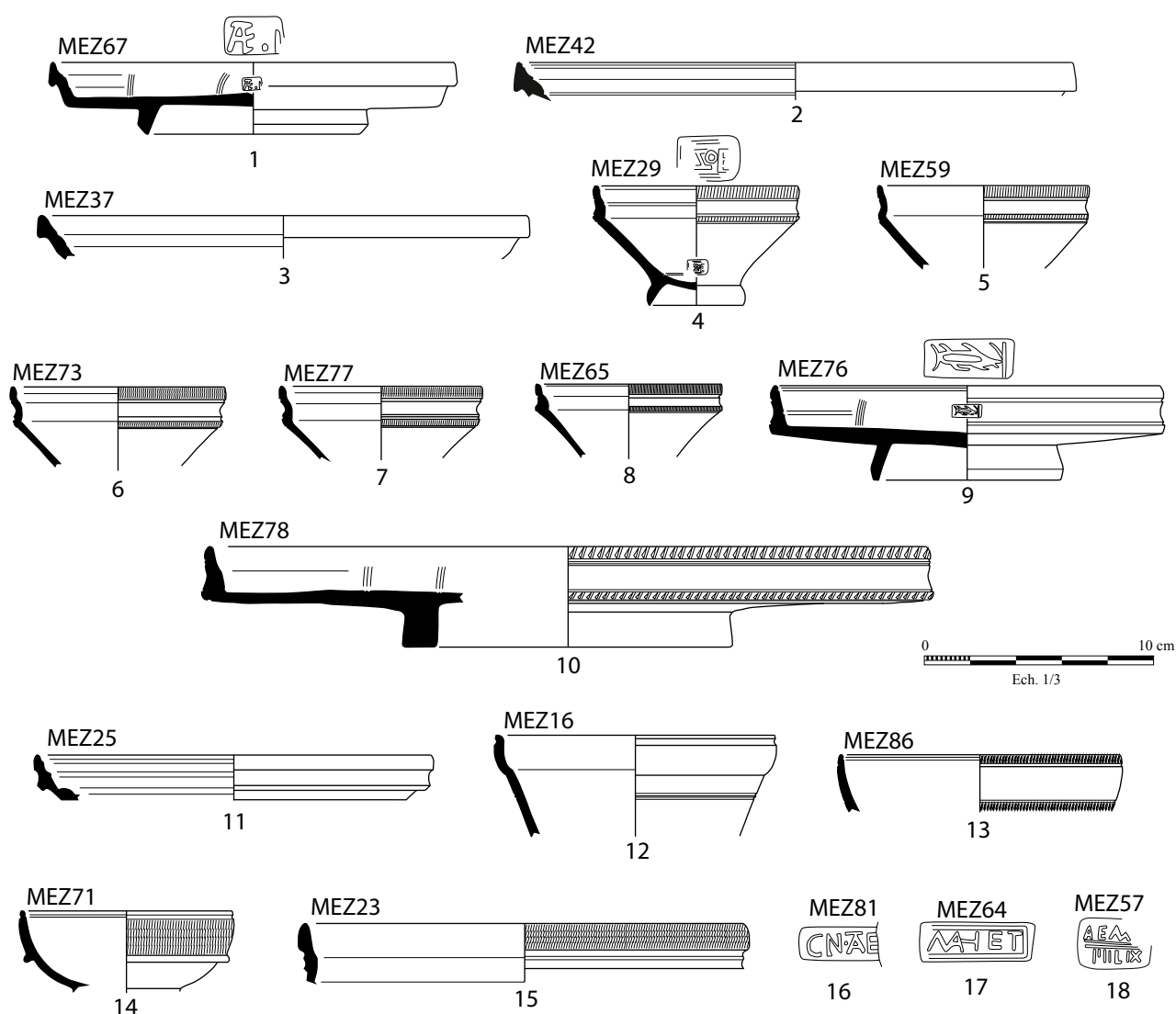
Gallo-romain

Si la sigillée italique est *a priori* aisément reconnaissable et regroupe de nombreuses origines possibles : en Italie (ateliers en Étrurie, en Toscane, dans le Latium, dans la vallée du Pô, en Campanie) comme en Gaule avec les succursales lyonnaises. Les études réalisées sur cette catégorie de céramique ont toutes montré qu'il était impossible de distinguer des ateliers à partir d'une observation typologique des vases puisque, d'un atelier

à l'autre, les potiers produisent les mêmes formes. Il n'est pas davantage possible d'établir des groupes de pâtes à partir d'une observation à la loupe binoculaire ou de lames minces tant la pâte est épurée, les minéraux communs à plusieurs ateliers et les variations de couleur ne sont pas significatives. Aussi, est-il nécessaire de recourir aux analyses physico-chimiques pour aborder la question des origines. Ce type d'étude



Classification ascendante hiérarchique des 76 sigillées analysées de Metz (calculs sur 17 éléments chimiques)



Les sigillées italiennes du groupe A - Pise et assimilé (1-18) (dessins/DAO S. Marqué)

METZ, les sigillées italiennes de Metz

Classification ascendante hiérarchique des 76 sigillées analysées de Metz et sigillées italiennes du groupe A (Pise et assimilé)

a été réalisé sur le mobilier de Saint-Romain-en-Gal, de Lyon et d'Haltern et il a mis en évidence des sources d'approvisionnement différentes. À ce jour, nous ne disposons d'aucune information concernant l'origine des sigillées diffusées dans le nord-est de la Gaule. Il est donc intéressant de déterminer comment la ville de Metz, située le long de la voie qui relie Lyon à Cologne et au-delà les camps du *limes*, s'intègre dans les réseaux de distribution des sigillées, à une époque charnière qui voit le développement d'importations méditerranéennes et l'adoption de manières de vivre à la romaine.

Le contexte archéologique

Les fouilles récentes réalisées à Metz par le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole permettent d'aborder cette question puisqu'elles ont livré des niveaux du début de l'Époque romaine riches en mobilier (Pontiffroy, future rue Paille Maille en 2012 et musée de la Cour d'Or, 2 rue du Haut Poirier en 2016). La fouille du Pontiffroy est localisée au nord de la ville antique, entre le cours principal et le bras oriental de la Moselle, à l'emplacement de la voie qui reliait Metz à Trèves. Cette dernière est en place dès la première phase d'occupation datée du tournant de notre ère. Elle est alors bordée de sépultures à incinérations. Alors que le secteur connaît des épisodes de crues et d'inondations de la Moselle dans la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., l'urbanisation du quartier ne commence véritablement qu'au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. La fouille du musée de la Cour d'Or a mis au jour des habitations du I^{er} s. av. J.-C. et du I^{er} s. apr. J.-C. Quel que soit le site ou la phase considérée, la sigillée italique est toujours faiblement représentée puisqu'elle est d'abord concurrencée par la céramique gallo-belge puis par la sigillée de la Graufesenque. Les premières importations remontent au troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. avec des imitations de sigillées produites à Lyon ou à Vienne (musée de la Cour d'Or, phase 2). Elles se développent ensuite rapidement avec l'apparition du service Ib, puis des services Ic et II qui semblent être utilisés conjointement (musée de la Cour d'Or 2016, phases 3 et 4 ; Pontiffroy 2012, états 1 à 3). La diminution des importations italiques est liée à l'augmentation de celles de La Graufesenque à partir du deuxième quart du I^{er} s. apr. J.-C.

Les analyses

76 échantillons ont été analysés selon la technique de la spectrométrie de fluorescence X en dispersion de longueur d'onde, sur un spectromètre S8 Tiger (Bruker). Les déterminations d'origine se basent sur les références dont dispose le laboratoire ArAr (UMR 5138,

Archéologie et Archéométrie) pour les différents sites producteurs connus. Ces analyses ont été financées pour partie par le service régional de l'archéologie, pour partie par le laboratoire ArAr.

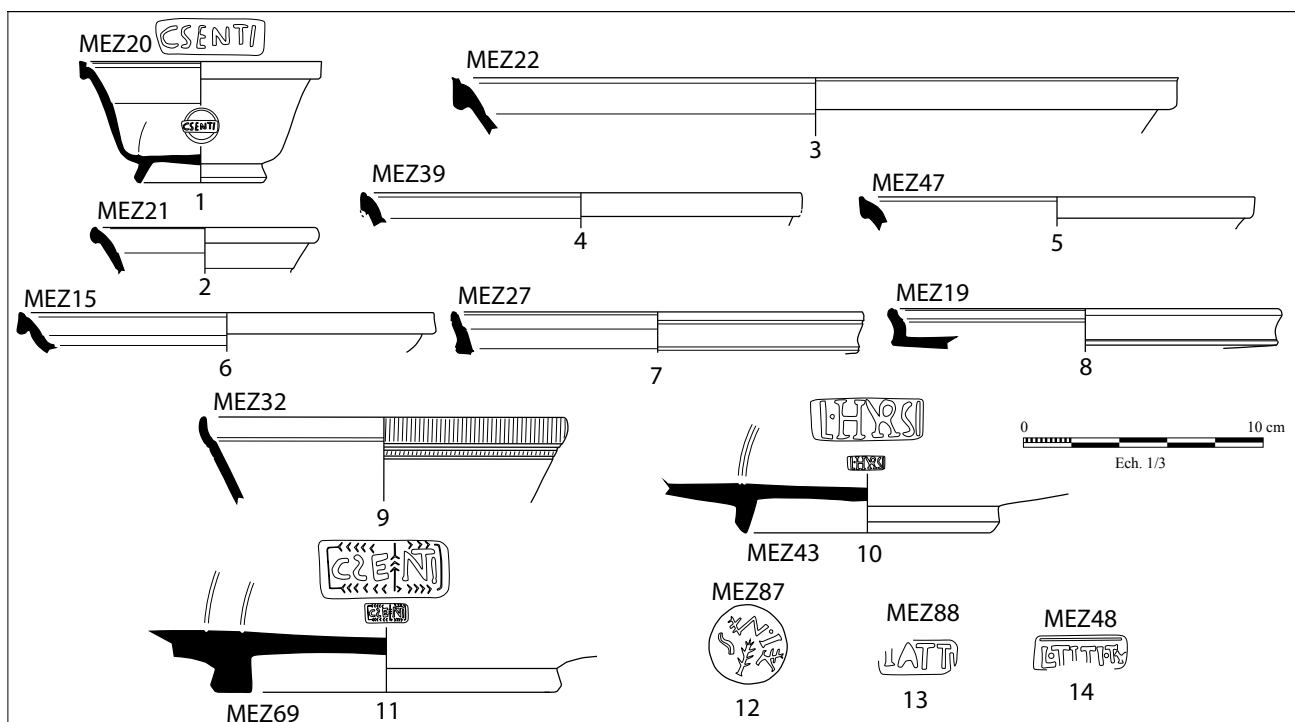
A été démontrée l'existence de trois groupes de compositions principaux. Les 48 échantillons du groupe A et les sept éléments marginaux de ce groupe sont originaires d'Italie, majoritairement d'Étrurie. Les importations de Pise et assimilé comptent 18 échantillons parmi lesquelles on dénombre six estampilles : *Aemilius Felix* OCK 45.1, *Ateius* OCK 268, *Cn. Ateius* OCK 275.31, *Mahes* OCK 1087, *Zoilus* OCK 2544.33, scorpion ou dauphin inédit. Les sigillées d'Arezzo et assimilé totalisent 14 échantillons dont six estampilles : *Cn. Ateius Mahes* OCK 299.23 et inédite, *P. Attius* OCK 347.2, *C. Sentius* OCK 1861, *L. Titius Thyrsus* OCK 2246.17 et 2248. Les importations de Campanie, en marge de ce groupe A, sont nettement plus rares avec trois échantillons estampillés : *Ateius*, *Rufio* OCK 1726.1 et illisible. Ces analyses confirment l'origine proposée dans le *Corpus vasorum Arretinorum. A catalogue of the signatures, shapes and chronology of Italian sigillata* (OCK) de certaines marques, mais permettent aussi de corriger plusieurs attributions. Si l'on connaît depuis longtemps l'essaimage des ateliers d'*Ateius* depuis Arezzo, vers Pise, Lyon et même La Graufesenque, l'existence d'une succursale en Campanie n'avait jamais été suspectée.

Le groupe B correspond aux premières importations de sigillées de La Graufesenque dont l'aspect et le profil des récipients sont similaires aux productions italiques.

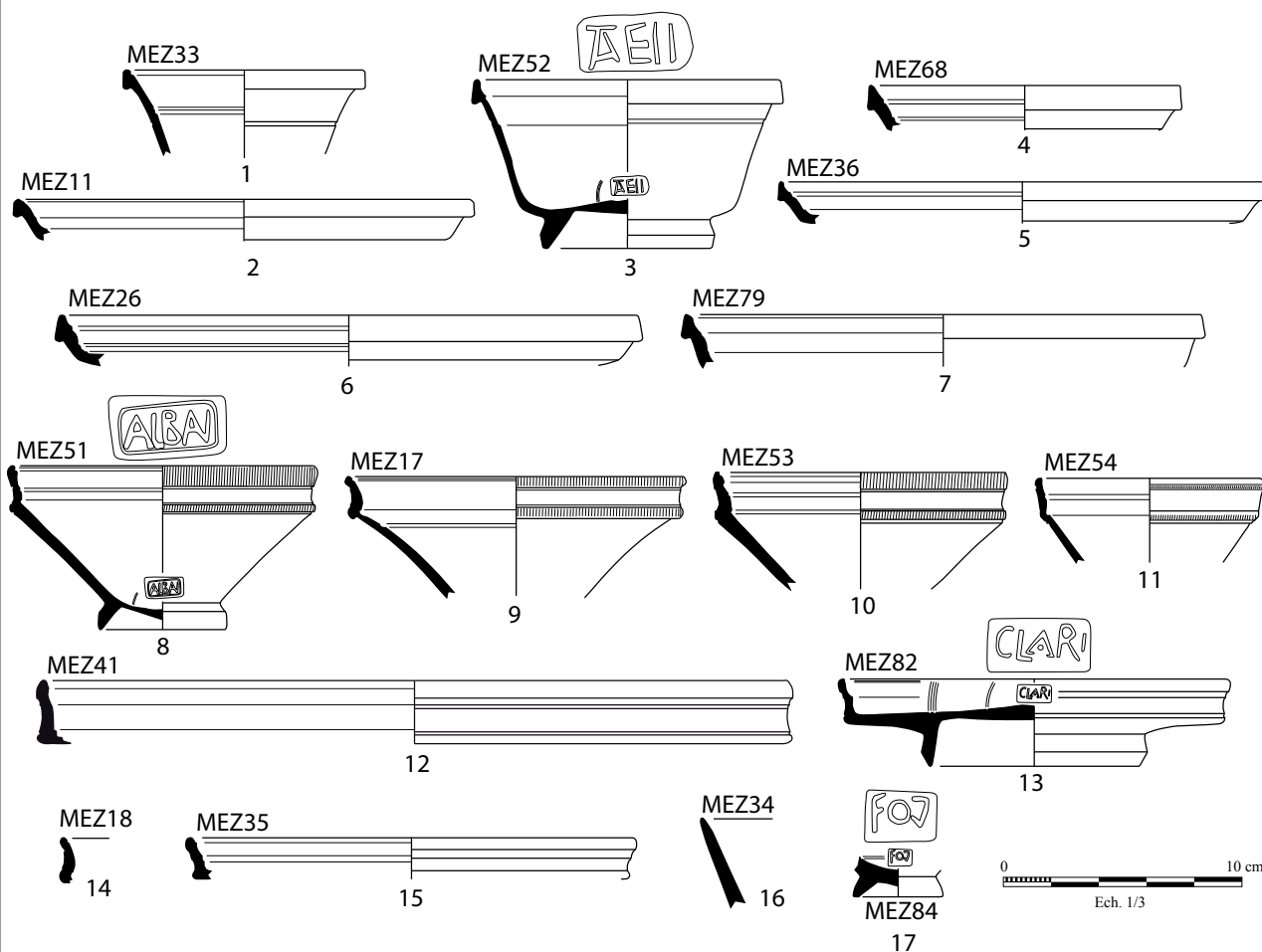
Le groupe C totalise 17 individus et trois échantillons en marge. Tous correspondent à la production lyonnaise de sigillée. Les cinq estampilles recensées sont attestées dans l'atelier de La Muette (*Albanus* OCK 63.4, *Ateius* OCK 269.31 ou 33, *Clarus* OCK 578, *Fonteianus* OCK 844.6 et 8).

Au regard de ces résultats, les sigillées de Pise, Arezzo et Lyon semblent diffusées dans des proportions équivalentes tandis que celles de Campanie sont nettement plus rares. Cette image peut toutefois être nuancée par l'examen typologique qui montre que les produits d'Arezzo, constitués d'une majorité de récipients du service Ib, sont plus anciens que ceux de Pise et de Lyon. L'origine des sigillées comme leurs proportions sont ainsi comparables à celles du camp d'Haltern.

Sandrine MARQUIÉ, Armand DESBAT,
Valérie THIRION-MERLE



Les sigillées italiques du groupe A - Arezzo et assimilé (1-14)



Les sigillées italiques du groupe C - Lyon (1-17)

METZ, les sigillées italiques de Metz
 Les sigillées italiques du groupe A (Arezzo et assimilé) et italiques du groupe C (Lyon)

MITTELBRONN 24 rue de Phalsbourg

Les sondages archéologiques ont été effectués à l'emplacement d'un projet d'implantation d'un magasin commercial d'une surface à bâtir d'environ 1 600 m², sur un terrain d'un peu moins de 15 000 m² à aménager (accès, parkings, réseaux), situé à l'entrée est de la localité de Mittelbronn.

20 sondages ouverts sur les secteurs accessibles et constructibles ont permis de vérifier qu'il n'existe pas de vestiges structurés.

Seules de rares structures mineures (drains empierrés) ont été isolées dans le cadre d'une mise en valeur agraire probable du secteur, vers la fin du XVIII^e s. et au XIX^e s., ainsi que la présence d'un puits à eau du début du XX^e s.

La partie nord et est du terrain est en grande partie occupée par un parking de poids lourds, dont les sols ont été perturbés et décapés puis remblayés pour l'établissement du parking destiné à desservir le restaurant Saint-Augustin.

Jean-Denis LAFFITE

MONDELANGE Rue de Metz

L'opération de sondages archéologiques s'est déroulée sur la commune de Mondelange, dans la vallée de La Moselle, à mi-chemin entre Metz et Thionville. Le projet immobilier, situé rue de Metz, est localisé au nord du bourg ancien, sur la rive gauche de la rivière. Il occupe une surface de 2 900 m².

Un total de 11 sondages a été réalisé sur l'ensemble de la zone sondée (taux d'ouverture réel de 12,53 %). Près de 1 000 m² n'ont pu être diagnostiqués pour des raisons techniques liées à la présence de nombreux édifices non démolis.

Les plus anciennes traces d'occupation remontent à la Protohistoire. Les vestiges semblent toutefois peu nombreux eu égard à l'unique fosse d'implantation de poteau mise au jour et à l'extrême rareté du mobilier exhumé.

L'habitat semble se densifier au cours de l'Antiquité avec la mise au jour notamment d'un bâtiment en pierres maçonnées à la chaux, de plan rectangulaire, auquel sont associées des structures excavées (fosses d'implantation de poteaux, fosses, foyer). Cet édifice se rapproche typologiquement des bâtiments communs aux *pars rustica* des établissements ruraux de type *villae*. Cette découverte conforte l'hypothèse d'un

établissement de ce type sous le village de Mondelange, en surplomb de la vallée de la Moselle. Les rares fragments de céramique mis au jour permettent de dater cette occupation du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Quelques éléments épars permettent d'envisager une continuité de l'occupation jusqu'aux horizons de l'Antiquité tardive.

L'occupation se poursuit au cours du haut Moyen Âge avec la présence de nombreuses cabanes excavées (au moins cinq cabanes identifiées) et probablement des vestiges de bâtiments à poteaux plantés dans le sol. Là encore, la rareté du mobilier archéologique présent dans le comblement des différentes structures ne permet pas de préciser la datation au-delà d'une fourchette chronologique allant de la moitié du VI^e s. au début du VII^e s.

Tous les vestiges semblent implantés dans une séquence ancienne de limons de débordement de la Moselle mais ils apparaissent plus nettement dans le substrat alluvial de la terrasse ancienne sous-jacente.

L'intégralité de la zone est recouverte de limons de débordement plus récents et d'une imposante couche de terre végétale.

Franck GÉRARD

L'opération d'archéologie préventive de la rue de Metz à Mondelange a été conduite en 2018 durant 50 jours. Les recherches archéologiques ont permis de mettre en évidence une forte densité de vestiges avec environ 500 faits archéologiques répartis sur 3 000 m². Les vestiges d'occupation se situent principalement au nord et à l'ouest de la parcelle. D'un point de vue chronologique, les vestiges sont datés de trois périodes principalement : la Protohistoire, l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Le reste de l'emprise est marqué par des traces d'activité très récentes, postérieures à la seconde moitié du XX^e s.

L'emprise située en marge orientale de la rue de Metz, à proximité du cœur du village médiéval, s'inscrit dans un paysage de dépôts fluviaux. Il s'agit d'accumulations de galets, de graviers calcaires et gréseux et de sables recouverts par une assez mince couche de limons bruns d'épandage de la Moselle, généralement de 0,2 à 0,4 m d'épaisseur.

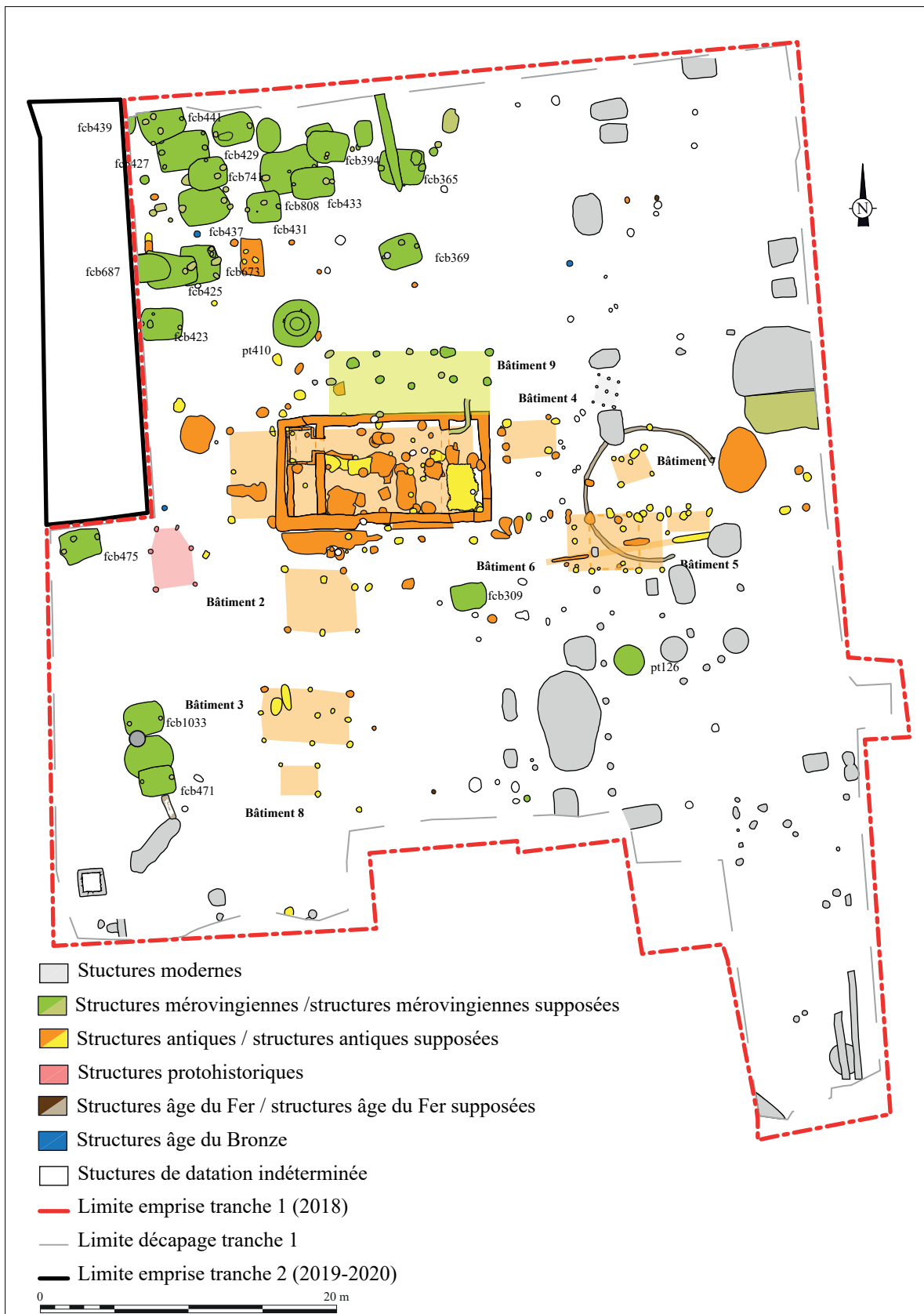
Le site a été le théâtre de plusieurs cérémonies funéraires et ce, sur la longue durée. Les sépultures les plus anciennes datent du Bronze final. Elles devaient jaloner les rebords d'une basse terrasse de la Moselle, à proximité du paléo-chenal ancien de la Feuby. Trois sépultures peuvent être attribuées à l'âge du Bronze et la typologie des vases en céramique permet de les dater du BFIIb/IIIa. Les tombes correspondent à des sépultures à crémation secondaire, individuelles, dont les restes osseux étaient disposés dans un vase ossuaire. Plusieurs vases d'accompagnement sont disposés dans l'urne. Aucune autre catégorie de mobilier, en dehors de la vaisselle à boire, n'a été mise en évidence. Les sépultures sont principalement situées au nord de l'emprise mais trop dispersées pour qu'une organisation soit perceptible. Le noyau de tombes pourrait dès lors se développer en direction du nord.

Concernant le contexte funéraire hallstattien, une sépulture primaire à inhumation isolée a été étudiée à l'ouest de l'emprise et un enclos doté d'une ouverture a été documenté à l'est. L'inhumation était très abîmée par des recoupements mais elle semblait dotée, en plus d'un anneau en bronze, d'au moins un autre artefact en alliage cuivreux qui avait laissé une trace verdâtre sur une clavicule. L'enclos pourrait être intégré à un ensemble plus vaste. Sans que l'on puisse trancher la question, on pourrait émettre l'hypothèse que l'ensemble de la rue de Metz constitue la marge orientale de la grande nécropole de *Schemerten* fouillée en 1994 (cf. *Bilan*

scientifique régional Lorraine 1994, pp. 85-86). Bien que cet élément de chronologie soit à prendre avec circonspection, il faut mentionner la présence de deux sépultures ou rejets de crémation qui pourraient dater de la fin de La Tène ou de la période gallo-romaine dite précoce. Si ces tombes ne disent rien de la dynamique de l'habitat qui émerge au I^{er} s. apr. J.-C., elles indiquent la présence d'un groupe humain ayant recours à des pratiques romaines à proximité du futur établissement. Plusieurs indices permettent d'émettre l'hypothèse qu'un premier bâtiment avec une ossature de poteaux en bois a précédé la construction d'un second édifice sur fondations en pierre. Ces vestiges s'articulent autour d'un sol datant de la période romaine et d'une cour en gravillons damés. Plusieurs trous de poteau situés dans cette couche livrent du mobilier gallo-romain précoce et du I^{er} s. apr. J.-C. associé à d'autres structures qui seraient datées plus largement du Haut-Empire. Ces trous de poteau pourraient préfigurer le plan d'un premier bâtiment 1a – État I.

Alors que quelques trous de poteau semblent tout à fait isolés, d'autres s'intègrent dans des ensembles plus complexes qui dessinent des plans d'annexes agricoles. Ils forment deux bâtiments au sud aux plans relativement simples, sur sept poteaux (bâtiment 2) et sur huit poteaux (bâtiment 3). Dans la partie orientale du secteur étudié, un petit ensemble (grenier ?), est composé de huit poteaux (bâtiment 4). Un autre bâtiment, très arasé, pourrait avoir été construit sur sablières basses (bâtiment 5). La question de la chronologie exacte du bâtiment n'étant pas résolue, il n'est pas possible de préciser la relation avec le bâtiment 5. Ce dernier possède un plan complexe, et il semble reposer sur une ossature de bois regroupant 27 poteaux.

À cette phase d'occupation semblent correspondre des batteries de fours ou de foyer sous l'emprise de la construction ou en périphérie. Quelques fosses pourraient être assimilées à des dépôts, des dépotoirs ou à un possible cellier tandis que d'autres restent indéterminées d'un point de vue fonctionnel. Deux grandes fosses à l'ouest et à l'est du site pourraient avoir constitué des points d'approvisionnement en matière première. Un bâtiment en pierre vient supplanter l'édifice en bois. Les éléments matériels récoltés remontent au III^e s. apr. J.-C. Il est implanté à l'emplacement d'un premier bâtiment sur poteaux porteurs (bâtiment 1 – État I). Le bâtiment est très arasé et très intensément récupéré, ce qui ne facilite pas la compréhension de son évolution dans le temps. Le doublage de la cloison



MONDELANGE, rue de Metz
 Plan de masse diachronique phasé
 (DAO : Y. DAUNE)

orientale et certaines reprises dans les murs pourraient être des indices de transformations assez lourdes pour la construction d'une cave ou d'un cellier. Dans et autour du bâtiment, des fours, un possible séchoir, des fosses et des puits semblent avoir participé de cette occupation à vocation agropastorale. La construction évolue pendant 150 ans environ et paraît tomber en déréliction dans la seconde moitié du IV^e s. apr J.-C.

La fouille préventive de la rue de Metz à Mondelange a permis de documenter un ensemble de 21 bâtiments (20 fonds de cabane et une annexe en bois) ainsi que des structures connexes, probablement liées à la préparation des aliments (foyers, fours) et trois puits. Ces derniers ont livré un grand nombre d'objets en matière organique, notamment des artefacts en cuir et en bois. Ce contexte est daté par la céramique de la fin du VI^e s. et le début du VII^e s. Avec les 30 fonds de cabane documentés sur le site voisin du PAC de la Sente étudié par M. Gazenbeek de l'Inrap, cet ensemble constitue un référentiel significatif pour l'étude des sites d'habitat ruraux du haut Moyen Âge dans cette partie de l'Austrasie. À la différence du site du PAC de la Sente, un *hiatus* semble exister entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, entre la fin du IV^e s. et le milieu du VI^e s.

On dénombre cinq types différents de fonds de cabane avec un sous-type :

- 1 fond de cabane sans poteau (surface moyenne 3,9 m²),
- 14 fonds de cabane à deux poteaux (surface moyenne 6 m²),
- 1 fond de cabane à trois poteaux (surface moyenne 11,2 m²),
- 1 fond de cabane à quatre poteaux (surface moyenne 5,2 m²),
- 2 fonds de cabane à six poteaux (surface moyenne 7,3 m²).

Il semble qu'à la fin du VI^e s. et le début du VII^e s., une construction en bois soit venue s'appuyer contre le mur gouttereau nord. Cette étape indique qu'une partie des élévations de l'époque romaine était encore visible dans le paysage.

Les autres structures sont principalement des fonds

de cabane. Les types à deux poteaux axiaux dominent largement le corpus. Du point de vue de la surface, on ne note en définitive que peu de variation de l'emprise moyenne au sol entre les cabanes à deux, quatre et six poteaux, même si ces dernières sont assurément plus spacieuses. Un type se démarque par la taille, celui à trois poteaux axiaux car la surface atteinte par l'unique exemplaire dépasse largement les standards du site. Les orientations sont extrêmement uniformes et témoignent d'une grande homogénéité. Comme l'a démontré l'étude micromorphologique, dans deux échantillons, la nature des sédiments et la présence de phytolithes incitent à restituer des sols d'habitation en matière organique plutôt que des espaces de stabulation.

Parmi les équipements repérés, un foyer à vocation culinaire est notable. Un grand nombre de macrorestes carbonisés était inclus dans les couches de fonctionnement. Par ailleurs, des petites fosses déportées de l'axe faîtier sont parfois reconnues mais leur caractérisation n'a pas été possible. Six fonds de cabane ont livré des éléments en relation avec le tissage. Les objets retrouvés sont des broches de tisserand qui peuvent être au nombre de deux et une habitation a livré une aiguille en os et un poinçon en bois de cervidé en sus de la broche. À cela s'ajoute la présence de deux pesons en calcaire dans un des fonds de cabane et pourrait être un indice pour y localiser un éventuel métier à tisser. En plus d'un foyer à vocation culinaire, certains contextes livrent des objets en relation avec la découpe alimentaire (une lame de couteau en fer à tranchant d'abord rectiligne puis courbe). Par ailleurs, un des niveaux de sol a livré des fragments de vase en pierre ollaire. Ils sont parfois associés à des travaux de forge mais semblent ici, dans un contexte domestique, plutôt liés à des activités culinaires. Relativement rares dans la région, ils sont interprétés comme marqueur statutaire élevé. Enfin, un éperon d'une longueur totale de 0,125 m a été découvert dans un des comblements.

Cette opération d'archéologie préventive devait se décliner en deux tranches. La zone la plus dense aurait pu être documentée à l'occasion de la seconde tranche dans l'angle nord-ouest de l'emprise. L'aménageur ayant récemment déposé le bilan, cette deuxième opération est ajournée et certainement annulée.

Gaël BRKOJEWITSCH

MOYEUVE-GRANDE

ZAC les Jardins de Sainte-Ségolène, site 2, Froidcul

Gallo-romain – Contemporain

La fouille, prescrite sur la commune de Moyeuve-Grande se situe au lieu-dit *Froidcul*, est perchée sur le plateau entre Moyeuve-Grande (57) et Briey (54). La zone prescrite de 7 747 m² se localise sur un terrain agricole installé sur le flanc d'un talweg sec. La zone a été décapée sur trois secteurs centrés sur les vestiges découverts lors du diagnostic. Ils ont

permis de mettre au jour un ensemble de drains et des structures de combustions. La nécropole attendue, d'après les résultats du diagnostic, n'était pas présente, vraisemblablement détruite par le remaniement des couches supérieures.

Olivier FAYE

NIDERVILLER

La Faïencerie

Moderne – Contemporain

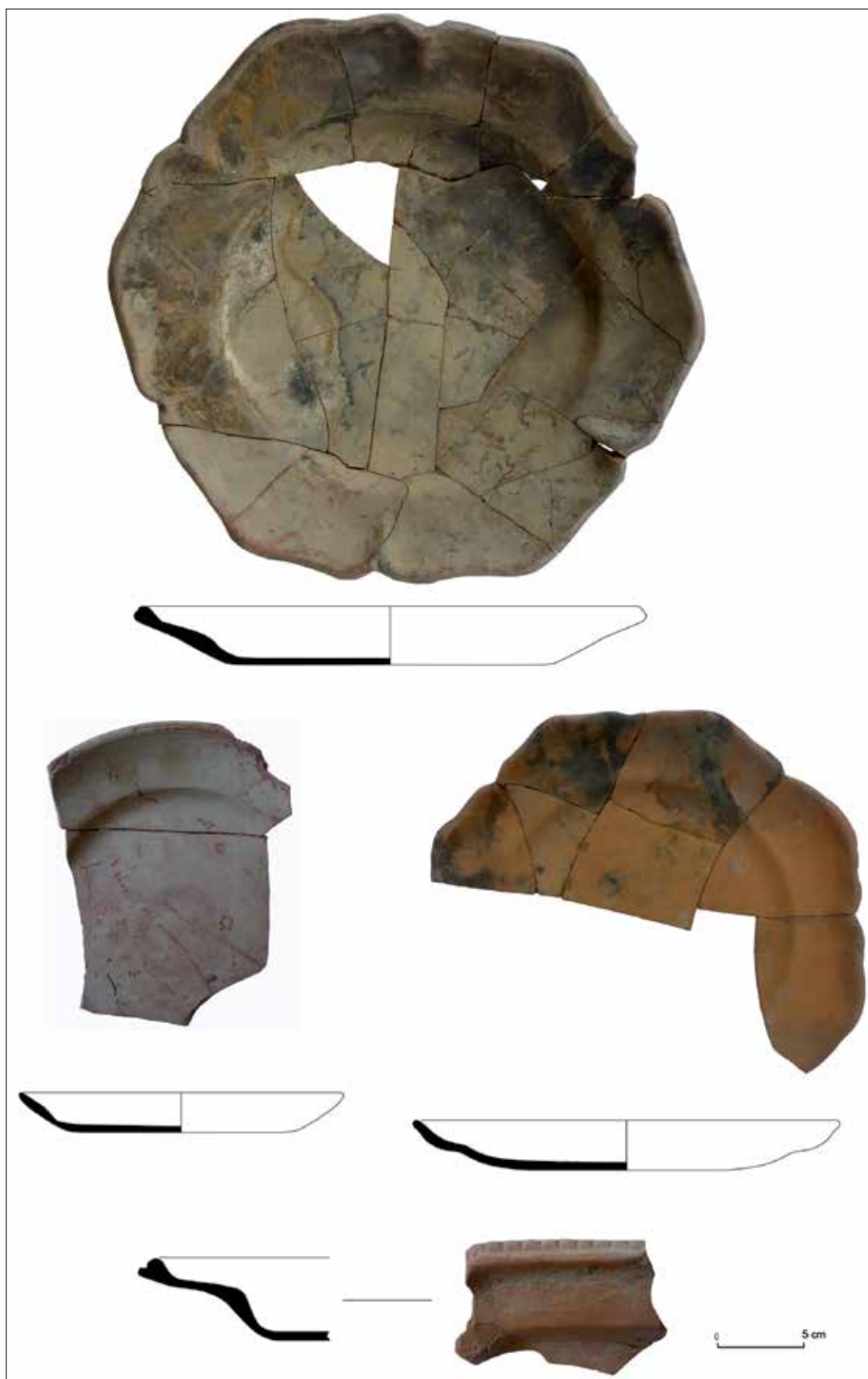
Dans le cadre d'un projet de réhabilitation par l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) d'un ensemble de bâtiments de la deuxième moitié du XVIII^e s. inscrits au titre des Monuments Historiques et appartenant à l'ancienne faïencerie de Niderviller fondée en 1735, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie. L'emprise de la prescription, de l'ordre de 1 200 m², englobe la cour devant le bâtiment principal et l'aile orientale de ce dernier. Les neuf sondages ont été réalisés du 9 au 18 juillet 2018.

Des vestiges de constructions du XIX^e s. ont été rencontrés dans la cour directement sous la surface actuelle. Il s'agit en particulier des murs d'un four bouteille construit entre 1860 et 1870 puis démoli au début du XX^e s. Les vestiges de bâtiments antérieurs aux édifices actuellement visibles ont été retrouvés dans presque tous les sondages. Contrairement aux maçonneries plus récentes, ces murs sont tous liés

à l'argile. Une partie de ces constructions avait été réalisée en bois comme en témoigne deux solives dans le sondage 7. Dans ce sondage également, ainsi que dans le sondage 1, des planchers ou du moins des sols faits de planches ont été mis au jour. Planchers et murs appartiennent à la première manufacture qui avait été incendiée en 1754. Aucun trace d'une occupation antérieure de la zone n'a été décelée.

Le mobilier recueilli, composé d'un grand nombre de tessons de biscuit et de faïence, est d'un très grand intérêt pour l'histoire de la manufacture, puisqu'il correspond principalement aux productions précoces, très peu connues. Par contre, les porcelaines qui ont fait la renommée de la faïencerie à partir des années 1760 sont totalement absentes du lot. Notons également la présence d'objets en bois dans les couches les plus profondes.

Michiel GAZENBEEK



NIDERVILLER, la Faïencerie
 La céramique biscuite, assiettes et plats
 (DAO : Inrap, clichés : P. MARTIN RIPOLL)

NORROY-LE-VEEUR

Bois de Jacquemignon

Paléolithique

Dans le cadre de prospection thématique sur le Paléolithique entre la vallée de la Moselle et la vallée de l'Orne, une importante série de surface a été mise au jour.

Les matières premières utilisées sont principalement des galets de Moselle (quartz et quartzite) qui affleurent directement au-dessus de la concentration, ainsi que la chaille du Bajocien dont les premiers gisements sont localisés à environ deux kilomètres à l'ouest.

Toute la chaîne opératoire sur galet semble avoir eu lieu sur place. Le débitage s'inscrit principalement dans une modalité unifaciale récurrente centripète avec un continuum allant du Discoïde au Levallois. Le débitage Levallois préférentiel est également attesté, ainsi qu'un débitage bifacial de type SSDA et unifacial de type *chopper*. Les produits obtenus sont généralement épais et comportent des dos. Ils sont retouchés en racloirs simples, transversaux et/ou à dos amincis. Quelques encoches, denticulés et pièces bifaciales viennent compléter le corpus.

La chaîne opératoire sur chaille se caractérise par un façonnage plus important, fournissant notamment

un bocksteinmesser. Celui-ci est caractéristique des Keilmessergruppen dont les datations seraient comprises entre le Weichsélien ancien et moyen (SIM 5 et 3).

Malgré une surface de découverte relativement restreinte et de nombreux remontages, les sondages effectués en août 2018 n'ont pas livré de vestiges dans des niveaux en place. Des lambeaux de loess ont été observés dans un sondage, en amont de la concentration. Il est possible que le mobilier provienne de ce type de sédiments et ait colluvionné sur une faible distance.

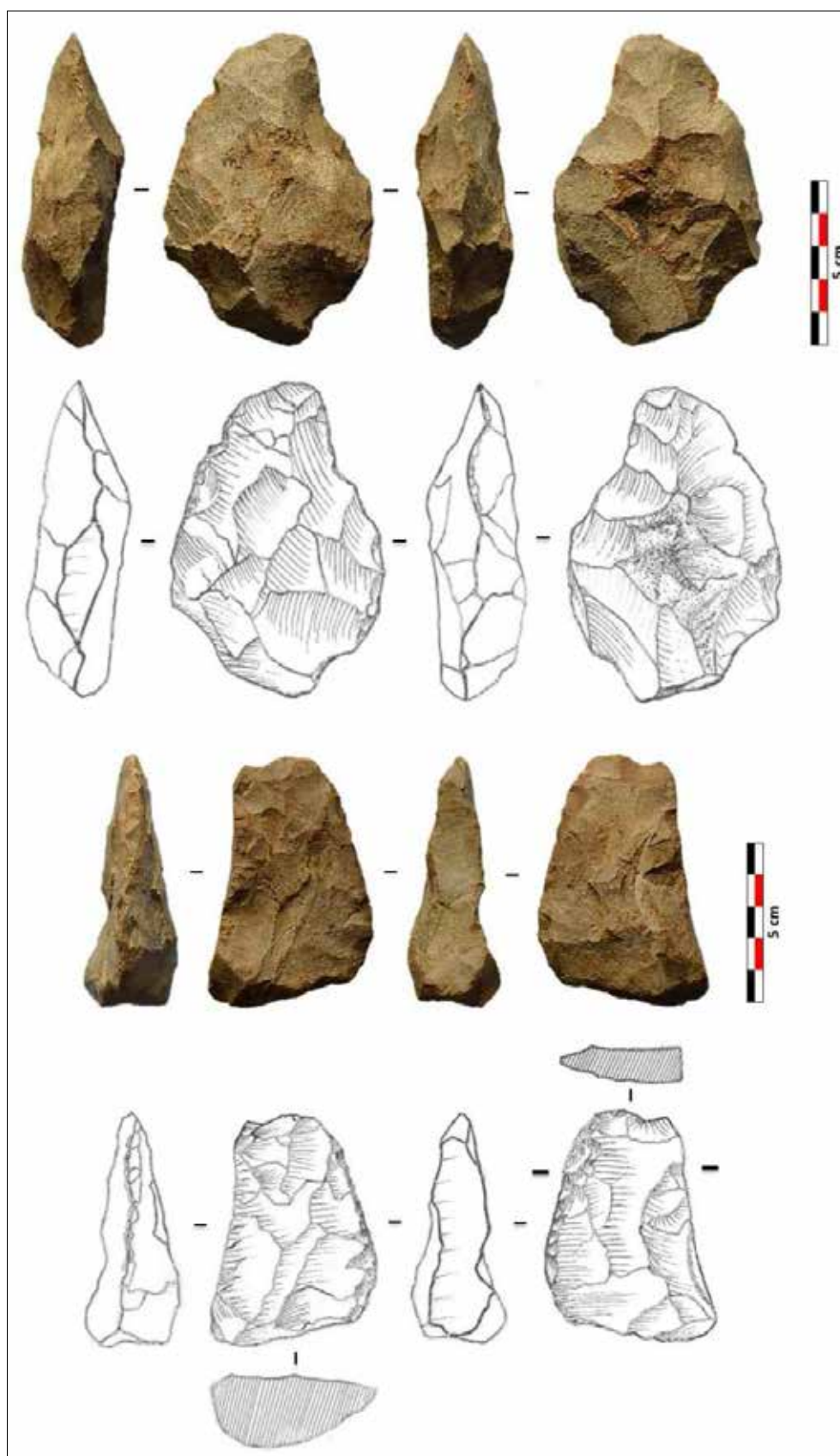
Ceci expliquerait, par ailleurs, l'absence de petits éclats (esquilles, facettage et retouche) au sein de la série lithique.

Les résultats négatifs, certes décevants, permettent toutefois de mieux appréhender la mise en place de ces nombreuses stations de surface lorraines qui constituent la majeure partie de la documentation paléolithique de la région.

Marc GRIETTE



NORROY-LE-VEEUR, Bois de Jacquemignon
Divers outils : 1) racloir simple latéral concave, 2) racloir déjeté convergent convexe,
3) denticulé, 5 et 6) racloir transversaux convexe à retouche de type Quina
(clichés : M. GRIETTE)



NORROY-LE-VEEUR, Bois de Jacquemignon
 Biface à dos résiduel et *bocksteinmesser*
 en chaille du Bajocien
 (clichés et DAO : M. GRIETTE)

OGY, MONTOY-FLANVILLE

Route de Flanville, Le Patural

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

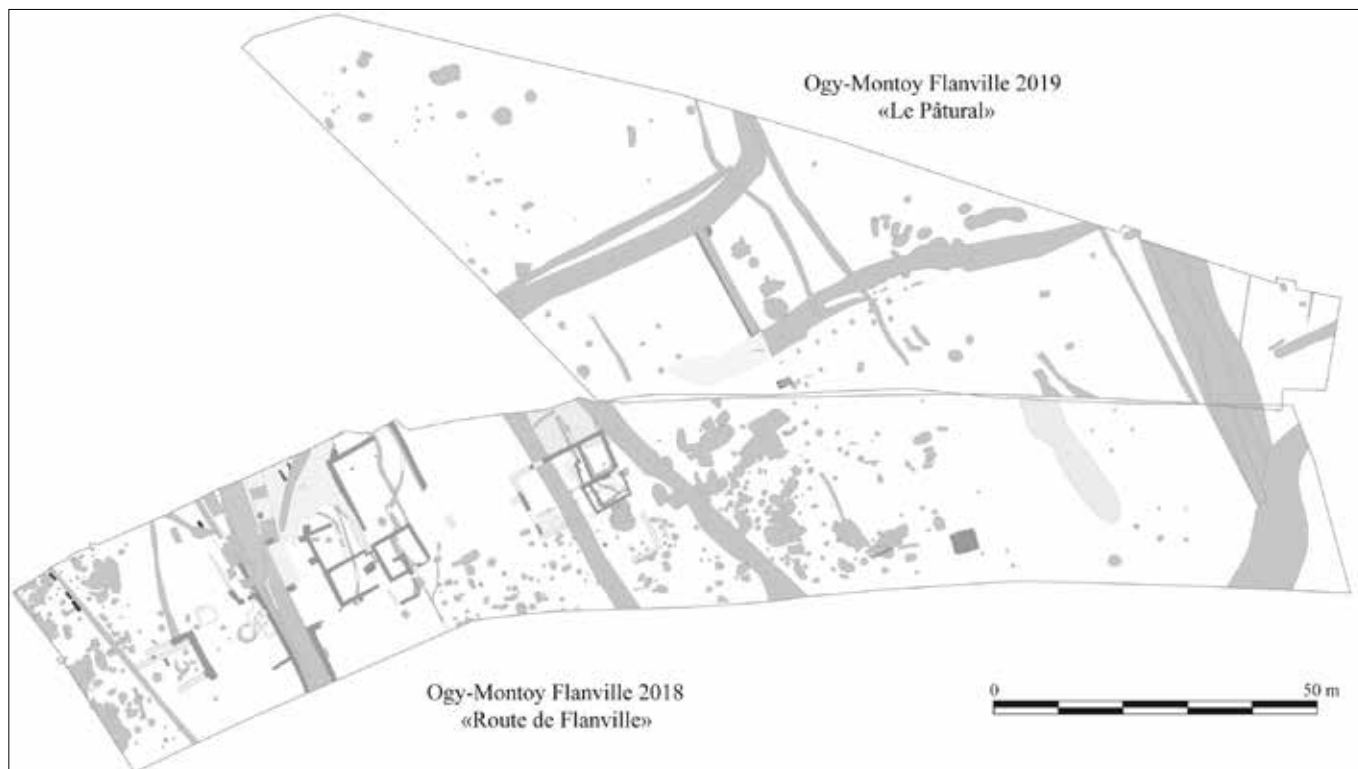
Une opération d'archéologie préventive a été menée à Ogy, Montoy-Flanville, à l'emplacement du projet de construction d'un lotissement situé à la sortie est du village. Ce projet, qui est porté par la municipalité, s'inscrit sur une parcelle de 40 000 m² ayant fait l'objet d'un diagnostic en 2015. Depuis, une partie a été gelée en raison des nombreux vestiges présents dont une nécropole datée du Campaniforme. Toutefois, deux secteurs ont fait l'objet d'une prescription de fouille. Une première tranche localisée route de Flanville (7 100 m²) a eu lieu entre juillet et octobre 2018. Une seconde tranche située au lieu-dit *le Patural* (5 315 m²) a, quant à elle, été programmée entre septembre et octobre 2019.

Les sondages ont montré que des populations ont fréquenté, dès la fin du Néolithique, cette petite vallée. Quelques objets ont été trouvés au moment de la fouille, notamment dans les terres de décapage (éléments de débitage, pièces esquillées). L'occupation se pérennise et semble se stabiliser à partir de la Protohistoire. Dans des terrains marqués par de fortes dynamiques érosives (ruissèlement de versant, impact anthropique), des niveaux anciens et riches en artefacts céramiques,

lithiques (objets de mouture, herminette, silex taillés), métalliques et organiques ont été piégés au sein de vastes paléo-ravines. Ces traces mettent en évidence l'installation de populations de l'âge du Bronze final et des premier et second âges du Fer autour d'un point d'eau. Une série de greniers surélevés a pu être datée de cette période grâce à la réalisation de datations radiocarbone.

La fréquentation de cet espace à la période gallo-romaine a été perçue au travers du mobilier résiduel (monnaies, céramique, tuile) et un bois abattu au tournant des III^e et IV^e s. apr. J.-C. L'hypothèse voudrait que le cœur historique de Montoy soit installé à l'emplacement d'un établissement de cette période. Les restes d'un hypocauste y auraient été exhumés, tout comme des stèles funéraires remployées dans les maçonneries du château. Le *hiatus* observé pour la phase mérovingienne sur le site pourrait s'expliquer par un déplacement des pôles d'occupation, phénomène déjà observé à l'occasion de fouilles extensives.

Les traces d'occupation d'époque carolingienne (VIII^e-IX^e s. apr. J.-C.) sont, quant à elles, bien identifiées. Elles



OGY, MONTOY-FLANVILLE, route de Flanville, Le Patural
Plan général de la
(DAO : G. PERNOT-GRÜT)



OGY, MONTROY-FLANVILLE, route de Flanville, Le Patural
Herminette en amphibolite issue du comblement de la paléo-ravine 1520
(cliché : F. VERDELET)

ont surtout été observées en limite ouest du chantier, en bordure de village. De vastes fosses polylobées et des négatifs de poteaux mettent en évidence l'implantation d'un habitat de terre et de bois. Un fossé vient quant à lui délimiter l'espace occupé. Sur la fin de la période, trois sépultures d'enfants alignées pérenniseront ce marquage

Les vestiges du Moyen Âge central (X^e-XII^e s.) sont plus lacunaires. Cette occupation a été fortement dégradée par les installations postérieures. Des fosses, un bâtiment sur poteaux porteurs, un aménagement à ferrer, traduisent néanmoins l'existence d'un habitat étendu qui s'étirerait le long de la route de Flanville. La route départementale fait figure de chemin ancien qui, de toute évidence, reliait les noyaux anciens de Montoy et de Flanville. Des fossés dessinent des espaces de culture qui rayonnent autour du village qui semble se constituer.

À l'époque médiévale (XIII^e-XV^e s.), une ferme s'implante en lieu et place de cet habitat léger. Sa création pourrait avoir été initiée par la famille Grongnat, appartenant aux Paraiges de Metz et possédant la seigneurie de Montoy. À cette période, la république messine est à son apogée, sa prospérité reposant, entre autres, sur

le commerce céréalier et viticole. Ce sont toutefois les aménagements périphériques de la ferme qui nous sont parvenus, tels une cave cellier, des axes de desserte du domaine et de son finage, des délimitations parcellaires, ainsi que de multiples fosses et un four à chaux, témoins du passage d'une architecture de terre et de bois à une architecture maçonnée.

Ce sont principalement les états de la ferme des XVI^e s. et XVII^e s. qui nous sont parvenus. Il s'agit d'un plan éclaté, hypothétiquement composé de quatre édifices maçonnés, voire à architecture mixte et d'une construction sur poteaux plantés. Malgré l'érosion des vestiges, des sols en terre battue sont ponctuellement préservés au sein de pièces semi-excavées. C'est le cas dans le bâtiment 11 interprété comme une grange. Les niveaux archéologiques ont livré un riche corpus de matériel agricole sous forme d'outillage (clavettes de chariots, fer de bêche, serpettes de vigneron, renfort de charrue, marteaux, etc.), de contenants (pots à lait) ou encore de macrorestes carbonisés (blé, orge, seigle, avoine, vesce). Du bâtiment 12 ne subsistent principalement que les fondations. Les nombreux mortiers de sols présents dans les niveaux de démolition et la répartition du petit mobilier domestique suggèrent néanmoins sa fonction résidentielle. Celle



OGY, MONTROY-FLANVILLE, route de Flanville, Le Patural
 Vue de la paléo-ravine 1520 en cours de fouille
 (cliché : Inrap)

de deux autres édifices est encore plus hypothétique (tour pigeonier pour le bâtiment 9 ?). Les traces d'un foyer au sein du bâtiment 10 semblent toutefois exclure la vocation agricole de l'édifice. Le mobilier découvert pour cette phase d'occupation (parures, vaisselle métallique, etc.) traduit également le statut privilégié de ses occupants et la pratique du commerce (monétaire de la cité de Metz, de la ville de Strasbourg, du duché de Lorraine, jetons de Nuremberg, etc.).

Malgré l'essor apparent du domaine, cette époque est marquée par les calamités. La République messine prend fin avec le siège de la cité en 1552. Le Pays messin passe sous la coupe du Royaume de France. Les biens des patriciens sont peut-être saisis, voire revendus. Mais ce sont les événements en lien avec la Guerre de Trente Ans qui paraissent marquer la disparition de cette exploitation. Quelques armes (carreaux d'arbalètes, pommeau d'épée) pourraient en constituer les traces tangibles, tout comme trois

individus enterrés au contact du corps de ferme. L'espace est alors abandonné et servira de carrière. Au tournant des XVIII^e s. et XIX^e s., il ne reste plus grand-chose de cette ferme d'importance qui cède la place à des terrains agricoles. Le récit ne s'achève pas pour autant. Les combats liés au blocus de Metz dans le cadre du conflit franco-prussien de 1870 impacteront une dernière fois cette terre chargée d'histoire (bataille de Borny-Colombey, de Noisseville-Servigny d'août et septembre 1870). La fouille en a livré de nombreuses traces matérielles. Il s'agit de munitions (balles, fragments d'obus, pontet de fusil), d'éléments vestimentaires éparpillés sur le champ de bataille (boutons régimentés), de l'emplacement d'une tranchée et même d'une tombe ayant contenu deux soldats prussiens partiellement déposés.

Sébastien VILLER



OGY, MONTOY-FLANVILLE,
route de Flanville, Le Patural
Sépulture d'enfants de la période carolingienne
(cliché : Inrap)



OGY, MONTOY-FLANVILLE,
route de Flanville, Le Patural
Vue zénithale du bâtiment 11 en cours de fouille
(cliché : T. ERSNT)



OGY, MONTOY-FLANVILLE, route de Flanville, Le Patural
Vue du travail à ferrer 5006 daté de l'Époque médiévale
(cliché : Inrap)



OGY, MONTOY-FLANVILLE, route de Flanville, Le Patural
 Vue générale des fosses d'extraction datées du Moyen Âge central
 (cliché : Inrap)



OGY, MONTOY-FLANVILLE, route de Flanville, Le Patural
 Vue du four à chaux 1758 daté par radiocarbone des XII^e-XIII^e s. apr. J.-C.
 (cliché : Inrap)



OGY, MONTOY-FLANVILLE,
route de Flanville, Le Patural
Mortier en calcaire issu du comblement
de la panéo-ravine 2281 et découvert
au moment du diagnostic
(cliché : F. PETITNICOLAS)



OGY, MONTOY-FLANVILLE,
route de Flanville, Le Patural
Agrafe de demi-ceint
en alliage cuivreux
(cliché : F. VERDELET)



OGY, MONTOY-FLANVILLE,
route de Flanville, Le Patural
Jeton de compte de Nuremberg
au lion de Saint-Marc daté de 1520
(cliché : F. VERDELET)

OGY, MONTOY-FLANVILLE,
route de Flanville, Le Patural
Ensemble de billes en terre
cuite des époques
médiévales et modernes
(cliché : F. VERDELET)



OGY, MONTOY-FLANVILLE,
route de Flanville, Le Patural
Balles françaises de chassepot
issues des combats de 1870
(cliché : F. VERDELET)



OGY, MONTOY-FLANVILLE,
route de Flanville, Le Patural
Tombe ayant contenue les restes
de deux soldats prussiens en
cours de fouille (cliché : Inrap)



ORMERSVILLER

Rue Almeck

Moderne – Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Ormersviller, rue Almeck, a porté sur une superficie de 9 800 m². Les ouvertures ont été réalisées dans un pré en bordure du village. L'une d'entre elles a révélé un niveau moderne contenant de la céramique vernissée.

On notera également la présence d'une borne liée au parcellaire contemporain. Les autres ouvertures ont

montré de nombreux drains empierrés et d'importants remblais vraisemblablement liés au comblement de trous d'artillerie de la Seconde Guerre mondiale.

D'autres anomalies ont été mises en évidence ; elles pourraient être liées à des perturbations récentes.

Magali MONDY

ORNY

Lotissement Le Domaine des Lys, rue
du Stade, tranche 1

Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique (19 731 m²) menée à Orny, rue du Stade, a permis de mettre au jour une série de trois foyers de taille restreinte (usage domestique ponctuel ?) ainsi qu'une fosse indéterminée dans un secteur excentré du nord du village.

L'absence de matériel archéologique déterminant limite cependant les possibilités de les rattacher à une période précise (contemporain ?).

Rachel BERNARD

PHALSBOURG

Les Chaudières

Moderne – Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'emplacement d'un projet de construction d'une unité de méthanisation, sur une surface d'un peu plus de 22 000 m², située à l'entrée ouest-sud-ouest de Phalsbourg sur le ban de l'exploitation agricole (GAEC Vauban), à 600 m environ des fortifications. La localité est connue pour avoir été fondée par Georges Jean de Veldenz, comte palatin du Rhin, comte de Veldenz et de la Petite-Pierre vers 1570, puis cédée au duc de Lorraine en 1590 qui poursuit les fortifications de la ville neuve (détruite durant la guerre de Trente Ans). La place forte, devenue française, fut remaniée dès 1680 par Vauban (secteurs Vauban protégés au titre des Monuments Historiques). Assiégée en 1814-1815 et en 1870, une grande partie des fortifications furent détruites en 1871.

Plusieurs découvertes archéologiques dans le secteur de la ZAC Louvois ont permis de révéler la présence de campements militaires de campagne, datés des XVII^e s. et XVIII^e s., ainsi que des activités de tuilerie et de fours à chaux datées de la même période, en rapport avec le passé militaire de Phalsbourg. Des traces de greniers en relation avec une activité agricole d'époque protohistorique ont également été découvertes dans ce secteur.

45 sondages ouverts ont permis de vérifier, sur l'emprise du projet, qu'il n'existe pas de vestiges structurés. Seuls deux structures ont été isolées dans le cadre d'une mise en valeur agraire (défrichement) probable du secteur, vers la fin du XVIII^e s. et au XIX^e s. Il s'agit d'un fossé au

fond aménagé avec des planches en résineux et d'un radier de foyer isolé en relation avec des épandages diffus et éparpillés de résidus de charbons de bois et de quelques rares tessons dispersés, présents sous la couche de labour.

La partie basse du terrain est en grande partie érodée, par l'érosion agraire et naturelle, comme le démontre l'étude de géoarchéologie.

Jean-Denis LAFFITE

POMMÉRIEUX

Lotissement Le Clos du Verger, tranches 1 et 2

Notice non remise.

Nadège RAMEL

POMMÉRIEUX

Sous les Hayes

Contemporain – Indéterminé

L'opération de diagnostic archéologique (18 201 m²) menée sur la commune de Pommérieux, *Sous les Hayes*, a permis de déceler quelques rares indices de l'occupation humaine de ce secteur situé à moins de 200 m à l'ouest de la voie antique reliant Lyon à Trèves. Il s'agit d'un niveau empierré localisé en contre-bas de la parcelle accusant une forte pente naturelle, à proximité du ruisseau de Morfontaine, et d'un trou de poteau isolé. L'absence de mobilier archéologique

caractéristique restreint donc les possibilités d'attribution chronologique de ces structures.

En outre, un bunker de la Seconde Guerre mondiale a été repéré au centre de la parcelle, masqué par un bosquet de végétation.

Rachel BERNARD

POUILLY

Ruelle du Thym

Chalcolithique – Âge du Fer –
Moderne – Contemporain

En amont de la construction d'un centre équestre sur la commune de Pouilly, ruelle du Thym, un diagnostic archéologique a été réalisé, en juillet 2018. Portant sur une surface de près de 38 860 m², l'opération a révélé une présence éparse de vestiges archéologiques qui se rattachent à différentes périodes protohistoriques. Le terrain assiette, situé sur le Plateau lorrain en périphérie

sud de l'agglomération messine, est implanté sur une légère pente s'exposant vers le nord-est en direction d'un vallon creusé par le ruisseau de Bouillon. Le tracé de la voie romaine dite de la Meurthe ou de la Seille, reliant Metz à Nomeny, passe à une distance d'environ 170 m à l'ouest du site.



POUILLY, ruelle du Thym
Relevé des sondages positifs
(DAO : Y. DAUNE)

La structure la plus ancienne mise au jour correspond à une sépulture primaire à inhumation datant de la période campaniforme. Il s'agit d'un individu de taille adulte disposé sur le côté droit en position hypercontractée, et orienté ouest-est, la tête tournée vers le sud. Les membres inférieurs, le bassin ainsi qu'une partie de la cage thoracique ont été tronqués par la pelle mécanique, c'est pourquoi une diagnose sexuelle n'est pas possible. Une perforation ovale de 21 x 17 mm, visible sur le haut du front du défunt, résulte vraisemblablement d'une trépanation. Aucune trace de cicatrisation n'étant perçue aux bords de la trépanation,

le sujet ne semble pas avoir survécu après cet acte chirurgical ou ce dernier a été réalisé post-mortem. Le défunt fut déposé dans une fosse quadrangulaire de 1,12 m de largeur et d'environ 0,56 m de profondeur. Les indices taphonomiques attestent qu'il a été inhumé dans un espace vide, hypothèse qui pourrait être corroboré par les vestiges ligneux conservés dans la partie sud de la fosse sépulcrale, renvoyant peut-être à l'existence d'un contenant en bois. Le mobilier d'accompagnement se compose d'une pointe de flèche perçante asymétrique en silex belgo-hollandais, à pédoncule et ailerons équarris, une forme qui est

typique de la période campaniforme. Elle a été déposée au niveau de la main droite de l'individu, la pointe tournée vers sa face.

La sépulture est localisée à environ 385 m à l'est de la nécropole du Campaniforme moyen de Pouilly, ZAC Chèvre Haie, qui a livré au total dix sépultures, dont deux isolées. Au sein de cette nécropole, la sépulture 4041 comportait un adolescent trépané, âgé entre 13 et 14 ans, dont la trépanation n'avait pas non plus cicatrisé. Au niveau des pieds du squelette, la sépulture a été coupée par une grosse fosse-silo cylindrique, datée par la méthode du radiocarbone du premier âge du Fer (période Hallstatt C). Une probable deuxième fosse de ce type, étant plus petite que la première et située à environ 100 m au nord-ouest de celle-là, n'a livré aucun élément datant.

À une distance d'environ 40 m au sud-ouest de la grosse fosse-silo, un bâtiment rectangulaire de 11,8 x 10,5 m, accusant une orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est, a été découvert. Le résultat d'une datation au radiocarbone permet de le placer dans une fourchette

chronologique comprise entre 107 av. J.-C. et 58 apr J.-C. (50 av.-22 apr J.-C au niveau de l'intervalle de confiance 1σ). Quelques petits fragments de céramique, majoritairement de tradition protohistorique, pourraient délimiter cette datation à la période de La Tène finale et/ou augustéenne précoce. L'édifice est construit sur huit poteaux plantés et appartient au type des bâtiments à une nef, trois travées et un poteau faîtier sur chacun des petits côtés. Il était éventuellement doté d'une annexe sur l'un des grands côtés, et subit, dans un second temps, un renouvellement ou renforcement de sa façade nord-nord-est. L'absence des structures complémentaires et la rareté du mobilier archéologique parlent en faveur d'une interprétation en tant que bâtiment isolé à vocation agricole (grange ou hangar).

Un fossé drainant, ayant livré du mobilier moderne et correspondant à une légère dépression longitudinale du terrain, traverse l'extrémité nord de l'emprise sondée, en direction ouest-sud-ouest/est-nord-est.

Christian DREIER

POURNOY-LA-CHÉTIVE

Lotissement Le Clos du Verger

Âge du Bronze – Âge du Fer –
Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Préalablement à la construction d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été prescrit. 13 sondages ont été réalisés, représentant un taux d'ouverture d'environ 14,52 %.

Les vestiges mis au jour se rattachent aux périodes protohistorique, médiévale et contemporaine.

Pour la période protohistorique, une fosse de plan ovale a été mise au jour au sud-ouest du site. Encaissée dans le toit du substrat, elle est comblée de plusieurs blocs marno-calcaires pris dans une matrice limono-argileuse ayant livré deux tessons dont l'un a pu être daté de l'âge du Bronze final.

Plus au centre de la parcelle, quatre trous de poteaux implantés dans le terrain naturel ont été reconnus dans le sondage 6. Ils définissent un bâtiment annexe de type grenier surélevé dont le plan carré délimite une surface au sol réduite (7,55 m²). Le fantôme de l'un d'entre eux a fait l'objet d'une datation radiocarbone. Les résultats de cette étude le rattachent à La Tène B1/La Tène C1. Bien que le comblement d'un autre trou de poteau ait livré un tesson daté de l'âge du Bronze final, probablement résiduel donc, les caractéristiques

similaires des trois autres structures et la morphologie du plan carré de cette unité permettent de formuler l'hypothèse que cette datation puisse être étendue à l'ensemble des trous de poteaux et donc du bâtiment.

Enfin, au nord-est de l'emprise diagnostiquée, un fossé, orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, a livré un fragment de céramique rattachable à la Protohistoire. Il est bordé, à l'ouest, par deux trous de poteaux non datés mais dont la cote d'apparition est identique.

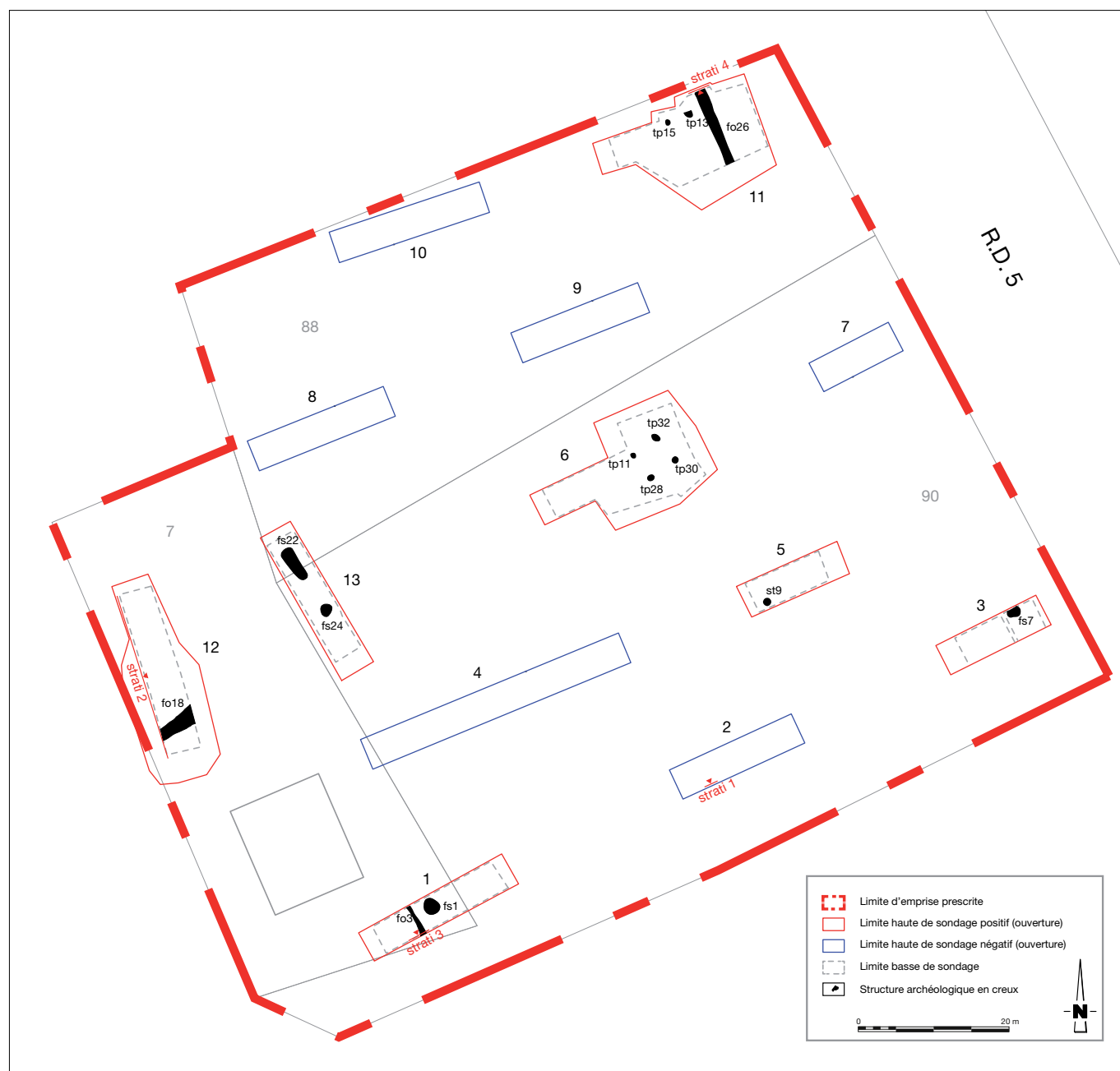
Le Moyen Âge est représenté par un fossé mis au jour au sud-ouest de la zone investiguée. Comblé par de nombreux blocs marno-calcaires non travaillés, il a livré un tesson rattaché à la production de Chaillon et donc datable du Moyen Âge classique. Plus au nord, une fosse de plan ovale a, quant à elle, fourni plusieurs fragments de tuiles canal et des panses de céramique commune, mobilier qui a été daté du Moyen Âge ou de la période moderne, sans plus de précisions.

Un sondage pratiqué entre l'église de la commune et le presbytère a démontré l'aménagement d'une plateforme d'environ 2 m d'épaisseur réalisée suite aux bombardements de la fin de la Seconde Guerre

mondiale et après que le village ait été entièrement détruit. Le terrassement du secteur a servi à rehausser la zone avant la reconstruction de l'édifice religieux. Ces remblais ont livré des fragments de faïence, du verre, une pierre tombale et quelques restes humains

probablement issus de l'ancien cimetière accolé à l'église.

Xavier PETIT



POURNOY-LA-CHÉTIVE, lotissement Le Clos du Verger
Relevé des sondages positifs
(DAO : Y. DAUNE)

RAVILLE

Rue des Trois Cantons, La Glacière

Gallo-romain – Contemporain

L'opération de diagnostic menée à Raville fait suite à un projet de lotissement (construction de maisons individuelles) envisagé par la mairie de Raville, se développant sur 30 574 m².

39 tranchées ont été réalisées, couvrant la quasi-totalité des parcelles prescrites.

Ces tranchées ont révélé que le terrain présentait un très faible recouvrement sédimentaire, le substrat (marnes bariolées et affleurement calcaire désagrégé) étant rencontré sous l'horizon de terre végétale.

Des colluvions limono-argileux beige, mis en place après la période antique, se situent à mi pente du versant.

Si aucune occupation humaine structurée n'a été mise en évidence, une fréquentation humaine des lieux est attestée par la découverte d'une structure de combustion quadrangulaire qui a pu être utilisée

pour la production occasionnelle de charbons de bois (charbonnière en fosse).

Cette structure apparaît isolée, car aucun autre vestige, dans un environnement proche, ne peut lui être associé.

Un axe de circulation romain jouxte probablement l'emprise septentrionale de ce diagnostic, mais la plus proche occupation humaine antique connue à ce jour, reconnue par prospections pédestres, est déjà distante d'un kilomètre.

Une fréquentation humaine des lieux, beaucoup plus récente (XIX^e-XX^e s.) est attestée par la mise au jour d'un empiérement correspondant à un chemin rural, encore visible sur le plan cadastral ; et par la présence de sillons-billons, derniers témoins d'une mise en culture de ces terres.

Yannick MILERSKI

RICHEMONT

Route de Boussange
et rue de Bévange

Néolithique – Âge du Fer –
Contemporain – Indéterminé

La réalisation d'un diagnostic archéologique (7 494 m²) en amont d'un projet de construction immobilier sur la commune de Richemont a permis la mise en évidence de structures archéologiques et d'aménagements d'époque contemporaine.

Ces derniers correspondent à un ancien chemin, constitué d'éléments de crasse compactés et de son fossé. Ils traversent la parcelle du nord au sud et ils apparaissent sous le niveau de terre végétale (0,3 m). Leur aménagement peut avoir affecté des vestiges plus anciens au regard de la profondeur d'implantation (0,6 m de profondeur sous le niveau de sol actuel). Les vestiges archéologiques concernent des structures excavées de nature et d'époques différentes, allant du Néolithique ancien (Rubané) à La Tène A, en lien avec de l'habitat. Elles apparaissent entre 0,5 m et 0,60 m de profondeur dans le niveau de colluvions.

D'après l'extension de certains sondages et le niveau d'apparition des alluvions de l'Orne, il semble que ces vestiges se concentrent dans le quart sud-ouest du terrain et se développent dans la parcelle adjacente. Les résultats carpologiques montrent un potentiel non négligeable et remarquable au niveau de la variété des espèces cultivées. La mise au jour de ces vestiges datés du Néolithique à La Tène démontre une occupation humaine diachronique en lien avec de l'habitat. Ils viennent compléter la liste des sites permettant de cartographier les zones d'implantation humaine en rive gauche de la vallée de l'Orne mais aussi de tenter d'en définir le schéma (même rive, même altitude, site d'habitat, etc.) aux différentes époques protohistoriques.

Nadège RAMEL

ROUSSY-LE-VILLAGE

Wasen

Roussy-le-Village est situé au nord du département de la Moselle, à 5 km de la frontière luxembourgeoise.

Le projet d'aménagement, de 11 746 m², se trouve à 800 m au nord du bourg, au lieu-dit *Wasen*, sur la crête d'un interfluve (Hauschberg), entre deux ruisseaux, le Altbach au sud et le Rhein au nord.

À l'exception d'un chablis ne contenant aucun élément anthropique, aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

SAILLY-ACHÂTEL

Achâtel, chemin rural

Contemporain

Le diagnostic (10 925 m²) mené à Sailly-Achâtel, au lieu-dit *Achâtel*, a permis d'observer une fosse ayant

servi à ensevelir un bovidé à l'Époque contemporaine.

Luc SANSON

SAINT-HUBERT

Abbaye cistercienne de Villers-Bettnach

Moyen Âge – Moderne

Le monastère de Villers-Bettnach se trouve au cœur du pays messin (entité territoriale formée par les villages aux alentours de Metz au Moyen Âge) dans le département de la Moselle. Cette région est fortement chargée d'histoire, avec la présence des trois évêchés que sont Metz, Toul et Verdun. L'abbaye est installée sur le Plateau lorrain – caractérisé par un large paysage de plateaux et de larges vallées ouvertes s'étendant sur l'axe Metz-Thionville – ceinturé par la forêt domaniale de Villers, dans un vallon adjacent à la vallée de la Canner, arrosé par le ruisseau de Villers. Administrativement, Villers-Bettnach est rattaché à la commune de Saint-Hubert depuis 1811, bourg situé à 2,6 km de l'abbaye.

Éléments historiques clés

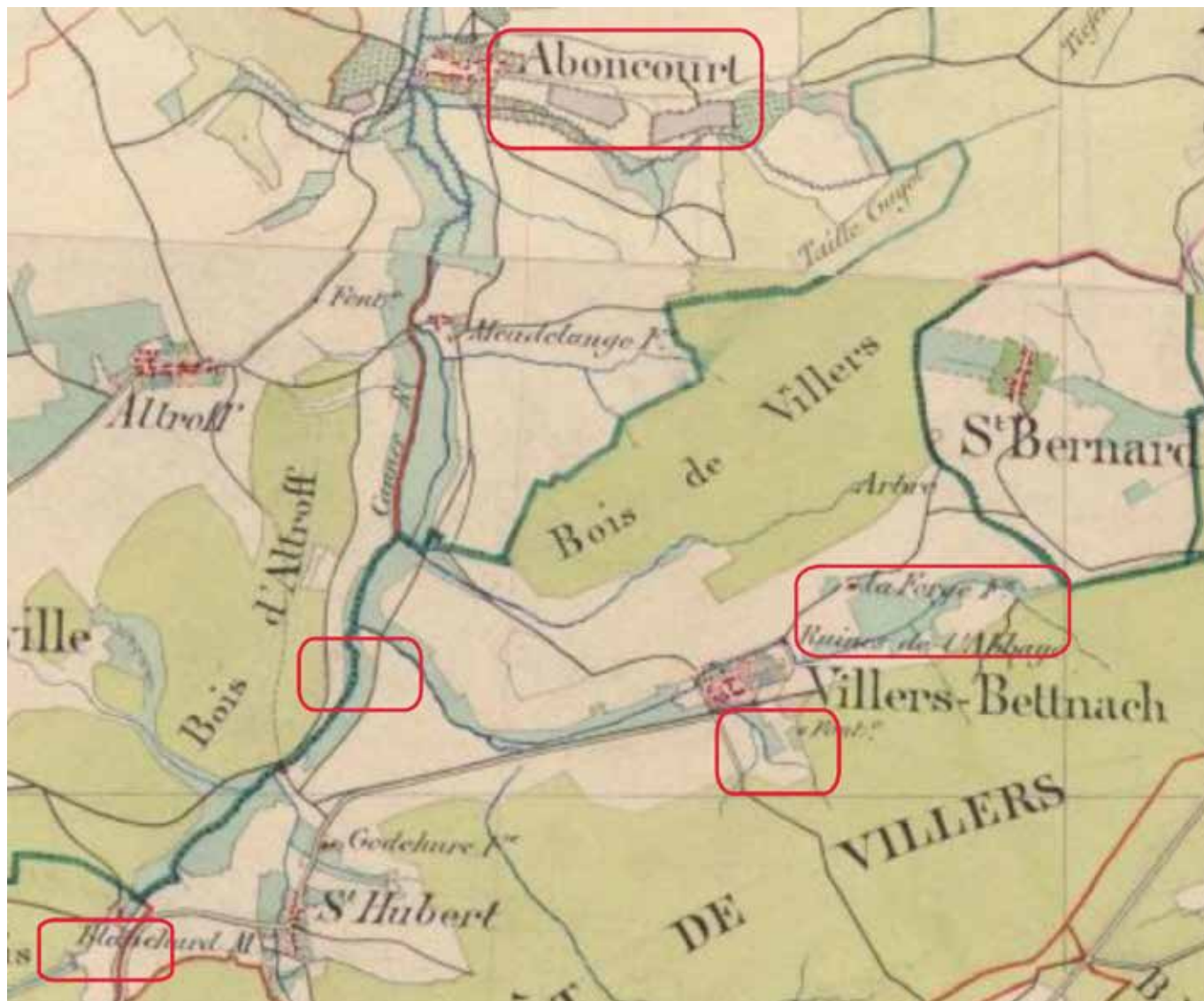
Fille de Morimond fondée en janvier 1133 par l'ordre cistercien, l'abbaye est localisée à une vingtaine de kilomètres de la ville de Metz. Elle rayonne à la frontière du diocèse de Metz par le commanditaire principal

évêque de Troyes, Henri de Carinthie, avec le donateur Werry II de Walcourt. À la fin du Moyen Âge, son temporel est important par son bien foncier et par son réseau de filiation étendu dans l'Empire Germanique jusqu'en Croatie. Deux dates de consécration de l'abbatiale sont mentionnées dans les archives, celle de 1137 puis celle de 1729. L'abbaye est saisie en tant que bien national en 1796.

Au milieu du XX^e s., le site est acquis par l'Union Régionale des sociétés de Secours des Mines avec l'installation d'une colonie de vacances puis, en 1960, il est racheté par l'hôpital de Boulay et, en 1964, le lieu devient un centre de convalescence et fut ensuite la propriété de Monsieur Bisval.

Composition générale de l'abbaye

L'abbaye est construite dans une vallée prononcée en forme de V dont le vallon est orienté nord-est/sud-ouest.



SAINT-HUBERT, abbaye cistercienne de Villers-Bettnach
Carte d'état-major des étangs appartenant à Villers-Bettnach
(Géoportail ; DAO : A. CHARIGNON)

On peut suivre très largement le mur d'enceinte et y discerner un phasage chronologique de travaux. Seule la partie nord du mur est manquante en raison de la construction d'une voie de chemin de fer. L'estimation de 11 ha proposée ne tient pas compte des étangs.

Il ne reste plus de bâtiments conservés dans leur état originel de l'époque médiévale. Les nombreux vestiges, inégaux dans leur conservation, appartiennent à l'abbatiale, à l'aile des moines et au cloître. Une chapelle nommée Sainte-Catherine – ou oratoire – est conservée à l'ouest en contrebas du carré claustral. En dehors de ce carré, s'observent les vestiges d'un moulin médiéval et des réseaux de canalisation. Enfin, à l'ouest des bâtiments conventuels, se situent les vestiges de la Porterie, aujourd'hui habitée, donc conservée en totalité. L'abbaye de Villers-Bettnach conserve des éléments suffisamment significatifs pour permettre une

restitution fiable et en comprendre la topographie ainsi que l'organisation des édifices monastiques.

Les différentes constructions sont assises sur trois plateformes, pour lesquelles le lien entre l'aménagement du territoire et la construction des édifices monastiques médiévaux est déterminable.

Le réseau hydrographique principal est caractérisé par le ruisseau de Villers traversant l'abbaye d'est en ouest et qui prend sa source à 1,75 km en suivant la vallée. Actuellement, le réseau hydraulique principal de l'abbaye n'est plus visible, mais sûrement conservé. Le collecteur permettait de canaliser le ruisseau à la sortie des étangs jusqu'au moulin et devait alimenter aussi l'abbaye en eau. Six étangs ont été repérés :

1. L'étang « des Moines », situé en amont au sud de l'abbaye.
2. L'étang « Blanchard » asséché, à l'ouest de Saint-Hubert.
3. L'étang « de la Forge », directement à l'est de l'abbaye, asséché pour le passage d'un réseau ferroviaire lors de l'Annexion.
4. L'étang de « la Gargouille » au sud de Saint-Hubert, encore en eau.
5. L'étang de « la Fontaine aux Loups » au sud de l'abbatiale vers la forêt domaniale de Villers, encore en eau.
6. L'étang de « la Poterne » dans le carré claustral, asséché.

Les étangs asséchés l'ont été au milieu du XIX^e s.

Étude réalisée sur le terrain

La prospection pédestre a eu lieu sur la totalité du site et s'est étendue en partie aux alentours. La forêt ceinturant l'abbaye étant propriété de l'État, il a été possible de prospecter sur certaines parcelles ; elles ont révélé la présence d'anciennes carrières et de placettes de charbonniers.

En août 1962, une esquisse de plan a été réalisée par un membre de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de la Sarre d'après les arases de murs. Ce document est reproduit par l'historien de l'art Josef Adolf Schmoll dit Eisenwerth (1915-2010) dans un article en langue allemande relatif à l'abbaye de Wörschweiler (Schmoll, 1982).

Pour des raisons d'autorisation, seule la micromorphologie du carré claustral a été relevée à l'aide d'un tachéomètre en 2013-2014. Au même moment, une photogrammétrie a été réalisée sur les élévations les mieux conservées de l'abbatiale, à savoir les murs sud et nord (gouttereaux, transept) afin de travailler à une restitution des espaces et de servir de support à l'étude du bâti. Enfin, un relevé manuel de l'une des caves, située sous l'espace de l'aile des moines, a été établi. Ces différents relevés s'inscrivent

dans le modèle numérique de terrain (MNT) réalisé aux abords du carré claustral.

Les prospections géophysiques sur l'abbatiale ont été réalisées en 2017.

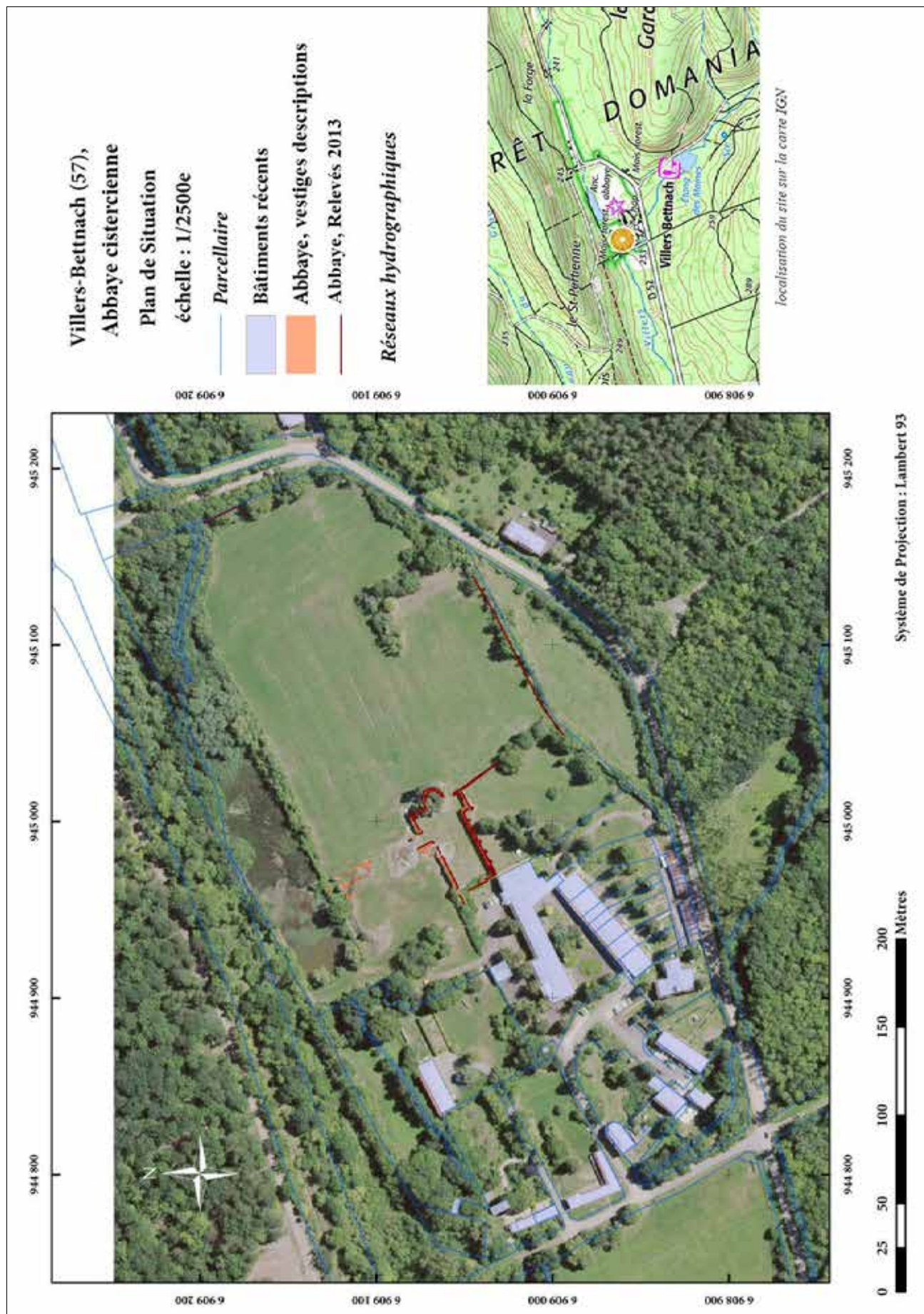
L'intégralité des bâtiments du carré claustral a été relevé manuellement et/ou par tachéomètre entre 2014 et 2018. Les mesures ont été recalées sur le relevé de terrain (MNT) de référence, afin de prendre en considération à la fois le bâti et le milieu naturel du site. Plusieurs études complètent cet état : une analyse morphologique des espaces ; des études structurelle et chronologique réalisées en 2016 et 2017 ; l'étude complémentaire de la cave de l'abbaye en 2016.

La chapelle est le rare édifice conservé qu'il est possible d'attribuer stylistiquement à la deuxième moitié du XII^e s. L'édifice pose un certain nombre de questions. Actuellement, une fonction religieuse lui est attribuée lors de son occupation primaire, pourtant la structuration interne du bâtiment (rez-de-chaussée surmonté d'un étage) conforterait une fonction originelle différente. Une étude du bâti menée en intérieur permettrait de restituer les volumes originels de l'édifice, ainsi que la distribution des espaces. Ainsi, l'équipe pourrait proposer une réflexion plus aboutie sur la fonction exacte de cet édifice énigmatique lors du fonctionnement de l'abbaye.

Aucune fouille archéologique officielle n'a été engagée sur ce site. Cependant, à la lumière d'un article paru en 1975 dans un bimensuel régional, on apprend que le site a fait l'objet de fouilles les week-ends : « les jeunes bénévoles [de dix à parfois trente âgés de 16 à 18 ans, auraient] déjà dégagé une grande partie du cloître [seraient] passé[s] sous la porte d'accès et [seraient] arrivé[s] à l'intérieur de l'église » (Républicain lorrain, 1975). De plus, Yves Villard a mentionné le creusement d'un sondage par des amateurs dans le cœur de l'abbatiale en 1990.

Le site de l'abbaye de Villers-Bettnach intègre le corpus des abbayes à l'étude du projet collectif de recherche (PCR) Paysages et architecture des monastères en région Grand Est : inventaire XII^e-XVIII^e s.

Agnès CHARIGNON



SAINT-HUBERT, abbaye cistercienne de Villers-Bettnach
Localisation multiscalaire de l'abbaye de Villers-Bettnach
(DAO : R. SCHWERTNER)

SAINTE-BARBE

3 rue du Petit Marais

L'opération de diagnostic archéologique préventif, menée dans l'enceinte des laboratoires Lehning, a permis de réaliser vingt tranchées sur une emprise réelle de 7 197 m². Jusqu'à ce jour, six établissements antiques avaient été répertoriés sur le ban de la commune lors de campagnes de prospections pédestres opérées entre 1980 et 1990, complétant les découvertes fortuites réalisées au milieu du XIX^e s. (stèles antiques), notamment lors de la phase de reconstruction de l'église du village.

Lors de ce diagnostic, seuls quatre sondages ont permis de mettre au jour quatre structures, telles que deux drains empierrés non datés, une structure de combustion gallo-romaine ainsi qu'une fosse probablement d'époque contemporaine.

Rachel BERNARD

SARRALTROFF

Lotissement Les Prunelles

Une opération de diagnostic archéologique (9 998 m²) a été menée au cours du mois de novembre 2018 sur la commune de Sarraltroff, à l'emplacement d'un futur lotissement de maisons individuelles.

Les 23 tranchées réalisées n'ont pas révélé d'indice d'occupation humaine structurée.

Elles ont mis en évidence un très faible recouvrement sédimentaire sur une grande partie des parcelles investiguées, le substrat calcaire altéré apparaissant dès 0,10 à 0,30 m sous le sol actuel.

Deux horizons sédimentaires singuliers, liés à une fréquentation humaine des lieux, sont néanmoins à souligner.

Le premier horizon est nettement circonscrit à l'emplacement d'une ancienne parcelle, identifiée

comme une prairie sur le plan cadastral de 1812. La consistance de cet horizon, un limon argilo-sableux de couleur beige, fin et homogène, pourrait s'expliquer par une mise en eau répétée de cette prairie. Cette pratique agricole, appelée arrosage dans les manuels ou traités raisonnés d'agriculture de la seconde moitié du XVIII^e s. et du XIX^e s., consiste à inonder volontairement des parcelles, dans le but de réaliser plusieurs fauches au cours d'une même année.

Cet apport d'eau a sans doute été favorisé par la proximité immédiate d'un ravin, qui recueillait et canalisait les eaux de ruissellement provenant de la colline du Weiherwald. Ce ravin, aujourd'hui comblé, a également été appréhendé dans trois tranchées. L'observation des plans cadastraux indique un comblement de celui-ci dans le courant du XIX^e s.

Yannick MILERSKI

SARREBOURG

Lotissement d'activités des Terrasses, Porte des Vosges, Au-dessus des Étangs

Mésolithique – Âge du Fer –
Gallo-romain

La fouille archéologique préventive concerne les terrains situés à Sarrebourg. Ce secteur, situé en tête de vallon, possède une pente assez forte (entre 302 et 278 m NGF) ; les vestiges sont implantés sur des étages du Muschelkalk moyen dans un substrat de marnes et calcaires crayeux plus ou moins dolomitiques.

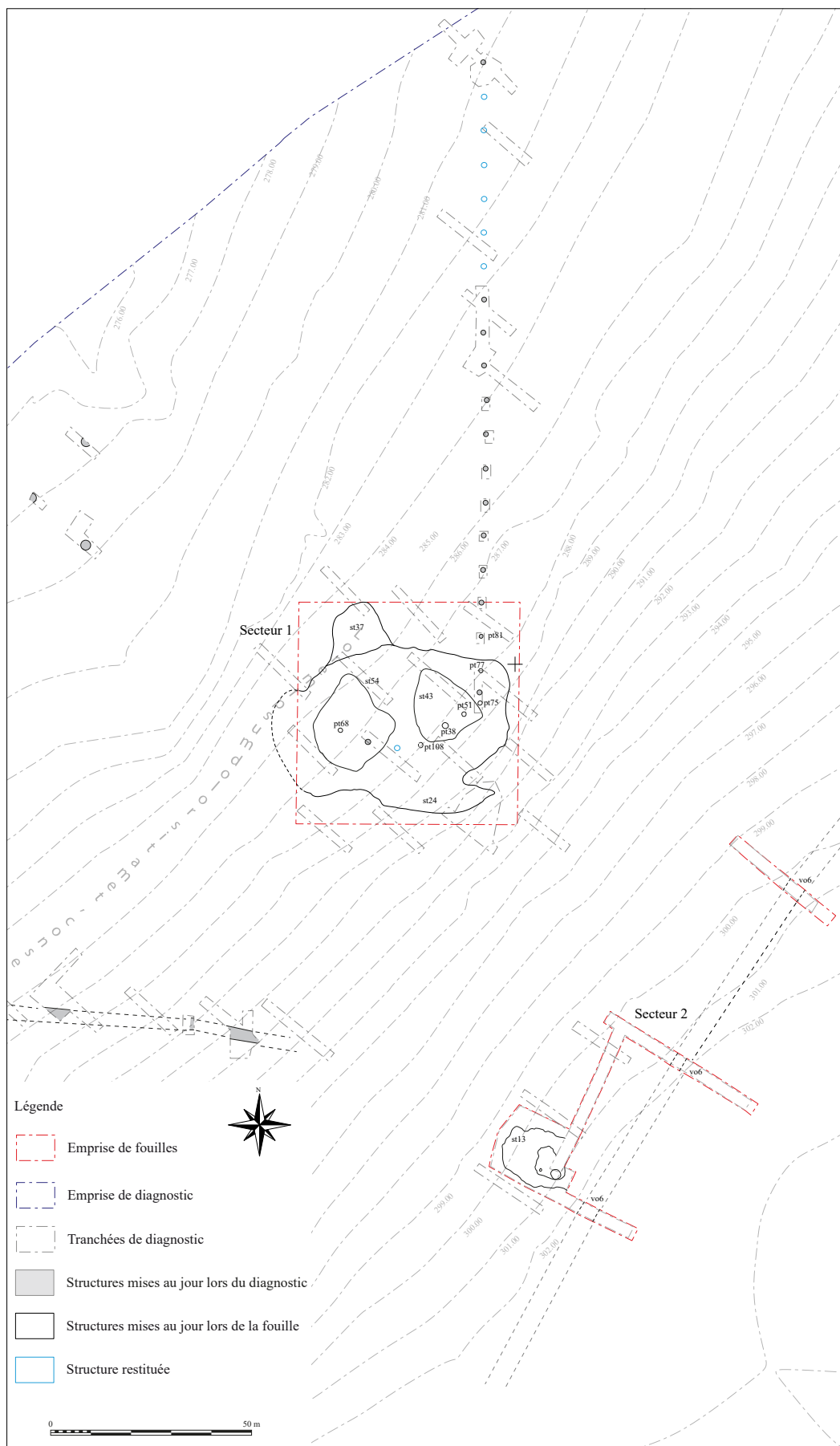
L'opération fait suite à un diagnostic archéologique sur une surface d'environ 13 ha qui avait mis en évidence des vestiges archéologiques s'échelonnant entre la Préhistoire et l'Époque moderne. Deux secteurs distants ont été implantés dans la perspective de répondre aux problématiques du cahier des charges scientifique. Le secteur 1 concerne un décapage de 3 000 m² autour d'une mardelle qui est à l'origine d'un système hydraulique antique. Le secteur 2 se compose de plusieurs tranchées perpendiculaires à la route départementale. D'un point de vue général, les découvertes en surface confirment le bruit de fond au Mésolithique (11 silex taillés) relevé lors du diagnostic.

Au niveau de la grande mardelle, dans le secteur 1, la dépression (2 034 m²) couvrait les deux tiers de la surface décapée (3 000 m²). La structure se décomposait en deux entités de taille plus réduite, à l'est (206 m²) et à l'ouest (305 m²). Plusieurs comblements naturels de sédiment argilo-sableux comblaient la dépression depuis la période Tardiglacière (ca 14 000 BP). Dans les colonnes de prélèvement situées à la base de la structure, la présence des minéraux issus de dépôts de tephres, pourrait être issue du massif volcanique de l'Eifel, voisin d'une centaine de kilomètres et dont les dépôts d'activité ont déjà pu être mis en évidence sur d'autres sites du nord-est et de l'est de la France. Il pourrait s'agir ici, soit de minéraux directement déposés dans la dépression, soit d'une remobilisation de ces minéraux qui sont venus se mêler et participer à l'homogénéisation de l'ensemble sédimentaire. La matière organique était mal conservée et seul un échantillon sur cinquante

testés contenait des pollens. Les premières traces d'anthropisation datent du Hallstatt et correspondent à un foyer circulaire dans la mardelle ouest daté par radiométrie entre 793 et 541 av. J.-C. La couche de scellement des mardelles qui regroupent les deux structures en une seule entité, contenait un denier de La Tène D2. À la période romaine, un système de captage d'eau en puits-galerie a été implanté. Cette technique est bien antérieure à la domination romaine et on la rencontre dès le deuxième tiers du I^{er} millénaire av. J.-C. en Arabie et en Égypte. Les résultats permettent de souligner l'originalité technique du dispositif sarrebourgeois. La découverte de cet ouvrage permet d'aborder plusieurs questions telles que la nature du système de captage et la destination de l'eau recueillie, probablement la villa de Bettling. Les puits sont creusés tous les 8 m jusqu'à une profondeur de 8 m. Ils sont disposés en éventail au sud de la mardelle où ils semblent capter une nappe aquifère. Ils se dirigent ensuite en ligne droite vers le nord, probablement vers la villa de Bettling. Les puits sont reliés par une galerie très rudimentaire au fond de laquelle une canalisation empierrée a été aménagée. À la lumière d'une synthèse à l'échelle des Trois Gaules, la forte représentation de ce type de structure en Gaule Belgique a été mise en évidence.

Dans le secteur 2, les sondages ont permis d'établir que la route départementale ne reposait pas sur un tracé plus ancien comme le voulait la tradition orale. Sur les marges occidentales de la route, une mardelle a été découverte (235 m²). La surface de la structure a probablement servi de dépotoir au Hallstatt C. Environ 280 tessons de céramique (2,1 kg) ont été découverts, deux fragments de meules, un polissoir, six pierres brûlées ainsi qu'un fragment de bracelet en roche noire.

Gaël BRKOJEWITSCH



SARREBOURG, lotissement d'activités des Terrasses,
Porte des Vosges, Au-dessus des Étangs
Plan général diachronique de la fouille
(DAO : N. REVERT)

SARREGUEMINES

Rue des Tirailleurs

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de lotissement, a été prescrit sur une surface de 8 412 m².

Les sondages réalisés à Sarreguemines, rue des Tirailleurs, n'ont livré aucune structure archéologique, ni indice de site.

Sylvie THOMAS

SARREGUEMINES

Rue Jean-Jacques Rousseau

Contemporain

Le diagnostic (4 926 m²) mené à Sarreguemines, rue Jean-Jacques Rousseau, a permis d'observer une structure contemporaine et une fosse détritique.

Aucune autre structure n'a pu être mise en évidence au cours de cette opération.

Luc SANSON

SERÉMANGE-ERZANGE

Lotissement Sous Longe Côte

Le diagnostic archéologique (2 752 m²) réalisé sur la commune de Serémange-Erzange, au lieu-dit *Sous Longe Côte*, se situe topographiquement sur le flanc d'un talus avec une pente légère orientée sud/nord et est/ouest. Le substrat est composé d'argile marron clair à pierres calcaires fragmentées ou sableuses. Sur ce substrat s'est déposé un limon argileux d'une puissance moyenne de 0,3 m, marron clair à foncé, dont la partie supérieure constitue la couche végétale. Sur ce niveau a été étalée une couche de remblai hétérogène récent, déposé depuis la limite nord du site et couvre un tiers de

la surface sondée. Il a une épaisseur variable jusqu'à 0,5 m. Sur le secteur nord-ouest les sondages ont atteint une profondeur de 2 m due à la présence d'un comblement colluvial contenu dans un vallon orienté est/ouest. Ce dernier est masqué par le remodelage du paysage (infrastructure routière et urbaine). Hormis la présence d'un fragment de céramique possiblement antique recueilli dans les colluvions du vallon, aucun vestige archéologique n'a été découvert.

Olivier FAYE

SILLY-SUR-NIED

1 rue Principale, tranche 1

Gallo-romain – Haut
Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Les sondages archéologiques ont permis de montrer que le village de Silly-sur-Nied est occupé de la période gallo-romaine à la période contemporaine.

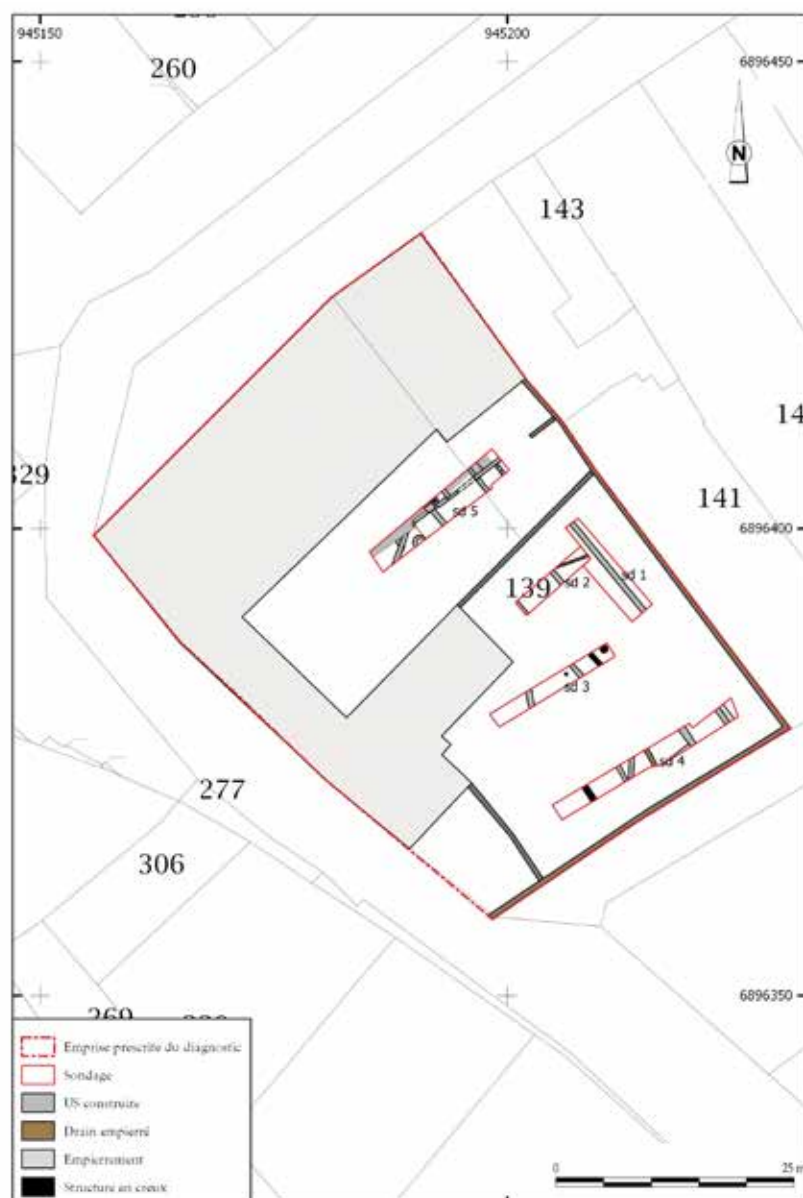
La période gallo-romaine est matérialisée par la présence de vestiges d'habitat (trou de poteau, fosse, fossé et probablement drains).

La période médiévale est représentée par un niveau contenant de la céramique datée des VII^e-VIII^e s. et d'un niveau situé entre la couche VII^e-VIII^e s. et des terres de jardin des XVI^e-XVII^e s., dépourvu de mobilier et sous lequel seuls deux fossés ont été observés.

La période moderne a été identifiée par la présence d'une ferme qui pourrait dater des XVII^e s.-première moitié du XVIII^e s. au vu des informations dont on dispose sur les plans anciens et de la céramique découverte dans le niveau de démolition et dans les terres du jardin attenant, et dont une partie aurait perduré jusqu'au début du XIX^e s. après le redécoupage en trois parcelles.

À la période contemporaine, il ne s'agit plus que de deux fermes qui perdurent jusqu'à nos jours sur deux parcelles délimitées par un mur parcellaire qui n'existe plus aujourd'hui.

Sylvie THOMAS



SILLY-SUR-NIED, 1 rue Principale,
tranche 1
Plan général des sondages
(DAO : S. THOMAS)

SILLY-SUR-NIED

1 rue principale, tranche 2

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Le diagnostic archéologique (840 m²), réalisé du 10 au 14 décembre 2018 à Silly-sur-Nied, a permis de compléter les informations obtenues lors de la première phase de diagnostic (*cf. supra*) et de montrer que le village a été occupé de la période gallo-romaine jusqu'à nos jours.

Les deux phases de diagnostic ont été réalisées sur deux parcelles à l'emplacement de deux fermes mitoyennes démolies avant la deuxième intervention archéologique ainsi que dans la cour arrière et les jardins.

La deuxième phase de diagnostic a permis de compléter les informations déjà recueillies et de mettre en évidence des vestiges d'occupation sous la forme de structures en creux, sous un niveau anthropique daté des X^e-XII^e s., de vestiges probablement du Bas Moyen Âge avec un mur et son sol associé, et de vestiges construits d'habitation avec des murs et des niveaux de sol qui ont subi des modifications de la période moderne à la période contemporaine, en restant toutefois caractéristiques de l'habitat rural intégré au village-rue en Lorraine.

Sylvie THOMAS

SILLY-SUR-NIED

Rue de l'École

Contemporain

Les sondages archéologiques réalisés à Silly-sur-Nied, rue de l'École, le 18 janvier 2018, préalablement aux travaux de création de pavillons et d'un local municipal (2 202 m²), ont permis la découverte d'une occupation datée de la période contemporaine.

Sur les dix sondages réalisés, deux se sont révélés positifs.

Le sondage 1 a permis la découverte d'un drain empierré sans élément de datation.

Le sondage 10, en limite sud-est d'emprise, a mis au jour des murs, des fondations et des sols construits, qui semblent s'organiser en deux bâtiments distincts. La céramique, recueillie dans le niveau de démolition, se rencontre habituellement sur des sites domestiques datés du XVIII^e s. et du début du XIX^e s.

La marque observée sur le fond d'un pot de faïence de Sarreguemines indique qu'elle a été produite à partir du second tiers du XIX^e s.

La démolition serait donc postérieure au second tiers du XIX^e s. tandis qu'aucun élément ne permet de dater la construction.

De plus, les plans anciens ne mentionnent à aucun moment l'existence de bâtiments à cet endroit. On peut voir sur le cadastre napoléonien, daté de 1820, qu'aucune construction n'est établie dans cette partie du village. On peut supposer alors qu'il s'agit de constructions du XIX^e s. qui n'auraient pas perduré dans le temps.

Sylvie THOMAS

TÉTING-SUR-NIED

Site d'installation de stockage de
déchets non dangereux, tranche 1 de
fouille, Mitterstelaengte, Goldgrub,
Tattenholz

Protohistoire – Âge du Fer –
Moderne

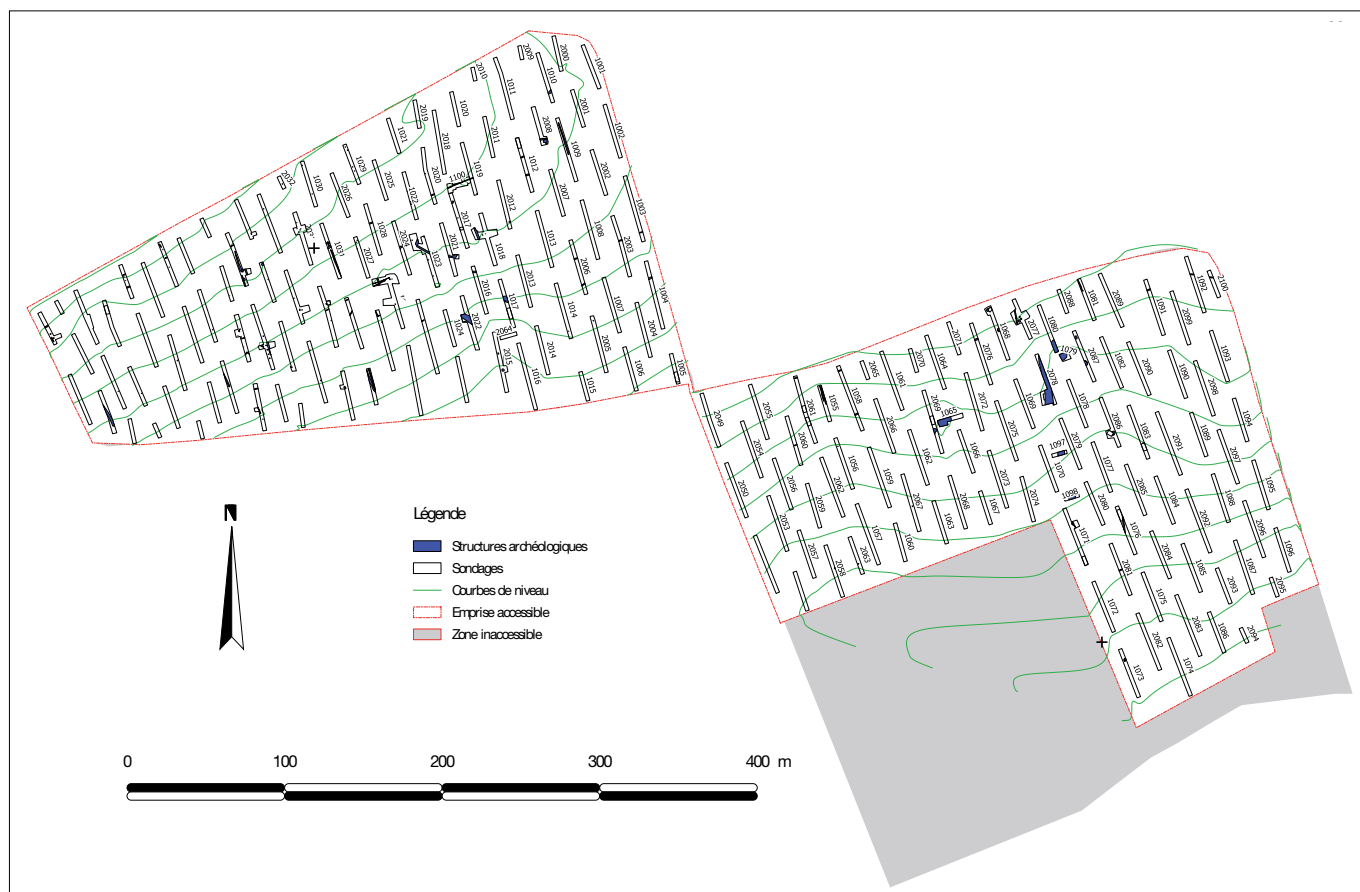
Le diagnostic, réalisé sur 134 615 m², à Téting-surNied, au lieu-dit *Mitterstelaengte*, a livré d'importants résultats archéologiques. L'extension maximale des vestiges est loin d'avoir été atteinte. En effet, les structures archéologiques s'étendent au-delà des limites de l'emprise diagnostiquée, en particulier dans la parcelle nord. On peut toutefois supposer que le gros de l'occupation Laténienne soit situé au cœur de la parcelle nord et qu'une seconde zone plus petite concentre des vestiges plus diversifiés dans la parcelle sud.

Pour les occupations mises en évidence, trois phases principales peuvent être définies.

La première phase concerne pour le moment une seule structure potentielle, *a priori* cantonnée à la parcelle sud : une fosse « à profil en V », dont la typologie

est actuellement bien reconnue en Champagne et en Alsace. On ne pourra confirmer le rattachement de cette fosse à cette grande catégorie que par un examen minutieux du comblement, ainsi que par une datation radiocarbone, qu'il n'a pas été possible d'entreprendre dans le cadre de ce diagnostic.

La deuxième phase d'occupation est rattachée à La Tène. On peut raisonnablement penser que nous sommes face à un habitat rural. Cet habitat est caractérisé par la présence de bâtiments de plusieurs types, par un habitat enclos par des fossés quadrangulaires, ainsi que par des activités artisanales ou domestiques mises en évidence, via la présence de foyers, ou encore de production agricole, grâce aux découvertes de fragments de meule, et aux potentiels greniers plantés sur quatre poteaux.



TÉTING-SUR-NIED, site d'installation de stockage de déchets non dangereux, tranche 1 de fouille,
Mitterstelaengte, Goldgrub, Tattenholz
Plan général des sondages
(DAO : Inrap)

L'Époque moderne est la dernière grande phase d'occupation mise en évidence. On observe une mutation de l'habitat lors de La Tène à des structures en lien avec la structuration et la délimitation du paysage durant l'époque moderne.

De nombreuses autres structures n'ont pas pu être datées dans le cadre de ce diagnostic ; on peut toutefois supposer qu'elles appartiennent à une des phases identifiées et leur apportent un certain nombre d'informations supplémentaires, ce qu'il est impossible de faire dans l'état actuel des connaissances.

Luc SANSON

TÉTING-SUR-NIED

Site d'installation de stockage de
déchets non dangereux, tranche 1 de
fouille, Mitterstelaengte, Goldgrub,
Tattenholz

L'opération s'étant déroulée au cours des années 2018 (10 000 m² fouillées) et 2019 (70 000 m² fouillés), la notice sera présentée dans le *Bilan scientifique régional Grand Est 2019*.

Laurent THOMASHAUSEN

THIONVILLE

Élange, lotissement de la Croix
Hépich 2

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'emplacement d'un projet immobilier (lotissement) sur une surface de 10 511 m².

29 sondages ouverts ont permis de vérifier qu'il n'existe pas, sur l'emprise du projet, de vestige structuré. Seuls deux tronçons de fossés ont été révélés au nord-est du terrain, dans l'ouverture de trois sondages. Leur comblement argileux, quasiment stérile, n'a fourni que quelques rares tessons isolés pouvant correspondre à l'épandage difficilement identifiable de céramiques

brisées d'époque protohistorique, contenues dans des sols érodés anciennement. Aucune structure archéologique importante n'est présente au niveau du paléosol, qui recouvre le substratum géologique argileux. Les tronçons de fossés drainant probables, qui ont piégé ce matériel, sont limités dans l'espace et leur comblement quasiment stérile.

Le restant des sondages s'est montré négatif.

Jean-Denis LAFFITE

THIONVILLE

Veymerange, route de Florange

Le projet d'aménagement de parcelles à lotir à Thionville-Veymerange, route de Florange, concerne des terrains situés au sud du village historique. L'emprise totale du projet s'étend sur près de 4 983 m². Il s'agit d'un terrain plat de type pâture et d'un ancien chemin communal actuellement en friche, traversant l'emprise d'est en ouest. Les parcelles se situent en fond de vallée, à l'ouest du ruisseau de Veymerange.

16 sondages ont été réalisés. Seule la parcelle 295, laissée en friche, et la présence d'une conduite d'évacuation des eaux usées n'ont pas permis de

diagnostiquer la totalité de l'emprise prescrite. La profondeur des sondages varie de 0,7 m à 1,5 m. Ces niveaux correspondent à la profondeur d'apparition du substrat argileux.

Un foyer d'essartage a été observé dans un sondage, à une cinquantaine de centimètres de profondeur sous le niveau de sol actuel, inscrit dans le niveau de limon de recouvrement.

Nadège RAMEL

VANTOUX

Rue Jean-Julien Barbe

Contemporain – Indéterminé

Préalablement à la construction d'un lotissement, un diagnostic, qui a porté sur une superficie de 4 500 m², a été réalisé. 13 sondages, représentant un taux d'ouverture d'environ 11,6 % de la surface accessible, ont été ouverts. Les vestiges mis au jour se rattachent à une période indéterminée, d'une part, et à la période contemporaine, d'autre part. Une fosse de plan ovoïde a été mise au jour à l'est du site. Encaissée dans l'interface argileuse recouvrant le toit du substrat, elle est comblée de nombreux blocs marno-calcaires pris dans une matrice argileuse n'ayant livré que des fragments de tuiles concaves.

Plus au nord-est de l'emprise, deux maçonneries parallèles ont été observées à une quarantaine de centimètres sous la surface actuelle. Orientées selon un axe sud-ouest/nord-est, elles sont chacune constituées d'une seule rangée de briques en largeur, liées par un mortier de chaux peu épais, et sont directement posées sur les limons. Le comblement limoneux de l'espace les séparant a livré quelques fragments de verre et de céramique contemporaine.

Xavier PETIT

VANY

Lotissement Les Jardinaux

Gallo-romain

Une opération de diagnostic prescrite à Vany, sur une surface de 7 050 m², préalablement à un projet de lotissement, s'est avérée positive.

C'est la première fois que des sondages archéologiques révèlent une occupation ancienne structurée sur le territoire communal de Vany. Cette opération de diagnostic a permis de mettre au jour les vestiges

d'un habitat gallo-romain sous la forme d'un bâtiment rectangulaire relativement bien conservé : l'un des murs reposant sur des fondations bien ancrées s'élève encore sur trois assises constituées d'un double parement de moellons en calcaire local. Une interruption dans ce mur laisse envisager un accès à l'édifice vers lequel est orienté un tronçon de voie empierrée. Un second mur, probablement antérieur, laisse présumer de deux états de construction, ce qui pourra être vérifié au cours de la fouille. Cet édifice rectangulaire, bien circonscrit dans l'emprise prescrite, peut être interprété comme un bâtiment d'une ferme rustique ou une annexe, une dépendance de *pars rustica* d'une exploitation

agricole de type *villa*. Ont également été mis au jour des alignements de pierres de différents types qui s'apparentent vraisemblablement à des drains dont certains sont stratigraphiquement postérieurs au bâtiment. L'étude du petit lot de céramiques permet de dater cette occupation sur une longue durée se développant entre le I^{er} s. et le IV^e s. apr J.-C. au plus tôt. Le mobilier peut être ventilé entre quelques objets métalliques (boucle de ceinture, clous, etc.), des pièces de mouture et des matériaux de construction. S'y ajoutent quelques os d'animaux domestiques.

Renée LANSIVAL

VOLMERANGE-LES-MINES

Rue Nicolas Schuller

L'opération de diagnostic archéologique de Volmerange-les-Mines a permis la réalisation de 29 sondages sur une surface totale de 10 555 m² (initialement estimée à 16 626 m²).

La partie ouest de la parcelle présente un fort à pic rocheux et un couvert végétal dense (soit une surface de 2 763 m²). La partie méridionale de la parcelle n'a pas été investiguée du fait de son caractère non constructible (soit 3 117 m²). Ainsi, les sondages ont été menés sur la surface indiquée et piquetée par les soins de l'aménageur.

Les tranchées ont été réalisées sur une longueur moyenne de 15 m de long et 2 m de large, représentant

en moyenne une surface propre de 30 m². Le taux d'ouverture représente 9 % de la surface ouverte.

Le relief de la zone est caractérisé par des pentes vallonnées parfois relativement pentues, surplombant l'entrée de la commune de Volmerange-les-Mines.

Le sous-sol est de nature argilo-marneuse comportant des lits calcaires (Bajocien moyen et inférieur). La profondeur des sondages fut variable selon la micro-topographie rencontrée, de -0,25 m jusqu'à -2 m en fond de vallon.

Aucun indice archéologique n'a été mis au jour durant cette opération.

Rachel BERNARD

WOIPPY

Rue du Maréchal Fabert, tranche 1

Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

Préalablement au projet de construction d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une superficie totale de 6 636 m². L'intervention ne pouvant être réalisée en une seule phase en raison de la présence d'une ferme et de ses bâtiments annexes encore occupés, l'opération a été divisée en deux

tranches distinctes. La première tranche, objet de cette notice scientifique, couvre les extérieurs du corps de ferme sur une superficie totale de 5 100 m². La seconde tranche, d'une superficie totale de 1 440 m², portera sur l'emplacement des bâtiments lorsque ces derniers auront été démolis. L'emprise sondée est située à

l'emplacement du *Moulin haut* dont les bâtiments et les canaux sont figurés sur le cadastre napoléonien de 1809-1840. Les deux anciennes bâtisses du moulin, actuellement en élévation et en fonction, ont été pleinement intégrées aux bâtiments construits postérieurement entre le XIX^e s. et le XX^e s. aboutissant à l'état récent de la ferme visible sur le cadastre actuel. Partiellement conservées, les ruines des structures maçonnées du canal d'amenée d'eau et du coursier, attenantes au bâti ancien, témoignent du dernier état du moulin pour lequel les documents d'archives font état d'une reconstruction « quasi complète » dans les années 1822-1824. Le cours du ruisseau de Woippy a depuis longtemps été mis à profit pour l'implantation des moulins. Dès le début du XVIII^e s., l'emplacement du *Moulin haut* est figuré sur la carte de Cassini. Bien que sa date de création ne soit pas connue, une datation basse nous est toutefois fournie par un premier écrit daté du milieu du XV^e s. qui mentionne l'achat des moulins « haut et bas » en 1454 par le chanoine Nicolle Dex. À cette date, les deux moulins de Woippy sont donc déjà en fonction et appartiennent au Chapitre cathédral de Metz.

Un témoignage datant de 1241 mentionne déjà une installation de ce type à Woippy. Peut-être faut-il y voir la première mention du *Moulin haut* à moins qu'il ne s'agisse du *Moulin bas*, situé au centre du village à environ 500 m de distance, mentionné dès 1335. Onze tranchées ont été ouvertes au cours de cette

première tranche de diagnostic. Réparties sur la totalité de l'emprise, celles-ci représentent un taux d'ouverture de 5,2 %. L'intervention a permis de documenter les canaux d'amenée et d'évacuation d'eau du *Moulin haut* dont l'origine remonte au moins au milieu du XV^e s. En outre, cette opération a également été l'occasion de faire quelques observations sur le bâti ancien de la ferme ainsi que sur les ruines du dernier état du moulin. La combinaison des données archéologiques, archivistiques et cartographiques permet d'avancer un terminus *post quem* et *ante quem* des vestiges rencontrés à l'occasion de cette opération. Les aménagements les plus anciens en lien avec le bief amont du *Moulin haut* ont été datés par analyse dendrochronologique de la fin du XV^e s. Cet élément de datation est corroboré par les textes mais également par les quelques observations réalisées sur le bâti ancien de la ferme. Enfin, le plan dessiné par le dernier état des canaux d'amenée et d'évacuation d'eau du moulin et du coursier se superposent parfaitement au cadastre napoléonien de 1809-1840.

Les résultats obtenus lors de cette intervention rendent ainsi compte du fort potentiel archéologique de ce site et indiquent par ailleurs une bonne conservation des vestiges tant en lien avec la structure hydraulique (moulin, canaux) qu'avec l'habitat (corps ancien de la ferme).

Simon SEDLBAUER

WOIPPY ZAC des Chiloux

Paléolithique – Mésolithique –
Âge du Fer – Gallo-
romain – Haut Moyen Âge –
Moyen Âge – Moderne –
Contemporain

La période préhistorique : des indices de mobilier lithique en position résiduelle

Le diagnostic et la fouille menés sur ce versant ont mis en évidence des éléments d'industrie lithique épars. Ce mobilier est systématiquement en position résiduelle dans les niveaux anthropisés ou dans le comblement des structures. Trois objets en quartzite se rapportent au Paléolithique ancien, deux au Paléolithique moyen et 33 objets en chaille bajocienne sont attribuables au Mésolithique. Sur la commune de Woippy, il est fréquent que ces périodes se résument uniquement par des indices de mobilier lithique épars. Il est fort possible que des stations de surfaces existent dans un environnement proche de notre fouille, comme l'attestent plusieurs campagnes de prospections

pédestres menées sur la commune limitrophe de Lorry-lès-Metz.

Le premier âge du Fer : HaD3, une tombe à char

La présence de cette sépulture, au pied du versant, pourrait être un vecteur de polarisation et faire partie d'un ensemble funéraire plus conséquent qui se développerait sous les maisons actuelles. Cette tombe à char dotée d'un double coffrage original est au centre d'un ancien tertre dont il ne reste plus que le négatif. L'acidité du sol n'a pas permis de conserver les ossements de la défunte. Le mobilier découvert comprend des objets en métal : couteau, boucles d'oreille en or et anneaux de cheville en bronze.

L'inondation de la chambre funéraire, comme l'atteste l'étude des lames-minces, a dissous les pièces de chars ou éléments de harnachement (bandages de roue, cabochons décoratifs, clous, crochets, crampons, pièce de mors) dont il ne reste plus que le négatif. Le statut social du défunt et les influences culturelles soulevées posent à l'échelle suprarégionale la question d'un centre de pouvoir dans le secteur messin.

La période du milieu III^e au IV^e s. : les prémices d'une structuration du versant ou simples indices de datations

Selon nous, la présence du mobilier tardo-antique peut parasiter la réflexion et tronquer les questionnements portant sur la structuration de l'espace. Il est fort possible que ce mobilier divers, en très faible quantité, et ce, malgré la présence d'une monnaie et d'un ¹⁴C, qui, faut-il le rappeler, proviennent de structures fossoyées, soit la résultante d'apports de matériels brassés et charriés, soit un trompe-l'œil. La dynamique et l'analyse spatiale des vestiges tendent davantage à les considérer comme appartenant à la première phase d'occupation du haut Moyen Âge. La question reste ouverte. En revanche, il est certain qu'une occupation antique doit probablement se développer dans un environnement très proche et notamment sous les maisons actuelles.

La période du milieu VII^e au VIII^e s. : début de la conquête du versant, expansion ou création d'un domaine ?

Au cours de cette période, la surface de construction s'émancipe des limites antiques pour développer et créer de nouveaux pôles d'habitats. Une déforestation, dont il ne reste aucune trace archéologique, a dû s'opérer sur tout le versant. Compte tenu de la topographie du terrain, un système de fossés drainants se développe à proximité immédiate et autour des futures zones d'implantations de bâtiments. De manière générale, tout porte à croire que les zones d'occupations ont été sélectionnées en amont, puisque les bâtiments s'implantent sur de légers replats naturels, à une exception près du bâti qui repose sur une terrasse artificielle. Cette extension entraîne la création d'un vaste réseau de fossés drainants. Parmi les axes de circulation identifiés sur le site, certains ont probablement émergé au cours de cette période. Cet accroissement s'accompagne de nouveaux noyaux d'habitats concentrés en constructions créant ainsi une organisation polynucléaire du terroir. Il s'agit essentiellement de bâtiments de plain-pied sur poteaux, aux dimensions modestes. En parallèle, des zones spécifiques apparaissent, notamment, avec des activités de stockage (greniers sur poteaux), des puits, et un secteur dédié uniquement à des fours, témoignages du développement de la céréaliculture. Cette croissance et ce développement peuvent très certainement trouver des éléments de réponses dans les conditions environnementales, avec le début de

l'*optimum* climatique et surtout une situation politique, économique et sociale favorable au sein de la ville de Metz et de son ban. Tout porte à croire qu'il s'agit ici d'une expansion d'un domaine foncier.

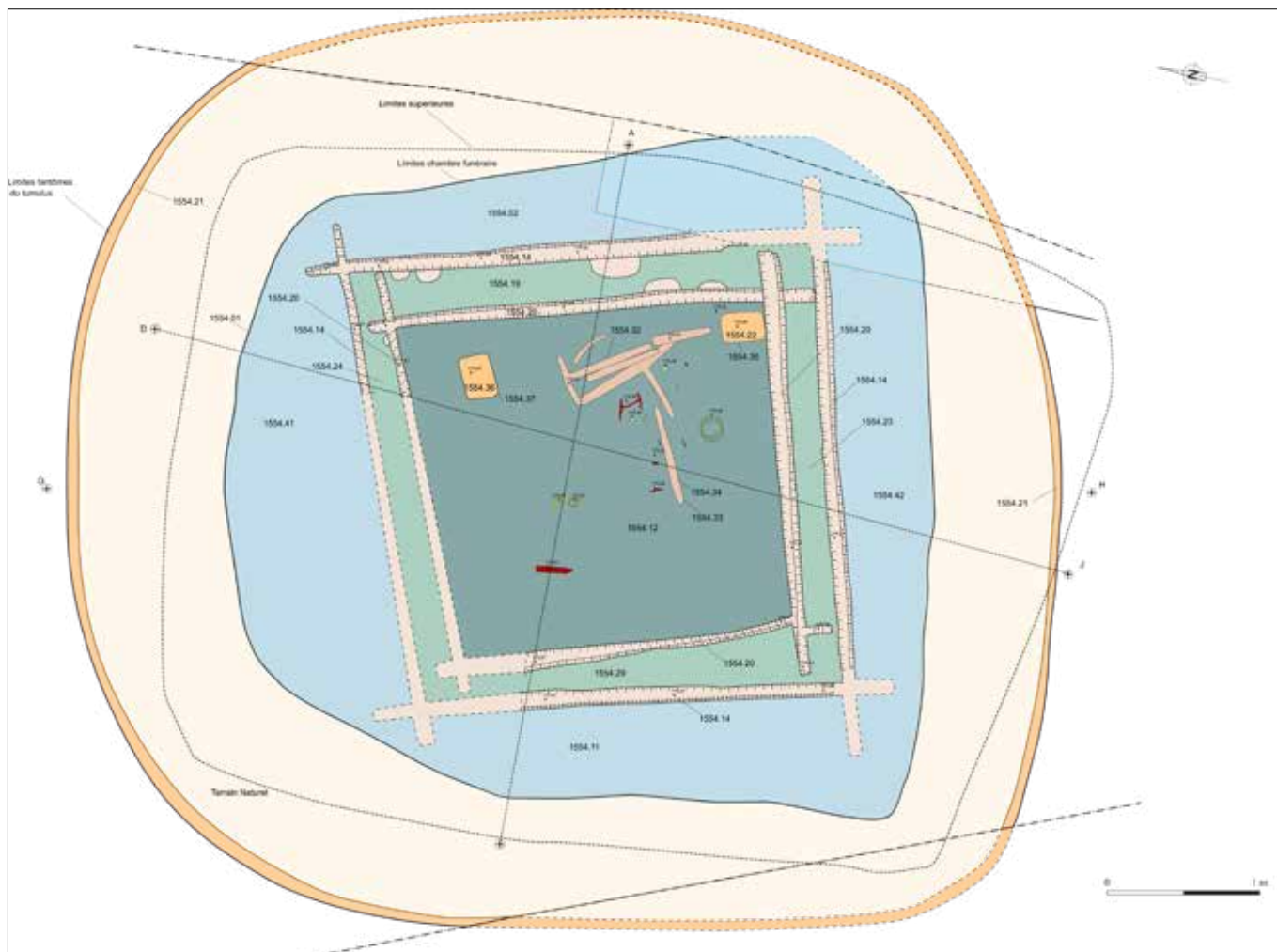
La période du IX^e-X^e s. : accélération et apogée de la structuration de l'espace

Les noyaux d'habitats continuent de se développer sur tout le versant et huit unités agricoles sont attestées. Certaines zones sont probablement réoccupées et d'autres abandonnées. Elles comprennent plusieurs constructions de bâtiments et sont espacées les unes des autres de quelques centaines de mètres. La forme polynucléaire s'impose définitivement dans la modalité d'occupation de ce terroir. Elle provient très certainement de la topographie du terrain défavorable à la mise en place d'une forme linéaire de l'habitat. Les ravines présentes dans le paysage de l'époque sont intégrées dans la structuration de l'espace et servent d'axes de circulation entre les différents pôles. Les bâtiments sont construits sur solins en pierres maçonnés ou sur poteaux. Les bâtiments sur poteaux adoptent des modules beaucoup plus importants comprenant trois à quatre nefs et couvrant des superficies de plus de 250 m². Les aménagements annexes comprennent toujours des zones de stockage hors-sol et souterraines avec la mise en place de quelques silos. En parallèle, le système d'assainissement s'est multiplié sur toute la surface avec des collecteurs majoritairement orientés nord/sud. Ces derniers récupèrent les eaux drainées par les structures fossoyées orientées est/ouest. Ce système de drainage du versant s'impose petit à petit comme un parcellaire définitif. Au-delà de la pratique agro-pastorale, certaines activités artisanales comme la métallurgie sont attestées. Ce domaine foncier est ici à son apogée.

La période du XI^e au milieu XII^e s. : rétractation de l'habitat et abandon définitif

Les pôles d'occupation tendent à se désertifier, seules semblent subsister les concentrations les plus importantes et encore, nous ne pouvons être vraiment sûrs que les zones soient encore pleinement occupées puisque cette présence ne se fonde que sur quelques tessons identifiés au sein des niveaux anthropisés. Seule une zone est clairement établie avec la mise en place d'un système de drainage très affirmé, faisant office de délimitation à l'unité agricole. Cette dernière regroupe un grand bâtiment sur poteaux ; sa morphologie tranche avec les modalités architecturales précédemment évoquées. Des bâtiments, de module plus restreints, ainsi que des aménagements annexes sont, semblent-ils, associés à cet ensemble. Les axes de circulation sont définitivement incorporés dans le paysage ainsi que le parcellaire.

Au milieu du XII^e s., le dernier pôle d'habitat est définitivement abandonné. Plusieurs raisons peuvent



WOIPPY, ZAC des Chiloux
Plan de la tombe F1554
(DAO : J. COUCHET et É. DUBREUCQ)

expliquer ce phénomène : la question topographique avec un dénivelé de plus de 25 m et la présence des ravines offrent un terrain naturel difficile à appréhender dans le long terme. Une éventuelle dégradation des conditions environnementales et climatiques a pu favoriser la décision d'abandonner ce terroir en tant que zone d'habitat. L'émergence de Woippy en tant que paroisse en 1123 et les décisions politiques et économiques dictées par le Chapitre de la Cathédrale de Metz ont pu également jouer un rôle dans la suppression de cette zone d'habitat au profit d'une autre mieux placée ou offrant des terres agricoles moins ingrates. Quoiqu'il en soit, à partir du XII^e s., Woippy est sous la tutelle du *judex civitatis* de la ville de Metz et, jusqu'à la Révolution, le Chapitre de la Cathédrale y possédait huit domaines sur lesquels se dressaient des maisons fortes que les chanoines louaient à bail à des fermiers.

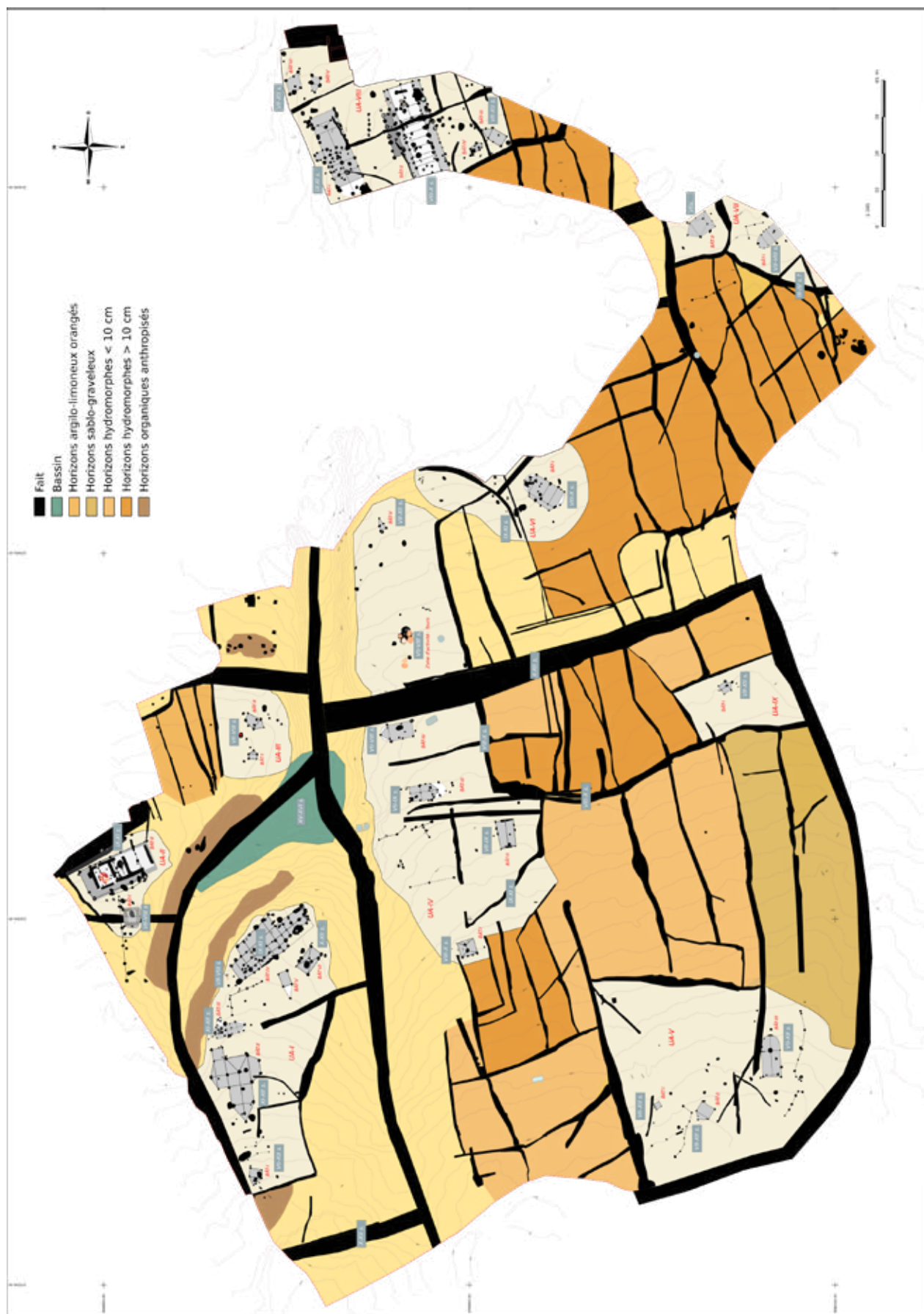
La période du XV^e au XVIII^e s. : continuation de l'exploitation agropastorale

Ce terroir, dénué d'habitats à partir du milieu du

XII^e s., continue très certainement d'être exploité en terres agricoles ou en pâturages comme l'atteste la structuration de l'espace. Si les axes de circulation ont perduré, l'orientation du parcellaire, quant à lui, se scinde en deux et s'aligne sur les contraintes imposées par les ravines. La création d'un bassin de rétention d'eau dans l'une des ravines pourrait illustrer ce phénomène. Sa création pourrait coïncider avec la gestion complexe du versant, d'autant plus que les archives modernes font état de coulées de boues récurrentes sur les habitations localisées en contre-bas. Ces dernières adoptent une morphologie linéaire, de type village rue, et matérialise le village de Woippy jusqu'au début du XIX^e s.

La période du XIX^e au XX^e s. : mise en place de la culture de la fraise sur le versant et vestiges de la guerre.

Les années 1850-1870 sont pour Woippy un tournant, avec l'arrivée des premiers progrès : construction de la voie ferrée Metz-Thionville en 1854, création d'un atelier de galvanisation du fer – c'est la première implantation



WOIPPY, ZAC des Chiloux
Plan général des UA incorporant les hypothèses de restitution des bâtiments
(DAO : F. BONVALOT)

industrielle – et surtout, en 1868, l'introduction de la culture de la fraise par Jacques et Dominique Vion, qui ramènent de Plougastel-Daoulas en Bretagne des plants qui vont faire la fortune de Woippy, notamment au cours des années 1920-1939. L'ensemble du versant est alors exploité et entièrement dédié à cette pratique agricole. Archéologiquement parlant, aucune trace n'a été retrouvée de cette pratique, les données provenant des archives. On notera toutefois la présence d'une série de drains contemporains alimentant une batterie de puits localisés sur une veine d'eau. Ils ont très bien pu servir à l'infrastructure de cette mise en culture.

Tous les fragments d'artillerie retrouvés sur le site (un obus complet et plusieurs fusées) ont été identifiés par les démineurs de la protection civile comme appartenant à du 105 mm US. Ces obus furent le calibre le plus utilisé par l'artillerie américaine durant la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient tirés par l'obusier M2A1, mis en service en 1941 et encore utilisé de nos jours par certaines armées. La présence du fort Déroulède, situé à environ 300 m de l'emprise de la fouille, et qui surplombe le secteur, justifie pleinement ces traces d'obus concentrées principalement aux abords de la ravine et probablement liées à la progression des troupes en direction du fort.

Au XXI^e s. : défrichement et aménagement d'un lotissement pavillonnaire sur l'ensemble du versant

L'explosion démographique entamée dans la seconde moitié du XX^e s. s'est accélérée ces dernières décennies sur la commune avec la multiplication des zones pavillonnaires. Le versant était redevenu une zone de friches et de bois avant la première intervention archéologique (diagnostic). La fouille archéologique réalisée en 2018, en mettant à nu le versant, a recréé les conditions hydro-sédimentaires propices au démantèlement du site et aux ruissellements incessants. La nécessité de créer des drains, des paliers de décantations dans les ravines, des bassins de rétentions et un barrage pour traiter ce site s'est imposé comme une nécessité. *A posteriori* et avec le recul on remarquera que toutes nos infrastructures temporaires se superposent naturellement à celles qui ont été en partie réalisées à partir du milieu du VII^e s. jusqu'à aujourd'hui.

Florian BONVALOT

WOIPPY

ZAC des Coteaux 2, tranche 3

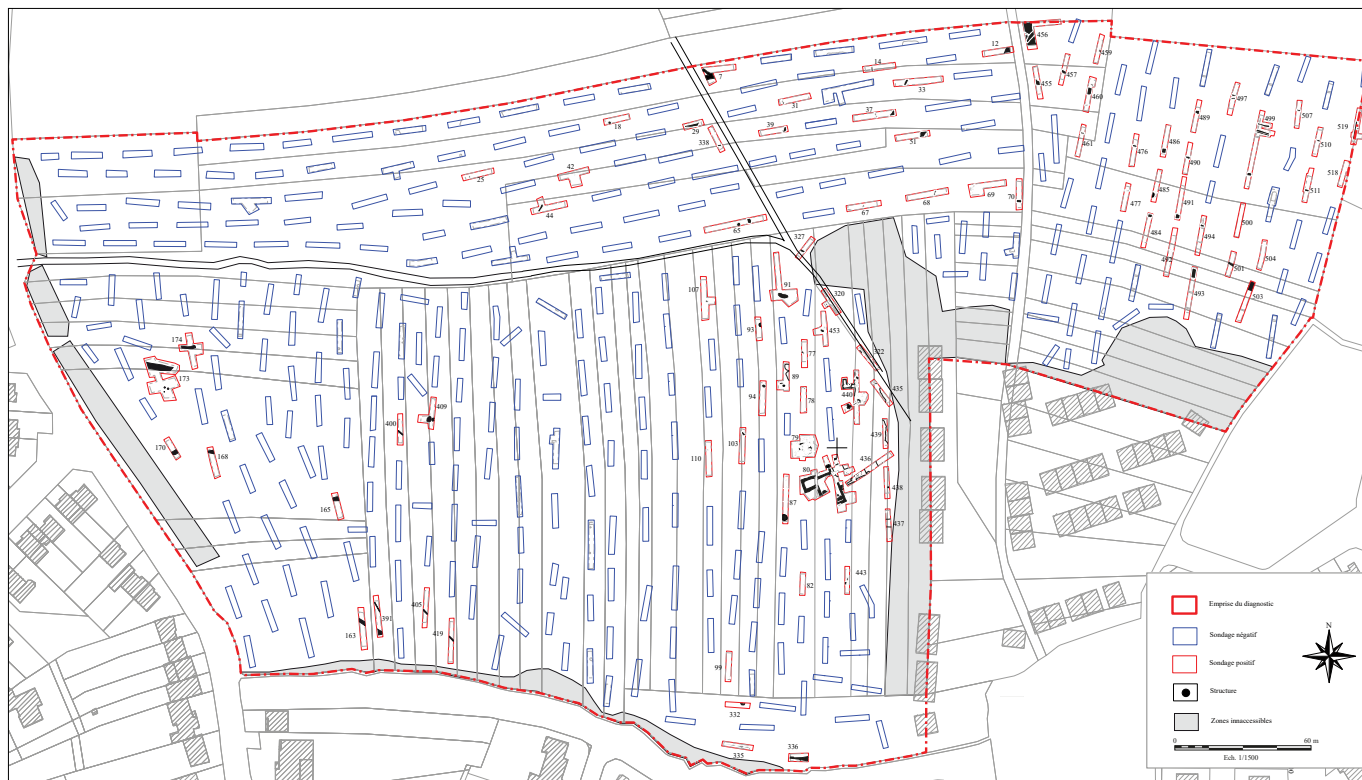
Mésolithique – Néolithique –
Âge du Fer – Gallo-romain –
Contemporain

En amont d'un projet de lotissement sur les parcelles de la ZAC des Coteaux 2, un diagnostic archéologique a été effectué, entre les mois de novembre et décembre 2018. Portant sur une surface accessible d'environ 115 045 m², l'opération correspond à la troisième et plus grande tranche qui poursuit, en directions nord et ouest, les opérations de 2012 et 2013. Elle a révélé les vestiges d'occupations du Néolithique ancien, du premier âge du Fer et de l'Antiquité romaine, implantées sur le bas d'une légère pente s'exposant vers l'est et le sud-est en direction de la plaine alluviale de la Moselle. L'actuel cours de la Moselle est éloigné de ces sites d'environ 4,1 km à l'est-sud-est.

L'occupation néolithique, appartenant à la civilisation rubanée, se manifeste par la présence de nombreuses structures en creux réparties, par endroits en forte densité, sur une zone de 1,1 ha. Accusant parfois des recoupements entre elles, ces structures comprennent notamment des trous de poteau et des fosses, dont certaines pourraient correspondre à des

fosses latérales de bâtiments rubanés. Confortés par l'observation de torchis brûlé dans des comblements de plusieurs structures, les indices disponibles laissent présager l'existence d'au moins deux maisons. L'habitat s'insère à l'extrême sud de l'aire de répartition des sites rubanés du bassin de la moyenne Moselle française. Le matériel céramique et lithique issu des structures permet de supposer une installation au cours du Rubané moyen (phases régionales 3 et 4) et une occupation de l'habitat jusqu'à la fin du Rubané récent (phases 5 et 6), avec un éventuel déplacement en direction nord-ouest. Il est également à noter la présence, dans deux fosses rubanées, d'une industrie lithique en chaille évoquant les productions du premier Mésolithique.

À une distance d'environ 130 m à l'ouest de l'habitat rubané, deux fosses juxtaposées, dont la vocation n'a pu être déterminée, ont livré un important corpus de céramique attribuable à un horizon ancien du Hallstatt C. Cette occupation est antérieure à celle fouillée en 2007 sur l'emprise de la ZAC des Coteaux 1



WOIPPY, ZAC des Coteaux 2, tranche 3
Plan général du diagnostic
(DAO : Y. DAUNE)

(cf. *Bilan scientifique régional Lorraine 2007*, p. 233)
comprenant des structures qui s'étalent du Ha D2-D3 à la transition Ha D3/LT A.

Les vestiges gallo-romains appartiennent à une petite villa de 1,2 à 1,5 ha de superficie minimale, qui se situe à une distance d'environ 610 m à l'est de la voie romaine ayant relié Metz à Trèves sur la rive gauche de la Moselle. Les sondages ont dévoilé les traces de deux bâtiments construits en dur, dont le plan n'a pas été appréhendé en intégralité, et dont les constructions ont subi une importante récupération des matériaux réutilisables ou recyclables.

Le bâtiment A, à vocation résidentielle, semble regrouper un grand module central de 22,2 m de longueur maximale sur environ 17,2 m de large, qui est flanqué sur sa façade sud-ouest d'au moins un pavillon d'angle tandis qu'une série de quatre pièces annexes seraient disposées en forme de L autour de son angle nord. Le corps principal, quant à lui, est partitionné en un minimum de trois pièces qui s'organisent autour d'une grande salle ou d'une cour intérieure de 11,5 x 8,1 m, et qui semblent en majeure partie avoir été chauffées par le sol. Le pavillon d'angle reposait sur des massifs plus larges que ceux servant de base pour le corps principal, ce qui pourrait plaider pour une construction sous la forme de tour. À l'intérieur de cette pièce ont été trouvés les résidus d'un sol de

terre battue supportant peut-être un plancher en bois ou un dallage. Les pièces annexes devaient constituer un petit ensemble balnéaire, comme le suggèrent leur disposition, leur dénivellement par rapport au niveau de circulation conservé dans le pavillon d'angle, les quelques éléments non récupérés d'une installation de chauffe renvoyant à la présence d'un *praeurnium*, ainsi que les fondations d'un bassin vraisemblablement réservé au bain froid. L'édifice se rattache à un type de plan très connu dans les provinces germaniques et dans la partie est de la Gaule Belgique. Aucune distinction d'éventuels états de construction n'est actuellement possible.

Localisé à quelques 21 m au nord du bâtiment résidentiel, le bâtiment B pourrait avoir représenté une construction rectangulaire oblongue de 10,6 x 4,9 m aux fondations relativement épaisses d'environ 0,6 m, et aux contreforts renforçant l'angle sud de l'édifice. Sur son côté étroit (nord-ouest) était inscrite une petite cave qui a subi, dans un second temps, une réduction de sa surface. Il s'agissait, sans nul doute, d'un bâtiment dédié au stockage.

Le laps de temps circonscrit par le mobilier issu notamment des tranchées de récupération du bâtiment A, va du III^e s. apr J.-C. jusqu'à la seconde moitié du IV^e-V^e s. Il pourrait correspondre à la phase d'occupation principale de la villa. Il est possible

d'échafauder l'hypothèse d'une relation avec l'ensemble funéraire de la fin du IV^e s. apr J.-C. et du début du V^e s., fouillé en 2015 au lieu-dit *La Pirchotte* à environ 650 m à l'est-sud-est. La découverte d'une fibule cruciforme de type Feugère 31c2, également mise au jour dans le comblement d'une tranchée de récupération du bâtiment A, constitue un élément remarquable, car les fibules de ce type étaient presque exclusivement portées par les membres de l'armée ou par les fonctionnaires impériaux. Quelques tessons de céramiques plus anciens, datant respectivement du I^{er} s. apr J.-C. et de la première moitié du II^e s., découverts dans le secteur au nord du bâtiment A, pourraient témoigner d'une occupation gallo-romaine

précédant la *villa* ou d'une première phase de la *villa* elle-même. Une phase tardive, non datable pour le moment, se dessine par l'implantation, sur les ruines du bâtiment B, d'un four circulaire de 0,90 m de diamètre, à sole de tuiles rectangulaire, qui fut desservi par un court canal de chauffe.

Plusieurs trous de poteau, parfois de gabarit et d'aspect similaires, témoignent de l'existence de bâtiments en matériaux périssables dont l'attribution pourrait correspondre à l'une des phases d'occupation antérieure ou postérieure à la *villa*.

Christian DREIER

XOUAXANGE

Carrière EQIOM, Le Champ Renard,
La Forge, tranches 1 et 2

Néolithique – Moderne –
Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 15 au 23 mai 2018 sur le territoire de la commune de Xouaxange, préalablement à un projet d'extension de carrière aux lieux-dits *Le Champs Renard* et *La Forge*. La prescription du diagnostic portait sur 9 ha. Sept hectares recouverts de buissons n'ont pu être sondés. Les 1,5 ha accessibles n'ont pas permis la découverte de nouvelles structures

funéraires. La vérification des anomalies observées par photographies aériennes et le taux d'ouverture de 12,8 % permet d'éliminer l'hypothèse d'un site funéraire dense. Cependant, la possibilité d'une implantation nucléaire des monuments funéraires est probable. La détection de ce type de structure est alors difficile.

Laurent FORELLE

YUTZ

Impasse Léon Boyer

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'emplacement d'un projet immobilier de construction d'une maison individuelle, sur 626 m².

Aucune structure archéologique n'a été révélée dans les quatre sondages ouverts sur tout l'espace de la parcelle accessible, à une profondeur variant entre 1 et 1,2 m, dans un sol constitué d'une terre de jardin

limono-sableuse qui recouvre les alluvions sableuses et graveleuses, stériles, et qui constituent la haute terrasse dans le coude la Moselle de Thionville, sur sa rive droite.

Jean-Denis LAFFITE

YUTZ

ZAC Espace Meilbourg, tranche 4

Néolithique

L'opération de diagnostics réalisée à Yutz, ZAC Espace Meilbourg, tranche 4, sur 16 500 m² à l'emplacement d'une ZAC, a livré deux petites fosses protohistoriques, distantes l'une de l'autre de 80 m. L'une d'elle, de forme circulaire et profonde de 0,2 m, a livré de

nombreux fragments de céramique dispersés dans son comblement et datés du Campaniforme.

Magali MONDY

